UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01257110 5

F.W. CHRISTERN
NEW YORK
37 WEST 23d STREET

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lettres04sv

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

TOME IV

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

LF
S511k.2

LETTRES

DE MADAME

DE SÉVIGNÉ

AVEC LES NOTES

DE TOUS LES COMMENTATEURS

TOME QUATRIÈME

110440
15/5/11

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1876

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

689. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 1er décembre 1679.

Vraiment oui, ma fille, je vous la donne cette jolie écritoire, et ç'a toujours été mon intention. J'attendais que vous l'eussiez approuvée pour vous déclarer ce présent. L'abbé jure qu'il l'a pensé de même ; et que s'il l'avait mise par mégarde sur un petit mémoire de votre dépense qu'il vous a envoyé, vous y fassiez promptement une grande ligne qui l'efface entièrement. Ce sera donc l'écritoire *de la mère* : elle est assez jolie pour me donner l'ambition que vous la nommiez ainsi, et d'autant plus que vous m'assurez que vous n'en faites point un *poignard* [1].

Je n'aime point que vous soyez fâchée de m'avoir mandé l'état de votre fils quand il était mal. Et le moyen de cacher une telle chose? Je haïrais cette dissimulation extrême, et la plume me tomberait des mains. Et le moyen de parler d'autre chose que de ce qui tient au cœur à ce point-là ? Pour moi, j'en serais incapable, et j'honore tant

[1] C'est-à-dire qu'elle écrivait moins, pour ménager sa santé.

la communication des sentiments à ceux que l'on aime, que je ne penserais jamais à épargner une inquiétude à quelqu'un que j'aimerais, au préjudice de la consolation que je trouverais à lui faire part de ma peine. Voilà mes manières; voilà l'*humeur de ma mère*; je vous prie que ce soit l'*humeur de ma fille*, et de ne vous point repentir de m'avoir fait sentir vos douleurs, puisque vous m'avez aussi fait sentir votre joie; et n'est-ce pas là le vrai commerce de l'amitié? Ah, oui! ce l'est, et je n'en connais point d'autre.

M. et madame de Pomponne et madame de Vins sont allés à Pomponne. Mon Dieu! je crains cet abord pour eux; ils y trouveront cinq garçons tout d'une vue, et cette maison où il n'y a que trop de temps et trop de loisir pour demeurer : il me semble que c'est une grande tristesse que de revoir tout cela. J'ai envoyé vos lettres; vous avez très-bien fait de les écrire. La petite femme [1] est à cet hôtel de La Rochefoucauld, toute gaillarde et toute drue; si elle ne se polit avec tant de polisseurs et de polisseuses, il faudra conclure que l'*éducation* n'est qu'une fable de La Fontaine [2].

Je crois que je pleurerais de la perte de l'occasion de ce joli appartement dans cette rue [3], que mademoiselle de Méri va laisser échapper par ses irrésolutions? M. de La Trousse, qui vient d'arriver, et le chevalier l'ont vu; ils en sont ravis. Elle veut un garde-meuble; je l'assure qu'on lui en donnera un; une chambre de plus pour un domestique, et je lui réponds encore qu'elle l'aura; mais je pense qu'il faudrait commencer par se planter là. On voulait ce quartier, le voilà; on voulait un grand retranchement de loyer, le voilà; on ne veut point de bruit, on est sur le derrière; une église, la voici; un bel air, une belle exposition, tout cela s'y trouve; mais tout cela est trop bon, il n'y a pas

[1] Madame de La Roche-Guyon, fille de M. de Louvois. (P.)
[2] *Voyez* cette fable, livre VIII, fable XXIV.
[3] Culture-Sainte-Catherine, au Marais.

assez de difficultés. Pour moi, je comprends qu'il y a quelque sorte de plaisir dans la plainte, et que ce plaisir est plus grand qu'on ne pense.

Brancas me vint prendre hier au soir pour souper chez madame de Coulanges. Son souper est petit, et la compagnie bonne, quand on est quatre : je me laisserai quelquefois débaucher par Brancas, n'ayant point de bonne raison, non plus que cette femme de madame de Guitaud. Je prends de cette eau présentement; j'ai pris des pilules, à cause du froid. Parlez-moi toujours de votre santé, ma chère enfant, c'est toute mon attention; et tout ce que je souhaite, c'est de pouvoir vous retrouver moins maigre et moins abattue que je vous ai laissée.

Quand je pense que la vie, et principalement la mienne, se passe dans l'éloignement et dans l'inquiétude, je plains ceux qui sont aussi tendres que moi. Madame de La Fayette est bien persuadée qu'elle aurait satisfait à tout ce que notre ancienne amitié demande, si elle vous avait redonnée à moi par un attachement[1] qui convînt à M. de Grignan : elle est touchée de ce plaisir, et se trouvant près de la faveur, elle ne souhaite que des occasions; elle les attend, et on les doit toujours espérer de l'inconstance des choses humaines. Langlade est de moitié avec elle; il a fait la révérence au roi, mais c'est au pied de la lettre : car le roi ne lui dit pas un mot, mais un visage doux. Je vous embrasse de tout mon cœur, ma très-aimable ; je m'en vais dîner chez la marquise d'Uxelles, elle me mande que ce M. de Pile m'en prie. M. de La Rochefoucauld et Tréville y seront : cela s'appelle la petite société. Madame de Lavardin est enrhumée à crever; elle est au lit, et madame de Mouci à son chevet, la marquise et moi sur les ailes, car nous sommes dix degrés plus bas. Adieu, ma très-belle, conservez-moi la personne de tout le monde

[1] C'est à dire en fixant M. de Grignan à la cour.

qui m'est la plus chère : vous croyez bien que je dis vrai. Je ne sais point de nouvelles; le chevalier vous en dira : il en sait toujours, de vraies ou de fausses.

690. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 6 décembre 1679.

Votre courrier, ma fille, arriva samedi à trois heures; on est toujours émue quand on reçoit des nouvelles. Tous ces paquets adressés *à M. de Pomponne, ministre et secrétaire d'État* me serrèrent le cœur. Il est à Pomponne, dans une parfaite solitude et un aussi grand loisir que nous en avons à Livry. MM. de Grignan et moi nous trouvâmes honnête de lui envoyer les paquets qui s'adressaient à lui, afin qu'il prît sa lettre et renvoyât les autres : ce qu'il fit; et en même temps le courrier, qui était *Rencontre*, traversa tout droit à Saint-Germain, et porta à Parère ce que M. de Pomponne lui renvoyait. Cependant le vrai courrier avec les autres lettres était conduit par l'abbé de Grignan dans tous les lieux où il fallait qu'il allât : il vous rendra compte de la manière dont ils ont été reçus. Pour moi, je m'offre de solliciter l'ordonnance; voilà tout ce que je puis faire pour le service de votre courrier, que nous renverrons tout le plus tôt possible. M. de Pomponne et madame de Vins m'ont écrit tendrement sur ce que je leur mandais de mes sentiments. Ils me disent qu'il leur faut dans cet abord le repos de la campagne; qu'ils s'en accommodent mieux que de Paris. Je comprends fort bien cette fantaisie : quand je suis fâchée, il me faut Livry.

En vérité, je ne m'accoutume point à la chute de ce ministre; je le croyais plus assuré que les autres, parce qu'il n'avait point de faveur. On dit qu'il y avait près de deux ans qu'il était gâté auprès du roi : qu'il était opiniâtre au conseil, qu'il allait trop souvent à Pomponne,

que cela lui ôtait l'exactitude, et qu'en dernier lieu ce courrier de Bavière qui était arrivé le jeudi au soir, et dont il ne vint rendre compte que le samedi à cinq heures du soir, a été la dernière goutte qui a fait répandre le verre. Il se défend de cette faute en disant qu'il fallait tout ce temps-là pour déchiffrer, et que si le courrier n'eût point paru, Sa Majesté n'eût point eu d'impatience; mais il était à M. Colbert, et il donna ses lettres : de sorte que les nouvelles étaient répandues, et le roi n'avait point ses lettres. Tout cela était marqué dans l'ordre de la Providence. M. de Pomponne n'a pas d'autres vues que celles-là, et c'est la seule qui puisse un peu calmer dans cette disgrâce.

Tout est bon à ceux qui sont heureux : tout a contribué à faire mademoiselle Vauvineux [1] princesse de Guémené, *primo amor del cor mio*; c'est la raison que le mari donne à tout le monde. Toute cette affaire a éte conduite avec tant de silence, qu'on n'a rien su que dimanche matin. Ils avaient été mariés à minuit à Saint-Paul. Le roi a été le premier dans cette confidence; il a signé au contrat, et, n'ayant plus les raisons qu'il avait il y a deux ans, il a changé, et approuvé ce mariage. Il y avait vingt-neuf personnes qui étaient nécessairement dans ce secret, et qui ont su se taire. On ne voyait point ces mariés le lendemain; et le mardi, qui était hier, la mère et la fille sont allées à Rochefort voir la grand'mère, qui avait envoyé toutes ses procurations, et qui les a reçues à merveille. Il n a point été question de beaux habits, ni d'étalage sur un lit; rien qu'une bonne princesse de Guémené, qui est assurément la plus grande dame de France, et qui vivra fort bien avec cet homme, à qui elle croit, avec raison, être fort obligée. C'est un homme étrange, c'est un homme qui n'a point appris, comme vous, à vaincre dans sa

[1] Charlotte-Élisabeth de Cochefilet, mariée le 2 décembre 1679 avec Charles de Rohan, prince de Guémené.

jeunesse l'ennemi de la Trappe : il a mangé du sel toute sa vie, et ne saurait s'en passer ; trois mois de veuvage lui ont paru trois siècles. La spéculation ne lui dissipe point les esprits ; tout est à profit de ménage, et sa tendresse est appuyée sur ce *solide* inébranlable. Toute la famille de Luynes [1] est enragée : « Comment ! trois mois après la « mort de notre fille ! il pleurait encore tous les jours « (*vous voyez bien de quoi il pleurait*) ; quoi ! sans nous « dire un mot ! quelle honte ! » J'ai soutenu que M. de Guémené avait bien fait, et les femmes aussi, l'un d'avoir suivi un goût honnête et raisonnable, et elles de n'avoir point fait battre le tambour : puisqu'elles avaient le roi pour confident, à quoi servait tout le reste? Cette affaire m'a fait plaisir ; j'ai compris la joie de madame de Vauvineux, non-seulement de l'affaire, qui est grande au delà de toute espérance, mais encore de la manière qui a épargné cent discours, cent dégoûts et cent mille francs de dépense, c'est-à-dire beaucoup. N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne bien pour ceux qui sont heureux ? L'Evangile le dit, il le faut croire.

En vérité, j'ai eu bien de la peine pour vos affaires de Provence. Il a fallu que le bel abbé ait présenté votre courrier, dont les dépêches ont été très-agréablement reçues. L'abbé a parlé très à propos de l'envie qu'avait la Provence de donner à M. le coadjuteur une place dans l'assemblée, mais qu'on ne voulait rien entendre qu'on ne fût assuré de l'approbation de Sa Majesté, et qu'elle ne le crût capable de la servir dans cette province. M. Colbert a écouté obligeamment ; il a dit qu'il en parlerait au roi, et qu'il ne doutait pas, etc. Enfin, le bel abbé a donné à tout cela un tour admirable. *Parère* a promis de donner l'ordonnance pour le courrier, c'est-à-dire cinq cents écus, comme l'année passée. L'abbé a bien plus de pouvoir en tout cela que moi ;

[1] La première femme du prince de Guémené était Marie-Anne d'Albert de Luynes ; elle était morte âgée seulement de dix-sept ans, le 21 août 1679. (M.)

ainsi vous voyez clairement l'accablement d'affaires que vous me donnez, et le bel usage que je fais de toute ma bonne volonté. Me voilà précisément comme la *mouche* [1]; je me mets sur le nez du cocher, je pousse la roue, je bourdonne, et fais cent sottises pareilles, et puis je dis : *J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.* Je vais chez MM. de Grignan : j'écoute ce qu'ils me disent; j'approuve, je conseille ce qui est résolu; en un mot, ma chère enfant, si vous ne m'aimez par d'autres raisons que par l'intérêt, je suis perdue. Je crois que mon fils est perdu aussi; votre lettre l'attendra ici; il n'est plus dans le bois des Rochers. Il est en Basse-Bretagne. M. d'Harnouïs l'attend à Nantes, et ce n'est pas sans beaucoup d'impatience, car il a des affaires ici.

On lit mille relations de la reine d'Espagne. Elle est toute livrée à l'Espagne; elle n'a conservé que quatre femmes de chambre françaises. Le roi la surprit comme elle se coiffait : il ouvrit la porte lui-même; elle voulut se jeter à genoux, et lui baiser la main; il la prévint, et lui baisa la sienne, de sorte qu'ils étaient tous deux à genoux. Ils se marièrent sans cérémonie, et puis se retirèrent pour causer : la reine entend l'espagnol. Ils étaient habillés à l'espagnole. Ils arrivèrent à Burgos; ils se couchèrent à huit heures, et furent au lit le lendemain matin jusqu'à dix. La reine écrit de là à Monsieur, et lui mande qu'elle est heureuse et contente; qu'elle a trouvé le roi bien plus aimable qu'on ne lui avait dit. Le roi est fort amoureux. La reine a été très-bien conseillée, et s'est fort bien conduite dans tout cela : devinez par quels conseils? Par ceux de madame de Grancey, car la maréchale (*de Clérembault*) était immobile, ayant joint une dose de la gravité d'Espagne avec sa philosophie stoïcienne. C'est donc madame de Grancey qui a fait le plus raisonnable personnage; aussi a-t-elle reçu de

[1] *Voyez* la fable du *Coche et de la Mouche*, par La Fontaine.

grandes louanges et de grands présents. Le roi (*d'Espagne*) lui donne une pension de six mille francs, qu'elle prendra sur Bruxelles ; elle a un don de dix mille écus sur un avis que Loz Balbasez lui donna, et pour dix mille écus de pierreries. Elle mande que l'âme de madame de Fiennes [1] est passée en elle, qu'elle prend à toutes mains, et qu'elle s'y accoutumera si bien qu'elle s'ennuiera en France si on ne la traite comme en Espagne. Toutes les dames s'en retournent ; on épargne une partie du chemin à la maréchale, en la priant *absolument* de demeurer à Poitiers, où elle avait été prise. Voilà un aussi furieux dégoût qu'on puisse en recevoir ; elle a grand besoin de son mépris envers le genre humain pour soutenir cette disgrâce. C'est madame d'Effiat [2] qui est gouvernante déclarée. Elle est remise avec son mari. Écrivez donc, mon cher Comte, c'est votre amie ; il faudrait quasi vous en faire des compliments.

La petite de Mouchi n'a pas eu la petite vérole ; c'était le pourpre, dont Sanguin l'a guérie. Je crains que les civilités que vous êtes obligée de faire à Aix ne vous fatiguent ; allez vous reposer dans votre cabinet : la solitude vous est quelquefois nécessaire. Mesdemoiselles de Grignan feront les honneurs. Pauline m'a écrit une lettre charmante ; son style nous plait beaucoup ; madame de La Fayette en oublia l'autre jour une vapeur, dont elle était suffoquée. Comment gouvernez-vous Roquesante, et toutes vos dames que je connais ? Vous me ravissez, en me *priant absolument* de vous donner cette écritoire : je ne crois pas que ces

[1] L'avarice de cette femme était insatiable, et elle l'avouait avec une rare impudence. Elle disait, d'après le témoignage de mademoiselle de Montpensier : « Que les laquais sont heureux ! la mode de leur donner des étrennes dure toujours : je voudrais l'être, pour qu'on me donnât les miennes. » Elle fut chassée de la cour en 1658 ; mais elle y revint, et on voit, dans les lettres de MADAME, qu'elle l'y trouve bien établie et en possession de mordre sur tout le monde impunément. (A. G.)

[2] Marie-Anne Olivier de Leuville, marquise d'Effiat, fut nommée gouvernante des enfants de MONSIEUR, sur la démission de la maréchale de Clérembault. Le marquis d'Effiat était premier écuyer de MONSIEUR. (P.)

deux mots-là se soient jamais trouvés ensemble. Vraiment, ma fille, vous m'avez bien réjouie de me la demander si nettement. Je ne vous dis plus si c'était mon dessein ou non; quand je ne le voudrais pas, il faudrait bien en passer par là, de la manière que vous le prenez. Il faut donc mieux faire la chose de bonne grâce.

691. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 8 décembre 1679.

C'est quelque chose de rude, ma très-belle, que d'être fort loin des personnes que l'on aime beaucoup. Il est impossible, quelque résolution que l'on fasse, de n'être pas un peu alarmée des désordres de la poste. Je n'eus point de vos lettres mercredi; pour dimanche, je ne m'en étonnai pas, car j'avais eu le courrier. J'envoyai chez MM. de Grignan; ils n'en avaient point non plus. J'y allai le lendemain, qui était hier; enfin il vint une lettre de l'archevêque qui nous persuada que vous n'étiez pas plus malade qu'à l'ordinaire. Je passai à la poste pour savoir des nouvelles d'Aix; car les commerces de ces messieurs vont mieux que les nôtres; mais je sus, par madame Rouillé, que son mari[1], du 29, ne lui parlait point de vous, mais bien de la disgrâce de M. de Pomponne, que M. de Grignan lui venait d'apprendre. J'attends donc vos lettres de dimanche; je crois que j'en aurai deux. Je n'ai jamais mis en doute que vous ne m'ayez écrit, à moins que d'être bien malade. Cette seule pensée, sans aucun fondement, fait un fort grand mal. C'est une suite de votre délicate santé; car quand vous vous portiez bien, je supportais sans horreur les extravagances de la poste. En effet, quelle folie d'apporter d'Aix le paquet de madame l'intendante, et de laisser le mien! Je vous écrivis mercredi une longue lettre; si

[1] Intendant de Provence.

on vous la perd, vous ne comprendrez rien à celle-ci. Par exemple, on verra la jeune princesse de Guémené en parade à l'hôtel de Guémené; vous ne sauriez ce que je veux dire. Mais supposant que vous savez le mariage de mademoiselle de Vauvineux, je vous dirai qu'afin qu'il ne manque rien à son triomphe, elle y recevra ses visites quatre jours de suite. J'irai demain avec madame de Coulanges; car je fais toujours ce qui s'appelle visites avec elle ou avec sa sœur. Nous fûmes hier, monsieur le Comte, chez vos amies de Neuville et d'Effiat; elles reçoivent les compliments de la réconciliation et de la gouvernante. Cette d'Effiat était enrhumée; on ne la voyait point, mais c'était tout de même : la jeune Leuville (*sa sœur*) faisait les honneurs. Je leur fis vos compliments par avance, et les vôtres aussi, ma très-chère. On est bien étonné que madame d'Effiat soit gouvernante de quelque chose : tout est fort bien; la maréchale de Clérembault aura son paquet à Poitiers, c'est-à-dire au même lieu où elle avait reçu l'ordre de venir au Palais-Royal : voilà le monde. Ne vous ai-je pas mandé les prospérités de madame de Grancey, et comme elle revient accablée de présents? Elle eût embrasé l'Espagne si, comme on le disait, elle y avait passé l'hiver. Elle a mandé que l'âme *prenante* de madame de Fiennes avait passé heureusement dans son corps, et qu'elle prenait à toutes mains.

On attend à la cour le courrier de Bavière avec impatience; on compte les moments. Cela me fait souvenir de l'autre (*courrier*), qui a comblé la mesure des mauvais offices qu'on rendait à notre pauvre ami : sans cette dernière aventure, il se fût remis encore dans les arçons, mais Dieu ne voulait pas que cela fût autrement. Je vous ai mandé comme j'avais envoyé tous les gros paquets à Pomponne avec celui de madame de Vins : on renvoya à Saint-Germain ce qu'il fallait y renvoyer.

J'ai quelque impatience de savoir comme se porte et

comporte la pauvre petite d'Adhémar. Je m'en vais lui écrire tout résolument : depuis que je me mets à différer, il n'y a plus de fin. Que vous dirai-je encore? il me semble qu'il n'y a point de nouvelles : on saura les officiers de madame la dauphine quand ce courrier sera revenu. Je crains pour votre santé ce tourbillon d'Aix ; il est horrible, je m'en souviens : toutes ces allées et venues, qui n'étaient rien pour vous autrefois, sont présentement des affaires très-pénibles. Le chevalier de Buous est ici ; il me dit tant *que vous vous portez parfaitement bien*; que vous êtes *plus belle que jamais*; que vous êtes *si gaie*. C'est trop, monsieur le chevalier ; un peu moins d'exagération, plus de vraisemblance, plus de détail, plus d'attention m'aurait fait plus de bien : il y a des yeux qui voient tout, et ceux qui ne voient rien m'impatientent. J'ai dit mille fois qu'on se porte toujours à merveille pour ceux qui ne s'en soucient guère. Saint-Laurent me parle encore de l'excès de votre santé. Hé, mon Dieu ! une petite lettre de Montgobert, qui regarde et qui connaît, me fait plus de plaisir que toutes ces grandes perfections. Madame de Coulanges ca sa l'autre jour une heure avec Fagon chez madame de Maintenon ; ils parlèrent de vous : Fagon dit que votre grand régime devait être dans les aliments ; que c'était un remède que la nourriture ; que c'était le seul qui le soutînt ; que cela adoucissait le sang, réparait les dissipations, rafraîchissait la poitrine, redonnait des forces ; et que quand on croit n'avoir pas digéré après huit ou neuf heures, on se trompe ; que c'étaient des vents qui prenaient la place, et que si l'on mettait un potage ou quelque chose de chaud sur ce que l'on croit son dîner, on ne le sentirait plus, et l'on s'en porterait mieux ; que c'était une de vos grandes erreurs. Madame de Coulanges écouta, et retint tout ce discours, et voulait vous le mander : je m'en suis chargée, afin de vous conjurer, ma très-chère, d'y faire quelque réflexion, et d'essayer s'il dit vrai, et de mettre la conduite

de votre santé, comme votre seule et importante affaire, devant tout ce que vous appelez des devoirs. Si la pauvre madame de La Fayette n'en usait ainsi, elle serait morte il y a longtemps ; en sorte que c'est par ces pensées que Dieu lui donne qu'elle soutient sa triste vie, car en vérité elle est accablée de mille maux différents.

Je reçois dans ce moment votre paquet du 29 par un chemin détourné : voilà tout le commencement de ma lettre entièrement ridicule et inutile. Le voilà donc ce cher paquet, le voilà; vous avez très-bien fait de le déguiser et de le dépayser un peu. Je ne suis point du tout surprise de votre surprise ni de votre douleur : ce que j'en ai senti, je le sens encore tous les jours. Vous m'en parlerez longtemps avant que je vous trouve trop pleine de cette nouvelle; elle ne sera pas si tôt oubliée de beaucoup de gens; car pour le torrent (*le monde*), il va comme votre Durance quand elle est endiablée; mais elle n'entraîne pas tout avec elle. Vos réflexions sont si tendres, si justes, si sages et si bonnes qu'elles mériteraient d'être admirées de quelqu'un qui valût mieux que moi.

Vous avez raison, la dernière faute (*de M. de Pomponne*) n'a point fait tout le mal, mais elle a fait résoudre ce qui ne l'était pas encore. Un certain homme (*Louvois*) avait donné de grands coups depuis un an, espérant tout réunir : mais on bat les buissons, et les autres (*Colbert*) prennent les oiseaux; de sorte que l'affliction n'a pas été médiocre, et a troublé entièrement la joie intérieure de la fête : m'entendez-vous bien? C'est donc un *mat* qui a été donné, lorsqu'on croyait avoir le plus beau jeu du monde, et rassembler toutes ses pièces ensemble. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte d'eau qui a fait répandre le verre : ce qui nous fait chasser notre portier quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, et on s'est bien servi de l'occasion. Personne ne croit que le nom (*d'Arnauld*) y ait

eu part; peut-être aussi qu'il y est entré pour son *vade* [1]. Un homme me disait l'autre jour : C'est un crime que *sa signature*; et je dis : « Oui, c'est un crime pour *eux* de si-« gner et de ne signer pas [2]. » Je n'ai rien entendu de cet écrit insolent dont vous me parlez. Je crois qu'on ne se défie point de la discrétion de ceux qui savent les secrets : rien n'est égal à leur sagesse, à leur vertu, à leur résignation, à leur courage. Je crois que dans la solitude où M. de Pomponne est encore pour quelques jours, il communiquera toutes ses perfections à toute sa famille. J'ai fait tenir votre paquet à la belle-sœur (*madame de Vins*), en envoyant les paquets, comme je vous l'ai mandé; je m'en vais encore y renvoyer ceux que je viens de recevoir. On me fit de là des réponses si tendres que je ne pus les soutenir sans une extrême tendresse.

Adieu, ma très-chère, embrassez la petite d'Adhémar; la pauvre enfant! ayez-en pitié; je ne puis encore lui écrire; je baise et j'embrasse tout ce qui vous entoure. Vous êtes trop bonne de faire attention à la douleur que me donne mon inutilité pour votre service; quelque tour que j'essaye d'y donner, j'en suis humiliée; mais vous ne laisserez pas de m'aimer, vous m'en assurez, et je le crois. Je penserais comme vous si j'étais à votre place; cette manière de juger est fort sûre. Je suis tout à vous, je ne puis vous rien dire de si vrai.

692. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 13 décembre 1679.

Parlons-en tant que vous voudrez, ma très-chère, vous aurez vu par toutes mes lettres que je traite ce chapitre

[1] C'est-à-dire *pour son jeu*, *pour son compte;* c'est dans ce sens que le mot *vade* (terme de banque), est employé : il est vieux. (G.)

[2] Les jansénistes ne voulaient pas signer le *formulaire*, et on les persécutait.

très-naturellement, et qu'il me serait difficile de m'en taire, puisque j'y pense très-souvent, et que si j'ai un degré de chaleur moins que vous pour la belle-sœur, j'en ai aussi bien plus que vous pour le beau-frère. Les anciennes dates, les commerces, les liaisons, me font trouver dans cette occasion plus d'attachement que je ne pensais en avoir. Il sont encore à la campagne. Je vous envoie deux de leurs billets qu'ils m'écrivirent en me renvoyant vos paquets. Voilà l'état où ils sont; se peut-il rien ajouter à la tendresse et à la droiture de leurs sentiments? Je n'oublierai rien pour leur confirmer la bonne opinion qu'ils ont de l'amitié et de l'estime que j'ai pour eux ; elle est augmentée par leurs malheurs. Je suis assez persuadée, ma fille, que la nôtre a contribué à leur disgrâce. Jetez les yeux sur tous nos amis, et vous trouverez vos réflexions fort justes. Il y aurait bien des choses à dire sur toute cette affaire; tout ce que vous pensez est fort droit. Je crois vous avoir fait entendre que depuis longtemps on faisait valoir les minuties. Cela avait formé une disposition qui était toujours fomentée dans la pensée d'en profiter, et la dernière faute impatienta et combla cette mesure. D'autres se servirent sur-le-champ de l'occasion, et tout fut résolu en un moment. Voici le fait : un courrier attendu avec impatience était arrivé le jeudi au soir ; M. de Pomponne donne tout à déchiffrer, et c'était une affaire de vingt-quatre heures. Il dit au courrier de ne point paraître ; mais comme le courrier était à celui qui l'envoyait, il donna les lettres à la famille : cette famille, c'est-à-dire le frère (*Colbert*), dit à Sa Majesté ce qu'on mandait de Bavière ; l'impatience prit de savoir ce qu'on déchiffrait : on attendit donc le jeudi au soir, le vendredi tout le jour, et le samedi jusqu'à cinq heures du soir. Vraiment quand M. de Pomponne arriva, tout était fait ; et le matin encore on eût pu se remettre dans les arçons. Il était chez lui à la campagne, persuadé qu'on ne saurait rien ; il y reçut des déchiffre-

ments le soir du vendredi, il partit le samedi matin à dix heures; mais il était trop tard. Et voilà la raison, le prétexte, et tout ce qu'il vous plaira; car il est certain que soit cela, soit autre chose, on aurait enfin renversé cette fortune qui ne tenait plus à rien. Mais le plaisant de cette affaire, c'est que celui qui avait ses desseins (*Louvois*) n'en a pas profité, et a été plus affligé qu'on ne peut croire. Notre ami demanda s'il ne pourrait point voir Sa Majesté, et se justifier à son maître de sa conduite : on lui dit qu'il n'était pas à propos présentement; que sa fidélité était assez connue, qu'elle n'était nullement attaquée, et que dans quelque temps il pourrait avoir cette satisfaction. Il écrivit sa surprise, son désespoir, d'avoir pu déplaire; représenta huit enfants sans nul bien : voilà où tout en est demeuré. On causerait longtemps là-dessus; mais de si loin, c'est assez, et peut-être trop.

Vous voulez donc que je vous croie, ma fille, sur votre santé? je le veux, et je suis persuadée de la tranquillité de votre poitrine, et Dieu vous conserve, et vous augmente ce bon état : il dépend beaucoup de vous et de vos soins. Quand vous mettrez votre conservation, votre repos, votre nourriture, votre sommeil devant toute autre chose, et que vous aurez de l'attention à votre santé, je crois en vérité, ma fille, qu'elle ira bien; mais quand vous renverserez cet ordre, et que vous préférerez toutes choses à vous, je crois que vous n'êtes pas en état de soutenir cette conduite. Ainsi je ne cesse de vous conjurer d'avoir pitié de vous et de nous; car en vérité c'est une peine insupportable que la crainte de voir augmenter vos maux. Que votre amitié pour moi vous fasse entrer dans mes sentiments, et prendre plaisir à m'ôter, par la continuation de votre meilleure santé, le plus grand mal, la plus triste inquiétude que je puisse jamais avoir! Il faut finir ce chapitre, qui vous déplaît, mais sur quoi je vous conjure cependant de faire quelque réflexion.

Vous en avez donc fait sur le pays de ces deux conseillers bourguignons, *c'est le pays de ma mère :* il me semble que celui qui connaît M. de Berbisy l'emporte un peu. Mais M. Condom, qui vous aime et que j'honore, me revient aussitôt dans l'esprit, et je ne sais bonnement que vous dire : *Fais ce que tu voudras.* C'est ce que j'ai dit à mon fils sur tous les congés qu'il m'a demandés pour faire des visites en Basse-Bretagne : j'ai toléré ce que je ne pouvais empêcher. Il y a un mois qu'il est chez Tonquedec. Je ne sais où lui écrire; il ne veut point de mes lettres; en feriez-vous autant? Il fait enrager M. d'Harouïs, qui l'attend à Nantes pour s'en revenir avec lui à Paris. Je les admire tous deux, l'un d'être si bon et si obligeant, et l'autre d'en abuser inhumainement. Je ne sais si l'objet aimé ou point aimé est avec lui; tout cela se démêlera, je crois, avant la fin de l'année. Voilà une de ses lettres. Il est à Nantes; et après avoir bien fait attendre M. d'Harouïs, il le laisse partir sans pouvoir le suivre, à cause des affaires qu'il faut qu'il fasse au Buron [1] : je me doutais bien de cette belle conduite. Il me parle fort de son cher pigeon, et vous aime beaucoup mieux, dit-il, que toutes ses maîtresses : je ne sais si vous devez être contente. Soyez-le du moins de madame de La Fayette, qui m'a tantôt parlé de vous et du goût qu'elle trouverait à vous pouvoir être bonne à quelque chose, d'une manière à l'embrasser. Nous saurons bientôt ceux qui sont nommés pour madame la dauphine ; c'est à l'arrivée de ce dernier courrier qu'on les déclarera. Il y en a qui disent que madame de Maintenon sera placée d'une manière à surprendre ; ce ne sera pas à cause de *Quanto*, car c'est la plus belle haine de nos jours ; elle n'a vraiment besoin de personne que de son esprit.

Vous me faites pitié en vérité de nous demander des oranges; c'est une étrange dégradation que de les voir ge-

[1] Il abattait des bois dont madame de Sévigné déplorait la perte.

lées en Provence. Le soleil au moins ne l'est pas : vous me parlez d'une douceur du mois de mai qui me console. J'ai vu mademoiselle de Méri ; elle a fait l'effort de venir voir ce joli appartement : il ne lui plaît pas ; c'est un malheur. Elle est toujours très-languissante; les agitations de son petit ménage sont sans fin : je n'eusse jamais cru qu'une telle bagatelle eût pu l'occuper si uniquement. M. et madame de Mêmes sortent d'ici ; ils ont recommencé sur nouveaux frais à parler de vous et de Grignan avec entêtement ; votre bonne maison et vos beaux titres, Pauline et ses charmes, votre musique, votre terrasse, votre politesse, qui me fait croire une paysanne en comparaison de vous, tout cela finit par une prière instante et réitérée de vous assurer tous deux de leurs très-humbles services, respects, amitiés, reconnaissance; enfin, je n'ai jamais vu des gens si vifs sur votre sujet. Je me suis chargée de tout, et je m'en acquitte. Je vous remercie de votre ligne pour M. et madame de Nesmond. On vient de nous dire que c'est M. de Richelieu qui sera chevalier d'honneur, madame sa femme dame d'honneur de madame la dauphine, madame de Créqui celle de la reine. Je crois assez tout cela : on les déclarera plus positivement dans quelques jours.

Je voudrais bien pouvoir vous décrire un écran que M. le cardinal d'Estrées a donné à madame de Savoie [1] en forme de *sapate* [2], et dont madame de La Fayette a pris tout le soin et donné le dessin. Vous savez que madame de Savoie ne souhaite au monde que l'accomplissement du mariage de son fils avec l'infante de Portugal ; c'est l'évan-

[1] Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, mère de Victor-Amédée-François, duc de Savoie, depuis roi de Sicile en 1713. (P.)

[2] C'est le nom d'une espèce de fête inventée par les Espagnols, qui la célèbrent tous les ans, le 5 de décembre. Elle a passé depuis en Savoie, où Catherine d'Espagne, femme de Charles-Emmanuel, surnommé *le Grand*, duc de Savoie, morte en 1597, introduisit l'usage du *Sapate*, que l'on y a conservé. Cet usage consiste à faire des présents sans donner à connaître de quelle part ils viennent. (P.)

gile du jour [1]. Cet écran est d'une grandeur médiocre. D'un côté du tableau, c'est Madame royale peinte en miniature, fort ressemblante, environ grande comme la main, accompagnée des Vertus, avec ce qui les caractérise : cela fait un groupe fort beau et très-bien entendu. Vis-à-vis de la princesse est le jeune prince, beau comme un ange, d'après nature aussi, entouré des Jeux et des Amours; cette petite troupe est fort agréable. La princesse montre à son fils, avec la main droite, la mer et la ville de Lisbonne. La Gloire et la Renommée sont en l'air, et l'attendent avec des couronnes. Sous les pieds du prince, on lit ces mots de Virgile :

Matre dea, monstrante viam.

Rien n'est mieux imaginé. L'autre côté de l'écran est d'une tres-belle et très-riche broderie d'or et d'argent. Le pied est de vermeil doré, très-riche et très-bien travaillé. Les clous qui attachent le galon sont de diamants; la cheville qui retient l'écran est de diamant aussi. Le haut du bâton est la couronne de Savoie, toute de diamants. Enfin, ce présent est tellement riche, agréable et dans le sujet, que tous les *sapates* en seront effacés. On fera trouver ce joli écran devant le feu, afin que Madame royale, sortant de son cabinet, ait tout le plaisir de la surprise. Ah, ma fille! voilà des présents comme j'aimerais à pouvoir en faire : je ne sais si je vous ai bien représenté celui-là.

Adieu, je vous embrasse; il me semble que j'ai encore mille choses à vous dire; ce sera pour après-demain. Le temple de Janus était ouvert aujourd'hui pour Provence et Bretagne; il y avait cinq semaines que je n'avais écrit à mon fils; il avait fait attendre M. d'Harouïs pour lui dire

[1] La politique fit échouer cette espérance. On peut consulter à ce sujet les *Mémoires sur la Maison de Savoie*, t. III, p. 27. Le duc de Savoie, après avoir renoncé à l'alliance du Portugal, épousa Anne-Marie d'Orléans, seconde fille de MONSIEUR et de MADAME. (G.)

qu'il ne reviendrait point avec lui. Monsieur le Comte, mesdemoiselles, mon petit marquis, et vous, ma chère enfant, je ne vous ai rien dit.

693. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

A Paris, ce lundi 18 décembre 1679.

Voilà, Monsieur, une lettre de ma fille. Elle ne peut apaiser son cœur; elle pense à vous et m'en parle sans cesse; elle a une si juste idée de ce que vous valez, qu'elle me paraît plus empressée de l'honneur de votre amitié qu'elle ne l'a jamais été : elle croit que l'attention que vous pouvez avoir présentement pour vos amis la doit rendre plus précieuse, enfin elle démêle parfaitement M. de Pomponne d'avec le ministre.

694. — DE MADAME DE GRIGNAN A M. DE POMPONNE.

A Aix, ce 9 décembre 1679.

Je n'ai pas dessein, Monsieur, de vous faire un compliment; je ne l'aurais pas tant retardé, étant plus sensible à ce qui vous arrive que ceux qui se sont pressés; mais, Monsieur, trouvez bon que je vous demande la continuation de l'honneur de votre amitié, que vous m'avez jusqu'à présent si utilement accordée, sous le nom de protection. Comme il n'était pas nécessaire d'avoir un grand mérite pour obliger une âme comme la vôtre à faire les grâces dont la fortune vous rendait dispensateur, et qu'il faut une égalité de mérite que je n'ai pas pour être digne du commerce de votre amitié, je m'adresse encore à votre bonté pour l'obtenir; je vous supplie de croire, Monsieur, que de tous les biens que j'en ai reçus, celui que je demande me paraît le plus honorable et le plus précieux. Avec les sentiments que je me trouve pour vous, Monsieur, il m'est difficile de vous plaindre; il me semble que vous auriez

beaucoup perdu si vous aviez cessé d'être M. de Pomponne quand vous avez eu d'autres dignités; mais de quelle perte ne doit-on pas se consoler quand on est assuré d'être toujours l'homme du monde dont les vertus et le singulier mérite se font le plus aimer et respecter. M. le coadjuteur d'Arles est ici malade depuis douze jours de la fièvre continue; c'est ce qui l'a empêché de se donner l'honneur de vous écrire. La Comtesse DE GRIGNAN.

695. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 25 décembre 1679.

L'éloignement joint à tout ce qui accompagne le nôtre est une chose affreuse. Je vous épargne souvent de lire mes peines sur votre sujet; mais il m'est quelquefois impossible de vous les dissimuler; il faut que je les bourdonne comme *la mouche* : je souhaite que ce ne soit pas aussi inutilement, et que l'amitié que vous avez pour moi fasse un effet qui vous réveille sur le soin que vous devez avoir de vous avant toutes choses; sans cela je ne vous conserverai point bien la personne du monde qui vous aime le plus. Il faut que vous commenciez par me ménager celle qui m'est la plus chère. Que n'avez-vous un peu de ma grande santé! je ne vous en dis rien, parce qu'elle va toute seule.

J'ai parlé de vos affaires aux Grignans; il est vrai que c'est là où je fais comme *la mouche*; ils sont fort opposés à l'affaire de Toulon. M. de La Garde et le chevalier ne trouvent pas que ce soit une chose à imaginer, à moins que de vouloir vous brouiller avec M. de Vendôme. Le chevalier est allé à Saint-Germain; c'est lui qui prendra soin de l'affaire de notre courrier. Le bel abbé s'en était chargé; en vérité il a d'autres affaires : on va donner les évêchés. Il faut un peu mieux suivre cette bagatelle pour en venir à bout; cela se tournait en placets à M. Colbert, et devenait à rien. Il est vrai que j'ai un peu bourdonné, et me suis si

bien plantée sur le nez du chevalier [1], que je suis persuadée qu'il me la rapportera de Saint-Germain ; je ferai le reste : la chicane de son rhumatisme l'avait empêché d'en prendre plus tôt le soin. J'admire comme en toutes choses, grandes et petites, vous êtes malheureux. M. de Saint-Géran l'est encore plus que vous : c'est un homme perdu ; il est tombé des nues, il ne parle plus, et tout le monde est ravi de cette mortification. Il a eu de grands coups auprès de Sa Majesté : le premier a été par le comte de Gramont; prenez son ton [2]. « Sire, dit-il il y a quelque temps, je vous de-« mande la charge du premier écuyer de madame la dau-« phine. Peut-être que Votre Majesté ne me jugera pas « digne de cet emploi; mais quand je vois le gros Saint-« Géran qui y prétend, je crois, sire, que je puis bien vous « nommer le pauvre comte de Gramont. » Sur cela on pense et on fait des réflexions. Il y a eu des choses plus fortes encore. Ce comte trouva l'autre jour Saint-Géran à deux genoux dans la chapelle, qui ne faisait pas semblant de regarder toute la cour, qui y était. « Mon ami, lui dit-il en lui « frappant sur l'épaule, il faut vous consoler avec Jésus-« Christ. » Le roi même en pensa éclater. Il disait hier à M. le dauphin devant le roi : « Monseigneur, je vous sup-« plie de dire à madame la dauphine qu'il n'a pas tenu à « moi que je n'aie été de sa maison : j'en prends le roi à té-« moin. » On dit que l'on partira à la fin de janvier pour aller épouser cette princesse. N'êtes-vous pas bien contente de tous les choix qu'on a faits ? M. de Richelieu et le maréchal de Bellefonds rempliront bien ces deux charges, et ne feront pas même de places nouvelles aux cordons bleus, quand il y en aura, car ils l'auraient été sans cela. On a donné à madame de Soubise les mêmes appointements et les mêmes entrées qu'à la dame d'honneur, sans en avoir le titre : cela s'appelle de l'argent. C'est, avec les deux mille

[1] Suite d'allusions à la fable du *Coche et de la Mouche*.
[2] Il était de Gascogne, et en avait conservé l'accent.

écus de la dame de la reine, qu'on lui conserve toujours, vingt-un mille livres de rente qu'elle aura tous les ans. Quand on a voulu faire des compliments à M. de Soubise : *Hélas ! cela vient par ma femme, je n'en dois point recevoir les compliments*. Et madame de Rochefort : *Voilà ce que c'est que de s'être bien attachée à la reine*. Le monde est toujours bon à son ordinaire. La duchesse de Sully revient de Picardie ; elle s'en va passer l'hiver à Sully jusqu'au retour de madame de Verneuil. Madame de Lesdiguières est très-digne de votre souvenir : elle me demande toujours de vos nouvelles avec amitié, et m'a priée même de vous dire bien des choses de sa part. J'ai été à la messe de minuit aux *Bleues* [1], où il faisait chaud ; le sermon de l'après-dîner a été froid : c'était un jésuite aussi pervers que je suis perverse le jour que je dîne dans la petite société. Adieu, ma très-belle et très-bonne ; je vous en dirai davantage au premier jour.

696. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 27 décembre 1679.

Toute la maison de Pomponne est venue passer les fêtes ici. Madame de Vins y était la première ; je l'avais vue deux fois. Je trouvai M. de Pomponne le M. de Pomponne de Fresne, n'étant plus que le plus honnête homme du monde tout simplement : comme le ministère ne l'avait point changé, la disgrâce ne le change point aussi. Il est de très-bonne compagnie ; il me parla fort tendrement de vous, et me parut fort touché de votre dernière lettre : ce chapitre ne s'épuisa pas si tôt. J'avais de mon côté à lui dire de quelle manière vous m'écriviez sur son sujet. Madame de Vins s'attendrit en parlant de la bonté de votre cœur, et tous nos yeux rougirent. Ils s'en retournent demain à

[1] Au couvent des *Filles de l'Annonciade*, dans la rue Culture-Sainte-Catherine.

Pomponne, n'ayant point encore pris de consistance. Ils n'ont pas donné leur démission : on ne leur a point donné d'argent. Il a demandé s'il lui serait permis de voir le roi; il n'a point eu de réponse. Je trouve qu'il ne peut être mieux qu'à Pomponne, à inspirer la véritable vertu à ses enfants, et à causer avec les solitaires qui y sont. Nous avons fait toute la journée des visites, madame de Vins et moi. Elle n'a plus madame de Villars ni vous : elle me compte pour quelque chose, et je me trouve heureuse de pouvoir lui faire ces petits plaisirs. Nous avons été chez mesdames de Richelieu, de Chaulnes, de Créqui, de Rochefort, et puis chez M. de Pomponne, qui me paraît toujours plus aimable. C'est la tête la mieux faite que j'aie vue. Madame de Vins s'en va faire un tour à Saint-Germain : quelle douleur de revoir ce pays qui était le sien, et où elle est étrangère! Je crains ce voyage pour elle. Elle reviendra ensuite trouver les malheureux dont elle fait la joie et la consolation; elle est plus pénétrée qu'ils ne le sont. Elle est fort tendre pour vous; elle n'est rien moins qu'un *fagot d'épines*.

La cour est toute réjouie du mariage de M. le prince de Conti et de mademoiselle de Blois [1]. Ils s'aiment comme dans les romans. Le roi s'est fait un grand jeu de leur inclination. Il parla tendrement à sa fille, et l'assura qu'il l'aimait si fort, qu'il n'avait point voulu l'éloigner de lui. La petite fut si attendrie et si aise, qu'elle pleura. Le roi lui dit qu'il voyait bien que c'est qu'elle avait de l'aversion pour le mari qu'il lui avait choisi; elle redoubla ses pleurs : son petit cœur ne pouvait contenir tant de joie. Le roi conta cette petite scène, et tout le monde y prit plaisir. Pour M. le prince de Conti, il était transporté, il ne savait ni ce qu'il disait ni ce qu'il faisait; il passait par-dessus tous les gens qu'il trouvait en son chemin, pour aller voir

[1] Fille de madame de La Vallière.

mademoiselle de Blois. Madame Colbert [1] ne voulait pas qu'il la vît que le soir ; il força les portes, et se jeta à ses pieds, et lui baisa la main. Elle, sans autre façon, l'embrassa, et la revoilà à pleurer. Cette bonne petite princesse est si tendre et si jolie, que l'on voudrait la manger. Le comte de Gramont fit ses compliments, comme les autres, au prince de Conti : « Monsieur, je me réjouis de votre « mariage ; croyez-moi, ménagez le beau-père, ne le chi- « canez point, ne prenez point garde à peu de chose avec « lui ; vivez bien dans cette famille, et je réponds que « vous vous trouverez fort bien de cette alliance. » Le roi se réjouit de tout cela, et marie sa fille en faisant des compliments comme un autre, à M. le prince, à M. le duc et à madame la duchesse, à laquelle il demande son amitié pour mademoiselle de Blois, disant qu'elle serait trop heureuse d'être souvent auprès d'elle, et de suivre un si bon exemple. Il s'amuse à donner des transes au prince de Conti. Il lui fait dire que les articles ne sont pas sans difficulté ; qu'il faut remettre l'affaire à l'hiver qui vient : là-dessus le prince amoureux tombe comme évanoui ; la princesse l'assure qu'elle n'en aura jamais d'autre. Cette fin s'écarte un peu dans le don Quichotte ; mais dans la vérité il n'y eut jamais un si joli roman. Vous pouvez penser comme ce mariage et la manière dont le roi le fait donnent de plaisir en certain lieu [2]. Voilà, ma fille, bien des détails pour divertir mademoiselle de Grignan.

Le portrait de madame la dauphine est arrivé ; elle y paraît très-médiocrement belle : on loue son esprit, ses dents, sa taille ; c'est où de Troy [3] n'a pas trouvé à s'exercer. J'ai fait vos remerciements à M. de La Rochefoucauld ; il a une attention fort obligeante pour M. de Grignan et

[1] Madame Colbert élevait mademoiselle de Blois.

[2] Ironie. Madame de Montespan voyait sans doute avec chagrin la tendresse du roi pour une fille de madame de La Vallière. (A. G.)

[3] Peintre célèbre pour les portraits, oublié aujourd'hui.

pour vous. Madame de La Fayette vous dit ses tendresses ; MM. les cardinaux de Bouillon et d'Estrées, et les veuves : je ne trouve autre chose que des gens qui me prient de vous parler d'eux.

Madame d'Effiat [1] n'a encore rien gâté, et n'est point gâtée. La maréchale de Clérembault est ici ; elle soutient stoïquement sa disgrâce, et ne se fera point ouvrir les veines [2] ; mais elle perdit mille louis contre le petit d'Harouïs tête à tête, la veille de son arrivée. Il ne faut que cela pour trouver la raison de ce qui lui arrive au Palais-Royal.

697. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 29 décembre 1679.

Figurez-vous, ma chère bonne, que je suis à genoux devant vous, et qu'avec beaucoup de larmes je vous demande, par toute l'amitié que vous avez pour moi, et par toute celle que j'ai pour vous, de ne plus m'écrire que comme vous avez fait la dernière fois. C'est tellement du fond de mon cœur que je vous demande cette grâce, qu'il est impossible que cette vérité ne se fasse sentir au vôtre. Hélas ! ma chère enfant, tout épuisée, tout accablée, n'en pouvant plus, une douleur et une sécheresse de poitrine épouvantables, et moi, qui vous aime chèrement, je puis contribuer à votre perte ; je puis me reprocher d'être cause de cet état douloureux et périlleux ; moi, qui donnerais ma vie pour sauver la vôtre, je serai cause de votre perte, et j'aurai si peu de tendresse pour vous que je mettrai en comparaison le plaisir de lire vos lettres, et les réponses très-agréables que vous me faites sur des bagatelles, avec la douleur de vous tuer, de vous faire mourir : ma très-chère, cette pensée me fait frissonner. S'accommode qui voudra de cet assassinat ; pour moi, je ne puis l'envisager,

[1] Elle venait d'être nommée gouvernante des enfants de MONSIEUR.
[2] Allusion à la mort de Sénèque le philosophe.

et je vous jure et vous proteste que si vous m'écrivez plus d'une feuille, et que pour les nouvelles vous ne vous serviez de Montgobert ou de *Gautier*, je vous jure que je ne vous écrirai plus du tout; et ce commerce rompu de mon côté me donnera autant de chagrin que j'aurai de soulagement si vous en usez comme je vous le dis. Quoi ! je pourrai me reprocher le mal que vous sentez! Hélas! ma chère enfant, il me fait assez de mal, sans que j'y ajoute de vous tuer de ma propre main. Voilà qui est fait; si vous m'aimez, ôtez-moi du nombre de ce que vous croyez vos devoirs : je me croirai la plus aimée, la mieux traitée, la plus tendrement ménagée, quand vous prendrez sur moi et que vous ôterez du nombre de vos fatigues le volume que vous m'écrivez. Il y a longtemps que j'en suis blessée, et que je me doute de ce qui vous est arrivé; mais enfin cela est trop visible, et j'aimerai toute ma vie Montgobert de vous avoir forcée à lui quitter la plume. Voilà ce que j'appelle de l'amitié; je m'en vais l'en remercier. Voilà ce qui s'appelle avoir des yeux, et vous regarder; je me moque de tout le reste : ils ont des yeux et ne voient point. Nous avons les mêmes yeux, elle et moi; aussi je n'écoute qu'elle : elle n'a osé me dire un mot cette fois : sa sincérité et la crainte de m'affliger lui ont imposé silence. Mademoiselle de Méri se gouverne bien mieux : elle n'écrit point. Corbinelli se tue quand il veut : il n'a qu'à écrire; qu'il soit huit jours sans regarder son écritoire, il ressuscite. Laissez, laissez un peu la vôtre, toute jolie qu'elle est; ne vous disais-je pas bien que c'était un poignard[1] que je vous donnais. Vous avez si bien ménagé ce que vous avez écrit dans votre lettre, qu'elle m'a paru toute de vous; j'étais fâchée de sa grosseur, et quoique j'aie compris l'état où vous étiez avec beaucoup de peine, j'ai mieux aimé que cela soit arrivé pour vous corriger, et y mettre un bon ordre, une bonne fois pour toutes, que d'être encore trom-

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 1er décembre.

pée, et vous achever d'accabler. Je vis l'autre jour Duchesne chez M. de Coulanges, qui a gardé plus de quinze jours sa chambre, par des dégoûts et des plénitudes. Il me parla de votre santé, et me dit encore pis que pendre de cette chienne d'écriture. Il est ami de Fagon ; il me conta qu'il ne vivait que par l'éloignemeut des écritoires, et me dit encore que vous ne vous laissassiez point mourir d'inanition. Quand la digestion est trop longue, il faut manger : cela consomme un reste qui ne fait que se pourrir et fumer, si vous ne le réchauffez par des aliments. Saint-Aubin en a fait cent fois l'expérience; il me pria fort aussi de vous recommander l'eau de Sainte-Reine. C'est une cause de tous vos maux, à quoi vous ne pensez peut-être pas. Ma fille, Dieu veut que je vous dise tout cela ; je le prie de donner à mes paroles toute la force nécessaire pour vous frapper et vous obliger d'en faire votre profit. Je pris hier une médecine par l'ordre du bon Duchesne; elle m'a fait comme celles du Bourbonnais. Je prendrai demain la petite eau de cerises, et le tout pour vous plaire : faites aussi quelque chose pour moi. Vous avez été à Lambesc, à Salon. Ces voyages, avec votre poitrine, ont dû vous mettre en mauvais état, et vous ne vous en souciez point, et personne n'y pense. Vous seriez bien fâchée d'avoir rien dérangé; il faut que la compagnie *de Bohèmes* soit complète, comme si vous aviez leur santé. Votre lit, votre chambre, un grand repos, un grand régime, voilà ce qu'il vous fallait : au lieu de cela, du mouvement, des compliments, du déréglement, et de la fatigue. Ma fille, il ne faut rien espérer de vous tant que vous mettrez toutes sortes de choses devant votre santé. J'ai tellement rangé d'une autre façon cette unique affaire, qu'il me semble que tout est loin de moi en comparaison de cette intime attention que j'ai pour vous; mais je veux finir pour aujourd'hui ce chapitre. Je vous mandai avant-hier, par un petit guenillon de billet à la suite d'une grosse lettre, que madame de Soubise était exilée.

Cela devient faux. Il nous paraît qu'elle a parlé, qu'elle a un peu murmuré de n'avoir pas été dame d'honneur[1], comme la reine le voulait, peut-être méprisé la pension auprès de cette belle place; et sur cela la reine lui aura conseillé de venir passer son chagrin à Paris. Elle y est, et même on dit qu'elle a la rougeole. On ne la voit point, mais on est persuadé qu'elle retournera, comme si de rien n'était. On faisait une grande affaire de rien; l'esprit charitable de souhaiter *plaies et bosses* à tout le monde est extrêmement répandu. Il y a de certaines choses au contraire sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonheur, comme du temps des fées. Le mariage de mademoiselle de Blois plaît aux yeux. Le roi lui dit de mander à sa mère (*madame de La Vallière*) ce qu'il faisait pour elle. Tout le monde a été faire compliment à cette sainte carmélite; je crois que madame de Coulanges m'y mènera demain. M. le Prince et M. le Duc ont couru chez elle. On dit qu'elle a parfaitement bien accommodé son style à son voile noir, et assaisonné sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ. Le roi marie sa fille comme si elle était celle de la reine, qu'il marierait au roi d'Espagne ; il lui donne cinq cent mille écus d'or, comme on fait toujours avec ces couronnes; hormis que ceux-ci seront payés, et que les autres fort souvent ne font qu'honorer le contrat. Cette jolie noce se fera vers le 15 de janvier. Gautier ne peut plus se plaindre; il aura touché en noces cette année plus d'un million. On donne d'abord cent mille francs à la maréchale de Rochefort pour commencer les habits de la dauphine. L'électeur avait mandé les marchands de Paris pour habiller sa sœur; le roi l'a prié de ne se mettre en peine de rien, puisque

[1] On voit dans les *Mémoires de Montpensier* que madame de Soubise prétendait que le roi lui avait promis la place de dame d'honneur, et qu'elle *s'emporta* même à ce sujet ; ce qui donna de l'humeur au roi malgré son goût secret pour elle. Dans son dépit, il découvrit à la reine, dont madame de Soubise avait surpris l'amitié, combien elle en était dupe. Cette tracasserie causa son absence, dont la cour alors ne connaissait qu'à demi les causes. (A. G.)

avec la maison qu'on envoyait à la princesse, elle trouverait tout ce qu'elle pourrait souhaiter. Ce mariage se fera avec beaucoup de dignité; on ne partira qu'en février.

J'attendrai Gordes avec impatience, et laisserai bien assurément *écumer mon pot* [1] à qui voudra, pour lui demander : *Comment se porte ma fille, et que fait-elle?* S'il me répond comme le chevalier de Buous, je le laisserai là, en soupirant; car ce n'est pas sans douleur que je n'ose m'accommoder des merveilles qu'on dit de votre santé. M. l'intendant est bien heureux d'être si galant, sans craindre de rendre sa femme jalouse ; je voudrais qu'il mît les échecs à la place du hère [2] : autant de fois qu'il serait *mat* seraient autant de marques de sa passion. La mienne continue pour ce jeu; je me fais un honneur de faire mentir M. de La Trousse, et je crains quelquefois de n'y pas réussir. Je suis fort bien reçue quand je fais vos compliments; votre souvenir honore. J'ai fait votre devoir à l'abbé Arnauld et à La Troche : Madame de Coulanges veut vous écrire, et vous remercier elle-même, mais ce sera l'année qui vient; elle est dans l'agitation des étrennes, qui est violente cette année. Il me semble que vous croyez que je mens, quand je vous parle de la connaissance de Fagon et de Duchesne. Ç'a été, ma belle, pendant la blessure de M. de Louvois qu'ils furent quarante jours ensemble, et se sont liés d'une estime très-particulière. Oui, n'en riez point; c'est à votre montre qu'il faut regarder si vous avez faim : et quand elle vous dira qu'il y a huit ou neuf heures que vous n'avez mangé, avalez un bon potage, et vous consumerez ce que vous appelez une indigestion. Je voudrais que la montre fût méchante, et que le cuisinier fût bon; je voudrais vous avoir envoyé le mien : il est cent fois meilleur. Je suis

[1] C'est-à-dire, je laisserai à qui voudra le soin de faire à ma compagnie les honneurs de chez moi. (P.)

[2] Le *hère* est une espèce de jeu de cartes peu connu aujourd'hui, ce qui jette de l'obscurité sur ce passage.

un peu fâchée contre *La Forêt* d'avoir tant répondu d'un vilain marmiton, dont nous avons tous été aveuglés.

Nous pouvons donc espérer de voir M. le coadjuteur, et de compter une princesse dans la multitude de ses poulettes. Sa ruelle était celle de la vieille princesse; il y avait trois fauteuils tout de suite et des siéges pliants ensuite, et l'on se trouvait à l'aventure sur ces chaises, et quand il venait plus de duchesses qu'il n'y en avait, elles avaient pour se consoler madame de Bracciano [1] et madame d'Orval sur des pliants : cette confusion était assez bien et assez naturelle; personne n'a été fâché. Hélas! que sait-on si cette petite princesse est contente! La fantaisie présente de son mari est de sonner du cor à la ruelle de son lit : ce n'est pas l'ordre de Dieu qu'autre chose que lui puisse contenter pleinement notre cœur. Ah! que j'ai une belle histoire à vous conter de l'archevêque! mais ce ne sera pas pour aujourd'hui. M. de Pomponne est retourné sur le bord de sa Marne. Il y avait l'autre jour plus de gens considérables le soir chez lui qu'avant sa disgrâce : c'est le prix de n'avoir point changé pour ses amis. Vous verrez aussi qu'ils ne changeront point pour lui. Madame de Vins m'en paraît toujours touchée jusqu'aux larmes, dont j'ai vu rougir plusieurs fois ses beaux yeux. Elle ne veut faire le visites qu'avec moi, puisque vous et madame de Villars lui manquez. Elle peut disposer de ma personne tant qu'elle s'en accommodera; j'ai trop de raisons pour me trouver heureuse de ce goût. Elle n'a point été à Saint-Germain; elle a des affaires qui la retiennent ici. Malgré qu'elle en ait, son cœur la mène et lui fait soubaiter le séjour de Pomponne : cet attachement est digne d'être honoré, et adoucit les malheurs communs. Adieu, ma chère

[1] Anne-Marie de La Trémouille épousa en seconde noce Favio des Ursins, duc de Bracciano. Elle joua depuis un grand rôle en Espagne, sous Philippe V.

belle; faites-moi écrire après avoir commencé, car il m faut quatre lignes de votre main; mademoiselle de Grignan, *Montgo*[1], *Gautier*, ayez tous pitié de ma fille et d moi. Enfin, mon enfant, soulagez-vous, ayez soin de vous, fermez votre écritoire; c'est le vrai temple de Janus; e songez que vous ne sauriez faire un plus solide et plus sensible plaisir à ceux qui vous aiment, que de vous conserver pour eux, puisque ce serait vous tuer que de leur écrire. J'embrasse toute votre compagnie.

698. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 3 janvier 1680.

Dieu vous donne une bonne et heureuse année, ma très-chère, et à moi la parfaite joie de vous revoir en meilleure santé que vous n'êtes présentement. Je vous assure que je suis fort en peine de vous; il gèle peut-être à Aix comme ici, et votre poitrine en est malade. Je vous conjure tendrement de ne point tant écrire, et de ne point me répondre sur toutes les bagatelles que je vous écris. Écoutez-moi : figurez-vous que c'est une gazette; aussi bien je ne me souviens plus de ce que je vous ai mandé : ces réponses justes sont trop longues à venir po r être nécessaires à notre commerce. Dites-moi quelque chose en trois lignes de votre santé, de votre état, un mot d'affaires s'il le faut, et pas davantage, à moins que vous ne trouviez quelque charitable personne qui veuille écrire pour vous. Le chevalier est au coin de son feu, incommodé d'une hanche : c'est une étrange chicane que celle que lui fait ce rhumatisme. Madame de Soubise est toujours enfermée chez elle, disant qu'elle a la rougeole; on croit que cette maladie durera quelque temps[2]. Elle a prétendu avoir les

[1] Abréviation de Montgobert.
[2] La rougeole était un prétexte pour voiler la disgrâce dont elle était frappée.

entrées de dame d'honneur : les majestés ne l'entendaient pas ainsi. Elle dit que la pension n'était pas une chose qui pût l'apaiser; il faut qu'elle ait dit plusieurs autres choses encore. Enfin, elle est à Paris; rien n'est vrai que cela, le reste est trouble, et chacun dit ce qu'il veut. Madame la dauphine a écrit des lettres si raisonnables, si justes, si droites, qu'on est entièrement persuadé de son très-bon esprit. Son portrait ne paraît pas d'une belle personne. Vous avez vu comme la prophétie d'une seconde dame d'atour (*madame de Maintenon*) a été heureusement accomplie.

Gordes n'est pas encore arrivé; j'ai bien envie de voir un homme qui vous a vue. Vous m'envoyez donc des étrennes, j'ai bien peur qu'elles ne soient trop jolies : les miennes sont d'une légèreté que la bise doit emporter. Je n'ai rien ouï dire de celles de Saint-Germain. Madame royale fut transportée de son écran; mais le jeune prince et les courtisans n'y mordirent point. Cette transplantation les blesse autant qu'elle charme la mère. Cependant tout est réglé et signé en Portugal. Je ne sais comme la Providence démêlera ces divers intérêts. Ceux de M. de Pomponne ne sont pas encore réglés; il a sa démission, et n'a point d'argent. Il est retourné à Pomponne. Madame de Vins est ici; elle pensait aller à Saint-Germain, elle a voulu auparavant demander l'avis de madame de Richelieu, qui est à Paris. C'était une affaire que de la voir. L'abbé Têtu nous fit entrer : madame de Coulanges ne l'avait pu. Madame de Vins attendait donc la réponse de madame de Richelieu pour faire ce voyage. Je fis vos compliments avec les miens à cette duchesse; je lui dis que son mérite nous faisait faire une sorte de compliment fort extraordinaire, qui était de nous réjouir avec elle de ce qu'elle n'était plus dame d'honneur de la reine [1] : qu'il n'y

[1] Madame de Richelieu était dame d'honneur de la reine lorsqu'elle fut placée dans la même qualité auprès de madame la dauphine. (P.)

avait qu'elle qui pût nous faire connaître qu'il y eût quelque chose au delà. Cela fut paraphrasé, et son amour-propre n'en fut point blessé. Je ferai vos compliments à madame d'Effiat, à madame de Rochefort et, si je puis, à madame de Vibraye[1], qui, par l'état de ses affaires, a accepté la place de dame d'honneur de madame la princesse de Conti. On dit que le roi la fera entrer dans le carrosse de la reine, aussi bien que madame de Montchevreuil : c'est le remède à tous maux. Madame de Langeron y rentrera donc aussi. Elle en était déchue; car elle avait eu cet honneur quand elle était gouvernante. Voilà cette pauvre Vibraye submergée dans les plaisirs; il faudra bien qu'elle se mortifie comme notre ami *Tartufe*. On avait proposé cette place à madame de Frontenac; cela conviendrait assez à la femme du gouverneur de Québec : mais elle a répondu que son repos et *Divine*[2] valaient mieux qu'une vie si agitée et si brillante. Tout est bien, car madame de Vibraye aussi peut être flattée qu'à son âge on l'ait prise pour être là. M. et madame de Chaulnes vous font mille compliments : prenez leurs tons; madame de Coulanges cent mille. Elle n'a pas voulu que son père achetât cette maison[3]; j'en suis ravie. J'ai toujours les échecs dans la tête; je crois que je n'y jouerai jamais bien. *Hébert* donne six fois de suite échec et mat à Corbinelli, qui enrage : voilà ce qu'il a gagné à l'hôtel de Condé. Ma fille, je vous dis adieu; j'attends de vos nouvelles avec impatience, car pour voir de grosses lettres, c'est ce que je crains présentement plus que toutes choses. C'est ainsi que l'on change, selon les dispositions, mais toujours par rapport à vous et à cette tendresse qui ne change point, et qui est devenue *mon âme même*. Je ne sais pas trop si cela se peut dire;

[1] Polixène Le Coigneux, femme de Henri Hurault, marquis de Vibraye. (P.)

[2] Mademoiselle d'Outrelaise, sœur de madame de Frontenac.

[3] L'hôtel de Carnavalet.

mais je sens parfaitement que de vivre et de vous aimer, c'est la même chose pour moi.

699. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 5 janvier 1680.

Ah, ma très-chère! que je suis obligée à madame du Janet de vous avoir ôté la plume! Si, par l'air de Salon et par les fatigues, vous retombez à tout moment, quelles raisons n'ai-je point de vous conjurer mille fois de ne point écrire! Vous parlez de votre mal avec une capacité qui m'étonne; mais l'intérêt que je prends à votre santé me fait comprendre tout ce que vous dites. Que j'ai d'envie que cette bise et ce vent du midi vous laissent en repos! Mais quel malheur d'être blessé de deux vents qui sont si souvent dans le monde, et surtout en Provence! Je vous demande, ma fille, si dans l'état où vous êtes je puis m'empêcher d'y penser tristement.

Je fus hier aux Grandes Carmélites avec MADEMOISELLE, qui eut la bonne pensée de mander à madame de Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu; je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès [1]; elle me parla de vous comme vous connaissant par sa sœur [2]. Je vis madame Stuart belle et contente. Je vis mademoiselle d'Épernon, qui ne me trouva pas défigurée : il y avait plus de trente ans que nous ne nous étions vues. Elle me parut horriblement changée. La petite du Janet ne me quitta point; elle a le voile blanc depuis trois jours; c'est un prodige de ferveur et de vocation. Je m'en vais écrire à sa mère. Mais quel ange (*madame de La Vallière*) m'apparut à la fin! car M. le prince de Conti la tenait au parloir. Ce

[1] Ayant perdu le chevalier de Piesque, qu'elle aimait, au combat de Mardick, elle s'enferma dans le grand couvent des Carmélites. (*Voyez* les *Mémoires de madame de Motteville*, t. Ier.)

[2] La marquise de Villars.

fut à mes yeux tous les charmes que nous avons vus autrefois. Je ne la trouvai ni bouffie ni jaune ; elle est moins maigre et plus contente. Elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards : l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés ni battus; cet habit si étrange n'ôte rien à la bonne grâce ni au bon air. Pour la modestie, elle n'est pas plus grande que quand elle donnait au monde une princesse de Conti; mais c'est assez pour une carmélite. Elle me dit mille honnêtetés, et me parla de vous si bien, si à propos, tout ce qu'elle dit était si assorti à sa personne ; que je ne crois pas qu'il y ait rien de mieux. M. de Conti l'aime et l'honore tendrement; elle est son directeur : ce prince est dévot, et le sera comme son père. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle.

Vous avez vu l'effet de ma prophétie. Non assurément la personne qualifiée (*madame de Montespan*) ne partage pas avec la personne *enrhumée* (*madame de Maintenon*); car elle la regarde comme l'amie et la personne de confiance. La dame qui est au-dessus (*la reine*) en fait autant : elle est donc l'âme de cette cour. Je pris plaisir à vous avancer cette nouvelle de quelques jours, comme on me l'avait avancée. Pour la personne qu'on ne voit point (*mademoiselle de Fontanges*), et dont on ne parle point, elle se porte parfaitement bien ; elle paraît quelquefois, comme une divinité; elle n'a nul commerce. Elle a donné des étrennes magnifiques à sa devancière et à tous les enfants : c'est pour récompenser des présents du temps passé, qui n'avaient point été rendus, parce qu'en ce temps-là les louis étaient moins fréquents.

Madame de Soubise est toujours à Paris sans vouloir être vue; on croit qu'elle y sera plus longtemps quelle ne pense : elle a dit plusieurs choses qui ont déplu. MONSIEUR a prié Beauvais de quitter le Palais-Royal : il la trouva dans la chambre de MADAME qui parlait au comte de

Soissons [1]. Elle est chez madame de Vibraye. Voilà le vrai moyen de faire que Beauvais épouse ce prince, qui voudra se faire un honneur de ne la pas abandonner, voyant qu'elle souffre pour lui. On dit que madame de Vibraye sera dame d'honneur de madame la princesse de Conti, mais avec tous les priviléges de dame du palais.

J'ai reçu ce matin une grande lettre de madame de Villars; je vous l'enverrais, sans qu'elle ne contient que trois points, qui ne vous apprendraient rien de nouveau : l'estime, l'admiration et la tendresse que vous lui connaissez pour vous; les déplaisirs et les étonnements sur la disgrâce de M. de Pomponne, dont vous sortez; les nouvelles d'Espagne, et les louanges de madame de Grancey, que vous savez. Il me paraît de plus qu'elle se renferme fort chez elle, voulant éviter tous les airs d'empressement, et faire mentir les prophéties. La reine veut la voir *incognito;* elle se fait prier, pour se donner un nouveau prix. La reine est adorée : elle a paru pour la dernière fois chez la reine sa belle-mère habillée et parée à la française. Elle apprend le français au roi, et le roi lui apprend l'espagnol : tout va bien jusque ici.

Madame de Coulanges est à Saint-Germain; elle a été fort employée pour les étrennes; et ce pauvre La Trousse en a eu par hasard toute la fatigue. Il est toujours assidu, et elle toujours dure, méprisante et amère : leur conduite ne peut se concevoir. La marquise (*de La Trousse*) toujours enragée, la fille toujours désespérée. J'entretiens tous les commerces que vous pouvez désirer. Madame de Lesdiguières m'a dit mille amitiés pour vous, et d'un bon ton. Je ferai vos compliments à madame de Rochefort, et pour sa com-

[1] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, épousa en décembre 1682, Uranie de La Cropte de Beauvais. MADAME dit dans ses *Lettres :* « Le roi s'amouracha de mademoiselle de Beauvais, mais elle tint ferme : alors il se retourna vers sa compagne La Fontanges. » Mademoiselle de Beauvais était fille de François-Paul de La Cropte, seigneur de Beauvais, maréchal de camp, écuyer du grand Condé. (*Voyez* les *Mémoires de Motteville.*)

pagne (*madame de Maintenon*), madame de Coulanges s'en chargea. Madame de Vins est encore ici, les autres à Pomponne. Leur hôtel de Paris a pensé brûler; une chambre, avec ce qui était dedans, a été brûlée tout entière; et le miracle, c'est qu'il y avait dans cette chambre de la poudre qui ne prit point, et qui vraisemblablement devait faire sauter la maison. Il ne fallait que cela pour les ruiner; mais Dieu les a conservés. Adieu, ma très-chère et très-aimable. Mon fils, qui est encore à Nantes, serait tout content d'attendre pour revenir que madame la dauphine fût grosse : je me moque de sa proposition, je lui mande de partir ou de vendre sa charge.

700. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 10 janvier 1680.

Si j'avais un cœur de cristal, où vous pussiez voir la douleur triste et sensible dont j'ai été pénétrée en voyant comme vous souhaitez que ma vie soit composée de plus d'années que la vôtre, vous connaîtriez bien clairement avec quelle vérité et quelle ardeur je souhaite aussi que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature, qui m'a fait naître votre mère, et venir en ce monde beaucoup devant vous; c'est la règle et la raison, ma fille, que je parte la première, et Dieu, pour qui nos cœurs sont ouverts, sait bien avec quelle instance je lui demande que cet ordre s'observe en moi. Il est impossible que la vérité et la justice de ce sentiment ne vous pénètrent pas comme j'en suis pénétrée : de là, ma fille, vous n'aurez point de peine à vous représenter quelle sorte d'intérêt je prends à votre santé. Je vous conjure, par toute l'amitié que vous avez pour moi, de ne m'écrire qu'une feuille tout au plus : dites à quelqu'un de m'écrire, et même ne dictez point, cela fatigue. Enfin, je ne puis plus trouver de plaisir à ce qui me charmait autrefois, dans votre absence, et vos

grandes lettres me font plus de mal qu'à vous; je vous prie de m'ôter cette peine : il m'en reste encore assez. Madame de Schomberg [1] vous conseille, si vous voulez à toute force prendre du café, d'y mettre du miel de Narbonne au lieu de sucre ; cela console la poitrine, et c'est avec cette modification qu'on en laisse prendre à M. de Schomberg, dont la santé est extrêmement mauvaise depuis six à sept mois. La mienne est parfaite; je vous ai mandé comme je m'étais purgée à merveille, et puis de cette eau de cerises. Pour mes mains, je crois qu'elles sont guéries : je n'y pense pas. Eh, ma chère enfant! ne songez qu'à vous, n'oubliez rien de tout ce qui doit vous soulager; vous connaissez trop l'amitié pour douter de ce que je souffre quand je pense à l'état où vous êtes, et cette pensée ne s'éloigne pas de moi.

Je suis de votre avis sur tous les choix de la maison de madame la dauphine. Le maréchal d'Humières a mandé à Rouville qu'il était serviteur des dévots, depuis qu'il voyait le maréchal de Bellefonds écuyer, madame d'Effiat gouvernante, et madame de Vibraye dame d'honneur. On dit que cette dernière est repoussée, parce qu'elle a fait trop de façons et trop de propositions. On prétend que toute place pour laquelle on est choisi dans *la maison du Seigneur* honore la personne nommée. Tout est rehaussé maintenant. Autrefois les dames d'honneur de la reine étaient des marquises, et toutes les grandes charges de la maison du roi étaient aux seigneurs : aujourd'hui tout est duc et maréchal de France, tout est monté.

M. de Pomponne est revenu pour finir ses affaires; on va le payer. Je vois assez souvent madame de Vins, qui, n'ayant rien de nouveau à vous mander, ne vous écrit point, pour ne point vous obliger d'écrire inutilement. M. de Bussy et sa fille (*madame de Coligny*) ont dîné ici

[1] Suzanne d'Aumale, femme de Frédéric-Armand de Schomberg, maréchal de France. (M.)

deux fois; ils ont en vérité bien de l'esprit; ils m'ont fort priée de vous faire leurs compliments. Le petit Coulanges est ici, tout comme vous l'avez vu; la maréchale de Rochefort l'emmène avec elle au-devant de madame la dauphine. Je lui conseille de faire ce voyage, n'ayant rien de mieux à faire; et peut-être qu'en écrivant de jolies relations, cela pourra lui être bon. Adieu, ma très-chère bonne, je ne sais rien; je crois même qu'en faisant mes lettres un peu moins infinies, je vous jetterai moins de pensées et moins d'envie d'y répondre : c'est ce que je désire, ne pouvant jamais vouloir que ce qui vous est avantageux.

Mon fils est retourné en Basse-Bretagne faire les Rois. C'est une belle fête ; je la passai seule au coin de mon feu. Il assure qu'il sera ici le 20 : Dieu le veuille! Madame de Soubise est toujours invisible; elle sera à Paris plus qu'elle ne pense : elle est bien servie en ce pays-là. Mademoiselle de Fontanges est d'une beauté *singulière* [1]; elle paraît à la tribune comme une divinité; madame de Montespan de l'autre côté, autre divinité. La *singulière* (*mademoiselle de Fontanges*) a donné pour six mille pistoles d'étrennes [2]. Madame de Coulanges a été fort admirée de ce qu'elle a exécuté.

[1] « La Fontanges, dit MADAME, était belle depuis les pieds jusqu'à la tête; « on ne pouvait rien voir de plus merveilleux. Elle avait aussi le meilleur « caractère du monde, mais pas plus d'esprit qu'un petit chat. » (*Fragments de lettres originales.*) « Elle était, dit l'abbé de Choisy, belle comme un ange « et sotte comme un panier. » (A. G.)

[2] « Quelques années après (le 31 décembre 1684) madame de Montespan « fit présent au roi, le soir après souper, d'un livre superbement relié, et « plein de tableaux en miniature, qui représentent toutes les villes de Hol- « lande que le roi prit en 1672. Ce livre lui coûta 4,000 pistoles, à ce qu'elle « nous dit. Racine et Despréaux en ont fait tous les discours, et y ont joint « un éloge historique de Sa Majesté. Ce sont les étrennes que madame « de Montespan donne au roi; on ne saurait rien voir de plus riche, de « mieux travaillé et de plus agréable. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 96.)

701. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 12 janvier 1680.

Je vous conjure, ma fille, de ne point vous raccommoder avec cette écritoire ennemie, qui suffit pour vous épuiser ; persuadez-moi que vous songez à vous conserver, et que ce n'est point par l'excès de la nécessité que vous retranchez cette terrible écriture, mais par un dessein ferme et constant d'être appliquée à éviter ce qui vous est mauvais : ayez un peu soin de ma vie en ménageant la vôtre. Je vous mandais avant-hier comme madame de Schomberg vous conseillait de mettre du miel de Narbonne, au lieu de sucre, dans votre café. J'ai trouvé par hasard Duchesne, qui n'approuve aucune *façon d'être* au café : c'est un aversion ; vous en essayerez. Si M. de Grignan est fâché contre moi, et que l'approbation que je donne au billet qu'il a écrit à madame de Coulanges puisse l'adoucir, j'espère que vous ne perdrez pas cette occasion de me raccommoder avec lui. Je n'ai jamais rien vu de pensé comme la fin de ce billet, ni qui soit tourné si galamment. Madame de Coulanges en est encore plus charmée que moi ; et M. de La Trousse, qui se trouva chez elle par le plus grand bonheur du monde, a surmonté sa froideur pour l'admirer. Ce fut lui qui me le fit envoyer hier au soir. Le vôtre à madame de Coulanges est très-bon, mais tout est effacé par celui de M. de Grignan. Voyez ce que vous pourrez faire de ceci pour réparer mes injustices : il y faut joindre le fond de mon cœur, qui mérite toujours qu'on excuse tout ; car, à bien traduire tout ce que j'ai dit, c'est de l'amitié, c'est de l'intérêt, c'est du respect et de l'estime pour un nom et pour une maison qu'il devrait honorer plus que je ne l'honore, et je la considère mille fois plus qu'il ne fait : c'est le contre-coup de bien des choses, qui retombe sur cette personne que j'aime si passionnément, et qu'il aime aussi ;

mais puisque ce n'est que comme lui-même, et qu'il se traite si mal, ce n'est pas assez, on n'en est pas content, et l'on voudrait bien lui inspirer plus de sensibilité et pour lui et pour elle. Voyez ce que votre adresse peut faire de tant de bons matériaux; car en vérité j'ai senti quelque douleur d'être brouillée avec un homme qui écrit si bien. Je voudrais savoir où il prend ces sortes de pensées et ces tours nobles et galants, qui font d'une *satire* la chose du monde la plus obligeante. Pendant que je suis sur les lettres, il faut dire un mot de celles de Pauline au coadjuteur. Je vous dis que j'ai peur qu'elle ne fasse honte à ses parents ; je n'ai jamais vu une petite personne si bien appelée. En attendant qu'elle nous fasse rougir, je l'aime et je l'embrasse de tout mon cœur, et je me réjouis avec vous de son joli esprit naturel. Il me semble que le petit marquis ne m'aime plus comme il faisait; demandez-lui si je me trompe.

Le roi fait des libéralités immenses; en vérité il ne faut point se désespérer : quoiqu'on ne soit point son valet de chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que loin de lui tous les services sont perdus : c'était autrefois le contraire. Je fus hier tout le soir chez M. et madame de Pomponne ; nous avions été, madame de Vins et moi, chez la comtesse de Roye, pour lui faire compliment sur la mort du vieux Rouci [1]. Vraiment vous êtes intimement aimée et estimée dans cette maison. Je fis mention de ce que vous me mandez sans cesse d'eux ; leur reconnaissance est bien égale à l'intérêt que vous prenez à leur mauvaise fortune. M. de Pomponne aura besoin de toute sa raison pour oublier parfaitement ce pays-là, et pour reprendre la vie de Paris. Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon, qui empêche d'abord de sentir le charme du

[1] Les comtes Rouci et de Roye étaient alliés de la famille La Rochefoucauld, et le comte de Roye était neveu du maréchal de Turenne.

repos et de la tranquillité? Puisqu'il est de cet avis, il faut en croire sa solide sagesse. Il reçoit son argent, et paye ses dettes : ce mouvement renouvelle la tristesse, et fixe son état. Je suis bien assurée que la destinée de madame de Vins, enveloppée dans la sienne, fait son véritable ennui c'est un sentiment fort naturel, et dont elle est bien digne par ce qu'elle pense de son côté : je n'ai jamais vu tant de bonnes choses qu'il y en a dans cette maison. Nous parlâmes fort de madame de Richelieu, qui renouvelle de jambes, et qui, n'ayant pas le temps présentement de dormir ni de manger, doit craindre enfin la destinée d'une personne qui avait plus d'esprit qu'elle et plus accoutumée au bruit; car avant que madame de Montausier[1] fût au Louvre, l'hôtel de Rambouillet était le Louvre; ainsi elle ne faisait que changer d'agitation. On attend à tout moment le nom de la dame d'honneur de madame la princesse de Conti. Il est temps : elle sera mariée mardi.

Votre frère n'est point dévoré du désir de faire sa cour; il est chez Tonquedec, où il se réjouit. Je cache tout sous les affaires que nous avons à Nantes; mais M. de La Trousse me gronde amèrement de lui donner de tels emplois. Il y a bien longtemps qu'ils seraient finis, s'il avait voulu. Il est vrai qu'il n'y paraîtra pas dans quinze jours, et qu'il faut donner à mon fils une louange, c'est que quand il est ici, il y fait assez bien son petit personnage; il plaît, et on le trouve de bonne compagnie. A propos, ce pauvre Pomenars fut taillé avant-hier, et souffrit cette opération avec un courage héroïque. Madame de Chaulnes m'a donné l'exemple de l'aller voir; sa pierre est grosse comme un petit œuf. Il caquette comme une accouchée; il a plus de joie qu'il n'a eu de douleur. Maurel fut aussi taillé il y a un mois; et pour accomplir la prophétie de M. de Maillé, qui disait un jour à Pomenars qu'il ne

[1] Julie-Lucie d'Angennes, duchesse de Montausier, fut gouvernante de MONSEIGNEUR, et ensuite première dame d'honneur de la reine. (P.)

mourrait jamais sans confession, il a été avant l'opération à confesse au grand Bourdaloue. Ah! c'était une belle confession que celle-là? Il y fut quatre heures. Je lui ai demandé s'il avait tout dit; il m'a juré que oui, et qu'il ne *pesait pas un grain* [1]; car il a tout dit, et vous savez qu'il n'est question que de cela. Il n'a point langui du tout après l'absolution; la chose s'est fort bien passée. Il y avait huit ou dix ans qu'il ne s'était confessé, et c'était le mieux. Il me parla de vous, et ne pouvait se taire, tant il est gaillard. Je ferai vos compliments à cet autre homme toujours si satisfait (*M. de Bussy*), et dont on peut dire qu'il a des ressources d'espérance qui sentent fort une des loges que vous savez; mais à cela près il a vraiment bien de l'esprit. Sa fille (*la marquise de Coligny*) vous plairait. Je cause, ma très-chère, et je ne vous dis aucune nouvelle, parce que je n'en sais point. M. de Hanovre [2] est mort à Venise, et voilà sa femme [3] établie ici avec fort peu de bien et trois petites filles : c'est M. d'Osnabruck qui succède. Madame de Meckelbourg est logée à la rue Taranne, où était la Marans : cela ne ressemble guère à l'hôtel de Longueville. Je vous ai parlé de toutes les beautés, de toutes les étrennes. Fontanges en a donné pour vingt mille écus, sans que la pensée lui soit venue de faire un présent à madame de Coulanges, qui a pris mille peines pour les présents qu'elle a faits aux autres. Son étoile est assez plaisante sur tout; car les choses les plus aisées à comprendre sont devenues inconcevables. Ma chère belle, ne me répondez rien à toutes ces bagatelles ; ceci ne vaut quasi pas la peine d'être lu. Conservez-vous, écrivez peu; mais dites-moi un mot de cette colique qui est toujours de conséquence; il y a deux mois que vous ne m'en avez rien dit, quoique je vous

[1] On sait que le marquis de Pomenars avait eu plusieurs procès criminels, et un entre autres pour crime de *fausse monnaie*. (P.)

[2] Jean-Frédéric de Brunswick, duc de Hanovre.

[3] Bénédicte-Henriette-Philippe, fille du comte Édouard, prince palatin.

en aie priée : ne l'oubliez plus. Madame de Vauvineux me mande qu'elle ne permettra point que sa fille fasse réponse à mademoiselle de Grignan, que M. le coadjuteur ne la lui ait faite. La mère Guémené avait promis de revenir de la campagne pour mener sa belle-fille à Saint-Germain; elle la fait languir, peut-être malicieusement. Voilà pourtant un bon temps pour elle : elle n'y trouverait ni les Soubise ni les Luynes. La petite vérole est encore chez cette dernière à une de ses petites filles. Le bon abbé vous remercie de vos bons souhaits; c'est une chose qui vient si naturellement d'en faire au commencement de l'année, qu'il ne faut point se révolter contre cette bonne coutume; il vaut mieux y ajouter encore de vous souhaiter d'entendre de meilleurs sermons. Ceux dont vous parlez font crever de rire. J'embrasse mesdemoiselles de Grignan, et leur fais aussi mille souhaits pour cette année; je n'ose hasarder qu'une révérence à M. le Comte. Je suis tout à vous, ma chère enfant; je ne puis jamais vous dire autre chose tant que je vivrai.

702. — A LA MÊME

A Paris, mercredi 17 janvier 1680.

Le temps n'est plus, ma pauvre enfant, que ce m'était une consolation de recevoir une grande lettre de vous; présentement ce m'est une véritable peine : et quand je pense à celle que vous avez d'écrire, et au mal sensible que cela vous fait, je soutiens que vous ne sauriez m'écrire assez peu : si vous êtes incommodée, il ne faut point écrire; enfin, si vous avez quelque soin de vous et quelque amitié pour moi, il faut par nécessité ou par précaution garder cette conduite. Si vous êtes mal, reposez-vous; si vous êtes bien, conservez-vous; et puisque cette santé si précieuse, dont on ne connaît le bonheur qu'après l'avoir perdue, vous oblige à vous ménager, croyez que ce doit être

votre unique affaire et celle dont je vous aurai le plus d'obligation. Vous me paraissez accablée de la dépense d'Aix; c'est une chose cruelle que de gâter encore vos affaires en Provence, au lieu de les raccommoder. Vous souhaitez d'être à Grignan; c'est le seul lieu, dites-vous, ou vous ne dépensez rien. Je comprends qu'un peu de séjour dans votre château ne vous serait pas inutile à cet égard; mais vous n'êtes plus en état de mettre cette considération au premier rang. Votre santé doit aller la première; c'est ce qui doit vous conduire. Et quelle raison pourrait obliger ceux qui vous aiment à vous laisser dans un air qui vous fait périr visiblement? Vous êtes si incommodée de la bise d'Aix et de Salon, que vous devez vous attendre à l'être encore plus de celle de Grignan[1]. Ainsi, ma fille, il faudra prendre une résolution sage; il faudra, quand vous serez ici, n'être plus comme vous êtes toujours, un pied en l'air; il n'y a rien de bon avec cette agitation d'esprit: vous devez changer de style, puisque vous changez de santé et de tempérament; vous devez dire, je ne puis plus voyager, il faut que je me remette. Mais, au lieu de parler sincèrement de votre état à M. de Grignan, qui vous aime, qui ne veut pas vous perdre, et qui voit comme nous combien le bon air et le repos vous sont nécessaires, il semble au contraire que vous vouliez le tromper et vous tromper aussi, en disant: Je me porte parfaitement bien, quand vous vous portez parfaitement mal. Il s'agira donc de rectifier toutes ces manières, qui jusque ici n'ont servi qu'à détruire votre santé. Nous en parlerons encore; mais je ne puis m'empêcher de vous dire tout ceci, sur quoi vous pouvez faire des réflexions.

Vous trouvez, ce me semble, la cour bien orageuse.

[1] Le château de Grignan est fort élevé, et par conséquent plus exposé à tous les vents qu'Aix et Salon. La bise est un vent qui souffle entre l'est et le nord, et qui est dangereux pour les poitrines faibles, surtout dans les provinces voisines des Alpes et de la Méditerranée, où la bise est aussi très-contraire à la navigation. (P.)

Vous avez raison d'être étonnée de madame de Soubise; personne ne sait le vrai de cette disgrâce[1]; il ne paraît point que ce soit une victime : elle a voulu une place que le roi l'a empêchée d'avoir. Il y a bien à dire des épigrammes là-dessus. Quand elle a vu que toute cette distinction était réduite à une augmentation de pension, elle a parlé, elle s'est plainte; elle est venue à Paris; *j'y vins, j'y suis encore, etc.*[2]. Il ne serait pas impossible de tourner la suite de ces vers. On ne la voit point du tout, ni frère, ni sœur, ni tante, ni cousine; elle n'a que madame de Rochefort qui lui tient lieu du tout. On ne lui fera point dire ce qu'elle ne dit pas, car elle est recluse. Cependant elle est très-bien servie là-bas; elle espère qu'elle retournera bientôt. Il y a des gens qui croient qu'elle pourra se tromper. Si cela est, il faudra qu'elle change de vie; une plus longue retraite ne serait pas soutenable. Madame de Schomberg n'approche pas d'elle à Charenton; il semble que ce soit la peste au lieu de la rougeole. On ne voit pas non plus madame de Rochefort; c'est une belle femme de moins dans les fêtes qui se font pour les grandes noces.

Mademoiselle de Blois est donc madame la princesse de Conti; elle fut fiancée lundi en grande cérémonie, hier mariée, à la face du soleil, dans la chapelle de Saint-Germain : un grand festin comme la veille; l'après-dîner une comédie, et le soir couchés, et leurs chemises données par le roi et par la reine. Si je vois quelqu'un avant que d'envoyer cette lettre, qui soit revenu de la cour, je vous ferai une addition. Mais voyez comme il est bon de se tourmenter un peu pour avoir des places : il est certain que celles qui avaient été nommées pour dames d'honneur de cette

[1] On a vu dans la note de la lettre 697 à quelle cause mademoiselle de Montpensier l'attribue. Elle devait être sur ce point mieux instruite que toute autre.

[2] Allusion à ce vers qu'Hermione adresse à Pyrrhus dans *Andromaque :*

J'y suis encor, malgré tes infidélités....

princesse avaient fait leurs diligences. Le hasard veut que madame de Buri [1], qui est à cinquante lieues d'ici, tombe dans l'esprit de madame Colbert. Elle l'a vue autre fois, elle en parle à M. de Lavardin, son neveu, elle en parle au roi ; on trouve qu'elle est tout comme il faut ; on mande qu'elle aura six mille francs d'appointements, qu'elle entrera dans le carrosse de la reine ; on fait écrire le père Bourdaloue, qui est son confesseur, car elle n'est pas *janséniste,* comme madame de Vibraye. C'est avec ce *mot* qu'on a supprimé celle-ci, quoiqu'elle soit sous la direction de Saint-Sulpice, qui est pour la doctrine comme celle des jésuites. Enfin, le courrier part, et on l'attend demain. Madame de Lavardin fait présent à madame de Buri d'une robe noire, d'une jupe, d'un mouchoir de point avec les manchettes ; tout cela prêt à mettre. La Senneterre a eu beau tortiller autour du Bourdaloue, point de nouvelles. Vous êtes étonnée que la presse soit si grande : vous n'êtes pas la seule ; mais la rage est d'être là *in ogni modo.* Voilà donc une amie de M. le coadjuteur encore placée. C'est un moulin à paroles comme vous savez ; elle parle *Buri* : c'est une langue ! Mais au moins elle ne s'en est pas servie pour être à cette place. Celle de la maréchale de Clérembault est fort extraordinaire ; elle est protégée par MADAME, qui voudrait bien en faire une dame de la reine. Elle va à la cour comme si de rien n'était ; il ne semble pas qu'elle se souvienne d'avoir été et de n'être plus gouvernante [2],

Et trouve le chagrin que MONSIEUR lui prescrit,
Trop digne de mépris pour y prêter l'esprit

[1] Anne-Marie d'Urre d'Aiguebonne, veuve de François de Rostaing, comte de Buri, qui était frère de madame de Lavardin. (P.) — « La comtesse de Buri était une femme d'une grande douceur, d'une grande vertu et d'une grande politesse, avec de l'esprit et de la conduite. » *Mémoires de Saint-Simon*, tome III, page 45.

[2] « Lorsqu'on vit que la maréchale de Clérembault m'était attachée, on me l'ôta, et on mit ma fille entre les mains de la maréchale de Grancey, qui était la protégée du chevalier de Lorraine, mon plus grand ennemi. » (*Fragments de lettres originales,* page 190, édition de 1807.)

Vous rajusterez ces vers; mais quand ils se trouvent en courant au bout de ma plume, il faut qu'ils passent. Je vous trouve une personne tout à fait jalouse, et M. de Grignan tout à fait amoureux. Montgobert me parle d'un bal, où je vois danser fort joliment mon petit marquis. Pauline a-t-elle la même inclination pour la danse que sa sœur d'Adhémar? Il ne faudrait plus que cet agrément pour la rendre trop aimable. Ah, ma fille! divertissez-vous de cette jolie enfant; ne la mettez point en lieu d'être gâtée. J'ai une extrême envie de la voir.

Je m'en vais vous dire une chose plaisante, dont Corbinelli est témoin. Je lui dis lundi matin que j'avais songé toute la nuit d'une madame de Rus; que je ne comprenais pas d'où me venait cette idée, et que je voulais vous demander des nouvelles de cette sorcière. Là-dessus je reçois votre lettre, et justement vous m'en parlez, comme si vous m'aviez entendue. Ce hasard m'a paru plaisant; me voilà donc instruite de ce que je voulais vous demander. C'est une étrange histoire que de voir un homme assez amoureux de cette créature pour en perdre sa fortune; mais c'est ainsi qu'elle se fait aimer : je ne puis rien vous mander de si extraordinaire. Je n'ai pas oublié le comte de Suze; M. de Saint-Omer son frère [1] a été à l'extrémité; il a reçu tous les sacrements. Il ne voulait point être saigné, avec une grosse fièvre, une inflammation; le médecin anglais le fit saigner par force : jugez s'il en avait besoin; et ensuite avec son remède il l'a ressuscité, et dans trois jours *il jouera à la fossette* [2]. Hélas! cette pauvre lieutenante qui aimait tant M. de Vins, et qui craignait tant qu'on ne le sût pas, la voilà morte, et très-jeune; mandez-moi de quelle maladie, je suis toujours surprise de la mort des jeunes personnes. Vous avez raison de vous plaindre que je vous aie mal élevée; si vous aviez appris à prendre

[1] Anne-Tristan de La Baume-Suze, mort archevêque d'Auch, en 1703.
[2] Allusion au rôle de *Martine*, dans le *Médecin malgré lui*.

le temps comme il vient, et à ne pas négliger les pieds de veau de Provence, cela vous aurait extrêmement amusée.

N'avez-vous point remarqué la gazette de Hollande? Elle compte ceux qui ont des charges chez madame la dauphine : M. de Richelieu, chevalier d'honneur; M. le maréchal de Bellefonds, premier écuyer; M. de Saint-Géran, *rien*[1]. Vous m'avouerez que cela est plaisant. Enfin cette folie est passée jusqu'en Hollande. Mon fils est toujours les délices de Quimper; je crois pourtant qu'il est présentement à Nantes, et qu'il sera ici à la fin du mois; vous voyez bien que je l'ai mieux élevé que vous. J'espère que dans quinze jours il n'y paraîtra pas, et qu'il sera prêt à partir avec les autres. Je lui ferai part de vos amitiés. N'écrivez point; gardez-vous bien de répondre à toutes ces causeries, dont je ne me souviendrai plus moi-même dans trois semaines. Si la santé de Montgobert peut s'accommoder à écrire pour vous, elle vous soulagera entièrement, sans même que vous ayez la peine de dicter : elle écrit comme nous.

J'approuve fort que vous soupiez; cela vaut mieux que douze cuillerées de lait. Hélas, ma fille! je change à toute heure; je ne sais ce que je veux : c'est que je voudrais que vous pussiez retrouver de la santé. Il faut me pardonner si je cours à tout ce que je crois de meilleur; et c'est toujours sous le nom de bien et de mieux que je change d'avis. Pour vous, ma très-chère, n'en changez point sur la bonne opinion que vous devez avoir de vous, malgré les procédés désobligeants de la fortune. En vérité, si elle voulait, M. et madame de Grignan tiendraient fort bien leur place à la cour; mais vous savez où cela est réglé, et l'inutilité du chagrin qu'on ne peut s'empêcher d'en avoir.

Je ne sais rien encore de ce qui s'est passé à la noce. J'ignore si ce fut à la face du soleil ou de la lune que le

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 25 décembre.

mariage se fit. J'irai faire mon paquet chez madame de Vins, et vous manderai ce que j'aurai appris. Cependant je vous dirai une nouvelle, la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre : c'est que M. le Prince fit faire hier sa barbe; il était rasé. Ce n'est point une illusion, ni une de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité; toute la cour en fut témoin; et madame de Langeron, prenant son temps qu'il avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants; un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçait toutes les perruques : voilà le prodige de la noce. L'habit de M. le prince de Conti était inestimable; c'était une broderie de diamants fort gros, qui suivait les compartiments d'un velouté noir sur un fond de couleur de paille. On dit que la couleur de paille ne réussissait pas, et que madame de Langeron, qui est l'âme de toute la parure de l'hôtel de Condé, en a été malade. En effet, voilà de ces sortes de choses dont on ne doit point se consoler. M. le duc, madame la duchesse et mademoiselle de Bourbon avaient trois habits garnis de pierreries différentes pour les trois jours. Mais j'oubliais le meilleur, c'est que l'épée de M. le Prince était garnie de diamants.

La famosa spada,
All' cui valore ogni vittoria è certa.

La doublure du manteau du prince de Conti était de satin noir, piqué de diamants comme de la moucheture. La princesse était romanesquement belle, et parée, et contente.

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime
Un époux que l'on doit aimer!

Je n'en sais pas davantage; je vous dirai ce que j'ap-

prendrai ce soir. Je vous conseille de faire lire les gazettes; elles sont très-bien faites.

M. Courtin revient de Saint-Germain; il a tout vu : ce fut le soleil à midi qui éclaira ce mariage, la lune a été témoin du reste. Le roi embrassa tendrement la princesse quand elle fut au lit, et la pria de ne rien contester à M. le prince de Conti, et d'être douce et obéissante : nous croyons qu'elle l'a été.

703. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 19 janvier 1680.

Ce n'est point une feuille que je demande, c'est une page que j'ai voulu dire, c'est une ligne, c'est enfin ce qui ne vous peut faire aucune incommodité. Si vous êtes mal, ma chère enfant, vous êtes incapable d'écrire; si vous êtes bien, tenez-vous tranquille, et craignez de retomber. Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux; mais cet air doux est trop subtil, et il vous incommode quelquefois comme la bise. Quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connais, y portez-vous cette douleur et cette pesanteur? N'êtes-vous jamais sans plus ou moins de cette incommodité? J'admire comme on peut tourner uniquement sur une pensée, et comme tout le reste me paraît loin : c'est bien précisément cette lunette qui approche et qui recule les objets [1].

Il faut que je vous remercie de vos jolies étrennes : elles sont utiles; je suis ravie de les avoir, et le temps viendra que je vous en remercierai tous les jours intérieurement. Si elles changent un peu de couleur, je n'en tirerai point de fâcheuses conséquences pour votre amitié. Il n'en est pas de même de mes misérables petites étrennes : dès que je ne vous aimerai plus, elles deviendront vertes comme du pré. Observez-les bien, ma fille; je me suis livrée à cette marque

[1] *Voyez* la lettre du 26 octobre 1675.

indubitable; et sans que je prenne le soin de vous parler jamais de mon amitié, vous en saurez la vérité. Je vous remercie donc de votre joli présent, et je reçois comme une marque de votre tendresse le cas que vous faites du mien, quoique petit et inutile. Voilà les seuls chagrins que me donne ma médiocre fortune; mais ils ne sont pas médiocres comme elle : j'en suis pénétrée, et je regarde l'abondance de madame de Verneuil [1] comme un plaisir fort au-dessus de sa principauté. Je viens de lui écrire; je n'y avais pas encore pensé. Je n'ai point vu M. de Gordes; j'irai le chercher. Au reste, vous n'avez pas bien chaussé vos besicles sur les prophéties que vous faites : vous verrez toujours mesdames de Créqui [2] et de Richelieu dames d'honneur; ce choix est trop bon pour leur donner des compagnes; jamais le roi n'a eu dessein de donner les entrées et les honneurs de cette place à madame de Soubise, et c'est pour l'avoir cru et l'avoir dit qu'elle est à Paris. Comme elle trouva dans l'explication que tout cela se réduisait à une augmentation de dix mille francs de pension, elle se plaignit et parla; voilà ce qui nous a paru. Les bons offices de ce pays-là n'ont pas manqué d'être placés généreusement pendant son absence. Elle se cache, afin qu'au moins on ne la fasse plus parler. Mais cette rougeole imaginée et cette parfaite solitude ne nous plaisent pas à nous autres spectateurs. On croit pourtant que tout s'adoucira; mais voilà une belle noce dont elle n'a point été : c'est quelque chose à une personne qui ne comprend pas qu'on puisse vivre ailleurs qu'à la cour.

M. de Marsillac est si extraordinairement occupé, et de sa cour, et de sa chasse, qu'il est comme *imbenecido;* il ne répond ni aux billets de M. de La Rochefoucauld, ni à

[1] Charlotte Seguier, veuve de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, et remariée, le 27 octobre 1687, avec Henri de Bourbon, duc de Verneuil. (P.)

[2] Armande de Saint-Gelais de Lezignem de Lansac, duchesse de Créqui. (M.)

ceux de Langlade, quoiqu'il s'agisse de ses propres affaires. Ce n'est pas que si M. de Grignan veut dîner avec lui, ou lui donner les moyens de le servir, il ne retrouve alors son ancien ami ; c'est de quoi son père m'assure tous les jours en vous faisant mille amitiés, et en demandant de vos nouvelles avec un soin très-obligeant. Madame de La Fayette y mêle encore plus de tendresse, à cause de votre ancienne et nouvelle amitié. Celle de madame de Vins me paraît bien véritable ; elle vous conjure de ne point lui écrire : il faudrait en vérité ne vous guère aimer, pour vouloir contribuer au mal que cela vous fait. Quand je vais chez M. de Pomponne, ce n'est plus, comme vous savez, que chez le plus honnête homme du monde, ce n'est plus chez un ministre. On ne lui a pas encore donné sa somme entière. Je crois que madame de Vins ira bientôt à Saint-Germain, madame de Richelieu l'a souhaité ; je la plains, ce voyage sera triste pour elle. Je ne m'accoutume point à cette disgrâce.

Mon fils ne m'écrit point, il n est pas encore revenu à Nantes. J'avais jusque ici tout mis sur mon compte, en disant qu'il achevait mes affaires; mais je commence à succomber aux reproches amers de M. de La Trousse, qui me dit que je devrais donc lui faire vendre sa charge pour vaquer à celle de mon intendant. Je suis persuadée que mon fils reviendra lorsque j'y penserai le moins, et qu'au bout de huit jours il n'y paraîtra plus. Les dames de madame la dauphine et sa maison partent jeudi 25 pour Schélestadt. Le chevalier a été à la noce ; il ne tiendra qu'à lui de vous faire de beaux récits. La belle Fontanges n'y parut point; on dit qu'elle est triste de la mort d'une petite personne [1]. Adieu, ma très-belle et très-aimable ; j'embrasse vos enfants et les miens, et ceux de M. de Grignan.

[1] Elle venait de perdre son enfant.

704. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 24 janvier 1680.

Voilà une bouffée de mal qui dure longtemps, et que je comprends qui doit être bien triste et bien incommode. Il n'y a personne qui ne connaisse quelque douleur d'estomac; mais celle que vous sentez est plus piquante et plus pesante, et cela se passe dans un endroit si intérieur et si intime, c'est tellement soi qui souffre, que j'admire, ma chère enfant, et j'ai toujours admiré votre douceur et votre patience; je ne crois point qu'une autre pût soutenir ce mal comme vous. Je vois que ce n'est pas le repos qui vous manque : on vous ménage fort bien; les promenades sont placées par les plus beaux jours du monde; c'est donc de votre poitrine, de votre sang, de votre poumon que vient tout le mal. Je suis bien heureuse que le conseil que j'ai donné, de la part de Fagon, de manger davantage, ait réussi. Cette sorte de régime pour les personnes délicates s'introduit beaucoup. Vous êtes en lieu de prendre vos résolutions sur le lait.

M. de Grignan m'a fait un grand plaisir de me parler de mon petit marquis; je sens beaucoup d'amitié pour lui. Pour Pauline, il faut de la passion : elle me paraît toute charmante. M. de Mêmes m'en parla l'autre jour sur ce ton; il semble qu'il vienne de la quitter. Je lui montrai ses deux lettres, qui sont encore dans ma poche. Il entra là dedans comme un amant; mais il est fort jaloux du coadjuteur. Le mari et la femme sont encore tout pleins du souvenir de votre bonne réception. Mademoiselle de La Basinière est en religion, tout auprès de madame de La Fayette. Quelques intérêts de famille et une très-désagréable humeur ont causé cette retraite, où elle s'ennuie fort. Mon fils est perdu; vous pouvez faire dire votre messe à Saint-Antoine-de-Pade, il n'est pas encore revenu à Nantes.

Pour avoir trop à dire là-dessus, je ne dis rien. Il y a deux mois qu'il serait ici, s'il avait retranché de son voyage les jours qu'il a donnés aux plaisirs charmants qu'il a trouvés en Basse-Bretagne. Il est allé passer les Rois à cinquante lieues de Nantes; il a passé par Saint-Brieux, dont l'évêque est nommé à l'évêché de Poitiers. Je regarde toujours ce qui se passe pour les évêchés, à cause de notre bel abbé. La maison (*de madame la dauphine*) part demain pour aller au-devant de cette princesse, dont la physionomie ne promettait pas autant de bonheur. Celle qui vous aime tant[1] me paraît bien aimable de conserver si longtemps et de si loin un si bon goût. Madame de Solre n'est point à Paris; je crois qu'elle aurait envoyé ici, ou que j'aurais entendu parler d'elle.

Madame la princesse de Conti est toujours charmante; elle se trouva si mal la nuit de ses noces d'un dévoiement, qu'on a jeté son bonnet par-dessus les moulins, et l'on n'a vu goutte. Elle se porte bien, et l'on dit des merveilles de la belle âme et de la générosité de M. le prince de Conti; il jette l'argent héroïquement; il a des bontés de Henri IV, des procédés du chevalier Bayard, et des justices de Sully : on conte cinq ou six choses admirables. Madame de Buri a été reçue du roi au delà de ce qu'on pensait : il lui a recommandé la conduite de sa fille, *sa fille*, il la nomme toujours ainsi, et l'aime chèrement. Il donne deux mille écus de pension à cette Burri, qui dès le jour même entra dans le carrosse de la reine : cette sauce rend cette place des meilleures; ce qui viendra de l'hôtel de Conti seront des présents; mais elle est au roi. C'est à madame de Langeron à voir si elle pourra rentrer dans ses droits du carrosse, qu'elle a perdus par l'hôtel de Condé. Il est difficile de juger de l'effet des conduites; madame de Buri, à cinquante lieues de Paris, est enlevée pour mettre dans

[1] Anne-Élisabeth de Lorraine, princesse de Vaudemont. (P.)

une place que l'on a rendue fort bonne [1]. Madame de Saint-Géran [2], en mangeant tous les gratins des poëlons des petits enfants, n'attrape rien. M. de Saint-Brieux, dans son diocèse, est transporté à Poitiers, qu'il souhaitait; d'autres, en rang d'oignons tous les jours à la messe du roi, n'ont rien : quelle conséquence peut-on tirer, sinon que tout va comme il plaît à Dieu? Pauline et moi, nous suivons cette opinion perverse; elle vous a répondu dans ce sens. M. de Saint-Omer est guéri de l'Anglais. Madame la duchesse de Saint-Aignan en est morte; il est vrai qu'on lui donna ce remède à l'agonie. Son mari est revenu du Havre en poste sur les vieilles ailes de son vieil amour; il arriva comme elle expirait; il lui baisa la main, fit des cris, poussa des sanglots; il va nous donner d'une *sierra morena* dans sa retraite et dans son deuil. Voilà madame de Livry [3] affligée : elle perd tout.

J'ai vu les Chaulnes, qui ont reçu avec reconnaissance votre souvenir et vos remerciements. J'ai embrassé madame de Coulanges; elle vous embrasse, et me paraît fort aise de votre espèce de commerce. Elle a été à Saint-Germain toujours fort caressée, fort gâtée. Elle était mal avec la comtesse de Gramont; l'abbé Têtu, quoiqu'il ne la voie plus, n'a pas laissé de vouloir faire cette paix; il l'a faite. M. le dauphin demande à M. de Montausier quand madame la dauphine sera grosse? Il seront mariés demain à Munich; il est, je crois, persuadé qu'elle pourra l'être en arrivant à Schélestadt : c'est le prince son frère qui l'épouse.

[1] Madame de Buri est représentée dans les *Mémoires de Saint-Simon* sous des traits plus favorables. Il est bon de remarquer que ce fut elle qui introduisit à la cour sa nièce, mademoiselle Chern, qui fut aimée du dauphin. (A. G.)

[2] Amie et confidente de madame de Maintenon, qui lui écrivait : « *Ce maître vient chez moi malgré moi, et s'en retourne désespéré sans être rebuté.* » Malgré la grande faveur dont elle jouissait, elle n'obtint jamais rien, ni pour elle ni pour son mari.

[1] Marie-Antoinette de Beauvilliers, femme de Louis Sanguin, marquis de Livry. (P.)

On envoie d'ici des habits magnifiques, que l'électeur avait demandés pour lui et pour sa sœur; mais en bien moindre quantité qu'il ne voulait, parce que rien n'est égal aux magnificences que la maréchale de Rochefort porte à cette princesse. La dame d'honneur, les dames d'atour, les filles, la gouvernante, les hommes, et toute la maison part demain. Madame de Coulanges est aujourd'hui dans le tourbillon de leur départ; elles sont toutes à Paris.

Voici une histoire bien tragique. Cette pauvre Bertillac [1] est devenue passionnée, pour ses péchés passés, de l'insensible Caderousse; il l'a vue s'enflammer et non pas se défendre; il a été d'abord au fait, et lui a fait mettre en gage ses perles, pour soutenir un peu la bassette. On le vit arriver chez madame de Quintin avec mille louis qu'il fit sonner; sa reconnaissance l'obligea de dire d'où ils venaient.. Ce procédé a si excessivement saisi la Bertillac, qu'elle en est devenue une image de Benoît [2], comme elle a été autrefois; et le sang et les esprits ne courant plus, elle est actuellement enflée et gangrénée; de sorte qu'elle est à l'agonie. Nous y passâmes hier, le petit Coulanges et moi. On attend qu'elle expire; elle est mal pleurée : le père et le mari voudraient qu'elle fût déjà sous terre. Il n'y a point deux opinions sur cette belle cause de sa mort. Madame de Frontenac en paraît honteuse aussi bien que tout le sexe, qui devrait déchirer Caderousse comme Orphée. Je n'en ferai jamais mon héros; j'ai le même chagrin contre lui, que madame de Coulanges contre La Fare; elle ne le salue plus, et dit qu'il l'a trompée. Il n'y a qu'elle qui s'en plaigne. La Sablière a pris son parti en jolie et spirituelle personne. Ce n'est pas pour le même sujet que je hais Caderousse, comme vous voyez; car même il ne m'a pas trompée.

[1] Anne-Louise Habert de Montmort, mariée, en 1666, avec Nicolas Jehannot de Bartillat.

[2] Artiste célèbre pour les figures de cire.

Mercredi, à dix heures du soir.

Ma grosse lettre est partie ; mais quand il y a de grandes nouvelles, il faut les écrire, quoique vous puissiez les savoir par d'autres. Je vous dirai donc que madame la comtesse de Soissons (*Olympe Mancini*) est partie cette nuit pour Liége, ou pour quelque autre endroit qui ne soit pas la France. La Voisin l'a extrêmement marquée, et je pense que Sa Majesté lui a donné charitablement le temps de se retirer. M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille, et se croit assez innocent pour prendre ce ton. On parle de madame de Tingry [1], de plusieurs autres encore; mais c'est un chaos, et je vous mande ce qui est positif; à vendredi le reste.

On a trompetté madame la comtessse à *trois briefs jours*, c'est-à-dire qu'on va lui faire son procès par contumace. Le roi a dit à madame de Carignan : « Madame, j'ai bien « voulu que madame la comtesse se soit sauvée ; peut-être « en rendrai-je compte un jour à Dieu et à mes peuples. » Et pour son appartement, que madame de Carignan demandait, il répondit qu'il y avait pourvu.

705. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 26 janvier 1680.

Je veux commencer par votre santé; c'est ce qui me tient uniquement au cœur. C'est sans préjudice de cette continuelle pensée que je vois, que j'entends et que je prends intérêt à toutes les choses de ce monde : elles sont plus proches ou plus loin de moi, selon qu'elles ont plus ou moins de rapport à vous; vous me donnez même l'attention que j'ai aux nouvelles. Je vous trouve bien dorlotée, bien mitonnée, ma chère enfant; vous n'êtes point dans le tourbillon, je suis en repos pour votre repos; mais je n'y

[1] *Voyez* ci-après la lettre du 30 janvier.

suis pas pour cette chaleur et cette pesanteur, et cette douleur sans bise, sans fatigue. Je voudrais bien un peu plus d'éclaircissement sur un point si important : tant de soins qu'on a de vous ne sont pas sans raison, ni par pure précaution. Je souhaite que vous soyez changée sur l'écriture; et que ce soit sincèrement que vous ne vouliez plus vous tuer avec votre écritoire [1]; confirmez-moi cette bonne opinion de vous, et en nul cas ne m'écrivez de grandes lettres; vous m'en écrivez assez et trop. Montgobert s'acquitte très-bien du reste, et, comme je vous ai dit, elle peut même vous soulager de dicter. Je voudrais qu'elle mêlât un mot du sien sur le sujet de votre santé.

J'ai reçu enfin une lettre de mon fils : il est à Nantes; il n'a été que vingt jours à son voyage; il n'a fait que quatre-vingt-dix lieues de Bretagne, au mois de janvier, pour solenniser la fête des Rois, sans aucun amour. Je lui mande qu'il se garde bien de dire cela à d'autres, et que, pour ne pas se décrier, il faut qu'il laisse entendre une passion vraie ou fausse; sans cela il paraîtra plus Breton que tous les Bretons. Je le prie aussi de ne point demeurer à Nantes pour nos affaires; elles ne sont plus vraisemblables, et je serais fort fâchée que l'on me crût assez sotte ou assez avare pour préférer des affaires de rien à la nécessité de faire sa cour, dans une occasion comme celle-ci. Il me paraît embarrassé; mais enfin il reviendra assez tôt pour partir avec M. de Chaulnes. Voyez ma bonté : je lu ai retenu une place dans son carrosse.

En vérité je ne me souviens plus du petit de Gonor; je vous laisse le soin, et à votre frère, de ces anciennes dates. Sans la présence de MADEMOISELLE, j'aurais renoncé mademoiselle d'Épernon [2]; je dis ce jour-là, et toujours, ces sottises que vous appelez jolies, et c'est tout ce qu'on peut faire pour les adoucir. Vous voulez tirer de ce rang le

[1] *Voyez* les lettres des 1er et 29 décembre 1679.
[2] *Voyez* ci-dessus la lettre du 5 janvier.

compliment que je fis à madame de Richelieu[1] : je le veux bien; car il ressemble à ce que lui aurait dit M. de Grignan : J'y pensai. Voilà justement de ces choses qui lui viennent quand il parle et quand il écrit; c'est ce qui fait que ses lettres font toujours deux mois durant l'ornement de toutes les poches. Madame de Coulanges avait encore hier la sienne, et la montre : cela n'est-il pas plaisant? Au reste, ma très-chère, ne comptez point tant que vous soyez où vous devez être, que vous ne comptiez encore que vous devez être quelquefois ici : c'est votre pays et celui de M. de Grignan; et je vivrais bien tristement si je n'espérais de vous y revoir cette année. M. de Rennes[2] vous garde votre appartement, et nous donnera pourtant tout le temps d'y faire travailler. Vous ne m'avez aucune obligation de cette société; ce n'en est point une, c'est un homme admirable; il ne pèse rien, non plus que ses gens; sa conversation est légère; on le voit peu; il trotte assez, et ne hait pas d'être dans sa chambre; on le souhaite; il ne ressemble pas à feu M. du Mans[3] : enfin il est tel que si on souhaitait quelqu'un qui ne fût pas vous, ce serait un autre comme celui-là. Il m'a priée déjà plusieurs fois de vous faire bien des compliments, et de vous dire que, quelque joie qu'il ait d'être ici, il m'aime trop pour n'avoir pas beaucoup d'envie de vous quitter la place.

On ne parle plus de madame de Soubise, on n'y pense même déjà plus. Vraiment il y a bien d'autres affaires, et je crois que je suis folle de m'amuser à parler d'autre chose. Il y a deux jours que l'on est assez comme le jour de MADEMOISELLE et de M. de Lauzun : on est dans une agitation, on envoie aux nouvelles, on va dans les maisons pour en apprendre, on est curieux; et voici ce qui a paru, en attendant le reste[4].

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 3 janvier.

[2] L'évêque de Rennes (*Jean-Baptiste de Beaumanoir*) occupait dans ce temps-là l'appartement de madame de Grignan, à l'hôtel de Carnavalet. (P.)

[3] Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans. (P.)

[4] La Voisin, la Vigoureux et un prêtre nommé Le Sage, connus à Paris

M. de Luxembourg était mercredi (24 *janvier*) à Saint-Germain, sans que le roi lui fît moins bonne mine qu'à l'ordinaire. On l'avertit qu'il y avait contre lui un décret de prise de corps : il voulut parler au roi; vous pouvez penser ce qu'on dit. Sa Majesté lui dit que, s'il était innocent, il n'avait qu'à s'aller mettre en prison, et qu'il avait donné de si bons juges pour examiner ces sortes d'affaires, qu'il leur en laissait toute la conduite. M. de Luxembourg pria qu'on ne l'y menât point, et en effet il monta aussitôt en carrosse, et s'en vint chez le père de La Chaise. Mesdames de Lavardin et de Mouci, qui venaient ici, le rencontrèrent dans la rue Saint-Honoré, assez triste dans son carrosse. Après avoir été une heure aux jésuites, il fut à la Bastille, et remit à Bezemaux [1] l'ordre qu'il avait apporté de Saint-Germain. Il entra d'abord dans une assez belle chambre. Madame de Meckelbourg vint l'y voir, et pensa fondre en larmes; elle s'en alla, et une heure après qu'elle fut sortie il arriva un ordre de le mettre dans une des hor-

comme devins, joignirent à cette jonglerie le commerce secret des poisons. Les pièces de leur procès sont conservées à la bibliothèque de l'Arsenal. On y voit figurer la comtesse de Soissons et la duchesse de Bouillon, deux nièces du cardinal Mazarin; la comtesse du Roure, mademoiselle de Polignac, le marquis de Feuquière, le marquis de Sesnac, le duc de Vendôme, de Ruvigny, Chaulieu, la marquise de Fontel, le duc de Luxembourg, Pierre Bonnard, son intendant, etc., etc. Les charges aggravantes ne furent point épargnées contre la comtesse de Soissons et le duc de Luxembourg. Parmi les imputations horribles qui faisaient la base du procès, Le Sage dit : « Que le « maréchal de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pou- « voir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. » L'accusé répondit : « Quand Matthieu de Montmorency épousa la veuve de Louis le Gros, il « ne s'adressa pas au diable, mais aux états généraux, qui déclarèrent que « pour acquérir au roi mineur l'appui de Montmorency, il fallait faire ce « mariage. » Cette fière réponse n'était pas d'un coupable. On accusait la comtesse de Soissons d'avoir empoisonné son mari; madame d'Alluye, son beau-père; madame de Tingry, ses enfants; madame de Polignac, un valet de chambre maître de son secret, et ce secret était qu'elle avait voulu donner au roi un philtre pour s'en faire aimer. A tant d'horreurs se joignaient des ridicules plus dignes des loges de fous que de l'échafaud. Le roi rendit à la duchesse de Foix un billet écrit pour elle à la Voisin, conçu en ces terme : *Plus je frotte, moins ils poussent.* » Il lui en demanda l'explication : il s'agissait d'une recette pour faire venir de la gorge. La Voisin avait beaucoup de secrets semblables, et y joignait le poison.

[1] Bezemaux, gouverneur du château de la Bastille, avait été capitaine des gardes du cardinal Mazarin.

ribles chambres grillées qui sont dans les tours, où l'on voit à peine le ciel, et défense de voir qui que ce fût. Voilà, ma fille, un grand sujet de réflexion : songez à la fortune brillante d'un tel homme, à l'honneur qu'il avait eu de commander les armées du roi, et représentez-vous ce que ce fut pour lui d'entendre fermer ces gros verroux ; et s'il a dormi par excès d'abattement, pensez au réveil. Personne ne croit qu'il y ait du poison à son affaire [1]. Je vous assure que voilà une sorte de malheur qui en efface bien d'autres.

Madame de Tingry est ajournée pour répondre devant les juges. Pour madame la comtesse de Soissons, elle n'a pu envisager la prison; on a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, si elle est coupable. Elle jouait à la bassette mercredi ; M. de Bouillon entra ; il la pria de passer dans son cabinet, et lui dit qu'il fallait sortir de France, ou aller à la Bastille : elle ne balança point; elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye; elles ne parurent plus. L'heure du souper vint; on dit que madame la comtesse soupait en ville : tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets, on prit de l'argent, des pierreries; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais et aux cochers ; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer au près d'elle dans le fond la marquise d'Alluye [2], qu'on dit qui ne voulait pas aller, et deux femmes de chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle, qu'elle était innocente; mais que ces coquines de femmes avaient pris plaisir à la nommer : elle pleura; elle passa chez madame de Carignan, et sortit de Paris à trois heures du matin. On dit qu'elle va à Namur. Vous croyez qu'on

[1] L'humiliation du maréchal de Luxembourg fut l'ouvrage de Louvois, qui ne lui pardonnait pas d'avoir cessé d'être de ses amis, et de s'être rapproché de Colbert et de Seignelai. (M.)

[2] C'était mademoiselle de Fouilloux. Elle avait épousé le marquis d'Alluye, en 1667.

n'a pas dessein de la suivre. On ne laissera pas de faire son procès, ne fût-ce que pour la justifier : il y a bien des noirceurs dans ce que dit la Voisin. Le duc de Villeroi paraît très-affligé, ou pour mieux dire ne paraît pas, car il est enfermé dans sa chambre, et ne voit personne. Peut-être vous dirai-je encore quelque nouvelle avant que de fermer cette lettre.

Madame de Vibraye [1] a repris le train de sa dévotion ; Dieu n'a pas voulu qu'elle ait passé sa vie, comme vous dites fort bien, avec ses ennemis. Madame de Buri fait fort joliment tourner son moulin à paroles. Si on voit la princesse (*de Conti*) à Paris, madame de Vins désire que j'y aille avec elle. Pomenars a été taillé, vous l'ai-je dit? Je l'ai vu; c'est un plaisir que de l'entendre parler sur tous ces poisons : on est tenté de lui dire : est-il possible que ce seul crime vous soit inconnu? Volonne dit son avis comme un autre, admirant le commerce qu'on a eu avec ces *coquines* [2]. La reine d'Espagne est quasi aussi enfermée que M. de Luxembourg. Madame de Villars mandait l'autre jour à madame de Coulanges, que si ce n'était pour l'amour de M. de Villars, elle ne passerait point son hiver à Madrid. Elle fait des relations fort jolies et fort plaisantes à madame de Coulanges, croyant bien qu'elles iront plus loin. Je suis fort contente d'en avoir le plaisir, sans être obligée d'y répondre. Madame de Vins est de mon avis. M. de Pomponne est allé pour trois jours respirer à Pomponne ; il a tout reçu, il a tout rendu : voilà qui est fait. Il me serre toujours le cœur, quand il me demande si je ne sais point de nouvelles; il est ignorant comme sur les bords de la Marne : il a raison de calmer son âme tant qu'il pourra. La mienne a été fort émue, aussi bien que celle de l'abbé, de ce que vous écriviez de votre main : vous ne l'avez pas

[1] *Voyez* la lettre du 3 janvier ci-dessus.

[2] Il paraît que madame de Sévigné n'ignorait pas les bruits sinistres qui couraient sur ce Morel de Volonne, qui, disait-on, avait apporté le poison d'Italie. Madame de Bavière en parle ainsi dans ses *Fragments de lettres.*

senti, ma chère enfant, il est imposible de le lire avec des yeux secs. Eh, bon Dieu? vous compter *bonne à rien et inutile partout* à quelqu'un qui ne compte que vous dans le monde : comprenez l'effet que cela peut faire. Je vous prie de ne plus dire de mal de votre humeur; votre cœur et votre âme sont trop parfaits pour laisser voir ces légères ombres. Epargnez un peu la vérité, la justice, et mon seul et sensible goût : ma chère enfant, je ne compterai point ma vie que je ne me retrouve avec vous.

706. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 31 janvier 1680.

Je ne puis plus voir sans chagrin de votre écriture; je sais le mal que cela vous fait, et quoique vous me mandiez les choses du monde les plus aimables et les plus tendres, je regrette d'avoir ce plaisir aux dépens de votre poitrine. Je vois bien que vous en êtes encore incommodée; voici une longue bouffée, et sans autre cause que votre mal même, car vous dites que le temps est doux, vous ne vous fatiguez point du tout, vous écrivez moins qu'à l'ordinaire; d'où vient donc cette opiniâtreté? Vous vous taisez là-dessus, et Montgobert a la cruauté d'avoir la plume à la main, et de ne m'en pas dire un mot. Bon Dieu! qu'est-ce que tout le reste? et quel intérêt puis-je prendre à toute la joie de votre ville d'Aix, quand je vois que vous êtes couchée à huit heures? Voulez-vous donc, me dites-vous, que je veille et que je me fatigue? Non, ma très-chère, Dieu me garde d'avoir une volonté si dépravée; mais vous n'étiez pas ici hors d'état de prendre quelque part à la société. J'ai vu enfin M. de Gordes; il m'a dit bien sincèrement que dans le bateau vous étiez très-abattue et très-languissante, et qu'à Aix vous étiez bien mieux; mais avec la même naïveté il assure que tout l'air de Provence est trop subtil et trop vif, et trop

desséchant pour l'état où vous êtes. Quand on se porte bien, tout est bon; mais quand on a la poitrine attaquée, qu'on est maigre, qu'on est délicate, on se met en risque de ne pouvoir plus se rétablir. Ne me dites plus que la délicatesse de votre poitrine égale nos âges; ah! j'espère que Dieu n'aura pas dérangé un ordre si naturel, si agréable et si délicieux pour moi.

Il faut reprendre le fil des nouvelles, que je laisse toujours un peu reposer quand je traite le chapitre de votre santé. M. de Luxembourg a été deux jours sans manger. Il avait démandé plusieurs jésuites; on les lui a refusés; il a demandé la *Vie des Saints*, on la lui a donnée. Il ne sait, comme vous voycz, *à quel saint se vouer*. Il fut interrogé quatres heures vendredi ou samedi, je ne m'en souviens pas; il parut ensuite fort soulagé, et soupa. On croit qu'il aurait mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne, et de dire qu'il reviendrait quand ses juges naturels (*le Parlement de Paris*) le feraient revenir. Il fait grand tort au duché en reconnaissant cette chambre; mais il a voulu obéir aveuglément à Sa Majesté. M. de Cessac a suivi l'exemple de madame la Comtesse (*de Soissons*). Mesdames de Bouillon et de Tingry furent interrogées lundi à cette chambre de l'Arsenal. Leurs nobles familles les accompagnèrent jusqu'à la porte : il ne paraît pas jusqu'ici qu'il y ait rien de noir aux sottises qu'on leur impute; il n'y a pas même du gris-brun. Si on ne trouve rien de plus, voilà de grands scandales qu'on aurait pu épargner à des personnes de cette qualité. Le maréchal de Villeroi [1] dit que ces messieurs et ces dames ne croient pas en Dieu, et qu'ils croient au diable. Vraiment on conte des choses ridicules de tout ce qui se passait chez ces abominables femmes. La maréchale de La Ferté, qui est si bien nommée, alla par complaisance (*chez la Voisin*) avec ma-

[1] Nicolas de Neufville, maréchal duc de Villeroi père du dernier maréchal de ce nom. (P.)

dame la comtesse (*de Soissons*), et ne monta point. M. de Langres était avec la maréchale ; voilà qui est bien noir. Cette affaire lui donne un plaisir qu'elle n'a pas ordinairement, c'est d'entendre dire qu'elle est innocente. La duchesse de Bouillon (*Marie-Anne de Mancini*) alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avait, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimait. Ce jeune homme était M. de Vendôme, qui la menait d'une main, et M. de Bouillon (*son mari*), de l'autre ; et de rire. Quand une *Mancine* [1] ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné ; et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe d'une bagatelle. Madame la comtesse de Soissons demandait si elle ne pourrait point faire revenir un amant qui l'avait quittée. Cet amant était un grand prince ; et on assure qu'elle dit que s'il ne revenait à elle, il s'en repentirait : cela s'entend du roi, et tout est considérable sur un tel sujet. Mais voyons la suite : si elle a fait de plus grands crimes, elle n'en a pas parlé à ces gueuses-là. Un de nos amis dit qu'il y a une branche aînée au poison, où l'on ne remonte point, parce qu'elle n'est pas originaire de France ; ce sont ici de petites branches de cadets qui n'ont pas de souliers. La Tingry fait imaginer quelque chose de plus important, parce qu'elle a été maîtresse des novices. Elle dit : J'admire le monde ; on croit que j'ai eu des enfants de M. de Luxembourg. Hélas ! Dieu le sait. Enfin, le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées, et l'horreur de la diffamation ; peut-être que demain ce sera le contraire. Vous connaissez ces sortes de voix générales ; je vous en instruirai fidèlement ; on ne parle ici d'autre chose ; en effet, il n'y a guère d'exemples d'un pareil scandale dans une cour chrétienne. On dit que cette Voisin mettait dans un four tous les petits enfants

[1] Madame de Bouillon, ainsi que la comtesse de Soissons, étaient nièces du cardinal de Mazarin. Leur innocence fut reconnue. (A. G.)

dont elle faisait avorter ; et madame de Coulanges, comme vous pouvez le penser, ne manque pas de dire, en parlant de la Tingry, *que c'était pour elle que le four chauffait.*

Je causai fort hier avec M. de La Rochefoucauld sur un chapitre que nous avions déjà traité. Rien ne vous presse pour écrire; mais il vous conjure de croire que la chose du monde qui le toucherait le plus serait de pouvoir contribuer à vous faire changer de place, si l'occasion s'en présentait. Je n'ai jamais vu un homme si obligeant ni si aimable.

Voici ce que j'apprends de bon lieu. Madame de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre : elle s'assit dans une chaise qu'on lui avait préparée ; et au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle voulait dire ; c'était : « Qu'elle ne venait « là que par le respect qu'elle avait pour l'ordre du roi, « et nullement pour la chambre, qu'elle ne reconnaissait « point, ne voulant point déroger au privilége des ducs. » Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très-belle main. Elle répondit sincèrement, jusqu'à son âge. Connaissez-vous la Vigoureux ? *Non.* Connaissez-vous la Voisin ! *Oui.* Pourquoi voulez-vous vous défaire de votre mari ? *Moi, me défaire ! vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé : il m'a donné la main jusqu'à cette porte.* Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin ! *C'est que je voulais voir les Sibylles qu'elle m'avait promises : cette compagnie méritait bien qu'on fît tous les pas.* N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent ? Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. *Hé bien! Messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire ?* Oui, Madame. Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut : *Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises*[1]. Elle

[1] Il faut achever ce tableau piquant par un dernier trait que rapporte

fut reçue de tous ses parents, amis et amies avec adoration, tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air, et d'un esprit tranquille.

Pour la Tingry, elle n'était pas si gaillarde. M. de Luxembourg est entièrement déconfit ; ce n'est pas un homme, ni un petit homme, ce n'est pas même une femme, c'est une vraie femmelette. *Fermez cette fenêtre ; allumez du feu ; donnez-moi du chocolat ; donnez-moi ce livre ; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné.* Voilà ce qu'il a montré à Bezemaux et à ses commissaires, avec une pâleur mortelle. Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut bien mieux gagner pays, comme le roi, avec beaucoup de bonté, lui en avait donné les moyens, jusqu'au moment qu'il s'est enfermé. Mais il faut en revenir malgré soi à la Providence ; il n'était pas naturel de se conduire comme il a fait, étant aussi faible qu'il le paraît[1]. Je me trompais, madame de Meckelbourg ne l'a point vu ; et la Tingry, qui revint avec lui de Saint-Germain, n'eut pas la pensée, non plus que lui, de donner le moindre avis à madame de Meckelbourg. Il y avait du temps de reste ; mais la Tingry éloignait tout le monde de lui, et l'obsédait au point qu'il ne connaissait plus qu'elle. J'ai vu cette Meckelbourg aux filles du Saint-Sacrement, où elle s'est retirée. Elle est très-affligée, et se plaint fort de la Tingry, qu'elle accuse de tous les malheurs de son frère. Je lui fis par avance tous vous compliments, l'assurant que vous se-

Voltaire : « La Reynie, l'un des présidents de cette chambre, fut assez mal « avisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avait vu le diable ; « elle répondit qu'elle le voyait bien dans ce moment, qu'il était fort laid « et fort vilain, et qu'il était déguisé en conseiller d'État. L'interrogatoire « ne fut guère poussé plus loin. »

[1] Dans ce moment, madame de Sévigné semble avoir adopté les bruits ridicules qui couraient sur M. de Luxembourg. Cependant était-il croyable qu'une âme comme la sienne fût susceptible des petites misères qui lui étaient attribuées? Et ne fallait-il pas y apercevoir la conduite ordinaire de l'envie et de la malignité, qui, du vivant des hommes du premier ordre, s'appliquent sans cesse à donner quelque atteinte à leur réputation? (P.)

riez fort touchée de son malheur : elle me dit mille douceurs pour vous. On pourrait faire présentement tout ce qu'on voudrait dans Paris, qu'on n'y penserait pas. On a oublié madame de Soubise, et l'agonie de cette pauvre Bertillac; je ne sais en vérité comme cela va. Je veux pourtant penser à ma pauvre petite d'Adhémar ; la pauvre enfant ! que je la plains d'être jalouse ! ayez-en pitié, ma fille, j'en suis touchée.

707. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 2 février 1680.

Vous avez trop écrit, ma très-chère, vous vous laissez tenter à l'envie de causer, et vous abusez ainsi de votre délicate santé; si je succombais aussi aisément à la tentation de vous entendre discourir dans vos lettres, ce serait une belle chose : je m'amuserais au plaisir de vous entendre conter le combat du petit garçon, que vous réduisez en quatre lignes le plus plaisamment du monde. Vous dites que vous n'êtes pas forte sur la narration, et je vous dis moi qu'on ne peut mieux abréger un récit. Je comprends que vous vous soyez divertie de ce petit garçon, qui croit s'être battu à la rigueur. La sagesse du petit marquis me plaît. Vous me représentez fort bien les divers sentiments de mesdemoiselles de Grignan, j'avais envie de les savoir. Ce que vous dites de Pauline est incomparable, aussi bien que l'usage que vous faites de votre délicatesse pour éviter les plaisirs du carnaval. Je n'oublierai jamais la hâte que vous avez de vous divertir vitement, avalant les jours gras comme une médecine, pour vous trouver promptement dans le repos du carême. Vos personnes qualifiées au *pluriel et au singulier* vous soulagent beaucoup, et font très-bien leurs personnages. Il ne faut pas douter que de vous entendre expliquer tout cela ne soit fort délicieux ; mais cependant, ma fille, je chasse cette tentation par la pensée

que rien ne vous est plus mauvais que d'écrire, et que vous retomberez dans un moment à la douleur dont vous sortez, qui est tout ce que nous avons au monde à éviter. Je vous conjure donc, ma fille, de ne plus vous jouer à m'écrire autant que la dernière fois, si vous ne voulez pas que je réduise mes lettres à une demi-page; car je vous jure, ma chère enfant, que ce soit une vengeance ou non, j'en userai ainsi pour vous faire voir que vous me forcez à rompre tout commerce : voyez si vous voulez me faire taire dans un temps où il y a tant à parler. J'embrasse M de Grignan, puisqu'enfin, avec tant de peine et tant d'adresse, vous l'avez obligé à me pardonner; et je le prie, en faveur de cette réconciliation, de prendre soin d'accourcir les lignes que je veux de vous. Il me paraît que vous l'avez trompé, et Montgobert aussi, dans la quantité de celles que vous m'avez écrites; je vous demande tendrement de n'y plus retourner.

Vos raisonnements sur madame de Saint-Géran sont bien à propos; il y a trois semaines que madame de Buri est établie dans la place où vous croyiez madame de Saint-Géran. Madame la dauphine n'aura point de dames; vous connaissez sa dame d'honneur et ses dames d'atour, voilà tout. Il y a huit jours qu'elles sont parties avec toute la maison pour Schélestadt. Les filles le sont aussi; elles sont de grande naissance, sans nulle beauté extraordinaire : Laval [1], les Biron [2], Tonnerre [3], Rambures [4] et la bonne

[1] Marie-Louse de Laval épousa le duc de Roquelaure.

[2] Elles étaient deux sœurs; madame de Caylus en parle dans ses *Souvenirs.*

[3] Louise de Clermont-Tonnerre. « Elle n'était pas belle, mais bien faite, « folle et malheureuse. M. de Rhodez, grand-maître des cérémonies, encore « plus fou qu'elle dans ce temps-là, en devint amoureux, et fit des extrava- « gances si publiques qu'il la fit chasser de la cour. » (*Souvenirs.*)

[4] Marie-Armande de Rambures. « Vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut « pour plaire aux hommes sans être belle; elle attaqua le roi et ne lui dé- « plut pas, c'est-à-dire, assez pour lui adresser la parole plutôt qu'à une « autre. Elle en voulut ensuite à MONSEIGNEUR, et elle réussit dans ce dernier « projet. » (*Souvenirs.*) Elle se maria, en 1686, avec M. de Polignac.

Montchevreuil [1] à leurs trousses. On laisse la sixième place à quelque Allemande, si madame la dauphine en veut amener. Le roi caresse et traite si tendrement madame la princesse de Conti, que cela fait plaisir. Quand elle arrive, il la baise et l'embrasse, et cause avec elle; il ne contraint plus l'inclination qu'il a pour elle; c'est sa vraie fille, il ne l'appelle plus autrement : tirez toutes vos conséquences. *Elle est toujours des grâces le modèle*, et croît beaucoup: elle n'est point surintendante (*de la maison de la reine*), et n'a point eu cent mille écus de pension; j'ai sur le cœur ces deux faussetés. Vous devriez lire les gazettes; elles sont bonnes et point exagérées, ni flatteuses comme autrefois. Mais quelle folie de parler d'autre chose que de madame Voisin et de M. Le Sage!

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Ce n'est pas M. Le Sage qui prend la plume comme vous voyez. Me revoilà enfin, ma belle petite sœur, tout planté à Paris, à côté de maman mignonne, que l'on ne m'accuse point encore d'avoir voulu empoisonner; et je vous assure que, dans le temps qui court, ce n'est pas un petit mérite. Je suis dans les mêmes sentiments pour ma petite sœur, c'est pourquoi je souhaite ardemment le retour de votre santé : après celui-là nous en souhaiterons un autre.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le voilà arrivé, ce fripon de Sévigné. J'avais dessein de le gronder, et j'en avais tous les sujets du monde; j'avais même préparé un petit discours raisonné, et je l'avais divisé en dix-sept points, comme la harangue de Vassé; mais je ne sais de quelle façon tout cela s'est brouillé, et si bien

[1] Gouvernante des filles d'honneur de madame la dauphine.

mêlé de sérieux et de gaieté, que nous avons tout confondu. *Tout père frappe à côté,* comme dit la chanson. On continue à blâmer un peu la sagessse des juges qui a fait tant de bruit, et nommé scandaleusement de si grands noms pour si peu de chose. M. de Bouillon a demandé au roi permission de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer en Italie et par toute l'Europe, où l'on pourrait croire que madame de Bouillon est une empoisonneuse Madame de La Ferté, ravie d'être innocente une fois en sa vie, a voulu à toute force jouir de cette qualité; et quoiqu'on lui eût mandé de ne point venir si elle ne voulait, elle le voulut, et cela fut encore plus léger que madame de Bouillon. Feuquières [1] et madame du Roure [2], toujours des peccadilles; mais voici ce qui est désagréable pour les prisonniers, c'est que la chambre ne travaillera de vingt jours, soit pour tâcher de ce racquitter en faisant des informations nouvelles, soit en faisant venir de loin des gens accusés, comme par exemple cette Polignac, qui a un décret, ainsi que la comtesse de Soissons. Enfin voilà vingt jours de repos, ou de désespoir; cependant la comtesse de Soissons gagne pays, et fait fort bien : il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air [3]. J'ai eu toutes les peines du monde à découvrir que cette pauvre Bertillac est morte. Adieu, ma très-chère, je suis toute à vous, avec une tendresse et une sensibilité très-dignes de vous.

[1] Antoine de Pas, marquis de Feuquières.

[2] La comtesse du Roure était accusée d'avoir demandé à la Voisin un philtre pour se faire aimer du roi, et faire mourir madame de La Vallière.

[3] La comtesse de Soissons offrit de revenir pourvu qu'on ne la mît pas à la Bastille, ni à Vincennes : la condition fut rejetée. Elle finit par se retirer à Bruxelles, où elle mourut sur la fin de l'année 1708, « lorsque, dit Voltaire, le prince Eugène, son fils, la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV. » On verra plus loin qu'elle fut accusée d'un nouveau crime. (A. G.)

708. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 7 février 1680.

Il est donc vrai, ma fille, que vous jouez quelquefois aux échecs; pour moi, je suis folle de ce jeu, et je voudrais le savoir seulement comme mon fils ou comme vous; c'est le plus beau et le plus raisonnable de tous les jeux, le hasard n'y a point de part : on se blâme et l'on se remercie, on a son bonheur dans sa tête. Corbinelli veut me persuader que j'y jouerai; il trouve que j'ai de petites pensées; mais je ne vois point de trois ou quatre coups ce qui arrivera. Je lui disais tantôt :

> Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin :
> Je ne sais point prévoir *un échec* de si loin [1].

Je vous assure que je serai bien honteuse et bien humiliée, si je n'arrive au moins à un certain point de médiocrité. Tout le monde y jouait à Pomponne, au dernier malheureux voyage que j'y ai fait, les hommes, les femmes, les petits garçons : et pendant que le maître du logis gagnait M. de Chaulnes, on lui donnait un étrange *mat* à Saint-Germain. Madame de Vins a été ici une partie de l'après-dînée; nous avons bien causé de cette triste aventure. La dernière affaire du courrier n'est pas excusable [2], et ce fut un assoupissement qui n'était pas naturel. Je vous assure que ces sortes de douleurs se retrouvent bien aisément quand on se laisse la liberté d'y penser et d'en parler sans contrainte.

Nous fûmes tout ce que vous connaissez de femmes au service de cette pauvre Bertillac [3]. Il est très-vrai que c'est Caderousse qui l'a tuée; elle était dans un certain temps quand elle fut saisie du procédé que vous savez : elle en

[1] Parodie de deux vers de l'*Andromaque* de Racine.
[2] *Voyez* la lettre du 6 décembre 1679.
[3] *Voyez* ci-dessus la lettre du 24 janvier.

fut frappée à mort comme d'un coup de poignard. Caderousse est à la campagne. Pour moi, je trouve que c'est comme S.... l'un pour un meurtre, l'autre pour un sortilége : enfin, c'est l'étoile des crimes qui règne.

On recommencera à travailler à cette chambre (*de l'Arsenal*) plus tôt qu'on ne pensait. On assure qu'il y a bien des confrontations à faire[1]. Il nous faut quelque chose de nouveau pour nous réveiller : on s'endort; et ce grand bruit est cessé jusqu'à la première occasion. On ne parle plus de M. de Luxembourg. J'admire vraiment comme les choses passent : c'est bien un vrai fleuve qui emporte tout avec soi. On nous promet pourtant encore des scènes curieuses.

Il y en eut une lundi bien triste, et que vous comprendrez aisément : M. de Pomponne est enfin allé à la cour. Il craignait fort cette journée; vous pouvez vous imaginer tout ce qu'il pensa par le chemin, et lorsqu'il revit les cours de Saint-Germain, lorsqu'il reçut les compliments de tous les courtisans dont il fut accablé. Il était saisi : il entra dans la chambre du roi, qui l'attendait. Que peut-on dire? et par où commencer? Le roi l'assura qu'il était toujours content de sa fidélité, de ses services; qu'il était en repos de toutes les affaires secrètes dont il avait connaissance; qu'il lui ferait du bien, et à sa famille. M. de Pomponne ne put retenir quelques larmes en lui parlant du malheur qu'il avait eu de lui déplaire : il ajouta que, pour sa famille, il l'abandonnait aux bontés de Sa Majesté; que toute sa douleur était d'être éloigné d'un maître auquel il était attaché autant par inclination que par devoir; qu'il était difficile de ne pas sentir vivement cette sorte de perte; que c'était celle qui le perçait, et qui faisait voir en lui des marques de faiblesse, qu'il espérait que Sa Majesté lui pardonnerait. Le roi lui dit qu'il en était touché; qu'elles ve-

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 26 janvier.

naient d'un si bon fond, qu'il ne devait pas en être fâché. Tout roula sur ce point, et M. de Pomponne sortit avec les yeux un peu rouges, et comme un homme qui ne méritait pas son malheur. Il me conta tout cela hier au soir; il eût bien voulu paraître plus ferme, mais il ne fut pas le maître de son émotion. C'est la seule occasion où il ait paru trop touché; et ce ne serait pas mal faire sa cour, s'il y avait encore une cour à faire. Il reprendra la suite de son courage, et le voilà quitte d'une grande affaire : ce sont des renouvellements que l'on ne peut s'empêcher de sentir comme lui. Madame de Vins a été à Saint-Germain; bon Dieu, quelle différence! on lui a fait assez de compliments, mais c'était son pays, et elle n'y a plus ni feu ni lieu : j'ai senti ce qu'elle a souffert dans ce voyage. Adieu, ma très-chère et très-aimable; j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience; mais ne m'écrivez que deux mots, renoncez à l'écriture, épargnez sur moi : cela me fait horreur d'imaginer que ce sont ceux qui vous aiment et que vous aimez qui nuisent à votre santé.

709. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 9 février 1680.

Je vous trouve, ma chère belle, en plein carnaval : vous faites de petits soupers *particuliers* de dix-huit ou vingt femmes. Je connais cette vie et la grande dépense que vous faites à Aix; mais il me paraît qu'au milieu de votre bruit vous vous reposez fort bien. On dit quelquefois : Je me veux rejouir pour mon argent; mais vous dites, ce me semble : Je me veux reposer pour mon argent, reposez-vous donc, ayez au moins cela de bon. Je suis un peu étonnée que l'air du menuet ne vous donne pas la moindre tentation : quoi! pas une seule agitation dans les jambes! pas un petit mouvement dans les épaules! quoi, rien du tout! Cela n'est pas naturel : je ne vous ai jamais vue im-

mobile dans ces occasions; et si je voulais tirer les conséquences ordinaires, je vous croirais plus malade que vous ne dites.

Il y eut hier au soir une fête extrêmement enchantée à l'hôtel de Condé. Madame la princesse de Conti nommait une des filles [1] de M. le duc avec le prince de La Roche-sur-Yon. C'était d'abord le baptême, et puis la collation du baptême; mais quelle collation! et puis une comédie; mais quelle comédie! toute chamarrée des beaux endroits de la musique, et des bons danseurs de l'Opéra. Un théâtre bâti par les fées, des enfoncements, des orangers tout chargés de fleurs et de fruits, des festons, des perspectives, des pilastres : enfin toute cette petite soirée coûte plus de deux mille louis, et le tout pour cette jolie princesse.

L'opéra (*de Proserpine*) est au-dessus de tous les autres. Le chevalier dit qu'il vous a envoyé plusieurs airs, et qu'il a vu un homme (*Quinault*) qui doit vous avoir envoyé les paroles. Vous en serez contente. Il y a une scène de Mercure et de Cérès, qui n'est pas bien difficile à entendre : il faut qu'on l'ait approuvée puisqu'on la chante. Vous en jugerez [2].

L'affaire des poisons est tout aplatie, on ne dit plus rien de nouveau. Le bruit est qu'il n'y aura point de sang répandu : vous ferez vos réflexions comme nous. L'abbé Colbert est coadjuteur de Rouen. On parle d'un voyage en Flandre. On ne sait pourquoi cette assemblée de troupes.

Le frère Ange a ressuscité le maréchal de Bellefonds; il a rétabli sa poitrine entièrement déplorée. Nous avons été voir, madame de Coulanges et moi, le grand-maître (*le duc du Lude*), qui a pensé mourir depuis quinze jours : sa goutte était remontée, une oppression à croire qu'il allait

[1] Mademoiselle de Clermont; elle était née le 17 juillet précédent.

[2] On y découvrit une allusion au refroidissement du roi pour madame de Montespan.

rendre le dernier soupir, des sueurs froides, une perte de connaissance; il était aussi mal qu'on peut l'être. Les médecins ne le secouraient point; il fit venir le frère Ange, qui l'a guéri, et tiré de la mort avec les remèdes les plus doux et les plus agréables : l'oppression cessa, la goutte se rejeta sur les genoux et sur les pieds, et le voilà hors de danger.

Adieu, ma chère enfant. Je fais toujours cette même vie que vous savez, ou au faubourg [1], ou avec ces bonnes veuves; quelquefois ici; quelquefois manger la poularde de madame de Coulanges, et toujours fort aise que le temps passe et m'entraîne avec lui, afin de me redonner à vous.

710. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 14 février 1680.

Je vous trouve bien heureuse d'avoir madame du Janet; elle est venue tout exprès pour vous; voilà une amitié qui me plaît. Je suis assurée qu'elle est occupée de votre santé, je vous prie (*de lui dire*) que je l'embrasse. Vous prenez peu de part aux vanités du monde, et je vous vois toujours couchée et retirée, pendant que l'on danse et que l'on chante : vous vous reposez pour votre argent, comme je disais l'autre jour.

Montgobert m'a conté fort plaisamment les manœuvres de la belle Iris, et les jalousies de M. le Comte; je crois qu'il verra souvent la lune à gauche avec cette belle; il s'est vengé cette fois par une très-jolie chanson. Montgobert m'a fait rire du respect qu'elle a eu pour M. de Grignan : elle avait mis qu'il vint à ce bal *la gueule enfarinée*; tout d'un coup elle s'est reprise; elle a effacé *la gueule*, et a mis *la bouche*; tellement que c'est *la bouche enfarinée*.

[1] Chez madame de La Fayette.

Cette gendarmerie est tout égarée. Mon fils s'en va en Flandre; il n'ira point au-devant de madame la dauphine. L'armée s'assemble; on dit que c'est pour avoir Charlemont [1]. On ne sait rien de positif, sinon que les officiers s'en vont, et qu'il y aura dans un mois cinquante mille hommes sur pied. Le régiment du chevalier n'en est pas.

La chambre de l'Arsenal a recommencé. Il y eut un homme qui n'est point nommé, qui dit à M. de La Reynie : « Mais, Monsieur, à ce que je vois, nous ne travaillons « ici que sur des sorcelleries et des diableries, dont le par- « lement de Paris ne reçoit point les accusations. Notre « commission est pour les poisons, d'où vient que nous « écoutons autre chose? » La Reynie fut surpris, et lui dit : « Monsieur, nous avons des ordres secrets. — Mon- « sieur, *dit l'autre*, faites-nous-en une loi, et nous obéi- « rons comme vous; mais n'ayant pas vos lumières, je « crois parler selon la justice et la raison, de dire ce que « je dis. » Je pense que vous ne blâmez pas la droiture de cet homme, qui pourtant ne veut pas être connu. Il y a tant d'honnêtes gens dans cette chambre, que vous aurez peine à le deviner.

Le petit prince de Léon [2] fut baptisé hier par un évêque de Bretagne à Saint-Gervais; le parrain était M. de Rennes, de la part des états de Bretagne; la marraine, madame la duchesse : du reste, c'était la Bretagne tout entière. M. le gouverneur de Bretagne MM. les lieutenants

[1] Une des conditions du traité avec l'Espagne était, qu'avec les autres places cédées à la France, elle aurait encore, ou Dinant, ou Charlemont. Mais l'empereur, dont le consentement était nécessaire, ayant préféré de garder Dinant, la France fut mise en possession de Charlemont. Il n'y eut qu'une démonstration militaire. Il y a sur cette acquisition de Charlemont un couplet de Coulanges. Il finit ainsi :

Louis est un enfant gâté;
On lui laisse tout faire.

[2] De la maison de Rohan-Chabot.

généraux de Bretagne, M. le trésorier de Bretagne, MM. les évêques de Bretagne, MM. les députés de Bretagne, plusieurs seigneurs de Bretagne, l'enfant et le père présidents de Bretagne ; jamais vous n'avez tant vu de Bretagne ensemble. On aurait dansé les passe-pieds de Bretagne si on eût dansé, et mangé du beurre de Bretagne s'il eût été jour maigre. Je vous assure que mon fils sent toute la force secrète qui attire naturellement les Bretons en leur pays : il en est revenu charmé. Tonquedec a commencé, pour la première fois de sa vie, à être admiré, et à paraître digne d'être imité : ce serait vouloir arrêter le Rhône que de s'opposer à ce torrent, et cela est au point de vouloir vendre sa charge[1] : il a commencé pas le dire à Gourville et à plusieurs autres, avant que de m'en avoir parlé. Il dit plusieurs bonnes raisons; il voit dans l'avenir ; il craint les dégoûts qui peuvent venir par M. de La Trousse ; il est fâché de ceux qu'on donne à la gendarmerie ; il ne veut pas se ruiner ; conclusion : à force de faire voir le fond de son cœur, il nous met au point de lui dire qu'oui assurément il a raison de vouloir vendre sa charge. Je n'ai pas sur mon cœur de n'avoir pas dit tout ce que je devais sur cette étrange résolution, et avec cette facilité de parole que j'ai quelquefois. Je lui demandais au moins d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin quelque chose qui pût cacher le fond du terrain ; mais il est impossible, et tout ce que nous pouvons faire, M. de La Garde et nous tous, c'est de le prier de ne s'en point mêler. Nous sommes ravis de son absence, afin qu'il ne gâte point ses affaires en décriant lui-même sa marchandise. Je lui disais que c'était une chose bien malheureuse de ne donner le prix aux charges que selon son goût : le guidon excessif, parce qu'il en était fou ; la sous-lieutenance rien, parce qu'il en est dégoûté. Est-ce ainsi que l'on achète et que

[1] La charge de sous-lieutenant des gendarmes-dauphin.

l'on vend quand on est un peu raisonnable et habile, et qu'on ne veut pas s'égorger? Adieu, ma chère enfant; ne vous fâchez point de tout ceci; aimons la Providence; il est aisé, quand elle ne touche que ces sortes de choses; je n'en aurai pas moins ma liberté, et je n'en serai pas moins à vous; au contraire, au contraire.

Tout ce qui aura l'honneur de suivre madame la dauphine est à Schélestadt; madame de Maintenon et M. de Condom (*Bossuet*) se sont séparés de la troupe; ils sont allés à la rencontre de cette princesse, tant que terre pourra les porter; ce sera peut-être trois ou quatre journées. Voilà une distinction bien agréable et bien marquée : si madame la dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée; c'est, en vérité, un grand avantage que d'être du premier ordre. On en faisait l'autre jour un premier rang chez madame de La Fayette : vous y fûtes mise d'abord sans balancer. Corbinelli disait obligeamment pour les autres qu'il ne comprenait point qu'on pût raisonner avec une autre femme que vous. C'est une bonne provision, ma très-chère, que d'avoir un bel et bon esprit; mais c'en est une fort mauvaise, comme vous dites, d'avoir son bon sens tout entier à la Bastille; on serait bien plus heureux d'être dans une loge des Petites-Maisons. Adieu, je vous quitte, sans cesser pourtant de penser à vous; mais avec une si grande tendresse, avec des sentiments si vifs, et avec le cœur si souvent serré de vos maux et de votre absence, que je ne sais si une loge ne serait point plus commode aussi pour moi.

M. de Luxembourg a été mené deux fois à Vincennes pour être confronté [1]; on ne sait point le véritable état de son affaire.

[1] La Voisin, Le Sage, la Vigoureux, et tous les autres prévenus d'empoisonnement étaient détenus au château de Vincennes.

711. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 16 février 1680.

Je suis toujours occupée avec raison de votre santé, ma chère enfant : j'ai envoyé à Montgobert une consultation que je fis l'autre jour avec le frère Ange. Il me semble qu'elle aura mieux pris son temps que n'aurait pu faire ma lettre pour vous proposer les remèdes dont il sagit : j'attendrai la réponse de Montgobert, c'est-à-dire la vôtre; mais c'est en cas que vous ne vous accommodiez point du lait : il se peut que vous en soyez trop peu nourrie, ou que votre sang soit encore trop échauffé, pour pouvoir s'unir à la fraîcheur du lait; car s'il vous était bon, vous seriez guérie. Le frère Ange comprit parfaitement l'effet de cette contrariété, qui fait comme de l'eau sur une pelle trop chaude. Voilà ce que disait Fagon, et ce que vous avez expérimenté; c'est donc à vous de juger si votre sang est toujours dans le même degré de chaleur, parce qu'alors les remèdes du frère Ange, qui sont doux, et fortifiants, et rafraîchissants, pourraient vous disposer au lait, et peut-être vous guérir, comme il a guéri le maréchal de Bellefonds, la reine de Pologne, et mille autres personnes. Ils sont aisés, agréables à prendre; et si, par malheur, ils ne vous faisaient point de bien, ils ne peuvent jamais vous faire de mal. Duchesne hait toujours le café; le Frère n'en dit point de mal. Il est vrai que madame de La Sablière prenait du thé avec son lait; elle me le disait l'autre jour : c'était son goût; car elle trouvait le café aussi utile. Le médecin que vous estimez, et qui par là me paraît le mériter, vous le conseille; ah! ma fille! que puis-je dire là-dessus? et que sais-je ce que je dis? on blâme quelquefois ce qui serait bon, on choisit ce qui est mauvais, on marche en aveugle. J'ai sur le cœur que le café ne vous a point fait de bien dans le temps que vous en avez pris; est-ce

qu'il faut avoir l'intention de le prendre comme un remède ? Caderousse s'en loue toujours. Le café engraisse l'un, il emmaigrit l'autre; voilà toutes les extravagances du monde. Je ne crois pas qu'on puisse parler plus positivement d'une chose où il y a tant d'expériences contraires. Ainsi, ma chère enfant, suivez votre goût, raisonnez avec votre bon médecin. Je lui demande une chose : pourquoi, si votre poitrine n'est point attaquée, vous avez toujours ce poids et cette chaleur au même côté? pourquoi vous êtes si pénétrée du froid? et pourquoi vous êtes si maigre, surtout à la poitrine? Voilà ce qui m'a fait craindre qu'il n'y eût quelque chose de plus que l'intempérie de votre sang. Faites-moi répondre à cela par madame du Janet; car Montgobert aura d'autres choses à me dire, outre qu'elle est votre secrétaire. Vous me parlez de ma santé; elle est parfaite : je n'ai point passé de décours sans prendre au moins deux pilules avec la petite eau. Je me suis accoutumée à prendre tous les matins un verre ou deux d'eau de lin. Avec ce remède, je n'aurai jamais de néphrétique : c'est à cette eau merveilleuse que la France doit la conservation de M Colbert. Je ne vous trompe point : je n'use point de styles différents avec vous; continuez donc à me parler sincèrement de votre état; en vérité, tout le reste est bien loin de moi.

Madame Bouillon s'est si bien vantée des réponses qu'elle a faites aux juges, qu'elle s'est attiré une bonne lettre de cachet pour aller à Nérac près des Pyrénées : elle partit hier avec beaucoup de douleur. Il y a bien à méditer sur ce départ. Si elle est innocente, elle perd infiniment de n'avoir pas le plaisir de triompher ; si elle est coupable, elle est heureuse d'éviter les confrontations infâmes et les convictions. Toute sa famille l'a conduite jusqu'à une demi-journée d'ici, comme Psyché : la voilà où était autrefois la bonne reine Marguerite [1]. Voyez un peu

[1] Marguerite de Valois, sœur de François Ier, mariée en 1527 à Henri d'Al-

les quatre sœurs, quelle étoile errante les domine! en Espagne, en Angleterre, en Flandre, au fond de la Guienne. On fait le procès par contumace à la comtesse de Soissons. M. d'Alluye est exilé à Amboise : il parlait trop. On ne dit rien de M. de Luxembourg, quoiqu'il ait été confronté; les juges sont muets. Je m'en vais faire vos compliments à madame de Meckelbourg (*sœur du maréchal*), qui pleure et se tourmente fort.

Madame de Vins est toujours aimable, et vous aime chèrement; cela lui donne une sorte d'amitié pour moi dont je profite et que je ménage beaucoup. M. de Pomponne rentre dans notre commerce, comme autrefois : il va au faubourg, et on reparle du temps de l'hôtel de Nevers avec toutes les réflexions que méritent les changements qui sont arrivés. Mon fils est toujours dans la même passion de vendre, et nous toujours dans la même envie de l'empêcher de se mêler de ce marché; cette affaire n'est point dans sa tête comme toutes les autres choses : c'est un fonds qui sent parfaitement le terroir de Bretagne. Je ne me suis que trop expliquée sur tous ses sentiments; il croit bien que je vous l'ai mandé : il attend votre improbation, sans craindre qu'elle le fasse changer. Pour moi, ne pouvant faire mieux, je voudrais seulement un prétexte qui vint de M. de La Trousse; je vous manderai la suite de cette affaire. Adieu, ma chère enfant.

712. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 21 février 1680.

Je ne puis mieux vous récompenser des bonnes nouvelles que vous me mandez de votre santé, qu'en vous apprenant que l'abbé de Grignan est évêque d'Évreux; il me semble que je vous entends dire. Qu'est-ce que c'est

bret, roi de Navarre et prince de Béarn. On a d'elle divers ouvrages, et l'*Heptaméron*, contes dans le goût de ceux de Boccace.

qu'Évreux? Le voici : Évreux est la plus jolie ville de Normandie, à vingt petites lieues de Paris, à seize de Saint-Germain : elle est à M. de Bouillon ; l'évêché vaut vingt mille livres de rente, le logement est très-beau, l'église des plus belles, la maison de campagne est une des plus agréables qu'il y ait en France. Ce diocèse touche à celui de Rouen, dont l'abbé de Colbert est coadjuteur. La belle maison de l'archevêque de Rouen, nommé *Gaillon*, que tout le monde connaît, est dans le diocèse d'Évreux. Cette place est charmante; pour moi je l'aimerais mieux que Marseille. Vous n'êtes que trop établie en Provence; et ce qu'il y a de plus de revenu à Marseille se mange bien par les voyages. En un mot, tous les amis des Grignan sont persuadés que rien n'était plus souhaitable pour notre abbé. Voici comment l'affaire s'est faite : il y a encore un vieux évêque d'Évreux [1] qui a plus de quatre-vingts ans; c'était autrefois l'évêque du Pui, que vous avez vu sans doute à Sainte-Marie; il a fait la vie de ma grand'mère [2]. Ce bonhomme n'est plus en état d'agir; il a demandé au roi que sa place fût donnée, et lui a nommé de petits abbés, dont les noms n'ont pas plu à Sa Majesté. Le roi lui a répondu qu'il ne se mît point en peine, qu'il envoyât sa démission pure et simple, et qu'il lui choisirait un homme dont il serait content. Cette homme-là, c'est votre beau-frère. Voici les conditions : il faudra donner à ce vieux évêque une pension de cinq ou six mille francs pour achever sa vie; après quoi le roi met une pension de mille écus sur ce bénéfice pour le chevalier de Grignan : voilà un souvenir qui est obligeant, en attendant mieux. Le chevalier est bien persuadé qu'il fera vivre le vieillard neuf cents ans, comme autrefois. Les deux frères se trouvèrent ici, et partirent ensemble pour Saint-Germain, où ils sont en-

[1] Henri Cauchon de Maupas du Tour évêque d'Évreux, mort le 2 août 1680. (P.)

[2] Jeanne-Françoise Frémiot, femme de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation. (P.)

core. Je ne doute pas que leurs remerciements n'aient été bien reçus, et qu'à leur retour ce ne soit plus que de la manière dont ils soient charmés. Pour moi, j'avoue que je suis *grossière*, et que j'aime extrêmement la chose. Ils vous manderont tout ceci beaucoup mieux que moi; mais j'y prends tant d'intérêt, que je n'ai pu m'empêcher de me jeter dans des détails : cela est naturel.

Je prendrai cet été pour aller faire, peut-être, un dernier voyage en Bretagne, le bon abbé le croit nécessaire, et n'a pas dessein d'y retourner de sa vie; mais vous jugez bien que je reviendrai pour vous recevoir. Le petit Coulanges est ravi de votre réponse ; et comme il n'a point d'aversion naturelle pour vous, comme j'en ai, il sera assez heureux pour passer l'été avec vous. Vous dites qu'il est cruel de pouvoir attendre tous vos amis à Grignan, hormis moi; et je le trouve encore plus cruel que vous, car mon ignorance me fait compter pour beaucoup de voir une personne tendrement aimée. Je suis frappée des objets, et l'absence doit me déplaire plus qu'à vous, qui n'en croyez point; pour moi, qui en crois, j'en suis touchée extraordinairement. Mais je suis persuadée que vous reviendrez cet automne, comme vous l'avez dit; vous consulterez votre santé : un hiver est impraticable à Grignan, et très-ruineux à Aix, par la dépense qu'entraînent les jeux et les plaisirs qui sont à votre suite : c'est proprement le carnaval, que la vie que vous faites. Nous ne pensons pas ici à nous divertir, et je ne voudrais pas vous répondre que nous n'allions passer les trois jours gras à Livry.

Il faut que la Tingry soit bien malheureuse, puisque madame de Lesdiguières en a pitié : je crois que le plus grand crime de M. de Luxembourg est de l'avoir aimée. On ne parle plus de lui ; on ne sait pas même s'il est encore à la Bastille; on dit qu'il est à Vincennes [1]. Rien n'est

[1] Le maréchal de Luxembourg resta quatorze mois en prison : il en sortit sans jugement. Il reparut à la cour sans que le roi lui parlât de cet événement. Depuis, il remporta les victoires qui le rendirent si célèbre.

pire en vérité que d'être en prison, si ce n'est d'être comme cette diablesse de Voisin, qui est, à l'heure que je vous parle, brûlée à petit feu à la Grève.

On assure qu'on a fermé les portes de Namur et d'Anvers, et de plusieurs villes de Flandres, à madame la comtesse (*de Soissons*), disant : *Nous ne voulons point de ces empoisonneuses.* C'est ainsi que cela se tourne; et désormais un Français dans les pays étrangers, et un empoisonneur, ce sera la même chose. On croit que madame la comtesse ira à Hambourg. Le marquis d'Alluye est allé la trouver, et n'est point allé à Amboise comme on disait.

On a nommé huit ou dix hommes de la cour, avec six mille francs de pension, pour être assidus auprès de M. le dauphin : il y en aura tous les jours deux qui le suivront. Le chevalier vous mandera leurs noms : il me semble que j'ai entendu parler de MM. de Chiverni, de Dangeau, de Clermont et de Crussol; je ne sais point encore les autres, ni même si ceux-là sont bien vrais. M. de Montausier [1] a dit à M. le dauphin : « Monseigneur, si vous êtes honnête « homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, vous me « haïrez, et je m'en consolerai. »

Corbinelli vous rendra compte des affaires de votre *père* commun (*Descartes*). Il vous fait mille compliments, et à M. de Grignan, ainsi que La Mousse. Mesdames de Lavardin, de Mouci, d'Uxelles, et vingt autres que j'oublie, coururent ici pour se réjouir avec moi, et me prier de vous dire la part qu'elles ont prise à vos prospérités.

Je viens d'apprendre que cette belle maison de l'évêché d'Évreux n'est qu'à dix lieues de Saint-Germain; elle s'appelle *Condé*, nom peu barbare; mais je suis bien affligée de ce que le vieux évêque y fit couper, il y a deux ans, les plus belles allées d'un parc qui faisait l'admiration de tout le pays : il n'y a point de plaisir pur. Le bon abbé est ravi

[1] M. le duc de Montausier quittait en ce temps-là ses fonctions de gouverneur de MONSEIGNEUR. (P.)

de cette maison de campagne auprès de Saint-Germain, et dit que la Providence vous redonne un Livry.

Depuis ma lettre écrite, j'ai vu les Grignans, et j'ai appris d'eux avec un plaisir extrême le détail de leur voyage de Saint-Germain. Ils vous ont mandé tout cela dès lundi ; en sorte que vous saurez tout avant que d'avoir reçu cette lettre. On parle du chevalier de Grignan pour le mettre au nombre des courtisans[1] qui doivent accompagner M. le dauphin.

713. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 22 février 1680.

En vérité, ma fille, voici une assez jolie petite semaine pour les Grignans. Si la Providence voulait favoriser l'aîné à proportion, nous le verrions dans une belle place ; en attendant, je trouve qu'il est fort agréable d'avoir des frères si bien traités. A peine le chevalier a-t-il remercié de ses mille écus de pension, qu'on le choisit entre huit ou dix hommes de qualité et de mérite, pour l'attacher à M. le dauphin avec une pension de deux mille écus : voilà neuf mille livres de rente en trois jours. Il retourna sur ses pas à Saint-Germain, pour remercier encore; car ce fut en son absence, et pendant qu'il était ici, qu'il fut nommé. Son mérite particulier a beaucoup servi à ce choix ; une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela s'est fort réveillé, et l'on a trouvé que Sa Majesté ne pouvait mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet. Il n'y en a encore que huit de nommés[2] : Dangeau, d'Antin, Clermont, Sainte-Maure, Matignon, Chiverni, Florensac et Grignan. C'est une approbation générale pour ce dernier. J'en fais mes compliments à M. de Grignan, à M. le coadjuteur et à vous. Mon fils part de-

[1] Ils furent appelés *Menins*, d'un mot tiré de l'espagnol.

[2] Le nombre en fut réduit à six : MM. de Dangeau, d'Antin, de Sainte-Maure, de Chiverni, de Florensac et de Grignan. (P.)

main : il a lu vos reproches ; peut-être que la beauté de la cour qu'il veut quitter, et où il est si joliment placé, le fera changer d'avis. Nous avons déjà obtenu qu'il ne s'impatientera pas, et qu'il attendra paisiblement qu'on le vienne tenter par une plus grosse somme que celle qu'il a déboursée. Vous m'avez fait sentir la joie de MM. de Grignan par celle que j'ai de vous savoir mieux : dès que vos maux ne sont pas continuels, j'espère qu'en vous conservant, en prenant du lait, et en n'écrivant point, vous me ferez retrouver ma fille et son aimable visage. Je suis ravie de la sincérité de Montgobert ; si elle me disait toujours des merveilles de votre santé, je ne la croirais jamais : elle ménage fort bien tout cela, et ses vérités me font plaisir, tant il est naturel d'aimer à n'être point trompée. Dieu vous conserve donc, ma très-chère, dans ce bienheureux état, puisqu'il nous donne de si bonnes espérances.

Mais parlons un peu des Grignans, il y a longtemps que nous n'en avons rien dit. Il n'est question que d'eux ; tout est plein de compliments dans cette maison : à peine a-t-on fini l'un qu'on recommence l'autre. Je ne les ai point revus depuis que le chevalier est *dame du palais*, comme dit M. de La Rochefoucauld. Il vous mandera toutes les nouvelles mieux que je ne puis faire. On ne croit pas que madame de Soubise soit du voyage : cela est un peu long.

Je ne vous parlerai que de la Voisin : ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avais mandé, qu'elle fut brûlée, ce ne fut qu'hier. Elle savait son arrêt dès lundi, chose extraordinaire. Le soir elle dit à ses gardes : Quoi ! nous ne ferons point *médianoche !* Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'était point jour maigre ; elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire, extraordinaire ; elle avait dîné et dormi huit heures ; elle fut confrontée sur le matelas à mesdames de Dreux et Le Féron, et à plusieurs autres : on ne parle point encore de ce qu'elle a dit ; on

croit toujours qu'on verra des choses étranges. Elle soupa le soir, et recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale : on lui en fit honte, et on lui dit qu'elle ferait bien mieux de penser à Dieu et de chanter un *Ave, maris stella*, ou un *Salve*, que toutes ces chansons; elle chanta l'un et l'autre en ridicule, elle dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations et débauches, et chansons : elle ne voulut point voir de confesseur. Enfin le jeudi, qui était hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon : elle en gronda, craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris; elle étouffa un peu, et fut embarrassée : on la voulut faire confesser, point de nouvelles. A cinq heures on la lia; et avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau, habillée de blanc; c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle était fort rouge, et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully, madame de Chaulnes, madame de Sully, la comtesse (*de Fiesque*), et bien d'autres. A Notre-Dame elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois; mais enfin le feu s'augmenta, et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de madame Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. Un juge, à qui mon fils disait l'autre jour que c'était une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit, « Ah, Monsieur, il y a certains petits adou-« cissements, à cause de la faiblesse du sexe. *Et quoi, Mon-« sieur? On les étrangle?* Non; mais on leur jette des bû-« ches sur la tête; les garçons du bourreau leur arrachent « la tête avec des crocs de fer. » Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense : comment

vous portez-vous de ce petit conte? Il m'a fait grincer des dents. Une de ces misérables qui fut pendue l'autre jour avait demandé la vie à M. de Louvois, et qu'en ce cas elle dirait des choses étranges; elle fut refusée. Eh bien! dit-elle, soyez persuadé que nulle douleur ne me fera dire une seule parole. On lui donna la question ordinaire, extraordinaire, et si extraordinairement extraordinaire, qu'elle pensa y mourir, comme une autre qui expira le médecin lui tenant le pouls; cela soit dit en passant. Cette femme donc souffrit tout l'excès de ce martyre sans parler. On la mène à la Grève; avant que d'être jetée, elle dit qu'elle voulait parler; elle se présente héroïquement : « Messieurs, « *dit-elle* , assurez M. de Louvois que je suis sa servante, « et que je lui ai tenu ma parole; allons qu'on achève. » Elle fut expédiée à l'instant. Que dites-vous de cette sorte de courage? Je sais encore mille petits contes agréables comme celui-là; mais le moyen de tout dire?

Voilà ce qui forme nos douces conversations, pendant que vous vous réjouissez, que vous êtes au bal, que vous donnez de grands soupers. J'ai bien envie de savoir le détail de toutes vos fêtes; vous ne ferez autre chose tous ces jours gras, et vous avez beau vous dépêcher de vous divertir, vous n'en trouverez pas si tôt la fin : nous avons le carême bien haut [1].

714. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 28 février 1680.

N'ai-je pas raison de dire, ma fille, que tout ce qui est arrivé aux Grignans en quatre jours vous rapproche de ce pays? Il est impossible qu'ayant si bien fait pour les cadets, on ne fasse pour l'aîné. Je crois que le temps en viendra; il n'était pas encore venu l'année passée, les bienfaits n'étaient pas ouverts comme ils le sont présentement.

[1] Pâques tombait le 21 avril en 1680.

J'ai à vous reprendre une fausse nouvelle, que madame de Coulanges croyait vraie : c'est la séparation de madame de Maintenon d'avec les autres, pour aller au-devant. Quelle folie! cela n'est point vrai, et on le disait pourtant en de très-bons lieux. Je vous retire encore les vacances de la chambre de l'Arsenal; ils se sont remis à travailler au bout de quatre jours : cela me désespère de vous tromper, et de vous faire raisonner à faux.

M. de La Rochefoucauld nous conta hier qu'à Bruxelles la comtesse de Soissons avait été contrainte de sortir doucement de l'église, et que l'on avait fait une danse de chats liés ensemble, ou, pour mieux dire, une criaillerie par malice et un sabbat si épouvantable, qu'ayant crié en même temps que c'était des diables et des sorciers qui la suivaient, elle avait été obligée, comme je vous dis, de quitter la place, pour laisser passer cette folie, qui ne vient pas d'une trop bonne disposition des peuples. On ne dit rien de M. de Luxembourg. Cette Voisin ne nous a rien produit de nouveau : elle a donné gentiment son âme au diable tout au beau milieu du feu; elle n'a fait que passer de l'un à l'autre.

Mais parlons du voyage : l'abbé de Lanion, qui est revenu de Bavière, dit que madame la dauphine est tout à fait aimable, que son esprit la pare, qu'elle est *virtuose;* elle sait trois ou quatre langues, et qu'elle est bien mieux que le portrait que de Troy a envoyé. Sa Majesté partit lundi pour nous aller querir cette princesse. Il se trouva le matin, dans la cour de Saint-Germain, un très-beau carrosse tout neuf à huit chevaux, avec des chiffres, plusieurs chariots et fourgons, quatorze mulets, beaucoup de gens autour habillés de gris ; et dans le fond de ce carrosse monta la plus belle personne de la cour (*mademoiselle de Fontanges*), avec des Adrets seulement, et des carrosses de suite pour leurs femmes. Il y a apparence que les soirs on ira voir cette personne; et voilà un changement de théâtre :

l'eussiez-vous cru, le soir que nous étions chez madame de Flamarens ?

Madame de Villars mande milles choses agréables à madame de Coulanges, chez qui on vient apprendre les nouvelles. Ce sont des relations qui font la joie de beaucoup de personnes : M. de La Rochefoucauld en est curieux; madame de Vins et moi, nous en attrapons ce que nous pouvons. Nous comprenons les raisons qui font que tout est réduit à ce bureau d'adresse, mais cela est mêlé de tant d'amitié et de tendresse, qu'il semble que son tempérament soit changé en Espagne et qu'elle ait même oublié de souhaiter qu'on nous en fasse part. Cette reine d'Espagne est belle et grasse, le roi amoureux et jaloux, sans savoir de quoi ni de qui; les combats de taureaux affreux : deux grands pensèrent y périr, leurs chevaux tués sous eux; très-souvent la scène est ensanglantée : voilà les divertissements d'un royaume chrétien : les nôtres sont bien opposés à cette destruction, et bien plus aisés à comprendre.

Vous êtes trop aimable de penser à Corbinelli; il a triomphé dans cette occasion, et a redoublé sa dévotion à la Providence. Je ne connais personne dont les vues et les connaissances soient plus chrétiennes que les siennes. Il a été fort touché de ce tourbillon de bonheur dans la maison de Grignan. Il a quelquefois tant d'esprit, que je voudrais que vous l'eussiez pour vous divertir. Il a une grande affaire, pour laquelle il a étudié le droit, et depuis il juge tous les procès sans que personne l'en prie. Il a mis tous ses intérêts entre les mains du lieutenant civil, qui, à ce que je crois, lui donnera une sentence arbitrale dans ce peu de jours. Je n'ai pas voulu qu'il ait été à des assemblées de beaux esprits, parce que je sais qu'il y a des barbets qui rapportent à merveille ce qu'on dit à l'honneur de votre père Descartes. Nous apprenons, à votre exemple, à ne point soutenir les mauvais partis, et à laisser généreu-

sement accabler nos anciens amis : voici le pays de la politique, aussi bien que le pays des objets; il est vrai que les idées n'y font pas un grand séjour. Vous dites fort bien, en vérité; il n'y a que moi qui passe sa vie à être occupée et de la présence et du souvenir de la personne aimée.

Vous me dites sur les échecs ce que j'ai souvent pensé : je ne trouve rien qui rabaisse tant l'orgueil; ce jeu fait sentir la misère et les bornes de l'esprit : je crois qu'il serait fort utile à quelqu'un qui aimerait ces réflexions. Mais, d'un autre côté, cette prévoyance, cette pénétration, cette prudence, cette justesse à se défendre, cette habileté pour attaquer, le bon succès de sa bonne conduite, tout cela charme et donne une satisfaction intérieure qui pourrait bien nourrir l'orgueil. A le regarder de ce côté-là, je n'en suis pas encore bien guérie, et je veux être encore un peu plus persuadée de mon imbécillité.

Nous sommes présentement occupés du voyage du roi : nous ne songions pas à M. de Luxembourg quatre jours après; le tourbillon nous emporte, nous n'avons pas le loisir de nous arrêter si longtemps sur une même chose : nous sommes surchargés d'affaires. Le roi a reçu plusieurs lettres de ces dames qui assurent que madame la dauphine est bien plus aimable qu'on ne l'avait dit; elles en sont contentes au dernier point : elle est fille et petite-fille de deux princesses [1] fort caressantes : je ne sais si c'est bien l'air d'ici, nous verrons. Cette princesse d'Allemagne reçut en passant le compliment des députés de Strasbourg; elle leur dit : « Messieurs, parlez-moi français, je n'entends « plus l'allemand. » Elle n'a point regretté son pays : elle est toute Française. Elle a écrit à M. le dauphin avec des nuances de style, selon qu'elle a été près d'être sa femme,

[1] La princesse de Bavière était fille d'Adélaïde-Henriette de Savoie, duchesse de Bavière, et petite-fille de Henri IV, par sa mère Christine de France.

qui ont marqué bien de l'esprit : c'est à MONSEIGNEUR à mettre la dernière couleur, et à lui faire oublier le pays qu'elle quitte avec tant de joie. Madame de Maintenon mande au roi que sa personne est aimable, sa taille parfaite, sa gorge, ses bras et ses mains, et que parmi cette envie de dire toujours tout ce qui peut plaire, il y a bien de l'esprit et de la dignité. Adieu, ma très-chère, il ne faut pas vous épuiser en lecture, non plus qu'en écriture : je souhaite que votre rhume ait passé légèrement par-dessus votre délicatesse. J'embrasse le joli marquis; je trouve que vous jugez fort bien de sa petite conduite : être hardi quand il le faut, et remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est compté pour tenir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs. Je vous assure que ce petit homme fera une figure considérable; il me semble que je le vois dans l'avenir.

M. et madame de Pomponne et madame de Vins partirent hier pour Pomponne jusqu'au retour de la cour. Madame de Vins me parut aise d'aller avec eux passer ainsi le carnaval : ils avaient été prendre congé à Saint-Germain : le roi fit fort bien à M. de Pomponne, et lui parla comme à l'ordinaire; mais d'être dans la foule, après avoir vu tomber les portes devant lui, c'est une chose qui le pénètre toujours. Ces devoirs-là, à quoi pourtant il ne veut pas manquer dans les occasions, lui font une peine incroyable. Ils reprendront des forces tous ensemble à la campagne; le temps ne guérit pas ces sortes de maux, mais le courage les soutiendra. Ils sont parfaitement contents et de vous et de moi.

Au reste, ces allées coupées à *Condé,* dont j'étais affligée, n'ont fait que les plus belles routes du monde : c'est une des plus agréables maisons qu'il y ait en France.

715. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 1er mars 1680.

Je veux vous parler de l'opéra : je ne l'ai point vu, je ne suis point curieuse de me divertir ; mais on dit qu'il est parfaitement beau. Bien des gens ont pensé à vous et à moi : je ne vous l'ai point dit, parce qu'en me faisant *Cérès*, et vous *Proserpine,* tout aussitôt voilà M. de Grignan *Pluton ;* et j'ai eu peur qu'il ne me fît répondre vingt mille fois par son chœur de musique : *Une mère vaut-elle un époux?* C'est cela que j'ai voulu éviter; car pour le vers qui est devant celui-là. *Pluton aime mieux que Cérès* [1], je n'en eusse point été embarrassée. Tant y a, ma très-chère, que je suis fort persuadée que nous nous retrouverons, et je ne vis que pour cela. Vos champs élysiens sont bien réjouissants ; vous sentez le carnaval dans toute son étendue. Il est tout défiguré ici : la cour tout entière est en chemin. Bien des gens sont allés à la campagne ; nous avions résolu d'y aller aussi, dans l'espérance que le soleil serait fidèle au roi, mais le temps vient de changer d'une si étrange manière, que je ne sais plus ce qui arrivera de nous. On mande qu'on s'est fort diverti à Villers-Cotterets ; je ne vois pas que les visites à ce carrosse gris [2] aient été publiques ; la passion n'en est pas moins grande. On reçut en montant dans ce carrosse dix mille louis, et un service de campagne de vermeil doré : la libéralité est excessive, et on répand comme on reçoit. Vous saurez plus de nouvelles de la cour que personne ; vous y avez présentement un résident qui doit vous informer de tout. Mon fils est à sa charge ; car ce n'est pas à la cour. Nous ménagerons ses intérêts du mieux que nous pourrons, parce que ce sont les miens. Pour lui, dans l'humeur où il est, n'être plus attaché

[1] Opéra de *Proserpine*, scène v du IVe acte.
[2] De mademoiselle de Fontanges. (P.)

comme le loup [1], est tout ce qu'il désire ; et trois mille louis d'or dans sa cassette feraient son entière satisfaction. Mais je n'irai pas si vite : j'ai bien voulu m'embarquer et me presser les côtes pour faire sa fortune, et je ne le veux pas pour l'envoyer à Quimper. Je songe à mes affaires, et je crois que c'est le temps où je puis le faire honnêtement.

L'autre jour, en entrant dans un bal, un gentil-homme breton fut poignardé par deux hommes habillés en femme : l'un le tenait, l'autre lui perçait le cœur à loisir. Le petit d'Harouïs, qui s'y trouva, fut effrayé de voir cet homme qu'il connaissait fort, tout étendu, tout chaud, tout sanglant, tout habillé, tout mort; il m'en frappa l'imagination. Le fils de madame de Valançai, si malhonnête homme, est mort de maladie, comme il les allait tous plaider : sa mort réjouit tout le monde. Il me semble qu'on n'a point accoutumé de mourir quand tant de gens le souhaitent. Le grand-maître (*M. du Lude*) se rétablit doucement à Saint-Germain : nos inquiétudes pour son mal ont été selon nos dates, moi beaucoup, madame de Coulanges un peu plus, et d'autres mille fois davantage. Il est vrai que l'on jouait si bien, et l'on cachait cette tristesse si habilement, qu'elle ne paraissait point du tout; et l'on se livrait, pour mieux tromper, au martyre insupportable d'être à la cour, d'être belle et parée ; en un mot, il n'y paraissait pas, non plus qu'à cette dévotion dont vous parliez un jour si follement à mademoiselle de Lestrange [2]. On dit pourtant qu'il y avait des pleurs nocturnes essuyés par la pauvre Kerman, qui se cassait la tête contre les murs, et faisait très-bien le devoir, tambour battant, d'une véritable amie. Nous y avons été trois fois, je ne veux point vous cacher deux visites; il suffit que j'aie

[1] *Voyez* la fable du *Loup et du Chien*, par La Fontaine, livre Ier fable V. (P.)

[2] Amie de madame de Coulanges.

perdu la mémoire entière du passé [1]. Adieu, ma très-bonne, dépêchez-vous de vous divertir : nous n'irons pas si vite, si nous allons à Livry. Quoi que vous disiez de vos soupers, j'en ai fort bonne opinion : je les connais.

716. — A LA MÊME.

A Livry, mercredi des cendres 6 mars 1680.

Nous avons passé ici les trois jours gras; le soleil qu'il fit samedi nous y détermina. Il m'a semblé que vous auriez aimé cette équipée; elle m'a paru du même bon goût qui vous fait assortir vos habits et vos rubans; vous corrigez toujours l'incarnat avec quelque couleur brune. Nous avons tempéré le brillant du carême-prenant avec la feuille morte de cette forêt. Il y a fait le plus beau temps du monde, les jardins fort propres, la vue belle, et un bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps : cela nous a paru bien plus joli que les vilains cris des rues de Paris. J'ai bien pensé à vous, ma chère enfant; mon Dieu que je vous aime ! vous m'êtes, ce me semble, encore plus chère que jamais. Nous sommes ici, le bon l'abbé de l'Abbaye, M. de Rennes, l'abbé du Pile et M. de Coulanges. Je voulais Corbinelli : il est demeuré à Paris pour être à la noce d'un des fils de M. Mandat [2]. Il eût fort bien tenu sa place, mais enfin nous sommes loin de nous ennuyer : beaucoup de promenades, de causeries; des échecs, un trictrac, des cartes en cas de besoin, les *Petites Lettres* de Pascal, des comédies, *La Princesse de Clèves*, que je fais lire à ces prêtres, qui en sont ravis; une très-bonne chère; le petit Coulanges a le livre de ses chansons : c'est vraiment la plus plaisante chose du monde; il est gai, il mange, il

[1] C'est un badinage sur ce qu'on avait prétendu très-mal à propos que M. du Lude était son amant. Ménage le met au nombre des quatre diseurs de bons mots de son temps, qui étaient tous Angevins. Les trois autres étaient Bautru, Jarzai et le prince de Guémené. (A. G.)

[2] M. Mandat, conseiller d'État, parent de Corbinelli.

boit, il chante. J'ai fait venir ici votre lettre du 24, car tout roule là-dessus; et même avec ces chères et aimables lettres, on n'est pas entièrement sans inquiétude. Nous retournons ce soir à Paris, où je ferai mon paquet. Ne vous remettez point à m'écrire, ma fille, rien ne vous est si contraire : laissez-moi le plaisir de penser que, ne pouvant vous faire du bien, au moins je ne vous fais point de mal.

Mon Dieu! que je vous trouve plaisante de ne point me parler du bonheur de vos deux beaux-frères! mais plutôt que cela est triste de penser qu'il y a dix-sept jours qu'ils sont riches, sans que je puisse encore savoir comme cette pluie vous a paru! Pour nous qui en avons été ravis, nous commençons à n'y plus penser; nous y sommes tout accoutumés. Je crois que l'*Évreux* est allé à son charmant évêché, car voilà le nom de *bel abbé* à vendre. Cet évêché a vingt-deux mille francs de rente : je ne disais que vingt. Il est vrai que je croyais *Condé* à dix lieues de Saint-Germain, il en est à quinze; mais on n'a rien défiguré dans le parc, il est le plus beau du monde; une rivière qui passe au milieu fait des étangs et des beautés admirables; on y court le cerf : c'était autrefois la demeure charmante du cardinal du Perron. J'espère qu'à la fin des fins vous nous en direz quelque petit mot, et de la place du chevalier, qui trouve au bout de sa fusée neuf mille livres de rente en deux jours : je crois encore que c'est un rêve.

Vous me parlez très-tendrement et très-sagement sur le sujet de mon fils. Vous avez raison d'être persuadée que je lui ai dit tout ce qui se peut dire et penser touchant ce désir immodéré de vendre sa charge : j'en ai de bons témoins; mais enfin je veux songer pour la première fois de ma vie à mes propres intérêts, il m'en donne l'exemple. Je veux m'ôter sa charge de dessus les épaules, qui ne me pesait rien quand il l'aimait, et qui me pèse présentement plus de quarante mille écus. Je veux prendre goût à ce

soulagement, où je n'eusse jamais pensé sans lui ; au contraire, je sentais vivement l'agrément de la place où il se trouve; mais je change après lui, je veux aimer aussi ma liberté. Nous allons, peut-être pour la dernière fois, remettre les meilleurs ordres que nous pourrons à nos terres, manger un peu nos provisions, c'est-à-dire, dormir quatre ou cinq mois, et puis chacun prendra son parti. Je pense, ma chère enfant, au tintamarre où vous avez été ces derniers jours; nous étions dans des occupations bien différentes. Il me paraît que vous souhaitez d'être à Grignan : mais laissez un peu passer ce mois-ci et la moitié de l'autre ; vous y trouveriez encore l'hiver. Je comprends que vous pouvez avoir d'autres raisons que la jalousie, quoique Montgobert me dise, dans votre propre lettre, que vous êtes jalouse sans le savoir, et M de Grignan amoureux sans le croire : voilà un fort bon secrétaire. Je vous conjure de n'être point plus fâchée des desseins de votre frère que des passions de votre mari. Votre frère se défend fort de vouloir être Breton ; il est fin tout à fait : nous sommes fort bien ensemble. Laissons faire la Providence; je serais bien fâchée de n'avoir pas pris ce parti.

On m'a dit de bon lieu qu'il y avait eu un bal à Villers-Cotterets : il y eut des masques. Mademoiselle de Fontanges y parut brillante et parée des mains de madame de Montespan. Cette dernière dansa très-bien : Fontanges voulut danser un menuet; il y avait longtemps qu'elle n'avait dansé, il y parut, ses jambes n'arrivèrent pas comme vous savez qu'il faut arriver; la courante n'alla pas mieux, et enfin elle ne fit plus qu'une révérence. Je vous manderai tantôt ce que j'apprendrai de Paris. Il faut que je vous reprenne l'âme damnée de la Voisin : on assure au contraire que son confesseur a dit qu'elle avait prononcé *Jesus Maria* au milieu du feu : c'est peut-être une sainte. Voyez comme je suis scrupuleuse à vous ôter les fausses nouvelles.

Me voici à Paris, ma très-chère; il est sept heures du soir. Nous sommes partis tard; nous ne pouvions quitter cette abbaye : vous savez comme on s'amuse à lanterner à ce petit pont; il faisait un temps admirable. Madame de Coulanges me mande qu'elle ne sait point encore de nouvelles. C'est aujourd'hui que Sa Majesté voit sa belle-fille.

717. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 13 mars 1680.

Je trouve toute votre joie très-bien fondée; vous l'avez bien examinée, et vous la voyez comme il la faut voir. Rien n'est mieux expliqué que cette sagesse de M. de Montausier, que l'on partage en six [1], et à qui l'on confie celle de M. le dauphin. Vous avez raison encore de croire que le chevalier a été agréablement distingué dans cette occasion : Sa Majesté a parlé dignement de son mérite; ce que l'on peut voir dans l'avenir est aussi flatteur que le présent. Ce n'est plus un pays étranger pour lui que la cour, c'est le lieu où il doit être : on est à son devoir, on a une contenance; rien ne vous empêche donc de mêler les intérêts du petit marquis avec les sentiments de votre amitié et de votre belle âme. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est que vous vous teniez tous deux pour des gens de l'autre monde, et qui ne sont plus en état de penser à la fortune, ni aux grâces de Sa Majesté. Et pourquoi vous regardez-vous comme éconduits? Quel âge avez-vous, s'il vous plaît, l'un est de l'âge de M. de La Trousse, et l'autre de celui de madame de Coëtquen, qui se croit bien au rang des plus jeunes; et d'où vient donc que vous vous enterrez comme *Philémon et Baucis?* Votre nom est-il barbare? N'avez-vous pas l'un et l'autre de l'étoffe pour présenter au roi? N'est-il point en train de vous faire du bien? Les grâces passées ne répondent-elles pas de celles qu'on es-

[1] Les six menins du dauphin, qui remplaçaient le gouverneur.

père? D'où vient donc que vous passez par-dessus vous-mêmes, et que vous ne voyez dans un avenir lointain que le petit marquis? Je ne sais si c'est que j'ai peu de part à cet avenir si éloigné, ou que je n'ai point la fantaisie des grand'mères, qui laissent là leurs enfants pour aller jouer au hochet avec ces petites personnes; mais j'avoue que vous m'avez arrêtée tout court, et que je ne puis souffrir la manière dont cela s'est tourné dans vos têtes. Je ne vous trouve pas plus raisonnable que votre frère, ni vos *choux* meilleurs que les siens. Je tâcherai donc, mes chers enfants, de me mettre en état de venir un peu tâter la Providence, de prendre part au bonheur de mes cadets, et de vivre avec les vivants; car enfin on ne quitte point sa part de la fortune quand on a des raisons d'y prétendre et qu'elle commence à nous montrer un visage plus doux. Voilà, ma très-chère, quelles sont mes pensées et celles de vos amis; ne les rebutez pas, et croyez que si vous en aviez de contraires, vous ne seriez plus en droit de vous moquer de celles de mon fils. Je vous laisse digérer ces réflexions, et je vous prie tous deux de vous mirer, et de voir si vous êtes de la vieille cour.

A propos de cour, je vous envoie des relations. Madame la dauphine est l'objet de l'admiration. Le roi avait une impatience extrême de savoir comme elle était faite; il envoya Sanguin, qui est un homme vrai et incapable de flatter. « Sire, dit-il, sauvez le premier coup d'œil, et vous en serez fort content. » Cela est dit à merveille; car il y a quelque chose à son nez et à son front qui est trop long, à proportion du reste, et qui fait d'abord un mauvais effet; mais on dit qu'elle a si bonne grâce, de si beaux bras, de si belles mains, une si belle taille, une si belle gorge, de si belles dents, de si beaux cheveux et tant d'esprit et de bonté, caressante sans être fade, familière avec dignité; enfin tant de manières propres à charmer, qu'il faut lui pardonner ce premier coup d'œil.

Monseigneur a fort bien opéré. Il oublia d'abord de la baiser en la saluant; mais il n'a pas oublié ce que M. de Condom ne lui pouvait apprendre. Je suis bien folle de vous dire tout ceci, le chevalier n'est-il pas payé pour cela? Je crois que cette princesse nous apporte ici beaucoup de dévotion; mais, malgré qu'elle en ait, il faudra qu'elle retranche l'*Angelus* : vous représentez-vous qu'elle l'entende sonner à Saint-Germain? Bon à Munich. Elle voulait se confesser la veille de la derniere cérémonie de son mariage; elle ne trouva pas de jésuite qui entendit l'allemand; ils n'entendent que le français. Le père de La Chaise y fut attrapé; il croyait avoir mené son fait, ce fut un embarras [1]: on y mettra ordre promptement, car cette princesse ne cède point à la reine pour communier souvent. Le père Bourdaloue n'aura point son âme.

M. de La Rochefoucauld a été, et est encore considérablement malade. Il est mieux aujourd'hui; mais enfin c'était toute l'apparence de la mort; une grosse fièvre, une oppression, une goutte remontée. Il était question de l'Anglais, des médecins et du frère Ange. Il a choisi son parrain : c'est frère Ange qui le tuera, si Dieu l'a ainsi ordonné. Je donnerai moi-même votre lettre à M. de Marsillac, qui est venu en poste, s'il est vrai que tout aille bien, car vous savez qu'il faut prendre le temps à propos. Je donnerai le billet à madame de La Fayette, qui était hier très-affligée. J'ai reçu votre paquet du mardi gras; la poste arrive plus tôt présentement. Je vous trouve heureuse d'être délivrée du carême-prenant; vous l'avez célébré à Aix dans toute son étendue. Je suis ravie que vous ayez approuvé le nôtre dans la forêt de Livry. Vous écrivez divinement à votre frère; je voudrais que vous m'eus-

[1] Celui qui la confessa fut un chanoine de Liége, qui se trouvait là par hasard. Cet homme n'avait pas même l'habit ecclésiastique. Il se défendait de cet honneur, disant qu'il n'avait jamais confessé qu'un soldat blessé à la tranchée. Il fit comme il put et la dauphine aussi. (A. G.)

siez fait l'honneur de croire que je lui ai dit les mêmes choses que vous lui écrivez, et que je suis aussi choquée que vous de ses extravangantes résolutions. La peur de se ruiner est un prétexte au goût breton ; il n'a eu cette peur que depuis qu'il a contemplé Tonquedec sur son paillier de province. Il n'était point si plein de considération pour lui auparavant ; mais quoique je sente toute l'horreur de cette dégradation, je suis trop heureuse que ce ne soit point là le plus sensible endroit de mon cœur.

Vous repoussez fort bien nos histoires tragiques par les vôtres. J'aime bien le bon naturel de ce fils qui tombe mort en voyant son père pendu : cela fait honneur aux enfants ; il y avait longtemps que les pères avaient fait leurs preuves. L'amant jaloux et furieux qui tue tout à Arles, met le bouton bien haut à nos amants d'ici ; on n'a point le loisir d'être si amoureux ; la diversité des objets dissipe trop, elle détourne et diminue la passion. Il y eut encore une histoire lamentable autrefois à Fréjus : ce climat est meilleur que le nôtre. Corbinelli m'a donné une leçon qui m'explique très-bien ce que vous appelez ne point connaître l'absence [1] : j'ai trouvé que j'étais comme vous, en disant le contraire. Je suis, en vérité, bien triste de n'aller point continuer mes études auprès de vous ; mais, ma très-chère, il faut aller en Bretagne, afin d'y avoir été.

718. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 15 mars 1680.

Je crains bien pour cette fois que nous ne perdions M. de La Rochefoucauld. Sa fièvre a continué. Il reçut hier Notre-Seigneur, mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait ; mais du reste, c'est la maladie et la mort de

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 21 février.

son voisin dont il est question; il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange, et de l'Anglais d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis; je reviens à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Il ne voyait point hier matin madame de La Fayette, parce qu'elle pleurait, et qu'il recevait Notre-Seigneur ; il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étranger pour lui. M. de Marsillac arriva avant-hier à minuit, si comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas autrement pour moi. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance; il entre enfin, et trouve M. de La Rochefoucauld dans cette chaise, peu différent de ce qu'il est toujours. Comme c'est M. de Marsillac qui est son ami, de tous ses enfants, on fut persuadé que le dedans était troublé ; mais il n'en parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. Ce fils ressortit pour crever; et après plusieurs agitations, plusieurs cabales, Gourville contre l'Anglais, Langlade pour l'Anglais, chacun suivi de plusieurs de la famille, et les deux chefs conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, M. de Marsillac décida pour l'Anglais ; et hier à cinq heures du soir, M. de La Rochefoucauld prit le remède de l'Anglais, et à huit encore. Comme on n'entre plus du tout dans cette maison, on a peine à savoir la vérité; cependant on m'assure qu'après avoir été cette nuit à un moment près de mourir, par le combat du remède et de l'humeur de la goutte, il a fait une si considérable évacuation, que, quoique la fièvre ne soit pas encore diminuée, il y a sujet de tout espérer. Pour moi, je suis persuadée qu'il en réchappera. M. de Marsillac n'ose encore ou-

vrir son cœur à l'espérance; il ne peut ressembler dans sa tendresse et dans sa douleur qu'à vous, ma chère enfant, qui ne voulez point que je meure. Vous croyez bien que dans l'état où il est, je ne lui donne pas la lettre de M. de Grignan; mais elle ira avec les autres qui viendront, car je suis convaincue avec Langlade, de qui j'ai appris tout ceci, que ce remède fera le miracle entier.

Je vous demande comment vous vous portez de votre voyage de Marseille : je gronde M. de Grignan de vous y avoir menée; je ne saurais approuver cette *trotterie* inutile. Ne faudra-t-il point aussi que vous alliez montrer Toulon, Hyères, la Sainte-Beaume, Saint-Maximin, et la Fontaine de Vaucluse, à mesdemoiselles de Grignan?

Je suis quasi toujours chez madame de La Fayette, qui connaîtrait mal les délices de l'amitié et les tendresses du cœur, si elle n'était aussi affligée qu'elle l'est. Je fais ce paquet chez elle à neuf heures du soir; elle a lu votre petit billet; car, malgré ses craintes, elle espère assez pour avoir été en état de jeter les yeux dessus. M. de La Rochefoucauld est toujours dans la même situation; il a les jambes enflées. Cela déplaît à l'Anglais; mais il croit que son remède viendra à bout du tout. Si cela est, j'admirerai la bonté des médecins de ne le pas tuer, assassiner, déchirer, massacrer; car enfin les voilà perdus : c'est leur ôter la vie que de tirer la fièvre de leur domaine. Duchesne ne s'en soucie pas trop; mais les autres sont enragés.

719. — A LA MÊME.

A Paris, dimanche 17 mars 1680.

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de La Rochefoucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'extrême affliction de notre pauvre amie (*madame de La Fayette*), qu'il faut que

je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'Anglais avait fait des merveilles, toutes les espérances de vendredi, que je vous écrivais étaient augmentées; on chantait victoire, la poitrine était dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires. Dans cet état, hier à six heures, il tourne à la mort. Tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries; en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter; et à minuit il a rendu l'âme entre les mains de M. de Condom. M. de Marsillac ne l'a point quitté d'un moment. Il est dans une affliction qui ne peut se représenter : cependant, ma fille, il retrouvera le roi et la cour; toute sa famille se retrouvera à sa place; mais où madame de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M de La Rochefoucauld était sédentaire aussi; cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus considérable, et dont le temps puisse moins consoler. Je n'ai pas quitté cette pauvre amie tous ces jours-ci; elle n'allait point faire la presse parmi cette famille; en sorte qu'elle avait besoin qu'on eût pitié d'elle. Madame de Coulanges a très-bien fait aussi, et nous continuerons quelque temps encore aux dépens de notre rate, qui est toute pleine de tristesse. Voilà en quel temps sont arrivées vos jolies petites lettres, qui n'ont été admirées jusqu'ici que de madame de Coulanges et de moi. Quand le chevalier sera de retour, il trouvera peut-être un temps propre pour les donner. En attendant, il faut en écrire une de douleur à M. de Marsillac; il met en honneur toute la tendresse des enfants, et

fait voir que vous n'êtes pas seule : mais, en vérité, vous ne serez guère imités. Toute cette tristesse m'a réveillée; elle me représente l'horreur des séparations, et j'en ai le cœur serré.

Mercredi 20 mars.

Il est enfin mercredi. M. de La Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marsillac toujours affligé et si bien enfermé, qu'il ne semble pas qu'il songe à sortir de cette maison. La petite santé de madame de La Fayette soutient mal une pareille douleur; elle en a la fièvre; et il ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter l'ennui de cette privation. Sa vie est tournée d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire : vous devez m'écrire tout au moins quelque chose pour elle.

Je suis troublée de votre santé et du voyage que vous faites. Vous n'irez pas en Barbarie, mais il y aura bien *de la barbarie* si cette fatigue vous fait du mal. Il est vrai que de penser à ces deux bouts de la terre où nous sommes plantées est une chose qui fait frémir, et surtout quand je serai près de notre Océan, pouvant aller aux Indes comme vous en Afrique. Je vous assure que mon cœur ne regarde point cet éloignement avec tranquillité. Si vous saviez le trouble que me donne le moindre retardement de vos lettres, vous jugeriez bien aisément de ce que je souffrirai dans mon chien de voyage. Je n'ai point revu nos Grignan; ils sont à Saint-Germain, le chevalier à son régiment. On m'a voulu mener voir madame la dauphine : en vérité, je ne suis pas si pressée. M. de Coulanges l'a vue : le premier coup d'œil est à redouter, comme dit Sanguin; mais il y a tant d'esprit, de mérite, de bonté, de manières charmantes, qu'il faut l'admirer: *s'il faut honorer Cybèle, il faut encore plus l'aimer*[1]. On ne conte que ses dits pleins d'esprit et de rai-

[1] *Voyez* la scène VIII du Ier acte de l'opéra d'*Atys*.

son La faveur de madame de Maintenon augmente tous les jours. Ce sont des conversations infinies avec Sa Majesté, qui donne à madame la dauphine le temps qu'il donnait à madame de Montespan; jugez de l'effet que peut faire un tel retranchement. *Le char gris* [1] est d'une beauté étonnante; elle vint l'autre jour au travers d'un bal, par le beau milieu de la salle, droit au roi, et sans regarder ni à droite ni à gauche. On lui dit qu'elle ne voyait pas la reine. Il était vrai. On lui donna une place; et quoique cela fît un peu d'embarras, on dit que cette action d'une *imbenecida* fut extrêmement agréable. Il y aurait mille bagatelles à conter sur tout cela.

Votre frère est fort triste à sa garnison. Je pense que la rencontre de vos esprits animaux, quoique de même sang, ne déterminera point les siens à penser comme vous. Votre période m'a paru très-belle. Je doute que j'y réponde; mais il n'importe, vous voyez fort bien ce que je veux dire. Vous me paraissez si contente de la fortune de vos beaux-frères, que vous ne comptez plus sur la vôtre, vous vous retirez derrière le rideau : je vous ai mandé comme cela me blesse le cœur, et me paraît injuste. N'admirez-vous point que Dieu m'a ôté encore cet amusement de parler de vos intérêts avec M. de La Rochefoucauld, qui s'en occupait fort obligeamment? De sorte qu'ayant aussi perdu M. de Pomponne, je n'ai plus le plaisir de croire que je puisse jamais vous être bonne à rien du tout. Je n'ai jamais vu tant de choses extraordinaires qu'il s'en est passé depuis que vous êtes partie. J'apprends que le jeune évêque d'Évreux est le favori du vieux, et que ce dernier a écrit au roi pour le remercier de lui avoir donné un tel successeur.

[1] Mademoiselle de Fontanges.

720. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 22 mars 1680.

Vous avez enfin porté votre délicatesse à Marseille, et M. de Grignan l'a voulu. Je suis persuadée qu'il vous aura menée à Toulon, et à toutes les stations qu'il faut faire voir à mesdemoiselles de Grignan; il ne veut point se séparer d'une si bonne compagnie; il a raison, je serais bien de son avis. Je suis fort aise qu'on ne vous ait point porté mes lettres à Marseille : eh, bon Dieu! qu'en vouliez-vous faire? C'est même un embarras que de les lire; et pour y répondre; ah! je vous le défends. J'aurai grand regret à la peine que vous prendriez de discourir sur des bagatelles dont je ne me souviens plus. Je suis fâchée de vous y avoir laissé répondre, même dans votre santé : il n'est pas possible que cette effroyable quantité de volumes n'ait contribué à vous emmaigrir, et vous savez que je ne pense qu'à la conservation de votre santé et de votre vie. Je connais celle de Marseille; mesdemoiselles de Grignan ont dû trouver cette ville agréable : elle ne ressemble point aux autres villes; et ce coup d'œil en approchant du côté de cette hauteur, n'en ont-elles pas été charmées? Vous me parlez d'un M. de Vivonne bien différent de l'autre [1]. N'admirez-vous point comme on change, et de quelle manière les choses entrent différemment dans la tête? Il a donc été empressé de vous faire les honneurs de sa mer; je ne sais si l'autre humeur, moins bonne pour lui, n'eût point été plus saine pour vous. Je voudrais bien que vous eussiez la même santé qu'en ce temps-là, ou lui la même folie. Vous aurez été vous promener sur la mer; je souhaite que tant de complaisance ne vous ait point fait de mal. Vous étiez bien étonnée de sa mémoire, et de tous

[1] Il avait été question, l'année d'auparavant, d'une brouillerie entre madame de Grignan et M. de Vivonne, général des galères. (P.)

ces noms du temps passé, qui vous rappelaient votre première jeunesse et vos premiers ballets.

M. de Pomponne fut hier ici une partie du jour; il regarda votre portrait avec attention, et se souvint si tendrement de votre beauté, de votre esprit, et de ces beaux soirs de Fresnes, qu'il pensa ne point finir sur cet article. Il me fit croire que les yeux me rougissaient d'un tel souvenir : mais, en vérité, ma belle, il était aussi touché que moi; et je pense même qu'un retour sur sa fortune présente troubla pour un moment la tranquillité de son âme. Il a été saluer le roi à ce retour : et c'est une chose étrange pour lui, qui a toujours été ou exilé, ou ambassadeur, ou ministre. Il n'est point accoutumé à la presse des courtisans, et il trouverait quelque chose de plus doux à ne point revoir ce pays-là; mais une pension de vingt mille francs et l'espérance de quelque abbaye l'attachent à ces sortes de devoirs. Je donnai ma place à madame de Vins, dans le carrosse de madame de Chaulnes; cette duchesse me voulait; bien des raisons m'empêchèrent d'y aller. On dit de solides biens de madame la dauphine; c'est une personne enfin, c'est un bel et bon esprit, elle a des manières toutes charmantes et toutes françaises; elle est accoutumée à cette cour comme si elle y était née; elle a des sentiments à elle toute seule, elle ne prend point ceux qu'on lui présente : *Madame, ne voulez-vous point jouer?* non, je n'aime pas le jeu. *Mais vous irez à la chasse* : point du tout, je ne comprends point ce plaisir. Que fera-t-elle donc? Elle aime fort la conversation, la lecture des vers et de la prose, l'ouvrage et la promenade; sa plus grande application est de plaire au roi; Sa Majesté passe plusieurs heures dans la chambre de cette princesse, et plus du tout dans celle de Madame de Montespan. Cela fait une cour fort retirée; car on ne voit point madame la dauphine pendant qu'elle a si bonne compagnie. On y tient le cercle une heure du jour; on ne la verra ni à sa toilette, ni à son coucher. La

faveur de *la personne enrhumée* (*madame de Maintenon*), c'est ainsi que vous la nommiez cet hiver, augmente tous les jours, ainsi que la haine entre elle et la sœur de celui qui vous a si bien reçue (*madame de Montespan*); cela est au point de n'aller plus la voir. Tout ce que dit madame la dauphine est juste et d'un bon tour; il n'y a rien à souhaiter, ni pour l'esprit, ni pour l'humeur, et cela est si bon, qu'on en oublie le reste. Le roi instruisit en détail M. le dauphin de tout ce qu'il avait à faire, et imagina une manière de géographie dont il se réjouit fort avec les courtisans. Pour M. le prince de Conti, c'est une chose étrange que les mauvais bruits qui courent de lui; cela commence à l'embarrasser. Ce jeune prince de La Roche-sur-Yon (*son frère*) le désole. L'autre jour, madame la princesse de Conti dansait, il dit tout haut : *Vraiment, voilà une fille qui danse bien.* Cette folie toute simple et toute brusque fit rougir ce pauvre frère aîné, et le défit à plate couture. Voilà bien des riens que je vous conte : ce serait une belle chose d'y répondre. La bonne des Hameaux est *décédée*, comme dit Coulanges. Elle a souhaité qu'on mît sa mort dans la gazette, afin que les amis qu'elle a encore dans les pays étrangers prient Dieu pour elle; elle a voulu qu'on sonnât à Saint-Paul la grosse sonnerie, et a prié un gentilhomme qui demeure chez elle de ne point jouer le jour de sa mort. Elle laisse de médiocres biens, parce qu'elle a fait une dépense fort honorable pendant sa vie; voilà nos filles bleues en deuil. M. de Marsillac est affligé outre mesure; son pauvre père est sur le chemin de Verteuil fort tristement; et pour madame de La Fayette, le temps, qui est si bon aux autres, augmente et augmentera sa tristesse.

Je n'ai point encore vu les Grignan; il sont tous séparés. Mon fils m'a écrit une grande lettre toute pleine encore de ses raisons. J'avais envie de vous l'envoyer; mais si j'avais pu vous copier la réponse que j'y ai faite, et vous

faire voir comme je ridiculise et renverse tous ses raisonnements : vraiment vous aimeriez cette lettre.

721. — A LA MÊME.

A Paris, mardi 26 mars 1680.

Vous n'avez donc pas été en Barbarie, et vous êtes revenue sur vos pas à Aix. Je comprends très-bien les fatigues que vous avez à Marseille; vous avez voulu soutenir les extrêmes honnêtetés de M. de Vivonne, et son amitié vous a coûté cher à ce prix : il me semble que je vous vois prendre sur votre courage ce que vos forces vous refusent. Mesdemoiselles de Grignan n'iront-elles pas tout d'un train à la Sainte-Baume? Ce sont des devoirs qu'il faut rendre en Provence. Montgobert est du voyage, vous n'aurez que la *Pithie* et Pauline pour vous gouverner. Vous avez fort envie d'aller à Grignan. Je sais vos raisons; sans cela je vous dirais qu'il est bien matin : vous trouverez encore la bise en furie, elle renverse vos balustres, elle en veut à votre château. Sera-t-elle plus forte que cette autre tempête qui le bat depuis si longtemps? Il faut qu'il soit bon pour y avoir résisté : j'espère que Dieu le soutiendra contre tant d'efforts redoublés. Mais vous, ma chère enfant, soutiendrez-vous cet air pointu et glacé qui perce les plus robustes? Je n'ose vous parler de votre retour; voudriez-vous passer l'hiver à Grignan? est-ce une chose praticable? et voudriez-vous le passer à Aix, où sera M. de Vendôme?

Je vois souvent mademoiselle de Méri; sa santé, c'est-à-dire sa maladie, est comme vous l'avez vue; elle n'est pas plus mal, mais ses chagrins augmentent tous les jours; son petit ménage est plus difficile à régler que l'hôtel de Lesdiguières. Elle a loué la plus jolie maison du monde, elle n'en veut plus. Le chevalier est à Paris, j'espère que je le verrai : je ne puis me passer de quelque Grignan. J'eus l'autre jour beaucoup de plaisir de causer avec le coadju-

teur ; il s'en faut bien que nous n'ayons tout dit. Le chevalier fait bien de vous divertir par toutes les nouvelles qu'il sait ; pour moi, je vous mande celles que j'attrape ; quand je n'en sais point, je me jette sur le nez de M. du Rivaux.

J'ai vu le chevalier ; il a été à son régiment. Nous avons fort parlé de vous, et de vos affaires, et de votre santé ; il est aussi mal content que moi de voir que vous ne vous comptiez pour rien dans le monde. Eh ! bon Dieu ! qui est-ce qui vaut mieux que vous ? Cela est triste ma fille, de voir sa vie et la douceur de sa vie menacée et dérangée par l'embarras des affaires domestiques : je n'ose vous demander certains détails ; mais quel chagrin pour moi de ne pouvoir vous être bonne à rien ? Madame de Verneuil me parlait en dernier lieu de son rang, qui croît tous les jours. Ce n'est pas cela que je lui envie : quel bonheur d'avoir sa famille auprès de soi, et d'être en état de les combler de biens ! En vérité, ma fille, il faut songer à ceux qui sont plus malheureux que nous, pour nous faire avaler nos tristes destinées. Voilà une lettre de mon fils ; je crois qu'il vous mande les mêmes choses qu'à moi ; jamais il n'y eut une vocation pareille à la sienne. Il voit que personne n'est de son avis ; on lui dit des raisons assommantes : il renouvelle ses vœux ; et la plus forte volonté qu'il ait jamais eue est celle qu'il ne devrait point avoir. La Fare a été rudement repoussé quand il a proposé d'être à M. le dauphin : le roi ne peut souffrir ceux qui quittent le service [1] ; et quand mon fils n'aura plus de charge, je lui conseillerai d'être un provincial plutôt qu'un coureur de comédie et d'opéra : il se trompe dans toutes les vues qu'il a sur ce sujet.

Pour moi, mon enfant, je ne songe qu'à vous revoir : plus la mort de M. de La Rochefoucauld me fait penser à la mienne, plus je désire de passer le reste de ma vie avec

[1] On n'a pas oublié que La Fare avait vendu sa charge à M. de Sévigné au mois de mai 1677.

vous. Madame de La Fayette est tombée des nues; elle s'aperçoit à tous les moments de la perte qu'elle a faite : tout se consolera hormis elle. M. de Marsillac, à présent M. de La Rochefoucauld, est déjà retourné à son devoir. Le roi l'envoya querir : il n'y a point de douleur qu'il ne console; la sienne a été au delà des bornes; et le moyen de courre le cerf avec une affliction violente? Ne trouvez-vous pas que le nom de La Rochefoucauld est quasi aussi chaud à prendre que celui de M. d'Alet[1]? M. de Marsillac voulait le laisser refroidir, mais le public ne l'a pas voulu; le public est le maître. Jamais Rouville[2] nous a-t-il voulu laisser passer celui d'*Adhémar?* Vous voulez que j'écrive à M. de Vivonne; eh! bon Dieu! n'est-il pas trop bien payé de vous avoir vue, de vous avoir régalée? Ce serait donc pour se réjouir avec lui de ce qu'il est plus raisonnable cette année que l'autre, qu'il faudrait lui faire un compliment. J'en avais tantôt commencé un; ma plume n'était pas en train, j'ai tout planté là.

Je crois qu'enfin madame la dauphine *aura l'honneur de me voir*. Madame de Chaulnes l'a entrepris; je me laisse vaincre : je vous en manderai des nouvelles. Vous ne me parlerez de longtemps de ce pauvre M. de La Rochefoucauld, lui qui me parlait si souvent de vous. J'ai un billet et des compliments pour lui de votre part : cela fait transir. Jamais un homme n'a été si bien pleuré : Gourville a couronné tous ses fidèles services dans cette occasion; il est estimable et adorable par ce côté de son cœur, au delà de ce que j'ai jamais vu; il faut m'en croire. Je vous rebats un peu ce chapitre, ma fille; c'est qu'en vérité j'en suis pleine : c'est une perte publique et particulière pour nous. Adieu, ma chère bonne; je ne connais point de degré au

[1] Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, un des plus grands et des plus saints prélats de l'Église de France, mort le 8 décembre 1677. (P.)

[2] Le comte de Rouville, vieux courtisan que son mérite et sa vertu avaient mis en droit de décider à la cour. (P.)

delà de la tendresse et de l'inclination naturelle que j'ai pour vous.

722. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 29 mars 1680.

Vous aviez bien raison de dire que j'entendrais parler de la vie que vous feriez en l'absence de M. de Grignan et de ses filles. Cette vie est tout extraordinaire; vous vous êtes *jetée* dans un couvent... Vous savez qu'on ne se *jette* point à Sainte-Marie; c'est aux Carmélites qu'on se *jette*. Vous vous êtes donc *jetée* dans un couvent, vous avez couché dans une cellule; je suppose que vous avez mangé de la viande, quoique vous ayez mangé au réfectoire : le médecin qui vous conduit ne vous aurait pas laissée faire une folie. Vous avez très-habilement évité les récréations. Vous ne me dites rien de la petite d'Adhémar; ne lui avez-vous pas permis d'être dans un petit coin à vous regarder? La pauvre enfant! elle était bien heureuse de profiter de cette retraite.

J'étais avant-hier tout au beau milieu de la cour; madame de Chaulnes enfin m'y mena. Je vis madame la dauphine, dont la laideur n'est point du tout choquante, ni désagréable. Son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement; elle ne fait et ne dit rien qu'on ne voie qu'elle en a beaucoup. Elle a les yeux vifs et pénétrants; elle entend et comprend facilement toutes choses; elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle était née au milieu du Louvre. Elle a une extrême reconnaissance pour le roi, mais c'est sans bassesse; ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est aujourd'hui, c'est comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe. Elle a l'air fort noble, et beaucoup de dignité et de bonté : elle aime les vers, la musique, la conversation; elle est fort bien quatre ou cinq heures toute seule dans sa

chambre; elle est étonnée de l'agitation qu'on se donne pour se divertir; elle a fermé la porte aux moqueries et aux médisances : l'autre jour, la duchesse de La Ferté voulut lui dire une plaisanterie comme un secret sur cette pauvre princesse *Marianne*[1], dont la misère est à respecter; madame la dauphine lui dit avec un air sérieux : *Madame, je ne suis point curieuse.* Mesdames de Richelieu, de Rochefort et de Maintenon me firent beaucoup d'honnêtetés, et me parlèrent de vous. Madame de Maintenon, par un hasard, me fit une petit visite d'un quart d'heure; elle me conta mille choses de madame la dauphine, et me reparla de vous, de votre santé, de votre esprit, du goût que vous avez l'une pour l'autre, de votre Provence, avec autant d'atention qu'à la rue des Tournelles. Un tourbillon me l'emporta : c'était madame de Soubise qui rentrait dans cette cour au bout de ses trois mois, jour pour jour. Elle venait de la campagne; elle a été dans une parfaite retraite pendant son exil ; elle n'a vécu que du jour qu'elle est revenue. La reine et tout le monde la reçut fort bien. Le roi lui fit une très-grande révérence; elle soutint avec très-bonne mine tous les différents compliments qu'on lui faisait de tous côtés.

M. le duc me parla beaucoup de M. de La Rochefoucauld, et les larmes lui en vinrent encore aux yeux. Il y eut une scène bien vive entre lui et madame de La Fayette, le soir que ce pauvre homme était à l'agonie; je n'ai jamais tant vu de larmes, ni jamais une douleur plus tendre et plus vraie : il était impossible de n'être pas comme eux ; ils disaient des choses à fendre le cœur; je n'oublierai jamais cette soirée. Hélas, ma chère enfant, il n'y a que vous qui ne me parliez point encore de cette perte; ah! c'est où l'on connaît encore mieux l'horrible éloignement : vous m'envoyez des billets

[1] On peut deviner le secret de cette misère en se rappelant le mot du prince de la Roche-sur-Yon, qui, en voyant danser la femme du prince de Conti, son frère, dit tout haut : « Vraiment, voilà une FILLE qui danse bien. »

et des compliments pour lui; vous n'avez pas envie que je les porte si tôt. M. de Marsillac aura les lettres de M. de Grignan avec le temps; il n'y eut jamais une affliction plus vive que la sienne. Madame de La Fayette ne l'a point encore vu. Quand les autres de la famille sont venus la voir, ç'a été un renouvellement étrange. M. le duc me parlait donc tristement là-dessus. Nous entendîmes, après-dîner, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère : sauve qui peut, il va toujours son chemin. Nous revînmes avec beaucoup de plaisir. Mesdames de Guénégaud et de Kerman étaient des nôtres : je les assurai fort qu'à moins d'une dauphine, j'étais servante, à mon âge et sans affaires, de ce bon pays-là.

Madame de Vins, qui voulait savoir des nouvelles de mon voyage, vint hier dîner jolîment avec moi; elle causa longtemps avec Corbinelli et La Mousse; la conversation était sublime et divertissante; Bussy n'y gâta rien. Nous allâmes faire quelques visites, et puis je la remenai. Je vis mademoiselle de Méri, qui ne veut plus du tout de son bail; elle s'en prend à l'abbé, qui croyait que madame de Lassai était demeurée d'accord de tout; il se défend fort bien, et maintient que ce logement est fort joli : c'est une nouvelle tribulation. Vous n'êtes pas en état d'envisager votre retour, vous êtes encore *trop battus de l'oiseau,* comme disait l'abbé au reversis. J'espère qu'après quelques mois de repos à Grignan vous changerez d'avis, et que vous ne trouverez pas qu'un hiver à Grignan soit une bonne chose à imaginer.

Pour mon fils, il est vrai que je trouve du courage; je lui dis et redis toutes mes pensées; je lui écris des lettres que je crois qui sont admirables; mais plus je donne de force à mes raisons, plus il pousse les siennes; et sa volonté paraît si déterminée, que je comprends que c'est là ce qui s'appelle vouloir *efficacement.* Il y a un degré de

chaleur dans le désir qui l'anime, à quoi nulle prudence ne peut résister : je n'ai pas sur mon cœur d'avoir préféré mes intérêts à sa fortune; je les trouverais tout entiers à le voir marcher avec plaisir dans un chemin où je le conduis depuis si longtemps. Il se trompe dans tous ses raisonnements, il est tout de travers : j'ai tâché de le redresser avec des raisons toutes droites et toutes vraies, appuyées du sentiment de tous nos amis; et je lui dis enfin : Mais ne vous défiez-vous de rien, quand vous voyez que vous seul pensez une chose que tout le monde désapprouve? Il met l'opiniâtreté à la place d'une réponse, et nous revenons toujours à ménager qu'au moins il ne fasse pas un marché extravagant. Adieu, ma très-chère; j'ignore comment vous vous portez; je crains votre voyage, je crains Salon, je crains Grignan, je crains, en un mot, tout ce qui peut nuire à votre santé; par cette raison, je vous conjure de m'écrire bien moins qu'à l'ordinaire.

723. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 3 avril 1680.

Ma chère enfant, le pauvre M. Fouquet est mort; j'en suis touchée[1] : je n'ai jamais vu perdre tant d'amis. Cela donne de la tristesse de voir tant de morts autour de soi; mais ce qui n'est pas autour de moi, et ce qui me perce le cœur, c'est la crainte que me donne le retour de toutes vos incommodités; car quoique vous vouliez me le cacher, je sens vos brasiers, votre pesanteur, votre point. Enfin, cet intervalle si doux est passé, et ce n'était pas une guérison. Vous dites vous-même qu'*une flamme mal éteinte est facile à rallumer*. Ces remèdes que vous mettez dans

[1] Gourville assure dans ses Mémoires qu'il sortit de prison avant sa mort, et Voltaire le tenait de sa belle-fille madame de Vaux. Mais madame de Sévigné le croyait mort à Pignerol, ainsi que tout le public Ce qu'en dit mademoiselle de Montpensier confirme cette dernière opinion. (A. G.)

votre cassette, comme très-sûrs dans le besoin, devraient bien être employés présentement. M. de Grignan n'aura-t-il point de pouvoir dans cette occasion? et n'est-il point en peine de l'état où vous êtes? J'ai vu le petit Beaumont; vous pouvez penser si je l'ai questionné. Quand je songeais qu'il n'y avait que huit jours qu'il vous avait vue, il me paraissait un homme tout autrement estimable que les autres. Il dit que vous n'étiez pas si bien quand il est parti que vous étiez cet hiver. Il m'a parlé de vos soupers, qu'il trouvait très-bons; de vos divertissements, de l'honnêteté de M. de Grignan et de la vôtre, du bon effet que mesdemoiselles de Grignan faisaient pour soutenir les plaisirs, pendant que vous vous reposiez. Il dit des merveilles de Pauline et du petit marquis. Jamais je n'eusse fini la conversation la première; mais il voulait aller à Saint-Germain, car il m'a vue avant le roi son maître. Son grand-père a eu la charge[1] qu'a eue le maréchal de Bellefonds. Il était très-intime ami de mon père, et au lieu de chercher des parents, comme on a coutume de faire, mon père le prit, sans autre mystère, pour nommer sa fille, de sorte que c'était mon parrain. J'ai extrêmement connu cette famille : je trouve le petit-fils fort joli, mais fort joli. Vous avez bien fait de ne lui point parler de votre frère; c'est un petit libertin qui dirait comme le loup[2]. Je n'ai parlé de cette affaire qu'à ceux à qui mon fils en a parlé lui-même, pour tâcher de trouver des marchands.

Je vous crois présentement à Grignan. Je vois avec peine l'agitation de vos adieux; je vois au sortir de votre solitude, qui vous a paru si courte, un voyage à Arles : autre mouvement; et je vois le voyage jusqu'à Grignan, où vous aurez peut-être retrouvé une bise pour vous recevoir dans l'état où vous êtes. Ah! ce n'est point sans inquiétude pour une personne aussi délicate que vous, qu'on se représente

[1] De premièr maître-d'hôtel du roi. (P.)
[2] *Voyez* la fable du *Loup et du Chien*, dans La Fontaine, livre Ier, fable V.

toutes ces choses. Vous m'avez envoyé une relation d'Enfossy qui vaut mieux que toutes les miennes; je ne m'étonne pas si vous ne pouvez vous résoudre à vendre une terre où il se trouve de si jolies Bohémiennes; il n'y eut jamais une plus agréable et plus nouvelle réception. Je vous trouve si pleine de réflexions, si stoïcienne, si méprisant les choses de ce monde, et la vie même, que vous ne pouvez rien approuver dans cette humeur. Si je joignais mes réflexions aux vôtres, ce serait peut-être une double tristesse; mais ce qui me paraît sage et raisonnable, et digne de l'amitié de M. de Grignan, ce serait de mettre tous ses soins à pouvoir revenir ici au mois d'octobre. Vous n'avez point d'autre lieu pour passer l'hiver. Je ne veux pas vous en dire davantage présentement; les choses prématurées perdent leur force, et donnent du dégoût.

Il n'est plus question d'aucun grand voyage; on ne parle que de Fontainebleau. Vous aurez très-assurément M. de Vendôme cette année. Pour moi, je cours en Bretagne avec un chagrin insurmontable; j'y vais, et pour y aller, et pour y être un peu, et pour y avoir été, et qu'il n'en soit plus question. Après la perte de la santé, que je mets toujours avec raison au premier rang, rien n'est si fâcheux que le mécompte et le dérangement des affaires : je m'abandonne donc à cette cruelle raison. Jugez de l'excès de mon inquiétude, vous qui savez avec quelle impatience je souffre le retardement de deux heures des courriers; vous comprenez bien ce que je vais devenir, avec encore un peu plus de loisir et de solitude, pour donner plus d'étendue à mes craintes : il faut avaler ce calice, et penser à revenir pour vous embrasser; car rien ne se fait que dans cette vue; et me trouvant au-dessus de bien des choses, je me trouve infiniment au-dessous de celle-là : c'est ma destinée; et les peines qui sont attachées à la tendresse que j'ai pour vous, étant offertes à Dieu, font la

pénitence d'un attachement qui ne devrait être que pour lui.

Mon fils vient d'arriver de Douai, où il commandait à son tour la gendarmerie pendant le mois de mars. M. de Pomponne a passé le jour ici ; il vous aime et vous honore, et vous estime parfaitement. Ma résidence pour vous auprès de madame de Vins me fait être assez souvent avec elle, et, en vérité, on ne peut être mieux. La pauvre madame de La Fayette ne sait plus que faire d'elle-même ; la perte de M. de La Rochefoucauld fait un si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce. Tout le monde se consolera, hormis elle, parce qu'elle n'a plus d'occupation, et que tous les autres reprennent leur place. Mademoiselle Scuderi est très-affligée de la mort de M. Fouquet [1]. Enfin, voilà cette vie qui a tant donné de peine à conserver : il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Sa maladie a été des convulsions et des maux de cœur sans pouvoir vomir. Je m'attends au chevalier pour toutes les nouvelles, et surtout pour celles de madame la dauphine, dont la cour est telle que vous l'imaginez; vos pensées sont très-justes : le roi y est fort souvent, cela écarte un peu la presse. Adieu, ma très-chère et très-aimable ; je suis plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire.

724. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 5 avril 1680.

Vous m'écrivez une fort grande lettre de votre main ; cela commence par me donner beaucoup d'inquiétudes, quand je pense au mal que cela vous fait. Vous m'aviez tant promis de vous ménager, que je comptais un peu sur les paroles que vous m'en donniez. Mais je ne puis m'empêcher d'être persuadée que vous me tiendrez celle de me

[1] Bussy disait que Fouquet était mort d'apoplexie, mais madame de Sévigné était plus à portée d'en être instruite par ses liaisons avec mademoiselle de Scudéri et Pellisson. (M.)

venir voir cet hiver, et je veux croire que nous avons déjà passé plus de la moitié du temps que nous devons être séparées. J'admire comme il passe, ce temps, quoique avec bien des inquiétudes et bien de l'ennui. Vous dites fort bien, *il est quelquefois aussi bon de le laisser passer que de le vouloir retenir*. Pour moi, vous savez comme je le jette, et comme je le pousse jusqu'à ce que vous soyez ici, et puis j'en suis avare quand vous y êtes, et au désespoir de voir passer les jours. Je vais avaler la Bretagne, et j'ai le bonheur de voir au delà le temps que nous arriverons, chacune de notre côté. Mettez-vous un peu tout cela dans la tête : c'est par là d'ordinaire qu'on en vient a l'exécution.

Vous me parlez enfin de la mort de M. de la Rochefoufauld; elle est encore toute sensible en ce pays-ci, et M. de Marsillac n'a point encore pris la contenance d'un homme consolé ; il remplit parfaitement le personnage du meilleur fils qui fut jamais, et d'un fils qui a perdu son intime ami en perdant son père. J'ai fait vos compliments à madame de La Fayette. Ce n'est plus la même personne; je ne crois pas qu'elle puisse jamais ôter de son cœur le sentiment d'une telle perte; je l'ai sentie, et par moi, et par elle, et par les idées que j'avais qu'il était un chemin qui pouvait être bon pour vous. Voyez, je vous prie, la quantité de personnes considérables qui sont mortes depuis un an. Si j'étais du conseil de la famille de M. Fouquet, je me garderais bien de faire voyager son pauvre corps, comme on dit qu'ils vont faire : je le ferais enterrer là ; il serait à Pignerol ; et après dix-neuf ans, ce ne serait point de cette sorte que je voudrais le faire sortir de prison. Je crois que vous êtes de mon avis

Le chevalier est à son devoir ; il partit fort en peine de votre santé. Je crois que M. d'Évreux (*l'abbé de Grignan*) ira se faire sacrer à Arles après l'assemblée, et reviendra avec vous. En vérité, rien n'est si délicieux que son éta-

blissement; c'est une maison de campagne que la Providence vous envoie. Le coadjuteur a eu de très-douces paroles sur la proposition d'occuper la place[1] qu'avait M. de Marseille. Cette réponse des ministres peut passer en quelque sorte pour une assurance que Sa Majesté l'approuvera. Je crois que vous verrez bientôt madame de Vence; elle est partie ce matin toute triste de quitter Paris. Madame de Coulanges est à Saint-Germain; nous avons su par les marchands forains qu'elle fait des merveilles en ce pays-là; qu'elle est avec ses trois amies[2] aux heures particulières : son esprit est une *dignité* dans cette cour. Si le vrai mérite encore par-dessus l'esprit y trouvait sa place, vous auriez, sans vous flatter, un grand sujet de croire que vous y seriez fort bien. C'est une vie assez retirée que celle qu'on y mène : le soir, on tient le cercle un moment, comme vous faisiez à Aix, pour dire, me voilà; et du reste on est hors de la presse. Mais je fais tort au chevalier de vous mander ces sortes de choses. Adieu, ma chère belle; je suis toujours tout à vous; un peu ou beaucoup d'inquiétude est inséparable de cette vérité; cette peine est attachée à l'amitié que j'ai pour vous, comme le soin de votre santé devrait tenir à l'amitié que vous avez pour moi.

M. de Coulanges trouve que vous n'avez pas fait assez de cas de son couplet sur vos beaux-frères et sur leur aîné. Il se surpasse en fait de chansons; il était juste qu'il s'y donnât tout entier. Mon fils entre dans la pensée de faire de nécessité vertu, et il attendra avec patience extérieure que quelque jeune ambitieux vienne rompre ses chaînes : cela n'est pas aisé à trouver. Voilà deux prélats de Grignan qui viennent manger mon beurre de Bretagne. Que je suis aise de les avoir en attendant mieux!

[1] De président à l'assemblée des états de Provence. Il fut en effet nommé à cette présidence. (P.)

[2] Mesdames de Richelieu, de Maintenon et de Rochefort. (P.)

125. — A LA MÊME.

A Paris, samedi au soir 6 avril 1680.

Vous allez apprendre une nouvelle qui n'est pas un secret, et vous aurez le plaisir de la savoir des premières. Madame de Fontanges [1] est duchesse avec vingt mille écus de pension; elle en recevait aujourd'hui les compliments dans son lit. Le roi y a été publiquement; elle prend demain son tabouret, et s'en va passer le temps de Pâques à une abbaye (*de Chelles* [2]) que le roi a donnée à une de ses sœurs. Voici une manière de séparation qui fera bien de l'honneur à la sévérité du confesseur. Il y a des gens qui disent que cet établissement sent le congé. En vérité, je n'en crois rien : le temps nous l'apprendra. Voici ce qui est présent : madame de Montespan est enragée; elle pleura beaucoup hier; vous pouvez juger du martyre que souffre son orgueil, qui est encore plus outragé par la haute faveur de madame de Maintenon. Sa Majesté va passer très-souvent deux heures de l'après-dîner dans la chambre de cette dernière, à causer avec une amitié et un air libre et naturel qui rend cette place la plus désirable du monde. Madame de Richelieu commence à sentir les effets de sa dissipation; les ressorts s'affaiblissent visiblement : elle présente tout le monde, et ne dit plus ce qui convient à chacun. Ce petit tracas de dame d'honneur, dont elle s'acquittait si bien, est tout dérangé. Elle présenta La Trousse et mon fils, sans les nommer, à MONSEIGNEUR. Elle dit de la duchesse de Sully : Voilà une de nos danseuses; elle ne nomma pas madame de Verneuil; elle pensa laisser baiser madame de Louvois, parce qu'elle la prenait pour une duchesse; enfin cette place est dangereuse, et fait voir que les petites choses font plus de mal

[1] Marie-Angélique d'Escorrailles. (P.)
[2] Ou plutôt à l'abbaye de *Maubuisson*. (P.)

que l'étude de la philosophie. La recherche de la vérité n'épuise pas tant une pauvre cervelle que tous les compliments et tous les riens dont celle-là est remplie.

M. de Marsillac a paru un peu sensible à la prospérité de la belle Fontanges ; il n'avait donné jusque-là aucun signe de vie. Madame de Coulanges vient d'arriver de la cour; j'ai été chez elle exprès avant que de vous écrire : elle est charmée de madame la dauphine. Elle a grand sujet de l'être : cette princesse lui a fait des caresses infinies; elle la connaissait déjà par ses lettres et par le bien que madame de Maintenon lui en avait dit. Madame de Coulanges a été dans un cabinet où madame la dauphine se retire l'après-dîner avec ses dames ; elle y a causé très-délicieusement. On ne peut avoir plus d'esprit et d'intelligence qu'en a cette princesse; elle se fait adorer de toute la cour : voilà une personne à qui on peut plaire, et avec qui le mérite peut faire un grand effet.

Madame de Coulanges est toujours obsédée de notre cousin (*M. de La Trousse*); il ne parait plus qu'elle l'aime, et cependant c'est l'ombre et le corps. La marquise de La Trousse est toujours enragée. Savez-vous qu'elle a changé sur le sujet de sa fille? Elle n'en voulait point, elle la veut; et M. de La Trousse, qui la voulait, ne la veut plus. Cette division fixe la vocation de cette fille, qui n'en a point d'autre. Le père n'ose se soucier ni d'elle, ni de sa femme, parce que la dame traite tout cela avec un mépris outrageant; il faut donc étouffer tous les sentiments de la nature : *pour qui? pour une ingrate* qui ne l'aime plus, car je le sais ; mais il est si misérable et si soumis, que sa faiblesse lui fait comme une passion : jamais je n'ai vu moins d'amitié que dans cet amour-là. Ma fille, voilà ce qui me vient présentement ; il me semble que j'aurais bien des choses à dire. Mandez-moi quand vous aurez reçu cette lettre ; elle est un peu comme celles de Cicéron.

726. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 12 avril 1680.

Vous me parlez de madame la dauphine; le chevalier doit vous instruire bien mieux que moi. Il me paraît qu'elle ne s'est point condamnée à être cousue avec la reine : elles ont été à Versailles ensemble; mais les autres jours elles se promenaient séparément. Le roi va souvent l'après-dîner chez la dauphine, et il n'y trouve point de presse. Elle tient son cercle depuis huit heures du soir jusqu'à neuf et demie ; tout le reste est particulier, elle est dans ses cabinets avec ses dames. La princesse de Conti y est presque toujours ; comme elle est encore enfant, elle a grand besoin de cet exemple pour se former. Madame la dauphine est une merveille d'esprit, de raison et de bonne éducation ; elle parle fort souvent de sa mère avec beaucoup de tendresse, et dit qu'elle lui doit tout son bonheur, par le soin qu'elle a eu de la bien élever. Elle apprend à chanter, à danser, elle lit, elle travaille ; c'est une personne enfin. Il est vrai que j'ai eu la curiosité de la voir; j'y fus donc avec madame de Chaulnes et madame de Kerman. Elle était à sa toilette, elle parlait italien avec M. de Nevers [1]. On nous présenta ; elle nous fit un air honnête, et l'on voit bien que si on trouvait une occasion de dire un mot à propos, elle entrerait fort aisément en conversation. Elle aime l'italien, les vers, les livres nouveaux, la musique, la danse : vous voyez bien qu'on ne serait pas longtemps muette avec tant de choses, dont il est aisé de parler, mais il faudrait du temps. Elle s'en allait à la messe, et madame de Maintenon et madame de Richelieu [2] n'étaient pas dans sa chambre. La cour, ma chère enfant, est un pays qui n'est point pour moi ; je ne suis point d'un âge à vouloir

[1] Philippe Mancini Mazarin, duc de Nevers.
[2] Ses dames d'honneur.

m'y établir, ni à souhaiter d'y être soufferte; si j'étais jeune, j'aimerais à plaire à cette princesse; mais, bon Dieu! de quel droit voudrais-je y retourner jamais? Voilà mes projets pour la cour. Ceux de mon fils me paraissent tout rassis et tout pleins de raison; il gardera sa charge paisiblement, et fera de nécessité vertu : la presse n'est pas grande à soupirer pour elle, quoiqu'elle soit si propre à faire soupirer; c'est qu'en vérité l'argent est fort rare, et qu'il voit bien qu'il ne faut pas faire un sot marché. Ainsi, mon enfant, nous attendrons ce que la Providence a ordonné. Vraiment, elle voulut hier que M. d'Autun fît aux Carmélites l'oraison funèbre de Madame de Longueville [1], avec toute la capacité, toute la grâce et toute l'habileté dont un homme puisse être capable. Ce n'était point *Tartufe* [2], ce n'était point un *Pantalon*, c'était un prélat de conséquence, prêchant avec dignité, et parcourant toute la vie de cette princesse avec une adresse incroyable, passant tous les endroits délicats, disant et ne disant pas tout ce qu'il fallait dire ou taire. Son texte était : *Fallax pulchritudo, mulier timens Deum laudabitur*. Il fit deux points également beaux; il parla de sa beauté, et de toutes ces guerres passées d'une manière inimitable : et pour la seconde partie, vous jugez bien qu'une pénitence de vingt-sept ans est un beau champ pour conduire une si belle âme jusque dans le ciel. Le roi y fut loué fort naturellement; et M. le prince encore fut contraint d'avaler des louanges, mais aussi bien apprêtées, quoique dans un autre goût que celles de Voiture. Il était là, ce héros, et M. le duc, et les princes de Conti, et toute la famille, et beaucoup de monde; mais pas encore assez, car il me semble qu'on devait rendre ce respect à M. le prince sur

[1] Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, second du nom, prince de Condé; ce fut l'héroïne de la fronde. Elle mourut à Port-Royal.

[2] On croyait, en ce temps-là, que l'évêque d'Autun (*Gabriel de Roquette*, était l'original que Molière avait eu en vue dans *le Tartufe*.

une mort dont il avait encore les larmes aux yeux. Vous me demanderez pourquoi j'y étais? C'est que madame de Guénégaud, par hasard, l'autre jour chez M. de Chaulnes, me promit de m'y mener avec une commodité qui me tenta : je ne m'en repens point; il y avait beaucoup de femmes qui n'y avaient pas plus à faire que moi. M. le prince et M. le duc faisaient beaucoup d'honnêtetés à tous ceux et celles qui composaient cette assemblée.

Je vis madame de La Fayette au sortir de cette cérémonie; je la trouvai tout en larmes : il était tombé sous sa main de l'écriture de M. de La Rochefoucauld, dont elle fut surprise et affligée. Je venais de quitter mesdemoiselles de La Rochefoucauld aux Carmélites, où elles avaient aussi pleuré leur père : l'aînée surtout a figuré avec M. de Marsillac. C'était donc à l'oraison funèbre de madame de Longueville qu'elles pleuraient M. de La Rochefoucauld. Ils sont morts dans la même année. Il y avait bien à rêver sur ces deux noms. Je ne crois pas, en verité, que madame de La Fayette se console; je lui suis moins bonne qu'une autre, car nous ne pouvons nous empêcher de parler de ce pauvre homme, et cela la tue : tous ceux qui lui étaient bons avec lui perdent leur prix auprès d'elle. Elle a lu votre petite lettre; elle vous remercie tendrement de la manière dont vous comprenez sa douleur.

Vous ai-je dit comme madame de Coulanges fut bien reçue à Saint-Germain? Madame la dauphine lui dit qu'elle la connaissait déjà par ses lettres; que ses dames lui avaient parlé de son esprit; qu'elle avait fort envie d'en juger par elle-même. Madame de Coulanges soutint très-bien sa réputation, elle brilla dans toutes ses réponses; les épigrammes étaient redoublées : et la dauphine entend tout. Elle fut introduite l'après-dînée dans les cabinets avec ses trois amies : toutes les dames de la cour étaient enragées contre elle. Vous comprenez bien que par ces amies elle se trouve naturellement dans la privauté; mais

où cela peut-il la mener? et quels dégoûts quand on ne peut être des promenades, ni manger (*avec les princesses*)? Cela gâte tout le reste. Elle sent vivement cette humiliation; elle a été quatre jours à jouir de ces plaisirs et de ces déplaisirs. Vous avez raison de plaindre M. de Pomponne quand il va dans ce pays-là, et même madame de Vins, qui n'y a plus de contenance. Elle est toute replongée dans sa famille, et accablée de ses procès. Elle vint l'autre jour dîner joliment avec moi; elle paraît fort touchée de votre amitié. Vous ne sauriez nous ôter l'espérance ni l'envie de vous recevoir, chacun selon nos degrés de chaleur. Vous êtes à Grignan, ma chère bonne, vous êtes trop près de moi; il faut que je m'éloigne.

727. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 17 avril 1680.

Il faut que je vous avoue ma faiblesse : il y a quatre jours que je suis dans une inquiétude plus insupportable qu'elle ne l'a paru à tout le monde; car on se moquait de ma crainte et l'on me disait que pour avoir été un ordinaire sans recevoir de vos lettres, ce n'était pas une raison pour être en peine, et que mille petites choses pouvaient causer ce dérangement. J'entrais dans leurs raisons, j'étais fort aise qu'on se moquât de moi, mais intérieurement j'étais troublée, et il y avait des heures où mon chagrin était noir, quoique ma raison tâchât toujours de l'éclaircir. Je vous avais laissée sur le bord de la Durance, c'est-à-dire à la veille de la passer. Comme je hais cette rivière, il me semble qu'elle me hait aussi. La dernière fois que je l'ai vue, elle était hors de son lit comme une furie déchaînée : cette idée m'avait frappée; je sais que les naufrages ne sont pas fréquents; mais enfin. J'avoue ma folie, et j'ai été dans une inquiétude que je vous permets de nommer ridicule; pourvu que vous compreniez la très-

sensible joie que je viens de ressentir en recevant vos deux paquets à la fois.

Vous voilà donc à Grignan, ma très chère, avec toute votre famille. Je suis fort aise que vous y soyez en repos; je souhaite que l'air ne vous fasse pas de mal, et que votre bonne et sage conduite vous fasse du bien. Vous écrivez trop, ma fille : au nom de Dieu, servez-vous de ces mains inutiles dont vous pouvez jouir présentement; vous savez que je suis blessée de voir beaucoup de votre écriture; épargnez-moi donc en vous épargnant. Je vous ai toujours dit vrai, quand je vous ai dit que je me portais bien. Je vais me purger à la fin de cette lune, avant que de partir; j'avais même quelque dessein de mettre une saignée dans ma valise; mais Duchesne et madame de La Troche ne me l'ont pas conseillé. Ne soyez point en peine de moi, ma très-chère : je m'en vais, afin de revenir, et d'avoir été. N'êtes-vous pas ravie de voir le coadjuteur à la tête de votre assemblée? il a eu dans cela tout l'esprit imaginable. Je m'en vais finir ma lettre; voilà M. de La Garde, mon fils, Corbinelli, La Troche, qui me font un bruit enragé; ils ne me respectent point, parce que j'ai reçu de vos nouvelles, et croient que je n'oserais me fâcher : ils ont raison, ils n'ont qu'à crier tant qu'ils pourront, ils ne me mettront d'aujourd'hui en colère. Ils disent que madame Le Féron a été jugée; elle est bannie de la vicomté de Paris : cela valait bien la peine de la déshonorer. Madame de Dreux ne sera pas plus mal traitée, ni notre pauvre frère [1] de la Bastille. Quel scandale pour rien! faites vos réflexions.

Je prends ordinairement d'autres heures pour écrire; tout a été à la culbute, à cause de ces huit jours que j'ai été sans vos lettres. Adieu, ma chère enfant, laissez-moi voir commencer votre appartement, et approuvez-nous. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan, malgré ses infidèles amours.

[1] M. de Luxembourg.

728. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi-saint 19 avril 1680.

Je vous écrivis mercredi assez confusément au milieu de deux ou trois personnes qui me rompaient la tête. J'oubliai inhumainement, contre l'ordinaire des grand'mères, de vous parler de ma pauvre petite d'Aix ; j'en suis encore à ma fille, et mon amour, car on dit l'*amour maternel* n'a point emporté ce premier degré dans le second. Je suis pourtant en peine de cette pauvre enfant; vous me ferez plaisir de m'en dire des nouvelles. Vous m'assurez que les vôtres sont bonnes. Je le souhaite passionnément; mais ne croyez pas que ce fût une belle invention pour me tirer de peine, que de me mander toujours que vous vous portez bien; il faut la vérité pour me contenter; je la sens de fort loin, et si vous pensiez toujours m'expédier en me disant des merveilles de votre santé, je n'aurais pas un seul moment de repos. Voilà comme je suis, ma très-chère; ainsi je me recommande à la sincérité de Montgobert. Pour moi, je vous ai dit la vérité, quand je vous ai assuré que je n'avais eu aucun ressentiment de néphrétique. Je crois en être quitte pour jamais; c'est ce qui fait que j'honore les remèdes qu'on appelle usuels. M. le procureur général me détermina à cette eau de lin. Son père est mort de la gravelle : il en a une telle peur, qu'il s'est dévoué à cette eau; il en boit en tout temps, et croit être en sûreté. Comme le mien n'est pas mort de ce mal, je me contente d'en boire les matins.

Parlons d'autre chose : je passai hier le jour à nos sœurs de Saint-Jacques. Vous savez la vie qu'on fait ces jours-ci; je me ressouviens de ce que nous faisions ensemble l'année passée. J'admire comme le temps passe au travers des peines, des craintes, des inquiétudes : voilà le huitième mois de votre départ. Je prie Dieu que nous

puissions bientôt nous retrouver ensemble. Il ne tiendra pas à votre appartement, qui sera, je vous assure, fort joli et fort commode. Nous sommes si persuadés que vous approuverez notre petit dessein, que nous tenons le marteau levé pour donner le premier coup en montant en carrosse. Madame de La Fayette fait encore une augmentation à son appartemement, qu'elle pousse jusque sur son jardin; cela vous surprendra. La pauvre femme est tellement abattue de la perte de M. de La Rochefoucauld, qu'elle n'en est pas reconnaissable. M. de La Garde dit que M. de Marsillac [1] conserve sa tristesse au milieu de tous les *taïauts*; il est changé, il est triste, il est retiré. Je ne sais point de nouvelles; vous savez comme on passe ces jours saints : *quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi* [2]. Voilà une excuse tout prête pour nos ignorances. Il me paraît que vous êtes bien contente d'être en repos chez vous. Ah! mon Dieu! que je serais heureuse, si votre santé, vos affaires, vos résolutions, s'accommodaient à mes désirs!

729. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 26 avril 1680.

En relisant votre lettre du 12, que je n'avais fait qu'entrevoir avant que de fermer mon paquet, j'ai trouvé que ce n'était point une nouvelle raison qui pourrait vous obliger à venir, mais une des deux dont vous m'avez parlé, et qui est celle que vous couvez des yeux : je comprends ce que vous voulez dire, et plût à Dieu que ce fût à une si bonne chose que je dusse le plaisir de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur! il faut un peu laisser faire la Providence : j'ai peine à croire qu'elle n'ait pas pitié de moi.

Mademoiselle de Méri vient coucher ce soir dans votre

[1] M. de Marsillac était grand-veneur. (P.)
[2] La Fontaine, fable des *Deux Pigeons*, livre IX, fable II.

petite chambre. Tout est fort bien rangé; elle y sera très-bien. Je suis un peu étonnée d'y trouver une autre que vous; mais la vie est pleine de choses qui blessent le cœur. J'espère qu'elle se trouvera assez raisonnablement logée; mon voisinage ne l'incommodera point, ou du moins pas longtemps : elle sera secourue de tous les gens que je laisse; et si nous faisons nos petits accommodements, elle n'entendra point de bruit; elle en est loin, cette petite chambre est sourde; hé, bon Dieu! pourrait-on être incommodé d'un bruit qui fait espérer votre retour? J'irai prendre tantôt mademoiselle de Méri pour l'amener ici. Je m'en vais dîner chez la marquise d'Uxelles avec des *hérétiques* [1]. On disait hier que madame de Montespan voulait remener le prieur de Cabrières chez lui, et sur les lieux *(en Provence)* faire traiter ses enfants; il dit que le chaud de ce pays-là est meilleur pour ses remèdes. Ce serait une étrange folie que de quitter la partie de cette manière : toutes les heures qu'elle occupe encore, elle les retrouverait prises. Pour moi, je crois que cela ne sera pas. Cependant ce *médecin forcé* [2] traite madame de Fontanges d'une perte de sang très-opiniâtre et très-désobligeante, dont ses prospérités sont troublées. Ne trouvez-vous pas que voilà encore un beau sujet de réflexion, pour en revenir à ce mélange continuel de maux et de biens que la Providence nous prépare afin qu'aucun mortel n'ait l'audace de dire : Je suis content? Ce mal est bien propre à troubler la joie et le repos au milieu des biens et des dignités. Cette pauvre L'Estranges est chanceuse [3]; elle est mal des deux côtés; *la*

[1] Ironie. Avec des *jansénistes*.

[2] Madame de Sévigné appelait le prieur de Cabrières le *Médecin forcé*, parce qu'il n'était rien moins que médecin, quoiqu'il eût des remèdes pour bien des maladies. (P.)

[3] La tradition est que la reine ou madame de Montespan a cru que mademoiselle de L'Estrange favorisait le goût du roi pour mademoiselle de Fontanges, tandis qu'elle cherchait à en détourner celle-ci, par des conseils qui contrariaient beaucoup ce prince, si peu accoutumé aux résistances. (A. G.)

femme (la reïne) a cru qu'elle souhaitait pour *la fille (madame de Fontanges)*, et au contraire elle donnait à *la fille* des conseils si sages et si honnêtes que *Jupiter (le roi)* l'ayant su, il l'a prise en horreur. Voyez quel malheur! et cependant quelle injustice! Tout est encore à Maubuisson; on croit qu'on pourrait bien ne se trouver qu'à Fontainebleau, où l'on va le 13 du mois prochain. Il fait un temps entièrement détraqué; nous attendons encore sept ou huit jours pour partir. Je ne vous dis point la ridicule douleur que me donne ce second adieu; elle est tout intérieure, et n'en est pas moindre. Le roi donne cent mille francs à Brancas pour marier sa fille au duc de Brancas [1] son neveu; et Brancas y ajoute cent mille écus. Bonneuil, l'introducteur des ambassadeurs, est mort; il laisse une petite femme tout à fait ridicule. On dit que la nièce [2] de la duchesse de La Vallière épouse le petit Molac. Adieu, mon enfant, je vous embrasse de tout mon cœur.

730. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 1er mai 1680.

Je ne sais quel temps vous avez en Provence, mais celui qu'il a fait ici depuis trois semaines est si épouvantable, que plusieurs voyages en ont été dérangés : le mien est du nombre. Le bon abbé a pensé périr en allant et revenant de La Trousse; c'est M. de La Trousse qui le dit, vous ne m'en croiriez pas. Ils avaient un architecte avec eux, et allaient donner leurs ordres à des ajustements, et même des dérangements si considérables, que ce château, que nous trouvions déjà si beau, ne sera pas reconnaissable. Voilà un commencement de lune qui pourra nous ramener

[1] Louis de Brancas, duc de Villars, avait été tenu sur les fonts baptismaux par le roi et mademoiselle de Montpensier. (M.)

[2] Louise-Gabrielle de La Baume Le Blanc, fut mariée, le 28 juillet 1681, à César-Auguste de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, depuis duc de Choiseul, et ce fut la sœur de madame de Fontanges qui épousa M. de Molac. (P.)

du beau temps, et me faire partir : je ne sais point encore le jour. Je ne puis vous dire la douleur que me donne ce second adieu : il me semble que je suis folle de m'éloigner encore de vous, et de mettre une distance de cent lieues par dessus celle qui y est déjà. Je hais bien les affaires; je trouve qu'elles nous gourmandent beaucoup, et nous font aller et venir, et tourner à leur fantaisie. Je serai si affligée en partant, qu'il ne tiendra qu'à ceux qui me verront monter en carrosse de croire que je les regrette beaucoup, car il me sera impossible de retenir mes larmes ; cependant il faut s'en aller pour revenir.

Mademoiselle de Méri est dans votre petite chambre ; le bruit de cette porte qui s'ouvre et qui se ferme, et la circontance de ne vous y point trouver, m'ont fait un mal que je ne puis vous dire. Tous mes gens font de leur mieux auprès d'elle ; et si je voulais me vanter, je vous montrerais bien un billet qu'elle m'écrivit l'autre jour, tout plein de remerciements des secours que je lui donne; mais je suis modeste, je me contenterai de le mettre dans mes archives. J'ai vu madame de Vins; elle est abîmée dans ses procès. Nous causâmes pourtant beaucoup, nous admirâmes cet étrange mélange des biens et des maux, et l'impossibilité d'être tout à fait heureuse. Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges; voici ce qu'elle lui garde : une perte de sang si considérable, qu'elle est encore à Maubuisson dans son lit avec la fièvre qui s'y est mêlée; elle commence même à enfler; son beau visage est un peu bouffi. Le prieur de Cabrières ne la quitte pas; s'il fait cette cure, il ne sera pas mal à la cour. Voyez si l'état où elle se trouve n'est pas précisément contraire au bonheur d'une telle beauté. Voilà de quoi méditer; mais en voici un autre sujet.

Madame de Dreux sortit hier de prison[1] ; elle fut *admo-*

[1] Elle était impliquée dans l'affaire des poisons. *Voyez* ci-dessus, lettre du 23 février.

nestée, qui est une très-légère peine, avec cinq cents livres d'aumône. Cette pauvre femme a été un an dans une chambre où le jour ne venait que d'un très-petit trou d'en-haut, sans nouvelles, sans consolation. Sa mère, qui l'aimait très-passionnément, qui était encore assez jeune et bien faite, et qu'elle aimait aussi, mourut, il y a deux mois, de la douleur de voir sa fille en cet état. Madame de Dreux, à qui on ne l'avait point dit, fut reçue hier à bras ouverts de son mari et de toute sa famille, qui l'allèrent prendre à cette chambre de l'Arsenal. La première parole qu'elle dit, ce fut : Et où est ma mère? et d'où vient qu'elle n'est pas ici? M. de Dreux lui dit qu'elle l'attendait chez elle. Elle ne put sentir la joie de sa liberté, et demandait toujours ce qu'avait sa mère, et qu'il fallait qu'elle fût bien malade, puisqu'elle ne venait point l'embrasser. Elle arrive chez elle! Quoi! je ne vois point ma mère! quoi! je ne l'entends point! Elle monte avec précipitation; on ne savait que lui dire : tout le monde pleurait, elle courait dans sa chambre, elle l'appelait; enfin un père célestin, son confesseur, parut et lui dit qu'elle ne la trouverait point, qu'elle ne la verrait que dans le ciel, qu'il fallait se résoudre à la volonté de Dieu. Cette pauvre femme s'évanouit, et ne revint que pour faire des plaintes et des cris qui faisaient fendre le cœur, disant que c'était elle et la vue de son malheur qui l'avaient tuée; qu'elle voudrait être morte en prison; qu'elle ne pouvait rien sentir que la perte d'une si bonne mère. Le petit Coulanges était présent à ce spectacle; il avait couru chez M. de Dreux, comme beaucoup d'autres, et il nous conta tout ceci hier au soir, si naturellement et si touché lui-même, que madame de Coulanges en eut les yeux rouges, et moi j'en pleurai sans pouvoir m'en empêcher. Que dites-vous, ma fille, de cette amertume, qui vient troubler sa joie et son triomphe, et les embrassements de toute sa famille et de tous ses amis? Elle est encore aujourd'hui dans des pleurs que M. de Richelieu ne peut es-

suyer ; il a fait des merveilles dans toute cette affaire. Je me suis jetée insensiblement dans ce détail, que vous comprendrez mieux qu'une autre, et dont tout le monde est touché. On croit que M. de Luxembourg sera tout aussi bien traité que madame de Dreux [1]; car même il y avait des juges qui étaient d'avis de la renvoyer sans être *admonestée* ; et c'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait sans pouvoir convaincre les accusés : cela marque aussi l'intégrité des juges.

Le discours de votre prédicateur nous a paru admirable ; nous l'avons approuvé et envié. La passion que nous entendîmes ici près fut étrange ; les mots de *faquin* et de *coquin* furent employés pour exprimer l'humiliation de Notre-Seigneur ; cela ne donne-t-il pas de belles et de nobles idées? Le Bourdaloue prêcha comme un ange du ciel, l'année passée et celle-ci, car c'est le même sermon.

Ce que vous m'avez mandé de ce monde, qui paraîtrait un autre monde si l'on voyait le dessous des cartes de toutes les maisons, est quelque chose de bien plaisant et de bien véritable. Hé, bon Dieu, que savons-nous si le cœur de cette princesse *(madame la dauphine)* dont nous disons tant de bien, est parfaitement content? elle a paru triste trois ou quatre jours. Que sait-on? elle voudrait être grosse, elle ne l'est pas encore ; elle voudrait peut-être voir Paris et Saint-Cloud : elle n'y a point encore été. Elle est complaisante et ne songe qu'à plaire ; que sait-on si cela ne lui coûte rien? que sait-on si elle aime également les dames qui ont l'honneur d'être auprès d'elle? que sait-on enfin si une vie si retirée ne l'ennuie point? Je suis à cet endroit, lorsque je reçois dans ce moment votre aimable et triste lettre du 24. Vraiment, ma très-chère, elle me touche sensiblement.

[1] *Voyez* ci-après la lettre du 18 mai. — Les pièces relatives au duc de Luxembourg n'ont pas été retrouvées, en sorte qu'on ignore l'époque précise de son arrêt.

Je ne suis point encore partie ; c'est le mauvais temps qui m'a arrêtée. C'eût été une folie de s'exposer : tout était déchaîné. Je vous écrirai encore vendredi de Paris, et vous parlerai du petit bâtiment ; j'y donne mon avis la première, et je ne suis pas si sotte que vous pensez, quand il est question de vous. Il y a des histoires qui nous content de plus grands miracles ; et pourquoi certaines amitiés céderaient-elles à *l'autre?* ainsi je deviens architecte [1]. Je vous admire sur tout ce que vous dites de la dévotion. Eh ! mon Dieu ! il est vrai que nous sommes des *Tantales* : nous avons l'eau tout auprès de nos lèvres, nous ne saurions boire. Un cœur de glace, un esprit éclairé, c'est cela même. Je n'ai que faire de savoir la querelle *des jansénistes et des molinistes* pour décider ; il me suffit de ce que je sens en moi ; le moyen d'en douter dès le moment que l'on s'observe un peu ! Je parlerais longtemps là-dessus, et j'en eusse été ravie quand nous étions ensemble ; mais vous coupiez court, et je reprenais tout aussitôt le silence ; Corbinelli en avait l'endosse, car j'aime ces vérités. Il vient d'entendre par hasard un sermon de l'abbé Fléchier [2], à la vêture d'une capucine, dont il est charmé. C'était sur la liberté des enfants de Dieu, que le prédicateur a expliquée hardiment. « Il a fait voir qu'il n'y avait que cette fille de « libre, puisqu'elle avait une participation de la liberté de « Jésus-christ et des saints ; qu'elle était délivrée de l'es- « clavage de nos passions, dont nous sommes *tourbillonnés;* « que c'était elle qui était libre, et non pas nous ; qu'elle « n'avait qu'un maître, que nous en avions cent ; et que « bien loin de la plaindre, comme nous faisions, avec une « grossièreté condamnable, il fallait la regarder, la respec- « ter, l'envier, comme une personne choisie de toute éter-

[1] Tout le monde sait l'origine de la peinture et de la sculpture, et ce qu'on a dit d'un maréchal qui, étant amoureux de la fille d'un peintre, devint un excellent peintre, par la seule envie de plaire à sa maîtresse. (P.)

[2] Esprit Fléchier, nommé à l'évêché de Lavaur en 1685, et transféré à celui de Nîmes en 1687. (P.)

« nité pour être du nombre des élus. » J'en supprime les trois quarts : mais enfin c'était une pièce achevée. On n'imprime point l'oraison funèbre de madame de Longueville.

Vous me demandez pourquoi je ne mène point Corbinelli ? C'est qu'il s'en va en Languedoc ; il est comblé des biens et des manières obligeantes de M. de Vardes, qui accompagne les douze cents francs *(de pension)* d'une si admirable sauce, je veux dire de tant de paroles choisies et de sentiments si tendres et si généreux, que la philosophie de notre ami n'y résiste pas. Vardes est tout extrême ; et comme je suis persuadée qu'il le haïssait, parce qu'il le traitait mal, il l'aime présentement, parce qu'il le traite bien : c'est le proverbe italien [1] et son contraire. Je m'en vais donc avec le bon abbé et des livres et votre idée, dont je recevrai tous mes biens et tous mes maux. Je vous promets qu'elle m'empêchera de demeurer le soir au serein ; je me représenterai que cela vous déplaît : ce ne sera pas la première fois que vous m'aurez fait rentrer au logis de cette sorte. Je vous promets de vous consulter et de vous obéir toujours, faites-en de même pour moi, et ne vous chargez d'aucune inquiétude ; reposez-vous de ma conservation sur ma poltronnerie. Je n'ai pas en vous les mêmes sujets de confiance, j'ai bien des choses à vous reprocher ; et, sans aller jusqu'à Monaco, n'ai-je pas les bords du Rhône, où vous forcez tous les braves gens de votre famille à vous accompagner malgré eux ? malgré eux, vous dis-je ; et souvenez-vous au contraire que je mourais de peur à pied en passant *les vaux* d'Olioules [2] : voilà ce qui doit justifier mes craintes et fonder votre tranquillité. Faites donc en sorte que mon souvenir vous gouverne, comme le votre me gouvernera. Je ne vous dis point les peines que

[1] *Chi offende, non perdona.*

[2] Les *vaux* d'Olioules, qu'on appelle en langage du pays *leis Baous d'Olioules*, ne sont autre chose qu'un chemin étroit, d'environ une lieue à côté d'une petite rivière qui passe entre deux montagnes très-escarpées en Provence. (P.)

me causera cet éloignement; j'y donnerai les meilleurs ordres que je pourrai, et j'éclaircirai autant qu'il me sera possible l'entre-chien et loup de nos bois. Je commence par la Loire et par Nantes, qui n'ont rien de triste. Je crois que mon fils viendra me conduire jusqu'à Orléans. Je suis persuadée des complaisances de M. de Grignan; il a des endroits d'une noblesse, d'une politesse, et même d'une tendresse extrême; je vois en lui d'autres choses dont les contre-coups sont difficiles à concevoir; et comme tout est facettes, il a aussi des endroits inimitables pour la douceur et l'agrément de la société : on l'aime, on le gronde, on l'estime, on le blâme, on l'embrasse, on le bat. Adieu, ma très-chère, je vous quitte enfin. Il me semble que vous vous moquez de moi quand vous craignez que je n'écrive trop; ma poitrine est à peu près délicate comme celle de *Georget*[1] : excusez la comparaison, il sort d'ici; mais vous ma très-belle, je vous conjure de ne point écrire. Montgobert, prenez la plume, et ne m'abandonnez pas.

731. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 3 mai 1680.

Me voici encore à Paris, mais c'est dans l'agitation d'un départ : vous connaissez ce mouvement : je suis sur les bras de tout le monde. Je n'ai plus de voiture, et j'en ai trop, chacun se fait une belle action et une belle charité de me mener, *basta la meta*. Je sens les nouvelles douleurs d'une séparation, et un éloignement par-dessus un éloignement. Nous donnons à tout les meilleurs ordres que nous pouvons, et j'admire comme on se porte naturellement à ce qui touche le goût. M. de Rennes s'en va dans quatre ou cinq jours; il suit mes pas. Mademoiselle de Méri demeure maîtresse de l'hôtel de Carnavalet : j'y laisse du But avec le soin de tout mon commerce avec vous. Il s'est

[1] Fameux cordonnier pour femme. (P.)

chargé de vos petits ajustements ; je ne puis assez le payer : c'est pour cela qu'il ne veut rien. Il rendra tous ces services à mademoiselle de Méri, ainsi que deux femmes que je laisse encore : il ne tiendra qu'à elle d'être bien. Je suis assurée qu'une autre serait fort contente, mais je doute qu'elle le soit jamais. Elle me dit hier qu'il y avait des gens qui écrivaient d'elle tout de travers, et que vous lui mandiez qu'il n'était pas possible de croire qu'elle eût loué une maison sans la voir. Je ne dis rien, quoique je pusse lui répondre que c'était moi, et qu'en tous les cas son repentir était extraordinaire ; car si elle n'a point vu la maison, et qu'elle ne se fie pas à madame de Lassai, pourquoi la loue-t-elle sans clause et avec empressement ? Si elle l'a vue, et qu'elle l'ait même souhaitée, pourquoi s'en repent-elle ? On aurait toujours assez de quoi répondre, mais c'est cela qui me fit taire. Nous sommes fort bien ensemble ; tout mon déplaisir, c'est qu'elle ne soit pas en repos ; mais je crois que cela tient à son mal, et je la plains. J'ai à vous conjurer, ma très-chère, de n'avoir aucune sorte d'inquiétude de mon voyage. Le temps est beau à merveille, la route délicieuse ; ce qui me fâche, c'est de ne recevoir de vos lettres qu'à Nantes : je ne les hasarderai point en passant pays. Comme je dépends du vent, et que sur l'eau rien n'est réglé, me voilà résolue à ne les trouver qu'à Nantes ; cela me fera souhaiter d'y arriver, et me fera marcher plus vite. Soyez tranquille sur ma santé ; elle est parfaite, et je la ménage fort bien ; j'aurai soin aussi de celle du bon abbé.

Je porte des livres. Je m'en vais, comme une furie, pour me faire payer ; je ne veux entendre ni rime, ni raison. C'est une chose étrange que la quantité d'argent qu'on me doit ; je dirai toujours comme l'*avare*, de l'argent, de l'argent. Dix mille écus sont bons ; je pourrais bien les avoir, si l'on me payait ce qui m'est dû en Bretagne et en Bourgogne. Vraiment, ma fille, voici une jolie lettre, il y

a bien de l'esprit, mon commerce va être d'un grand agrément. Encore si j'avais à vous apprendre des nouvelles de Danemark, comme je faisais, il y a quatre ou cinq ans, ce serait quelque chose, mais je suis dénuée de tout. A propos, la princesse de La Trémoille [1] épouse un comte *d'Ochtensilbourg* [2], qui est très-riche, et le plus honnête homme du monde. Vous connaissez ce nom-là; sa naissance est un peu équivoque; sa mère était de la main gauche; toute l'Allemagne soupire de l'outrage qu'on fait à l'écusson de la bonne Tarente; mais le roi lui parla l'autre jour si agréablement sur cette affaire, et son neveu, le roi de Danemark, et même l'amour lui font de si pressantes sollicitations, qu'elle s'est rendue. Elle vint me conter tout cela l'autre jour. Voilà une belle occasion de lui écrire, et de réparer vos fautes passées. N'êtes-vous pas bien aise de savoir ce détail? songez que c'est le plus charmant que vous puissiez avoir de moi d'ici à la Toussaint. Je vous écrirai encore de Paris, et je ne vous dis point adieu aujourd'hui. Corbinelli vous rend mille grâces de votre souvenir, et de ce que vous le souhaitez auprès de moi. M. de Vendôme a remporté le prix de la bague.

732. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 6 mai 1680.

Vous me dites fort plaisamment qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations, et que c'est sa fantaisie d'être content. J'espère que le mien n'aura pas moins cette fantaisie que les autres, et que l'air et le temps diminueront la douleur que j'ai présentement. Il me semble que je vous ai mandé

[1] Charlotte-Émilie de La Trémoille, fille de Charles-Henri, prince de Tarente, et de la princesse Émilie de Hesse-Cassel, épousa en Danemark Antoine d'Altembourg, comte d'Oldembourg, le 26 mai 1680. (P.)

[2] Il faut lire *Altembourg*. Ce n'est pas sans dessein que madame de Sévigné se permet d'estropier ce nom propre, ainsi qu'elle s'en explique dans une apostille du 2 juin, sous la date ci-après du 31 mai. (G.)

ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement : on dirait que nous ne sommes pas encore assez loin et qu'après une mûre délibération, nous y mettons encore cent lieues volontairement. Je vous renvoie quasi votre lettre ; c'est que vous avez si bien tourné ma pensée, que je prends plaisir à la répéter. J'espère au moins que les mers mettront des bornes à nos fureurs, et qu'après avoir bien tiré chacune de notre côté, nous ferons autant de pas pour nous rapprocher, que nous en faisons pour être aux deux bouts de la terre. Il est vrai que pour deux personnes qui se cherchent et qui se souhaitent toujours, je n'ai jamais vu une pareille destinée : qui m'ôterait la vue de la Providence m'ôterait mon unique bien ; et si je croyais qu'il fût en nous de ranger, de déranger, de faire, de ne pas faire, de vouloir une chose ou une autre, je ne penserais pas à trouver un moment de repos. Il me faut l'auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive ; quand c'est à lui qu'il faut m'en prendre, je ne m'en prends plus à personne, et je me soumets. Ce n'est pourtant pas sans douleur, ni tristesse ; mon cœur en est blessé ; mais je souffre même ces maux, comme étant dans l'ordre de la Providence. Il faut qu'il y ait une madame de Sévigné qui aime sa fille plus que toutes les autres mères ; qu'elle en soit souvent tres-éloignée, et que les souffrances les plus sensibles qu'elle ait dans cette vie lui soient causées par cette chère fille. J'espère aussi que cette Providence disposera les choses d'une autre manière, et que nous nous retrouverons, comme nous avons déjà fait. Je dînai l'autre jour avec des gens qui, en vérité, ont bien de l'esprit, et qui ne m'ôtèrent point cette opinion.

Mais parlons plus communément, et disons que c'est une chose rude que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à Aix. Si cela servait à la fortune de quelqu'un de votre famille, je le souffrirais ; mais vous pouvez compter qu'en ce pays-ci vous serez trop heureuse

si cela ne vous nuit pas. L'intendant ne parle que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas. Madame de Vins en est tout étonnée; et c'est pour avoir cette louange que vous auriez besoin que l'année n'eût que six mois : cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier. Vous n'entendrez pas parler de la dépense de votre bâtiment : n'y pensez plus; c'est une chose si nécessaire que j'avoue que sans cela l'hôtel de Carnavalet est inhabitable. Vous n'aurez qu'à en écrire au chevalier; nous lui donnâmes hier une connaissance parfaite de nos desseins. Je me réjouirai avec le Berbisi [1] de l'occasion qu'il a eue de vous faire plaisir. J'ai été ravie de votre joli couplet; quoi que vous disiez de Montgobert, je crois que *vous n'y avez point nui*, comme cet homme, vous en souvient-il [2]? Il est, en vérité, fort plaisant ce couplet. Vous avez cru que je le recevrais dans mes bois : je suis encore dans Paris; mais il n'en fera pas plus de bruit : je le chanterai sur la Loire, si je puis desserrer mon gosier, qui n'est pas présentement en état de chanter. Je vous avouerai que j'ai grand besoin de vous tous; je ne connais plus ni la musique, ni les plaisirs; j'ai beau frapper du pied [3], rien ne sort qu'une vie triste et unie, tantôt à ce triste faubourg, tantôt avec les sages veuves. M. de Grignan m'est bien nécessaire, car j'ai un coin de folie qui n'est pas encore bien mort.

Je vous ai parlé de la princesse de Tarente, comme si j'avais reçu votre lettre. Je vous ai conté le mariage de sa fille : écrivez-lui, elle en sera fort aise, vous lui devez cette honnêteté; elle s'est toujours piquée de vous estimer

[1] M. de Berbisi, président à mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné. (P.)

[2] Madame de Sévigné rappelle ici le conte de ce paysan qui, étant accusé en justice d'être le père d'un enfant, assura qu'un autre l'avait fait, mais qu'à la vérité *il n'y avait pas nui*. (P.)

[3] Allusion à ce mot de Pompée : « Car toutes et quantes fois que je frapperai du pied seulement la terre d'Italie, je ferai sourdir de toutes parts gens de guerre à pied et à cheval. » (PLUTARQUE, traduction d'Amyot.)

et de vous admirer. Elle vient à Vitré, elle me fera sortir de ma simplicité, pour me faire entrer dans son amplification ; je n'ai jamais vu un si plaisant style. Elle amusa le roi l'autre jour dans une promenade, en lui contant tout ce que je vous conterai quand je serai aux Rochers. Voilà les nouvelles que vous recevrez de moi ; mais aussi vous pourrez vous vanter qu'il ne se passera rien en Allemagne, ni en Danemark, dont vous ne soyez parfaitement instruite.

Montgobert m'a mandé des merveilles de Pauline; faites-m'en parler; c'est une petite fille charmante, c'est la joie de toute votre maison. Mademoiselle du Plessis ne m'en fera point souvenir ; ne vous ai-je pas dit qu'elle est affligée de la mort de sa mère ? mais j'ai de bons livres et de bonnes pensées. Ne craignez point que j'écrive trop : je vous ai donné l'idée de la délicatesse de ma poitrine. Je vous recommande la vôtre; faites-moi écrire, si vous aimez ma vie; profitez du temps et du repos que vous avez, amusez-vous à vous guérir tout à fait; mais il faut que vous le vouliez, et c'est une étrange pièce que notre volonté. Celle de vos musiciens était bonne à ténèbres, mais vous les décriez, *tantôt des musiciens sans musique*, et puis *une musique sans musiciens* : j'admire la bonté de M. le comte, de souffrir que vous en parliez si librement.

Je viens de recevoir une grande visite de votre intendant. *Sa serrure était bien brouillée* [1], mais je n'ai pas laissé d'attraper qu'il vous honore fort. Il m'a loué votre magnificence; il dit que vous êtes toujours belle, mais triste et si abattue, qu'il est aisé de voir que vous vous contraignez. Il est charmé de M. de Berbisi, que je remercierai, quoique je sache bien que votre recommandation est la seule cause des services qu'il lui a rendus. Je doute que cet intendant retourne en Provence; à tout hasard, je lui

[1] Façon de parler familière à madame de Sévigné et à madame de Grignan, pour exprimer l'embarras que certaines gens mettent dans leurs discours. (P.)

conseillerais de laisser ici quatre ou cinq de ses dents. J'ai eu tant d'adieux que j'en suis étonnée; vos amies, les miennes, les jeunes, les vieilles, tout à fait des merveilles. La maison de Pomponne et madame de Vins me tiennent bien au cœur. L'abbé Arnauld arriva hier tout à propos pour me dire adieu. Pour madame de Coulanges, elle s'est signalée : elle a pris possession de ma personne, elle me nourrit, elle me mène, et ne veut pas me quitter qu'*elle ne m'ait vue pendue*[1]. Mon fils vient à Orléans avec moi; je crois qu'il viendrait volontiers plus loin.

Madame la Dauphine est présentement à Paris pour la première fois : la messe à Notre-Dame, dîner au Val-de-Grâce, voir la duchesse de La Vallière, et point de *Bouloi*[2], je crois qu'elles se pendront. On fait tous les jours des fêtes pour madame la Dauphine. Madame de Fontanges revient demain. Voyez un peu comme ce prieur de Cabrières est venu redonner cette belle beauté à la cour. Le petit de La Fayette a un régiment : vous voyez que M. de La Rochefoucauld n'a pas emporté l'amitié de M. de Louvois. Mais que veux-je conter, avec toutes ces nouvelles? C'est bien à moi, qui monte en carrosse, à me mêler de parler. Adieu, ma chère enfant, il faut vous quitter encore; j'en suis affligée; je serai longtemps sans avoir de vos lettres; c'est une peine incroyable; du moins si je pouvais espérer que vous conserverez votre santé, ce serait une grande consolation dans une si terrible absence.

733. — A LA MÊME.

A Orléans, mercredi 8 mai 1680.

Nous voici arrivés sans aucune aventure considérable.

[1] Allusion au mot de *Martine* dans *Le Médecin malgré lui*, acte III, scène IX.

[2] C'est-à-dire que madame la dauphine ne devait point aller aux Carmélites de la rue du Bouloi. (P.) On a vu que ces religieuses s'étaient beaucoup trop mêlées des tracasseries de la cour; elles ménageaient des entrevues entre la reine et madame de Montespan. Le roi, d'un mot, avait fait cesser leur petite importance. (A. G.)

Il fait le plus beau temps du monde; les chemins sont admirables; notre équipage va bien; mon fils m'a prêté ses chevaux, et m'est venu conduire jusque ici. Il a fort égayé la tristesse du voyage; nous avons causé, disputé et lu; nous sommes dans les mêmes erreurs, cela fournit beaucoup. Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux; nous fûmes secourus par le véritable portrait de M. de *Sottenville* [1]. C'est un homme qui ferait les *Géorgiques* de Virgile si elles n'étaient déjà faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne. Il nous fit venir sa femme, qui est assurément *de la maison de la Prudoterie, où le ventre ennoblit* [2]. Nous fûmes deux heures avec cette compagnie sans nous ennuyer, par la nouveauté d'une conversation et d'une langue entièrement nouvelles pour nous. Nous fîmes bien des réflexions sur le parfait contentement de ce gentilhomme, de qui l'on peut dire :

> Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
> Et qui de leurs toisons voit filer ses habits [3].

Les jours sont si longs que nous n'eûmes pas même besoin du secours de la plus belle lune du monde, qui nous accompagnera sur la Loire, où nous nous embarquons demain. Quand vous recevrez cette lettre, je serai à Nantes. J'ai trouvé aujourd'hui que je ne suis pas encore plus loin de vous qu'à Paris; et par un filet que nous avons tiré sur la carte, nous avons vu que Nantes même n'était guère plus loin de vous que Paris. Mais en vérité, voilà de légères consolations; je n'ai pas même celle de recevoir de vos nouvelles. Vos lettres n'arrivent qu'aujourd'hui à Paris; du But y joindra celles de samedi, et j'aurai les deux paquets ensemble à Nantes. Je n'ai point voulu les hasarder par une route incertaine, puisqu'elle dépend du vent : vous

[1] Beau-père de Georges Dandin.
[2] *Voyez* la scène IV du Ier acte de *Georges Dandin*. (P.)
[3] *Voyez* les *Bergeries* de Racan, acte V, scène Ire.

croyez donc bien que j'aurai quelque impatience d'arriver à Nantes. Adieu, mon enfant, que puis-je vous dire ici? Vous avez des résidents qui doivent vous instruire; je ne suis plus bonne à rien qu'à vous aimer, sans pouvoir faire nul usage de cette bonne qualité; cela est triste pour une personne aussi vive que moi. Mon *bien bon* vous assure de ses services; je suis fort occupée du soin de le conserver : les voyages ne sont plus pour lui comme autrefois. Je vous embrasse de tout mon cœur. Votre frère veut discourir.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Puisque vous savez que je suis ici, ma belle petite sœur, je n'ai quasi plus rien à dire pour discourir, si ce n'est que, pour me rendre nécessaire, j'ai voulu me mêler de faire le marché du bateau; et que, dès qu'il a été conclu, mon oncle, d'une seule parole, l'a eu à une pistole meilleur marché que moi. Cela donnera sujet à ma mère de faire des réflexions sur l'amendement que les années apportent à ma pauvre cervelle. En vérité, elles ne servent de guère; tout ce que je puis penser de bon est toujours inutile, et demeure sans effet, et j'ai toujours la grâce efficace pour tout ce qui ne vaut pas grand'chose. J'ai une douleur mortelle de voir ma mère aller en Bretagne sans moi : ce qui me console, c'est que vous n'êtes point à Paris, et que l'éloignement où vous allez être ne vous coûte pas, à beaucoup près, ce que vous coûterait une nouvelle séparation. Ma mère est en parfaite santé : il faut espérer que ce voyage sera le dernier qu'elle fera dans un pays si éloigné du vôtre. J'irai la voir au mois de septembre; il faudra bien que dans ce temps vous me fassiez des compliments de joie, puisque avec la violente inclination que j'ai de passer ma vie avec les Bretons, je serai dans mon élément. Adieu, adieu, ma petite sœur; je ne suis pas encore assez provincial pour ne pas souhaiter passionnément de

vous voir cet hiver à Paris; il me semble que votre retour est certain. Vous aurez un très-joli appartement, et j'aurai le plaisir de ne point vous faire de honte, puisque je serai encore sous-lieutenant des gendarmes de M. le dauphin. En vérité j'ai été surpris de voir qu'un voyage de cinq mois me fît regarder comme *M. de Sottenville;* je m'en vais essayer de vous ôter ces impressions, et en y travaillant, je ne me ferai pas tant de violence que vous pourriez bien croire. Ne vous gâtez point l'imagination sur mon sujet; je vous aime trop pour vouloir vous donner de certains chagrins. J'avais fait l'autre jour une réponse à M. de Grignan, mais ma mère, avec beaucoup de raison, la trouva si peu digne de ce qu'il m'avait écrit, qu'elle la brûla. Je le prie de ne pas laisser de la recevoir : il est bienheureux qu'on lui ait ôté la peine de la lire. Je salue mesdemoiselles de Grignan, et j'ordonne au petit marquis de ne pas oublier de me contrefaire.

734. — A LA MÊME.

A Blois, jeudi 9 mai 1680.

Je veux vous écrire tous les soirs, ma chère enfant; rien ne me peut contenter que cet amusement. Je *tourne,* je marche, je veux reprendre mon livre; j'ai beau *tourner une affaire* [1], je m'ennuie, et c'est mon écritoire qu'il me faut, il faut que je vous parle, et qu'encore que ma lettre ne parte ni aujourd'hui, ni demain, je vous rende compte tous les soirs de ma journée. Mon fils est parti cette nuit d'Orléans par la diligence qui part tous les jours à trois heures du matin, et arrive le soir à Paris; cela fait un peu de chagrin à la poste. Voilà les nouvelles de la route, en attendant celles de Danemark. Nous sommes montés dans le bateau à six heures par le plus beau temps du monde; j'y

[1] Expression que M. de La Garde employait à tout propos. (P.)

ai fait placer le corps de mon grand carrosse, d'une manière que le soleil n'a point entrée dedans. Nous avons baissé les glaces : l'ouverture du devant fait un tableau merveilleux ; les portières et les petits côtés nous donnent tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à l'air, bien à notre aise ; tout le reste comme des cochons sur la paille. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud ; on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse, comme le roi et la reine. Voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire, et comme nous étions grossiers autrefois que *le cœur était à gauche* : en vérité le mien, ou à droite, ou à gauche, est tout plein de vous. Si vous me demandez ce que je fais dans ce carrosse charmant, où je n'ai point de peur, j'y pense à ma chère fille, je m'entretiens de la tendre amitié que j'ai pour elle, de celle qu'elle a pour moi, des pays infinis qui nous séparent, de la sensibilité que j'ai pour tous ses intérêts, de l'envie que j'ai de la revoir, de l'embrasser ; je pense à ses affaires, je pense aux miennes ; tout cela forme un peu l'*humeur de ma fille, malgré* l'*humeur de ma mère* [1] qui brille tout autour de moi. Je regarde, j'admire cette belle vue qui fait l'occupation des peintres. Je suis touchée de la bonté du bon abbé, qui, à soixante-treize ans, s'embarque encore sur la terre et sur l'onde pour mes affaires. Après cela je prends un livre que le pauvre M. de La Rochefoucauld me fit acheter, c'est *la Réunion du Portugal*, qui est une traduction de l'italien : l'histoire et le style sont également estimables. On y voit le roi de Portugal (*Sébastien*), jeune et brave prince, se précipiter rapidement à sa mauvaise destinée ; il périt dans une guerre en Afrique contre le fils d'Abdalla ; c'est assurément une histoire des plus amusantes qu'on puisse lire. Je reviens ensuite à la Provi-

[1] Noms de certaines allées soit de Livry, soit des Rochers.

dence, à ses ordres, à ses conduites, à ce que je vous ai entendu dire, que nos volontés sont les exécutrices de ses décrets éternels. Je voudrais bien causer avec quelqu'un; je viens d'un lieu où l'on est assez accoutumé à discourir : nous parlons, l'abbé et moi, mais ce n'est pas d'une manière qui puisse nous divertir. Nous passons tous les ponts avec un plaisir qui nous les fait souhaiter : il n'y a pas beaucoup d'*ex voto* pour les naufrages de la Loire, non plus que pour la Durance; il y aurait plus de raison de craindre cette dernière, qui est folle, que notre Loire, qui est sage et majestueuse. Enfin, nous sommes arrivés ici de bonne heure; chacun *tourne*, chacun se rase, et moi j'écris romanesquement sur le bord de la rivière, où est située notre hôtellerie; *c'est la Galère* : vous y avez été.

J'ai entendu mille rossignols; j'ai pensé à ceux que vous entendez sur votre balcon. Je n'ose vous dire la tristesse que l'idée de votre délicate santé a jetée sur toutes mes pensées; vous la comprenez bien, et à quel point je souhaite qu'elle se rétablisse. Si vous m'aimez, vous y mettrez vos soins et votre application, afin de me témoigner la véritable amitié que vous avez pour moi. Cet endroit est une pierre de touche. Bonsoir, ma très-chère; adieu jusqu'à demain à Tours.

Tours, vendredi 10 mai.

Toujours, ma fille, avec la même prospérité. Je n'ai jamais rien vu de pareil à la beauté de cette route. Mais comprenez-vous bien comme notre carrosse est mis de travers? Nous ne sommes jamais incommodés du soleil; il est sur notre tête; le levant est à gauche, le couchant à la droite; c'est la *cabane* [1] qui nous en défend. Nous parcourons toute cette belle côte, et nous voyons deux mille objets différents qui passent incessamment devant nos yeux

[1] C'est ainsi qu'on nomme les bateaux qui descendent la Loire. (P.)

comme autant de paysages nouveaux dont M. de Grignan serait charmé ; je lui en souhaiterais un seulement à l'endroit que je dirais.

On attendait, le lendemain de mon départ, la belle Fontanges à la cour. C'est au chevalier présentement à faire son devoir ; je ne suis plus bonne à rien du tout : si vous ne m'aimiez, il faudrait brûler mes misérables lettres avant que de les ouvrir. Adieu donc, ma très-aimable enfant ; adieu, M. de Grignan.

735. — A LA MÊME.

A Saumur, samedi 11 mai 1680.

Nous arrivons ici, ma très-belle ; nous avons quitté Tours ce matin ; j'y ai laissé à la poste une lettre pour vous. Qui m'ôterait la faculté de penser m'embarrasserait beaucoup, surtout dans ce voyage. Je suis douze heures de suite dans ce carrosse si bien placé, si bien exposé ; j'en emploie quelques-unes à manger, à boire, lire, beaucoup à regarder, à admirer, et encore plus à rêver, à penser à vous. Je suis assurée, ma chère enfant, que vous ne croyez point que ce soit une flatterie, c'est une vérité ; je vous parcours, je vous dévide, je vous redévide ; je passe par mille endroits tristes, fâcheux, d'autres doux et sensibles. Je pense à votre belle jeunesse, à votre santé ; de quelle manière elle a été maltraitée ; comme vous en avez abusé ; comme votre sang s'est irrité. Nous ne fûmes point assez effrayés de cette première marque qu'il nous en donna, et qui fut le commencement de tous vos maux. Enfin que ne pense-t-on point quand on pense toujours, avec beaucoup de silence et de loisir ? Je ne vous dis point tous les pays que j'ai battus, ni tous les chemins que fait mon imagination : ma lettre serait trop longue ; ce qui est vrai, c'est que je trouve toujours une égale tendresse dans mon cœur. J'aimerais fort à vous parler sur certains cha-

pitres; mais ce plaisir n'est pas à portée d'être espéré. En attendant, *je pense, donc je suis* [1]; je pense à vous avec tendresse, donc je vous aime; je pense uniquement à vous de cette manière, donc je vous aime uniquement. Le bon abbé se porte fort bien; il est charmé de cette route. Jamais on n'a fait ce voyage comme nous le faisons. C'est dommage que nous ne soyons un peu moins solitaires. Je vous jure pourtant que je ne souhaite personne, et qu'étant condamnée à m'éloigner de vous, j'aime encore mieux être toute seule et toute libre, et me donner entièrement à mes affaires, que d'être détournée sans être contente. Me voilà donc fort bien pour quatre ou cinq mois, puisqu'il le faut. J'ai bien envie que vous voyiez un peu plus clair à mademoiselle de Grignan. Pour vos affaires, vous ne les voyez que trop. C'est une étrange chose que d'avoir à réparer, six mois de suite, les dépenses d'un hiver à Aix: vraiment, c'est bien pour avoir vécu. Cependant je veux espérer que la Providence démêlera tout mieux que nous ne pensons; il y a de certains avenirs obscurs qui s'éclaircissent quelquefois tout d'un coup. Ma chère enfant, vous voyez bien ce que je pense et ce que je désire là-dessus, et vous entendez tout ce que je ne dis pas. Mon ennui par-dessus l'ordinaire, c'est d'être si longtemps sans avoir de vos lettres; cela me trouble. Il part aujourd'hui de Paris deux paquets de vous, qui arriveront à Nantes lundi comme moi; voilà tout l'ordre que j'ai pu donner. C'était une folie de prétendre attraper vos lettres, en volant, par les villes où je ne suis qu'un moment, et où je n'arrive que comme il plaît au vent : il a eu jusque ici la dernière complaisance, mais le moyen d'y compter sûrement? Voilà le bon abbé qui vous fait mille amitiés. Je lis toujours avec plaisir mon histoire de Portugal, mais je n'ai rien lu de vous depuis le 28 du passé: cela est long. Je relis vos anciennes lettres. Adieu, ma très-chère, en voilà assez pour aujourd'hui.

[1] Axiome célèbre de Descartes.

736. — A LA MÊME.

A Ingrande, dimanche au soir 12 mai 1680.

Nous voici arrivés avec le même beau temps, la même apparence de rivière, et, je crois, les mêmes rossignols. Je ne m'accoutume point à la beauté de ce pays; vous en seriez surprise vous-même, comme si vous ne l'aviez jamais vu. Il y a des âges où l'on ne regarde que soi. Vous n'en avez jamais été fort occupée; cependant il me semble que nous étions plus appliquées dans ce bâteau à disputer contre ce petit comte des Chapelles qu'à regarder ces beautés champêtres. Voici justement tout le contraire; nous sommes dans un profond silence, parfaitement à notre aise, lisant, rêvant, admirant dans un entier isolement de toutes sortes de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions. Le bon abbé prie Dieu sans cesse; j'écoute ses lectures saintes; mais quand il est dans le chapelet, je m'en dispense, trouvant que je rêve bien sans cela [1]. C'est ainsi, ma fille, que nous trouvons le moyen de passer douze ou quatorze heures sans nous désespérer, tant c'est une belle chose que la liberté. Vous connaissez la Loire par un autre bout, que j'honore, quoique moins beau, puisqu'elle m'a apporté et m'apportera encore cette chère fille [2] qui m'occupe si tendrement. Je voulais voir aujourd'hui M. d'Angers (*Henri Arnauld*); il le souhaitait; j'avais bien des choses à lui dire sur toutes les sortes de malheurs dont il est accablé; mais il fait sa visite, il n'a pas reçu ma lettre. Nous serons demain tout à fait dans le grand monde à Nantes; j'y trouverai de vos lettres, et j'y achèverai celle-ci. Aurait-on été assez cruel à Paris pour ne vous avoir point

[1] Madame de Sévigné disait que le chapelet n'était pas une dévotion, mais une distraction. (P.)

[2] Madame de Grignan s'était embarquée plusieurs fois à Roanne, en venant de Lyon à Paris. (P.)

envoyé ce petit couplet sur M. de Dreux? Il est extrêmement joli; il sortait de sa coque le jour que je sortis de Paris.

A Nantes, lundi 13 mai.

En vérité, voici un beau journal; j'abuse bien de votre amitié; vous voyez que je n'en suis que trop persuadée : l'ennui de mes détails devrait vous faire dire, comme de vos processions qui vous attirent trop de pluie : *basta la meta della cortesia.* Nous venons d'arriver en cette ville si bien située; je ne puis jamais passer au pied d'une certaine tour [1], que je ne me souvienne de ce pauvre cardinal, et de sa funeste mort, encore plus funeste que vous ne le sauriez penser [2]. Je passe entièrement cet article, sur quoi il y aurait trop à dire; il vaut mieux se taire mille fois; peut-être que la Providence voudra quelque jour que nous en parlions à fond.

Nous voici donc chez M. d'Harouïs, reçus et servis comme chez nous. Je crains M. de Molac, qui est ici, et qui viendra encore me dire vingt fois de suite, comme il fit une fois que vous y étiez : *Vous deviez bien m'avertir de ça, vous deviez bien m'avertir de ça.* Vous souvient-il de cette sottise? En l'attendant, je lis un paquet que je reçois de vous. C'est la seule joie que je puisse avoir; mais ce ne peut être sans beaucoup d'émotion : cela est attaché à la manière dont je vous aime. Je trouve; ma très-chère, que vous écrivez trop, vous abusez de votre petite santé. Elle ne durera guère, si vous ne la ménagez pas mieux, et que vous écriviez à bride abattue; votre délicatesse demande que vous observiez plus de mesure. Il est vrai que

[1] La tour du château de Nantes, où le cardinal de Retz fut conduit de Vincennes. (P.)

[2] Il n'eut pas le temps de faire son testament, où sans doute il eût favorisé madame de Grignan. Telle est la seule explication qu'on puisse donner du mot *funeste* employé par madame de Sévigné, car il est certain que le cardinal mourut d'une fièvre continue.

les sujets que vous avez traités ne souffrent pas la main d'une autre ; mais il fallait vous reposer. Je crois qu'enfin vous vous corrigerez ; et cependant je m'en vais vous répondre.

Je voudrais bien, premièrement, que vous ne me missiez point dans le nombre de ceux que vous trouvez qui souhaitaient votre départ, puisque rien ne peut m'être si dur ni si sensible que votre éloignement ; mais dites mieux, et faites-vous tout l'honneur que vous méritez : c'est que vous aimez M. de Grignan, et en vérité il le mérite ; c'est que vous êtes ravie de lui plaire ; j'ai même trouvé fort souvent que vous n'aviez pas un véritable repos, quand il était loin de vous. Il a une politesse et une complaisance plus capable de vous toucher et de vous mener aux Indes que toutes les autres conduites que l'on pourrait imaginer. En vous faisant toujours la maîtresse, il est toujours le maître. Cette manière lui est naturelle ; mais s'il y avait un art pour mener un cœur comme le vôtre, il l'aurait uniquement trouvé. Vous avez vu au travers de ses honnêtetés ce qu'il souhaitait ; vous avez été conduite par l'envie de lui plaire ; c'est donc à lui à décider, quand des voyages vous seront aussi ruineux, ou à vous dire vos raisons un peu plus fortement, puisque c'est votre intérêt commun de ne plus jouer le rôle de gouverneurs, dont vous ne vous acquittez que trop bien. C'est proprement causer que tout ceci ; car c'est une chose passée : il s'agit de songer à réparer ces étranges brèches. M. de Grignan m'écrit une lettre fort honnête ; il me fait voir qu'il ne veut pas que j'aie mauvaise opinion de lui, et conte si bien toutes ses raisons, qu'il n'y a rien à lui répliquer. On travaillera à votre petit appartement, selon vos intentions ; tout cela est réglé, les cloisons, la cheminée, le parquet de la chambre, les croisées. Je crois que c'est aujourd'hui qu'on commence ; le bon du But est surintendant de cet ouvrage. Il faut espérer, ma chère enfant, quelque chose de plus doux que

d'être à cent mille lieues les uns des autres, comme nous voilà présentement : cela fait peur. Vous êtes bien heureux d'avoir donné de si bons ordres à Entrecasteaux, et de voir augmenter cette terre; je crains bien de voir ici tout le contraire; je vous en manderai des nouvelles.

J'ai relu ce matin votre lettre, et je n'ai point compris pourquoi vous m'enveloppez entièrement dans *tout ce monde* que vous dites *qui souhaitait votre départ*. Voilà une facette que je ne connais point en vous; j'aurai le temps de méditer là-dessus, quoique je ne sois plus dans un bateau. Je crois avoir mieux jugé de la véritable raison de votre départ. Imaginez-vous, pour vous consoler des dépenses d'Aix, que M. de Grignan n'en aurait guère moins fait, s'il y avait été sans vous; que son retour aurait coûté aussi; que si vous étiez partie présentement, c'eût été encore de la dépense ; figurez-vous des habits fort honnêtes qu'il aurait fallu avoir pour le mariage de madame la dauphine; et enfin c'est peut-être la décision de la destinée de mademoiselle de Grignan que ce voyage; c'est par cette suite et cet arrangement que la Providence l'a marqué. Voilà ce qui me vient au bout de ma plume pour me consoler moi-même d'une chose passée, sur quoi nous n'avons plus de droit, et sur quoi nous causons pour causer : c'est aussi pour vous demander bien sérieusement si c'est tout de bon que vous avez pu vous représenter que je fusse contente de vous voir partir dans l'état où vous étiez; je verrai par là ce que vous croyez de mon amitié, et de quelle façon vous accommodez des choses si opposées. Adieu, ma très-chère; je ne me reproche à votre égard aucun sentiment qui ne soit conforme et très-naturellement attaché à la tendresse que j'ai pour vous.

A Nantes, mardi au soir 14 mai.

Je reçois présentement votre paquet, et quoique la poste

soit prête à partir, je ne puis m'empêcher de vous remercier de vos amitiés et de celles de Pauline. Vous étiez bien lasse, ma chère enfant; reposez-vous; craignez de vous remettre dans un état misérable, suivez les conseils de La Rouvière; je m'en vais bien faire valoir à madame de Thianges qu'il a guéri son frère (*M. de Vivonne*) : je voudrais bien qu'il vous guérît aussi. Nous avons très-bien jugé du prieur de Cabrières : c'est *le médecin forcé*. Cependant madame de Coulanges me mande qu'*en faisant ses fagots*[1], il a guéri madame de Fontanges, qui est revenue à la cour, où elle reçut d'abord publiquement une fort belle visite. Le roi veut que ce prieur s'établisse à Paris; il n'ira chez lui que pour revenir. La comparaison de *Carthage* et de votre chambre est tout à fait juste et belle, elle saute aux yeux; j'aime ces sortes de folies. Croiriez-vous que je suis enfermée aujourd'hui pour écrire, et que j'ai refusé rudement toutes les madames? J'avais à faire réponse à M. de Grignan, à achever cette lettre, sans compter mille billets à toutes mes amies qui m'ont écrit. Adieu; je vous en dirai davantage samedi. Mandez-moi si votre voyage ne vous a point fait de mal; nous avons fait le nôtre sans la moindre incommodité.

737. — A LA MÊME.

Nantes, vendredi 17 mai 1680.

Je vous assure, ma fille, qu'il m'ennuie ici. M. de Molac, ni les madames qui me font tant d'honnêtetés ne me consolent point de n'être pas dans mes bois; car je ne pense pas encore à Paris. Ce sont donc les Rochers que je respire, c'est mon *Rochecourbière*[2], c'est d'être dans de belles allées, et non pas dans une fausse réprésentation d'une so-

[1] Allusion à la comédie du *Médecin malgré lui*.

[2] Grotte fort agréable où on allait se reposer dans les parties de promenades qu'on faisait à Grignan. (P.)

ciété qui n'a rien d'agréable pour moi. Ma consolation, c'est d'être à mes Filles de Sainte-Marie; elles sont aimables; elles ont conservé une idée de vous, dont elles me font leur cour; elles ne sont point folles, ni prévenues; comme celles que vous connaissez; elles ne croient point le pape d'aujourd'hui (*Innocent XI*) hérétique; elles savent leur religion; elles ne jetteront point par terre l'Écriture sainte, parce qu'elle est traduite par les plus honnêtes gens du monde; elles font honneur à la grâce de Jésus-Christ; elles connaissent la Providence; elles élèvent fort bien leurs petites filles; elles ne leur apprennent point à mentir, ni à dissimuler leurs sentiments; point de *coquecigrues* ni d'idolâtrie : enfin, je les aime. M. de Grignan les croira jansénistes, et moi je pense qu'elles sont chrétiennes. Il y en a deux qui ont bien de l'esprit. J'irai demain écrire dans cette maison, j'y dînerai dimanche : encore une fois, c'est ma consolation. Je commencè dès aujourd'hui cette lettre, parce que l'on reçoit les lettres à dix heures du matin, et que la poste repart à six heures du soir; cela est fort juste : et puis je m'en vais vous dire une chose plaisante, c'est que la première fois que je lis vos lettres, je suis si émue, que je ne vois pas la moitié de ce qui est dedans; en les relisant plus à loisir, je trouve mille choses sur quoi je veux parler : la première qui me revient, c'est *votre Carthage*[1]; laissez-nous faire, je vous prie, nous l'achèverons plus tôt que la pauvre Didon n'acheva la sienne : cette comparaison m'a charmée. Je suis ici dans l'embarras d'achever un grand compte de dix-neuf années, que mon fils n'avait fait qu'ébaucher. On veut me faire passer des lettres que j'ai écrites, pour des quittances; c'est une pitié de voir les subtilités où dix mille francs de reste jettent un mauvais payeur. Nous allons tout arrêter : nous aspirons à de certains lods et ventes d'une terre qui relève de nous;

[1] L'appartement de madame de Grignan à l'hôtel de Carnavalet. (A. G.)

nous voulons deux mille francs tout à l'heure ; nous avons bien des gens qui nous conseillent. Tout ce qui me fâche, c'est de faire du mal ; mais quand je joue à noyer, et que je me demande lequel je noie de M. de La Jarie, ou de moi, je dis sans balancer que c'est M. de La Jarie, et cela me donne du courage. Voilà, ma pauvre enfant, les nouvelles dont je puis remplir mes lettres : quand je songe combien les détails de cette nature qui sont dans les vôtres me touchent sensiblement, je m'imagine que vous êtes de même pour moi, et je ne crois pas que vous vouliez que je mette votre amitié à plus haut prix. La vie est ici à fort bon marché : si c'était la même chose à Aix, vous n'auriez pas tant dépensé l'hiver dernier ; c'est encore une belle circonstance que tout y soit comme à Paris : voilà une heureuse ressemblance. Vous avez raison de trouver plaisant qu'en blâmant l'excès de votre dépense, on trouve à dire à la frugalité de vos repas ; vous avez très-bien fait de ne les pas augmenter ; vous avez un si grand air que vous trompez les yeux, car votre intendant jure qu'on ne peut pas faire une meilleure chère, ni plus grande, ni plus polie. C'est une chose étrange que cinquante domestiques ; nous avons eu peine à les compter. Pour Grignan, je ne comprends jamais comment vous y pouvez souhaiter d'autre monde que votre famille. Vous savez bien que quand nous étions seules nous étions cent dans votre château ; je trouvais que c'était assez. Il ne faut pas croire que l'excès du nombre ne vous ôte pas toute la douceur et le soulagement du bon marché et des provisions : c'est une chose que vous n'avez jamais voulu comprendre ; mais votre arithmétique, en vous faisant doubler par quatre le nombre de vos bouches, vous les fera trouver aussi chères qu'à Paris. Donnez à tout cela, ma fille, quelques moments des réflexions dont vous vous creusez la tête dans votre cabinet ; je vous recommande à vous-même dans cette retraite. Vos rêveries ne sont jamais agréables, vous vous les imprimez

plus fortement qu'une autre : vous savez l'effet de ces épuisements, et le besoin que vous avez d'être quelquefois *spensierata*; rien n'est si sain aux personnes délicates. Vos lectures même sont trop épaisses; vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique point : c'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit, on ne s'en porte pas mieux. Ma santé me fait honte; il y a quelque chose de sot à se porter aussi bien que je fais : cela est encore au delà de la médiocrité de mon esprit. Je trouve quelquefois que je mériterais au moins quelque légère incommodité; je voudrais, pour votre soulagement et pour mon honneur, avoir quelques-unes des vôtres. Quand je pense à tant de maux, je vous assure, ma chère enfant, que je suis étonnée que la bonté de mon tempérament puisse soutenir l'inquiétude que j'en ai. Je ne vous ai point assez dit comme j'aime Pauline, ni combien je la trouve jolie, aimable, vive et naturelle : ce serait grand dommage, si elle se gâtait; et je vous conseille de ne point la séparer de vous. Il me semble que le marquis ne m'aime plus.

Samedi 18 mai.

Vous voulez que je n'aie plus d'inquiétude de votre santé; serait-il possible que vos incommodités fussent venues à leur période? Je n'ose, en vérité, me flatter de cette charmante pensée, qui me rendrait tout le reste supportable. Je comprends qu'en effet vous perdez un peu que je ne sois plus à Paris : mon commerce est exact, et je ne sais point de nouvelles des rues : il est tout naturel que les Grignans n'aient pas les mêmes soins que moi. Je comprends aussi fort bien la nécessité de vos dépenses d'Aix; je me suis dit tout ce que vous me dites; mais on vous en parle pour entendre vos raisons, qui se rapportent fort à celles qu'on a déjà pensées. Je me doutai que la mort de cette mère de madame de Dreux vous frapperait l'imagination; je me

repentis de vous l'avoir écrite, mais j'en étais si pleine moi-même, qu'il n'y eut pas moyen de m'en taire[1].

Vous croyez encore, ma chère enfant, sur ce que je vous ai dit que vous aviez trop d'esprit, que je vais disant une sottise, dont vous m'accusâtes à Paris, qui est de dire, comme une buse, que ma fille est malade parce qu'elle a trop d'esprit. Ah! vraiment je ne dis point de ces fadaises-là. Je vous ai écrit ce que j'en pense tout bonnement, et cela demeure entre nous; c'est que l'on cause sur cela, comme on fait avec madame de La Fayette de sa santé; elle avoue tout franchement qu'elle ne songe qu'à se rendre bête, en ôtant de son esprit autant de pensées que l'on tâche ordinairement d'y en mettre; elle ne dispute point que sa tête ne lui fasse du mal, et toute sorte d'application lui est interdite; elle s'exempte de tout : je vous souhaiterais sur cela comme elle. L'affaire de M. de Luxembourg s'est, comme vous voyez, assez bien tournée[2]. On vous envoie son intendant[3] à Marseille; ce sera une chose bien nouvelle pour lui que l'habit dégingandé de galérien, après avoir passé sa vie sous un chapeau de castor avec le manteau noir sur les épaules : enfin il est condamné; il a fait amende honorable, mais il a justifié son maître. Tout ce que l'on peut dire là-dessus, c'est que c'est assurément un très-bon ou très-mauvais valet; il n'y a pas moyen de me contester ce disours. Il y aurait extrêmement à causer, à raisonner, à admirer sur tout cela.

Je lis mon petit livre *de la Réunion du Portugal*; je vous l'enverrais si j'étais dans votre continent; mais il me semble que je ne suis plus à portée de rien. Cette histoire est écrite en italien par un gentil-homme génois nommé Conestage, homme de grande réputation, et c'est un ami du

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 1er mai.

[2] M. de Luxembourg était alors en liberté et dans ses propriétés. Il reparut à la cour en 1681. *Voyez* la lettre du 24 juin de cette même année. (G.)

[3] Pierre Bonnard fut condamné aux galères par arrêt du 14 mai 1680.

cardinal d'Estrées et de madame de La Fayette, qui l'a traduite; elle se laisse lire en perfection [1]. Adieu, ma très-belle et très-aimable; voilà ma lettre de Provence achevée, elle sait bien se faire céder la place; j'irai faire tantôt des billets chez nos sœurs. Vos lettres me servent d'entretien, d'un ordinaire à l'autre; c'est vous qui me parlez, et c'est moi qui vous embrasse mille fois avec une tendresse que vous ne sauriez vous-même vous représenter.

738. — A LA MÊME.

A Nantes, lundi 20 mai 1680.

Il y a huit jours que je suis ici ; je ne m'y amuse pas assurément. Nous allons demain à La Seilleraye; ce lieu est devenu tout joli depuis que vous n'y avez été ; je n'y coucherai point ; j'y mène une jeune fille qui me plaît; c'est une Agnès, au moins à ce que je pensais, et j'ai trouvé tout d'un coup qu'elle a bien de l'esprit, et une envie immodérée d'apprendre ce qui peut servir à être une personne honnête, éclairée et moins sotte qu'on ne l'est en province; elle m'en a touché le cœur. Sa mère est une dévote ridicule. Cette fille a fait de son confesseur tout l'usage qu'on peut en faire. C'est un jésuite qui a beaucoup d'esprit. Elle l'a prié d'avoir pitié d'elle; de sorte qu'il lui apprend un peu de tout; et son esprit est tellement débrouillé, qu'elle n'est ignorante sur rien. Tout cela est caché sous un beau visage fort régulier, sous une modestie extrême, sous une timidité naturelle, sous une jeunesse de dix-sept ans. Il y aurait bien des gens qui s'offriraient à lui donner de l'esprit à la façon que dit La Fontaine [2]; mais elle paraît n'en vouloir point de celui-là. Le temps, qui change

[1] Cet ouvrage parut en italien sous le nom de *Conestagio*, dans l'année 1585. Mais on assure que le véritable auteur est D. Jean de Sylva, comte de Portalegro, qui avait, comme ambassadeur espagnol, suivi le roi de Portugal Emmanuel en Afrique. Ce livre est curieux; il parut en 1680. *Paris, Louis Bellami*, 2 vol pet. in-8°. (A. G.)

[2] *Voyez* l'un des contes de La Fontaine.

tout, pourra lui faire changer d'avis. On ne peut mieux chanter ni mieux entendre les airs de l'opéra. Elle est parente du premier président, alliée de M. d'Harouïs : je voudrais bien qu'elle fût à la place de mademoiselle du Plessis pour jusqu'à la Toussaint seulement; elle le voudrait bien aussi, ou que sa mère me ressemblât.

739. — A LA MÊME.

A Nantes, samedi 25 mai 1680.

En attendant vos lettres, je m'en vais un peu vous entretenir. J'espère que vous aurez reçu une si grande quantité des miennes, que vous serez guérie pour jamais des inquiétudes que donnent les retardements de la poste. Pour moi, ma très-chère, il me semble qu'il y a six mois que je suis ici, et que le mois de mai n'a point de fin. Vous souvient-il des fantaisies qui vous prenaient quelquefois de trouver qu'il y a des mois qui ne finissent point du tout? Je n'étais point de cet avis quand j'étais avec vous; ma douleur était de voir courir le temps trop vite. Me voilà dans l'admiration du joli mois de mai; que n'ai-je point fait? que n'ai-je point vu? que n'ai-je point rêvé? et j'arriverai encore aux Rochers avant qu'il finisse. Mon fils avait fort envie que nous allassions à Bodégat[1], où effectivement nous avons beaucoup d'affaires; mais il désirerait surtout que j'allasse chez Tonquedec. Comme je ne suis point si touchée de cette visite, je la diffère jusqu'au temps où je serai peut-être obligée d'aller à Rennes pour voir M. et madame de Chaulnes. Je m'en vais présentement aux Rochers, où je ferai venir tous mes gens de Bodégat. Vous allez me demander si personne ne pouvait agir ici pour moi; je vous dirai que non : il a fallu ma présence et le crédit de mes amis. Cela m'a un peu consolée, joint

[1] Terre de M. de Sévigné, située à peu de distance de Quimper. *Voyez* la lettre du 29 décembre 1675.

au plaisir de passer une partie de mes après-dîners avec mes pauvres filles de Sainte-Marie. Je leur ai fait prêter un livre dont elles sont charmées : c'est *la Fréquente* [1] ; mais c'est le plus grand secret du monde. Je vous prie de lire la seconde partie du second traité du premier tome des *Essais de morale*. Je suis assurée que vous le connaissez ; mais vous ne l'avez peut-être pas remarqué : c'est *de la soumission à la volonté de Dieu*. Vous voyez comme il nous la représente souveraine, faisant tout, disposant de tout, réglant tout, je m'y tiens : voilà ce que j'en crois ; et si, en tournant le feuillet, ils veulent dire le contraire pour *ménager la chèvre et les choux*, je les traiterai sur cela comme ces *ménageurs politiques* [2]. Ils ne me feront pas changer : je suivrai leur exemple, car ils ne changent pas d'avis pour changer de note.

Nous fûmes dîner l'autre jour à la Seilleraye, comme je vous avais dit : mon Agnès fut ravie d'être de cette partie, quoiqu'il n'y eût que le bon abbé et l'abbé de Bruc. Elle a dix-neuf ans, mon Agnès, et n'est pas si simple que je pensais ; elle a plus que le désir d'apprendre, elle sait assez de choses ; c'est comme vous disiez de *Marie* à Grignan : elle se doute de ce qu'on lui veut dire ; elle est aimable. Le confesseur qui la gouverne la fait communier deux fois la semaine : bon Dieu, quelle profanation ! Elle est de tous les plaisirs quand elle peut en être, et du moins elle le désire toujours, et c'est assez pour n'être pas dans un usage si familier. Elle a lu tout ce qu'elle a pu attraper de romans, avec tout le goût que donne la difficulté et le plaisir de tromper. Vraiment, si je voulais rendre une fille galante, je ne lui souhaiterais qu'une mère et un confesseur comme elle en a. Ma fille, je vous parle de Nantes, en attendant les lettres de Paris. Il y a ici une espèce d'inten-

[1] Le livre *De la fréquente communion*, par le docteur Arnauld. (P.) — C'est par ce livre que commença la guerre qu'Arnauld soutint toute sa vie contre les jésuites. (A. G.)

[2] Trait dirigé contre les jésuites.

dante, qui ne l'est point pourtant; c'est madame de Nointel[1]. Elle est fille de madame de Br....; elle a dix-sept ans, et fait la sotte et l'entendue. Son mari est de la vraie maison de Be...; il n'est pas ici. Sa femme fait la belle, et croit que c'est mon devoir de l'aller voir. Je n'ai pas bien compris pourquoi; et en attendant qu'elle me montre par où, je m'en vais aux Rochers. Cela serait bon pour madame de Molac; ce n'est pas une difficulté : elle est à Paris; son mari[2] l'est allé trouver.

Voilà vos lettres du 15 de ce mois infini, car il est vrai que je n'en ai jamais trouvé un pareil. Vous avez reçu toutes les miennes. Je vous conjure de n'être point en peine si vous n'en recevez pas; vous voyez bien que cela dépend de l'arrangement de certains moments de la poste, qui peuvent très-souvent manquer. Jusque ici je n'ai pas sujet de m'en plaindre. je ne reçois vos lettres que deux jours plus tard qu'à Paris : c'est tout ce qu'on peut ménager sur une distance aussi extrême que celle-ci. Vous dites que je n'en suis point touchée; cela est d'une personne qui est encore plus loin de moi que je ne pensais, qui m'a tout à fait oubliée, qui ne sait plus la mesure de mon attachement, ni la tendresse de mon cœur, qui ne connaît plus cette faiblesse naturelle, ni cette disposition aux larmes dont votre fermeté et votre philosophie se sont si souvent moquées. C'est à moi à me plaindre : je ne suis que trop pénétrée de tout cela; et, avec toute ma belle Providence, que je comprends si bien, je ne laisse pas d'être toujours affligée de ces arrangements au delà de toute raison. Une paix entière, une soumission sans murmure est le partage des parfaits, tandis que la connaissance de cette Providence et du mauvais usage que j'en fais ne m'est donnée que pour ma peine et pour ma pénitence. Vous dites qu'on veut que Dieu soit l'auteur de tout ce qui arrive : lisez, li-

[1] *Voyez* la lettre suivante.
[2] M. de Molac était gouverneur des ville et château de Nantes. (P.)

sez ce Traité que je vous ai marqué, et vous verrez qu'en effet c'est à Dieu qu'il faut s'en prendre, mais avec respect et résignation; et les hommes sur qui nous arrêtons notre vue, il faut les considérer comme les exécuteurs de ses ordres, dont il sait bien tirer la fin qui lui plaît [1]. C'est ainsi qu'on raisonne quand on lève les yeux; mais ordinairement on s'en tient aux pauvres petites causes secondes, et l'on souffre avec bien de l'impatience ce qu'on devrait recevoir avec soumission? voilà le misérable état où je suis; c'est pour cela que vous m'avez vue me repentir, m'agiter et m'inquiéter tout de même qu'une autre. Je pense, comme vous, que toutes les philosophies ne sont bonnes que quand on n'en a que faire. Vous me priez de vous aimer davantage et toujours davantage. En vérité, vous m'embarrassez; je ne sais point où l'on prend ce degré-là; il est au-dessus de mes connaissances; mais ce qui est bien à ma portée, c'est de ne vous être bonne à rien, c'est de ne faire aucun usage qui vous soit utile de la tendresse que j'ai pour vous, c'est de n'avoir aucun de ces tons si désirés d'une mère, qui peut retenir, qui peut soulager, qui peut soutenir. Ah! voilà ce qui me désespère, et qui ne s'accorde point du tout avec ce que je voudrais.

Madame de La Fayette ne se console point, malgré les agréments qu'elle trouve encore pour son fils [2]; son cœur

[1] « Nous ne voyons, dit Nicole, que le bâton qui nous frappe et qui nous « châtie, et nous ne voyons pas la main qui s'en sert. Si nous découvrions « Dieu partout, et que nous le regardassions au travers des voiles des créa- « tures; si nous voyions que c'est lui qui leur donne tout ce qu'elles ont de « puissance, qui les pousse dans les choses qui sont bonnes, et qui, détour- « nant dans les mauvaises leur malice de tous les autres objets auxquels elle « se pourrait porter, ne lui laisse point d'autre cours que celui qui sert à « l'exécution de ses arrêts éternels, la vue de sa justice et de sa majesté ar- « rêterait nos plaintes, nos murmures et nos impatiences; nous n'ose- « rions pas dire en sa présence que nous ne méritons pas le traitement que « nous souffrons, et nous ne pourrions pas avoir d'autre sentiment que « celui qui faisait dire à David : *Je me suis tu, et je me suis humilié, parce* « *que vous l'avez fait.* » (*Essais de Morale*, IIe traité, seconde partie, chapitre Ier.)

[2] On a vu qu'il avait obtenu un régiment. (P.)

est blessé au delà même de ce que je croyais. Elle a été remercier le roi, qui la reçut à merveille, et cependant elle n'y put durer : elle revint coucher à Paris. Madame de Vins m'est revenue à la pensée, comme à vous, sur ce séjour de Fontainebleau, où elle était si agréablement l'année passée. Elle a mille honnêtetés pour moi ; et, en vérité, je suis touchée de son mérite et de son malheur. Elle est plus tombée qu'une autre ; elle ne peut plus souffrir tous ces pays où elle n'est plus; elle se renferme uniquement dans sa famille et dans les procès, dont elle est bien plus accablée que jamais. Je crois que je lui étais assez bonne à Paris ; je la mettais au premier rang de mes devoirs, et par mon inclination, et par l'état de sa fortune. Nous nous écrivons de vous ; elle me mande qu'elle est notre entrepôt : je me tiens honorée de son commerce et de son amitié. Vous m'avez réjouie, en me parlant de ces Carmélites, dont les trois vœux sont changés en trois choses tout à fait convenables à des filles de Sainte-Thérèse, l'*intérêt*, *l'orgueil et la haine*[1].

Madame la dauphine dit qu'elle n'a vu à Paris que des têtes, et le haut des arbres des Tuileries : elle ne se brouille pas à la cour par un tel discours. Il y eut l'autre jour une extrême brouillerie entre le roi et madame de Montespan. M. Colbert travailla à l'éclaircissement, et obtint avec peine que Sa Majesté ferait *médianoche* comme à l'ordinaire : ce ne fut qu'à condition que tout le monde y entrerait. La belle Fontanges est retombée dans ses maux ; le prieur (*de Cabrières*) va recommencer ses remèdes ; s'ils sont inutiles, il pourra bien retourner à *ses fagots*. La Troche m'écrit de bonnes lettres : son fils est témoin de bien des choses ; mais ce serait une raillerie de vous envoyer des nouvelles, tandis que vous avez un frère et un beau-frère à la cour Vous vous moquez de trouver que votre frère devrait me

[1] Trait dirigé contre les Carmélites de la rue du Bouloi.

préférer, j'en serais bien fâchée; il est à propos qu'il ne manque point à cette sorte de devoir : il viendra me trouver quand le roi fera son voyage. Adieu, ma très-chère; vous êtes trop aimable de préférer tous les riens et tous les discours de *Pilois* [1] que je vais vous mander à toutes les nouvelles du monde; je vous le rends bien : les détails de Grignan me sont plus chers que toutes les relations de Fontainebleau.

Ne vous pressez point pour cette lettre de la princesse de Tarente; elle n'est peut-être pas encore à Vitré. La vision d'épouser le prince de Danemarck n'a pas duré longtemps; il est échoué beaucoup d'autres mariages depuis. Elle n'est que du trois au quatre avec madame la dauphine; il faut être son neveu ou sa nièce pour qu'elle compte cela pour quelque chose. Elle a eu seulement deux Bavières palatines dans sa maison, et deux électeurs palatins ont épousé des Hesses; mais cela n'est rien.

740. — A LA MÊME.

A Nantes, lundi au soir 27 mai 1680.

Je vous écris ce soir, parce que, Dieu merci, je m'en vais demain dès le grand matin; et même je n'attendrai pas vos lettres pour y faire réponse : je laisse un homme à cheval pour me les apporter à la dînée, et je laisse ici cette lettre qui partira ce soir, afin qu'autant que je le puis, il n'y ait rien de déréglé dans notre commerce. J'écris aujourd'hui comme Arlequin, qui répond avant que d'avoir reçu la lettre.

Je fus hier au Buron; j'en revins le soir. Je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avait les plus vieux bois du monde; mon fils, dans son dernier voyage, y a fait donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté; tout cela est pitoyable. Il en a rapporté quatre

[1] Jardinier des Rochers,

cents pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il fait, ni ce que son voyage de Bretagne lui a coûté, quoiqu'il eût renvoyé ses laquais et son cocher à Paris, et qu'il n'eût que le seul *Larmechin* dans cette ville où il fut deux mois. Il trouve l'invention de dépenser sans paraître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre: c'est un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie; mais sa main est un creuset où l'argent se fond. Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes, tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où était Clorinde [1]? Ce lieu était un *luogo d'incanto*, s'il en fut jamais. J'en revins donc toute triste; le souper que me donna le premier président et sa femme ne fut point capable de me réjouir. Il faut que je vous conte ce que c'est que ce premier président. Vous croyez que c'est une barbe sale et un vieux fleuve comme votre *Raguse* : point du tout, c'est un jeune homme de vingt-sept ans, neveu de M. d'Harouïs, un petit de La Bunelaie, fort joli, qui a été élevé avec le petit de La Seilleraye [2], que j'ai vu mille fois, sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat; cependant il l'est devenu par son crédit, et moyennant quarante mille francs, il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui est la chambre des comptes de Nantes; il a de plus épousé une fille que je connais fort, que j'ai vue pendant cinq se-

[1] *Voyez* le chant XIIIe de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse (P.)
[2] Fils de M. d'Harouïs. (P.)

maines tous les jours aux états de Vitré; de sorte que ce premier président et cette première présidente sont pour moi un jeune petit garçon que je ne puis respecter, et une jeune petite demoiselle que je ne puis honorer. Ils sont revenus pour moi de la campagne où ils étaient; ils ne me quittent point. D'un autre côté, M. de Nointel me vint voir samedi en arrivant de Brest. Cette civilité m'obligea d'aller le lendemaiu chez sa femme; elle me rendit ma visite dès le soir; et aujourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre, à cause des Rogations, que le moindre poisson paraissait *la signora balena*. J'ai été de là dire adieu à mes pauvres sœurs (*de Sainte-Marie*) que je laisse avec un très-bon livre. J'ai pris congé de la belle prairie [1] : mon Agnès pleure quasi mon départ, et moi, ma très-belle, je ne le pleure point. Je suis ravie de m'en aller dans mes bois : j'espère au moins en trouver aux Rochers, qui ne sont point abattus. Voilà toutes les inutilités que je puis vous mander aujourd'hui.

741. — A LA MÊME.

Aux Rochers, vendredi 31 mai 1680.

Quoique cette lettre ne parte que dimanche, je veux la commencer aujourd'hui, afin de dater encore du mois de mai : je crains que celui de juin ne me paraisse encore aussi long; je suis assurée, au moins, de ne pas voir de si beaux pays. Il y a un mois qu'il pleut tous les jours; ce sont vos prières qui nous ont attiré cet excès. Que ne laissez-vous un peu faire à la Providence? tantôt de la pluie, tantôt de la sécheresse: vous n'êtes jamais contents. J'en demande pardon à Dieu, mais cela fait souvenir de Jupiter dans Lucien, qui est si fatigué des demandes importunes des mortels, qu'il envoie Mercure pour donner

[1] La prairie de *Mauves*, près du cours Saint-Pierre, à Nantes, sur le bord de la Loire. (M.)

ordre à tout, et pour faire tomber en Egypte dix mille muids de grêle, afin de ne plus en entendre parler. Je ne vous obligerai plus de répondre sur cette divine Providence, que j'adore, et que je crois qui fait et ordonne tout. Je suis assurée que vous n'oseriez traiter cette opinion de mystère inconcevable avec les disciples de votre père Descartes. Ce qui serait vraiment inconcevable, ce serait que Dieu eût fait le monde sans régler tout ce qui s'y fait. Les gens qui font de si belles restrictions et contradictions dans leurs livres en parlent bien mieux et plus dignement quand ils ne sont pas contraints ni étranglés par la politique. Ces *coupeurs de bourses* sont bien aimables dans la conversation; je ne vous les nommais point, parce qu'il me semblait que vous deviniez le principal : les autres, c'est l'abbé du Pile et M. du Bois[1], que vous connaissez et qui a bien de l'esprit; le pauvre Nicole est dans les Ardennes, et M. Arnauld sous terre, comme une taupe[2]. Mais voyez, ma très-chère, quelle folie, et où me voilà! ce n'est point de tout cela que je veux vous parler; j'admire comme je m'égare.

Je veux vous conter comme je reçus votre lettre à la dînée, le jour que je partis pour Nantes; et que, n'ayant que cette manière de vous entendre à mille lieues de moi, je me fais de cette lecture une sorte d'occupation que je préfère à tout. Nous avons trouvé les chemins fort raccommodés de Nantes à Rennes, par l'ordre de M. de Chaulnes; mais les pluies ont fait comme si deux hivers étaient venus l'un sur l'autre. Nous avons toujours été dans les bourbiers et dans les abîmes d'eau : nous n'avions osé traverser par

[1] Ce dernier est connu par des traductions de saint Augustin et de Cicéron; l'abbé du Pile par une Vie des peintres.

[2] Après la mort de madame de Longueville, ces habiles écrivains, craignant la persécution, sortirent de France. Arnauld se retira dans les Pays-Bas, où il vécut longtemps inconnu et très-pauvre. Il y resta jusqu'à sa mort. Nicole, plus conciliant, moins redouté, rentra en France. Il figura dans la querelle de Bossuet contre Fénelon. Il soutint le premier, mais avec sagesse et douceur. (A. G.)

Châteaubriand, parce qu'on n'en sort point. Nous arrivâmes à Rennes la veille de l'Ascension. Cette bonne Marbeuf voulait m'avaler, et me loger, et me retenir; je ne voulus ni souper ni coucher chez elle. Le lendemain, elle me donna un grand déjeûner-dîner, où le gouverneur et tout ce qui était dans cette ville, qui est quasi déserte, me vint voir. Nous partîmes à dix heures, tout le monde me disant que j'avais trop de temps, que les chemins étaient comme dans cette chambre, car c'est toujours la comparaison. Ils étaient si bien comme dans cette chambre, que nous n'arrivâmes ici qu'après minuit, toujours dans l'eau ; et de Vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnaissions pas; tous les pavés sont devenus impraticables, les bourbiers sont enfoncés, les hauts et bas plus haut et bas qu'ils n'étaient; enfin, voyant que nous ne voyions plus rien, et qu'il fallait tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à *Pilois*. Il vient avec une douzaine de *gars;* les uns nous tenaient, les autres nous éclairaient avec plusieurs bouchons de paille, et tous parlaient si extrêmement breton, que nous pâmions de rire. Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués; nous mangeâmespeu; nous avons beaucoup dormi; et ce matin nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés. J'avais envoyé *Rencontre* [1], afin de ne pas retrouver ma poussière depuis quatre ans: nous sommes au moins proprement.

Nous avons été régalés de bien des gens de Vitré, des Récollets, mademoiselle du Plessis en larmes de sa pauvre mère, et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'en est allé à six heures, et que je suis demeurée un peu de temps dans ce bois avec mon ami *Pilois*. C'est une très-belle

[1] Un de ses laquais.

chose que ces allées. Il y en a plus de dix que vous ne connaissez point. Ne craignez pas que je m'expose au serein; je sais trop combien vous en seriez fâchée. Vous me dites toujours que vous vous portez bien, Montgobert le dit aussi; cependant je trouve que la pensée de vous plonger deux fois le jour dans l'eau du Rhône ne peut venir que d'une personne bien échauffée. Je vous conseille au moins, ma chère enfant, de consulter un auteur fort grave, pour établir *l'opinion probable* que le bain soit bon à la poitrine [1]. Je fus témoin du mal visible que vous firent les demi-bains; c'était pourtant de l'avis de Fagon. Vous avez eu besoin d'avoir de la force pour soutenir l'excès de monde que vous avez eu : vingt personnes d'extraordinaire à table font mal à l'imagination. Voilà ce que Corbinelli appelait des trains qui arrivaient; il se trouvait pressé dans la galerie, et ne saluait ni ne connaissait personne. En vérité, votre hôtellerie est toute des plus fréquentées; c'est un beau débris que celui qui se fait dans ces occasions. Vous souvient-il, ma fille, quand nous avions ici tous ces Fouesnels, et que nous attendions avec tant d'impatience l'heureux et précieux moment de leur départ? Quel adieu gai nous leur faisions intérieurement! quelle crainte qu'ils ne cédassent aux fausses prières que nous leur faisions de demeurer; quelle douceur et quelle joie, quand nous en étions délivrés! et comme nous trouvions qu'une mauvaise compagnie était bien meilleure qu'une bonne, qui vous laisse affligée quand elle part; au lieu que l'autre vous rafraîchit le sang, et vous fait respirer d'aise! Vous avez senti ce délicieux état. Je vous gronderais de m'avoir écrit une si grande lettre de votre écriture, sans que j'ai compris que cela vous était encore moins mauvais que de soutenir la conversation. Celle de M. de Louvois avec M. de Vardes a fait du bruit : on me la mande de Paris, et qu'il quitta les Grignan et les Montanègre pour cet

[1] Allusion au système de la *probabi*

exilé. On croit qu'il y a quelque ambassade en campagne, dont ses enfants sont fort effrayés par la crainte de la dépense. Je vois pourtant que M. de Grignan a été fort bien traité de ce ministre; ce voyage ne pouvait pas s'éviter? il a encore plus coûté à Montanègre [1]. Je trouve bien honnête et bien noble de ne point avoir paru fâché de son dîner perdu; je ne sais comment on peut donner de ces sortes de mortifications à des gens qui jettent de l'argent, et qui se mettent en pièces pour vous faire honneur.

Madame de Coulanges me mande que madame de Maintenon a perdu une canne contre M. le dauphin; c'est madame de Coulanges qui l'a fait faire. La pomme est une grenade d'or et de rubis; la couronne s'ouvre, on voit le portrait de madame la dauphine, et au-dessous, *il più grato nasconde*. Clément avait fait autrefois cette devise pour vous; elle paraissait une exagération de la manière dont vous étiez faite [2], et c'est une vérité toute faite pour cette princesse. Cette belle Fontanges est toujours assez mal. Mon fils dit qu'on se divertit fort à Fontainebleau. Les comédies [3] de Corneille charment toute la cour. Je mande à mon fils que c'est un grand plaisir que d'être obligé d'y être, et d'y avoir un maître, une place, une contenance; que pour moi, si j'en avais eu une, j'aurais fort aimé ce pays-là; que ce n'était que par n'en avoir point que je m'en étais éloignée; que cette espèce de mépris était un chagrin, et que *je me vengeais à en médire*, comme Montaigne de la jeunesse; que j'admirais qu'il aimât mieux passer son après-dîner, comme je fais, entre mademoiselle du Plessis et mademoiselle de Launaie, qu'au milieu de tout ce qu'il y a de beau et de bon.

[1] M. de Montanègre commandait en Languedoc, comme M. de Grignan en Provence. (P.)

[2] *Voyez* la lettre du 21 juin suivant.

[3] Il s'agit des pièces de P. Corneille, poëte tragique, ce qui paraîtrait équivoque, si on ignorait que longtemps on appela *comédies* toutes les pièces de théâtre, gaies ou sérieuses. (G.)

Ce que je dis pour moi, ma belle, vraiment je le dis pour vous. Ne croyez pas que si M. de Grignan et vous étiez placés comme vous le méritez, vous ne vous accommodassiez pas fort bien de cette vie ; mais la Providence ne veut pas que vous ayez d'autres grandeurs que celles que vous avez. Pour moi, j'ai vu des moments où il ne s'en fallait rien que la fortune ne me mît dans la plus agréable situation du monde; et puis tout d'un coup, c'étaient des prisons et des exils [1]. Trouvez-vous que ma fortune ait été fort heureuse? je ne laisse pas d'en être contente, et si j'ai des moments de murmures, ce n'est point par rapport à moi. Vous me peignez fort agréablement la conduite des regards de madame D... ; c'est une économie envers ses amants qui serait digne d'Armide. Vous vous doutiez bien que M. Rouillé [2] ne retournerait pas. J'en suis fâchée, et le serais encore plus si je ne croyais vos séjours de Provence finis. Ainsi vous aurez peu d'affaires avec lui ; s'il y avait quelque chose à démêler dans l'assemblée, M. le coadjuteur vous en rendrait bon compte en l'absence de M. de Grignan.

Dimanche 2 juin.

Cette hôtellerie, ma fille, est bien différente de la vôtre ; sous prétexte d'écrire, je n'ai vu que mes bois. J'ai lu cette *Réunion du Portugal*, qui m'a fort plu. Je n'ai pas encore choisi de lecture; je vous le manderai. Il pleut continuellement. Quand la princesse serait à Vitré, je ne quitterais pas mes Rochers, tant je suis rebutée. Le nom de son gendre, c'est d'Altembourg. Je pris plaisir de l'écrire ridiculement [3], comme un nom allemand, en vous disant que

[1] Madame de Sévigné parle sans doute de la prison du cardinal de Retz, du comte de Bussy-Rabutin, du surintendant Fouquet et de l'exil d'Arnauld de Pomponne. (P.)

[2] Intendant de Provence. (P.)

[3] *Voyez* ci-dessus la lettre du 3 mai.

vous ne connaissiez autre chose : c'est une mauvaise plaisanterie.

Il y aurait à parler un an sur l'état inconcevable et surprenant des cœurs de M. de La Trousse et de madame de Coulanges ; j'espère que nous traiterons quelque jour ce chapitre, et plusieurs autres si vous voulez. Adieu, ma très-belle, je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Comment n'êtes-vous pas percé à jour, ou consumé, mon cher Comte, d'avoir été exposé tout l'hiver à la pointe et au feu de ces regards que votre chère épouse me représente si plaisamment ? Une personne qui est occupée de cette conduite peut subsister partout ; votre province même est plus propre à exercer ce beau talent que nulle autre : il y a toujours des passants et des étrangers. On mourrait fort bien dans celle-ci faute d'aliments. Je me réjouis de la visite que vous avez faite à M. de Louvois ; il y a des choses que la dépense ne peut empêcher de faire. Montanègre a été plus exposé que vous. Je vous conjure d'empêcher ma fille de répondre à cette lettre ; c'est un monstre d'écriture : je n'ai rien à faire, je me porte bien, et c'est mon unique plaisir de lui parler.

742. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 5 juin 1680.

Enfin j'ai le plaisir, dans notre extrême éloignement, de recevoir vos lettres le neuvième jour, en attendant d'autres consolations. J'admire souvent l'honnêteté de ces Messieurs dont parlent si plaisamment *les Essais de Morale*, et qui sont si honnêtes et si obligeants. Que ne font-ils point pour notre service ? à quels usages ne se rabaissent-ils pas pour nous être utiles ? Les uns courent deux cents lieues pour porter nos lettres ; les autres grimpent sur les toits de nos maisons, pour empêcher que nous ne soyons

incommodés de la pluie; quelques-uns font bien pis. Enfin c'est un effet de la Providence; et la cupidité, qui est un mal, est le fonds d'où elle tire tant de biens. J'ai apporté ici quantité de livres choisis; je les ai rangés ce matin : on ne met pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier; toute une tablette de dévotion, et quelle dévotion! bon Dieu, quel point de vue pour honorer notre religion! l'autre est toute d'histoires admirables, l'autre de morale; l'autre de poésies et de nouvelles et de mémoires. Les romans sont méprisés, et ont gagné les petites armoires. Quand j'entre dans ce cabinet, je ne comprends pas pourquoi j'en sors : il serait digne de vous, ma fille. La promenade en serait digne aussi, mais notre compagnie, en vérité, fort indigne. Mon pot est étrange à écumer les dimanches [1]; ce qu'il y a de bon, c'est que chacun va souper à six heures, et c'est la belle heure de la promenade, où je cours pour me consoler. Mademoiselle du Plessis, en grand deuil, ne me quitte guère. Je dirais bien volontiers de sa mère, comme de ce M. de Bonneuil, elle a laissé *une pauvre fille bien ridicule*; elle est impertinente aussi. Je suis honteuse de l'amitié qu'elle a pour moi; je dis quelquefois, y aurait-il par hasard quelque sympathie entre elle et moi? elle parle toujours, et Dieu me fait la grâce d'être pour elle comme vous êtes pour beaucoup d'autres: je ne l'écoute point du tout. Elle est assez brouillée dans sa famille pour les partages; cela fait un nouvel ornement à son esprit. Elle confondait tantôt tous les mots, et en parlant des mauvais traitements, elle disait. Ils m'ont traitée *comme une barbarie, comme une cruauté.* Vous voulez que je vous parle de mes misères, en voilà peut-être plus qu'il ne vous en faut. Toutes mes lettres sont si grandes, que vous devriez, selon votre règle,

[1] A cause de la compagnie qui grossissait ces jours-là, et à laquelle madame de Sévigné se croyait obligée de faire les honneurs des Rochers. Elle appelait cela *écumer son pot.* (P.)

m'en écrire de petites, et laisser le soin de tout à Montgobert. Ma fille, la santé est toujours un solide et véritable bien : on en fait ce qu'on veut.

Madame de Coulanges me mande mille bagatelles, que je vous enverrais, si je ne voyais fort bien que c'est une folie. La faveur de *son amie* (*madame de Maintenon*) continue toujours. La reine l'accuse de toute la séparation qui est entre elle et madame la dauphine ; le roi la console de cette disgrâce. Elle va chez lui tous les jours, et les conversations sont d'une longueur à faire rêver tout le monde. Je ne sais, ma très-chère, comment vous pourriez croire que votre présence fût un obstacle à la fortune de vos frères : vous n'êtes guère propre à porter guignon. Vous n'avez point assez bonne opinion de vous; et pour le coin de votre feu, que vous dites qui empêchait peut-être le chevalier de faire sa cour, parce que cela le rendait paresseux, je vous assure qu'il n'a fait que changer de cheminée, et que la fortune l'est venue chercher dans sa chambre, assez incommodé des chicanes de son rhumatisme. L'abbé de Grignan était désolé; il eût jeté sa part aux chiens; et tout d'un coup, par une suite d'arrangements, trop longs à vous dire, on le nomme, on le choisit, et le voilà dans le plus agréable évêché qu'on puisse souhaiter. Portez-vous toujours bien : cette provision est bonne ; que savons-nous? Je regarde l'avenir comme une obscurité dont il peut arriver des biens et des clartés à quoi l'on ne s'attend pas.

M. de Lavardin se marie [1] ; c'est tout de bon, et on dit que c'est madame de Mouci [2] qui inspire à madame de Lavardin tout ce qu'il y a de plus avantageux pour son fils. C'est une âme tout extraordinaire que cette Mouci. Ce petit Molac épouse la sœur de la duchesse de Fontanges : le roi

[1] Avec Louise-Anne de Noailles, sœur d'Anne-Jules, duc de Noailles, maréchal de France. (P.)

[2] Marie de Harlai, femme de François Le Bouteillier de Senlis, marquis de Mouci, maréchal de camp, sœur d'Achille de Harlai, alors procureur-général, et depuis premier président du parlement de Paris. (P.)

lui donne la valeur de plus de quatre cent mille francs. Mon Dieu, que vous dites bien sur la mort de M. de La Rochefoucauld, et de tous les autres ! *On serre les files, il n'y paraît plus.* Il est pourtant vrai que madame de La Fayette est accablée de tristesse, et n'a point senti, comme elle aurait fait, ce qui est arrivé à son fils. Madame la dauphine n'avait garde de ne la pas bien traiter : madame de Savoie lui en avait écrit comme de sa meilleure amie.

Je suis fort aise que M. de Grignan soit content de ma lettre : j'ai dit assez sincèrement ce que je pense; il devrait bien le penser lui-même, et renvoyer toutes les fantaisies ruineuses qui servent chez lui par quartier; il ne faudrait pas qu'elles dormissent, comme cette noblesse de Basse-Bretagne; il serait à souhaiter qu'elles fussent entièrement supprimées. Adieu, ma très-aimable et très-raisonnable. J'admire et j'aime vos lettres; cependant je n'en veux point. Cela paraît un peu extraordinaire, mais cela est ainsi. Coupez court, faites discourir Montgobert : je m'engage à vous ôter le dessein de m'écrire beaucoup, par la longueur dont je fais mes lettres. Vous les trouverez au-dessus de vos forces; c'est ce que je veux : ainsi ma poitrine sauvera la vôtre. Il me semble que vous avez bien des commerces, quoi que vous disiez. Pour moi, je ne fais que répondre, je n'attaque point ; mais cela fait quelquefois tant de lettres, que les jours de courrier, quand je trouve le soir mon écritoire, j'ai envie de me cacher sous le lit, comme cette chienne de feu MADAME quand elle voyait des livres.

743. — A LA MÊME.

Aux Rochers, 9 juin, jour de la Pentecôte 1680.

Vous êtes donc pour l'attention aux histoires comme je suis pour le chapelet [1]; vous ne savez de quoi traite Justin.

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 12 mai.

La petite de Biais[1] disait qu'elle avait vu quelque chose de la conversion de saint Augustin dans la fin de Quinte-Curce : vous pourriez fort bien en dire autant, et vous ne voulez pas que je dise : *Ma fille a trop d'esprit.* Puisque vous n'en êtes pas plus grasse pour être ignorante, je vous conseille de répéter les vieilles leçons de votre père Descartes. Je voudrais que vous puissiez avoir Corbinelli ; il me semble que présentement il vous divertirait. Pour moi, je trouve les jours d'une longueur excessive, je ne m'aperçois point qu'ils finissent; sept, huit, neuf heures du soir n'y font rien. Quand il me vient des *madames*, je prends vitement mon ouvrage : je ne les trouve pas dignes de mes bois, je les reconduis ; la dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper, et moi je vais me promener. Je veux penser à Dieu, je pense à vous; je veux dire mon chapelet, je rêve; je trouve *Pilois*, je parle de trois ou quatre allées nouvelles que je vais faire; et puis je reviens quand il fait du serein, de peur de vous déplaire.

Je lis des livres de dévotion, parce que je voulais me préparer à recevoir le Saint-Esprit. Ah ! que c'eût été un vrai lieu pour l'attendre que cette solitude! mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter; c'est lui qui *prie en nous par des gémissements ineffables.* C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela. Je le trouve bien janséniste, et saint Paul aussi. Les jesuites ont un fantôme qu'ils appellent Jansénius, auquel ils disent mille injures, et ne font pas semblant de voir où cela remonte : *est-ce que je parle à toi ?* et là-dessus ils font un bruit étrange, et réveillent[2] les disciples cachés de ces deux grands saints.

Plût à Dieu que j'eusse à Vitré mes pauvres filles de Sainte-Marie (de Nantes) ! Je n'aime point vos baragouines

[1] Cette demoiselle de Biais trouvait tout dans *Quinte-Curce.*

[2] Allusion à l'anecdote de M. de Soyecourt, racontée dans la note de la lettre 688.

d'Aix. Pour moi, je mettrais la petite avec sa tante[1]; elle serait abbesse quelque jour. Cette place est toute propre aux vocations un peu équivoques : on accorde la gloire et les plaisirs. Vous êtes plus à portée de juger sur cela que personne du monde. L'abbaye pourrait être si petite, le pays si détestable, que vous feriez mal de l'y mettre; mais si cela n'est pas, il me semble en gros qu'elle serait mille fois mieux là qu'à Aix, où vous n'irez plus[2]. C'est une enfant entièrement perdue, et que vous ne verrez plus, puisque M. de Vendôme sera gouverneur : elle se désespérera. On a mille consolations dans une abbaye; on peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle; on va aux eaux, on est la nièce de *Madame;* enfin il me semble que cela vaut mieux. Mais qu'en dit M. l'archevêque? Son avis doit vous décider. Le vôtre me paraît bien mauvais sur tout ce que vous me dites de vous : à qui en avez-vous de parler si mal de votre esprit, qui est si beau et si bon? Y en a-t-il quelqu'un au monde qui soit plus éclairé et plus pénétré de la raison et de ses devoirs? Eh! vous vous moquez de moi : vous savez bien ce que vous êtes au-dessus des autres; vous avez de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, du dessein quand vous voulez, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence, et le don de vous faire aimer quand il vous plaît, et quelquefois plus, beaucoup plus que vous ne voudriez : le papier ne manque non plus que la matière; mais pour tout dire en un mot, vous avez du fonds pour être tout ce que vous voudrez. Il y a bien des gens à qui l'étoffe manque, qui voient à tout

[1] Marie d'Adhémar de Monteil, sœur de M. de Grignan, religieuse à Aubenas (M.)

[2] Madame de Sévigné se flattait que M. le duc de Vendôme, qui était gouverneur de Provence, y commanderait à l'avenir, et que M. et madame de Grignan viendraient s'établir à Paris et à la cour. (P.)

moment le bout de leur esprit; ma chère enfant, ne vous plaignez pas.

Je reçois une lettre de madame de Vins; elle me dit de vos nouvelles: vous êtes notre lien. Elle est abîmée dans ses procès, et ne regrette cette sujétion que parce que cela l'empêche d'être à Pomponne. Elle est d'une sagesse qui me touche et que j'admire; elle me paraît triste, et aussi éloignée de désirer les plaisirs qui ne lui conviennent plus, que persuadée de la Providence qui l'a mise en cet état; elle ne cherche plus de douceur que dans sa famille. Je vous envoie un morceau d'une lettre de votre frère; vous y verrez en quatre mots l'état de son âme. Il est à Fontainebleau. On me mande qu'on y est au milieu des plaisirs sans avoir un moment de joie. La faveur de madame de Maintenon croît toujours : celle de *Quantova* (*madame de Montespan*) diminue à vue d'œil. Cette Fontanges est au plus haut degré.

Madame de La Fayette me mande qu'elle est plus touchée qu'elle-même ne le croyait, étant occupée de sa santé et de ses enfants; mais ces soins ont fait place à la véritable tristesse de son cœur; elle est seule dans le monde; elle me regrette fort, à ce qu'elle dit : j'aurais fait mon devoir assurément dans cette occasion unique dans la vie. Cette pauvre femme ne peut *serrer la file*[1] d'une manière à remplir cette place.

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Elle me dit ce vers que j'ai pensé mille fois pour elle. Sa santé est toujours très-mauvaise; cela contribue à la tristesse. Ses deux enfants sont hors de Paris, Langlade, moi; tous ses restes d'amis sont à Fontainebleau, madame de Coulanges s'en va. Madame de Lavardin est dans la noce par-dessus les yeux; je lui ferai vos compliments; elle m'écrit qu'elle est contente, et je vois que non : une belle-

[1] Expression de madame de Grignan. *Voyez* la lettre précédente.

fille la dérange; je ne crois pas même qu'elles logent ensemble. Je suis assurée que son cœur est brisé du personnage héroïque de madame de Mouci ; elle ne se plaindra point, mais elle pourra bien étouffer : je vois leurs cœurs. Madame de Lavardin me parle de Malicorne, où elle veut venir achever doucement sa carrière. Je vois un dessous de cartes funeste; je vois encore l'embarras du fils déchiré d'amitié, de reconnaissance pour sa mère, chagrin de l'incompatibilité de son humeur, empêtré d'une jeune femme, sacrifiée sottement à son nom et à sa maison : quand je serais à cette noce, je n'y verrais pas plus clair. En vérité, je prends intérêt à tous ces divers personnages, je fais des réflexions sur toutes ces choses dans mes bois. Je vois avec quelque sorte de consolation que personne n'est content dans ce monde : *ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme*. Si j'avais quelqu'un pour m'aider à philosopher, je pense que je deviendrais une de vos écolières. Je m'en vais prendre quelques livres pour essayer de faire usage de ma raison : je ne prendrai pas votre père Sénault. Où allez-vous chercher cet obscur galimatias [1] ? Que ne demeurez-vous dans les droites simplicités de votre *père* (*Descartes*)? Il me faudra toujours quelque petite histoire; car je suis grossière comme votre frère : les choses abstraites vous sont naturelles, comme elles nous sont étrangeres. Ma fille, pour être si opposées dans nos lectures, nous n'en sommes pas moins bien ensemble; au contraire, nous sommes une nouveauté l'une à l'autre. Je m'en vais prier Dieu qu'il me donne son Saint-Esprit, car je ne me charge guère de demander en détail : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra*. Devrait-on dire autre chose? Quand je fais des reproches au petit marquis, c'est pour avoir le plaisir de songer que je le fais repondre brusque-

[1] Jugement sévère. Voltaire parle autrement de cet orateur : « Le père « Sénault, dit-il, est compté parmi les premiers restaurateurs de l'élo- « quence; il fut pour Bourdaloue ce que Rotrou fut pour Corneille. »

ment. Je n'ai point l'idée que rien ne le touche plus joliment que cet endroit ; il n'est que trop sage et trop posé ; il faut le secouer par des plaintes injustes.

744. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 12 juin 1680.

Comment! ma fille, j'ai donc fait un sermon sans y penser! J'en suis aussi étonnée que M. le comte de Soissons quand on lui découvrit qu'il faisait de la prose [1]. Il est vrai que je me sens assez portée à faire honneur à la grâce de Jésus-Christ. Je ne dis point comme la reine-mère dans l'excès de son zèle contre ces misérables jansénistes : *Ah! fi, fi de la grâce*. Je dis tout le contraire, et je trouve que j'ai de bons garants. Puisque vous m'avez dit vos visions sur le sujet de la fortune de vos beaux-frères, je vous dirai sincèrement que j'avais peur que l'air d'une maison [2] où l'on parle quelquefois de cette divine grâce ne fît tort à l'abbé de Grignan. Dieu merci, je n'ai point fait de mal, non plus que vous; et si je me tais maintenant, comme je le dois et le veux faire, ce ne sera plus par la crainte de nuire à personne. Vos jeunes prélats ne sont point du tout soupçonnés de *cette hérésie*. Je viens d'écrire au chevalier; il m'a parfaitement oubliée. Comme il n'est point Grignan sur la paresse, son oubli tire à conséquence. C'est aujourd'hui, ma fille, que l'on commence votre grand bâtiment. Du But fera des merveilles pour presser les ouvriers; il n'a pas été possible de commencer plus tôt; il y aura assez de temps.

Je vous envoie un billet de madame de Lavardin, où vous verrez tout ce qu'elle pense. Je serais tentée de vous envoyer une grande lettre de madame de Mouci, où elle

[1] Molière emprunta ce trait d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons. Le comte vivait encore quand *Le Bourgeois gentil-homme* fut représenté pour la première fois.

[2] C'était sans doute la maison d'Arnauld de Pomponne. (M.)

prend plaisir de me conter tout ce qu'elle fait pour cette noce; elle me choisit plutôt qu'une autre, pour me faire part de sa conduite. Elle a raison : ce second tome est digne d'admiration pour ceux qui ont lu le premier. Elle prend plaisir à combler M. de Lavardin de ses générosités, par l'usage qu'elle fait du souverain pouvoir qu'elle a sur sa mère. Elle a fait donner mille louis pour des perles; elle a fait donner tous les chenets, les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter; les belles tapisseries, les beaux vieux meubles, tout le beau linge et robes de chambre du marié, qu'elle a choisis. Son cœur se venge par les bienfaits; sans elle, c'était une noce de village. Elle a fait donner des terres considérables; et pour comble de biens, elle fera qu'ils ne logeront point avec madame de Lavardin. Cette mère est impérieuse, et d'une exactitude sur les heures, qui ne convient point à de jeunes gens. Madame de Mouci m'étale avec plaisir toute sa belle âme, et j'admire par quels tours et par quels arrangements il faut qu'elle serve au bonheur de M. de Lavardin. L'envie d'être singulière et d'étonner par des procédés non communs est, ce me semble, la source de bien des vertus. Elle me mande que si j'étais à Paris, elle serait contente, parce que je l'entendrais; que personne ne comprend ce qu'elle fait; qu'au reste, je pâmerais de rire, de voir les convulsions de Madame de Lavardin, quand, par la puissance de l'exorcisme, elle fait sortir de chez elle le démon de l'avarice. Madame de Lavardin en demeure tout abattue, comme *ces filles de Loudun*[1]. Je comprends que c'est une assez plaisante scène. La marquise d'Uxelles

[1] Allusion à l'histoire des diables de Loudun. On sait que la haine farouche du cardinal de Richelieu, les manœuvres du capucin Joseph et la cruauté du juge Laubardemont firent périr dans les flammes le malheureux curé Urbain Grandier, comme convaincu du crime de magie, et cela *sur la déposition d'Astaroth, diable de l'ordre des Séraphins et chef des diables possédants, d'Eusas, de Cham, d'Acaos, de Zabulon Nephtaïm, d'Uriel et d'Acas, de l'ordre des principautés....* Ce sont les termes de l'arrêt. (A. G.)

m'écrit aussi fort agréablement. Ces veuves font des merveilles. Madame de Coulanges m'assure qu'elle part le 20 pour Lyon; elle me mande mille bagatelles. Cette ville va devenir la source de ce qu'il y aura de plus particulier à la cour : mais pensez-vous qu'elle daigne leur donner de cette bonne marchandise?

Il vint ici l'autre jour un augustin indigne, très-indigne, à qui je ne répondis sur ses magnifiques ignorances (car il avait un ton de prédicateur), qu'avec un *cotal riso amaro*; et comme il continuait, je me sentis extrêmement tentée de lui jeter un livre à la tête. Je crois que c'est ainsi que madame de Coulanges répondra aux dames de Lyon. Vous aurez le petit Coulanges; il a renoncé à M. de Chaulnes et à la Bretagne, pour Lyon et pour Grignan. Je serais bien de cet avis, ma très-chère; un de mes grands désirs serait de m'y trouver avec vous tous. Ah! que j'aimerais à souper à Rochecourbières[1], et que la musique de M. de Grignan, et ces beaux endroits de l'opéra qui me font toujours rougir les yeux, et cent fois répétés par vos échos, me feraient un véritable plaisir! c'est, en vérité, une fort jolie partie. Vous êtes une très-bonne et grande compagnie; c'est une ville que le château de Grignan. Il est vrai qu'à voir nos établissements et nos humeurs, il semble que l'on ait fait un *quiproquo*. Cependant à notre honneur, vous vous accommodez de votre place souveraine, exposée, brillante : *la pauvre femme!* et moi, de ma médiocre fortune, de mon obscurité et de mes bois. C'est qu'en vérité je sais bien d'où tout cela vient, il faut lever les yeux, après les avoir tenus longtemps à terre.

L'autre jour on vint me dire : « Madame, il fait chaud « dans le mail, il n'y a pas un brin de vent; la lune y « fait des effets les plus plaisants du monde. » Je ne pus résister à la tentation; je mets mon infanterie sur pied;

[1] Grotte du château de Grignan.

je mets tout les bonnets, coiffes et casaques qui n'étaient point nécessaires; je vais dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre, je trouve mille *coquecigrues*, des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par-ci, par-là, des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre des arbres, de petits hommes cachés, qui ne montraient que la tête, des prêtres qui n'osaient approcher. Après avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité. Ma chère enfant, je vous demande pardon, je me crus obligée, à l'exemple des anciens, comme disait ce fou que nous trouvâmes dans le jardin de Livry, de donner cette marque de respect à la lune : je vous assure que je m'en porte fort bien.

Il m'est tombé des nues le plus beau chapelet du monde ; c'est assurément parce que je le dis si bien : la balle au bon joueur. Ce chapelet de calambouc[1] est accompagné d'une croix de diamants fort jolie, et d'une tête de mort de corail : il me semble que *j'ai vu ce chien de visage-là quelque part*. Expliquez-moi par quelle raison il est sorti d'où il était, et comment il a passé tant de pays pour venir jusqu'à moi; en attendant, je ne le dirai pas sans beaucoup rêver ; il attirera encore plus de distractions que les autres : j'attends votre réponse là-dessus.

Savez-vous l'histoire de madame de Saint-Pouanges? On me l'a lontemps cachée de peur que je ne voulusse pas revenir à Paris en carrosse. Cette petite femme s'en va à Fontainebleau, car il faut profiter de tout ; elle prétend s'y bien divertir; elle y a une jolie place ; elle est jeune, les plaisirs lui conviennent : elle a même la joie de partir à six heures

[1] Le *calembouc*, ou le *bois d'aigle*, espèce d'aloès dont la résine se durcit dans les nœuds mêmes du bois, et l'on en fait des chapelets. Il croit au Mexique et en Cochinchine.

du soir avec bien des relais pour arriver à minuit; c'est le bel air. Voici ce qui l'attend : elle verse en chemin; une glace lui coupe son corps de jupe, et entre dans son corps si avant, qu'elle s'en meurt. On me mandait de Paris qu'elle était désespérée, et des chirurgiens, et de mourir si jeune. Voilà une belle aventure; si vous la savez, c'est une folie de vous l'avoir mandée, mais c'est qu'elle me fait une grande trace dans le cerveau.

On disait que madame de Nevers en faisait une dans la première tête du monde (*le roi*), et qu'une autre tête plus petite (*M. le Duc*) en était renversée[1]; mais je ne trouve point que cela ait eu de suite. Le roi a communié à la Pentecôte. Le crédit de madame de Fontanges est brillant et solide; mais que pourrait-on penser sur cette bonne amitié? J'ai reçu une lettre de M. de Pomponne du milieu de son oisiveté, dont je me trouve plus honorée que quand il était à Saint-Germain; c'est là où il est redevenu parfait comme à Fresne. Ah! qu'il fait un bon usage de sa disgrâce, et qu'il est en bonne compagnie! Il est vrai que je me serais assez bien accommodée de mon Agnès[2]; je lui aurais du moins décrié son confesseur : il est pourtant moins dangereux que celui de madame de Tallard. Je n'aurais pas eu plus de peine à expliquer à cette belle le portrait que vous m'avez fait de vous, que j'en ai eu à y répondre. Ma chère enfant, vous avez du mérite, et de l'esprit, et de la raison pour en faire cinq ou six personnes; c'est à vous d'employer cette étoffe, il est toujours beau de l'avoir. Je suis trop heureuse que vous soyez convaincue de mon amitié parfaite; vous faites bien de l'honneur à mon cœur d'observer, comme vous faites, ses allures naturelles; je

[1] Madame de Nevers, fille de madame de Thianges, était parfaitement belle. Cette *première tête* dont il s'agit ici est le roi : mais il n'était pas vrai qu'il eût des vues sur elle, comme on dit qu'elle en eut sur lui. Cette *autre tête plus petite* était M. le Duc, fils du grand Condé, qui en était effectivement très-amoureux. (*Voyez* les *Souvenirs de Caylus.*) (A. G.)

[2] *Voyez* ci-dessus les lettres des 20 et 25 mai.

voudrais aussi que vous m'entendissiez parler du vôtre, et que vous sussiez de quelle manière je compte sur le fond et sur la solidité de votre tendresse : que puis-je désirer de plus de la personne du monde que j'aime le mieux? Vos lettres sont lues et relues avec des sentiments dignes de la mienne. Vous m'occupez toute la semaine : le lundi au matin je les reçois, je les lis, j'y fais réponse jusqu'au mercredi; le jeudi j'attends; le vendredi matin en voilà encore; cela me nourrit de la même sorte jusqu'au dimanche; et ainsi les jours vont, en attendant tout ce que ma tendresse me fait espérer, sans savoir précisément comme tout se démêlera.

Mademoiselle du Plessis est dans son couvent; j'aime mieux mes figures nocturnes qu'elle. J'embrasse mon petit marquis ; vous lui faites plus de bien que dix précepteurs.

745. — A LA MÊME.

Aux Rochers, samedi 15 juin 1680.

Je ne réponds point à ce que vous me dites de mes lettres. Je suis ravie qu'elles vous plaisent; mais si vous ne me le disiez, je ne les croirais pas supportables. Je n'ai jamais le courage de les lire tout entieres, et je dis quelquefois : Mon Dieu, que je plains ma fille de lire tout ce fatras de bagatelles. Quelquefois même je me repens de tant écrire, je crois que cela vous jette trop de pensées, et vous fait peut-être une obligation de me faire réponse. Ah ! laissez-moi causer avec vous, cela me divertit; mais ne me répondez point, il vous en coûte trop cher : votre dernière lettre passe les bornes du régime, et du soin que vous devez avoir de vous. Vous êtes trop bonne de me souhaiter du monde; il ne m'en faut point : me voilà accoutumée à la solitude. J'ai des ouvriers qui m'amusent; le bon abbé a les siens tout séparés. Le goût qu'il a pour bâtir et pour ajuster va au delà de sa prudence. Il est vrai qu'il en

coûte peu, mais ce serait encore moins, si l'on se tenait en repos. C'est ce bois qui fait mes délices ; il est d'une beauté surprenante ; j'y suis souvent seule avec ma canne et avec *Louison* : il ne m'en faut pas davantage. Quand je suis dans mon cabinet, c'est une si bonne compagnie que je dis en moi-même : ce petit endroit serait digne de ma fille ; elle ne mettrait pas la main sur un livre qu'elle n'en fût contente : on ne sait auquel entendre. J'ai pris *les Conversations chrétiennes* ; elles sont d'un bon Cartésien qui sait par cœur votre *recherche de la vérité*[1], qui parle de cette philosophie et du souverain pouvoir que Dieu a sur nous ; de sorte que nous vivons, nous nous mouvons et nous respirons en lui, comme dit saint Paul, et c'est par lui que nous connaissons tout. Je vous manderai si ce livre est à la portée de mon intelligence ; s'il n'y est pas, je le quitterai humblement, renonçant à la sotte vanité de contrefaire l'éclairée quand je ne le suis pas. Je vous assure que je pense comme *nos frères* ; et si j'imprimais, je dirais : *je pense comme eux*. Je sais la différence du langage politique à celui des chambres. Enfin Dieu est tout puissant, et fait tout ce qu'il veut, j'entends cela : il veut notre cœur, nous ne voulons pas le lui donner, voilà tout le mystère. N'allez pas révéler celui de nos filles de Nantes ; elles me mandent qu'elles sont charmées de ce livre[2] que je leur ai fait prêter. Vous me faites souvenir de cette sottise que je répondis pour ne pas aller chez madame de Bret...[3] *que je n'avais qu'un fils* ; cela fit trembler vos prélats. Je pensais qu'il n'y eût en gros que le mauvais air de mon *hérésie*, je vous en parlais l'autre jour ; mais je comprends que cette parole fut étrange. Dieu merci, ma chère Comtesse, nous n'avons rien gâté, vos deux frères ne seraient pas mieux

[1] De Malebranche.

[2] *Voyez* ci-dessus la lettre du 25 mai.

[3] Madame de Bretonvilliers, que les mémoires du temps font connaître comme une amie trop officieuse de l'archevêque de Paris, de Harlai, prélat peu timoré quoique moliniste rigoureux.

jusqu'à présent, quand nous aurions été *molinistes*. Les *opinions probables*[1], ni la *direction d'intention* dans l'hôtel de Carnavalet, ne leur auraient pas été plus avantageuses que tout le libertinage de nos conversations. J'en suis ravie, et j'ai souvent pensé à toute l'injustice qu'on nous pourrait faire là-dessus. Je ne comprends rien du tout à M. de La Trousse, ni à madame d'Épinoi, ni à ce laquais qui a volé. Je me ferai instruire, et vous enverrai la lettre. Vous verrez que cette bonne Lavardin est toute désolée; qui pourrait s'imaginer qu'elle ne fût pas transportée de marier son fils? C'est pour les sots ces sortes de jugements; tenons-nous-en à croire fermement que personne n'est heureux. Ce petit Cheverni[2] me le paraît assez; voyez comme il a bien su se tirer de sa misère. Votre pauvre frère est bien propre à n'être jamais heureux dans ce monde-ci ; quant à l'autre, s'il en faut juger selon les apparences, je ne vois point jusqu'à présent qu'il soit dans le bon chemin. M. de Châlons est dans le ciel ; c'était un saint prélat et un honnête homme : nous voyons partir tous nos pauvres amis.

Je mandais l'autre jour à madame de Vins que je lui donnais à deviner quelle sorte de vertu je mettais ici le plus souvent en pratique, et je lui disais que c'était la libéralité. Il est vrai que j'ai donné d'assez grosses sommes depuis mon arrivée : un matin, huit cents francs, l'autre mille francs, l'autre cinq, un autre jour trois cents écus. Il semble que ce soit pour rire, ce n'est que trop une vérité. Je trouve des métayers et des meuniers qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer : que fait-on? il faut bien leur donner. Vous croyez bien que je n'en prétends pas un grand mérite, puisque c'est par force ; mais j'étais toute prise de cette pensée en écrivant à madame de Vins, et je lui dis cette folie. Je me

[1] *Voyez* sur le *système de probabilité*, la lettre du 18 juin 1677.
[2] Louis de Clermont, comte de Cheverni, marquis de Monglas.

venge de ces banqueroutes sur les lods et ventes. Je n'ai pas encore touché ces six mille francs de Nantes : dès qu'il y a quelque affaire à finir, cela ne va pas si vite. Je vis arriver l'autre jour une belle petite fermière de Bodégat, avec de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande découpé sur du tabis[1], les manches tailladées. Ah, Seigneur! quand je la vis, je me crus bien ruinée; elle me doit huit mille francs. M. de Grignan aurait été amoureux de cette femme, elle est sur le moule de celle qu'il a vue à Paris. Ce matin, il est entré un paysan avec des sacs de tous côtés; il en avait sous ses bras, dans ses poches, dans ses chausses; car en ce pays c'est la première chose qu'ils font que de les délier; ceux qui ne le font pas sont habillés d'une étrange façon : la mode de boutonner le justaucorps par en bas n'y est point encore établie; l'économie est grande sur l'étoffe des chausses; de sorte que depuis le bel air de Vitré jusqu'à mon homme, tout est dans la dernière négligence. Le bon abbé, qui va droit au fait, crut que nous étions riches à jamais : Ah! mon ami! vous voilà bien chargé! combien apportez-vous? Monsieur, dit-il, en respirant à peine, je crois qu'il y a bien ici trente francs : c'étaient tous les doubles[2] de France qui se sont réfugiés dans cette province avec les chapeaux pointus, et qui abusent ainsi de notre patience.

Vous m'avez fait un grand plaisir de parler de Montgobert. Je crus bien que ce que je vous mandais sur son sujet était inutile, et que votre bon esprit aurait tout apaisé. C'est ainsi que vous devez toujours faire, ma fille, malgré tous les chagrins passagers. Le fond de Montgobert est admirable pour vous; le reste est un effet du tempérament indocile et trop brusque. Je fais toujours un grand honneur aux sentiments du cœur; on est quelquefois obligé de souf-

[1] Sorte de gros taffetas ondé. (*Dictionnaire de l'Académie.*)

[2] Le double valait deux deniers, et six doubles faisaient un sou. L'argent était rare en Bretagne.

frir les circonstances et dépendances de l'amitié, quoiqu'elles ne soient pas agréables. J'enverrai un de ces jours à Montgobert de méchantes causes à soutenir à Rochecourbières : puisqu'elle a ce talent, il faut l'exercer. Vous aurez M. de Coulanges, qui sera un grand acteur. Il vous contera ses espérances ; je ne les sais pas. Il craint tant la solitude qu'il ne veut pas même écrire aux gens qui y sont. Grignan est tout propre à le charmer : il en charmerait bien d'autres. Je n'ai jamais vu une si bonne compagnie ; elle fait l'objet de mes désirs : j'y pense sans cesse dans mes allées, et je relis vos lettres en disant, comme à Livry : Voyons et revoyons un peu ce que ma fille me disait, il y a huit ou neuf jours ; car enfin c'est elle qui me parle, et je jouis ainsi de *cet art ingénieux de peindre la parole et de parler aux yeux*[1], *etc.* Vous savez bien que ce ne sont pas les bois des Rochers qui me font penser à vous : je n'en suis pas moins occupée au milieu de Paris ; c'est le fond et le centre ; tout passe, tout glisse, tout est par-dessus ou à côté, et ne fait que de légères traces à mon cerveau. J'ai oublié mon Agnès[2] ; elle est pourtant jolie ; son esprit a un petit air de province. Celui de madame de Tarente est encore dans le grand air. Les chemins de Vitré ici sont devenus si impraticables, qu'on les fait raccommoder par ordre du roi et de M. de Chaulnes ; tous les paysans de la baronnie y seront lundi. Adieu, ma très-chere : quand je vous dis que mon amitié vous est inutile, ne comprenez-vous point bien comme je l'entends, et où mon cœur et mon imagination me portent ? Pensez-vous que je sois bien contente du peu d'usage que je fais de tant de bonnes intentions ? Dites-moi si vous ne mettrez point la petite d'Aix avec sa tante, et si vous ôterez Pauline d'avec vous. C'est un prodige que cette petite : son esprit est sa dot ; voulez-vous la rendre une personne toute commune ? Je la mènerais toujours

[1] Vers de Brébeuf.
[2] *Voyez* la lettre du 20 mai précédent.

avec moi, j'en ferais mon plaisir, je me garderais bien de la mettre à Aix avec sa sœur[1] : enfin, comme elle est extraordinaire, je la traiterais extraordinairement.

746. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 19 juin 1680.

Quel temps avez-vous, ma chère enfant? Il me semble que vos parties de Rochecourbières font voir qu'il est fort beau. Pour nous, c'est une pitié, il fait un froid et une pluie contre toute raison. J'ai une robe de chambre ouatée, j'allume du feu tous les soirs, et *la Carthage*[2] de mes bois est interrompue. Cela ne nuit pas à me faire trouver les jours aussi longs que ceux du mois de mai ; mais ne me souhaitez personne : je ne voudrais que ce que je puis avoir. Cette furie à la Saint-Jean ne peut pas durer longtemps ; je reprendrai mes amusements, mes livres et mon écritoire. Vos lettres très-aimables me font une occupation que j'aime beaucoup mieux que tout ce que vous pouvez imaginer. J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles, qui ne tombent sur rien du tout, *des oui, des voire,* des *lanternes* où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt. J'aime mieux ces *Conversations chrétiennes* dont je vous ai parlé[3] : je suis très-persuadée que vous connaissez ce livre; c'est toute la philosophie de *votre père* (*Descartes*) accommodée au christianisme; c'est la preuve de l'existence de Dieu sans le secours de la foi. Je vous ai entendue parler si souvent sur tout cela, et Corbinelli, et La Mousse, que je me ressouviens avec plaisir de tous vos discours; cela me donne assez de lumières pour entendre ce dialogue : je vous manderai si cette capacité me conduira jusqu'à la fin du livre.

Vous faites un merveilleux usage de vos *Métamorphoses,*

[1] Marie-Blanche, sœur aînée de Pauline, était aux filles de Sainte-Marie à Aix, où dans la suite elle entra en religion. (P.)

[2] Les plantations qu'elle faisait aux Rochers.

[3] *Voyez* la lettre précédente.

je les relirai à votre intention. Si j'avais de la mémoire, j'aurais appliqué bien naturellement le ravage d'Érysichton [1] dans les bois consacrés à Cérès, au ravage que mon fils a fait au Buron, qui est à moi. Je crois qu'il suivra en tout l'exemple de ce malheureux, et qu'enfin il se mangera lui-même. Vous n'êtes point si malhabile que lui ; car encore voit-on le sujet de vos mécomptes : vos dépenses excessives, la quantité de domestiques, votre équipage, le grand air de votre maison, dépensant à tout, assez pour vous incommoder, pas assez au gré de M. de Grignan. Il ne faut point avoir de commerce avec *les amis* [2] de M. de Luxembourg pour voir ce qui cause vos peines. Mais pour mon fils, on croit toujours qu'il n'a pas un sou ; il ne donne rien du tout, jamais un repas, jamais une galanterie, pas un cheval pour suivre le roi et M. le dauphin à la chasse, n'osant jouer un louis ; et si vous saviez l'argent qui lui passe par les mains, vous en seriez surprise. Je le compare aux cousins de votre pays, qui font beaucoup de mal sans qu'on les voie ni qu'on les entende. En vérité, ma fille, je n'ai pas donné toute mon incapacité à mes enfants ; je ne suis nullement habile, mais je suis sage et docile : vous feriez mieux que moi, si vous n'étiez dans un tourbillon qui vous emporte sans que vous puissiez le retenir. J'espère donc, comme vous, que peut-être ce même tourbillon vous amènera à Paris : cette espérance me soutient le cœur et l'âme. Vous avez des ressources, et si vous vous portez aussi bien que vous dites, je ne vois rien qui puisse traverser votre retour.

747. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 19 juin 1680.

J'ai été un mois à Nantes pour des affaires. Je ne suis

[1] *Ovid. lib. VIII Metam., fab. II.*
[2] Les *empoisonnements* et les *prétendus devins et sorciers.* (P.)

ici en repos que depuis quinze jours. Je vous demande de vos nouvelles, mon cher cousin, et de celles de l'aimable veuve. Comment vont ses affaires? On m'a mandé que vous en vouliez recommencer une avec madame de Monglas; n'admirez-vous point qu'on en puisse avoir sur des tons si différents [1]? La dernière pourrait bien n'être pas la moins bonne. Je me plains d'être ici quand vous êtes tous deux à Paris. Nous sommes assez bien concertés quand nous sommes ensemble. Il s'en faut beaucoup que la conversation ne languisse; Corbinelli y tient bien sa place. Je suis ici dans une fort grande solitude; et pour n'y être pas accoutumée, je m'y accoutume assez bien. C'est une consolation que de lire. J'ai ici une petite bibliothèque qui serait digne de vous; mais vous seriez bien digne de moi; et si nous étions voisins, nous ferions un grand commerce de nos esprits et de nos lectures. J'en reviens toujours à cette Providence qui nous a rangés comme il lui a plu. Il n'était pas aisé de comprendre qu'une demoiselle de Bourgogne, élevée à la cour, ne fût pas un peu en égarée en Bretagne; mais elle a si bien disposé de la suite, que je l'honore toujours, et que je regarde avec respect toute sa conduite. Celle qu'elle a eu pour vous est bien douloureuse. Je la sens peut-être plus que je ne devrais; mais enfin il faut se soumettre à ce qui est amer, comme à ce qui est doux.

Voilà les vraies réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les pensées ne peuvent être que sombres et solides.

Si je suis assez heureuse pour vous retrouver encore à Paris, vous me consolerez de tous mes ennuis, et vous me donnerez de la joie, et de la lumière à mon esprit. Je vous embrasse, le père et la fille, tous deux très-aimables.

[1] Madame de Monglas avait été maîtresse de Bussy.

748. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 26 juin 1680.

Il est plaisant que vendredi dernier je me sois plaint à notre ami Corbinelli que vous ne m'ayez pas encore écrit, Madame, depuis que vous êtes en Bretagne, et que le lendemain j'aie reçu votre lettre. Quand vous auriez été à Paris, mes reproches ne vous auraient pas fait aller plus vite.

La *veuve heureuse* poursuit vivement l'appel de son beau-père. J'ai fait toute la peur à madame de Monglas ; et lorsqu'elle attendait la honte de paraître en public manquer de bonne foi, je lui viens de faire dire par la comtesse de Fiesque, qu'après les sentiments que j'avais eus pour elle, je ne lui voulais jamais faire de mal. Je ne sais comment elle recevra cela, mais je sais bien pourquoi je l'ai fait.

Cheverni [1] a épousé la petite Saumery [2], à qui son père a donné cent mille francs, et le roi soixante mille écus pour récompenser feu Monglas des avances qu'il avait faites quand il était maître de la garde-robe. Mon ami Saint-Aignan avait des intentions pour la petite Saumery ; il est bien fâché que Cheverni lui ait été préféré.

Vous avez raison, ma chère cousine, de dire qu'il faut se soumettre aux ordres de la Providence. Nous serions bien fous si nous raisonnions sur sa conduite ; cependant je ne prétends pas l'offenser quand je dis que je voudrais bien qu'il lui eût plu de me faire passer ma vie avec vous, ou du moins dans votre voisinage. Pour les maux que cette Providence m'a faits en ruinant ma fortune, j'ai été longtemps sans vouloir croire que ce fût pour mon bien, comme me le disaient mes directeurs. Mais enfin, j'en suis

[1] Le comte de Cheverni, marquis de Monglas.
[2] Elle était nièce de madame de Colbert.

persuadé depuis trois ans ; je ne dis pas seulement pour mon bien en l'autre monde, mais encore pour mon repos en celui-ci. Dieu me récompense déjà en quelque façon de mes peines par ma résignation ; et je dis maintenant de ce bon maître ce que dans ma folle jeunessse je disais de l'amour :

Il paye en un moment un siècle de travaux ;
Et tous les autres biens ne valent pas ses maux.

Je suis trop heureux de croire, plus que je n'ai jamais fait, que ceux qui me connaissent me jugent digne des grands honneurs et des grands établissements. Pour ce que pensent de moi ceux qui ne me connaissent point, je ne m'en tourmente guère, et j'espère que bientôt les sentiments des uns et des autres sur mon sujet me seront fort indifférents en l'autre monde. Je souhaiterais seulement un peu plus de bien que j'en ai, pour pouvoir mettre mes enfants en état de ne m'être point à charge. J'espère qu'il m'en viendra pour cela ; mais, en tous cas, un peu de résignation et un peu de philosophie m'en consoleront bien vite. Cependant je fais des pas du côté du roi, et quoique cela marche lentement, il fait du chemin. Sur ce que je lui fis dire il y a quelque temps, que je ne lui demandais ni grâce ni retour pour moi, mais que je le suppliais, en considération de mes services, de donner quelque chose a mes enfants, il répondit qu'il le ferait volontiers aux occasions ; et comme mon ami (*M. de Saint-Aignan*) lui demanda s'il voulait bien qu'il me dît cela de sa part, il y a un mois que je lui écrivis la lettre dont je vous envoie la copie, en lui envoyant en même temps un fragment de mes Mémoires, depuis la bataille de Dunkerque jusques à ma prison, qui sont de six années. Il y a trouvé son compte et moi le mien. Je voudrais que vous pussiez lire ces Mémoires, ils vous amuseraient dans cette solitude. Il me paraît que vous vous y ennuyez ; mettez-y ordre, ma

chère cousine; occupez-vous fortement, pour éviter l'ennui; rien n'est si dangereux pour la santé que de s'ennuyer.

J'ai fait vos amitiés à votre nièce, elle les reçoit avec une tendresse et une reconnaissance infinie.

749. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 21 juin 1680.

Le mauvais temps continue, ma chère fille; il n'y a d'intervalle que pour nous faire mouiller. On se hasarde sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages pour le repentir du temps, qui enfin veut changer de conduite, et l'on se trouve noyé. Cela nous est arrivé deux ou trois fois; et pour être un peu mieux garantis que par des casaques et des chapeaux, nous allons faire planter au bout de la grande allée, du côté du mail, une petite espèce de *vernillonneterie*[1], et une autre au bout de l'*Infinie*[2], où l'on pourra se mettre à couvert de tout, et causer et lire, et jouer. Ces deux petits parasols ou parapluies seront un agrément et une commodité, et ne nous coûteront presque rien. Voilà les grandes nouvelles de nos bois; je serais tentée de les faire mettre dans *Le Mercure galant*. Vous m'en parlez vraiment d'une façon trop plaisante. Je vous remercie de l'endroit que vous m'avez envoyé. Si je croyais y retrouver encore la belle mademoiselle de Sévigné, et la fête sur les galères que M. de Vivonne n'a point donnée à madame la comtesse de Grignan, je ferais la dépense de l'acheter; mais, craignant aussi de n'y pas voir des relations de vos fêtes nocturnes de Rochecourbières, je me contenterai de l'emprunter à Vitré. Je ne sais comment vous pouvez dire que

[1] Espèce de tente (*Variante de l'édition* de 1737.) (M.)
[2] Une des principales allées du parc des Rochers. (M.)

la devise [1] ne fut pas ausssi juste pour vous que pour madame la dauphine. J'entre dans votre pensée : il faut quelqu'un qui ait bien du fonds d'esprit. Je ne veux pas vous louer ; mais c'est précisément pour vous, et c'est une jolie chose de dire qu'il y ait plus de charmes au dedans qu'au dehors. Ne soyez donc point ingrate au bon Clément; jamais rien ne sera si joli. Je rétracte ce que j'avais dit en courant et sans y penser : vous me faites voir que j'ai tort d'avoir voulu badiner sur ce comte d'Oldembourg; ne sommes-nous pas, comme vous dites, accoutumées à des noms aussi allemands? celui-là pourtant ne pouvait être de vos amis, étant toujours en Suède; mais pour le nom, il n'était point barbare : ce fut ma plume qui voulut faire cette méchante plaisanterie. Mais en voici bien une autre : mes femmes de chambre me voyant occupée de ce beau chapelet [2], ont trouvé plaisant de m'écrire la lettre que je vous ai envoyée, et qui a si parfaitement reussi, qu'elles en ont été effrayées, comme nous le fûmes une fois à Fresne, pour une fausseté que cette bonne Scuderi avait prise trop âprement : vous en souvient-il ? Elles me virent donc vous envoyer cette lettre, partagées entre pâmer de rire et mourir de peur. Comment, disait Hélène, se moquer de sa maîtresse ! mais, disait Marie, c'est pour rire, cela réjouira madame la comtesse. Enfin elles ont tant tortillé autour de moi, que, m'ayant trouvée dans un bon moment, elles ont tâté et trouvé le terrain favorable, et m'ont avoué qu'elles avaient fait écrire cette lettre par Demonville. Elles m'ont dit qu'elle était encore toute mouillée; que je devais bien la reconnaître pour une friponnerie, plutôt que de vous l'envoyer; que depuis trois nuits elles ne dormaient point, et qu'enfin elles me demandaient pardon. Voyez si vous ne retrouvez pas votre mère à ces sottes

[1] *Il piu grato nasconde. Voyez* ci-dessus, la lettre du 31 mai.

[2] *Voyez* la lettre du 12 juin, où il est question de ce chapelet fait avec des nœuds de bois d'aloes.

simplicités, qui nous ont tant diverties à Livry et que je souhaite qui vous réjouissent encore. Vous n'avez donc plus qu'à me mander pourquoi vous m'avez envoyé ce beau chapelet que j'ai méconnu, et moi je vous en remercierai aussitôt. Si je voulais, je vous citerais M. de La Rochefoucauld, qui était aussi aisé à tromper que moi; mais il avait tant d'autres sortes de mérites, que je n'en puis pas faire une consolation, ni une comparaison. Avez-vous lu la gazette de Flandre? Voici qui va vous dégoûter de la sagesse humaine, puisque même après la mort on n'est point exempt des injustices de la fortune. « M. de « La Rochefoucauld, *dit cette Gazette,* a laissé un écrit « où il dit que Gourville l'a toujours utilement et fidèle- « ment servi, et qu'il se repent bien de n'avoir point laissé « à sa prudence le soin de négocier le mariage de son « petit-fils avec mademoiselle de Louvois, parce qu'il y a « été trompé. » Je ne pense pas qu'il y ait une plus ridicule chose; de quelque lieu qu'elle vienne, elle est bien diabolique.

On me mande que les conversations de Sa Majesté avec madame de Maintenon ne font que croître et embellir; qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix, que la bru y va quelquefois faire une visite assez courte; qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie, on reprend le fil du discours. Mon amie (*madame de Coulanges*) me mande qu'on n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font[1].

Madame de La Sablière est dans ses incurables, très-bien guérie d'un mal[2] que l'on croit incurable pendant quelque

[1] Louvois, et Marsillac alors duc de La Rochefoucauld, avaient ménagé au roi un rapatriage avec madame de Montespan. Ils voulaient perdre madame de Maintenon. Mais Louis vint tout lui conter. Elle écrivit elle-même deux mois après : « Cet éclaircissement a raffermi le roi..... il avoue que « M. de Louvois est un homme plus dangereux que le prince d'Orange. » On entend par ce détail toute la force de la phrase de madame de Sévigné. (A. G.)

[2] Une grande passion pour M. de La Fare. (P.)

temps, et dont la guérison réjouit plus que nulle autre. Elle est dans ce bienheureux état; elle est dévote et vraiment dévote; elle fait un bon usage de son libre arbitre; mais n'est-ce pas Dieu qui le lui fait faire? n'est-ce pas Dieu qui la fait vouloir? n'est-ce pas Dieu qui l'a délivrée de l'empire du démon? n'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur? n'est-ce pas Dieu qui la fait marcher et qui la soutient? n'est-ce pas Dieu qui lui donne la vue et le désir d'être à lui? c'est cela qui est couronné; c'est Dieu qui couronne ses dons. Si c'est cela que vous appelez le libre arbitre, ah! je le veux bien. Nous reprendrons saint Augustin : je reviens à mon amie.

Elle mène madame de La Fayette chez cette aimable dévote; peut-être que c'est le chemin qui fera sentir à madame de La Fayette que sa douleur n'est pas incurable. Elle ma paru jusqu' ici fort insensible à toutes les autres choses, et même à son fils; mais que sait-on ce qui nous attend? c'est ce que je me dis sur le sujet du mien. Comment voulez-vous que je le marie? le voilà attaché à sa grosse cousine de V.... Il m'en parle très-plaisamment; c'est bien par là qu'on marche à la fortune. Voyez ce petit menin de Cheverni, avec sa petite chafouine, et son esprit droit et froid, il a trouvé le moyen de se faire aimer de madame de Colbert, il épouse sa nièce : soyez persuadée que vous lui reverrez bientôt toutes ses belles terres dégagées, toutes ses dettes payées, et que le voilà hors de l'hôpital, où il était assurément. Mais on ne se refond point; tout cela va comme il plaît à la Providence; je vois si trouble dans la destinée de votre frère, que je n'en puis parler. Je ne vois point les petits-enfants qui me viendront de ce côté, je vois les vôtres tout jolis, tout venus, et je vois que votre santé est meilleure; voilà ce qui me charme; mais je vous conjure, ma très-chere et très-bonne, de ne point abuser de ce mieux, et de craindre de retomber dans vos maux.

Je n'ai rien à vous répondre sur ce que dit saint Augustin, sinon que je l'écoute et je l'entends, quand il me dit et me répète cinq cent fois dans un même livre que tout dépend donc comme dit l'apôtre, « non de celui qui « veut, ni de celui qui court, mais de Dieu, qui fait miséricorde à qui lui plaît ; que ce n'est point en considération d'aucun mérite que Dieu donne sa grâce aux hommes, « mais selon son bon plaisir; afin que l'homme ne se glorifie point, puisqu'il n'a rien qu'il n'ait reçu. » Et tout un livre sur ce ton, plein de passages de la sainte Écriture, de saint Paul, des oraisons de l'Église : il appelle notre libre arbitre une délivrance et une facilité d'aimer Dieu, parce que nous ne sommes plus sous l'empire du démon, et que nous sommes élus de toute éternité, selon les décrets du Père Éternel avant tous les siècles. Quand je lis tout ce livre, et que je trouve tout d'un coup, *Comment Dieu jugerait-il les hommes, si les hommes n'avaient point de libre arbitre?* en vérité, je n'entends point cet endroit, et je suis toute disposée à croire que c'est un mystère; mais comme ce libre arbitre ne peut pas mettre notre salut en notre pouvoir, et qu'il faut toujours dépendre de Dieu, je n'ai pas besoin d'être éclaircie sur ce passage, et je me tiendrai, si je puis, dans l'humilité et dans la dépendance. Si vous avez le livre *De la Prédestination des Saints*, lisez-le, ma fille, vous en verrez beaucoup plus que je ne vous en dis. Nous avons ici une petite huguenote qui dit que les enfants morts sans baptême vont droit en paradis sur la foi de leurs pères. Ah, mademoiselle! vous vous moquez de moi; comment! vous voulez qu'un enfant d'Adam, qu'une partie de cette masse corrompue, voie et connaisse Dieu? Il ne faut donc point de rédempteur, si l'on peut aller sans lui dans le ciel. Voilà, mademoiselle, une grande hérésie. J'étonnai un peu ma petite huguenote; je lui abandonnai les abus et les superstitions, je ne la poussai point sur le saint-sacrement, je me contentai d'assurer que je mourrais

volontiers pour la réalité de Jésus-Christ. Je lui demandai pourquoi elle ne voulait pas invoquer les saints, puisque parmi les huguenots ils se recommandent aux prières les uns des autres? Enfin, je me reveillai beaucoup par cette dispute, sans cela j'étais morte; car cette fille était venue avec une madame de La Hamélinière, dont le mari est votre parent. Cette femme est une espèce de beauté que vous avez vue une fois à Paris. Elle a un amant, à bride abattue; elle est deux ou trois mois chez lui; elle s'en va à Paris, à Bourbon, familièrement avec lui, et partout avec son équipage. Elle est présentement ici, avec six beaux chevaux gris, qui sont à M. le marquis; c'est aussi le cocher et le carrosse de M. le marquis : elle en parle sans fin et sans cesse. Elle n'est pas souvent chez son mari, dont les terres sont en décret; car votre cousin s'est ruiné, comme un sot, dans son château. Cette femme, qui n'a point d'affaires, ne cherche qu'à faire des visites; elle vient de vingt lieues loin, et tombe ici, comme une bombe, à l'heure que j'y pense le moins. Me voilà d'abord à me cacher dans ces bois, comme vous savez, pour différer mon martyre; enfin, il fallut revenir. Je trouvai cette grande et belle femme, que je ne connais quasi point, avec une troupe qui ressemblait à celle de madame de Chevigni à Fresnes, une petite fille, une demoiselle toute bouclee, c'est la huguenote, et une autre *guimbarde*. Me voilà d'abord dans ces belles humeurs de dire, malgré moi, des rudesses, une chaise qu'on va rompre, une cérémonie de guingois : *Ne voudriez-vous point, madame, que je passasse devant vous?* Enfin, on soupe; et pour interrompre la continuité ridicule de mes bâillements, je m'amusai à disputer contre cette fille, et cela me réveilla. Il y a trois jours que cette femme est plantée ici : je commence à m'y accoutumer; mais j'espère que n'étant pas assez habile pour être charmée de la liberte que je prends de faire tout ce qu'il me plait, de la quitter, d'aller voir mes ouvriers, d'écrire, elle s'en

trouvera offensée; ainsi je me ménage les délices d'un adieu charmant, qu'il est impossible d'avoir quand on a une bonne compagnie : voilà le train qui m'est venu, et qui s'en ira quand il plaira à Dieu ; je vous assure au moins que je ne le retiendrai pas. Je vous conjure, ma très-chère, de ne point répondre à tout ceci ; je me divertis à causer, et c'est tout ce que je veux.

Mademoiselle du Plessis est à son couvent; si vous saviez comme elle a joué l'affligée, et comme elle volait la cassette, pendant que sa mère expirait, vous ririez de voir comme tous les vices et toutes les vertus sont jetés pêle-mêle dans le fond de ces provinces; car je trouve des âmes de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu comme naturellement les chevaux trottent. La main qui jette tout cela dans son univers sait fort bien ce qu'elle fait, et tire sa gloire de tout, et tout est bien M. de La Garde vous en dira sur ce ton plus que moi; il est trop plaisant. Il m'a écrit une grande lettre d'amitié; il me dit qu'il s'en va vous voir; je ne crois pas qu'il ait fini son affaire : si vous me demandiez ce que c'est, j'en serais bien empêchée

750. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 26 juin 1680.

Quand je trouve les jours si longs, c'est qu'en vérité, avec cette durée infinie, ils sont froids et vilains. Nous avons fait deux admirables feux devant cette porte ; c'était la veille et le jour de Saint-Jean; il y avait plus de trente fagots, une pyramide de fougeres qui faisait une pyramide d'ostentation; mais c'étaient des feux à profit de ménage : nous nous y chauffions tous ; on ne se couche plus sans fagot; on a repris ses habits d'hiver ; cela durera tant qu'il plaira à Dieu. Vous n'êtes point sujets à ces sortes d'hivers ; dès que votre bise est passée, le chaud reprend le fil de son discours, et Rochecourbière n'est pas interrompu. Sa-

vez-vous comme écrit Montgobert ? elle écrit comme nous : son commerce est fort agréable. Elle me parlait la dernière fois d'un déjeûner qu'elle devait donner dans sa chambre, où vous deviez survenir ; tout cela est tourné plaisamment. Faites-la écrire pour vous, ma très-chère, et reposez-vous en me parlant; cela me fait un bien que je ne puis vous dire. Je donne à examiner cette question à Rochecourbière, *si cette joie que j'ai de ne guère voir de votre écriture est une marque d'amitié ou d'indifférence.* Je recommande cette cause à Montgobert[1]; c'est que je suis toujours charmée de la confiance, et c'en est une que de croire fermement que j'aime mieux votre repos que mon plaisir, qui devient une peine dès que je me représente l'état où vous met cette écritoire.

Je fais ici des promenades qui me font sentir l'amertume de votre absence plus tristement encore que vous ne pouvez sentir la mienne au milieu de votre république; car assurément la compagnie de Grignan est si bonne et si grande, qu'elle doit vous donner plus de dissipation que le milieu de Paris. Votre petit bâtiment est achevé; on vous en mandera des nouvelles. En voulez-vous savoir de madame de La Hamélinière[2]? Elle a été ici sept jours entiers, elle ne partit qu'hier, après que j'eus pris ma médecine. J'envie bien les chevaux gris qu'elle fit paraître dans ma cour : la familiarité de cette femme est sans exemple; elle s'en retourne chez M. le marquis de la Roche-Giffard, d'où elle venait; elle a son équipage; elle ne parle que de lui. La scène est à vingt lieues d'ici, mais cela ne l'embarrasse pas. Votre bon cousin ne laisse pas de l'adorer, et d'adorer aussi M. le marquis. On parlerait longtemps là-dessus; les choses singulières me réjouissent toujours. Je vous assure que je fus fort touchée du plaisir de voir partir ce train. J'étais dans mon lit; mais je fus très-

[1] *Voyez* la lettre du 15 juin.
[2] *Voyez* la lettre précédente.

bien instruite du bruit du départ ; je ne souhaite point qu'il me vienne d'autres visites : j'ai mille petites choses à faire, et j'ai à lire, car il ne faut point parler de lire avec cette compagnie-là. Je m'en vais reprendre *mes conversations*[1] toutes pleines de *votre père* (*Descartes*). Mais une bonne fois, ma très-chère, mettez un peu votre nez dans le livre *de la Prédestination des Saints*, de saint Augustin, et *du don de la persévérance :* c'est un fort petit livre, il finit tout. Vous y verrez d'abord comme les papes et les conciles renvoient à ce Père, qu'ils appellent le docteur de la grâce : ensuite les lettres des saints Proper et Hilaire, où il est fait mention des difficultés de certains prêtres de Marseille, qui disent tout comme vous ; ils sont nommés *Semipélagiens*[2]. Voyez ce que saint Augustin répond à ces deux lettres, et ce qu'il répète cent fois. Le onzième chapitre *du don de la persévérance* me tomba hier sous la main, lisez-le, et lisez tout le livre, il n'est pas long ; c'est où j'ai puisé mes erreurs ; je ne suis pas seule, cela me console ; et en vérité je suis tentée de croire qu'on ne dispute aujourd'hui sur cette matière avec tant de chaleur que faute de s'entendre.

Je serais fort heureuse dans ces bois, si j'avais une feuille qui chantât. Ah ! la jolie chose qu'une feuille qui chante ! et la triste demeure qu'un bois où les feuilles ne disent mot, et où les hiboux prennent la parole ! je suis une ingrate, ce n'est que les soirs, et j'y entends mille oiseaux tous les matins. Vous n'en avez point où vous êtes, et vous ne faites qu'observer, comme vous disiez l'autre jour, de quel côté vient le vent ; votre terrasse doit être une fort belle chose : j'y suis souvent avec vous tous, et mon imagination sait bien où vous trouver dans cette belle et grande principauté.

[1] *Voyez* la lettre du 15 juin.

[2] Le concile d'Orange, tenu en 529, condamna les erreurs des semipélagiens. Ces hérétiques croyaient que l'homme pouvait, par ses propres forces, mériter la foi, et la première grâce nécessaire pour le salut.

Il me paraît que mon fils est à Fontainebleau, sans être à la cour. On me mande de plusieurs endroits qu'il est toujours dans une grande *grande maison*, où il paraît qu'il se trouve bien, puisqu'il n'en sort point. Vous savez que ce n'est pas ainsi qu'on fait sa cour; on ridiculise cette conduite fort aisément. Voilà le voyage de Flandre assuré; si les *dauphins* (*les gendarmes*) y vont, c'est une dépense à quoi l'on ne s'attendait pas.

Le chevalier m'a écrit une très-bonne et honnête lettre. J'ai fait réparation à M. d'Évreux; je n'ai plus rien à demander à ces Grignan-là. Pour l'aîné, c'est une autre affaire : tant qu'il aura ma fille si loin de moi, j'aurai toujours bien des choses à démêler avec lui. Il me semble que vous devez avoir maintenant M. l'archevêque, et que vous êtes plus disposée que jamais à jouir de cette bonne et solide compagnie. Vous voilà donc privée de celle de M. Rouillé; vous le regretterez; mais ce n'est plus votre affaire, du moment que le lieutenant général cède la place au gouverneur (*M de Vendôme*). Je sens présentement le plaisir de voir le coadjuteur à la tête de cette assemblée avec un nouveau gouverneur et un nouvel intendant; il y fera des merveilles, et cela me paraît de la dernière importance pour vous. L'étoile est changée, le sort est rompu pour les Grignan, et peut-être pour l'aîné : ni bonheur, ni malheur, rien n'est de longue durée en ce pays-là; j'en excepte les prisonniers et les exilés[1], qui sont hors du commerce.

Madame de Vins m'écrit qu'elle a un plaisir sensible du cercle que nous faisons; vous lui parlez de moi, elle vous en parle; je lui parle de vous, elle m'en parle : ainsi nous tournons autour d'elle; elle me dit cela fort agréablement. Elle est à Pomponne, où elle apprend la philosophie de *votre père*. Le hasard a fait que Corbinelli, par moi, leur

[1] Fouquet, Lausun, Bussy-Rabutin, Vardes, etc.

a donné un homme admirable pour enseigner le droit au fils aîné. Cet homme sait tout, c'est un *esprit lumineux*[1], c'est une humeur et des mœurs à souhait : ils sont charmés de cet homme; cette belle marquise en fait son profit. Elle est bien heureuse d'être aussi raisonnable qu'elle est, et de n'être point sujette à se pendre. Madame de Mouci me mande qu'elle est persuadée que Madame de Lavardin ne s'accommodera jamais avec les jeunes gens. Elle les attendait ce jour-là; ils revenaient de la cour. Elle était toute troublée de ce dérangement; c'est qu'elle est toute renfermée en elle-même. Je connais une autre mère qui ne se compte pour guère : elle a raison; et qui est toute transmise à ses enfants, et ne trouve de vraie douceur que dans sa famille. Cette mère, en vérité, aime bien parfaitement sa chère fille : ce partage n'est pas à la mode de Bretagne[2]. On me mande que M. de Cheverni, qui est Clermont, afin que vous ne vous y trompiez pas, sera dans deux ans un des plus grands seigneurs de France : c'est ainsi que la fortune se joue. Je ne sais plus ce qu'est devenu le mariage de M. de Molac. Je suis fort aise qu'ils n'aient point eu cette petite de Pomponne; ils l'auraient assommée pour lui apprendre à devenir la fille d'un disgracié. Dieu vous conserve les bonnes et solides pensées qu'il vous donne! Vous parlez si sagement de tous les plaisirs et de tout ce qui n'est point en votre puissance, que la philosophie chrétienne n'en sait pas davantage : *j'en connais de plus misérables*[3]. Vous êtes en vérité, et bien aimable, et bien estimable, et bien aimée, et bien estimée.

[1] La priorité de cette expression appartient à messieurs de Port-Royal. *Voyez* la lettre du 27 septembre 1671. (G.)

[2] Les filles puinées qui avaient été mariées et dotées n'avaient plus rien à prétendre dans les successions de leurs père et mère. (*Voyez* l'art 557 de *la Coutume de Bretagne.*) (M.)

[3] Dernier vers du fameux Sonnet de Job, par Benserade, dont madame de Sévigné se fait l'application. C'est ce sonnet qui, ayant paru en même temps que celui de Voiture à Uranie, divisa la cour en deux parties, qu'on nomme les jobelins et les uraniens. Les uraniens étaient en très-petit nombre, mais ils avaient pour chef madame de Longueville. (A. G.)

751. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 30 juin 1680.

Ce mois-ci ne m'a pas paru si immense que l'autre : c'est que je n'ai pas vu tant de pays. Je me suis renfermée dans ces bois, où l'imagination n'est pas si dissipée. J'y fais bien des réflexions, et sur le Saint-Esprit, que j'y souhaite sans cesse, plus persuadée que jamais qu'il souffle comme il lui plaît et où il lui plaît, et sur plusieurs autres sujets qui ne trouvent que trop leurs places. Mes pensées sont fort semblables aux vôtres sur le chapitre de mon fils; les sentiments qu'il a, de l'humeur et de l'esprit dont il est, et dans la place où il se trouve, sont aussi difficiles à deviner que ceux de madame de Lavardin, qui paraît baignée dans l'excès de la joie à tous ceux qui ne la connaissent point : ce sont des jeux de la Providence qui nous fait connaître en toutes choses la fausseté de nos jugements. Il n'y a point d'agrément que mon fils ne trouvât dans le pays où il est; je suis persuadée que le chevalier lui ferait tous les biens du monde, s'il était assez heureux pour se servir de tous ses avantages. Quelle envie effrénée n'aurait-il point d'être là, s'il n'y était pas ! Vous savez le dessous de ces cartes; vous êtes bien plus sage, vous, ma fille, qui tâchez de trouver bon ce que vous avez, et de gâter tout ce que vous n'avez pas : voilà une philosophie qu'il aurait fallu acheter bien cher à l'encan de Lucien. Vous vous dites que tous les biens apparents des autres sont mauvais; vous les regardez par la facette la plus désagréable; vous tâchez de ne pas mettre votre félicité dans ce qui ne dépend pas de vous. Je me fais une étude de cet endroit d'une de vos lettres; il n'y a point de lecture qui puisse m'être si utile, quoique je sois un peu honteuse de vous trouver plus sage que moi. Mon fils me mande qu'il s'en va jouer au reversis avec son jeune maître (*monsieur*

le dauphin); cela me fait transir : deux, trois, quatre cents pistoles s'y perdent fort aisément : *ce n'est rien pour Admète, et c'est beaucoup pour lui.* Si, avant que de jouer, on pensait qu'on peut les perdre, et qu'il les faut payer le lendemain, je crois qu'on ne s'engagerait pas à de telles parties; mais on s'imagine qu'on les gagnera, et voilà souvent comme on se trompe. Si Dangeau est de ce jeu, il gagnera toutes les *poules :* c'est un aigle. Il en arrivera tout ce qu'il plaira à Dieu, comme des six mille francs que je devais toucher à Nantes : il est sorti une chicane du fond de l'enfer qui me rejette je ne sais où. Je vois par plusieurs lettres que la vie retirée et compassée de la jeune princesse (*la dauphine*) n'est point dans son goût : sans la facilité de son esprit et sa complaisance extrême, cela pourrait s'appeler contrainte. Que savons-nous encore ce qui se passe dans cette place, la plus belle de l'univers? Celle de *Danaé* (*madame de Fontanges*) est une autre merveille : il est vrai que la pluie d'or est fort abondante. Nulle de ses sœurs n'approche de sa beauté, mais les établissements n'en seront pas médiocres.

Madame de Mouci ne me paraît pas chercher d'autre avantage que celui d'être la plus admirable et la plus romanesque personne du monde [1]. Ne connaissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser, et qu'il n'en fût plus aucune question? C'est justement tout comme. Elle se plaît à faire des choses extraordinaires, et je ne voudrais pas jurer qu'au lieu de se trouver à la noce, elle n'allât à Malicorne consoler la douleur de madame de Lavardin. Il n'y a rien qui mérite plus de réflexion que l'état de cette mère, dont la tête est marquée entre les bonnes : voyez par quels sentiments la Providence veut troubler son bonheur. Je vous remercie de lui avoir écrit. Où est donc

[1] *Voyez* la lettre du 12 juin.

Montgobert? Elle vous laisse écrire une grande lettre où vous ne me dites pas un mot de votre santé, et vous savez ce que c'est pour moi que cet article.

Nous en faisons toujours un de madame de Vins. C'est une aimable créature, j'y pense souvent, elle me témoigne bien de l'amitié, et me parle de vous avec une véritable tendresse; elle n'est vraiment point un fagot d'épines : elle est fort bonne à ses amies, et fort sensible à leurs intérêts. Sa destinée est triste. Elle n'était pourtant pas sans dégoûts au milieu de la cour, et vous la plaignez trop d'être dans sa famille. C'est sa pente naturelle; elle y est fort accoutumée. La solidité de son esprit lui est d'un grand secours présentement : ne vous mande-t-elle point l'usage qu'elle en fait, et comme elle apprend votre philosophie? Son mari a donc payé le tribut aux yeux de madame D.... Vous lui donnerez des leçons sur la manière d'en être jalouse. Je ne plains point les dames de cette humeur; elles trouvent à subsister partout. Guitaud m'écrit de trois lieues de Fontainebleau, où il est allé *morguer* la cour [1], et voir tous les Caumartin et toute la noce dans une belle maison de la nouvelle mariée : ils y ont été trois jours.

Il est heureux notre ami (*M. de Pomponne*), il est dévot. Ah! que vous en parlez bien! qu'y pourrais-je ajouter, sinon que nous sommes des exemples de la misère et de l'impuissance humaine? L'éternité me frappe un peu plus que vous : c'est que j'en suis plus près; mais cette pensée n'augmente pas du moindre degré mon amour de Dieu. Je suis pleinement persuadée de tous les malheurs et de tous les chagrins répandus à pleines mains dans ce monde. Corbinelli le croit aussi. Il me faisait l'autre jour une belle question: *Lequel est le plus heureux, ou un pauvre amant dans une grande incertitude d'être aimé, ou un autre dans une entière certitude de l'être?* Je lui dis que le premier

[1] Il était en disgrâce.

était le plus heureux, voyant bien qu'il voulait badiner et dire que tout le monde est également heureux et malheureux. Je ne sais si M. de Luxembourg serait de cet avis; je pense qu'il sent bien le mal qu'il y a d'être exilé et disgracié : il n'a guère fait de provisions jusqu'à présent pour soutenir un malheur comme le sien.

Je viens de trouver une lettre de madame de Coulanges que je n'avais pas lue; je la méconnaissais; elle me mande qu'elle s'en va à Lyon; qu'elle ne veut point passer par Fontainebleau; qu'elle a pris son esprit de province; que le roi fut l'autre jour trois heures chez madame de Maintenon, qui avait la migraine; que le père de La Chaise y vint; que madame de Fontanges pleure tous les jours de n'être plus aimée : les grands établissements ne la peuvent consoler. Voilà qui est bon pour mettre dans notre sac aux réflexions. Vous savez que le cardinal d'Estrées va à Rome pour la régale, sur laquelle le pape a écrit au roi une lettre, comme l'aurait écrite saint Pierre. On dit que Sa Majesté se lasse de M. de Paris [1] et de sa vie : il sera quitté comme les maîtresses. Mais cela est plaisant, ma bonne, de vous dire des nouvelles; mais n'en ayant point d'ici à vous mander, je cause avec vous sur celles que je reçois. En voici pourtant d'assez considérables : madame de Tarente arrive. M. et madame de Chaulnes seront dans huit jours à Rennes. M. de Chaulnes a ordonné qu'on raccommodât le chemin d'ici à Vitré; de sorte qu'il y a tous les jours cent et deux cents hommes, et le sénéchal à leur tête, soutenu des avis de nos cochers, pour nous faire *un chemin comme dans cette chambre* [2].

Il entra hier ici un garçon de Vitré, c'est-à-dire qui en venait; je le reconnus d'abord pour avoir été laquais de M. de Coulanges. M. de Grignan l'a vu à Aix. Il me montra un papier imprimé de tout ce qu'il sait faire du feu; il

[1] François de Harlai, archevêque de Paris.
[2] *Voyez* la lettre du 31 mai précédent.

a le secret de cet homme dont vous avez entendu parler à Paris. Entre mille choses qui sont toutes miraculeuses, et que je ne comprends pas que l'on souffre à cause des conséquences, je ne m'arrêterai qu'à une petite qui est bientôt faite : ce fut de lui voir couler dans la bouche dix ou douze gouttes de ma cire d'Espagne tout allumée, et dans sa main. Il n'en était non plus ému que si c'eût été de l'eau; sans mine, sans grimace, sa langue aussi belle après cette légère opération qu'auparavant. J'en avais fort entendu parler; mais de voir cela si familièrement dans ma chambre, me donna un extrême étonnement. Cela prouve votre philosophie, ma chère enfant, et qu'assurément le feu n'est point chaud, et ne nous cause le sentiment de chaleur que selon la disposition des parties; mais comprenez-vous qu'il y ait une sorte de liqueur dont on puisse se frotter avec assez de confiance pour faire fondre de la cire d'Espagne ou du plomb sur la langue, avaler de l'huile bouillante, et marcher sur des barres de fer toutes rouges? Que deviendront les épreuves d'innocence de nos siecles passés? Je crains même que nos miracles n'en souffrent auprès des mauvais esprits. Mais n'y a-t-il pas eu de tout temps de vrais miracles et des tours de passe-passe?

Madame la dauphine se met à courir les bêtes dans les forêts. Il ne semblait pas qu'elle voulût faire tant de chemin pour les attraper : vous voyez comme les goûts changent. Cela fait qu'on parle un peu de Madame; sans cela, il n'en était plus question; mais la chasse réunira peut-être ces deux branches de Bavière, si naturellement mal ensemble. J'ai recommencé mon petit livre; il me divertit et m'occupe fort agréablement. Je suis bien persuadée que vous le connaissez. Je vous embrasse, ma fille, et vous dis adieu, toujours à mon grand regret. Malgré toutes les obscurités de votre destinée, j'espère que nous nous retrouverons cet hiver. Vous dites que vous ne savez que faire de mes louanges; vous en êtes chagrine. Ce n'est pas ma faute;

je me serais contentée de les penser, si vous ne m'étiez venue dire pis que pendre de vous, sans aucune considération de l'intérêt que j'y prends : j'ai repoussé l'injure, et je me suis résolue une bonne fois à vous dire vos vérités.

752. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 1er juillet 1680.

Je veux me réjouir avec vous de l'espèce de commerce et de liaison que vous conservez avec le roi. Je crois que vos lettres lui font plaisir ; c'est dommage qu'il ne se donne celui de voir et de parler à l'homme du monde qui serait le plus capable de le divertir, et le plus digne de le louer. Vous y perdez beaucoup ; il y perd encore davantage dans le dessein qu'il a de faire durer sa gloire autant que l'univers. Votre dernière lettre est fort bonne : vous n'en sauriez faire d'autres

Vous avez tres-sagement fait de ne vouloir point de seconde affaire avec madame de Monglas. La destinée de son fils est heureuse. N'admirez-vous point sur qui les fées prennent plaisir de souffler ? Monglas le père meurt ruiné, et vous verrez son fils dans trois ans un des plus riches seigneurs de la cour.

Vous avez fait une jolie promenade à Versailles. Notre ami Corbinelli m'a fait le récit le plus plaisamment du monde de la jalousie, de l'agrément de sa maîtresse et de la vivacité de sa conversation. C'est tout ce que je pouvais esperer de mieux n'ayant pu être de cette agréable partie.

753. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ce 6 juillet 1680.

Dans le besoin que j'ai d'avoir commerce de lettres avec mes amis pendant mon exil, j'aime autant l'entretenir avec le roi qu'avec d'autres. Je serai même content de n'avoir

pas régulièrement des réponses de lui, pourvu qu'il donne quelque chose à mes enfants entre ci et un ou deux ans.

Madame de Monglas a reçu mes honnêtetés avec la joie et la reconnaissance qu'elles méritaient, et m'a fait dire qu'elle n'aura pas de repos qu'elle ne m'ait satisfait. Je serai agréablement surpris si cela arrive, car je ne m'y attends pas. L'alliance de M. Colbert n'avancera guère Cheverni, à mon avis; ce ministre n'emploie son crédit que pour lui, ou tout au plus pour ses enfants.

Le cardinal d'Estrées s'en va à Rome pour apaiser le pape sur la régale. On parle du voyage de Flandre pour le roi, en juillet; on dit que MONSEIGNEUR sera le général de ce pays-là, et M. le prince son lieutenant général. MONSIEUR, dit-on, demeure à Saint-Cloud. On dit qu'il y a eu quelque aigreur entre le roi et lui, où madame la dauphine et madame de Maintenon sont mêlées.

M. de Beauvais va en Pologne à la place du marquis de Béthune, que l'on en retire.

Les affaires[1] de madame de Bussy avec sa cousine la duchesse d'Estrées vont le mieux du monde. Sa fille de Rabutin et elle se la renvoient tour à tour. Quand la duchesse est à Paris, la *Rabutine* avance l'estimation des biens en Picardie; et quand elle court en ce pays-là, madame de Bussy obtient des arrêts contre elle à la grand'chambre. Tout le monde commence à connaître que la maison de Manicamp est ruinée par le partage de madame de Bussy, et par les créanciers.

754. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 3 juillet 1680.

Je vous plains, ma très-chère, des compagnies contraignantes que vous avez eues. Les hommes n'incommodent

[1] Il s'agissait du partage des successions de Philippe de Longueval et d'Élisabeth de Thou, aïeux de la comtesse de Bussy.

pas tant que la princesse que vous attendiez. La nôtre *(madame de Tarente)* est arrivée dès lundi; mais je la laisse reposer jusqu'à demain. Quand je considère votre château rempli de toute votre grande famille, et de tous les survenants, et de toute la musique, et des plaisirs qu'y attire M. de Grignan, je ne comprends pas que vous puissiez éviter d'y faire une fort grande dépense, ni que ce soit un lieu de rafraîchissement pour vous.

Je reçois toujours des lettres fort noires de mon fils, appelant ses chaînes et son esclavage ce qu'un autre appellerait sa joie et sa fortune. Si j'avais voulu faire un homme exprès, et par l'esprit, et par l'humeur, pour être enivré de ces pays-là, et même pour être assez propre à y plaire, j'aurais fait à plaisir M. de Sévigné; il se trouve que c'est précisément le contraire : ce n'est pas la première fois qu'on se trompe. Ce serait à moi à crier miséricorde, si je n'avais du courage; c'est moi que cette charge accable, surtout depuis qu'il a pris ici de tous les côtés tout ce qu'il a pu; mais je me tais, et je voudrais au moins que, pour prix de tout le dérangement qu'il me fait, il fût content dans la place où il est. Son chagrin m'en donne plus que tout le reste : n'en parlons plus. Je l'attends ici incessamment, car s'il peut se contenter de paraître à la tête de la compagnie quand le roi le verra, il volera ici avec une soif nonpareille de revoir son cher pays, *dulcis amor patriæ :* voilà ce que les Romains souhaitaient à leurs citoyens. Vous avez très-bien deviné : Montgobert ne me dit point qu'elle soit mal avec vous. Vous m'en dites la raison, on ne se vante point d'avoir tort. Elle me dit mille folies, comme à l'ordinaire, sur les trains et les plaisirs que vous avez. Je suis fâchée que ce *vieux carrosse,* où il faut toujours refaire quelque chose, se trouve dans l'amitié et dans les anciens attachements; je croyais au contraire que le passé répondait de l'avenir, et que c'était pour *l'autre* que ces *dégingandements* étaient réservés : l'amour-propre fait quel-

quefois de plaisants effets. La pensée qu'on préfère quelqu'un, la crainte de n'être pas aimée, l'envie de surmonter tout cela, forme un mélange de diverses passions qui fait grand mal à la pauvre raison. Je vous conjure, ma fille, de me mander pourquoi ce beau chapelet[1] vous a tout d'un coup plus incommodée qu'à l'ordinaire, et par quelle impatience vous avez voulu l'envoyer devant vous à Paris. Que vouliez-vous qu'il y devînt sans vous et sans moi : On a fort bien fait de me l'envoyer ici, j'en serai moins longtemps ingrate, car je vous en remercie comme d'un présent digne de la reine, et comme l'ayant toujours souhaité, pour quand vous n'en voudriez plus.

Vos terrasses sont bien différentes des extravagantes figures de nos bois. Si vos promenades étaient à la main commes les nôtres, vous en feriez le même usage : Livry doit vous le persuader; vous y profitiez si bien de ces beaux jardins qui s'offraient sans cesse à vous, et que vous ne refusiez point. Je comprends le plaisir que vous avez eu de causer avec M. de Vins ; il en sait autant, comme vous dites, que ceux qui ne veulent pas dire ce qu'ils savent. Son aimable femme m'a écrit une grande lettre toute pleine des amitiés de M. de Pomponne et des siennes. Elle a été voir votre bâtiment, dont elle est satisfaite. Je crois qu'il faudra songer à soutenir un peu plus solidement la cheminée de la salle. Cela est plaisant que Bruan n'y ait pas pensé, et que votre réflexion de Provence l'ait redressé. Cette pauvre de Vins est accablée de procès, et toujours affligée de n'être point à Pomponne. Il serait difficile de trouver dans tout le monde une personne plus sage et plus raisonnable. Elle se défend fort d'apprendre la philosophie, par la seule raison qu'elle n'en a pas le loisir; car elle est bien loin d'estimer l'ignorance. Vous vous vantez d'être *Agnès,* et de ne rien faire dans votre cabinet. Il me semble

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du mercredi 12 juin.

pourtant que vous êtes une substance qui pensez beaucoup : que ce soit du moins d'une couleur à ne vous point noircir l'imagination. Pour moi, j'essaye d'éclaircir *mes entre-chiens et loups* autant qu'il m'est possible. Ce que vous dites de madame de Mouci est admirable ; son étoile est d'être utile à M. de Lavardin, et son étoile à lui, c'est que tout se tourne à bien pour le faire riche. Comme tout réussit aux élus ! Je vous envoie un billet de madame de Lavardin ; peut-être qu'elle se trouvera mieux qu'elle ne pense de la société de ces jeunes gens : les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine. C'est en badinant que je vous ai parlé des frayeurs que me donnait l'accident de madame de Saint-Pouanges. Je ne suis pas pis que j'étais : n'est-ce pas assez pour en être honteuse [1] ? J'essaye plutôt de m'en corriger que de les établir, et je me fais toujours de nouvelles leçons de la Providence ; mais c'est quelquefois aussi par ces prévoyances qu'on est garanti des malheurs où les autres tombent par leur imprudence, et tout cela serait des chemins par où s'accomplissent ses ordres. Enfin vous ne me jetterez point mes livres à la tête ; car je ne suis que comme j'étais. Je comprends fort bien *ces conversations cartésiennes* ; il me semble que je vous entends tous. Il y a un endroit *de la recherche de la vérité* contre lequel Corbinelli a écrit ; on y dit « que Dieu nous « donne une impulsion à l'aimer, que nous arrêtons et dé- « tournons par notre volonté. » Cela paraît bien rude qu'un Être très-parfait, et par conséquent tout-puissant, soit ainsi arrêté au milieu de sa course. Il y a bien de l'esprit dans *ces conversations* : je mêle cette lecture de cent autres. Mon cabinet serait digne de vous, je ne puis le louer davantage. Adieu, ma très-belle, j'embrasse toute votre aimable compagnie, et vous, ma fille, très-tendrement et très-*cordialement* : c'est un mot de ma grand'mère (*madame de Chantal*).

[1] Madame de Sévigné était timide en voiture.

755. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 7 juillet 1680.

Le petit Coulanges s'en va à Lyon avec sa femme, et de là à Grignan. Il me promet de faire une description exacte de toute votre personne. Il m'écrit fort plaisamment sur la vie triste, réglée et saine de Bourbon, dont il a pensé mourir : il tâche un peu de s'en remettre à Paris par les veilles, les ragoûts et les indigestions qu'il cherche avec soin. Il est étonné d'avoir pu résister à l'exactitude de cette vie. Du reste, le pauvre petit homme est assez chagrin ; il vous en contera beaucoup. Je vous envoie en original un morceau de la lettre de sa femme ; il me semble que ce qu'elle mande est curieux. Je vous prie qu'elle ne sache point que je vous envoie ses lettres. Elle vous en écrirait autant, mais on n'aime point que cela tourne. Il y a longtemps que je vous aurais repris cette humeur de retraite si admirable, si j'avais été à Paris ; cependant on m'en dit trop pour ne vous pas faire voir au moins que j'ai changé de sentiments comme vous. Il est certain qu'il fallait jeter des vivres dans cette place qui ne pouvait plus subsister. L'amie de mon amie (*madame de Maintenon*) est la machine qui conduit tout. Mais croyait-on qu'on pût toujours ignorer le premier tome de sa vie ? Et quel sujet aurait-elle de se plaindre, à moins qu'on ne l'eût conté avec malice ? Vous verrez pourtant cette lettre. Celle de madame de La Troche m'assure que la tiédeur est extrême pour celle qui va quatre pas derrière (*madame de Fontanges*) ; la jalousie de celle qui va quatre pas devant (*madame de Montespan*) est plus vive sur la confiance et sur l'amitié qu'on a pour *l'autre*, que pour *cet éclair de passion* qui fait voir un mérite et un esprit fort médiocre. On triompherait de cela ; mais sur l'esprit, sur la conversa-

tion, il faut mourir de chagrin; on a beaucoup de rudess pour *elle*.

Mais que dites-vous de ce mariage de la princesse d Conti, sur qui toutes les fées avaient soufflé? J'ai vu ma voisine [1] : je ne lui donnerai point d'autre titre; elle me fit beaucoup d'amités, et me montra d'abord votre lettre. Elle entend fort bien un petit endroit où vous parlez de son cœur, comme si vous l'aviez vu. Elle dit qu'elle est venue ici pour vous faire réponse. Sa fille est transportée de joie; elle est en Allemagne, ravie d'avoir quitté le Danemark, charmée de son mari et de ses richesses. Elle s'est un peu précipitée de se marier avant les signatures de toute sa famille. La mère est en colère; mais je me moque d'elle. Au reste elle m'a conté qu'on avait choisi un homme de la cour [2] pour danser avec la bru [3]. Cet homme de la cour dansait si bien, on le trouvait si bien fait, on en parlait si souvent, il était habillé de couleurs si convenables, qu'un jour le père dit en le rencontrant : « Je pense que vous « voulez donner de la jalousie à mon fils; je ne vous le « conseille pas. » C'en est assez, on ne danse plus. Il y a mille bagatelles encore qu'on ne peut écrire. Cette voisine parle fort plaisamment de sa nièce (MADAME), qui a une violente inclination pour le frère aîné de son époux, et ne sait ce que c'est : la tante le sait bien. Nous rîmes de ce mal qu'elle ne connaît point du tout, et qu'elle sent d'une manière si violente. C'est un patron rude, et qui se tourne selon son caractère. C'est la fièvre qu'elle a; comme quand le petit de La Fayette disait qu'il était tout je ne sais comment, et faisait des visites : c'est qu'il avait un accès furieux. Elle n'a de sentiment de joie ou de chagrin que par rapport à la manière dont elle est bien ou mal dans ce

[1] Madame la princesse de Tarente était de retour à Vitré, où elle résidait ordinairement. Les Rochers ne sont qu'à une lieue de Vitré. (P.)

[2] Le duc, depuis maréchal de Villeroi.

[3] Madame la dauphine.

lieu-là ; elle se soucie peu de ce qui se passe chez elle, et s'en sert pour avoir du commerce, et pour se plaindre à cet aîné [1]. Je ne puis vous dire combien cette voisine conta tout cela d'original, et confidemment, et plaisamment.

On parle de la guerre; voilà ce qui me déplaît. M. le prince va à Lille; il ne marche pas pour rien. On croit pourtant que le roi ne sera pas plutôt en chemin, que le roi d'Espagne abandonnera la qualité de duc de Bourgogne [2], et que tout fléchira le genou. Voilà bien des choses, ma pauvre enfant, dont nous n'avons que faire; mais on cause. Ce n'est point le livre *De la Recherche de la Vérité* que je lis : bon Dieu! je ne l'entendrais pas; ce sont de petites *conversations* qui en sont tirées, et qui sont très-bien expliquées. Je suis toujours choquée de cette impulsion que nous arrêtons tout court ; mais si le père Malebranche a besoin de cette liberté de choix qu'il nous donne, comme à Adam, pour justifier la justice de Dieu envers les adultes, que fera-t-il pour les petits enfants? Il faudra revenir à l'*altitudo*. J'aimerais autant m'en servir pour tout, comme saint Thomas, qui ne marchande point, *ma basta*.

Vos beaux-frères sont en bon chemin; je sens tous les jours cette joie. Je crois que vous aurez bientôt les évêques, l'assemblée du clergé est finie. On sacrera M. d'Évreux à Arles; du moins il le disait ainsi. Le chevalier m'a fait une fort honnête réponse. Mademoiselle de Méri dit que je lui ai écrit fort sèchement; c'est peut-être en elle qu'est la sécheresse, comme la piqûre n'est pas dans l'épine. Je viens de lui écrire encore un petit billet pour l'assurer que je ne suis point sèche, et qu'il eût été plus sec de ne point se soucier de ses plaintes, que de lui vouloir ôter bonnement ces impressions.

[1] Madame de Tarente croyait que MADAME aimait le roi.

[2] En effet, par une convention du mois de septembre, le roi d'Espagne s'engage à ne plus prendre le titre de comte duc de Bourgogne.

Nous mourons de chaud. Je crains vos tonnerres ; ils sont plus éclatants que les nôtres. Je songe à votre petite fille qui en fut brûlée ; il y en eut une aussi à Livry. A propos de Livry, on y était, l'année passée, assassiné de chenilles ; celle-ci, ce sont des voleurs qui assassinent les passants dans la forêt. Le père Païen fut volé l'autre jour, et battu outrageusement ; on ne croit pas qu'il en réchappe. Si je vous revoyais encore une fois aux Rochers, il me semble que le goût que je vous connais pour la solitude vous ferait aimer les deux cellules admirables que j'ai faites dans ces bois. Le bon abbé fait bâtir, sans oser élever son bâtiment, pour des raisons solides ; mais enfin, il a de toutes sortes d'ouvriers. Mon fils a eu un accès de fièvre ; il espère qu'elle sera, comme l'année passée, dans la règle des vingt-quatre heures. On me mande qu'il est toujours avec la duchesse de V... Vous savez comme on aime cette conduite en ce pays-là, et combien elle est ridiculisée. Ce qui est de vrai, c'est que votre frère n'aime point du tout la duchesse, et que c'est pour rien qu'il prend un air si nuisible. J'embrasse M. de Grignan et mesdemoiselles de Grignan, que j'aime et honore. Je suis ravie de savoir qu'elles me conservent dans leur souvenir. Je baise les petits marmots ; et pour vous, ma très-belle, que vous dirai-je ? car voilà toutes les paroles employées ; c'est que les sentiments que j'ai pour vous sont beaucoup au-dessus : il me semble que vous le savez.

556. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 10 juillet 1680.

Je n'avais point encore tâté du dégoût et du chagrin de n'avoir point de vos lettres ; j'admirais comme depuis mon départ je n'avais passé aucun ordinaire sans en avoir ; cette douceur me paraissait bien grande, je la sentais, et j'en parlais souvent : mais j'en suis encore plus persuadée

que jamais par le chagrin que cette privation me fait souffrir. Le bon du But, qui prend plaisir et qui se vante tous les jours de poste de me donner cette joie, ne m'a point écrit du tout, n'osant faire son paquet sans ces nouvelles de Provence si nécessaires à mon repos. Je n'ai donc reçu que des lettres de traverse; il faut, ma chère enfant, que votre poste de Lyon ne m'en ait point apporté, car j'ai un commis fort soigneux, et du But qui ne l'est pas moins. Je tâche à me faire entendre ce que je vous disais en pareille occasion; je sais tout ce qui peut causer ce retardement : je compte que j'aurai vendredi deux de vos paquets ensemble; mais ce vendredi est longtemps à venir : depuis le lundi matin jusqu'au vendredi, ce sont cinq jours d'une excessive longueur; et vous savez mieux que personne comme on est peu maîtresse de ses craintes et de ses imaginations; elles ont ici toute leur étendue; rien ne brouille, ni ne démêle ces émotions : on ne peut s'amuser à envoyer savoir chez tous ceux qui sont dans votre commerce s'ils ont reçu leurs lettres; on pense à la grande chaleur du pays où vous êtes, à la fièvre qui peut survenir dans le moment qu'on y pense le moins; enfin, ma chère belle, on a beaucoup de peine à gouverner son imagination; et le moyen de se mettre au-dessus de cette sorte de peine?

Madame la princesse de Tarente fut ici lundi tout l'après-dîner. Elle m'avait fait une collation en viande; je lui rendis : c'est une sotte mode; c'est la longueur des jours qui nous jette dans cet embarras; je pense que cela ne durera pas. Elle me conta cent choses de sa fille, et de toutes les parties du monde; mais ce sera pour une autre fois, je ne saurais tant discourir aujourd'hui. Je suis fâchée de n'avoir point de lettres de ma fille. Le bon abbé vous assure de ses services, et se porte très-bien; pour moi, ma petite, dès que j'aurai de vos nouvelles, je me porterai parfaitement bien; je n'ai aucun mal que celui de n'avoir point de vos lettres; mais je le trouve bien grand : j'espère

qu'en recevant ceci vous vous moquerez de moi, comme je prends quelquefois la liberté de me moquer de vous; il faut nous excuser à la pareille, ma chère enfant, et souffrir cette peine attachée à notre amitié.

757. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 14 juillet 1680.

J'ai reçu enfin, ma fille, vos deux lettres à la fois; ne m'accoutumerai-je jamais à ces petites manières de peindre de la poste? et faudra-t-il que je sois toujours gourmandée par mon imagination? La pensée du moment où je saurai le oui ou le non d'avoir ou de n'avoir pas de vos nouvelles, me donne une émotion dont je ne suis point du tout la maîtresse; ma pauvre machine en est tout ébranlée; et puis, je me moque de moi. C'était la poste de Bretagne qui s'était fourvoyée pour le paquet de du But uniquement; car j'avais reçu toutes les lettres dont je ne me soucie point. Voilà un trop grand article : ce même fond me fait craindre mon ombre toutes les fois que votre amitié est cachée sous votre tempérament; c'est la poste qui n'est pas arrivée : je me trouble, je m'inquiète, et puis j'en ris, voyant bien que j'ai eu tort. M. de Grignan, qui est l'exemple de la tranquillité, qui vous plaît, serait fort bon à suivre, si nos esprits avaient le même cours, et que nous fussions jumeaux. Mais il me semble que je me suis déjà corrigée de ces sottes vivacités; et je suis persuadée que j'avancerai encore dans ce chemin où vous me conduisez, en m'assurant, comme vous faites, que le fond de votre amitié pour moi est invariable. Je souhaite de mettre en œuvre toutes les résolutions que j'ai prises sur mes réflexions; je deviendrai parfaite sur la fin de ma vie. Ce qui me console du passé, ma très-chère, c'est que vous devez me connaître un cœur trop sensible, un tempérament trop vif, et une sagesse fort médiocre. Vous me jetez tant de louanges au

travers de mes imperfections, que c'est bien moi qui ne sais qu'en faire; je voudrais qu'elles fussent vraies et prises ailleurs que dans votre amitié. Enfin, ma fille, il faut se souffrir; et l'on peut quasi toujours dire, en comparaison de l'éternité : *Vous n'avez plus guère à souffrir*, comme dit la chanson. Je suis effrayée de voir comme la vie passe : depuis lundi j'ai trouvé les jours infinis à cause de cette folie de lettre; je regardais ma pendule, et prenais plaisir à penser : voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille marche; et cependant elle tourne sans qu'on la voie, et tout arrive.

J'ai reçu un dernier billet de mademoiselle de Méri, tout plein de bonne amitié; elle me fait une pitié étrange de sa mauvaise santé; elle a bien vu qu'elle n'avait pas toute la raison, c'est assez. Je ne comprends pas que mes lettres puissent divertir ce Grignan : il y trouve si souvent des chapitres d'affaires, des réflexions tristes; que fait-il de tout cela? il est obligé de sauter par-dessus, pour trouver un endroit qui lui plaise; cela s'appelle des *landes* en ce pays-ci : il y en a beaucoup dans mes lettres avant que de trouver la *prairie*. Vous avez ri de cette personne blessée dans le service (*madame de Fontanges*); elle l'est au point qu'on la croit *invalide*. Elle ne fait point de voyage et s'en va bien tristement dans notre voisinage de Livry[1]. A propos, le bon Païen est mort des blessures que lui firent ses voleurs[2]. Nous avions toujours cru que c'était une illusion; quoi! dans cette forêt si belle, si traitable, où nous nous promenons si familièrement! voilà pourtant qui doit nous la faire respecter : nous trouvions plaisant qu'elle fût la terreur des Champenois et des Lorrains.

On me mande qu'il y a eu quelque chose entre le roi et MONSIEUR; que madame la dauphine et madame de Maintenon y sont mêlées; mais qu'on ne sait encore ce que

[1] A L'abbaye de Chelles.
[2] *Voyez* ci-dessus, lettre du 7 juillet.

c'est. Là-dessus je fais l'entendue dans ces bois, et je trouve plaisant que cette nouvelle me soit venue tout droit, et que je vous l'aie envoyée : ne l'avez-vous point sue d'ailleurs? Madame de Coulanges vous écrira volontiers tout ce qu'elle saura; mais elle ne sera pas si bien instruite. M. le prince est du voyage; et cette jeune princesse de Conti, qui est méchante comme un petit aspic pour son mari, demeure à Chantilly auprès de madame la duchesse[1] : cette école est excellente, et l'esprit de madame de Langeron doit avoir l'honneur de ce changement.

Vous aurez bientôt vos deux prélats et le petit Coulanges, qui veut aller à Rome avec le cardinal d'Estrées. Vous êtes une si bonne compagnie à Grignan, vous y avez une si bonne chère, une si bonne musique, un si bon petit cabinet, que, dans cette belle saison, ce n'est pas une solitude c'est une république fort agréable; mais je n'y puis comprendre la bise et les horreurs de l'hiver. Vous me dites des merveilles de votre santé, c'est-à-dire que vous êtes belle; car votre beauté et votre santé tiennent ensemble. Je suis trop loin pour entrer dans un plus grand détail, mais je ne puis manquer en vous conjurant de ne point abuser de cette santé, qui est toujours bien délicate. Montgobert ne me mande point qu'elle soit mal avec vous; elle me conte la jolie vie que vous faites, et me dit des folies sur ce chapelet[2]. Mes filles ont été ravies de votre approbation : elles tremblaient de peur; mais, voyant que vous êtes fort aise qu'elles se moquent de moi : Bon, bon, dit *Marie*, nous allons bien tromper madame. Il est vrai que jamais il n'y eut une telle sottise. Vous pouvez croire après cela, que, si quelqu'un entreprenait de me prouver que vous n'êtes point ma fille, il ne serait pas trop impossible de me le persuader.

Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin; voilà les

[1] Anne de Bavière. (P.)
[2] *Voyez* ci-dessus, la lettre du 12 juin.

bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchandent point à dire que Dieu dispose de ses créatures, comme le potier; il en choisit, il en rejette. Ils ne sont point en peine de faire des compliments pour sauver sa justice; car il n'y a point d'autre justice que sa volonté : c'est la justice même; c'est la règle; et, après tout, que doit-il aux hommes? que leur appartient-il? rien du tout. Il leur fait donc justice quand il les laisse à cause du péché originel, qui est le fondement de tout, et il fait miséricorde au petit nombre de ceux qu'il sauve par son fils. Jésus-Christ le dit lui-même : « Je connais mes brebis, « je les mènerai paître moi-même, je n'en perdrai aucune; « je les connais, elles me connaissent. Je vous ai choisis, « *dit-il à ses apôtres*, ce n'est pas vous qui m'avez choisi. » Je trouve mille passages sur ce ton, je les entends tous; et quand je vois le contraire, je dis : C'est qu'ils ont voulu parler communément. C'est comme quand on dit que *Dieu s'est repenti, qu'il est en furie*; c'est qu'ils parlent aux hommes, et je me tiens à cette première et grande vérité, qui est toute divine, qui me représente Dieu comme Dieu, comme un maître, comme un souverain créateur et auteur de l'univers, et comme un être enfin très-parfait, selon la réflexion de *votre père* (*Descartes*). Voilà mes petites pensées respectueuses, dont je ne tire point de conséquences ridicules, et qui ne m'ôtent point l'espérance d'être du nombre choisi, après tant de grâces qui sont des préjugés et des fondements de cette confiance. Je hais mortellement à vous parler de tout cela; pourquoi m'en parlez-vous? ma plume va comme une étourdie. Je vous envoie la lettre du pape; serait-il possible que vous ne l'eussiez point? Je le voudrais. Vous verrez un étrange pape : comment? il parle en maître; diriez-vous qu'il fût le père des chrétiens? Il ne tremble point, il ne flatte point, il menace; il semble qu'il veuille sous-entendre quelque blâme contre M. de Paris (*de Harlai*). Voilà un homme étrange; est-ce ainsi

qu'il prétend se raccommoder avec les jésuites? et ne devait-il pas plutôt filer doux, après avoir condamné soixante-cinq propositions? J'ai encore dans la tête le pape Sixte (*-Quint*); je voudrais bien que quelque jour vous voulussiez lire cette vie; je crois qu'elle vous arrêterait. Je lis l'*Arianisme*. Je n'en aime ni l'auteur (*Maimbourg*), ni le style; mais l'histoire est admirable, c'est celle de tout l'univers; elle tient à tout; elle a des ressorts qui font agir toutes les puissances. L'esprit d'Arius est une chose surprenante, et de voir cette hérésie s'étendre par tout le monde; quasi tous les évêques embrassent l'erreur, et saint Athanase soutient seul la divinité de Jésus-Christ. Ces grands événements sont dignes d'admiration. Quand je veux nourrir mon esprit et mon âme, j'entre dans mon cabinet, et j'écoute *nos frères,* et leur belle morale, qui nous fait si bien connaître notre pauvre cœur. Je me promène beaucoup; je me sers fort souvent de mes petits cabinets; rien n'est si nécessaire en ce pays : il y pleut continuellement. Je ne sais comme nous faisions autrefois : les feuilles étaient plus fortes, ou la pluie plus faible; enfin je n'y suis plus attrapée.

Vous dites mille fois mieux que M. de La Rochefoucauld, et vous en sentez la preuve. *Nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force.* Il aurait été bien surpris de voir qu'il n'y avait qu'à retourner sa maxime pour la faire beaucoup plus vraie. Langlade n'est pas plus avancé qu'il était dans le pays de la fortune; il a fait la révérence au pied de la lettre, et puis c'est tout[1]; cet article était bien malin dans la gazette. Langlade est toujours fort bien avec M. de Marsillac.

Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame de La Sablière[2] : c'est la bassette : l'eussiez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infi-

[1] *Voyez* la lettre du 24 novembre 1679.
[2] *Voyez* la lettre du 19 mai 1677.

délité s'est déclarée ; c'est pour cette prostituée de bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment était venu que cette passion devait cesser, et passer même à un autre objet. Croirait-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un que la bassette? Ah! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. Madame de La Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion ; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain où il jouait, les ennuis, les *ne savoir plus que dire :* enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisait, et le corps étranger qui cachait peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'elle lui a coûté ; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même ; et, sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renoncerait à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'était pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit : elle les gouverne tous. Ses amis vont la voir ; elle est toujours de très-bonne compagnie. La Fare joue à la bassette : voilà la fin de cette grande affaire qui attirait l'attention de tout le monde ; voilà la route que Dieu avait marquée à cette jolie femme. Elle n'a point dit, les bras croisés, *j'attends la grâce :* mon Dieu, que ce discours me fatigue ! hé ! mort de ma vie ! la grâce saura bien vous préparer les chemins, les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs ; tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier, qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît. Comme j'espère que vous ne ferez pas imprimer mes lettres, je ne me ser-

virai point de la ruse de *nos frères* pour les faire passer. Ma fille, cette lettre devient infinie; c'est un torrent retenu que je ne puis arrêter; répondez-y trois mots. Conservez-vous, reposez-vous; et que je puisse vous revoir et vous embrasser de tout mon cœur : c'est le but de mes désirs. Je ne comprends pas le changement de goût pour l'amitié solide, sage et bien fondée; mais pour l'amour, ah! oui, c'est une fièvre trop violente pour durer. Adieu, ma très-chère et très-*loyale*, j'aime fort ce mot : ne vous ai-je point donné du *cordialement?* Nous épuisons tous les mots. Je vous parlerai une autre fois de votre hérésie.

758. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 17 juillet 1680.

Je souhaite plus que jamais de vous revoir; tout ce qui est trouble maintenant s'éclaircira : vous aurez toute votre famille dans le mois de septembre. Mademoiselle de Grignan donnera un branle à vos résolutions. Mon Dieu, que j'honore sa vertu? Je vois avec chagrin que les ombres sont encore répandues sur le procédé de Montgobert; que je la plains! ne sauriez-vous parler ensemble? il me paraît que c'est le dénouement ordinaire de ces sortes d'embarras. Quand vous vous possédez, vos paroles ont une force extrême : j'en ai vu et senti l'effet. Essayez de ce remède, ma très-chère; prenez-vous en bonne humeur, attaquez tout cela, moquez-vous-en, réchauffez un cœur glacé sous la jalousie, remuez toutes les fausses imaginations qui la dévorent, divertissez-vous à détruire la prévention, exercez votre pouvoir, rendez la paix à une pauvre personne, qui assurément n'est troublée que parce qu'elle vous aime, et ne lui laissez point penser tout crûment qu'on la sacrifie à une autre. Il n'y a que des moments à prendre pour faire réussir le conseil que je vous donne : on est quelquefois empêtré dans son orgueil; c'est une belle charité que d'en

tirer une creature qui ne sent peut-être pas son tort. On est quelquefois si aveugle qu'on ne voit goutte; voilà une vérité bien surprenante que les aveugles ne voient pas clair; cependant vous m'entendez. Ce que vous disiez l'autre jour sur l'humeur et sur la mémoire était parfaitement bon; il est vrai que ce sont deux choses que l'on n'honore point assez.

J'ai dessein aussi de vous convaincre d'être hérétique : non, ma fille, quand vous devriez en enrager, la mort de Jésus-Christ ne suffit point sans le baptême : il le faut d'eau, de désir ou de sang : c'est à cette condition qu'il a mis l'utilité que nous en devons retirer : rien du vieil homme n'entrera dans le ciel, que par la régénération en Jésus-Christ. Si vous me demandez pourquoi, je vous dirai, comme saint Augustin, que je n'en sais rien; et pourquoi encore, étant venu pour sauver tous les hommes, il en sauve si peu, et se cache pendant sa vie, et ne veut pas qu'on le connaisse, ni qu'on le suive? Je n'en sais encore rien du tout; mais ce qui est certain, c'est que, puisqu'il l'a voulu ainsi, cela est fort bien, et rien ne pouvait être mieux, sa volonté étant assurément la règle et la justice : mais parlons de Rochecourbière, je ne veux pas vous en dire plus qu'à ma petite huguenote [1]. Vous avez fait une jolie débauche avec ce M. de Seppeville, que je connais. Le chevalier *de La Croustille* serait assez digne d'être Breton : vous me le dépeignez après votre vin de Jusclan, comme j'en vois ici après le vin de Grave. Je voudrais bien les remercier d'avoir bu ma santé; la vôtre fut bue avant-hier chez la princesse de Tarente. C'était dans son parc, il y avait bien du monde; ce fut encore de ces grandes collations de viandes, qui me mettent au désespoir, à cause des conséquences. Je lui demandai à qui elle en avait donc de se vouloir ruiner, et moi aussi, en fricassées, au lieu de penser à retourner à Paris? Nous rîmes fort. Elle dit tou-

[1] *Voyez* la lettre du 21 juin.

jours qu'elle va vous écrire : elle taille ses plumes, car son écriture de cérémonie est une broderie qui ne se fait pas en courant. Nous aurions bien des affaires, ma fille, si nous nous mettions à faire des lacs d'amour à tous nos D, et à tous nos L [1].

Madame de Coulanges m'écrit au retour de Saint-Germain; elle est toujours surprise de la sorte de faveur de madame de Maintenon. Enfin, nul autre ami n'a tant de soin et d'attention que le roi en a pour elle; et, ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire, le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte : il en paraît charmé. Mon amie est toujours enchantée de madame la dauphine : elle a eu de grandes distinctions d'agrément et de familiarité; mais elle est dégoûtée du monde, cela ne la touche point, elle s'en va à Lyon. Il a comme cela des temps dans la vie, où l'on ne trouve rien de bon. Madame de Fontanges est partie pour Chelles : assurément je l'irais voir, si j'étais à Livry. Elle avait quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit. Toutes ses sœurs y étaient avec elle; mais tout cela si triste qu'on en avait pitié; la belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse; méprisant quarante mille écus de rente et un tabouret quelle a, et voulant la santé et le cœur du roi, qu'elle n'a pas. Votre prieur de Cabrières a fait là une belle cure! Je ne pense pas qu'il y ait un exemple d'une si heureuse et si malheureuse personne. Mon amie vit prendre le tabouret à mademoiselle de Brancas [2]. Madame la dauphine n'est point aise du voyage : elle dit qu'on ne peut pas devenir grosse en marchant toujours.

[1] Ancien usage qui se conservait encore, surtout dans les lettres de cérémonie. On conserve à la bibliothèque du roi des lettres de Balzac, adressées à la reine Christine, et dont les lettres majuscules sont de véritables *broderies*.

[2] Marie de Brancas, mariée, le 5 juillet 1680, à Louis de Brancas, duc de Villars, son cousin-germain. (P.)

On parle du siége de Strasbourg; quelques-uns croient qu'il n'y aura point de guerre.

Il est vrai que votre clergé est séparé : ce serait à vous à me le dire [1]. Ils ont tous écrit une letttre au pape, où ils disent que, bien loin que les évêques se plaignent du roi, ils le regardent comme le protecteur de l'Église. Cette réponse en l'air contentera bien le pape! Ils parlent de la régale de M. de Pamiers et de M. d'Alet : qu'on réponde aux priviléges de ces deux diocèses. Je crois bien que ce petit freluquet d'Alet [2] ne se plaint de rien ; mais l'ombre de son saint prédécesseur et M. de Pamiers [3] ont-ils signé cette flatteuse lettre? nous en verrons la réponse. J'espère que j'aurai été la première à vous envoyer la lettre du pape, et que vos prélats n'auront pas eu cette attention.

On me mande encore que cette Heudicourt est à la cour, laide comme un démon, avec un bâton dont elle se soutient à profit. Elle relève d'une maladie; il n'y en a guère que l'on ne dût préférer à celle qu'elle a, d'aimer ce pays-là : quelle folie, en l'état où elle est! Le roi alla l'autre jour à Versailles avec madame de Montespan, madame de Thianges et madame de Nevers toute parée de fleurs. Madame de Coulanges dit que *Flore était sa bête de ressemblance*. Mon Dieu, que cette promenade me paraîtrait dangereuse pour un homme qui prendrait goût à la liberté!

Vous m'avez bien décriée auprès de mesdemoiselles de Grignan; j'admire que l'aînée ait été assez généreuse pour m'écrire sitôt après la connaissance d'une telle sottise. Il

[1] Il s'agit ici de l'assemblée du clergé de 1680.

[2] Louis-Alphonse de Valbelle succéda à Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, célèbre par son savoir, ses vertus et sa piété, mort le 8 décembre 1677. (P.)

[3] François-Étienne de Caulet, un des plus grands prélats de ce temps-là, mort le 7 août 1680. Peu de temps avant sa mort, il avait rallumé la guerre excitée par lui en 1673 au sujet de l'extension de *la Régale*. Son chapitre et ses grands-vicaires la soutinrent vivement après lui. Il y eut des séditions dans ce pays. Un des grands-vicaires de Pamiers fut décapité l'année suivante, par suite de ces troubles. (A. G.)

est vrai, ma fille, qu'il n'y a rien d'egal, et que la première chose qui saisit mon imagination la mène si loin, que cela compose souvent une loge des Petites-Maisons; et quand je reviens à moi, comme d'un sommeil, j'en suis plus étonnée que les autres. M. de Marsillac a été dire adieu à madame de La Fayette; ils se remirent à pleurer comme le premier jour: il n'y a rien de faux à ces deux personnes. L'homme se tourne à Dieu, et fait crier les petites-maîtresses: ce sont des chemins, comme nous disions l'autre jour. Adieu, mon enfant, adieu, ma très-belle, car vous l'êtes, si vous vous portez aussi bien que vous dites. Vous voulez donc que je reçoive dans mon cœur cette espérance de vous retrouver avec un visage, avec de la force, sans douleur, sans chaleur, sans pesanteur; quoi! toutes ces incommodités auront eu leur cours et leur fin? Je dirais comme le petit Coulanges: *Il faut que j'y touche, vrai Dieu! c'est sa bouche et son teint de lis,* etc.; mais prenez garde de ne pas mettre tout cela dans les neiges et les glaces de l'hiver: vous savez ce qu'il vous en a coûté, et que c'est le commencement de tous vos maux.

Il est vrai que je hais plus la contrainte que vous ne la haïssez. Je fais venir à mon goût, si je puis, sinon j'échappe à la cérémonie. Cette *madame* qui n'aimait pas à marcher, je la quittais fort bien deux ou trois heures; je la retrouvais pâmée de rire avec mes femmes de chambre: il ne lui en fallait pas davantage. C'est une sotte belle femme qui ne sait point deux choses; son adieu me fut agréable.

Madame de Coulanges perce à jour votre pauvre frère par ses épigrammes; elle dit qu'il aurait grand besoin d'une ingrate pour se remettre un peu; mais il les sait si bien choisir qu'il n'en trouve jamais. Il a le don, comme vous dites, de rendre mauvaises les meilleures choses. Son séjour de Fontainebleau ne lui a pas servi, au contraire.

759. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 21 juillet 1680

Je n'aime point que vous disiez que vos lettres sont insipides et sottes : voilà deux mots qui n'ont jamais été faits pour vous. Vous n'avez qu'à penser et à dire, je vous défie de ne pas bien faire; tout est nouveau, tout est brillant, et d'un tour noble et agréable. Reprenez sur moi le trop de louanges que vous me donnez, mettez-les de votre côté, si vous voulez être juste; mais si vous avez envie de me plaire, continuez à me faire écrire par *la Pythie* ou par une autre, et donnez-moi toujours la joie de vous imaginer bien couchée et bien à votre aise sur votre petit lit. Ne craignez point la paresse, ma belle; vous savez bien qu'il n'est pas aisé de commettre ce péché, puisque, selon un casuiste de notre connaissance [1], « la paresse est une tris-« tesse de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, « comme serait de s'affliger de ce que les sacrements sont « la source de la grâce ». Cette définition vous met fort à couvert; ainsi, ma fille, soyez bien ce que nous appelons *improprement* paresseuse; c'est le plus sûr moyen de me faire goûter sans mélange le plaisir de vous voir guérie de toutes les incommodités dont vous étiez accablée. Mon fils me fit l'autre jour une assez méchante plaisanterie; il me manda qu'il avait perdu au reversi deux cent soixante louis, et avec des circonstances si vraisemblables, que je n'en doutai point; j'en fus fort fâchée : il me rassura par la même poste. C'est cela qui est bien insipide, car à quel propos donner cette émotion? Je songeai en même temps que cela se trouve vrai quelquefois en des lieux qui me sont encore plus sensibles. On formerait, ma chère enfant, une autre grande amitié de tous les sentiments que je vous

[1] Escobar. *Voyez* la neuvième *Lettre provinciale.*

cache. Le petit Coulanges vous aidera à manger vos perdreaux. Il m'a promis de vous regarder, de vous manier, et de me faire un procès-verbal de votre aimable personne. Vous ferez des chansons, vous m'en enverrez, et j'y répondrai par de mauvaise prose.

La bonne princesse me vient voir sans m'en avertir, pour supprimer la sottise des fricassées. Elle me surprit vendredi; nous nous promenâmes fort, et au bout du mail il se trouvait une petite collation légère et propre, qui réussit fort bien. Elle me conta les torts de sa fille de n'avoir point rempli son écusson d'une souveraineté. Je me moquai fort d'elle, je la renvoyai en Allemagne pour tenir ce discours; et dans le bois des Rochers je lui fis avouer que sa fille avait très-bien fait. Elle est si étonnée de trouver quelqu'un qui ose lui contester quelque chose, que cette nouveauté la réjouit. Le roi et la reine de Danemark vont voir ce comte d'Oldembourg dans sa comté. Il défraye toute cette cour, et sa magnificence surpasse toute principauté. Je vois les lettres de cette comtesse, que je trouve toutes pleines de passion pour ce mari, de raison, de générosité, de dévotion et de justice. « Eh, madame! « que pouvez-vous lui souhaiter de plus, puisque avec cela « elle est riche et contente? » Il semble que j'aie une pension pour soutenir l'intérêt de cette fille.

On me mande que madame de Fontanges est toujours dans une extrême tristesse. La place me paraît vacante, et elle une espèce de rouée [1], comme la Ludres: elles ne feront peur à personne, ni l'une ni l'autre. Je crois M. de Pomponne plus heureux que M. de Colbert-Croissi [2], mais cet exemple est rare : ce qui est vrai, c'est ce que vous dites, rien n'est complétement bon. Mon fils tâche d'accommoder

[1] On sent que cette expression n'a point ici le sens qu'on lui a donné depuis le temps de la régence, et qu'elle signifie seulement l'effet des souffrances de ces deux belles abandonnées. (A. G.)

[2] Ce dernier remplaçait au ministère M. de Pomponne. *Voyez* la lettre du 22 novembre 1679.

encore la sotte affaire de Corbinelli, et veut me l'amener ici sur la fin d'août : c'est une pensée fort en l'air ; mais si cela est, nous vous manderons bien des *coquecigrues*. Mademoiselle du Plessis m'est revenue de son couvent ; que voulez-vous que je vous dise de plus ? La jeune marquise de Lavardin est allée au voyage dans le carrosse de la reine, avec madame de Créqui : elle est de la maison : c'est son frère [1], qui sert et qui commande la maison du roi. M. de Lavardin est avec le prince de Conti, et la douairière avec madame de Mouci, et ses autres amies, ravie de l'absence de sa jeunesse.

Vous me souhaitez, ma fille, quand vous avez bien de la musique et de la joie ; vous avez raison, *c'est l'humeur de ma mère*, et moi, entre huit et neuf dans ces bois, je dis : Ah ! que ma fille serait aise ici ! Tout cela est naturel, et de penser souvent à ce que l'on aime. On dit que le roi laissera les dames à Lille, et s'en ira je ne sais où avec M. le Prince. Si les Hollandais étaient de la ligue, je crois qu'il se divertirait encore à les foudroyer ; mais sans cela, on ne comprend point qu'il voulût rompre une paix qui lui coûte tout le reste de la Flandre, qu'il était à la veille de soumettre. Vous me dites une chose qui me plaît extrêmement, *il est plus poli d'admirer que de louer*. C'est une jolie maxime, mais pour moi j'ai peine à les séparer, et je ne puis m'empêcher de faire souvent l'un et l'autre quand je parle de ma chère Comtesse.

760. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 24 juillet 1680.

Vous me représentez votre cabinet à peu près comme l'habit d'Arlequin. Cette bigarrure n'est pas dans votre esprit ; c'est ce qui me fait vous souhaiter mon cabinet, qui

[1] Anne-Jules, duc de Noailles, capitaine de la première compagnie des gardes du corps du roi. (P.)

est rangé avec un ordre admirable, et qui vous conviendrait fort bien, car je ne vous ai jamais vue changer d'avis sur les bonnes choses. Je vois d'ici votre belle terrasse des Adhémar, et votre clocher que vous avez paré d'une balustrade qui doit faire un très-bel effet; jamais clocher ne s'est trouvé avec une telle fraise. Le bon abbé en est fort content; toute sa sagesse ne le défend point des tentations d'embellir une maison. J'admire souvent l'endroit de son esprit là-dessus, et j'en tire mes conséquences pour la thèse générale des Petites-Maisons.

Je n'ai été qu'une pauvre fois à votre belle lune. Je vous assure que quand je prends la résolution de lui rendre mes devoirs à l'exemple des anciens, il n'y a non plus de froid ni de serein que sur votre terrasse : je me conduis fort sagement; et crains beaucoup d'être malade : je vous souhaite la même crainte. La princesse (*de Tarente*) est une espèce de médecin : elle a fait son cours en Allemagne, où elle m'assure qu'elle a fait des cures à peu près comme celles *du Médecin malgré lui*. Elle a fini ses fricassées et moi les miennes; nous avons ri de cette folie, et voilà comme je suis sortie de cet embarras. Je lui montrai l'autre jour votre chapelet; elle le trouva digne de la reine, et comprit la beauté de ce présent, dont je vous remercie encore. Je le garderai fidèlement, et je ne sais s'il n'est point plus à vous dans mon cabinet qu'il n'y était dans le vôtre. Cette princesse vous écrit de sa belle écriture; elle m'a montré la belle morale qu'elle vous a *brodée*. Mettez-moi quelque chose dans une de vos lettres, que je puisse lui montrer. Celles de madame de Vaudemont [1] sont pour le style comme le caractère de la princesse. Ah! que la vision de Brébeuf est plaisante! C'est justement cela, tout est *Brébeuf* [2]. Cette application frappe l'imagination, elle est

[1] Anne-Élisabeth de Lorraine, femme de Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont, (P.)

[2] Guillaume Brébeuf, auteur d'une traduction en vers de *La Pharsale* de

juste et digne de vous. Il est vrai qu'il y a des gens dont le style est si différent d'eux-mêmes, qu'on ne les saurait reconnaître. Quand je lisais d'Hacqueville, je le croyais la tendresse et la douceur mêmes; quand on le voyait, l'une et l'autre étaient si bien cachées sous la droiture de sa raison et sous la dureté de son esprit, que c'était un autre homme. Pour madame de Vins, c'est toujours elle-même : elle m'a écrit une aimable et grande lettre; elle me mande qu'elle fait un jeu merveilleux avec vous et avec M. de Grignan de sa jalousie. Il me paraît que vous lui avez appris le commerce de l'amitié, comme madame de Maintenon à la personne que vous savez (*au roi*). Cette belle Vins va loger à l'hôtel de Pomponne; elle ne les verra pas plus souvent pour cela. Je vous avoue que je comprends le plaisir de loger avec les gens qu'on aime; sans cela on ne trouve point d'heures sûres pour les voir agréablement : il me paraît que vous êtes de cette opinion. M. de Rennes a passé ici comme un éclair; il y soupa; nous causâmes fort tout le soir sur le sujet de madame de Lavardin. Je ne sais point retenir les gens : il disparut à trois heures du matin.

Mon fils me parle de la grosse cousine d'une étrange façon : il ne désire qu'une bonne cruelle pour le consoler un peu ; une ingrate lui paraît une chimère. Voilà le style de madame de Coulanges ; c'est celui dont il se sert; et en parlant de quelque argent qu'il a gagné avec la cousine,

Lucain. Quoiqu'il y ait de beaux vers dans cette traduction, la manière du poëte mérite les traits satiriques de Boileau. On a dit de lui qu'il était *Lucano Lucanior*, plus *Lucain que Lucain même*. Mais s'il a gâté son original, il paraît que son original l'avait d'abord corrompu. Le goût lui en vint assez singulièrement. Jeune, il n'aimait et ne voulait lire qu'Horace; un de ses camarades, nommé *Gautier*, ne lisait et ne vantait que Lucain. C'était un sujet continuel de disputes entre les deux amis, qui, pour y mettre fin, convinrent que chacun d'eux se mettrait à lire l'auteur favori de son camarade. Il arriva qu'en troquant leurs livres, ils prirent la passion l'un de l'autre. Gautier n'aima plus qu'Horace, et Brébeuf fut épris pour toujours de Lucain, et même de ses défauts, qu'il outra, suivant l'usage, en les imitant. On pourrait de cette anecdote tirer plus d'une conséquence intéressante. (A. G.)

il me dit : *Plût à Dieu que je n'y eusse gagné que cela!* Que diantre veut-il dire? il me promet mille confidences; mais il me semble qu'ensuite d'un tel discours il doit dire comme l'abbé d'Effiat : *Je ne sais si je me fais bien entendre*. Tout ceci entre nous, s'il vous plaît, et sans retour.

Votre petite d'Aix me fait pitié d'être destinée à demeurer dans ce couvent perdu pour vous [1]. En attendant une vocation, vous n'oseriez la remuer, de peur qu'elle ne se dissipe; cette enfant est d'un esprit chagrin et jaloux, tout propre à se dévorer. Pour moi, je tâterais si la Providence ne voudrait pas bien qu'elle fût à Aubenas; elle serait moins égarée. J'embrasse le petit garçon. Je pense souvent à lui et à Pauline; mais tout cela en chemin faisant pour aller à vous, car vous êtes le centre de tout. Je me réjouis avec M. de Grignan de la beauté de sa terrasse; s'il en est content, les ducs de Gênes ses grands-pères [2] l'auraient été : son goût est meilleur que celui de ce temps-là. Si son lit de velours rouge est dans son alcôve, elle n'est pas moins noble que le reste de la maison; ces vieux lits sont dignes des Adhémars. C'est malgré soi qu'on discontinue les *Carthages* [3]. Madame de Coulanges est partie pour être, dit-elle, votre voisine. Elle me dit un fort joli adieu; elle conte même plusieurs bagatelles, mais ce n'est pas de la cour. Le petit Coulanges vous réjouira. On improuve fort cette lettre du clergé [4], n'en déplaise à M. le coadjuteur. On croit M. de Paris interdit : il ne dit plus la messe. Il faut un sacrilége au peuple pour remettre le prélat en bonne réputation [5].

Adieu, ma très-belle; je vous dirai donc que je vous aime, sans crainte de vous ennuyer, puisque vous le souf-

[1] Des filles de Sainte-Marie d'Aix.

[2] A cause de Marguerite d'Ornano, petite-fille et nièce des maréchaux de ce nom, et mère de M. de Grignan. (P.)

[3] C'est-à-dire que l'on discontinue l'arrangement de son château. (M.)

[4] *Voyez* la lettre du 17 juillet.

[5] *Voyez* la lettre du samedi 15 juin.

frez en faveur de mon style ; vous faites grâce à mon cœur en faveur de mon esprit : n'est-ce pas justement cela ?

761. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 28 juillet 1680.

Il faut donc que j'aie oublié de vous dire que celui qui danse si bien, *et qu'on trouvait qui dansait si bien :* c'est le duc de Villeroi ; j'avais dessein de vous le nommer l'ordinaire d'après. Vraiment, ma fille, je suis ravie que mes lettres et les nouvelles de mes amies que je vous redonne vous divertissent comme elles font. La prudence de ceux qui vous écrivent est la véritable cause du bon succès de mon imprudence : s'ils voulaient n'être point si sages, ils vous en diraient bien plus que moi. Mais enfin vous avez été contente de mes fagots. C'est une fort plaisante chose que de trouver dans mes lettres des nouvelles de la cour ; elles avaient le style des gazettes ; car il y avait aussi des articles de Copenhague et d'Oldembourg : en un mot, je vous mande tout.

Il est certain qu'il y a une âme et un mouvement d'esprit, dans le pays que vous savez, qui pourraient suivre les traces des mères et des grand'mères, si l'on était fort appliqué à détourner ce cours. La vivacité est grande, ainsi que l'envie de plaire, et l'on ne compte pour rien le manque de beauté : c'est une petite circonstance dont il ne paraît point qu'on soit blessé, ni qu'on la sente le moins du monde. Tout cela fournit vraisemblablement aux conversations infinies, et remplit l'interrègne [1]. Vous me couvrez le momon [2] par votre raisonnement contraire au mien

[1] Tout ceci, dit Grouvelle, paraît exprimer, en termes qu'on enveloppe à dessein, la situation du roi et de madame de Maintenon, qu'elle a peinte elle-même par ces mots : *Il s'en va toujours désespéré et jamais rebuté.* Il règne cependant une teinte mystérieuse dans la pensée de madame de Sévigné, qui semble désigner une autre que madame de Maintenon. Mais qui ? voilà ce qu'il est impossible de deviner.

[2] *Couvrir le momon*, c'est accepter le défi d'une somme quelconque au jeu. Ce mot était fort d'usage à l'époque de madame de Sévigné.

sur le voyage de M. le prince. Je n'ai plus de si bons commerces. Madame de Coulanges est partie; elle m'a dit adieu fort joliment; elle me conte deux ou trois folies de la Rambure et de la Rane, et s'en va, dit-elle, devenir votre voisine, souhaitant de reprendre avec vous le chemin de Paris. M. de Coulanges s'en va avec elle, et puis chez vous. Il me mande que ce jour-là même qu'il m'écrit, l'abbé Têtu donne un dîner à mesdames de Schomberg, de Fontevrauld et de La Fayette, sans en avoir mis madame de Coulanges, et que je juge par là de la disgrâce de mon amie : *tanto t'odiaro, quanto t'amai,* voilà mon jugement. La pauvre Troche est tout affligée de son bon oncle de Varennes, qui est mort à Bourbon. Elle ne m'écrit plus de nouvelles; ainsi je m'en vais vous écrire aux dépens de la princesse de Tarente. Elle me pria jeudi de dîner avec elle; demain je dois lui donner une très-bonne collation, qui finira tout. J'avais encore une fricassée et une tourte sur le cœur; et, ne pouvant pas l'égaler en bien des choses, je veux du moins me donner le plaisir de ne rien lui devoir sur nos collations. Elle parle de vous avec une estime qui me plaît; elle recevra très-bien vos compliments, et sera charmée que vous preniez, aussi bien que moi, le parti de sa fille. Elle n'attribue l'agitation de sa nièce qu'à l'ignorance de son état [1]; elle dit que c'est une fièvre violente, et *qu'elle s'y connaît :* voulez-vous que je dispute contre elle? J'ai mandé à mademoiselle de Grignan l'histoire tragique du père Païen. Si, au lieu de raisonner avec ce voleur, et de le vouloir convertir, il lui eût dit : « Hélas! Monsieur! c'est que je me promène, » peut-être serait-il encore à Notre-Dame-des-Anges; mais il ne savait pas cette invention : le bon abbé ne l'a dite qu'à nous. Le père Païen

[1] Madame de Tarente croyait que MADAME aimait le roi. Si quelque chose pouvait confirmer ce singulier soupçon, ce serait la violente jalousie que cette princesse, naturellement bonne et calme, montre à l'égard de madame de Maintenon, dans les fragments de ses lettres, qu'on a publiés. (A. G.)

était botté, crotté; ce discours ne lui convenait pas comme à nous. Il est vrai qu'on ne peut avoir été plus exposées, ni mieux conservées par la divine Providence; nous avons passé de beaux jours *in questa diletta parte, al cielo si cara*. La plus grande violence que nous y avons vue, c'est celle qu'on fit à *Marion :* vous prépariez souvent votre esprit à de plus grands malheurs; vous en souvient-il? mais vous n'avez jamais été assez heureuse pour éprouver votre vertu et votre courage. Enfin, ma très-chère, le proverbe le dit : *Il est bien gardé qui Dieu garde*. Je ne sais point comme il a gardé votre frère dans ses précieuses amours; vous m'en direz votre sentiment. Il s'en va en Flandre; je suis extrêmement persuadée qu'il reviendra ici le plus tôt qu'il pourra. Je m'occupe depuis quelque temps à courir l'Ariánisme. C'est une histoire étonnante; il n'y a que l'auteur et le style qui m'en déplaisent beaucoup; mais j'ai un crayon, et je me venge à marquer des traits que je trouve trop plaisants, et par l'envie qu'il a de faire des applications des ariens aux jansénistes, et par l'embarras où il est d'accommoder les conduites de l'Église dans les premiers siècles avec les conduites d'aujourd'hui. Au lieu de passer légèrement là-dessus, il dit que l'Église, *pour de bonnes raisons*, n'en use plus comme elle faisait : cela réjouit. Pour votre père Malebranche, je ne l'entends que trop sur cette belle *impulsion*. J'aimerais mieux me taire que de parler ainsi; on voit clairement qu'il ne dit point ce qu'il pense, et qu'il ne pense point ce qu'il dit : pardonnez le jeu de paroles; mais c'est tellement cela que j'ai voulu dire, que je n'ai pu l'éviter. Vous êtes donc désaccoutumée de philosopher, mais non pas de raisonner. Il y a des philosophes qui ne le sont point, et dont la *pantouflerie* ne vous déplairait pas.

Je ne vous plains point où vous êtes; c'est moi qui me plains d'être si loin de vous dans un temps de ma vie où je n'en ai guère à perdre. Le bon abbé voudrait bien boire de

ce vin qui lui donnerait dix ans de vie. Cette pensée l'a réjoui, et par la pensée du vin de Jusclan, et par celle de rajeunir. Il était l'autre jour tout couvert de bouquets à l'honneur de sa fête. Nous nous souvînmes des jolis vers que vous fîtes l'année passée à pareil jour; qu'ils étaient polis! Il espère vous voir encore dans sa jolie abbaye, à la merci des voleurs et des loups, et de tout ce que *Marion* [1] espérait dans sa jolie abbaye. Quoiqu'il ait soixante-quatorze ans, il se porte très-bien. Vous en dites autant de vous : Dieu le veuille; je ne souhaite rien avec tant de passion. Adieu, ma chère enfant; je suis tendrement à vous, qui êtes les délices de mon cœur et de mon esprit.

762. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 31 juillet 1680.

Il est vrai, ma fille, que nous sommes un peu ombrageuses : une poste retardée, une lettre trop courte, tout nous fait peur. N'envoyons point nos gronderies si loin, faisons-les à nous-mêmes, chacune de notre côté; épargnons le port de toutes les raisons que nous savons fort bien nous dire, et faisons grâce à ces sortes de vivacités en faveur d'une amitié qui est plus séparée que nulle autre que je connaisse. J'admire quelquefois comme il a plu à la Providence de nous éloigner. La princesse de Tarente s'accommode bien mieux de l'exil de la sienne *(sa fille)*; elle a un commerce assez bon avec elle. Je lui donnai lundi une aussi belle collation que si j'eusse payé ma fête. J'eus un peu recours à mes voisins, et j'eus quatorze perdreaux : c'est encore une rareté en ce pays; tout le reste fort bon, fort

[1] Un éditeur a cru voir ici une allusion à Marion de Lorme lorsque, retirée près de l'abbaye de Long-Pont, elle attendait la fin du procès de Cinq-Mars; un autre éditeur dit que *Marion* et *Manon* sont des diminutifs de Marguerite, nom de mademoiselle de Sévigné.

propre. La bonne Marbeuf y était ; elle n'a été qu'un jour ici, et deux chez la princesse ; elle s'en retourne à Rennes auprès des Chaulnes, qui ont envoyé demander si nous voulons de leurs respects. La princesse a mandé ce qu'elle a voulu en son langage ; moi j'ai mandé que non, et que j'irais avec cette princesse leur rendre mes devoirs, et que même elle leur donnait en pur don cette visite, n'ayant nul dessein d'attirer ici l'éclat qui les environne. Elle est ravie que, tout en riant, je la défasse d'un tel embarras. Nous avons juré à table de ne plus nous jeter dans de tels soupers. Elle avait amené cinq ou six personnes ; j'avais mes voisins, qui avaient chassé : j'ai fermé le temple de Janus. Il me semble que voilà qui est fort bien appliqué : ce sont vos *Carthages* [1] qui m'ont engagée dans cette application. Montgobert me mande que vous êtes plus forte que vous n'étiez, et me confirme assez ce que vous me dites de votre santé : elle me parle de vos fêtes, et me paraît fort gaie. Jamais votre château n'a été si brillant ; mais je serais bien empêchée s'il me fallait trouver une place pour y souper dans cette saison : je ne sais que Rochecourbière, la terrasse et la prairie. Je me souviens d'y avoir fait grand'chère, et surtout des ortolans si exquis, que j'étais pour leur graisse comme vous étiez à Hyères pour la fleur d'orange. Nous ne sentons rien ici de vos chaleurs ; les pluies nous empêchent de faire les foins, et nous avons grand regret à cette perte. Il arriva ici l'autre jour le fils d'un gentil-homme d'Anjou que je connaissais fort autrefois. Je vis d'abord un beau garçon, jeune, blond, un justaucorps boutonné en bas, un bel air dont je suis affamée. Je fus ravie de cette figure ; mais, hélas ! dès qu'il ouvrit la bouche, il se mit à rire de tout ce qu'il disait, et moi quasi à pleurer. Il a une teinture de Paris et de l'opéra ; il chante, il est familier, et il vous dit bravement : *Quand on n'a point ce qu'on aime,*

[1] C'est-à-dire vos bâtiments. (P.)

qu'importe, qu'importe à quel prix[1]? Je recommande ces paroles à la musique de M. de Grignan.

On m'a envoyé la lettre de messieurs du clergé au roi. C'est une belle pièce; je voudrais bien que vous l'eussiez vue, et les manières de menaces qu'ils font à Sa Sainteté. Je crois qu'il n'y a rien de si propre à faire changer les sentiments de douceur qu'il semble que le pape (*Innocent XI*) ait pris en écrivant au cardinal d'Estrées qu'il vînt, et que par son bon esprit il accommoderait toutes choses. S'il voit cette letttre, il pourra bien changer d'avis. J'ai d'abord remarqué le nom de M. le coadjuteur avec tous les autres : il a été nommé plus agréablement, quand on m'a mandé de deux endroits que la harangue qu'il avait faite au roi avait été parfaitement belle et bien prononcée.

Je sens que mon fils a besoin de patience : il a trouvé sous le dais des sortes de malheurs qui doivent bien guérir des vanités humaines; la perfidie et la méchanceté s'en sont mêlées; enfin tout ce qui peut faire souhaiter une cruelle, comme dit madame de Coulanges. Je crains que tout cela ne fasse plus d'un mauvais effet. Il est parti, et pour l'achever, il a su par madame de Coulanges que M. de La Trousse avait dessein de demander que sa charge fût assurée à Bouligneux[2], en lui faisant épouser sa fille. Vous jugez bien que cela coupe la gorge à votre pauvre frère; car le moyen qu'il pût demeurer à cette place? Et comment la quitter, quand l'espérance de monter serait ôtée? Nous verrons, s'il est possible que M. de La Trousse ne nous donne point quelque porte un peu moins inhumaine pour sortir d'un labyrinthe où il nous a mis. Vous pouvez penser comme cette véritable raison d'être embarrassé de sa charge augmente l'envie que mon fils avait de s'en défaire quand rien ne l'obligeait à y penser.

[1] Les paroles de l'opéra sont : *Quand on obtient ce qu'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix?* (P.)

[2] Louis de La Palu, comte de Bouligneux, cousin de M. de La Trousse.

Si la Providence veut l'ordre, et si l'ordre n'est autre chose que la volonté de Dieu, il y a donc bien des choses qui se font contre sa volonté. Toutes les persécutions que je vois contre saint Athanase et contre les orthodoxes, les prospérités des tyrans, tout cela est contre l'ordre, et par conséquent contre la volonté de Dieu; mais, n'en déplaise à votre père Malebranche [1], ne ferait-il point aussi bien de s'en tenir à ce que dit saint Augustin, que Dieu permet toutes ces choses, parce qu'il en tire sa gloire par des voies qui nous sont inconnues! Saint Augustin ne connaît de règle ni d'ordre que la volouté de Dieu; et si nous ne suivons cette doctrine, nous aurons le déplaisir de voir que rien dans le monde n'étant quasi dans l'ordre, tout s'y passera contre la volonté de celui qui l'a fait : cela me paraît bien cruel.

Mais écoutez, ma fille, une chose qui est tout à fait dans l'ordre; c'est que j'ai donc fait faire deux brandebourgs admirables pour la pluie, l'un au bout de la grande allée du côté du mail, et l'autre au bout de l'*Infinie*. Il y a un petit plafond; j'y fais peindre des nuages, et un vers que je trouvai l'autre jour dans le *Pastor fido :*

Di nimbi il cielo s'oscura indarno.

Si vous ne trouvez cela bien appliqué et bien joli, j'en serai tout à fait fâchée. Cherchez-moi, je vous prie, un autre vers sur le même sujet pour le bout de l'*Infinie*. Madame de Rarai est morte; c'était une bonne femme que j'aimais. J'en fais mes compliments à mesdemoiselles de Grignan, pourvu qu'elles m'en fassent aussi : voilà un petit deuil qui nous est commun; j'en ferai mon profit à Rennes; ce petit voyage ne dérange rien du tout à notre commerce. Adieu, ma très-aimable et très-chère; vous aimez donc mes fagots? en voilà. Il faudrait que celui qui ordonne les déjeuners à sept heures du matin ordonnât

[1] Le père Malebranche dit que *tout ce qui se fait dans la nature, c'est par la nature de l'ordre.* (P.)

aussi qu'on eût de l'appétit. Que vous seriez aimable si par vos soins je vous retrouvais en meilleur état que je ne vous ai laissée ! il me semble que je vous en aurais toute l'obligation, et que vous vous portez assez souvent comme vous voulez.

763. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 4 août 1680.

Vous m'engagez à vous faire de grandes lettres, dans l'assurance que vous me donnez que quand elles sont de cette taille vous les trouvez hors de portée, et que la réponse devient l'ouvrage d'une personne moins délicate que vous. Cependant, ma fille, comme l'étoffe me manque quelquefois, je vous conjure, grandes ou petites, de vous mettre sur votre petit lit, en repos, et de causer ainsi avec moi, afin que mon imagination ne soit point blessée de vous coûter l'incommodité d'écrire. Il me semble, ma très-chère, que vous devez m'en aimer mieux, quand vous êtes couchée bien *paresseusement*. C'est là ma fantaisie; j'aime tant votre repos, que je voudrais inspirer à ceux qui ordonnent de vos repas d'ôter la nécessité de se lever matin et d'avoir chaud : il ne faut pas que les plaisirs deviennent des fatigues, ni que les chasseurs règlent la vie des dames sur l'heure de leur appétit. Je trouve cette vision fort plaisante, de faire quelqu'un le maître du temps, du lieu et des mets de *vos croustilles*. Si mon château était aussi beau et aussi dignement rempli que le vôtre, je vous imiterais dans cette conduite. L'étoile de la mangerie s'est mise en ce pays malgré moi; je m'en suis plainte à vous, car nous mangeons si sérieusement et si fort, comme du temps de nos pères, que l'on ne sent que l'ennui de la dépense.

La princesse de Tarente me mena jeudi avec elle chez une fort jolie femme de Vitré, qui m'en avait priée aussi, car il me semble que vous me prenez pour un escroc. C'était à une petite maison de campagne, et ce fut le plus

beau et le plus grand repas que j'aie vu depuis longtemps. Toutes les bonnes viandes et les beaux fruits de Rennes y étaient en abondance : les tourterelles et les cailles grasses, les perdreaux, les pêches et les poires, comme à Rambouillet. Nous fûmes surprises, et nous comprîmes qu'il n'est question que d'avoir de l'argent, chose dont nous étions déjà toutes persuadées, la princesse et moi. Nous allons demain à Rennes; on fait de si grands préparatifs pour nous recevoir, que je ne voudrais pas jurer que nous ne fussions nommées dans le *Mercure galant*. Notre commerce ne sera point du tout dérangé de ce petit voyage; vous savez si cela m'est nécessaire. Pour vous, ma belle, vous louez trop mes lettres : ce qui me vient sur notre amitié ne peut être que fort naturel, et même je retranche beaucoup sur ce sujet. Vous m'auriez bien étonnée de me renvoyer ce que je vous ai dit de madame de La Sablière [1]; ce n'est pas qu'il ne m'eût été nouveau, car j'écris vite, et cela sort brusquement de mon imagination. Mais ne nous mettons point cela dans la tête; j'ai pensé mille fois à vous redire, dans mes lettres, des endroits et des tours si bons et si agréables des vôtres, que nous ne ferions plus que nous redonner à nous-mêmes. M. de Grignan y trouverait son compte : il ne verrait point de ces endroits affreux que vous êtes obligée de lui cacher pour me conserver l'honneur de son estime. Il dirait bien, ce me semble, comme la reine-mère : *Fi, fi, fi, de la grâce* [2]. Je n'oserais lui confier ce que j'ai fait écrire sur le grand autel de ma chapelle : il croirait tout à l'heure que je conteste l'invocation des saints; mais enfin, pour éviter toute jalousie, voici ce qu'on y lit en lettres d'or :

Soli Deo honor et gloria.

Cela ne me brouille point avec la princesse de Ta-

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du 14 juillet.
[2] *Voyez* ci-dessus, lettre du 21 juin.

rente [1]. Je voudrais bien me plaindre au père Malebranche des souris qui mangent tout ici. Cela est-il dans l'ordre ! Quoi ! de bon sucre, du fruit, des compotes ! Et l'année passée, était-il dans l'ordre que de vilaines chenilles dévorassent toutes les feuilles de notre forêt (*de Livry*) et de nos jardins, et tous les fruits de la terre ? Et le père Païen qui s'en revient paisiblement, à qui l'on casse la tête, est-il dans la règle ? Oui, mon père, tout cela est bon ; Dieu sait en tirer sa gloire ; nous ne voyons pas comment, mais cela est vrai ; et si vous ne mettez la volonté de Dieu pour toute règle et pour tout ordre, vous tomberez dans de grands inconvénients. Je supplie M. de Grignan d'excuser cette apostrophe au bon père, que je suis persuadée qui se moque de nous, quand il dit ces choses-là, d'autant plus qu'il y a plusieurs endroits dans ses livres où il dit précisément le contraire.

Je vous mandai, la dernière fois, mon avis sur cette lettre du clergé : je suis ravie quand je pense comme vous. Le mot de *fantôme*, qu'ils combattent grossièrement, s'est trouvé au bout de ma plume comme au bout de la vôtre, et ils lui donneront cent coups après la mort. Cela me paraît comme quand le comte de Gramont disait que c'était Rochefort qui avait marché sur le chien du roi, quoique Rochefort fût à cent lieues de là. En vérité, ceux que nos prélats appellent *les jansénistes* n'ont pas plus de part à tout ce qui leur vient de Rome ; mais leur malheur, c'est que le pape est un peu hérétique aussi. Ce serait là un moulin à vent digne de leur faire tirer l'épée. Votre comparaison est divine de cette femme qui veut être battue [2]. « Oui, « *disent-ils*, je veux qu'il me batte. De quoi vous mêlez-« vous, Saint-Père ? nous voulons être battus. » Et là-dessus ils se mettent à le battre lui-même, c'est-à-dire à le

[1] Madame de Tarente était de la religion protestante, qui n'admet point l'invocation des saints.

[2] *Voyez* la scène II du Ier acte du *Médecin malgré lui*.

menacer adroitement et délicatement. « Que s'il pense leur « rendre le droit de régale, il les obligera à prendre de « résolutions proportionnées à la prudence et au zèle des « plus grands prélats de l'Église, et que leurs prédécesseurs « ont su, dans de pareilles conjonctures, maintenir la li- « berté de leurs églises, etc. » Tout cela est exquis ; et si j'avais trouvé cette juste comparaison de la comédie de Molière, dont vous me faites pâmer de rire, vous me loueriez par-dessus les nues. Je vous ai mandé combien j'avais été ravie d'entendre célébrer le nom de M. le coadjuteur sur un autre ton qu'au sujet de cette lettre; sa harangue fut admirable ; j'ai senti ce plaisir à peu près comme vous l'avez senti vous-même. Mais n'admirez-vous point la bonté du clergé, de n'avoir point voulu que M. de Paris et M. de Reims, ces deux pauvres prélats *in partibus*, payassent aucunes décimes ordinaires ni extraordinaires ? Ce fut M. d'Alet qui fit sa cour, en se récriant, pour M. de Paris. Ce nom présentement n'est plus trop chaud : il a soufflé dessus. M. d'Alet, courtisan adulateur, qui joue, qui soupe chez les dames, qui va à l'opéra, qui est hors de son diocèse, tout cela nous frappait d'abord ; mais voilà qui est fait : on s'accoutume à tout.

Si vous lisez l'Arianisme, vous serez étonnée de cette histoire ; elle vous empêchera de rêver : vraiment, vous y verrez bien des choses contre l'ordre ; vous y verrez triompher l'Arianisme, et mettre en pièces les serviteurs de Dieu ; vous y verrez l'*impulsion* de Dieu, qui veut que tout le monde l'aime, très-rudement repoussée; vous y verrez le vice couronné, les défenseurs de Jésus-Christ outragés : voilà un beau désordre; et moi, petite femme, je regarde tout cela comme la volonté de Dieu, qui en tire sa gloire, et j'adore cette conduite, quelque extraordinaire qu'elle me paraisse; mais je me garde bien de croire que si Dieu eût voulu que cela eût été autrement, cela n'eût pas été. Mon Dieu ! ma fille, c'est bien moi qui vous prie de ne pas con-

fier tout ceci à vos échos : ce sont des furies d'écrire qui renverseraient toute votre famille; je voudrais même que vous le cachassiez à M. de Grignan. Je fais toujours la résolution de me taire, et je ne cesse de parler : c'est le cours des esprits, que je ne puis arrêter. Corbinelli, avec sa philosophie, n'a jamais osé approcher de ceux qui sont en mouvement pour vous aimer : ce sont des traces qu'il respecte, et qu'il trouve inneffaçables.

Le bon abbé vous assure toujours de son amitié, et vous répond de toute sûreté, l'année qui vient, dans la forêt de sa jolie abbaye, où j'espère que nous nous reverrons. Vous êtes donc habile, ma chère enfant, vous vous connaissez en musique, et vous savez pourquoi vous êtes bien aise. En vérité, j'aurais une extrême joie d'être à Grignan ; c'est bien l'*humeur de ma mère :* il me semble que j'y tiendrais assez bien ma place ; mais Dieu, qui sait que je dois commencer à faire des réflexions et des méditations d'une autre couleur, me jette dans des bois plus conformes à mon état. Adieu, ma très-chère et très-aimable; vous voulez que je croie que vous m'aimez : j'en suis persuadée, et je vous aime conformément à cette pensée, jointe à la tendresse la plus naturelle qui fut jamais.

764. — A LA MÊME.

A Rennes, mardi 6 août 1680.

Oui j'ai tort, c'est moi qui suis hérétique; j'offense vos amis les jésuites, et vous n'attaquez que le baptême : il n'y a point de comparaison. Vous souvient-il du *Tartufe* et de *Scaramouche ermite,* dont l'un fut défendu, et l'autre joué sans aucune difficulté? et vous souvient-il de la réponse de M. le prince au roi[1]? *A l'applicazione, Signora.* Mais vrai-

[1] Je voudrais bien savoir, dit le roi à M. le Prince, pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière ne disent mot de celle de *Scaramouche?* La raison de cela répondit M. le Prince, c'est que la pièce

ment, j'ai bien d'autres choses à vous dire que des passages de saint Paul : j'ai à vous parler de la réception qu'on fit hier en cette ville à madame la princesse de Tarente.

M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment ; c'était à une grande lieue d'ici. Un peu après, madame de Marbeuf, deux présidents, des amis de la princesse, et puis enfin M. de Chaulnes, M. de Rennes, MM. de Coëtlogon, de Tonquedec, Beaucé, de Kercado, de *Crapado*, *Kiriquimini*, sérieusement *uno drapello eletto*. On arrête, on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit; on avance, on entend des trompettes, des tambours : un peuple qui mourait d'envie de crier quelque chose. Je conseillai d'aller descendre un moment chez madame de Chaulnes. Nous la trouvâmes, accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité, pas une qui n'eût un bon nom; la plupart étaient les femelles de ceux qui étaient venus au-devant de nous. J'oubliais de vous dire qu'il y avait six carrosses à six chevaux, et plus de dix à quatre. Je reviens aux dames. Je trouvai d'abord trois ou quatre de mes belles-filles, plus rouges que du feu, tant elles me craignaient. Je ne vis rien qui ne pût m'empêcher de leur souhaiter d'autres maris que M. votre frère. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes; ce fut un manége étrange : la princesse me montrait le chemin, et je la suivais avec une cadence admirable. Sur la fin, on ne se séparait plus de la joue qu'on avait approchée ; c'était une union parfaite, la sueur nous surmontait : en sorte que nous étions entièrement méconnaissables lorsque nous remontâmes en carrosse pour venir chez madame de Marbeuf, qui a fait ajuster et meubler sa maison si proprement, et tout cela d'un si bon air et d'un si bon cœur, qu'elle mérite toutes sortes de louanges. Nous nous enfermâmes dans nos chambres : vous devinez à peu près ce que nous fîmes.

de *Scaramouche* ne joue que le ciel et la religion, et que celle de Molière joue ces gens-là eux mêmes. (P.)

Pour moi, je changeai de chemise et d'habit ; et, sans vanité, je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles-filles : l'honneur de la grande maternité fut soutenu à merveille. Nous retournâmes chez madame de Chaulnes, après qu'elle fut venue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières, et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune, où tout le monde se mit : c'est tous les soirs la même chose. L'après-souper se passa en jeu, en conversation ; mais ce qui me causa du chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, donner deux échecs et mat à M. le duc de Chaulnes, d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. Nous revînmes coucher ici très-délicieusement; je me suis éveillée matin, et je vous écris, quoique ma lettre ne parte que demain. Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose, du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté ; et enfin, vous en concluerez que c'est un fort beau gouvernement que celui de Bretagne. Cependant, je vous ai vue dans votre petite Provence accompagnée d'autant de dames, et M. de Grignan suivi d'autant de gens de qualité, et reçu une fois à Lambesc aussi dignement que M. de Chaulnes le peut être ici. Je fis réflexion que vous receviez là votre cour, et que je viens ici faire la mienne : c'est ainsi que la Providence en a ordonné.

Je ne vous conseille point de mettre un cadre à cette peinture ; il me semble qu'elle ne vaut guère. Je ne connais le prix des miennes que par vous : on peut dire de celles-ci comme de celles de Rubens : il y a bien de la vérité. Du reste, si nous voulons nous mettre dans les cadres, mon cabinet sera sans comparaison plus beau que le vôtre : je ne barbouille que de misérables narrations, et vous achevez des raisonnements et des réflexions d'un

pinceau que j'aime et que j'estime. M. de La Garde m'écrit, en me disant adieu pour Provence : il s'en va regarder une personne que je voudrais bien voir. J'examine et j'admire souvent de quel cœur et de quelle manière je le désire. Il m'assure que M. le chancelier (*Le Tellier*) a approuvé le procédé de M. de Grignan à l'égard du premier président [1], et que la cour ne balancera pas. Vous êtes présentement les deux doigts de la main ; s'il abusait de cette réconciliation, je vous conseillerais de vous rebrouiller, afin de jouir de la seule chose qu'il peut rendre bonne, qui est son absence : vous pourriez même avoir tort bien longtemps, sans que l'on pût s'en douter, tant il a bien établi la mauvaise opinion qu'on a de lui.

Vous croyez bien que je suis dans tous vos sentiments, mais je veux vous apprendre la jalousie, du moins par théorie, et vous assurer, *credi a me pur che l' ho provato,* que l'on dit quelquefois bien des choses qu'on ne pense pas ; et quand on les penserait, serait- ce la marque de ne point aimer ? tout au contraire, si l'on faisait l'anatomie de ces sortes de discours pleins de colère et de chagrin, on y trouverait beaucoup de véritable tendresse et d'attachement. Il y a des cœurs délicats : quand cela se trouve avec un esprit sec, cela fait des progrès merveilleux dans le pays de la jalousie. Voilà ce que ma conscience m'a obligée de vous dire ; faites-y quelque réflexion ; je n'entrerai dans aucun autre détail de deux cents lieues loin.

Mercredi matin, 7 août.

Dîner, souper en festin chez M. et madame de Chaulnes, avoir fait mille visites de devoirs et de couvents, aller, venir, complimenter, s'épuiser, devenir tout aliénée, comme une dame d'honneur [2], c'est ce que nous fîmes hier,

[1] M. Marin, premier président du parlement d'Aix. (P.)
[2] *Voyez* les lettres du 21 janvier et du 6 avril.

Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, où l'on m'honore trop : je suis extrêmement affamée de jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit ; mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai, en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe à tort et à travers ; et cela ne laisse pas de me ruiner. Je vis hier danser des hommes et des femmes fort bien : on ne danse pas mieux les menuets et les passe-pieds. Justement comme je pensais à vous, j'entends derrière moi un homme qui dit assez haut : *Je n'ai jamais vu si bien danser que madame la comtesse de Grignan.* Je me tourne, je trouve un visage inconnu, je lui demande où il avait vu cette madame de Grignan? C'est un chevalier de Cissé, frère de madame Martel, qui vous a vue à Toulon avec madame de Sinturion. M. Martel vous donna une fête dans son vaisseau, vous dansâtes, vous étiez belle comme un ange. Me voilà ravie de trouver cet homme; mais je voudrais que vous pussiez comprendre l'émotion que me donna votre nom, qu'on venait me découvrir dans le secret de mon cœur lorsque je m'y attendais le moins. Adieu, ma chère enfant ; il faut que je dîne chez M. de Rennes : ce sont des festins continuels. Ah, mon Dieu! quand pourrai-je mourir de faim et me taire? Je vous écrirai des Rochers, où j'espère retourner demain.

765 — A LA MÊME.

A Rennes, samedi 10 août 1680.

Me voici encore à dépenser, comme je vous disais l'autre jour, mon pauvre esprit en petites pièces de quatre sous. Il n'y a pas un grain d'or à tout ce qu'on y dit : la raison, la conversation, la suite dans un discours sont entièrement bannies du tourbillon où je suis. J'aurais suivi la princesse de Tarente qui partit hier, sans que le pre-

mier président [1], qui est le contraire du vôtre, et à qui je devais, en bonne justice, faire une visite jusqu'à Vannes, arrive ce soir; de sorte que je veux le voir, lui parler, et partir demain, si je puis, ou tout au plus tard lundi matin. Ce sera avec une joie sensible que je retrouverai le repos et le silence de mes bois. Mais, ma chère enfant, parlons de vous. Je suis fort aise que vous vous divertissiez, et j'approuve fort vos soupers et vos fêtes; mais ce petit dérèglement s'accommode-t-il avec votre délicatesse? Montgobert me fait une jolie peinture du souper qu'elle a ordonné. Elle m'envoie les vers d'Apollon : je crois que cela était digne de Fresne. Il y a bien de l'invention à mettre toute cette musique à un si bon usage, et à faire sortir le char et les chevaux de l'écurie, plutôt que de les faire venir du ciel. En vérité, c'est grand dommage que je n'aie ma part de tant de plaisirs; vous faites bien au moins de me les dire. Mon petit marquis m'en écrit fort joliment. Ce sont mesdemoiselles de Grignan qui ont répandu cette joie dans votre château. Vos réflexions sont plaisantes sur la destinée de mademoiselle de Noailles et de madame de Saint-Géran : les jugements sur les apparences sont si souvent renversés, que je m'étonne qu'on ne s'en désaccoutume point.

On nous mande qu'au sacre de M. le coadjuteur de Rouen (*M. Colbert*), il y avait trente-six évêques, et six qui n'étaient pas encore sacrés; il n'y en avait guère davantage au concile de Nicée. M. et madame de Chaulnes m'ont fort priée de vous parler d'eux : je ne puis assez me louer de leur amitié; *a fructibus....* comme disait M. de Montbazon. Adieu, ma très-belle, je vous aime et je vous le dis fort naturellement; vous êtes la véritable et la sensible tendresse de mon cœur. Il me semble que je causerai mieux aux Rochers qu'ici.

[1] Louis Phélipeaux de Ponchartrain, premier président du parlement de Rennes.

Madame de Beaucé célèbre toujours mademoiselle de Sévigné : vous ne sauriez être oubliée dans les lieux où je suis. Tous les Tonquedec sont ici. Je voudrais que vous vissiez combien il faut peu de mérite et de beauté pour charmer mon fils : son goût est infâme; c'est ce qui me fait toujours croire qu'il ne nous aime point. Il n'y a guère d'humilité à ce discours, mais il faut que cela passe.

766. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 14 août 1680.

Je suis enfin dans le repos de mes bois, et dans cette abstinence et ce silence que j'ai tant souhaités. Je quittai lundi ce tourbillon, passant tous ceux que j'ai jamais vus; car comme il était plus resserré il en était plus violent. Je trouvai ici votre lettre, qui me mit doublement en peine, et pour ce pauvre comte, et pour vous; car votre santé n'est pas en état de soutenir ses douleurs. Ce qui me remet un peu, c'est que je vois que vous avez tiré *votre épingle du jeu;* ce n'est plus une question de savoir si la piqûre est dans l'épingle, ou dans le bras de M. de Grignan : les médecins ont décidé; mais je vois que, pendant qu'avec beaucoup d'esprit et de complaisances ils appellent son mal *arthritis* en grec, vous le nommez grossièrement *la goutte* en français. Vous me contez fort plaisamment le martyre que vos soins lui firent souffrir, et avec quelle hardiesse vous allâtes lui appliquer votre eau de la reine de Hongrie : c'était précisément ce qu'il ne fallait point faire; c'est la plus mauvaise chose du monde aux nerfs attaqués des douleurs de la goutte ou du rhumatisme; car ce sont des frères, et ce dernier a seulement une brisure [1] de cadet, parce qu'il ne revient pas comme cette cruelle

[1] Terme de blason. Pièce d'armoirie ajoutée aux armes pleines de leur maison. (A. G.)

goutte; mais pour l'humeur et les douleurs, c'est la même étoffe. Vous fûtes donc l'injuste exécutrice de la juste volonté de Dieu. Je souhaite de tout mon cœur que ce mal commencé si bizarrement, et si fort comme le mien, n'ait point de suite; je l'espère, car je ne me fusse pas promenée le lendemain sur la plus belle terrasse du monde. Reposez-vous donc, ma pauvre bonne, et dormez, et mangez et ne m'écrivez point. Voilà où Montgobert ferait des merveilles : quand vous auriez écrit trois lignes, elle prendrait la plume et dirait tout, et ma fille se donnerait quelque repos. Je vous assure que si vous ne pouvez être tranquille d'un côté sans être arrachée de l'autre, je suis encore bien plus que vous dans ce violent état. Vous voyez trop mes raisons pour que j'aie besoin de vous les expliquer; et du côté du cœur, mes balances sont bien différentes des vôtres : on met beaucoup de raison et de reconnaissance pour tâcher de faire le poids; et cela me fait souvenir de ce qu'on demande quelquefois, lequel pèse plus de cent livres d'or ou de cent livres de plume? c'est tout de même mais l'un est bien plus cher que l'autre.

Je vous prie de bien remercier M. l'archevêque (d'*Arles*) de l'honnête et aimable lettre qu'il m'a écrite : il se souvient de moi, il vous parle. Ah! que ne peut-on courir à Grignan pour lui témoigner sa reconnaissance, et par occasion vous embrasser et vous *posséder* un peu, comme on dit en ce pays! L'ennuyeuse chose que d'être si peu spirituelle, que de ne pouvoir point faire un pas sans son corps! Vous m'allez dire que l'esprit fait assez de chemin, et qu'on pense, et que c'est toute la même chose. Oh! non, ma belle, cela est bien différent : je ne serai point contente, que mon corps et mon âme n'aient ensemble le plaisir de vous voir. J'en ai un bien doux et un bien uni depuis deux jours : c'est de me taire et de jeûner. Je n'avais jamais senti ce besoin de remettre des esprits dans sa tête, comme dans ce voyage de Rennes. J'étais en butte à tous les soins, à tou-

tes les civilités, à toutes les amités de ces Chaulnes; et j'avais encore à repousser, à répliquer, à me défendre moi seule contre cent autres. Je vous dis que je ne m'étais jamais trouvée à telle fête. Toute la Bretagne était là : vous savez qu'il ne s'échappe guère de Bretons ; elle est toujours toute pleine, rien ne se répand, rien ne se perd, rien ne se dérobe; c'était donc une chose étrange. Il y vint le dernier jour deux petites nièces de *votre père* (*Descartes*) : l'une ressemble à madame de Saint-Géran comme deux gouttes d'eau; l'autre est une fort belle brune. Je suis si prévenue en leur faveur, qu'il me semblait qu'elles dansaient le passe-pied tout autrement que les autres; elles ont bien de l'esprit dans les yeux. Il y avait une autre vraie nièce : celle-là sait quasi aussi bien que vous sa philosophie [1]. Je vis aussi deux neveux; mais le plus plaisant, c'est un jésuite bridé entre les menaces de la société et son inclination naturelle pour la mémoire de son oncle, de sorte que ce pauvre père *mange toujours des pois chauds,* comme disait M. de La Rochefoucauld. Il n'oserait prononcer une seule parole distincte. Je ne parle que de Rennes : oh! devinez pourquoi, comme dit la chanson. Adieu, ma fille; vraiment il s'en faut bien que je ne vous haïsse.

767. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 18 août 1680.

Vous m'avez attendrie, ma chère enfant, en me parlant de mademoiselle de Grignan [3]; j'ai senti mon cœur touché de son courage et de sa vertu ; mais pourriez-vous douter de mon estime pour une si belle action, parce que je crois qu'elle vient de Dieu? c'est par cette raison même que je l'admire, et que je révère mademoiselle de Grignan plus que

[1] Catherine Descartes, nièce du philosophe.
[2] *Voyez* la lettre du 23 octobre 1679.
[3] Louise-Catherine Adhémar de Monteil, fille aînée de M. de Grignan et d'Angélique-Claire d'Angennes, sa première femme (P.)

les autres : je la regarde comme un vase d'élection, comme une créature choisie et distinguée, comme une âme remplie de la grâce de Jésus-Christ, et cette séparation me paraît une faveur si particulière, que je la considère avec respect, et je ne puis enfin envisager l'état de mademoiselle de Grignan sans envie.

Voici un changement par l'arrivée de M. Vendôme. Il y a dix ans que vous êtes gouverneurs [1] ; c'est une belle place, et peu de gens ont joui si longtemps d'un tel interrègne : on ne le sent point pendant qu'il dure, et ce n'est que la privation qui fait voir ce qu'on a perdu. Je serais fâchée de ne vous avoir point vue dans votre royaume ; M. et madame de Chaulnes ont réveillé mes idées sur la beauté de ces souverainetés : ce sont des rôles qui plaisent plus ou moins, selon qu'on est disposé. C'était une chose bien agréable en Provence que d'avoir réuni l'autorité du roi avec le nom de Grignan. Je ne sais si les Provençaux donneront bien à bride abattue dans la nouveauté. Ce qui me console de votre éclipse, c'est que le séjour d'Aix vous était ruineux, et que vous avez beaucoup plus de liberté. C'est un rôle que vous avez joué fort dignement dix ans de suite ; vous n'êtes plus présentement que ce que vous souhaitiez d'être : vos réflexions ne vous manqueront pas dans cette occasion. Vous souvient-il comme nous craignions que M. de Marseille ne voulût gouverner ce jeune prince ? Voyez où le voilà [2]. C'est M. le coadjuteur qui est à cette place ; j'ai extrêmement senti le plaisir et l'utilité de l'y voir [3] : rien n'est si bon pour vous. Je tirai l'autre jour à Rennes, du milieu du tourbillon, une heure de conversa-

[1] M. le comte de Grignan, lieutenant général pour le roi en Provence, y commandait depuis 1670, en l'absence de M. le duc de Vendôme, qui en était gouverneur. (P.)

[2] M. de Marseille était depuis peu évêque de Beauvais, et venait d'être nommé ambassadeur extraordinaire en Pologne pour la seconde fois. (P.)

[3] Il s'agissait de la place de président à l'assemblée des états de Provence, que M. de Marseille (*Toussaint de Forbin*) avait occupée avant M. le coadjuteur d'Arles. (P.)

tion avec M. de Chaulnes. Il fit bien valoir la beauté de la Provence, et comme tout y est vif et passant, et brillant, à cause de ces vaisseaux et de ces galères, et de ceux qui vont et viennent d'Italie.

Vous voulez, ma très-chère, que je croie que vous n'avez plus de feu secret. Ah! Dieu le veuille, et que cette poitrine soit tranquille, comme vous le dites! La santé de M. de Grignan est bientôt revenue. Vous avez trouvé ce qu'il y avait à dire de l'épingle : j'ai tourné tout autour, sans avoir eu l'esprit de le dire. Ne craignons jamais de nous permettre les turlupinades qui viennent au bout de nos plumes. Vous avez donc oublié les vers que vous fîtes pour la fête du bon abbé; et moi j'ai aussi oublié les miens : cela est assez bien de part et d'autre. Vous finissiez un sixain pour mademoiselle d'Alerac, en lui faisant dire :

Cher abbé, je n'ai qu'une fleur,
Et je la veux garder pour faire une autre fête.

Cela est de la force *de la touffe ébouriffée*. Vous me représentiez, l'autre jour cette belle fille de manière à faire croire que la fête sera toute des meilleures : je la souhaite pour le bien de toute la maison, et que *Guentrandi* puisse beugler : *Que chacun se ressente*, etc. Montgobert me mande qu'elle était l'autre jour si poursuivie de musique, qu'elle ne savait plus où se ranger : nous voudrions bien nous trouver dans cet embarras. Je vous garderai fidélité, ma tres-belle, et pendant votre absence je pourrai me vanter de n'avoir eu aucun plaisir. Je trouve Montgobert assez joliment avec vous, puisque vous parlez ensemble, et que vous l'allez voir : il ne vous manque rien que de l'amitié. Quel aveuglement que cette passion qui fait que Montgobert voit *Magdelon* en vous! je la plains infiniment; car ce n'est assurément ni par malice, ni par plaisir, qu'on se laisse dévorer par cette impitoyable furie, qui gâte, qui cor-

rompt, et qui change tout. *Magdelon* [1] vous sert toujours bien, j'en suis fort aise, et qu'elle ait retrouvé une santé que nous avons vue en pitoyable état.

Il y a sept jours que je suis revenue de Rennes, et que je me repose l'esprit. Je n'avais point voulu que la princesse vînt ici : je lui avais fait valoir nos dévotions de jeudi, comme elle me faisait valoir les siennes, où elle fait plus de jeûnes et de retraites que nous n'en faisons pour notre réalité. J'ai donc été en solitude, j'ai songé en quel état était ce bon abbé, il y a un an ; et tous vos soins aimables que je dois mettre sur mon compte, et quels secours je tirais de vos conseils ; et cet Anglais et ce cardinal (*de Retz*) qui mourut, ce me semble, de la maladie de l'abbé. Hé, mon Dieu ! que l'esprit fait de chemin, et que l'on pense de choses quand on pense toujours ! cette vie ne m'ennuie point, tant que je ne pourrai pas espérer d'être avec vous. Mais revenons : je fus donc hier voir cette princesse; elle fut ravie de votre compliment; elle s'est imaginé qu'elle vous aimait passionnément, et cela devient une vérité : elle a du moins une très-juste estime de votre esprit et de votre personne. Je crois que la comtesse d'Oldembourg, au fond de l'Allemagne, vous devra en Provence sa réconciliation avec sa mère. A propos de mère, j'attendais mon fils, parce que Corbinelli, en me disant que son procès l'a retenu, me disait que mon fils m'apprendrait le détail de ses raisons. Je croyais donc le voir à tout moment dans ces bois ; mais devinez ce qu'il a fait. Il a traversé je ne sais par où, et s'est enfin trouvé à Rennes, où il me mande qu'il sera jusqu'au départ de M. de Chaulnes. Il me paraît qu'il a voulu faire cette équipée pour mademoiselle de Tonquedec. Il sera bien embarrassé, car mademoiselle de La Coste n'en jette pas sa part aux chiens : le voilà donc entre l'orge et l'avoine ; mais la plus mauvaise orge et la

[1] *Magdelon* était vraisemblablement l'objet de la jalousie de mademoiselle Montgobert. (P.)

plus mauvaise avoine qu'il pût jamais trouver. Que voulez-vous que j'y fasse ? c'est en pareil cas que je suis toujours résignée. Je trouve le coadjuteur admirable de parler avec tant de justice de cette lettre du clergé[1]. Vous perdez dans cette occasion tout le mérite de votre prudence : vous avez beau vous taire, ma fille, on ne vous distinguera point. Si vous avez fait des imprudences, elles ont si peu nui à messieurs vos beaux-frères, que je ne vous conseille point de changer. Je suis un peu fâchée que vous n'aimiez pas les madrigaux : ne sont-ils pas les maris des épigrammes? ce sont de si jolis ménages, quand ils sont bons : vous y songerez encore avant que de les chasser entièrement. Le bon abbé voudrait bien se trouver à Grignan pour conférer avec M. l'archevêque, et avoir encore l'honneur de le voir. Je voudrais bien y être aussi ; c'est sur ces séparations si terribles que je ne suis pas soumise comme je le devrais. Je regrette ce que je passe de ma vie sans vous, et j'en précipite les restes pour vous retrouver, comme si j'avais bien du temps à perdre. Adieu, ma belle ; je vous aime trop pour entreprendre de vous le dire.

768. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 21 août 1680.

Je commence ma lettre par le compliment que l'on doit à tous les Grignans sur la mort de ce bon vieux évêque d'Évreux[2]. Cette mort que l'on n'a point souhaitée, ne laisse pas de venir fort à propos : le chevalier y gagne mille écus, et voilà ce jeune prélat en pleine possession d'un des plus beaux bénéfices de France. L'union de votre famille ne me permet pas de douter que Condé[3] ne soit une

[1] *Voyez* les lettres du 31 juillet et du 4 août.
[2] Henri de Maupas-du-Tour.
[3] Maison de plaisance des évêques d'Évreux. (P.)

de vos maisons de campagne. M. de La Garde connaît les agréments de cette terre ; elle est grande, elle est belle et noble, et l'on trouve l'invention de vivre pour rien en ce pays-là. Enfin tout est bon dans cet établissement.

Je comprends que vous n'oseriez demander des nouvelles de votre grande dépense ; c'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse. Il y a de l'enchantement à la magnificence de votre château et de votre bonne chère : votre *débris* est une chose étonnante ; et quand vous me dites que cela n'est pas considérable, je m'y perds ; cela me paraît une sorte de magie noire, comme la gueuserie des courtisans : il n'ont jamais un sou, et font tous les voyages, toutes les campagnes, suivent toutes les modes, sont de tous les bals, de toutes les courses de bague, de toutes les loteries, et vont toujours quoiqu'ils soient abîmés ; j'oubliais le jeu, qui est un bel article ; leurs terres diminuent, il n'importe, ils vont toujours. Quand il faudra aller au-devant de M. de Vendôme[1], on ira, on fera de la dépense ; faut-il faire une libéralité ? faut-il refuser un présent ? faut-il courir au passage de M. de Louvois ? faut-il courir sur la côte ? faut-il ressusciter à Grignan l'ancienne souveraineté des Adhémar ? faut-il avoir une musique ? a-t-on envie de quelque tableau ? on entreprend et l'on fait tout. Mon enfant, je mets tout cela au nombre de certaines choses que je ne comprends point du tout ; mais comme je m'intéresse beaucoup à celle-ci, j'en suis fort occupée, et je m'y trouve plus sensible qu'à mes propres affaires. C'est une vérité ; mais n'appuyons point dans nos lettres sur ces sortes de méditations : on ne les trouve que trop dans ces bois, et la nuit quand on se réveille. Je vois que vous ne songez dans vos lettres qu'à me divertir : il faut suivre votre exemple. Vous retourniez donc à votre *vomissement* en finissant votre dernière ? Vraiment je n'ai

[1] M. de Vendôme était attendu en Provence pour y commander. (P.)

jamais vu un si vilain chapitre traité si plaisamment. La vilaine bête! mais de quoi s'avise-t-elle de vous apporter son cœur sur ses lèvres; et de venir, de quinze lieues loin, rendre tripes et boyaux en votre présence? Vous avez bien le don cette année d'attirer les visites; on ne pouvait pas se défier de celle-là; elle me fait un peu souvenir de ma *madame* de La Hamélinière, dont je ne connaissais pas le visage. Vous aurez celui du petit Coulanges; vous aurez vu *ce petit chien de visage-là quelque part.* Au travers de sa gaieté, vous lui trouverez de grands chagrins; mais ils ne tiennent pas contre son tempérament. Je suis bien fâchée que le vôtre ne soit point rétabli; ce n'est point être guérie que d'avoir toujours l'humeur qui vous faisait mal à la poitrine; quand elle voudra, elle reprendra ce chemin : elle est dans vos jambes, vous avez des douleurs, des inquiétudes, elles sont enflées les soirs. J'admire votre patience de souffrir ces douloureuses incommodités sans y chercher du remède. J'avoue ma faiblesse, et combien je m'accommode peu des moindres maux; si j'étais en votre place, j'aurais obéi ponctuellement à la Rouvière; j'essaierais mille petits remèdes inutiles pour en trouver un bon, et mon impatience et mon peu de vertu me feraient une occupation continuelle de l'espérance d'une guérison.

Madame la princesse de Tarente est charmée de votre souvenir; elle trouva hier fort plaisant le récit que vous faites du bon usage de l'eau de la reine de Hongrie pour la piqûre de M. Grignan, et comme en français vous ppelez *la goutte* ce que les médecins appellent poliment *arthritis* : il y a des endroits dans vos lettres qui sont divins. Elle me conta qu'en Danemark il y avait un prince allemand qui s'enfonça une épingle dans le côté; mais c'était dans une étrange occasion qu'il avait rencontré cette épingle. Il n'en souffla pas, et deux mois après la grangrène s'y mit; il fallut faire des incisions : je voulais qu'elle nous le fît mourir tout d'un train. Mais enfin, si M. de Grignan

s'était blessé de la même manière, voyez ce que dirait Pauline de votre jalousie. Mon fils est toujours à Rennes, faisant des merveilles auprès de *Sylvie*, c'est le nom de baptême de la *Tonquedette*. Je n'ai jamais vu un garçon si malheureux en *fricassée*. Vous avez vu que la dernière dont il vous a parlé n'était point *dans la neige*[1]. Madame de Lavardin, madame de La Fayette, et madame de Coulanges m'assurent fort que nous trouverons cet hiver quelque moyen de le tirer de la place où il est, dont le dégoût serait insupportable, si M. de La Trousse répandait froidement dans le monde le dessein qu'il a pour M. de Bouligneux. Je vous avoue que j'ai pensé aussi méchamment que vous au goût qu'il trouverait à donner ce coup mortel à son petit subalterne[2] : nous avons le malheur de lui déplaire, et de n'avoir jamais eu nulle part à son amitié ; la vôtre, ma très-chère, me consolera de tout. J'espère que vous me la conserverez quasi aussi bien que M. de Grignan conserve ses perdreaux. C'est une plaisante vision que de lui voir défendre à ses chasseurs de sortir, quand il a le plus de monde à sa table : c'est signe que le reste est fort bon.

Madame de Vins m'a écrit une grande lettre toute pleine de bonne amitié et de conversation, comme si nous étions à Livry ou dans votre chambre à Paris. Elle me conte qu'elle a entendu blâmer M. de Grignan sur l'affaire de ce pauvre Maillanes, comme s'il l'avait abandonné ; elle se garde bien de le condamner sans l'entendre, et moi aussi. Les fautes que peut faire M. de Grignan dans le cours de sa vie ne seront jamais que contre lui et sa famille, et nullement contre ses amis. Le saint évêque de Pamiers est mort ; voilà l'affaire de la régale finie, et voilà encore un nom bien chaud à prendre : mais puisque nous nous sommes accoutumés à M. d'Alet (*Valbelle*), nous souffrirons

[1] Mot de Ninon.

[2] M. de Sévigné était sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes-dauphin, dont M de La Trousse était capitaine-lieutenant.

M. de Pamiers, et puis M. d'Angers [1], et puis nous n'aurons plus rien à craindre. Ces cinq (*évêques*) à qui l'on voulait faire le procès seront devant le grand juge qui les aura traités avec plus de bonté qu'on n'a fait en ce monde-ci. Je veux un peu parler à mesdemoiselles de Grignan : vraiment, mesdemoiselles, cela est fort honnête de vous jeter dans le vert et le bleu aussitôt que vous apprenez la mort de notre pauvre cousine (*madame de Rarai*); j'en ai bien mieux usé, j'ai porté un petit deuil à Rennes; je n'avais point de bel habit de couleur; et ce petit deuil qui m'a été d'une commodité nompareille, a fait voir à toute la Bretagne mon bon naturel. Adieu, mes belles; j'ai en vérité, bien envie de vous embrasser; si vous conservez un peu d'amitié pour moi, je vous assure que ce n'est pas en pure perte. Pour mon cher comte, je l'embrasse et m'afflige avec lui de cette maudite épingle : nos pauvres machines sont sujettes à bien des misères.

769. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 25 août 1680.

N'allez pas vous imaginer que l'écriture me fasse mal, ni vous en venger en écrivant aussi; laissez continuer la bonne *pythie*, et reposez-vous. Pour moi, je ne me laisse point accabler, je commence par ma Provence; je cause avec ma chère fille; cela me console et me plaît, le reste va comme il peut : *paga lei, pago il mondo.* Il y a longtemps que je n'écris plus à mon fils, et de longtemps je ne lui écrirai; je l'attends ce soir; il a toujours été à Rennes; nous parlerons ensemble de toutes ses affaires, et je vous manderai où nous en sommes; vous parlez sur cela comme une personne qui s'y intéresse. M. de La Trousse aurait pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes : il fallait parler avec nous, et

[1] Henri Arnauld mourut dans un âge fort avancé le 8 juin 1690. (P)

se taire avec les autres. Il n'a pas tenu à Corbinelli que M. de La Trousse n'ait fait de mon fils ce qu'il voulait faire de Bouligneux [1]; mais Corbinelli n'a trouvé que des épines et des improbations : il n'a pas le don de donner des sentiments, non plus que d'en ôter; il n'a jamais essayé de détourner le cours des *esprits* qui courent à vous aimer, *non mi tocar;* il est trop habile pour n'avoir pas connu que c'est une chose impossible; il est bien loin d'improuver les *traces* que vous avez faites dans mon cerveau.

Je ne vous réponds point sur les hérésies dont vous m'accusez : j'ai un tableau de la Sainte Vierge sur mon autel, un crucifix et mon écriteau, je n'en veux pas davantage, et je crois tout simplement en un mot que l'ordre est la volonté de Dieu. Quand les choses vont comme elles doivent aller, c'est sa volonté, je ne connais point d'autre ordre; quand elles sont surprenantes et extraordinaires, c'est sa volonté; quand ses ouvrages sont beaux et parfaits, et quand ils sont monstrueux et horribles, tout est dans cette volonté : l'un n'est donc pas moins que l'autre dans l'ordre de sa Providence. M. de La Garde vous dira le reste.

Madame de Vins me mande, comme à vous, qu'elle a gagné son procès; et l'abbé de Pontcarré me disait positivement que madame de Lesdiguières l'avait gagné aussi : voilà qui est bien heureux. M. et madame de Chaulnes le seront beaucoup s'il perdent une mère qui ne les aime point, et qui leur laisse vingt mille écus de rente. Ils s'en vont à Paris. Je suis persuadée que vous aurez la visite de vos prélats, et que vous serez au nombre des plaisirs qu'ils veulent accorder avec leur gloire. Vous ne verrez rien à votre destinée que lorsque votre famille sera tout ensemble. Personne ne sent mieux que moi les désunions de l'absence; l'usage des pensées et de l'écriture me sert au besoin; mais cependant, ma fille, je vous avoue grossiè-

[1] Un gendre. Il voulait donner sa fille à Bouligneux.

rement que j'ai une très-sensible envie de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur. Il y a bientôt un an que je vous ai quittée, et ce fut comme hier [1] que le petit marquis fit une grande perte. Le loisir de la campagne fait des almanachs perpétuels, et des bouts de l'an de tous les jours considérables : je pense que ces deux là le sont pour nous. Adieu, ma très-aimable enfant, reposez-vous toujours en m'écrivant; et ne négligez point une santé qui m'est si chère.

770. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 28 août 1680.

Oui, assurément, ma très-chère, je suis fort aise que vous alliez vous coucher au lieu de m'écrire, et, quelque amitié que j'aie pour vos lettres, vous savez que j'aime encore mieux votre repos et votre santé. Mon fils arriva un peu après que mes lettres furent parties; il amena M. de Rennes, un marquis, ami de M. de Lavardin, et un abbé Charrier, fils de notre bon ami de Lyon. Le prélat n'a été qu'un jour ici; il est allé avec ce marquis au Maine, où M. et madame de Lavardin l'ont prié d'aller; l'abbé nous est demeuré avec votre frère.

Ma fille, il y a des femmes qu'il faudrait assommer à frais communs; entendez-vous bien ce que je vous dis là? oui, il faudrait les assommer : la perfidie, la trahison, l'insolence, l'effronterie, sont les qualités dont elles font l'usage le plus ordinaire; et l'infâme malhonnêteté est le moindre de leurs défauts. Au reste, pas le moindre sentiment, je ne dis pas d'amour, car on ne sait ce que c'est, mais je dis de la plus simple amitié, de charité naturelle, d'humanité; enfin ce sont des monstres, mais des monstres qui parlent, qui ont de l'esprit, qui ont un front d'ai-

[1] Jour de la mort du cardinal de Retz. (P.)

rain, qui sont au-dessus de tous reproches, qui prennent plaisir de triompher et d'abuser de la faiblesse humaine, et qui étendent leur tyrannie sur tous les états. Comptez combien il y en a dans ceux de Bretagne; nous y voyons le clergé, la noblesse et le tiers : voilà justement ce que je veux dire. Mettez un cadre à toutes ces belles peintures, et vous en ferez le portrait d'une dame que je ne veux pas nommer; et plût à Dieu qu'elle fût seule dans le monde! Mais enfin il y a des gens si malades que ce sera un bonheur et un miracle si on n'est point obligé d'en venir aux extrémités. On trouve de la consolation à se plaindre avec moi de ces sortes de malheurs; et, en vérité, j'y entre et je les comprends, ce me semble, mieux que personne.

Mon fils m'a rendu compte d'une conversation qu'il eut avec M. de La Trousse, le croyant, sur la parole de Brancas, tout sucre et tout miel; mais les nuages couvrirent bientôt la surface de la terre. Dès que mon fils commença à parler, le temps se brouilla, et, de période en periode, on vint à demander pourquoi on s'était engagé dans cette charge. Cela m'a fait souvenir d'Hermione, quand elle demande à Oreste, après qu'il a tué Pyrrhus par son ordre, *qui te l'a dit ?* Oreste, à cette parole, devint furieux. Je pense que votre petit frère aurait fait comme lui, si l'ange qui le garde ne l'avait soutenu ; enfin nous verrons. Il est certain que rien ne presse, pourvu qu'il ne répande point le bruit des desseins de La Trousse, qui ne sont quasi pas formés pour Bouligneux. Ce qu'il faudrait tâcher de faire, c'est d'avoir quelque vue pour la présenter à M. de Louvois; et sortir de cette place à la faveur d'un autre établissement dont il serait plus aisé de se défaire. Voilà ce que je puis vous dire de nos affaires : je souhaite bien passionnément que les vôtres se trouvent d'une manière à faire que bientôt je puisse vous embrasser : c'est là le but de toutes choses.

On me mande que la reine est fort bien à la cour [1], et qu'elle a eu tant de complaisance et tant de diligence dans ce voyage, allant voir toutes les fortifications, sans se plaindre du chaud ni de la fatigue, que cette conduite lui a attiré mille petites douceurs. Je ne sais si les autres ont aussi bien fait. Madame la dauphine disait l'autre jour en admirant Pauline de *Polyeucte : Eh bien, voilà la plus honnête femme du monde qui n'aime point du tout son mari.* Comment se porte le vôtre, que vous aimez et que j'aime aussi! Comment va l'*épingle?* Ne m'embrasse-t-il encore aujourd'hui que de la main gauche? Pour moi, je me sers de mes deux bras, mais légèrement de peur de le blesser. Adieu, ma très-chère et très-aimable; vos lettres nous ont servi d'un grand amusement. Nous remettons votre nom dans son air natal; croyez, ma fille, qu'il est célébré partout où je suis; il vole, il vole jusqu'au bout du monde, puisqu'il est en ce pays.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

J'ai trouvé ici une de vos lettres, ma petite sœur, et j'ai vu en même temps celle que vous avez écrite à ma mère; j'en ai pensé mourir de rire, malgré les terreurs dont j'ai été frappé deux ou trois jours; elles commencent un peu à se dissiper, et j'espère que si ma maladie n'a pas un beau nom en grec, elle pourra au moins se nommer en français sans faire rougir personne. L'épingle de M. de Grignan, et la tendresse avec laquelle vous lui avez fait crier les hauts cris pendant deux nuits, et le beau nom d'*arthritis*, dont on a baptisé une goutte fort ordinaire, tout cela nous a paru digne d'un cadre : mais que dites-vous de la peinture

[1] Ce rapprochement entre Louis XIV et la reine était en partie l'ouvrage de madame de Maintenon. La belle Fontanges se mourait. Le roi était libre, et il fallait empêcher que l'habitude ne le replaçât sous le joug de madame de Montespan : c'est ainsi que madame de Maintenon se préparait un empire.

que ma mère vous fait des femmes qu'il faudrait étouffer entre deux matelas? Elle est vraiment d'après nature, et nous espérons aussi qu'elle aura son cadre. L'étoile de M. d'Évreux l'a défait de son vieux prédécesseur; celle du chevalier devient de jour en jour plus favorable. Je commencerais à trembler si l'un des deux vous avait épousée; mais celle de M. de Grignan me rassure; je crois pouvoir y résister quelque temps; et, quoiqu'on dise que le bien arrive d'ordinaire avec la goutte, comme il ne s'agit encore que de l'*arthritis*, cela me met l'esprit en repos. Je vous remercie du sérieux intérêt que vous prenez à mes affaires; elles sont dans une situation bien dangereuse; la Providence en disposera. Adieu, ma belle petite sœur, je vous embrasse et M. de Grignan aussi. Je me porte fort bien au moins.

771. — DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 1er septembre 1680.

Je vous rends grâces de m'avoir appris de vos nouvelles, Monsieur; j'avais su par monsieur de Cressy que vous aviez passé par Liesse pour voir madame de Rabutin. Nous parlâmes fort de vous et d'elle, et le bonhomme est charmé de tous deux. Vous voilà maintenant à goûter le plaisir du beau temps et du repos.

Si madame de Coligny vient à Paris cet hiver, je la rencontrerai, ou pour mieux dire, je la chercherai souvent au palais, où elle va faire merveilles pour M. son fils. Je crois que j'y passerai aussi mon hiver, étant résolu de plaider à outrance, et d'emporter un arrêt. Je crois que je m'accoutumerai à ce maudit genre de vie, quand je verrai que madame votre fille fera la même chose; l'indignation nous aidera à subsister. C'est un plaisir de pouvoir haïr ses juges ou sa partie.

Je ne désespère pas encore d'aller à Bussy. On m'a parlé d'accommodement; nous avons pris huit jours pour le faire.

J'aurai gagné à la poursuite de ces procès un talent de chicane dont il n'y a que vous et madame de Coligny qui puissiez me défaire. Je l'espère fort, et je le désire encore davantage.

772. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er septembre 1680.

Vous avez soin de votre santé, ma belle; c'est assez pour me donner du repos. Je remercie Montgobert de l'attention qu'elle a de m'en dire des nouvelles; elle me temoigne de l'amitié par cette exactitude, et elle paraît bien persuadée de la tendresse que j'ai pour vous. Son commerce me plaît, et m'est entièrement nécessaire; elle gagnerait beaucoup que vous vissiez ce qu'elle me dit si naturellement, et encore plus si vous saviez comme moi dans quelle inquiétude elle était de votre maladie de l'année passée. Dieu tournera tout cela comme il lui plaira dans votre esprit. Je trouve que vous êtes bien obligée à madame de Vaudemont de son souvenir tendre et appliqué; mais il faut avoir autant de foi qu'elle en a, pour se disposer, ainsi qu'elle a fait, à vous faire recevoir cette bénédiction. Cela me paraît comme la poudre de sympathie : elle a traité son âme, et c'est vous qui devez être guérie; si elle avait fait un sacrilége, vous en seriez plus malade. Je souhaite extrêmement, pour le bien de son âme et pour celui de votre corps, que votre santé justifie la pureté de sa conscience. Je ne trouve guère de remède plus difficile que celui-là; nous n'en avions point encore vu où la foi, l'espérance et la charité fissent le corps de la médecine. Je voudrais bien pouvoir user de cette recette; je vous assure que ce ne serait point guérir mes mains : je crois qu'elles le sont; et si elles ne l'étaient point, je m'en aperçois si peu, que c'est de ce mal qu'il faudrait dire que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Belle comparaison, ma fille, de

vos maux avec les miens! Je vous ai parlé de ceux de mon fils : ils peuvent devenir étranges. Il croit cependant qu'il est hors d'affaire ; il mange et dort toujours tres-bien : il se persuade fort aisément, et peut-être fort témérairement, que tout cela n'est rien.

M. du Plessis et la fille de M. de Launaie, qui est mariée, jouent souvent à l'hombre avec mon fils. Nous avons bien des ouvriers ; cela nous occupe, et tant que le petit été qui nous est revenu durera, nous ne serons pas à plaindre. Quand nous voulons lire, M. du Plessis y tient aussi bien sa place qu'à l'hombre ; il a bien de l'esprit, et entend fort finement tout ce qui est bon. Nous avons trouvé un ami qui pourra nous estimer les terres que madame d'Acigné nous offre, et nous tirer de toutes nos affaires avec celui que madame d'Acigné nommera de son côté. Si nous réussissons, nous n'aurons pas perdu notre voyage. Cet ami est le fils de M. Charrier de Lyon, que nous connaissons. Il a une abbaye en Basse-Bretagne ; et voilà comme les choses se trouvent par hasard dans une visite, lorsqu'on y pense le moins.

Serait-il possible que M. de Vendôme ne vint point encore cette année? Le bien qui vous en reviendrait est si peu comparable à la dépense que vous faites dès que vous repassez la Durance, que je pense qu'il vaudrait autant que cela fût fini. J'espère que la Providence tournera votre destinée d'une autre manière. Vous avez fort bien répondu à M. de Coulanges; c'est un plaisant homme de vouloir tant regarder dans l'avenir des autres après avoir si peu vu dans le sien. J'ai envie que vous l'ayez; il vous réjouira le cœur, quoique souvent le sien soit affligé. Brancas s'en va à Lyon voir madame de Coulanges. Il s'est imaginé qu'il avait affaire à Avignon ; il vous verra. Il est mon idée sur la perfection de l'amour ; je n'en ai jamais vu de meilleur, et d'autant plus qu'il n'est combattu d'aucun scrupule : car, enfin, Brancas a mis Dieu de cette confi-

dence, et veut avoir tous les samedis de quoi l'entretenir. Il reçoit tous les dimanches la bénédiction, avec foi, espérance et charité, pour madame de Coulanges. Vous le verrez à Grignan rêver à elle : il n'y a qu'à savoir donner le tour à ces attachements les plus sensibles. Vous me direz que le corps n'y a point de part. Ah! je le crois ; mais il n'est question que du cœur, et le sien est entièrement occupé. Vous me diriez encore que je fais le procès à bien d'autres. Je l'avoue ; mais ils sont au moins persuadés de leurs égarements ; et lui, il se baigne dans la confiance. Ma fille, ne lui faites point la guerre trop ouvertement sur tout ceci ; les vérités sont amères, nous n'aimons pas à être découverts. Il me semble que nous serions quelquefois tentés de lui dire, comme le comte de Gramont disait à Langlée : *Vous croyez parler au roi* [1]. Nous dirions volontiers aussi, quand Brancas veut tromper : *Vous croyez parler à Dieu*. Vraiment je suis folle, voyez un peu où je me jette.

Je fais mes compliments aux héritiers de ce bon homme *Évreux*. On dit en ce pays que le jeune aspire encore à Marseille ; est-il possible qu'il ne soit pas content, et que, pouvant accorder la résidence avec la cour, c'est-à-dire la gloire et les plaisirs, il aime mieux se rendre le *dom courrier* de Marseille à Paris, comme son prédécesseur ? Si l'évêché vaut mieux, il le dépenserait par les chemins ; enfin, chacun a sa manière de penser. Ce que je sais en général du clergé, c'est qu'ils ont beaucoup paru cette année, et qu'ils ont traité le pape, comme *M. de Rome*, fort familièrement. Cette guerre est encore meilleure que les autres ; et les évêques, qui se disaient autant de vérités que d'injures, comme vous dites, valaient bien les cordons bleus qui se battaient. Vous savez tous ceux qui sont tombés malades en revenant du voyage. MADEMOISELLE est bien étonnée d'avoir la fièvre tierce. La Troche me mande tou-

[1] *Voyez* la lettre du 5 janvier 1672.

jours de bons petits détails; c'est son fils qui garde M. le dauphin. Nous aurions entendu de notre abbaye (*de Livry*) les triomphes, les fanfares et la musique de Chelles, au sacre de l'abbesse. On dit que *la belle beauté*[1] a pensé être empoisonnée, et que cela va droit à demander des gardes; elle est toujours languissante, mais si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette petite *violette qui se cachait sous l'herbe*[2], et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse : jamais il n'y en aura sur ce moule. Adieu, ma très-chère; j'admire de quoi je vous entretiens : c'est pour détourner mon imagination du chapitre de votre santé, dont je me sens occupée, et dont je vous parlerai jusqu'à l'importunité. Mais j'espère que Dieu vous redonnera cette santé; et si j'étais aussi sainte que madame de Vaudemont, je l'en prierais incessamment.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Il ne sera pas dit que l'on cachète une lettre à mon nez, sans que je vous donne quelque légère *signifiance*. Bonjour ou bonsoir, ma petite sœur, selon l'heure que vous recevrez cette lettre. Nous passons ici notre temps tout doucement : c'est l'aversion que j'ai conçue avec beaucoup de raison contre *les dais (de duchesses)* qui me fait aimer la simplicité de la campagne et l'horreur de nos bois. Je passe souvent devant l'arbre où j'ai écrit : *ahi memoria!* Jugez si mes rêveries sont agréables.

[1] Madame de Fontanges. Elle n'était que belle.

[2] Cette *violette* est madame de La Vallière, par allusion aux jolis vers de Desmarets, qu'on relira volontiers :

> Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
> Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;
> Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
> La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

On sait qu'ils faisaient partie de ce recueil de madrigaux composés par tous les beaux esprits de l'hôtel Rambouillet, et qu'on appelait la *Guirlande de Julie*. Cette Julie fut depuis madame de Montausier. (A. G.)

773. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 4 septembre 1680.

Il me semble, ma fille, que vous m'enviez d'avoir vu toute la famille de votre *père* Descartes à Rennes. Il est vrai que vous en étiez plus digne que moi. S'ils m'eussent prise pour une personne capable d'entendre leur philosophie, je n'aurais pas manqué de leur chanter : *Point de saveur, de son, ni de lumière;* mais ne pouvant pas bien répondre à leur prose, je n'osai les attaquer par vos vers. Je les dis à Nantes à l'abbé de Bruc, qui en fut ravi, et les voulut par écrit. Il y avait une nièce à Rennes, à qui l'on serait fort aise de persuader qu'elle est la moitié d'un tout dont on ne croit être que la moindre partie. Corbinelli eût été amoureux de tout cela, et du jésuite encore. Je vous ai conté tous ces fagots comme ceux des Rochers, et comme vous me contez quelquefois les vôtres ; que pourrions-nous conter, si nous ne contions des fagots ? Il est vrai qu'il y a *fagots et fagots*, et que les vôtres sont meilleurs que les miens.

Je ne croyais point que ce bon *Évreux* se fût cassé la tête ; je pensais qu'il était mort de vieillesse. On peut dire de cette vie, comme de celle du père de Rodrigue :

> En arrêter le cours,
> Ce n'était que hâter la Parque de trois jours.

Cependant ces trois jours ont débredouillé le chevalier ; c'est le premier bien qu'il ait reçu, et la première mort qui lui ait été bonne. Le roi chasse le malheur de toutes façons par ses bienfaits : les étoiles deviennent heureuses auprès de ce soleil. Voici qui devient bien poétique ; mais enfin disons en prose que vos frères sont bien placés, en attendant mieux.

Nous avons senti le bout de l'an de la maladie du bon

abbé ; mais ce n'a pas été sans beaucoup de reconnaissance de tous les soins que vous aviez de lui : je la partage, et je sais ce qu'il y avait sur mon compte. Votre petit frère franchement ne se porte pas trop bien ; il est trop heureux d'être ici en repos. Pour moi, je ne le crois point en sûreté : je crois que c'est une consolation pour lui de pouvoir se plaindre avec moi, et je suis fort aise aussi de pouvoir, au travers de mes gronderies, lui être bonne dans cette bizarre occasion. Vraiment il aurait mieux valu être *fricassé dans la neige* [1] que dans une sauce de si haut goût. Il me semble que vous ne voulez pas trouver cette aventure assez extraordinaire ; et songez que la personne aimée, c'est-à-dire haïe, n'en est pas plus émue ni plus embarrassée que si l'on se plaignait d'un rhume de cerveau. Cela me paraît punissable, et je ne sais comme M. de La Reynie, qui entend si bien la police, n'a point donné ordre à ces sortes de trahisons.

J'espère, ma fille, que je serai informée du premier moment que vous verrez changer de forme à votre destinée. Je comprends que vous n'y voyez encore et rien ; mais cela peut se fixer en un instant. Je crois, ma très-chère Comtesse, que vous êtes persuadée que je ne souhaite pas moins que vous de vous recevoir et de vous embrasser ; et si nous ne pouvons pas trouver l'invention d'anéantir l'air qui nous sépare, il faudra que tout simplement, comme du temps de nos pères, nous fassions beaucoup de pas chacune de notre côté : ils me seront bien doux, quand ce sera pour vous rencontrer. Tâchez de me raccommoder avec M. de Grignan ; pour me confondre, il n'a qu'à se bien porter. Nous songeons tous les jours à lui dans ce mail, et avec quelle bonne grâce il irait en passe en deux coups et demi. Je prie mon petit marquis de ne point négliger ce jeu, ni tout ce qui sert à être aimable : il n'y a

[1] Ninon de Lenclos avait dit autrefois de M. de Sévigné *qu'il était fricassé dans de la neige.* (P.)

pas trop de tout. Je l'embrasse, et je baise la belle Pauline; je n'ai garde d'oublier mesdemoiselles de Grignan. Mais vous, ma fille, il me semble que je ne vous dis rien; je vous conseille pourtant de prendre pour vous tout ce que vous pourrez imaginer de meilleur.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Je voudrais bien vous dire quelque chose qui pût répondre au style de cette lettre; mais cela m'est impossible, par plusieurs raisons. Je suis, de plus, en fort méchante humeur; ma mère vous en touche un petit mot en passant. Je ne vois que M. de La Reynie qui puisse me faire justice de la trahison qu'on m'a faite. Si j'y avais contribué, je me condamnerais; mais qui croirait qu'une personne qu'on voit assise chez la reine traiterait son homme comme elle m'a traité, et qu'elle offrirait pour toute consolation des remèdes aussi bizarres que ceux qu'elle me propose? Je croyais que mon dégoût pour sa figure joint à la froideur de mon procédé me sauverait; mais malheureusement mon naturel n'a été que trop bon, et j'ai confondu d'une manière bien cruelle les mauvais bruits qui couraient de moi. Avouez, ma belle petite sœur, que voilà un beau détail; mais le moyen de parler d'autre chose que de ce qui touche si sensiblement? Je ne vous embrasse point, je vous baise encore moins. Ce n'est pas que peut-être je ne me porte fort bien; mais peut-être aussi je me porte fort mal: l'alternative est fâcheuse, et *peut-être* est *gaillard*, comme disait notre ami. Je suis très-humble serviteur de M. de Grignan.

> Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
> Un malheureux pécheur rempli d'iniquité[1].

[1] Le *Tartufe*, acte III, scène VI

MADAME DE SÉVIGNÉ

Que peut-on dire à un aveu si sincère? En vérité, je suis fort effrayée de ce *peut-être*, sur lequel nous vivons. La Providence sait bien ce qui en arrivera. Adieu, ma très-chère et très-bonne.

774. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 8 septembre 1680.

C'est me renouveler les douleurs de l'éloignement que de me faire apercevoir les travers de mes inquiétudes. Vous souvient-il des raisonnements que nous faisions sur la perte de Charleroi, lorsqu'il y avait plus de quinze jours que Montal était entré dans cette place, qu'il avait secourue? J'ai eu des craintes aussi bien fondées pour vos meubles, qui étaient sous vos yeux : j'en suis fort aise. Le jour viendra, je l'espère, que nos discours seront un peu plus justes : on tire de si loin qu'il est impossible de tirer droit. J'attends avec une grande impatience cette décision qui doit faire honneur à toutes vos prophéties. Votre petit frère cherchera à se marier ailleurs. Nous avons eu de grandes terreurs ; Dieu merci, elles sont devenues paniques, et il en sera quitte pour de petits anodins : ce n'était rien que ce qu'il avait ; ce n'était qu'un peu de gale, qui était le reste de la chaleur de quelques médecines un peu vigoureuses qu'il avait prises à Paris. En vérité, c'est une grande joie que d'être sorti de cette peine. Vous avez quitté vos bains, ma fille ; c'est une chose admirable que le soulagement sûr que vous en recevez pour vos coliques, sans que votre poitrine y trouve rien à redire. Je suis ravie quand je vous vois reprendre le fil de votre repos et vous bien restaurer ; car le bain affaiblit un peu. Montgobert me fait toujours un fort grand plaisir en me parlant sincèrement et en détail

de votre santé : elle m'en paraît si aise, et je la reconnais si bien là-dessus, qu'en vérité j'ai peine à croire que ce vers de Corneille lui soit bien appliqué :

Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir ?

Elle n'est point démonstrative ; je croirais plutôt qu'elle pourrait dire : *Qu'importe de mon humeur, de mon chagrin, de ma jalousie, si mon cœur fait son devoir?* J'ai reçu deux de ses lettres à la fois ; elle me devait la suite du bain. Elle me conte les folles lettres que vous écrivîtes tous, l'autre jour, à M. de Coulanges : cela était plaisant. Elle me dit aussi les infinités de trains qui vous arrivent de tous côtés ; il n'y a pas moyen d'imaginer que tout cela puisse coucher sous un même toit. Je crois que vous y aurez encore un supplément de trois beaux-frères : le chevalier m'écrit d'une manière à me le persuader. C'est une plaisante solitude que la vôtre ; la nôtre commence à se gâter, mon fils réveille tout. Cette bonne princesse fait ses galeries de Vitré ici, et vous jugez bien que nous lui rendons plus chaud que braise. Elle joue à l'hombre avec mon fils et M. du Plessis ; et, pour m'amuser, elle me fagote un reversi : cela fait une société. Cependant, pour entretenir l'air de la solitude, au moins par le nom, j'ai fait dresser une allée aussi longue que la grande, qui s'appelle *la Solitaire*. Elle est si belle, si bien plantée, que mon fils devrait baiser les pas que j'y fais tous les jours ; mais comme elle contient douze cents pas, et que ce serait un exercice un peu violent avec un sang aussi échauffé que le sien, je lui fais crédit de cette reconnaissance. Je me suis servie de votre nom pour obliger la princesse à ne plus assassiner de reproches sa pauvre fille, de trois cents lieues de loin ; à force de lui parler du bonheur de cette personne, et de lui demander ce qu'elle voulait donc, j'ai si bien fait, qu'elle lui écrit des douceurs et des bontés, et qu'elle les trouve même dans son cœur ; car la grandeur et les richesses sont

jointes au mérite personnel de son mari. Je lui ai conseillé de l'aller voir l'année qui vient, et enfin j'ai fait des merveilles. Elle vous dit mille et mille douceurs, et trouve que nous faisons toutes deux parfaitement bien de nous aimer.

J'ai tout dit sur la visite de Brancas à madame de Coulanges : n'ayez pas peur qu'il la fasse comme celle qu'il nous fit à Livry. Sa rêverie ne le porte point à se faire du mal; il s'imaginera bien plutôt, étant à Lyon, qu'il est à Avignon, et oubliera d'y aller. J'ai aussi répondu par avance à l'article de M. de Pamiers[1]. Nos pensées se croisent souvent. Ce pauvre Sanguin est mort. C'était un bon et honnête homme, sa famille est désolée. Voilà une place de cordon bleu. Si cette charge[2] n'allait pas à son fils, plût à Dieu que M. de Grignan pût l'avoir! il serait bien propre à lui conserver le grand air qu'elle a toujours eu; c'est la meilleure place pour subsister qu'il est possible. Vous ne sauriez m'empêcher de rêver à tout cela dans ma *Solitaire;* elle donne d'un côté dans une grande place au bout du mail, plantée à quatre rangs, qu'on appelle le *cloître*, et de l'autre dans le labyrinthe; elle est la plus belle de mes allées, ou du moins la plus nouvelle : c'est donc là où je vous donne cette belle charge. Sérieusement, songez-y, et voyez si, avec l'étoffe que vous avez, vous ne pourriez point placer cet aîné, qui ferait si bien les honneurs de la maison. Je jette cette pensée dans cette lettre; le port même n'en sera pas augmenté : c'est la seule place où l'on peut rétablir ses affaires en mangeant aussi bien que le roi. Je ne vous parlerai point du tout de M. de Vendôme : il viendra ou il ne viendra pas; vous m'apprendrez ce que la destinée a réglé là-dessus. Il me semble que

[1] *Voyez* la lettre du 21 août précédent.

[2] La charge de premier maître-d'hôtel du roi, que M. de Sanguin avait achetée de M. le maréchal de Bellefonds, et qui a passé successivement aux descendants de M. de Sanguin, marquis de Livry. (P.)

vous ne vous attendiez pas au souvenir de cette belle reine de Portugal[1]; ce n'est pas du moins le vôtre qui l'a réveillée. Corbinelli m'a mandé la joie qu'il avait eue de recevoir une lettre de vous à l'occasion de *cette majesté*. Vous l'assurez, dit-il, que, malgré vos silences, *votre père commun* (*Descartes*), et votre mère, j'ai pensé dire *peu commune*, font une liaison entre vous et lui : il est ravi que la reine de Portugal lui ait attiré l'honneur de votre souvenir. Il nous écrit ici des lettres trop plaisantes. Il est content de mon fils, parce qu'il est entré dans son affaire ; il nous en conte les suites d'une fort plaisante manière. M. de Montespan est devenu son protecteur : il ne parle que de mettre deux mille pistoles de dédit pour celui qui se révoltera contre les arbitres, et de cent mille francs pour pousser l'affaire, s'il la faut plaider. Voilà un style qui nous est inconnu, et qui se ressent beaucoup de cet air de la Garonne. Il y a deux arbitres d'épée, Montespan et Montluc[2], et deux de robe, de Harlay et Sainte-Foy, dont le nom, disait madame Cornuel, est comme celui des Blancs-Manteaux, qui sont habillés de noir. Tout cela échauffe notre ami, et son esprit en a retrouvé toute sa vivacité, de sorte que ses lettres font mourir de rire. Adieu, ma très-chère enfant; la lettre où vous m'apprendrez les décisions que je désire me donnera une autre sorte de joie, bien plus sensible. Je laisse la plume à votre petit frère, qui va sans doute commencer par vous dire :

Après les fureurs de la guerre,
Chantons, chantons les douceurs de la paix.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai, ma belle petite sœur, que ma joie est parfaite; mais ma mère commence à être fâchée de ce qu'elle n'aura

[1] Marie-Françoise-Élisabeth, fille puinée de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, reine de Portugal. (P.)
[2] Il n'y en avait qu'un d'épée ; Montluc était de robe. (P.)

point occasion de me témoigner sa reconnaissance pour le soin que j'eus d'elle il y a cinq ans : je lui en fais crédit du meilleur de mon cœur. Elle se trouve assez bien de moi, à ce qu'elle me dit. Pour moi, je suis ravi d'être avec elle, et cette joie toute seule suffirait pour me rafraîchir le sang. Adieu, ma belle petite sœur; il entre un gros monsieur de Vitré, qui fait que je vous quitte à la hâte, pour recevoir bien sérieusement son ennuyeuse visite.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je salue en tout respect, et pourtant avec beaucoup de tendresse, M. l'archevêque (*d'Arles*). Dieu vous le conserve! écoutez-le bien pendant que vous l'avez. Mesdemoiselles de Grignan ne seront point oubliées, ni la belle *Paulinette*, ni mon cher petit marquis. Ah! justement il faut l'abbé de Lanion [1] à la place de M. de Pamiers : n'en êtes-vous pas contente?

775. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 11 septembre 1680.

Je n'eusse jamais cru qu'une lettre qui m'apprend que vous viendrez cet hiver à Paris, et que je vous y verrai, pût me faire pleurer; c'est pourtant l'effet qu'a produit la joie de cette assurance, jointe à la beauté des sentiments de cette sage et sainte fille [2]. Non, ce n'est pas toujours de tristesse que l'on pleure; il entre bien des sortes de sentiments dans la composition des larmes. Vous vous êtes souvent moquée de moi en me voyant émue de la beauté de certains sentiments où je ne prenais nul intérêt. Il m'est im-

[1] Il n'eut pas cet évêché; François-Louis d'Anglure de Bourlemont y fut nommé. Il donna sa démission en 1685, et mourut en 1711.

[2] L'aînée des demoiselles de Grignan, qui voulait embrasser la vie religieuse. (A. G.).

possible de n'en être pas touchée : jugez donc ce que je suis pour le discours si tendre et si sage de mademoiselle de Grignan. Quelle résolution ! quel courage ! Il me semble qu'il faut compter sur ce qu'elle dit. Il y a longtemps qu'elle médite sur cette déclaration ; elle pense ferme, comme vous disiez ; ce qu'elle a résolu est immanquable : vos prophéties sont bonnes ; je ne savais où vous preniez de si grandes assurances. Vous voilà donc décidée, ma chère fille, par la plus grande affaire et la plus avantageuse qui pût arriver à votre maison : c'est un coup de partie, et c'est dans ces occasions qu'il faut faire un voyage *in ogni modo*. Dites-moi bien cette suite et tous vos desseins, afin que je tâche d'y conformer les miens.

Je ne savais point du tout la manière dont était mort ce vieux *Évreux* ; c'est une chose effroyable : vous avez raison de dire que j'en serai frappée. Vraiment, ma fille, je le suis, et je vois Dieu qui tourne les volontés de ce bonhomme d'une manière extraordinaire, pour le conduire à être déchiré et massacré, et tiré enfin à quatre chevaux. Voyez par combien de circonstances on voit la destinée s'opiniâtrer à vouloir premièrement qu'il se remette en équipage à quatre-vingts ans ; des chevaux neufs, point de postillon, les avertissements de tout le monde ; point de nouvelles, il faut qu'il périsse, il faut qu'il soit déchiré, il faut que MM. de Grignan en profitent. Ma fille, je parlerais d'ici à demain. Je trouve encore qu'on n'est point heureux à demi ; voyez comme le chevalier sera bien établi, et quel contre-coup pour sa maison et pour son nom.

Il y a du déchaînement au débordement des visites qu'on vous fait cette année ; c'est comme par gageure : deux tables de douze couverts chacune dans cette galerie ; c'est moi qui en suis cause, en vous parlant de celle de M. de Chaulnes. Cela me paraît dans un tel excès, que quand vous me dites qu'on ne dépense rien à Grignan ! ah ! il est vrai que je ne manquerai pas de le croire. Nous savons bien ce que

c'est que ces abîmes de toutes provisions. Et le jeu, comment vous en tirez-vous? Je me représente toujours ces petites pluies qui mouillent fort bien. Ma fille, il y a des gens qui sont nés pour dépenser partout, comme il y en a qui se cassent la tête; il n'y a aucun lieu de repos pour eux, ni qui puisse les ressuyer : ils attirent le monde, la dépense, les plaisirs, comme l'ambre attire la paille. Il faut bien s'y résoudre et monter dans le carrosse à quatre chevaux sans postillon : mais, Dieu merci, mon enfant, vous ne périrez point; et c'est à présent qu'on peut dire : un bon mariage payera tout. Ne vous figurez point que cela puisse manquer après le pas qui est fait; laissez un peu reposer votre cœur et votre imagination dans la certitude d'une si grande affaire : pour moi, je vous le dis franchement, j'en suis transportée. Mon père disait qu'il aimait Dieu quand il était bien aise; il me semble que je suis sa fille. N'avez-vous pas vu le remue-ménage des évêques? *Freluquet*[1] ne tâtera point de Marseille; c'est un Bourlemont, qui ne vous fera ni chaud ni froid. Si vous me demandez où il *demeure*, je vous dirai que c'était l'année passée devant la reine, aux Carmélites[2]. Croyez-vous que dom Côme se brouille pour la régale à Pamiers? Et l'abbé Le Jay[3], ne sera-ce pas une belle lumière de l'Église? La Mousse me mande tout en colère qu'il gouvernera son diocèse *en jouant*, tant il a de facilité dans l'esprit. On soupçonne madame la dauphine d'être grosse. La faveur de madame de Maintenon est toujours au suprême. Le roi n'est que des moments chez madame de Montespan et chez madame de Fontanges, qui est fort languissante. M. de Rennes, qui a repassé par ici en revenant de Lavardin, m'a conté qu'au sacre de madame de Chelles[4], les tentures

[1] M. de Valbelle, le nouvel évêque d'Alet.

[2] Ce prélat était sans doute demeuré court en prêchant devant la reine. (P.)

[3] Nommé à l'évêché de Cahors. (P.)

[4] Sœur de madame de Fontanges. (P.)

de la couronne, les pierreries au soleil du Saint-Sacrement, la musique exquise, les odeurs, et la quantité d'évêques qui officiaient, surprirent tellement une manière de provinciale qui était là, qu'elle s'écria tout haut : N'est-ce pas ici le Paradis? Ah, non, madame! dit quelqu'un, il n'y a pas tant d'évêques. Peut-être que vous mettrez ce petit conte avec celui que je fis malheureusement un soir dans votre petite chambre; il n'importe, il est tout chaud, il faut qu'il passe.

Je vous conjure de dire à M. l'archevêque tout ce que vous jugerez à propos de mes sentiments, dont vous pourrez répondre. Je veux la même chose pour M. de Grignan, et pour sa fille céleste, et même pour la terrestre[1]. J'embrasse les marmots; car il ne faut rien oublier. Montgobert me mandait l'autre jour que Pauline lisait auprès d'elle les lettres de Voiture, et qu'elle les entendait comme nous.

776. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 15 septembre 1680.

Que mon cœur vous a d'obligation! et que vous l'avez mis à son aise en lui donnant la liberté de vous espérer cet hiver! J'ai relu bien des fois cette aimable lettre que je souhaitais si tendrement; et je disais : C'est mon enfant qui me parle, et qui m'assure qu'elle vient à Paris un peu après la Toussaint : c'est une douceur incroyable que de trouver dans sa poche une telle consolation.

Vous m'étonnez du secret que fait cette fille toute sainte à madame du Janet de ses belles et bonnes intentions : il est si naturel de parler de ce qu'on désire, et dont le cœur est plein, que c'est déjà se mortifier que de garder le silence en cette occasion. C'est son humeur d'en user ainsi;

[1] La seconde des filles de M. de Grignan.

elle en parle uniquement à son père, parce que c'est lui qui règle le temps d'un séjour qu'elle serait fâchée qui fût plus long. Elle veut bien s'ôter la douceur de communiquer ses desseins; ils n'en sont que plus affermis dans son cœur.

Je ne vois point d'ici ce qu'est devenue toute cette presse qui surmontait votre château. Il me semble que je vous avais laissée dans la rue des Orfèvres à la foire Saint-Germain, sur les quatre à cinq heures du soir ; mais enfin il faut croire que puisque vous étiez sur votre petit lit, vous aviez trouvé le moyen de fendre la presse. Montgobert ne m'a point écrit, et vous me parlez fort légèrement de votre santé. Il fallait me dire si vous vous guérissez des remèdes que vous avez faits, et si cette maigreur sur votre maigreur ordinaire ne vous laissera pas au moins comme vous étiez. C'est un malheur étrange que ce qui vous est bon pour un mal vous en fasse un autre; cela modère les joies que l'on peut avoir d'ailleurs. Nous avons présentement une compagnie avec laquelle nous faisons un grand usage de notre raison et de notre raisonnement : vous savez comme je sais bien écouter. *Grâce à Dieu et la vôtre,* comme on dit en ce pays , j'ai perdu , à force de vous écouter, la grossière ignorance sur bien des choses : c'est un plaisir qui se fait sentir dans les occasions. Nous avons eu ici une petite bouffée d'hombre et de reversi ; le lendemain *altra scena.* M. de Montmoron arriva: vous savez qu'il a bien de l'esprit; le père Damaie, qui n'est qu'à vingt lieues d'ici; mon fils, qui, comme vous savez encore, dispute en perfection ; les lettres de Corbinelli, les voilà quatre; et moi, je suis le but de tous leurs discours : ils me divertissent au dernier point. M. de Montmoron sait votre philosophie, et la conteste sur tout ; mon fils soutenait *votre père* , le Damaie le soutenait aussi, et les lettres s'y joignaient; mais ce n'est pas trop de trois contre Montmoron : il disait que nous ne pouvions avoir d'idées que de

ce qui avait passé par nos sens [1]; mon fils disait que nous pensions indépendamment de nos sens : par exemple, *nous pensons que nous pensons*. Voilà grossièrement le sujet de l'histoire : cela se poussa fort loin et fort agréablement; ils me réjouissaient beaucoup. Si vous aviez pu vous mêler dans cette dispute par vos lettres, comme Corbinelli par les siennes, vous auriez fortifié le bon Sévigné. Au reste, il est toujours fort incommodé, quoiqu'il se croie en sûreté : je le crois aussi; mais il est malade des remèdes, aussi bien que vous. Il en a fait dont il n'avait pas besoin; ils ont agi sur son sang, et l'ont mis dans un tel mouvement, qu'il en est survenu de ces effroyables élevures qui donnent du chagrin à ceux qui les ont et à ceux qui les voient : mon fils est donc bien heureux d'avoir un peu de temps pour se reposer.

J'admirais hier comme il est aisé de nous consoler du jeu par quelque chose de meilleur, et comme nous prenons patience aussi quand nous dépensons, comme je disais à Rennes, notre pauvre bien en pièces de quatre sous. Mais, sans vouloir nous contrefaire, car je hais les mauvaises copies des meilleurs originaux, je vous dirai que mon âge et mon expérience me font souhaiter comme un besoin de n'être pas toujours dissipée, et de remettre souvent des esprits dans ma pauvre tête : c'est en vérité ce que je fais tous les jours dans mon cabinet, ou dans ces bois. Il me semble que vous voulez savoir quelle était cette petite compagnie qui nous a fait jouer; c'était une assez jolie femme de Vitré, qui a couché ici trois nuits : elle aime à jouer, et nous avions rassemblé les Launaies, et nous ne cessions de jouer.

Mademoiselle de Grignan emploie bien mieux son temps.

[1] On est surpris de voir à cette époque, au fond de la Bretagne, un homme qui, en combattant le système des idées innées, pressent la théorie de Locke. Il est vrai que Locke avait passé à Paris en 1675, et qu'il avait pu y laisser quelque trace de ses opinions.

Qu'elle est heureuse! En relisant plus exactement votre lettre, je vois qu'elle parle confidemment de ses desseins à madame du Janet, et que c'est de la conversation qu'elle a eue avec M. de Grignan qu'elle ne lui parle point : J'admire assez qu'on dise l'un sans l'autre; mais enfin elle sent la douceur de parler avec cette bonne et sage personne de ce qui la touche sensiblement. J'honore plus que jamais la conduite de la Providence, quand je songe qu'elle me fait profiter des pas que vous allez faire; et je commence dès à présent à jouir de ce bonheur à venir.

Je vous demande mille pardons : je trouve un petit livre de madrigaux [1], le plus joli du monde : il faut que je travaille cet hiver à les remettre bien avec vous. C'est un plaisir, ma belle, que de n'avoir point de mémoire : nous relisons Sarrasin, et je suis aussi aise que la première fois; des *Petites Lettres*, tout de même : ce sont des lectures nouvelles; nous y ajoutons encore, selon nos fantaisies, sans beaucoup de règle, mais avec bien du plaisir. Votre frère est d'un grand commerce sur ces sortes d'amusements. J'ai voulu tâter des *Préjugés* [2], que je trouve admirables; et ce qui donne le prix à tout cela, ma très-aimable, c'est que toutes ces choses me conduisent droit à vous : c'est une grande douceur d'être assurée qu'on se retrouvera. Hélas! il y a un an que je ne fais que vous dire adieu : cela me fait mal. Je ne donne point au passé un si bon air que vous; au contraire, je m'en fais une amertume. Je le regrette : j'en usais du moins ainsi jusqu'à l'assurance de vous revoir; présentement je lui pardonne en faveur de l'avenir, puisque le voilà éclairé par l'espérance, qui me rend contente de tout.

[1] Les madrigaux de La Sablière. (P.)
[2] Ouvrage de M. Nicole, intitulé : *Préjugés légitimes contre les Calvinistes.* (P)

777. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 18 septembre 1680.

J'étais avant-hier chez la princesse, à qui je dis ce q e vous lui conseillez pour Paris; elle y est fort disposée d'autant plus que la voilà dans un deuil épouvantable : le père[1] de MADAME, qui est son beau-frère, est mort. Un gros Allemand le dit à MADAME à peu près de cette sorte, sans aucune précaution. Voilà MADAME à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange, on dit à s'évanouir. Je n'en crois rien : elle me paraît incapable de cette marque de faiblesse; c'est tout ce que pourra faire la mort que de fixer tous ses esprits.

Savez-vous bien que Langlade les a eus fixés d'une telle manière, que sa femme fut emportée de sa chambre, et lui mis sur la paillasse avec toute la contenance d'un mort. Il passa un médecin par pur hasard; la scène est en Poitou : ce médecin voulut le voir, tout de même que celui dont vous me parlâtes au sujet de cette dame qu'il ressuscita. Il observa ce pauvre corps; il y trouva encore quelque chaleur, il lui donna des remèdes dont on se moquait, enfin il en vint à l'émétique; et l'on écrit à madame de La Fayette qu'on est persuadé que Langlade en reviendra. Voilà une histoire qui ressemble fort à celle que vous savez. Ce serait une perte pour madame de La Fayette, qui trouve encore quelque douceur aux restes de ses amis[2].

On me mande qu'on parle de M. de Sillery pour gouverneur de M. de Chartres, et de madame de La Sablière pour mesdemoiselles de Nantes et de Tours. Je n'en crois

[1] Charles-Louis, comte palatin du Rhin, électeur de l'Empire, mort le 7 septembre 1680. (P.)

[2] Suivant Gourville, Langlade, voulant montrer à ses voisins la faveur dont il croyait jouir auprès de Louvois, qui passait en Poitou, avait tout préparé pour le recevoir dans son château. Mais le ministre refusa de s'arrêter, et Langlade en mourut de chagrin.

rien du tout : il serait grossier de dire pourquoi, il y a trop de raisons. Je ne sais auquel des courtisans la langue a fourché le premier : ils appellent tout bas madame de Maintenon Madame de *Maintenant*; ce jeu de paroles n'est pas indigne du château que vous habitez. Cette dame de Maintenon ou de *Maintenant* passe tous les soirs, depuis huit jusqu'à dix, avec Sa Majesté. M. de Chamarande [1] la mène et la ramène à la face de l'univers.

Je vois avec grand plaisir les saintes dispositions croître dans votre sainte fille, et son impatience s'accorde fort avec la mienne. Ne respectez-vous pas beaucoup cette créature? n'est-ce pas un trésor de grâce et une prédestinée? On ne peut plus vivre avec elle comme avec un autre; cette distinction du ciel attire celle de la terre. Vous me manderez sans cesse vos desseins : je trouve que M. de Vendôme a grande peine à déclarer les siens.

J'admire votre amitié d'être si attentive au mal de MADEMOISELLE, et de ne vouloir pas que ceux qui sont nés en 1627 prennent la liberté d'être malades. Vous avez été plus en peine de cette princesse que toute sa noble famille; et son malheur est tel qu'il faut encore que ce soit moi qui vous en remercie. Je le fais aussi pour le soin que vous avez de penser à nous défaire de notre charge, *qui nous charge*. Quand nous parlons d'entrer dans une autre, c'est dans l'extrémité, et en cas que nous soyons obligés d'en parler à M. de Louvois, parce qu'on ne croit point en ce pays-là qu'un homme puisse vivre ni respirer s'il n'y est engagé ; mais le but de nos désirs serait de nous débarrasser entièrement de cette glu, qui fait une contrainte et un engagement dont on voudrait être tiré, du moins pour quelque temps; de sorte que si vous trouviez quelqu'un qui voulût effectivement d'une très-jolie charge, et dont la jeunesse s'accordât d'ici à quelques années avec le titre

[1] Premier maître-d'hôtel de madame la dauphine.

de subalterne, ce serait la chose du monde la plus heureuse pour nous. Si vous êtes destinée, ma fille, à nous faire ce plaisir, vous pourrez vous vanter d'avoir donné à votre frère le plus sensible qu'il ait jamais eu. La pensée d'être abandonné de M. de La Trousse le fait sauter aux nues; et la seule espérance de ce neveu de Brancas épanouira sa rate.

Vous nous donnez l'exemple d'une philosophie admirable.

> Ainsi de vos désirs toujours reine absolue,
> Les plus grands changements vous trouvent résolue.

Voilà deux vers à retenir, et où la Providence devrait nous conduire bien naturellement Si je ne suis dans cet état bienheureux, ce n'est pas faute de la méditer souvent et d'observer toutes ses démarches, qui me confirment de plus en plus qu'elle est *regina del mondo,* et qu'elle se sert de nos opinions pour nous mener à ses fins éternelles. Nous répétons un peu nos vieilles leçons, le père Damaie et moi. Nous sommes ravis de l'avoir : nous trouvons plaisant de voir aux Rochers le père prieur de Livry. Il a fait vingt lieues pour nous voir : nous voulons que sa visite soit au moins de huit jours. Il vous salue très-humblement; il a une grande idée de votre bel et bon esprit, et même de votre bonté; il trouve que vous en avez toujours en pour lui. Je lui fais dès aujourd'hui votre réponse; car quand elle viendra, il y aura quinze jours qu'il sera retourné à sa cure. Cela donne une effroyable idée de son éloignement, et l'on a besoin de l'espérance qui nous dilate présentement le cœur, et nous fait toucher au doigt le temps où nous serons ensemble: comment donc n'aimerais-je pas la Providence! Ce qu'il y aurait de bon, ce serait de s'y soumettre sans murmurer quand elle en dispose d'une autre manière. Je ne croyais pas que le cardinal d'Estrées fît le voyage de Rome; mais puisqu'il le fait,

notre petit Coulanges fait assez bien d'aller avec lui. J'ai été de cet avis, sachant toutes les couleuvres qu'il avale à Paris : je crois qu'il n'en rompra pas le voyage de Grignan. Nous approuvons fort votre préparation pour cette bénédiction de la Flandre[1]; elle est bien meilleure que celle des bons prêtres de ce pays, à qui l'on répond toujours, quand on leur entend dire : *Domine, non sum dignus,* comme vous fites si à propos aux Filles-Bleues, *ah! qu'il a raison!* Je m'en souviens comme de la plus plaisante chose du monde. Adieu, ma très-chère; n'oubliez pas que je vous aime avec une tendresse et une inclination si naturelles, que je ne suis pas plus moi-même, que ces sentiments sont transformés en moi. Je ne trouve point cette période bien nette, mais elle est assez vraie.

778. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 22 septembre 1680.

Vous êtes si philosophe, ma très-chère enfant, qu'il n'y a pas moyen de se réjouir avec vous; vous anticipez sur nos espérances, et vous passez par-dessus la possession de ce qu'on désire, pour y voir la séparation : il faut mieux ménager les biens que la Providence nous prépare. Après vous avoir fait ce reproche, je veux vous avouer de bonne foi que je le mérite autant que vous, et qu'on ne peut être plus effrayée que je ne le suis de la rapidité du temps, ni plus sentir par avance les chagrins qui suivent ordinairement les plaisirs. Enfin, ma fille, c'est la vie toujours mêlée de biens et de maux : quand on a ce qu'on désire, on est plus près de le perdre; quand on en est loin, on songe qu'on se retrouvera; il faut donc tâcher de prendre les choses comme Dieu les donne : pour moi, je veux sentir l'aimable espérance de vous voir sans aucun mélange.

Vous êtes bien injuste, ma très-chère, dans le jugement

[1] *Voyez* la lettre du 1er septembre.

que vous faites de vous. Vous dites que d'abord on vous croit assez aimable, et qu'en vous connaissant davantage on ne vous aime plus ; c'est précisément le contraire. D'abord on vous craint : vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point pouvoir être de vos amis ; mais quand on vous connaît, on vous adore, et l'on s'attache entièrement à vous. Si quelqu'un paraît vous quitter, c'est parce qu'on vous aime, et qu'on est au désespoir de n'être pas aimé autant qu'on le voudrait : j'ai entendu louer jusqu'aux nues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur. Ainsi chacun s'en prend à soi de ce léger refroidissement ; et comme il n'y a point de plainte, ni de sujet véritable, je crois qu'il n'y a qu'à causer ensemble avec quelque loisir, pour se retrouver bons amis.

Vraiment, ma fille, vous avez bien renchéri sur ce que je vous avais dit de Brancas ; ce que vous en dites est la plus plaisante chose du monde et la plus vraie ; c'est justement ce qu'il a toujours fait entre ses amis : il aime que le bien se communique, et il veut faire une liaison de Dieu avec madame de Coulanges, et lui donner cette jolie femme pour amie, comme il l'a donnée au cardinal d'Estrées, car il n'a jamais eu de patience qu'il n'en ait fait un de ses commensaux. Cette vision me frappe et me fait rire plus qu'une autre ; car je le connais, et voilà son style. Il est vrai qu'autrefois il était furieux contre ses rivaux ; mais il veut bien donner à son amie ce qui vient de son choix : il n'aime pas que ce soit elle qui choisisse. Vous vous souvenez des inquiétudes sur le sujet de Tréville. Enfin, je ne vois dans cette confusion de sentiments que beaucoup d'amitié sur un fond d'inclination rebordé de passion. Si vous avez Brancas, n'allez pas lui conter tout ceci ; escarmouchez seulement avec lui, selon que vous le verrez disposé.

J'ai envie de lire Térence; j'aimerai à voir les originaux dont les copies m'ont fait tant de plaisir. Mon fils me traduira la satire contre les folles amours[1] : il devrait la faire lui-même, ou du moins en profiter. Si l'état où il est ne le corrige pas, je ne sais ce qui le pourra faire. Nous lisons des livres de controverse. Il y en a un[2] qui répond aux *Préjugés*, et auquel je voudrais que M. Arnauld eût répliqué ; mais je crois qu'on le lui a défendu : on aime mieux laisser sans réponse un livre qui peut faire tort à la religion, que d'en voir un qui pût justifier pleinement les jansénistes des reproches qu'on leur fait. Je vous en parlerai une autre fois. On m'avait promis la harangue du coadjuteur : je ne l'ai point eue; mon fils et bien d'autres m'ont dit qu'elle était admirable. Mais parlons un peu de votre santé : n'êtes-vous point effrayée de ces jambes froides et mortes? Est-il possible que dans le pays des bains chauds vous trouviez le moyen de laisser périr vos pauvres jambes, que vous ne sentez que par des douleurs? N'y a-t-il point de lavages qui puissent vous ramener les esprits à ces parties comme abandonnées? Trouve-t-on cette incommodité de peu de conséquence? Le bain ne vous y a point fait de bien, faut-il en demeurer là? Est-il possible qu'on puisse s'accommoder de gré à gré avec des maux si désagréables et si dangereux? Vous me dites de me purger; ah, ma belle! il n'y a que deux jours que je pris une sotte bête de médecine, dont je commence à me remettre, car elle avait ému une parfaite santé. Je prends de cette eau de cerises, et plût à Dieu que l'on pût faire un commerce de santé : je vous donnerais beaucoup de la mienne sans m'incommoder! Bonjour, ma très-chère, je suis tout occupée de vous, de votre amitié, de votre santé, et du plaisir

[1] Probablement le tableau si connu des extravagances des amants, qu'on trouve dans l'*Eunuque* de Térence, scène Ire.

[2] C'est la *Défense de la Réformation*, par le ministre Claude, contre les *Préjugés légitimes*, de Nicole. (P.)

que j'aurai de vous embrasser bientôt S'il n'y a qu'un moment qu'Adam a péché, il n'y a qu'un jour jusqu'à celui que je vous embrasserai de tout mon cœur. Je suis trop heureuse de l'espérer, et je ne veux point gâter cette joie par des noirceurs et des prévoyances ingrates envers Dieu.

Mon fils voulait vous écrire, et vous mander qu'il traduira ce que vous lui ordonnez, et qu'il profitera de vos conseils. Il m'a fait voir ces petits ouvrages de La Fontaine; je ne sais comme je ne vous l'ai point mandé. Il est vrai que ceux qui ont vu cette belle beauté *prunier* [1] ont peine à se persuader qu'elle vienne directement du troisième ciel; je pense qu'on aurait plus de peine que jamais à se l'imaginer. On dit que les visites ne se font plus que pour l'amour de Dieu; c'est le contraire du temps passé. Il voulait causer avec vous, ce pauvre garçon; mais il est si abattu aujourd'hui qu'à peine peut-il parler.

779. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 25 septembre 1680.

Vous ne songez, ma chère fille, qu'à m'ôter mes craintes sur l'état de votre santé; je crois même que vous vous cachez à Montgobert. Je reçois tous ces ménagements comme des marques de votre amitié; mais la mienne n'en est guère moins agitée; et ce qui augmente l'empressement que j'ai de vous voir, c'est pour ne point penser en aveugle sur des vérités qui me sont si sensibles. Mettez-vous à ma place, et vous trouverez que tous mes sentiments sont bien natu-

[1] Allusion au conte de ce bonhomme qui ne pouvait se résoudre à adorer un crucifix qui avait été fait avec du bois d'un *prunier* qu'il avait vu sur pied. Ce *prunier* est madame de Fontanges. On trouve dans les poésies mêlées de La Fontaine le petit ouvrage dont il s'agit, adressé à cette belle. Il commence par ce vers :

Charmant objet, digne présent des cieux, etc

Il est médiocre, soit pour le style, soit pour les idées. (A. G.)

rels. On me mande que le chevalier se porte quasi bien ; je crois que son voyage ne sera guère retardé. Parlons du vôtre : tâchez de ne point vous mettre dans le mauvais temps, et faites provision de forces pour un si long trajet. Il me semble que vous ne vous trouvez point trop mal des voyages que vous faites. Madame la princesse de Tarente, qui, à propos, vous fait mille et mille amitiés, dit et assure qu'elle ne se porte jamais si bien que quand elle fait le tour du monde ; elle a été deux fois en Danemark : n'est-ce pas ce qui s'appelle voyager ? Je veux vous faire deux ou trois questions. Mademoiselle de Grignan a-t-elle envie de revoir Paris? Ou si, tout d'un coup, elle se met où elle veut être? Où veut-elle être? Est-ce Saint-Étienne ou les Carmélites qu'elle choisit [1] ? Son zèle est-il mitigé ou à la rigueur ? N'amenez-vous pas votre fils ? Je vous fais toutes ces questions agréablement dans mon loisir, et vous m'y répondrez dans le vôtre. Faites-moi conter par la *Pythie* toute la république qui va s'assembler à Grignan. Nous avons toujours un temps parfait. Nous lisons beaucoup, et je sens le plaisir de n'avoir point de mémoire ; car les comédies de Corneille, les œuvres de Despréaux, celles de Sarrasin, celles de Voiture, tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer ; au contraire, nous donnons quelquefois dans les *morales* de Plutarque, qui sont admirables, *Les Préjugés*, les réponses des ministres, un peu d'alcoran, si on voulait ; enfin, je ne sais quel pays nous ne battons pas ; le peu de temps qui nous reste sera bientôt passé. Qu'il plaise à Dieu de vous donner de la santé, voilà tout ce que je désire et tout ce qui touche mon cœur. Mon fils vous dit mille tendresses ; vous êtes tous deux si vieux et si cassés, que je

[1] Ce fut aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, où des raisons de santé ne lui permirent pas de rester longtemps ; mais, quoiqu'elle ait été depuis dans le monde, elle y prit le parti du célibat et de la retraite, pour ne s'occuper que des exercices de la plus haute piété jusqu'au 19 février 1755, jour de sa mort. Elle était fille d'Angélique-Claire d'Angennes, première femme de M. de Grignan. (P.)

passe ma vie à vous garder. Faites bien tous nos compliments à toute la grande et bonne compagnie qui est autour de vous. Madame de Coulanges m'a écrit que vous reveniez à Paris, et qu'elle en était ravie; sa lettre est fort jolie. Elle attend Brancas : il faut se taire après ce que vous avez dit de cette liaison qu'il veut faire. Mademoiselle de Scudéri vient de m'envoyer deux petits tomes de *Conversations ;* il est impossible que cela ne soit bon, quand cela n'est point noyé dans son grand roman.

780. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 septembre 1680.

Je suis parti le 10 juillet de Paris, et je ne suis arrivé ici que le 2 de ce mois, parce que j'ai été voir ma fille de Rabutin [1] à Laon ; j'ai été à Notre-Dame de Liesse avec elle, et je l'ai laissée à Selles, chez notre cousin de Rabutin, auprès de Reims, pour achever de faire faire l'estimation des biens de Manicamp, que le lieutenant général de Reims doit faire avec d'autres experts.

En arrivant ici avec ma fille de Coligny, elle reçut nouvelles que son fils était fort malade à Autun; nous y courûmes, et nous venons de le ramener en bonne santé. Voilà, ma chère cousine, un compte exact que je vous rends de notre conduite, comme à ma bonne amie. Mandez-moi quand vous retournerez à Paris, et quelles nouvelles vous avez de madame de Grignan. Je ne vous fais pas de compliments sur la prison de monsieur votre fils, cela est si général que ce n'est pas une peine. Le marquis de Bussy [2] est à la cour. Pour moi, je ne sens plus mes maux; la longueur de ma disgrâce m'a rendu indifférent sur tout ce qui regarde ma fortune, et je ne songe plus qu'à bien vivre et me réjouir. Je fais travailler ici à des commodités qui man-

[1] Chanoinesse de Remiremont, puis marquise de Montataire.
[2] Amé-Nicolas de Rabutin, fils aîné du comte de Bussy.

quent à ma maison, qui est d'ailleurs assez belle. Puisque Dieu l'a voulu, j'aime autant la vie douce et tranquille que je mène depuis quelques années, qu'une plus agitée : j'ai fait assez de bruit autrefois. Les uns en font au commencement, les autres à la fin de leur vie; les uns n'en font jamais, les autres en font toujours : tout cela est égal à la mort. Mais je m'aperçois que voici bien des moralités : qu'importe, pourvu qu'il y ait du bon sens?

781. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 28 septembre 1680.

Je vous attendais à la remise; et en effet, mon cher cousin, vous avez battu bien du pays. Je ne saurais m'accoutumer à entendre que c'est tout de bon que madame de Bussy et son beau *chanoine* fassent estimer et vendre le bien de Manicamp; cette conduite ne plaira guère à l'autre *chanoine* [1]. Je vois bien par cette affaire qu'il n'y a qu'à se mettre les choses bien dans la tête pour y réussir.

J'ai une grande joie que ce pauvre petit Coligny se porte bien, et que vous soyez enfin en repos dans votre château, à philosopher et à moraliser utilement, car on ne peut point penser comme vous faites sans être bien armé et bien fortifié contre les cruelles opiniâtretés de la mauvaise fortune. Dans cinquante ans tout sera égal, et les plus heureux comme les autres auront passé dans ce grand fleuve qui nous entraîne tous. J'ai peur que monsieur votre fils ne remette pas la fortune dans notre maison : il y a quelque chose de brusque et d'impétueux qui ne lui attire pas beaucoup d'amis. Que n'êtes-vous un garçon, madame de Coligny? vous feriez des merveilles à la cour; mais la Providence vous a destinée pour la chère et douce consolation d'un père illustre et malheureux : jouez donc votre rôle,

[1] Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont.

comme chacun fait le sien. Faites bien des réflexions de votre côté, comme nous en faisons du nôtre, et continuons de nous aimer malgré nos éloignements. Pour moi, je suis accoutumée à aimer de deux cents lieues loin : jugez si vous n'êtes pas assurés de moi. La *Provençale* se porte assez bien; elle ne voit encore rien d'assuré pour son retour; je crois que le mien sera sur la fin de l'année. Nous avons ici les mêmes amusements que vous avez chez vous rien n'occupe plus doucement que de faire ajuster sa maison et ses jardins; mais vous n'avez rien à faire à votre belle situation de Chaseu. Je n'oublierai jamais vos prairies et vos moutons, non plus que votre bonne compagnie et votre bonne réception[1].

Adieu, mon cousin, adieu, ma nièce; je suis toujours tout à vous. J'oubliais de vous dire que mon fils n'a point été du nombre des prisonniers; le voilà qui vient de retourner ici, il vous fait mille compliments et à madame de Coligny.

782. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 4 octobre 1680.

La peine que vous avez, ma chère cousine, à croire que madame de Bussy puisse faire vendre le bien de la maréchale d'Estrées vient de ce que vous croyez que celle-ci a plus d'esprit que l'autre; et en effet il en pourrait être quelque chose : elle sait mieux vivre et mieux parler, mais cela ne paye pas les dettes d'une maison, et madame de Bussy sait mieux les affaires, parce qu'elle s'y est plus appliquée.

C'est un bon moyen pour mépriser la fortune que d'être malheureux et que de penser à la mort. Mon fils a mis sur la chaleur des Rabutins une dose de la férocité de Rouville,

[1] *Voyez* la lettre du 3 septembre 1677.

qui le rend, m'a-t-on dit, assez incompatible pour le commerce du monde. Cependant, je ne désespère pas que cela ne change, car il a de la raison et de l'esprit; mais s'il ne remet pas la fortune dans notre maison, comme vous en avez peur, et comme cela pourrait bien être, je crois que ce ne sera pas un coup sûr de dire que c'est faute de mérite; au contraire, et sur cela prenez garde aux gens heureux de ce siècle-ci : vous trouverez que la fortune n'est pas délicate en ses inclinations. Ma fille dit qu'elle pourrait être un joli garçon, qui ferait fort parler de lui, sans être plus heureux que M. de Chantal [1] ni que moi.

Pour des réflexions, nous en faisons autant qu'une grande oisiveté en peut permettre; et pour de l'amitié pour vous, je vous assure qu'on n'en peut avoir plus que nous n'en avons. Je crois aussi que vous nous aimerez toujours bien; au moins si ce temps dure, la familiarité n'engendrera point le mépris entre nous. Voilà toute la consolation que nous pouvons tirer d'une si longue absence.

Je me réjouis de la meilleure santé de madame de Grignan. Je demande pardon à la Providence, ma chère cousine, mais j'ai grand'peine à trouver bon que les plus jolies personnes ne soient pas toujours les plus heureuses et les mieux portantes. Je suis encore à Bussy, où je fais des ajustements qui finissent la maison; elle vous plairait fort, si vous la voyiez maintenant. Je pars pour Chaseu dans huit jours, et j'y serai jusqu'à l'hiver, que je passerai à Autun. Écrivons-nous toujours; pour moi, je ne reçois aucune lettre qui me fasse tant de plaisir que me font les vôtres.

Adieu, ma très-chère cousine et tante; nous disons très-chère, beaucoup plus encore pour le mérite que pour la rareté, et nous nous aimerions autant quand nous nous verrions tous les jours.

[1] Père de madame de Sévigné, qui périt à trente ans, au combat de l'île de Rhé.

783. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 29 septembre 1680.

C'est une république, c'est un monde que votre château ; je n'y ai jamis vu cette foule. Montgobert me parle de *quintille,* je ne sais ce que c'est ; mais, quoique nous soyons dans une solitude en comparaison, nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu, un trictrac, un hombre, un reversi. Nous avons présentement madame de Marbeuf, qui est bonne à tout ; elle est commode et complaisante. La princesse éclaire ces bois comme la nymphe Galatée ; elle est en deuil de son beau-frère, l'électeur palatin : il faudrait que toute l'Europe se portât fort bien, pour qu'elle ne fût pas sujette à perdre ses parents. Nous avons des gens de Vitré que vous ne connaissez non plus que *la Solitaire* [1]. Enfin, je ne sais comme tout cela va, mais je sais bien que je n'en souhaite pas davantage, et que je voudrais avoir plus de temps pour lire et pour me promener. La *Solitaire* est justement où vous dites ; mais elle est si droite et si bien plantée, qu'elle vous surprendrait. Il est temps cependant que je prenne d'autres pensées. Quand je songe qu'au bout de mon voyage je vous retrouverai, cela me paraît si heureux, que j'ai peur qu'il n'arrive quelque dérangement. La fièvre du chevalier n'a-t-elle pas été la plus désobligeante du monde ? J'ai senti le chagrin que vous en auriez. Il m'écrit qu'il sera bientôt en état de partir, et qu'il a été guéri, et M. d'Evreux aussi, par notre Anglais : son remède a fait des merveilles cette année : M. de Lesdiguières en a été guéri comme par miracle, et mille autres. Je mande au chevalier que je me réjouis d'autant plus de sa santé, que je trouve ce voyage nécessaire pour lui. Je suis persuadée que tout se rangera,

[1] Nom d'une nouvelle allée du parc des Rochers. (A. G.)

aussi bien que vos compagnies de Grignan, qui me paraissent comme dans ce tour de jetons où l'on donne à un roi neuf gardes de chaque côté; on fait sortir quatre gardes, il en a toujours neuf; on en fait entrer quatre, il en a toujours neuf. Vous voilà justement; tout est plein quand vous n'êtes que vous, tout est logé quand il y en a trois fois autant. Dieu conserve chez vous, ma chère enfant, cette grâce de multiplication si nécessaire aux dépenses excessives et aux revenus bornés.

Je suis étonnée que vous ne sachiez encore rien de M. de Vendôme ni d'un intendant; cela viendra tout d'un coup. Ce que je vous mandais de cet échange de la charge de votre frère était une pensée de madame de La Fayette, lorsque nous songions à nous tirer d'affaire par M. de Louvois, car il est certain que c'est toujours par quelque changement que l'on entre en propos avec ce ministre; mais c'est l'extrémité que d'en venir là : il faut essayer premièrement de se défaire de la charge, et consulter nos amis.

J'espère que nous arriverons tous à Paris, où nous parlerons de toutes choses. Mettez-vous seulement en état de marcher sans incommodité : voilà ce que vous devez faire avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Je ne sais quand on dansera ce ballet[1]; vraiment, ce sera une belle pièce. Vous croyez bien que, pour moi, je dirai : Ce n'est pas là un ballet comme celui où dansait ma fille : il y avait telle et telle, elle y faisait un petit pas admirable sur le bord du théâtre; et là-dessus je conterai tout le ballet. Mais vous-même, ma belle, je crois que, sans radoterie, vous pourrez dire qu'il ne fait point souvenir du vôtre, et qu'il y avait quatre personnes avec feu MADAME que des siècles entiers auront peine à remplacer, et pour la beauté, et pour la belle jeunesse, et pour la danse. Ah! quelles bergères et quelles amazones! Il me semble que tout le monde

[1] Le ballet du *Triomphe de l'Amour*, de Quinault.

s'excuse de ce ballet : la duchesse de Sully soutiendra l'honneur de la danse, mais non de la cadence. Il y a eu bien des affaires dans sa famille; madame de Verneuil parlait du baptistaire, M. de Sully des affaires et des procès qu'elle a à solliciter; enfin, madame la dauphine a si bien commandé, qu'il a fallu obéir. Adieu, ma chère enfant; vous ne devez avoir aucune inquiétude pour ma santé, elle est très-parfaite; et plût à Dieu que je puisse penser la même chose de vous! Je ne sens point le serein; j'ai de petits cabinets qui sont des *brandebourgs* [1] fort commodes; on y lit, on y cause, on laisse tomber les traits du serein, et puis on rentre dans ce mail que je ne crois pas moins sûr qu'une belle et grande galerie.

784. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 2 octobre 1680.

J'ai bien senti le chagrin et le dérangement que vous ferait la maladie du chevalier; je savais plus tôt que vous que sa fièvre diminuait, et que l'Anglais le guérissait, comme il a guéri tous ceux qui se sont adressés à lui : voici une grande année pour sa réputation. Dieu merci, ma fille, voilà qui est fini : l'abbé de Pontcarré me mande que le chevalier et M. d'Évreux sont sans fièvre; et les projets qui paraissaient un peu dérangés vont reprendre le fil de leur discours. Je suis fâchée du voyage de M. de Grignan; il sera revenu quand vous recevrez cette lettre, mais je ne puis m'empêcher d'en parler. Quelle bombe tombée au milieu des plaisirs et de la tranquillité de votre automne! c'est en vérité quitter beaucoup que de quitter votre château, et toute la bonne compagnie, et la bonne chère, la musique; il n'y a point de religieux à qui l'o-

[1] Ce mot allemand veut dire ici un petit pavillon entouré de charmille. En ce sens il n'est pas d'usage. L'Académie dit qu'on donne ce nom à une espèce de *casaque* ou de *boutonnière*.

béissance donne plus de mortification. Ces Messinois, qui font plus de peur que de mal aux autres, vous font, comme vous dites, bien plus de mal que de peur : et quelle dépense ! et qu'elle vient mal à propos ! Je vois tous ces contre-temps avec autant de chagrin que vous ; et je vous conduis au travers de tout cela jusqu'au jour qu'il me paraît que tout aura repris sa place. Je ne crois point que vous puissiez vous bien porter que cela ne soit : vous êtes trop vive pour trouver du repos et des nuits tranquilles avec des sujets d'agitation. Je vous ai vue mettre cuire des pensées et rêver profondément pour des sujets qui le méritaient moins. Je suis persuadée que vous n'aurez point M. de Vendôme ; mais cela ne doit point vous empêcher de partir : vous attendrez à Paris M. de Grignan, comme vous avez fait quelquefois. Vous avez plus de raison que personne de ne vous pas exposer par le mauvais temps ; pour nous, mon enfant, nous laisserons passer les fêtes de la Toussaint, et puis nous prendrons notre jour.

Je vous ai fait cinq ou six questions touchant mademoiselle de Grignan, vous m'y répondrez. Cette sainte fille est l'objet de mon admiration. Vous dites qu'elle se conduit toute seule ; ah, ma fille ! qu'elle a un bon directeur ! Laissez-la faire, abandonnez-la à sa conduite, et croyez, selon ce que j'en puis juger, que jamais une conscience n'a été mieux dirigée. Ce sont des prodiges de grâce que ces sortes de vocations : je suis attendrie de cette haute vertu. Madame de La Fayette me mande que tout le monde tombe de la fièvre, comme si l'on était au siége d'une ville d'où l'on tirât plusieurs coups de mousquet sur la tranchée ; il n'en meurt point, voilà la différence qu'il y a.

J'ai dit à madame la princesse de Tarente tout ce que la Providence et vous avez entrepris pour madame sa fille ; je crois qu'étant toutes deux contre elle, vous la confirmerez dans les bons sentiments où elle me paraît : elle vous dit mille douceurs. Elle voulait me demander de quoi vous

vous mêliez de vouloir qu'elle aimât sa fille; je lui ai dit que c'est que vous ne pouviez souffrir qu'il y eût une fille au monde qui pût être assez malheureuse pour être privée de la tendresse d'une mère comme elle : ce discours a fort bien réussi.

Vous savez bien que madame de Ludres, lasse de bouder sans qu'on y prît garde, a enfin obtenu de son orgueil, si bien réglé, de prendre du roi deux mille écus de pension et vingt-cinq mille francs pour payer ses pauvres créanciers, qui, n'ayant point été outragés, souhaitaient fort d'être payés grossièrement sans rancune. On dit qu'elle est toujours belle. Mon dieu, ma fille, que je vous gronderais de bon cœur d'être si aise d'être maigre ! Si c'est par résignation, il y a bien du mérite; mais par goût, vous n'êtes point raisonnable. Je voudrais bien, moi, que vous fussiez grasse et forte, et enfin qu'il plût à Dieu de vous redonner votre santé, avec toutes ses circonstances et dépendances.

Il n'est pas naturel, ma fille, que je ne vous dise pas ce qui vient d'arriver tout à l'heure. Vous connaissez mes chevaux : ils sont fort beaux; celui qui s'appelle le *Favori* était au travail; on lui faisait le poil de l'oreille, ne vous en déplaise; il s'est mis en furie; on a voulu lui rendre sa liberté, il s'est jeté comme un furieux par-dessus les barres, et s'est crevé le cœur : en le voyant mort, j'ai dit, comme M. de Montbazon : *Voyez ce que c'est que de nous*; et je vous le conte, mon enfant : j'ai soutenu ce malheur en grande femme tout à fait, et je n'en irai pas moins à Paris.

785. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 6 octobre 1680.

Je vous ai suivie, ma très-chère, dans tous vos jours d'inquiétude : l'éloignement est cruel dans ces occasions; on se tourmente quand il faudrait se réjouir; et, Dieu

merci, nous n'avons point encore été en état de nous repentir de nous être réjouis quand il aurait fallu s'affliger. La maladie de vos Grignans a été des plus communes, sans aucun accident; ils ont pris du remède de l'Anglais, comme si vous aviez été leur garde, ainsi que vous l'étiez du pauvre bon abbé; le remède leur a fait des merveilles, comme à lui : ils sont sans fièvre. On me mande qu'ils songent à partir incessamment. Il ne serait question que de savoir tout cela pour être en repos; mais on est loin, on est livrée à toutes ces imaginations : la poste n'arrive pas tous les jours, et on est agitée quand elle arrive; je connais parfaitement toutes ces sortes de peines. Une santé aussi délicate que la vôtre, tant de coliques, si fréquentes, si douloureuses, un abattement et une maigreur qui ne résisteraient point à une fièvre comme celle que vous eûtes l'année dernière : il ne faut pas croire que tout cela ne puisse donner de mauvaises heures; je les éloigne tant que je puis, mais elles sont plus fortes que moi, et savent bien prendre leur temps. Les réflexions que vous faites sur le mécompte éternel de nos projets sont fort raisonnables; pour moi, c'est ma plus ordinaire méditation, et à tel point que je me console des inquiétudes qui viennent brouiller la joie de vous voir bientôt à Paris, par la crainte que j'aurais de quelque accident imprévu, si cette joie était toute pure et toute brillante : je me la laisse donc obscurcir, comme vous disiez l'autre jour, afin qu'à la faveur de quelques tribulations je puisse en approcher avec plus de sûreté. Votre automne, qui devait être si agréable, n'a-t-elle pas été troublée comme d'un orage, au milieu du plus beau temps du monde? Mais il me semble que tous ces nuages passeront, et que l'air deviendra serein; tous vos plaisirs ne sont que reculés; M. de Grignan reviendra de Marseille, et vos Grignans de Paris. Je ne sais point du tout l'affaire du coadjuteur, qui lui coûtera peut-être de l'argent; cela serait en quelque sorte plus mauvais que la fièvre : il n'y a

point de remède anglais contre cette nécessité de payer, comme il y en a contre la fièvre.

Je vous admire, en vérité, d'être deux heures avec un jésuite sans disputer : il faut que vous ayez une belle patience pour lui entendre dire ses fades et fausses maximes. Je vous assure que quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet, je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi, et j'étais quelquefois un peu mortifiée qu'il me fût comme défendu de causer avec vous sur une matière que j'aime, sachant bien qu'au fond de votre âme vous étiez dans les bonnes et droites opinions. Je n'aurais jamais cette tranquillité avec un bon père. J'en trouvai un à Vichy ; dès la première visite nous fûmes brouillés, et ses eaux en furent tellement troublées qu'il fut contraint d'aller à Saint-Mion pour se rafraîchir. Puisque vous lisez les Épîtres de saint Paul, vous puisez à la source, et je ne veux pas vous en dire davantage.

Parlons de votre pauvre frère. Un coquin de chirurgien de Paris, après lui avoir fait bien des remèdes, l'assure qu'il est guéri, et ne lui ordonne que du petit-lait pour le rafraîchir. Votre frère en prend dans cette confiance, et cependant il perd un temps qui est bien précieux ; il s'est trouvé enfin dans un état à maudire ce diantre de petit-lait : en sorte qu'il a vu cet homme que je vous ai dit qui est habile, et qui le traite actuellement selon le mérite de ce mal, sans néanmoins le séquestrer. Nous espérons qu'avec du temps sa santé se rétablira ; nous le consolons, nous l'amusons, madame de Marbeuf, une jolie femme de Vitré et moi : quelquefois nos voisins jouent à l'hombre avec lui ; il est fort patient, et s'amuse fort bien par le jeu et par les livres, dont il n'a pas perdu le goût. Vous m'allez dire : *Mais, ma mère, ne se doute-t-on point du mal qu'il a? — Ah, oui, ma fille, assurément! cela n'est point difficile à voir.* Mais il prend patience ; et ce qui est plaisant, c'est que *le dais* lui ôte la honte qu'il trouverait insoute-

nable, si ce malheur lui était arrivé sur le rempart? En effet, quand il songe, et quand, et comment, et qui, et sous quelle apparence d'amitié, on a abusé de sa jeunesse, il jette à croix et à pile qu'on le sache ou qu'on ne le sache pas; comme si les douleurs en étaient moins sensibles, le mal moins fâcheux, et l'offense moins grande envers le Seigneur; c'est bien là qu'il faut dire : *l'opinione regina del mondo*. Enfin, ma fille, ce pauvre petit frère vous ferait pitié si vous le voyiez : il est toujours dans la douleur; je crois que je ne trouverai jamais une si belle occasion de lui rendre les soins qu'il a eus de moi; Dieu ne veut pas que je sois en reste avec lui.

M. le Prince est bien malade; la France pourrait bien perdre ce héros. Mon fils vous fait mille amitiés; il est ravi de penser que nous vous aurons cet hiver, et il ose espérer comme moi que ce voyage sera plus favorable que les autres, où vous avez toujours eu des agitations. Si vous étiez bonne, vous me donneriez le plaisir de savoir que vous irez en litière jusqu'à Lyon, et que même, jusqu'à Montélimart, vos muletiers suivront le grand chemin, sans s'aller extravaguer dans des précipices, où, pour épargner un quart de lieue, madame de Coulanges pensa périr mille fois : vous m'ôteriez par cette conduite cette frayeur des bords du Rhône, dont mon imagination est frappée. L'abbé de Pontcarré me mande que le fils de M. Morant, conseiller d'État, est nommé intendant en Provence; c'est un fort galant homme, dont je crois que vous serez contents : ce Morant est le propre neveu de madame de Leuville, l'amie de M. de Grignan. Je vous trouve fort heureuse d'être avec M. l'archevêque (*d'Arles*), et d'avoir souvent de bonnes conversations avec lui : vous faites des réflexions bien solides; j'en fais un peu aussi de mon côté; et le moyen de ne pas méditer sur ce qu'on voit tous les jours? Assurez bien ce bon patriarche de mes respects pleins de tendresse.

786. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 9 octobre 1680.

Que je vous plains de vous livrer aussi cruellement que vous faites à vos inquiétudes! vous n'avez pas, en vérité, assez de force pour les soutenir. Vous vous échauffez le sang, vous vous creusez les yeux et l'esprit, vous croyez et craignez tout ce qu'il y a de pis. Hélas! ma chère enfant, vous aurez vu le lendemain que vos pauvres frères ne sont plus malades : ils ont pris du remède anglais, comme les autres, et, comme les autres, ils ont été guéris. Il n'y a que vous à plaindre, par la sensibilité de votre cœur et par la vivacité de votre imagination : j'ai senti et prévu toutes vos peines. Le chevalier doit être parti présentement, et vous devez avoir retrouvé votre repos et votre santé. J'admire la belle précaution qu'on prend de vous cacher le véritable état d'une maladie, pour vous le laisser apprendre par une lettre qui ne s'adressait pas à vous, et qui en disait plus assurément qu'il n'y en a eu. Oh! Dieu soit loué!

Je vous conjure de n'avoir point de nouvelles douleurs pour votre petit frère; il n'est pas bien, il va beaucoup souffrir; mais comme il a le courage et la force de vouloir être guéri, et qu'il n'y a aucun péril, je vous prie, ma belle, de n'être point en peine de lui ni de moi; son mal ne se gagne point à causer et à lire : il se trouve si heureux d'être ici, qu'il n'a jamais voulu écouter la proposition que je lui ai faite de partir tout à l'heure pour Paris : lui en litière, à cause des douleurs de sa tête; moi en carrosse. Il se représente une séparation si horrible à Paris, qu'il ne peut l'envisager : ce n'est pas ici la même chose; il a beaucoup de confiance à l'homme qui le traite; il a abandonné huit ou dix jours de mauvais temps, pour être ensuite comme s'il avait été lavé sept fois dans le Jourdain;

je vous manderai la suite de toute cette belle aventure : M. de La Rochefoucauld, qui écrivait les choses extraordinaires, n'aurait pas oublié celle-là. C'est mon fils qui dit à Paris son malheur à madame de La Fayette, et à dix ou douze de ses bonnes amies : que dites-vous de ce petit secret entre quinze personnes? Pour moi, je n'ai jamais été plus étonnée que de voir comme il traite légèrement cette affaire : je pensais qu'il fallait mourir plutôt que d'en ouvrir la bouche; mais voyant mon fils si sincère, je le suis aussi.

Madame de Vins me mande que M. de Vendôme et M. Morant s'en vont en Provence : voilà qui va fixer les résolutions de M. de Grignan, en lui faisant voir la fin d'une carrière où il a couru si noblement, et d'une manière à mériter des récompenses : Dieu le veut peut-être, que savons-nous? M. d'Hautefort est mort [1] : voilà encore un cordon bleu qui fait place aux autres. Il n'a jamais voulu prendre du remède anglais, disant qu'il était trop cher : on l'assurait pourtant qu'il en serait quitte pour quarante pistoles; il dit en expirant : *C'est trop.* MONSEIGNEUR a été guéri par le remède de *Philippe;* et que deviendra la Falculté? Montgobert me mande que vous irez à Paris : je m'en vais la remercier de cette bonne nouvelle, et lui dire que j'en suis vraiment bien aise. Le mal de votre frère, en me faisant une petite tribulation, m'ôte cette crainte que me donne toujours une joie sans nuage. Adieu, ma très-chère, portez-vous bien, reprenez des forces, mangez, dormez, restaurez-vous. Madame de Marbeuf est encore ici, elle vous fait mille compliments; elle ne veut point quitter mon fils qu'*elle ne l'ait vu pendu* [2] : c'est la meilleure amie du monde. Ce pauvre Comte avait bien affaire de courir encore à Toulon, à Marseille, prendre bien de la peine, et dépenser son argent; et puis aller au-devant

[1] Jacques-François marquis d'Hautefort, premier ecuyer de la reine.
[2] *Voyez* la scène IX du IIIe acte du *Médecin malgré lui*, de Molière. (P.)

de M. de Vendôme : il me semble que je me noie, j'en a par-dessus la tête.

787. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 13 octobre 1680.

Mon fils est dans un état très-digne de pitié; il est tellement maigre, desséché, abattu, et sa barbe si longue, que vous ne le reconnaîtriez pas : cependant, dès qu'il ne sent point de douleur, il joue à l'hombre, il cause, il prend plaisir à être dorloté, et il semble qu'il touche à sa guérison. Quand je pense en quel état on se trouve, *pour qui? pour une ingrate :* mais c'est encore pis, car c'est pour *une Sylvie* que l'on n'aime point du tout, et que l'on n'a jamais aimée. Madame de Coulanges m'en dit une chose plaisante; elle assure que c'est une joie *publique* que la guérison de cette personne; elle m'écrit une fort jolie lettre : elle se propose, comme on fait toujours, de jouir cet hiver de votre voisinage, et de réchauffer toute votre ancienne amitié. Vous avez M. de Coulanges; je suis assurée que vous en êtes fort aise; vous ne devez pas perdre cette occasion de faire une pièce à M. de Grignan : la vision est bonne de mettre Coulanges dans quelque caisse, ou dans l'étui du téorbe de l'abbé Viani; car de le montrer tout simplement comme un autre, cela n'est pas possible. J'avoue que j'étais d'avis qu'il fît le voyage de Rome [1] : mille circonstances le rendaient agréable; j'avais aussi quelques petites raisons que je retrouverais bien encore, s'il en était besoin; mais ce serait ranger des troupes en bataille quand il n'est plus question de combattre. Je suis ravie que Coulanges ait suivi vos conseils : ils sont meilleurs que les autres; je serai fort aise de le revoir. Madame de Coulanges n'avait point de raison particulière pour souhaiter

[1] Où M. de Coulanges devait aller avec le cardinal d'Estrées.

qu'il fît ce voyage; car il ne l'incommode point du tout.

Que dites-vous, ma chère enfant, de l'esprit de Montgobert, ou plutôt de son cœur? N'est-ce pas cela dont je vous répondais? Je connaissais ce fond; il était caché sous des épines, sous des chagrins, sous des visions; et tout cela était de l'amitié, et de l'attachement, et de la jalousie; et quand vous disiez :

Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir,

je disais tout le contraire; je souhaitais toujours de ces conversations heureuses, où tout contribue à se rapprocher; il n'y a pas un ton, pas une parole qui ne fasse un bon effet. Je vous en ai parlé, il n'était pas temps; il y a tant de choses qui ont leur temps, et qui ne sont pas *cuites*. Je suis étonnée que Montgobert ne m'ait pas mandé cette bonne nouvelle, sachant l'intérêt que j'y prends. Vous voyez qu'il ne faut pas toujours juger sur les apparences; vous avez cru qu'il n'y avait plus de fond dans ce cœur-là, et vous voyez ce qu'il y avait. Vous trouverez peut-être la même chose dans celui de votre voisin [1] : j'ai remarqué des sentiments bien tendres dans ce pays-là; je suis fâchée que vous n'ayez point encore trouvé ce moment heureux où l'on parle si bien; cette amitié n'était point faite pour dire : *Je t'aime, je ne t'aime plus;* cela devrait être tout uni, tout solide. La froideur qui est entre vous et lui est d'autant plus dangereuse, qu'elle est cachée sous des fleurs; elle est couverte de beaucoup de paroles de bienséance; il semble que ce soit quelque chose, et ce n'est rien. Voici le portrait que vous en faites vous-même : *un retranchement parfait de toutes sortes de liaisons, de communications et de sentiments.* Ah, la belle amitié! ah, la belle amitié! Je dirais comme le maréchal de Gramont : *Si je vous fais embrasser, Messieurs, je ne vois rien qui vous empêche de*

[1] La baronnie de La Garde est voisine du comté de Grignan; et c'est de M. de La Garde que madame de Sévigné veut parler ici. (P.)

vous couper la gorge. Tout cela changera quand le moment sera venu : j'attends celui de vous revoir avec impatience. J'ai encore Madame de Marbeuf : nous nous trouvons fort bien d'elle, elle fort bien de nous ; et cependant elle veut s'en aller ; c'est qu'on ne peut durer quand on est bien. Elle écrit à M. de Coulanges les prospérités de mademoiselle Descartes, à qui madame de Chaulnes donne une pension : elle est savante comme son oncle et comme vous.

788. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 16 octobre 1680.

Votre lettre me plaît beaucoup; elle est pourtant trop longue, elle vous a fatiguée; mais à cela près, elle a bien tenu sa place dans nos tranquilles amusements, et l'aurait bien tenue aussi dans le milieu de Versailles, si j'y étais : il y a de certaines choses que les objets ni les distractions ne peuvent jamais effacer. Vous parlez encore de cette médecine; il faut que vous ayez eu une extrême nécessité d'un rabat-joie, pour en avoir fait un de ce mot, que je n'avais mis que pour vous dire qu'un remède si doux et si sage ne valait pas la peine de s'y mettre : car j'aime l'émotion du polycreste [1], et on l'avait supprimé, à cause du chaud. Enfin, ma belle, je me porte à merveille, et me trouve très-bien de mon eau de lin. Vous pouvez m'apprendre bien des choses ; mais je ne recevrai, ni de vous, ni de personne, des leçons pour la confiance et la sincérité dans le commerce de l'amitié : vous voyez bien sur quel ton je le prends. Je serais incapable de vous cacher une incommodité, si je l'avais : je n'aime point à vous tromper; et vous, ma fille, en usez-vous de même? me parlez-vous de toute la chaleur que vous avez dans la poitrine?

[1] Terme de pharmacie. *Sel polycreste* ou purgatif. (A. G.)

J'ai reçu de Montgobert des consolations extrêmes; elle m'a confirmé ce que vous me disiez, et m'a quelquefois redressée; en sorte que j'ai pris une entière confiance en ce qu'elle m'a dit. Mais comment peut-elle faire présentement pour ne me pas dire la joie qu'elle doit avoir d'être remise sincèrement avec vous ? J'étais fâchée de vos dispositions pour elle, et des siennes pour vous ; je vous répondais toujours de son cœur : j'en voyais clairement le fond, et de quoi il était couvert et embarrassé : je connais tant tous ces mélanges. Avouez donc que je ne m'étais pas trompée, et qu'il est impossible de vous aimer médiocrement : mais que ces retours sont doux, et qu'on a quelquefois de plaisir à pleurer ! Je crois que de votre côté vous êtes revenue de toutes vos opinions. Vraiment je suis en colère contre Montgobert de n'avoir pas pensé à moi, dans ce premier moment, pour me faire part de sa joie. Quand j'ai lu l'impossibilité où vous êtes de pouvoir écouter encore mademoiselle de Grignan sur ses grandes résolutions, les larmes m'en sont venues aux yeux : qu'est-ce donc que cette émotion et ce mouvement du cœur, pour une chose qu'on loue, qu'on approuve, et dont on est bien aise? Son courage touche d'admiration et de tendresse pour elle : on l'admire, on la regarde comme une personne distinguée par des grâces particulières. Dites-moi ce que vous croyez là-dessus; apprenez-moi le plan de votre voyage, et soyez persuadée de toute la joie que j'aurai de vous recevoir. Mais quand j'ai envie de la tempérer, je ne vais pas chercher fort loin; l'inquiétude que me donne mon fils n'est que trop bien fondée; et parce que son mal à la tête et ses douleurs continuent malgré la quantité de remèdes qu'il a déjà pris, je lui ai proposé d'aller à Paris, comme à la source de tous les biens et de tous les maux; il ne l'a jamais voulu, croyant que ce n'était rien, et prenant une grande confiance à cet homme dont je vous ai parlé : je n'ai point de pouvoir sur mes enfants. Le médecin dit qu'il

n'a j'amais vu un mal comme celui-là; mais si le caractère de ce mal est tout nouveau, la source où il a été pris doit être bien ancienne. Mon fils se trouve heureux d'être en repos ici; il s'est promené aujourd'hui; il joue quelquefois à l'hombre; nous lisons, nous causons : il me trouve bonne, et, par mille raisons, je suis ravie de le pouvoir consoler. Il me prie de vous faire bien des amitiés; il veut toujours vous écrire, et toujours le mal et la douleur l'en empêchent : dès qu'il a un moment de relâche, il est gai et plein d'espérance. Je vous manderai la suite de tout ceci, qui peut-être s'éclaircira tout d'un coup agréablement.

Vous avez toujours notre petit Coulanges. Vous êtes vraiment trop jolie sur votre sac de pommes, au pied d'un figuier, avec un bon panier de figues et de raisins devant vous : cela est admirable, pourvu que votre force réponde à votre courage, et qu'étant faible, vous ne vouliez pas représenter une personne forte. Il est vrai que M. de Coulanges m'a promis de vous épier, de vous observer, et de me dire tout; mais je trouve que dans sa première lettre il a déjà pris le train de me flatter. Mon fils pâmait de rire l'autre jour, au travers de toutes ses misères, au sujet de mademoiselle du Plessis, qui est insupportable de vanité, depuis le mot de vous que je lui ai attiré; mademoiselle du Plessis donc disait une impertinence au-dessus de l'ordinaire; moi, je pris aussi un ton au-dessus de l'ordinaire, et je dis : *Mais que cela est sot! car je veux vous parler doucement.* Mon fils m'empêcha de continuer ce beau discours; et c'est dommage, car il promettait beaucoup : je crois que cela ne vaut rien du tout à écrire; mais cela se présenta follement à la rate de votre pauvre frère. Adieu, ma chère petite.

789. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 20 octobre 1680.

Quand vous recevrez cette lettre, vous pourrez dire : *Ma mère est à Paris.* Je pars demain matin, et je mène mon fils, pour trouver un soulagement sûr dans cette grande ville ; on peut dire de Paris :

Et comme il fait les maux, il fait les médecines;

tout le reste est ignorant. Notre bon et honnête et sincère médecin nous a déclaré que l'humidité du cerveau de ce pauvre enfant était cause qu'il n'osait hasarder les remèdes nécessaires ; il nous conjure d'aller chercher des gens plus habiles et plus hardis que lui : il sait parfaitement bien traiter les maux ordinaires ; mais l'incident de cette fluxion sur le cou lui paraît si extraordinaire, qu'il nous chasse, et nous assure que le voyage ne nous fera aucun mal. Nous partons enfin ; mon fils est tout disposé à cette fatigue, et envisage son arrivée à Paris comme le commencement de ses espérances. Voilà de quoi il est question depuis deux jours ; nous faisons en un moment ce qu'à peine nous eussions fait en un mois, et la Providence ne veut pas que ce soit pour vous que je précipite mon retour, c'est au plus pressé que je cours ; et ce n'est qu'à travers l'application que j'ai à conduire notre pauvre malade à bon port, que j'entrevois la joie de vous voir et de vous embrasser. J'arriverai avant la Toussaint ; en sorte que j'aurai tout le temps de ranger votre appartement pour vous y recevoir. Vous dites que vous vous portez bien ; j'ai besoin que cela soit ainsi : je ne pourrais pas soutenir de voir mes deux enfants malades. Vous étiez gaie quand vous m'avez écrit ; il n'y a rien de plus joli que votre jalousie : vous en faites une application admirable et qui m'a divertie. Adieu, adieu, ma très-chère ; je m'amuse ici à

causer, j'ai mille affaires; je m'en vais aider au bon abbé, et signer quelques billets. J'ai reçu les adieux de la très-bonne et très-obligeante princesse, et de tout le pays, qui me chasse depuis longtemps; mais les volontés n'étaient pas tournées : il y a un temps pour tout. J'ai retenu madame de Marbeuf, qui était avec la princesse : elle nous est d'un très-grand secours. Les chemins sont fort beaux; Dieu nous conduira, je l'espère. Nous prenons le bon parti, et nous ne doutons point que nous ne trouvions à Paris une guérison parfaite. On nous a refusé ici de l'entreprendre, à force de nous honorer; et comme ailleurs nous n'avions pas le même malheur, nous partons avec joie; et j'admire comme le hasard a rangé cette nécessité de partir avec l'envie que vous avez que je vous reçoive : je ne croyais pas que tout cela se dût tourner ainsi.

790. — A LA MÊME.

A Malicorne, mercredi 23 octobre 1680.

Nous voilà donc en chemin avec un désir et un besoin extrêmes d'arriver à Paris; nous n'avons point de temps à perdre pour soulager ce pauvre garçon : ses douleurs à la tête, et l'émotion continuelle qui vient de ces douleurs, avec une barbe à *la Lauzun*[1], le rendent entièrement méconnaissable : nous ne sommes occupés que du soin de le faire arriver heureusement; tout cède à cette application, et toutes nos journées en sont dérangées; comme il ne s'endort qu'à la pointe du jour, on ne part qu'à huit ou neuf heures, et l'on arrive où l'on peut. Il nous fut impossible hier d'arriver à Sablé; nous demeurâmes dans un poullier à deux pas de celui où je suai si bien il y a cinq ans. Ne soyez nullement en peine : il ne faut à mon fils qu'un bon traitement, et ce sera ce Jourdain dont je

[1] M. de Lauzun laissa croître sa barbe pendant qu'il était à la Bastille. (P.)

vous parlais l'autre jour; mais, en attendant, son état fait pitié. Vous dites que vous ne parlez de la Providence que quand vous avez mal à la poitrine; et moi je fais mal à la mienne quand je suis sur ce chapitre : je ne trouve rien sur quoi il y ait tant de choses à dire, à observer et à examiner. Et pourquoi n'en pas parler comme de la physique? Pourquoi ne dites-vous plus, comme l'année passée, que nos craintes, nos raisonnements, nos décisions, nos conclusions, nos volontés, nos désirs, ne sont que les exécuteurs de la volonté de Dieu? Cela n'est-il point inépuisable et curieux à demêler? Il serait difficile de vous dire tout ce qui s'est passé depuis deux mois aux Rochers; les confiances à un homme qu'on croyait habile, les aveuglements, les léthargies pour ne point agir, la paresse, l'amour d'être chez soi, l'inutilité de mes paroles, quand les esprits n'étaient pas disposés, comme on était loin d'écouter les conseils de nos amis qui nous chassaient, et ce qui m'empêchait aussi d'aller à bride abattue contre l'envie de demeurer, tout cela a été mêlé et remêlé de tant de divers sentiments, qu'il n'y a personne dont la poitrine ne fût échauffée à vouloir seulement les conter. Tout cela me paraissait comme une machine que la Providence conduisait avec mille ressorts et mille cordes dont je voyais le démêlement. Enfin, tout d'un coup, tout a changé du blanc au noir; on a eu horreur de ce qu'on estimait, on a désiré Paris comme on le détestait, on a vu l'état où l'on était; on m'a écoutée, et l'on a vu ma sincérité; nous avons tout déménagé en deux jours, et nous voici dévorés du désir d'arriver et de nous baigner dans le Jourdain, car c'est proprement cela. Nous aurons bien à discourir sur ce sujet, ma fille; car encore que cette précipitation ne soit pas pour vous, j'en profiterai pour vous bien recevoir. Je vous assure qu'il n'y a aucune expérience de physique qui soit plus amusante que l'examen, et la suite, et la diversité de tous nos sentiments; ainsi, vous voyez bien que *Dieu le*

veut peut être paraphrasé en mille manières. Vous êtes admirable de vouloir que je dise à M. l'archevêque le déplaisir que vous avez de son départ; vous me faites trop d'honneur, et à mes pauvres lettres; je suis ravie cependant que vous me trouviez bonne quelquefois à certaines sauces. J'avais oublié madame de La Ville-Dieu : la bonne personne est-elle morte après son agonie? J'ai su le départ de M. de Vendôme et de votre intendant; j'ai dit tout comme vous. Adieu, ma chère enfant, il faut se coucher; nous ne nous sommes point promenés : nous partons demain, nous n'avons pas le temps de nous reposer. Mon abbé et ce pauvre garçon vous font mille amitiés. C'est au travers de toutes les épines que vous voyez, que j'espère parvenir sûrement à la joie de vous recevoir et de vous embrasser de toute la tendresse de mon cœur.

791. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 30 octobre 1680.

J'arrivai hier au soir, ma très-chère, par un temps charmant et parfait ; si vous êtes bien sage, vous en profiterez, et vous n'attendrez point l'autre lune, de peur des pluies et des mauvais chemins; je n'avais jamais vu ceux de Bretagne en cette saison. Vous savez pourquoi je suis venue sans perdre un moment : je vous écrivis de Malicorne de quelle façon nous amusions les douleurs et la fièvre de mon pauvre fils; nous avons enfin réussi, par un bon gouvernement, à le remettre dans son naturel; plus de fièvre, plus de douleurs, assez de forces; il n'y a plus qu'à le guérir de cette santé, et non pas à le ressusciter ; c'est à quoi nous allons travailler. Je trouvai ici le chevalier à mon arrivée; nous causâmes fort : il me dit des choses particulières et très-agréables; vous les apprendrez, car peut-être n'a-t-il point osé les écrire. Je suis ravie qu'il soit dans cette maison : je voudrais qu'il y pût demeurer;

du moins il ne quittera pas le quartier, il y aura sa plus grande affaire : cette pensée doit rendre votre voyage bien doux. Vous me priez de vous recevoir avec une joie sincère; vraiment, ma fille, je voudrais bien savoir où vous voudriez que j'en prisse une autre. Nous avons vu, le chevalier et moi, votre appartement; vraiment il sera joli, et vous en serez contente. Je le suis fort de la belle et nette explication de madame de La Ville-Dieu. Cela s'était brouillé dans ma tête; en voilà pour toute ma vie. Elle emmènera Pauline : nous aimerions bien mieux que vous l'amenassiez avec vous ; eh! bon Dieu, que nous en serions aises ! M. de La Garde me mande que Pauline avait suivi mon conseil de l'année passée, qu'elle avait cousu sa jupe avec la vôtre, et tout cela d'une grâce et d'un air à charmer. Je ne verrai jamais tout cela : vous m'en consolerez; mais en vérité il ne faut pas moins que vous. Je comprends votre colère de n'avoir pas dit adieu à M. l'archevêque : hélas! à quoi pense-t-on quand on quitte une personne de cet âge [1]? Tout ce qui ressemble à une séparation éternelle fait bien mal au cœur.

Les chansons de M. de Coulanges sont fort jolies. Il fallait que votre hôtellerie fût bien pleine pour avoir suffoqué sa vivacité; ah! c'est trop de monde à la fois : pour moi, je n'y pourrais pas résister avec toutes mes vertus populaires. En vérité je suis ravie de penser que vous ne vous ruinerez cet hiver ni à Aix ni dans votre auberge : l'état de mon âme est délicieux de voir votre retour aussi sûr qu'il le peut être. Je serais trop aise si la situation de ce pauvre garçon ne troublait ma tranquillité. M. le coadjuteur est parti; il a fait régler la manière dont M. de Vendôme [2] traitera M. de Grignan; il faut le savoir une

[1] M. l'archevêque d'Arles était alors âgé d'environ soixante-dix-sept ans. (P.)

[2] Il s'agissait du cérémonial entre M. de Vendôme et de M. de Grignan, à l'arrivée de M. de Vendôme en Provence. (P.)

bonne fois ; et quand on obéit au roi, on ne peut être mal content. J'achèverai ce soir ma lettre ; je vous dirai ce que j'ai vu et entendu.

J'ai vu toutes mes pauvres amies. Madame de La Fayette a passé ici l'après-dînée entière ; elle se trouve fort bien du lait d'ânesse : il ne m'a pas paru que madame de Schomberg ait encore pris ma place ; il y a bien des paroles dans cette nouvelle amitié. Ne vous souvient-il point de ce que nous disions du plaisir que l'on prenait à étaler sa marchandise avec les nouvelles connaissances? Il n'y a rien de si vrai : tout est neuf, tout est admirable, tout est admiré ; on se pare de ses richesses, on se loue à l'envi ; il y a bien plus d'amour-propre dans ces sortes d'amitiés que de confiance et de tendresse : enfin, je ne crois pas être tout à fait jetée au sac aux ordures. Montgobert m'écrit des merveilles de son raccommodement ; il me paraît que désormais rien n'est capable de la séparer de vous : il me semblait que je voyais ce fond, et que c'était dommage qu'il fût couvert d'épines et de brouillards.

Vous avez donc été à cette visite, et vous avez passé, sans que rien vous en ait empêchée, sur les bords des précipices. Vous m'amusez d'une prairie ; mais le chevalier m'a conté comme il se jeta un jour à votre litière, et vous en fit descendre par force, parce que vous alliez périr. Pour moi, je ne puis comprendre ce plaisir ; et que vous soyez aise de rêver et d'attacher vos yeux sur cette horreur qui vous met à une ligne de la mort. Pourquoi vous piquez-vous, ma fille, d'être plus intrépide que le chevalier ? Est-il besoin de joindre cette sorte de mérite avec les autres qualités plus convenables que vous avez? J'admire bien ceux qui vous y laissent aller : c'est laisser une épée entre les mains d'un furieux, que de laisser un précipice à votre hardiesse. Lépine se joignait au chevalier pour me conter cette effroyable histoire : *ce que Dieu garde est bien gardé,* voilà tout ce que j'ai à dire. La gaieté et les chansons du

petit Coulanges sont d'une grande utilité dans de telles visites. Madame de Coulanges m'écrit des douceurs extrêmes, et pour vous et pour moi. Mesdames de La Fayette donc, de Lavardin, d'Uxelles, de Bagnols, ont causé des nouvelles du monde. Mademoiselle Amelot fut mariée dimanche, sans que personne l'ait su, avec un M. de Vaubecourt, tout battant neuf; homme de qualité peu riche, dont la mère est de Châlons. Tout a été bon plutôt que de nous ennuyer encore cet hiver de sa langueur passionnée. Adieu, mon enfant, nous sommes occupés de vous bien recevoir. Voici encore une occasion où l'éloignement va nous faire dire bien des choses à contre-temps. Vous me souhaitez ici, vous croyez que je passerai l'hiver en Bretagne; j'en ai vu l'heure et le moment, mais enfin me voilà : me voilà, ma très-chère, et je vous avoue que j'en suis ravie.

792. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi jour de la Toussaint 1680.

Je viens de mander à madame de Coulanges que je suis toute décontenancée d'être à Paris dans cette saison, et que *je ne m'y suis jamais trouvée à une telle fête*. Si M. le coadjuteur veut prendre cette sottise [1], je la lui donne de tout mon cœur. Madame de Coulanges m'écrit qu'elle a reçu une de vos lettres, tellement jolie et plaisante, qu'elle ne peut se lasser de la lire; et vous avez le courage de me mander par le même courrier que votre style est fade, et ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de cette dame qui écrivit à M. de Coulanges dans ma lettre. Vous méritez bien d'être grondée quand vous dites de ces choses-là.

Si vous voulez que je vous parle librement et selon la droite raison, M. de Grignan devrait vous faire partir,

[1] M. de Grignan, coadjuteur d'Arles, aimait à jouer sur les mots. (P.)

sans attendre qu'il ait achevé son cérémonial pour l'arrivée de M. de Vendôme : cela vous jettera dans le mois de janvier, et c'est pour en mourir. M. de Vendôme s'arrête partout. Il sera quelques jours à Orléans; cinq ou six à chasser avec l'archevêque de Lyon; et vous voyez bien qu'à le recevoir, le mener à Aix, revenir ensuite, ce sont des tours infinis; et ce n'est pas vous ménager que de retarder votre départ. Voilà ce que mon attention pour votre santé me fait vous écrire; je souhaite que tout cela soit aussi inutile et aussi mal à propos que la plus grande partie des choses que l'on dit de loin, et que vous ayez déjà pris votre jour pour partir, quand vous lirez cette lettre, comme je reçois à Paris vos craintes que je ne passe l'hiver en Bretagne.

Mon cher Comte, après vous avoir embrassé malgré vos infidélités, c'est à vous que j'adresse ce discours. Votre amitié doit vous donner les mêmes soins et les mêmes pensées qu'à moi.

On dit que madame de Schomberg nous quitte et va demeurer au faubourg Saint-Germain. C'est une très-plaisante chose que les préparatifs que l'on fait pour observer la nouvelle liaison de mesdames de Schomberg et de La Fayette. L'abbé Têtu prétend que cette liaison fera enrager madame de Coulanges, et il l'aime encore assez pour en être ravi. Brancas en est désespéré ; il était sur le sujet de madame de Schomberg comme s'il était encore à l'hôtel de Rambouillet. Si madame de Coulanges pouvait se venger par une amitié et une liaison avec vous, cela ferait le plus plaisant effet du monde. Pour moi, je ménage mes entrees, pour récompense de mes anciens services. Ce que nous croyons, Corbinelli et moi, c'est qu'il ne manquera rien que de l'amitié à toute cette préparation. Adieu, ma chère enfant, il est tard : je me suis laissé accabler de visites. Vous vous moquez toujours de mes prévoyances, et je suis suffoquée quand j'attends à l'extrémité.

793. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 5 novembre 1680.

Je vous conseille toujours, ma fille, de partir le plus tôt que vous pourrez : si vous attendez que M. de Grignan ait rempli tous ses devoirs, il ne faut point penser à venir cet hiver. Il me semble que l'amitié qu'il a pour vous le doit obliger à prendre toute autre résolution que celle de vous exposer au froid et aux mauvais chemins; je ne comprendrai jamais une autre conduite. Vous êtes bien née pour n'avoir jamais un moment de joie et de tranquillité, puisque vous passez légèrement sur votre séjour de Paris pour vous occuper de votre retour à Grignan. Voilà une sorte de *dragon* dont on n'a jamais accoutumé de se charger quand on est encore au milieu des agitations d'un départ. Pour moi, ma chère enfant, je ne sais ce qui vous oblige de penser à quitter Paris, quand vous y serez une fois. Votre logement y sera commode, votre bail renouvelé pour quatre ans, votre dépense réglée ; et si vous voulez éviter, c'est-à-dire M. de Grignan, les dépenses extraordinaires, vous trouverez que c'est le seul lieu où vous pouvez reprendre haleine : la dépense d'Aix est une furie. Je me figure que vous êtes un peu revenue de cette économie de Grignan, où vous trouviez que vous pouviez vivre pour rien : cela s'appelle rien, rien du tout; vos trois tables fort souvent dans la galerie, et toutes les visites et les trains; toujours nourrir bêtes et gens, chose qu'il n'y a plus que vous au monde qui fassiez; toute cette fameuse auberge, tout ce concours de monde me paraît, quoi que vous disiez, un fleuve qui entraîne tout. Enfin, ma fille, je n'ose penser à ce tourbillon, et il me semble que vous allez vous reposer ici. Attendez du moins que vous ayez confronté les dépenses pour envisager votre retour; il est question d'arriver, c'est ce que je souhaite de tout mon

cœur. Mademoiselle de Méri est fixée; elle s'arrangera tout à loisir, rien ne la presse; elle voit bien que je suis plus aise qu'elle soit ici, quand elle y peut être, que de l'aller chercher plus loin. C'était pour la faire décider que je vous en écrivais; car quand on ne peut se résoudre, la vie se passe à ne point faire ce qu'on veut. Elle est bien mieux qu'elle n'était: elle parle, elle est capable d'écouter; nous causons fort tous les soirs. Ah, mon enfant! qu'il est aisé de vivre avec moi! qu'un peu de douceur, d'espèce de société, de confiance même superficielle, que tout cela me mène loin : je crois, en vérité, que personne n'a plus de facilité que moi dans le commerce de la vie civile. Je voudrais que vous vissiez comme cela va bien quand notre cousine veut. Elle me témoigna l'autre jour qu'elle savait en gros les malheurs de mon fils, et qu'elle eût bien voulu en savoir davantage. Je me tins obligée de cette curiosité, et je lui contai tout le détail de nos misères, ainsi que de plusieurs autres choses. Voilà ce qui s'appelle vivre avec les vivants : mais quand on ne peut jamais rien dire qui ne soit repoussé durement; quand on croit avoir pris les tours les plus gracieux, et que toujours ce n'est pas cela, c'est tout le contraire; qu'on trouve toutes les portes fermées sur tous les chapitres qu'on pourrait traiter; que les choses les plus répandues se tournent en mystère; qu'une chose avérée est une médisance et une injustice; que la défiance, l'aigreur, l'aversion sont visibles et sont mêlées dans toutes les paroles; en vérité, cela serre le cœur, et franchement cela déplaît un peu. On n'est point accoutumée à ces chemins raboteux; et quand ce ne serait que pour vous avoir enfantée, on devrait espérer un traitement plus doux. Cependant, ma fille, j'ai souvent éprouvé ces manières si peu honnêtes; ce qui fait que je vous en parle, c'est que cela est changé, et que j'en sens la douceur. Si ce retour pouvait durer, je vous jure que j'en aurais une joie sensible, mais je vous dis sensible; il faut me

croire quand je parle, je ne parle pas toujours. Ce n'a point été un raccommodement, c'est un radoucissement de sang, entretenu par des conversations douces et assez sincères, et point comme si on revenait toujours d'Allemagne. Enfin je suis contente, et je vous assure qu'il faut peu pour me contenter : la privation des rudesses me tiendrait lieu d'amitié en un besoin ; jugez ce que je sentirai si vous pouvez faire que l'honnêteté, la douceur, une superficie de confiance, la causerie, et tout ce qu'on a enfin avec ceux qui savent vivre, puisse être désormais établi entre elle et moi. Je trouve que la froideur et l'indifférence sont bien marquées entre M. de La Garde et vous, par l'affectation de ne point venir à Grignan quand vous êtes seule, et par celle de prier toute la famille d'aller à La Garde, hormis vous. Je suis très-fâchée de cette séparation, après avoir été si bien et si agréablement ensemble : nous en parlerons.

Je reçois votre lettre du 30 octobre : c'est fort bien fait d'avancer toujours ses troupes ; je n'ai plus qu'à vous dire, ma fille, qu'il est vrai que je suis ici. Je pris la résolution de partir avec précipitation; elle a parfaitement réussi. Vous me parlez de la campagne comme d'une solitude : oui Livry, oui les Rochers ; mais Grignan, je ne vous le passerai jamais sous ce nom ; c'est une cour, c'est un mouvement perpétuel, et vous vous reposerez ici. J'approuve fort les fêtes et les jours gras dans notre forêt : vous savez comme j'en usai l'année passée. Il me semble que M. de Vendôme abuse bien de votre patience ; il s'amuse et se divertit partout. Vous ne savez point encore si M. de Grignan sera nécessaire à cette première assemblée ; mais ce qui est assuré, c'est que s'il est obligé d'y être, vous ne devez pas l'attendre, quelque différence qu'il y ait entre venir seule ou être conduite par lui : l'inconvénient serait encore plus grand d'avoir à craindre le mauvais temps et les mauvais chemins. Nous faisons achever tout votre ap-

partement; bientôt il n'y manquera plus que vous. Adieu, ma très-chère enfant; venez gaiement, songez que votre voyage est un coup de partie pour votre maison; mais ne vous chargez point de *dragons*, et croyez que pour cette fois vous n'y résisteriez pas. Enfin, ma fille, je vous recommande la personne du monde qui m'est la plus chère : ayez un peu de considération pour vous sous ce titre, quoique tant d'autres raisons encore dussent vous y obliger. Le chevalier est à Versailles. M. le dauphin et madame la dauphine ont encore la fièvre : il faut que les menins fassent leur devoir. Toutes vos amies ont fort bien fait pour moi. Je ne sais point de nouvelles : si j'étais aux Rochers, je ne vous en laisserais pas manquer. Il me paraît que le zèle de mademoiselle de Grignan ne se peut contenir sans être communiqué :

A peine tout son cœur peut suffire à l'amour.

Elle en fera une agréable confidence à l'abbé de La Vergne.

794. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 8 novembre 1680.

Je fais de mes hôtes [1] un usage bien différent de ce que vous pensez. Je suis bien fâchée de n'avoir pas songé, dès les Rochers, à vous rassurer là-dessus : je suis fort aise de les avoir; je passe tous les soirs plus d'une heure et demie à causer avec mademoiselle de Méri. Elle déménage avec un loisir et une persuasion si visible, que rien ne la presse, que l'on peut croire qu'elle en est contente, quoiqu'elle ne le dise point. C'est une plaisante étude que celle des manières différentes de chacun. Quant au chevalier, c'est une joie pour moi que son retour de Versailles. Nous causâmes hier au soir deux heures chez mademoiselle de

[1] Mademoiselle de Méri et M. le chevalier de Grignan étaient tous deux logés à l'hôtel de Carnavalet à l'arrivée de madame de Sévigné à Paris. (P.)

Méri. Il ne peut présentement quitter son jeune maître, qui est considérablement malade. L'Anglais (*le chevalier Talbot*) a promis au roi sur sa tête, et si positivement, de guérir MONSEIGNEUR dans quatre jours, et de la fièvre, et du dévoiement, que s'il n'y réussit, je crois qu'on le jettera par les fenêtres ; mais si ses prophéties sont aussi véritables qu'elles l'ont été pour tous les malades qu'il a traités, je dirai qu'il lui faut un temple comme à Esculape. C'est dommage que Molière soit mort, il ferait une scène merveilleuse de Daquin [1], qui est enragé de n'avoir pas le bon remède, et de tous les autres médecins, qui sont accablés par les expériences, par les succès, et par les prophéties comme divines de ce petit homme. Le roi lui a fait composer son remède devant lui, et lui confie la santé de MONSEIGNEUR. Pour madame la dauphine, elle est déjà mieux; et le comte de Gramont disait hier au nez de Daquin :

Talbot est vainqueur du trépas [2].
Daquin ne lui résiste pas;
La dauphine est convalescente,
Que chacun chante, etc.

On ne parle à la cour que de cela. Le chevalier me conta mille choses qui sont fort amusantes, et qui ne s'écrivent point. Je vous assure que c'est un grand avantage que d'être placé dans ce pays-là, et que cela donne une familiarité et des occasions qu'on ne trouve point quand on s'en retire. Je ne sais point vos desseins ; mais nous voyons que M. de Vendôme n'est pas fort pressé d'arriver en Provence : il est encore à Orléans, où il court le cerf. Il veut s'arrêter à Lyon; et s'il faut que M. de Grignan soit à l'assemblée, comme je le crois, et qu'il vous renvoie votre carrosse, vous voilà dans le mois de janvier; et peut-on vous aimer, et envisager votre voyage en ce temps-là ? Je

[1] Premier médecin du roi. (P.)
[2] Parodie du chœur de la scène 1re du Ve acte d'*Alceste*. (P.)

pense qu'il faut toujours mettre la santé avant toutes choses. Nous sommes encore étrangement blessés de votre retour au mois de mai : il n'y a qu'un *dom Courrier* [1] qui puisse soutenir ces fatigues : je suis persuadée que vous en connaîtrez l'impossibilité; mais pourquoi le penser et le dire? Enfin, c'est se ruiner que de faire tant de dépenses de louage de maisons, d'ajustements et de ballots pour trois mois : il semble que vous preniez plaisir à gâter le voyage du monde le plus agréable et le plus utile pour votre maison. Si vous me demandez de quoi je me mêle de vous gronder ainsi, je vous répondrai que je me mêle de mes affaires, et que, prenant à votre personne et à vos intérêts une part aussi intime que celle que j'y prends, je trouve que tous ces arrangements et dérangements ruineux sont les miens. Voudriez-vous, ma chère enfant, achever de vous abîmer à Aix, ou vous dessécher cet hiver à la bise de Grignan? Je suis, en vérité, fort occupée de toutes ces choses ; mais, quelque envie que j'aie de vous embrasser, je vous conseillerais de ne point venir si vous n'étiez ici qu'un moment; je ne crois pas que le bon sens puisse décider d'une autre manière. Nous verrons si la santé de mon fils ne changera rien à ses dispositions. J'en doute, du moins pour sa charge, car elles sont dans son cœur depuis longtemps. Tous les événements d'ici-bas sont des jeux de la Providence. Je la regarde faire, et je médite sans cesse sur notre dépendance et sur la variété de nos opinions; mais les sentiments du cœur sont plus profonds, et j'en juge ainsi par les miens : la tendresse que j'ai pour vous, ma chère bonne, me semble mêlée avec mon sang, et confondue dans la moelle de mes os ; elle est devenue moi-même, je le sens comme je le dis.

[*N. B. Madame de Grignan revint à Paris peu de temps après cette lettre. La mère et la fille ne se séparèrent plus*

[1] M. de Janson, ancien évêque de Marseille, alors évêque de Beauvais.

jusqu'au mois de septembre 1684, *époque à laquelle madame de Sévigné partit pour les Rochers.*]

795. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, 28 décembre 1680.

Ma fille de Sainte-Marie a mandé à sa sœur que vous étiez à Paris, Madame, et madame de Grignan avec vous. Je m'en réjouis, car notre commerce en sera plus fréquent; et il n'y a guère de choses au monde que j'aime mieux que lui. Mais, à propos de cela, Madame, je vous apprends que je vais associer le roi à ce commerce : je dis le roi, ne vous en déplaise. Vous avez su que je lui avais envoyé un manuscrit au mois de juin dernier. Il y a pris un tel goût qu'il l'a gardé, et m'en a fait demander un autre. Celui donc que je lui vais envoyer au jour de l'an prochain est depuis 1673 jusqu'à la fin de 1675, qui sont les trois ans de votre vie où vous m'avez le plus et le mieux écrit. Comme le roi a bien de l'esprit, il sera charmé de vos lettres. Il en verra aussi quelques-unes de madame de Grignan, qui ne lui déplairont pas. Je vous montrerai cela à mon premier voyage de Paris, et je vous étonnerai quand je vous ferai voir que, tout exilé que je suis, je parle aussi hardiment au roi que si j'étais son favori.

796. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 2 janvier 1681.

Bon jour et bon an, mon cher cousin. Je prends mon temps de vous demander pardon après une bonne fête, et en vous souhaitant mille bonnes choses cette année, suivie de plusieurs autres. Il me semble qu'en vous adoucissant ainsi l'esprit, je vous disposerai à me pardonner d'avoir été si longtemps sans vous écrire, et à cette jolie veuve que j'aime tant, et dont je disais encore hier tant de bien; si

vous saviez, mon cousin et ma chère nièce, toutes les tribulations que j'ai eues depuis trois ou quatre mois, vous auriez pitié de moi. Je vous le conterai quelque jour, car elles ne sont pas d'une manière à les pouvoir écrire. Je partis de Bretagne le 20 octobre, qui était bien plus tôt que je ne pensais, pour venir à Paris. Un mois après j'eus le plaisir d'y recevoir ma fille; mais ce n'était pas elle qui me faisait venir. Je l'ai trouvée mieux que quand elle est partie; et cet air de Provence qui la devait dévorer ne l'a point dévorée : elle est toujours aimable, et je vous défie de vous voir tous deux et de parler ensemble sans vous aimer. J'ai toujours pensé à vous, et j'ai dit mille fois : Mon Dieu! je voudrais bien écrire à mon cousin de Bussy; et jamais je n'ai pu le faire. Pour moi, je crois qu'il y a de petits démons qui empêchent de faire ce qu'on veut, rien que pour se moquer de nous, et pour nous faire sentir notre faiblesse : ils ont eu contentement, et je l'ai sentie dans toute son étendue. Nous avons ici une comète, qui est bien étendue aussi; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir. Tous les plus grands personnages sont alarmés, et croient fermement que le ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissements par cette comète. On dit que le cardinal Mazarin étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il fallait honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paraissait une grande comète qui leur faisait peur. Il eut la force de se moquer d'eux, et il leur dit plaisamment que la comète lui faisait trop d'honneur. En vérité, on devrait en dire autant que lui; et l'orgueil humain se fait trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les astres quand on doit mourir [1]. Tout mon

[1] « Les idées superstitieuses étaient tellement enracinées chez les hommes, que les comètes les effrayaient encore en 1680. On osait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernoulli, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant, à propos de cette comète, aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un signe de la colère divine, parce que cette chevelure est éternelle; mais que la

silence ne m'a pas fait oublier les charmes de vos traductions [1]. Adieu, mon cher cousin, adieu, ma chère nièce. Mandez-moi de vos nouvelles. Cependant nous allons reprendre, notre ami Corbinelli et moi, le fil de notre discours

796 *bis*. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 11 janvier 1681.

Vous avez dû recevoir une de mes lettres, Madame; ainsi je ne vous dirai rien de ce que je vous écrivais, et je ne ferai que répondre à votre lettre du 2 de ce mois Nous irons savoir d'original, madame de Coligny et moi, au mois d'avril prochain, les peines que vous avez eues en Bretagne. Cependant je vous dirai que je suis ravi que la belle Provençale se porte mieux, parce que la devant aimer, comme ce m'est une nécessité, j'aurai plus de plaisir en la trouvant plus belle.

Je crois comme vous qu'il y a de petits demons qui nous veulent empêcher de faire notre devoir, mais qu'ils trouvent des gens plus fragiles les uns que les autres; sans vous faire de reproches de votre paresse à m'écrire, Madame, je leur résiste mieux que vous.

La comète qu'on voit à Paris se voit aussi en Bourgogne, et fait parler les sots de ce pays-ci comme ceux de celui-là. Chacun a son héros, qui, à son avis, en doit être menacé, et je ne doute pas qu'il n'y ait des gens à Paris qui croiront que la comète a annoncé au monde la mort de Brancas [2]. Je trouve comme vous, Madame, que le cardinal Mazarin eut l'esprit assez fort de se moquer en mou-

« queue pourrait bien en être un. Cependant, ni la tête ni la queue ne sont « éternelles. Il fallut que Bayle écrivit contre le préjugé vulgaire un livre « fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui moins pi- « quant qu'il ne l'était alors. » (*Siècle de Louis XIV.*)

[1] Bussy avait envoyé à sa cousine des traductions en vers de quelques épigrammes de Martial et de Catulle; elles sont, en général, très-médiocres. (A. G.)

[2] Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine.

rant des flatteurs qui lui disaient que le ciel présageait sa perte par la comète qui paraissait alors. Votre nièce de Coligny admire la fermeté du cardinal en cette rencontre; et en effet il faut bien de la force pour dire en mourant les choses qu'on dirait en bonne santé.

La faiblesse de craindre les comètes n'est pas moderne, elle a eu cours dans tous les siècles, et Virgile, qui avait tant d'esprit, a dit qu'on ne les voyait jamais impunément. Peut-être ne l'a-t-il pas cru, et que, comme il était un des flatteurs d'Auguste, il a voulu lui persuader qu'il croyait que le ciel témoignait par ces signes l'intérêt qu'il prenait aux actions et à la mort des grands princes. Pour moi, je ne le crois pas; je pense que tout au plus une comète marque l'altération des saisons, et qu'elle peut ainsi causer la peste ou la famine.

797. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, 10 janvier 1681.

Je trouve plaisant que nous nous soyons réveillés en même temps chacun de notre côté. Je crois que c'est le même jour, et que nos lettres se sont croisées. J'ai remarqué que cela arrive souvent. Mais, mon cousin, vous me mandez une chose étrange; je n'eusse jamais deviné le tiers [1] qui est entre nous. Pensez-vous que l'on puisse estimer les lettres que vous avez mises dans ce que vous avez envoyé? Toute mon espérance, c'est que vous les aurez raccommodées. Croyez-vous aussi que mon style, qui est tout plein d'amitié, ne se puisse point mal interpréter? Je n'ai jamais vu de lettres entre les mains d'un tiers, qu'on ne pût tourner sur un méchant ton, et ce serait faire une grande injustice à la vérité et à l'innocence de notre ancienne amitié. Je serais ravie de voir tout cela : mais le moyen? Je suis assurée, quoi que je dise, que vous n'avez

[1] Ce tiers, c'est le roi. *Voyez* la lettre de Bussy, 28 décembre 1680.

rien fait que de bien, et c'en est un fort grand de pouvoir divertir un tel homme, et d'être en commerce avec lui. Pour moi, je crois qu'une dame de mes premières amies, qui passe réglément deux heures dans son cabinet, pourrait bien lire avec lui vos mémoires, et vous seriez heureux du goût et de l'esprit qu'elle a, d'être en si bonne main. Que sait-on ce que la Providence nous garde? Je me réjouis qu'elle ait donné une aussi belle terre que Lanty à notre heureuse veuve[1]. Elle vous rend heureux aussi par la douceur de son amitié et de son fidèle attachement auprès de vous. C'est une créature bien estimable, et que j'estime infiniment aussi. Embrassez-la pour moi, et recevez tous les deux les compliments de ma fille. Elle voudrait bien que vous revinssiez pendant qu'elle est ici. Sa santé est d'une délicatesse qui fait trembler ceux qui l'aiment. Adieu, mon cher cousin. Notre Corbinelli est toujours tout à vous. Nous vous écrirons ensemble. Dites-nous toujours des nouvellles de votre commerce (*avec le roi*). Je jurerais bien que j'ai deviné, car on dit que ces gens dont je viens de vous parler lisent ou écrivent ensemble quelque chose.

793. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 10 janvier 1681.

Con licentia Signora, nous nous sommes bien moqués de votre crainte, votre nièce et moi; le roi admirera vos lettres, ma chère cousine, et croira par tout ce qu'il verra de notre commerce, que le nom de Rabutin, que nous portons tous deux, et l'agrément de nos esprits, font toute notre liaison. Je vous montrerai cela quand nous nous verrons, et vous serez ravie de voir que, ne croyant réjouir que votre parent et votre ami, vous ayez diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde.

[1] Madame de Coligny.

Je n'ai pas touché à vos lettres, Madame; Le Brun ne toucherait pas à un ouvrage du Titien où ce grand homme aurait eu quelque négligence. Cela est bon aux ouvrages des médiocres génies d'être revus et corrigés. J'ai supprimé seulement de certaines choses qui, quoique belles, ne seraient peut-être pas du goût du maître. Enfin, ma chère cousine, soyez persuadée que je ne vous ai point fait de méchante affaire à la cour, et qu'en y donnant encore plus d'estime de votre esprit qu'on n'y en avait, je n'ai point diminué celle de votre vertu. Du reste, je vous assure que si j'étais à la place du roi en cette rencontre, je voudrais être au moins votre ami, et avoir un commerce de lettres avec vous, et que toute votre famille se sentît de l'estime et de l'amitié que j'aurais pour vous.

Vous croyez qu'une de vos premières amies lit mes *Mémoires* avec le roi; je le crois aussi, et je le souhaite, car j'estime infiniment son cœur et son esprit. Je serais bien fâché que madame de Grignan ne fût plus à Paris quand j'irai; mandez-le-moi, et trouvez bon que nous lui fassions ici mille amitiés. Il y a longtemps que nous n'avons eu des nouvelles de notre ami Corbinelli. Adieu, ma chère cousine; la baronne de Lanty, votre nièce, vous embrasse mille fois.

799. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 3 avril 1681.

Faisons la paix, mon pauvre cousin. J'ai tort, je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer. On dit que ma nièce ne se porte pas trop bien. C'est qu'on ne peut pas être heureuse en ce monde : ce sont des compensations de la Providence, afin que tout soit égal, ou du moins que les plus heureux puissent comprendre par un peu de douleur et de chagrin ce qu'en souffrent ceux qui en sont accablés. Je n'aurai point de foi à votre voyage du mois d'a-

vril tant qu'elle ne sera pas en état de venir avec vous.

Je vous ai souhaité un lot à la loterie pour commencer à rompre la glace de votre malheur. Cela se dit-il? Vous me le manderez, car je ne puis jamais raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume. Cela donc vous aurait remis en train d'être moins malheureux; mais je crois que ma nièce de Sainte-Marie le saurait, et qu'elle me l'aurait dit. Monsieur votre fils n'a rien gagné aussi ; mais nous avons encore toutes nos espérances pour le gros lot, le roi l'ayant redonné au public. Je ne sais si vous savez que madame de Fontanges est dans un couvent [1], moins pour passer la bonne fête que pour se préparer au voyage de l'éternité. Le voyage de Bourbon est rompu. Mais je ne fais que de misérables répétitions : monsieur votre fils vous mandera tout assurément. La cour a voulu l'appeler M. de Bussy. Le nom de Rabutin est demeuré avec celui d'Adhémar, que voulait prendre le chevalier de Grignan, et que Rouville seul a empêché de prospérer ; il faut l'attache des courtisans pour les noms. Je voudrais bien que vous eussiez donné au vôtre tous les ornements que vous lui deviez donner. Celui d'Estrées est comblé de tous les titres qui peuvent entrer dans une maison [2].

Il ne faut point s'attacher à des pensées tristes et inutiles : il vaut mieux croire, comme notre ami Corbinelli me le prêche tous les jours, que Dieu règle toutes choses comme il veut qu'elles soient, et que la place que vous tenez dans l'univers, telle qu'elle est, ne pouvait point être dérangée. Le père Bourdaloue nous fit l'autre jour un sermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle est soumise à l'ordre de la Providence, et

[1] Elle mourut peu de temps après On a prétendu qu'elle fut empoisonnée. MADAME l'affirme dans ses lettres, madame de Caylus le nie dans ses *Mémoires*. (A. G.)

[2] Jean, comte d'Estrées, second fils du maréchal d'Estrées, reçut le bâton de maréchal le 24 mars 1681. Il était vice-amiral, et frère du cardinal d'Estrées. (M.)

qu'il n'y a que celle du salut, que Dieu nous donne lui-même, qui soit estimable. Cela console, et fait qu'on se soumet plus doucement à sa mauvaise fortune. La vie est courte, c'est bientôt fait; le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paraître. Voilà des moralités de la semaine-sainte, et toutes conformes au chagrin que j'ai toujours quand je vois que, hors vous, tout le monde s'élève; car, au travers de toutes mes maximes, je conserve toujours beaucoup de faiblesse humaine.

Adieu, mon cher cousin, adieu, mon aimable nièce; aimez-moi toujours, et me mandez de vos nouvelles; je laisse la plume à Corbinelli.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'avais l'imagination pleine de l'affaire que vous savez; si vous l'aviez oubliée, c'est celle de ma niece. Un rayon d'espérance de l'accommoder vient d'éclaircir cette imagination dans ce moment, sans cela je ne vous aurais point écrit aujourd'hui[1].

Viendrez-vous ici ce mois d'avril? Ah, que j'en serais aise! J'ai cent réflexions à faire sortir de ma tête, qui n'en sortiront jamais qu'en votre présence. Amenez la divine marquise, c'est à dire par *divine* madame votre fille, et par *marquise* madame de Coligny. Si elle vient plaider, je lui apprendrai le droit; car je suis résolu de lui apprendre quelque chose, et il n'y a rien que cela que je sache mieux qu'elle. Un homme dit l'autre jour à M. le chancelier (*Le Tellier*) de ma part, que je plaignais fort un roi conquérant qui ne vous avait pas pour historien. Adieu, Monsieur; peu de gens sont dignes de vous admirer autant que le font les vrais honnêtes gens, encore moins autant que je le fais, et encore moins autant que vous le méritez.

[1] *Voyez* la lettre de Corbinelli, 1er septembre 1680.

800. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 avril 1681.

Je vois bien, Madame, qu'il faut que je vous fasse compliment sur un nouveau rhumatisme à vos mains ; car vous ne seriez pas sans cela trois mois sans me faire réponse, et même une réponse qui ne me paraissait pas vous devoir être indifférente. Ce qui me fait pourtant encore un peu douter de la fluxion, c'est l'oubli à quoi je sais que vous êtes assez sujette les hivers à Paris, et je vous avoue que je suis fort embarrassé à choisir ce que j'aimerais mieux que vous eussiez, ou un rhumatisme, ou de la tiédeur pour moi. Ce serait vous aimer bien en cette rencontre, ma chère cousine, que de vous souhaiter du mal, et je crois que je m'y résoudrais plutôt qu'à votre négligence. Mais venons aux nouvelles. Si je croyais assurément que vous m'eussiez négligé, je ne vous dirais rien de mon commerce avec qui vous savez, avec *chose*, comme disait sottement Sauvebeuf du roi d'Espagne[1] ; mais dans le doute où j'en suis, je vous dirai qu'on s'en trouve bien et qu'on demande la suite. Il y a sur cela des détails que je ne puis vous écrire; je vous les dirai bientôt à Paris.

Je vous écris avec bien de la joie de la promotion de mon ami le comte d'Estrées : c'est un maréchal celui-là, qui n'a eu de recommandation que son mérite. Il a de la naissance, de l'esprit, de la valeur, et de longs services.

Les affaires se brouillent fort avec le pape. Je pense pourtant qu'il n'y aura point de sang répandu. Madame de Grignan se porte-t-elle bien ? Il me vient une légère appréhension que ses incommodités ne vous aient empêchée de m'écrire. Mandez-moi de ses nouvelles et de celles de notre cher Corbinelli. N'a-t-il point quelque nouveau procès ?

[1] *Voyez* la lettre du 15 janvier 1672, tome I.

c'est-à-dire ne veut-il point faire pendre quelqu'un? car je sais que son fort dans la chicane est sur le criminel.

801. — DU MÊME A LA MÊME.

A Chaseu, ce 12 avril 1681.

Il est plaisant, Madame, que nous ne nous écrivions plus qu'en coups fourrés : votre lettre est du 3 et la mienne est du 5. Après trois mois d'attente à nous marchander, nous nous portons de même temps ou peu s'en faut. Il est certain que si ma fille était malade, je ne la quitterais pas ; mais comme je crois qu'elle se va bien porter, nous irons ensemble à Paris, ou j'irai sans elle, et je la laisserai à Lanty. L'incommodité qu'elle a eue n'est pas capable de lui ôter la qualité *d'heureuse veuve* ; au contraire, elle en connaîtra mieux le prix de la bonne santé, après avoir passé par de petites tribulations. Je n'avais garde d'avoir un lot à la loterie du roi, à moins qu'elle n'eût été comme celle que fit le cardinal de Mazarin, où personne n'avait mis de ceux à qui il envoya des lots.

Si ce temps dure, un chemin sûr aux belles filles pour se sauver, ce sera de passer par les mains du roi. Je crois que comme il dit aux malades qu'il touche : *Le roi te touche, Dieu te guérisse*; il dit aux demoiselles qu'il aime : *Le roi te baise, Dieu te sauve.*

J'envoyai mon fils à l'armée sous le nom de Rabutin ; mais comme à la cour on l'appela Bussy, parce que je n'y étais pas, j'ai consenti que ce nom lui demeurât. Pour les ornements dont vous eussiez souhaité que j'eusse embelli ce nom-là, c'est une matière si souvent rebattue entre vous et moi, et sur laquelle je vous ai témoigné tant de repos d'esprit et tant de philosophie, que j'ai peine à croire que vous ne vous regardiez en cela plus que mon intérêt; mais je vous dirai encore une fois que j'ai souhaité d'être maréchal de France, que j'ai fait tout ce qu'il fallait pour le devenir, et que lorsque j'ai vu que la fortune ne le voulait

pas, je me suis accommodé à son caprice. J'ai voulu sur cela ce qui lui plaisait : c'est une plaie qui est entièrement fermée, et je me soucie aujourd'hui si peu du titre de maréchal, qu'avec ce que j'ai fait à la guerrre pour le mériter, je voudrais avoir dix mille livres de rente plus que je n'ai, et ne m'appeler que baron.

Savez-vous, Madame, qui sont ceux qui doivent être toujours fâchés quand on élève des gens aux grands honneurs de la guerre? Ce sont des personnes de naissance qui n'y ont jamais été, car il dépendait d'eux d'y aller. Mais quand un homme de qualité a fait beaucoup plus qu'il ne faut pour être maréchal de France, et que des ennemis puissants lui ont fait perdre tous ses services pour des bagatelles, il a d'abord du chagrin ; mais, comme chrétien et comme homme de courage, il prend patience, et il se console en sa propre vertu. Faites l'application, Madame, et trouvez bon après cela que je vous dise que quand je vois faire un maréchal de France indigne, j'en ris sous cape : quand il le mérite, je lui rends justice, fût-il mon ennemi, et j'en suis bien aise s'il est de mes amis, comme le maréchal d'Estrées.

Vous me dites de si belles choses sur la brièveté de la vie, et sur le mépris des honneurs qui durent si peu, que je ne comprends pas que vous vouliez d'un autre côté que j'aie du chagrin de n'être point maréchal. Non, Madame, je n'en aurai point, et je vous en ai dit mes raisons. Si je voulais épuiser cette matière, j'irais bien plus loin; mais je vous garde encore quelque chose en cas que vos faiblesses vous reprennent une autre fois.

802. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 28 avril 1681.

Vous avez reçu une de mes lettres, mon cousin, dans le temps que j'ai reçu la vôtre: cela arrive souvent. Je ne

réponds rien à vos reproches, ils sont justes; vous avez raison de croire que mes mains sont malades, puisque je ne vous écris point. Vous en seriez encore plus étonné si vous saviez que je pense très-souvent à vous et que j'ai plus d'amitié pour vous et pour l'aimable veuve, que vous n'en avez peut-être pour moi. Nous examinerons ces vérités et ces contrariétés quand vous dînerez ici avec Corbinelli. De la façon dont vous me parlez de votre voyage, à peine recevrez-vous cette lettre en Bourgogne, et je devrais déjà donner les ordres pour votre repas. A tout hasard, je veux vous dire encore la joie que j'aurai de vous voir tous deux, et de vous conter que l'autre jour je soupai avec le maréchal d'Estrées chez la marquise d'Uxelles. Je lui dis ce que vous me mandez de lui et de sa nouvelle dignité, et je n'oubliai pas : *C'est un maréchal de France, celui-là.* Je trouvai que cette louange d'un homme tel que vous lui faisait un plaisir sensible; son amour-propre me pria de vous remercier, d'une manière à me persuader qu'il avait beaucoup d'estime pour vous, et qu'il était fort aise de celle que vous avez pour lui. Je m'acquitte avec plaisir de ce compliment, qui n'est point un compliment. Je suis conciliante: j'aime à rapprocher les bonnes dispositions que le temps et l'absence effacent quelquefois à tel point qu'on ne se connaît plus.

Je suis très-convaincue que *chose* (*le roi*) lit et relit, et s'occupe fort de vos occupations ; la personne [1] qui est dans ce commerce est toute propre à lui donner du goût pour ce qui est bon. La belle *Madelonne* me prie de vous faire des amitiés et à la belle veuve. Le bon Corbinelli n'oserait partir que vous ne soyez arrivé, et nous serons ravis de vous embrasser et de causer avec vous, Monsieur et Madame.

[1] Madame de Maintenon.

803 — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Dijon, ce 6 mai 1681.

Je ne vous passe point le *peut-être* de mon amitié au-dessous de la vôtre, et je crois vous traiter favorablement quand je vous dis que vous m'aimez autant que je vous aime. Mais je consens que nous remettions cette supputation au premier dîner que vous me donnerez avec notre ami Corbinelli. Je ne pense plus aller si vite à Paris que j'avais cru; les affaires de ma fille de Coligny [1] me retiendront ici plus longtemps que je n'avais pensé; ainsi vous aurez bien du loisir à vous préparer à ce repas que vous nous voulez donner.

Si je n'avais fait autre chose que de vous mander ce que je vous ai écrit du maréchal d'Estrées, il aurait fait tout ce qu'il aurait dû en vous priant, Madame, de me faire le compliment que vous m'avez fait de sa part; mais je lui écrivis d'abord, comme à mon ami, une fort honnête lettre et fort honorable pour lui, et mon fils, qui la lui rendit, me vient de mander qu'il lui avait dit l'autre jour, à Versailles, qu'il vous avait priée de me remercier de la part que je prenais à son élévation.

Comme je ne suis pas de ces gens qui disent : *Chouet est un fort honnête garçon*, parce que *Chouet* m'aurait traité d'altesse, aussi ne dirais-je pas après cela que *Chouet* serait un coquin, quand il ne m'aurait pas rendu ce qu'il me doit. Par la même raison, je crois toujours que le comte d'Estrées est un digne maréchal de France, mais qu'il ne sait pas vivre, quand il ne fait point de réponse à un tendre et à un honnête compliment que je lui ai fait. La tête lui a-t-elle tourné comme elle fit à Créqui? Il serait moins

[1] Madame de Coligny songeait à son mariage avec M. de La Rivière, et Bussy cherchait dans cette affaire les éléments d'un nouveau scandale. Plus tard, il força sa fille à se séparer de M. de La Rivière, qu'elle avait épousé.

excusable que lui, car il était mon ami particulier, et Créqui ne l'était pas. A-t-il oublié qu'en 1674, lui faisant un compliment sur le combat qu'il donna avec les Anglais contre les Hollandais, et qu'il gagna, et lui disant que je ne doutais pas que le roi ne lui rendît justice en le faisant maréchal, il me répondit qu'il ne le méritait pas, mais qu'enfin s'il recevait cet honneur, il y avait dix ans qu'il n'eût pas cru passer devant moi à cette dignité. Il y a plus de trois mois que le roi a lu ces lettres, et il pourrait bien être que j'aurais fait souvenir Sa Majesté de lui ; mais en un mot il a grand tort d'en user ainsi avec moi, et je crois que l'éclat de ses honneurs ne vous éblouira pas au point de ne vous laisser pas juger que j'ai raison de me plaindre de lui en cette rencontre.

Chose (*le roi*) me vient de faire demander la suite de mes mémoires, et je la lui vais envoyer. J'ai une grande impatience de vous montrer tout cela, non-seulement pour la part que vous prenez à ce qui me touche, mais encore pour celle que vous y avez.

Notre veuve et moi embrassons mille fois vous et la belle *Madelonne*. Si le bon Corbinelli peut nous attendre, il nous obligera fort; mais s'il ne se peut empêcher de partir, je demande qu'il vienne passer à Lanty, où nous allons dans quinze jours.

804. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 26 mai 1681.

Je blâme le maréchal d'Estrées ; mais c'est leur fantaisie de vouloir qu'on les traite de *monseigneur*, et ce doit être aussi la vôtre, soutenue de la raison, de ne le point faire. Si vous eussiez pu prévoir cela, il eût fallu éviter de lui écrire, comme bien des gens le font présentement, car de cette manière on n'offense point sa gloire ou celle de son ami. Le maréchal d'Humières fit mieux avec M. de Gri-

gnan : celui-ci l'ayant appelé *monsieur,* il lui fit réponse en badinant qu'il avait tort de ne le point appeler *monseigneur,* et que, malgré l'imprimé de M. de Montausier pour faire voir que les lieutenants généraux dans les provinces ne devaient pas écrire *monseigneur* aux maréchaux de France, il était persuadé qu'ils le devaient, et qu'à Paris ils videraient ce différend. En effet, ils en disputent toujours, mais sans aigreur, comme de bons et anciens amis, et ils s'écrivent toujours en badinant sur cela; encore est-ce quelque chose de mieux que de demeurer tout silencieux et tout froid dans les premiers jours qu'on entre dans cette dignité.

Si je trouve le maréchal d'Estrées, je lui en dirai mon sentiment, et si je découvre que votre disgrâce ait quelque part à ce procédé, je lui en ferai quelque honte. Il faut qu'il récompense cet endroit par mille bons offices qu'il doit rendre à M. votre fils dans les occasions. Nous traiterons ce chapitre-là à ce dîner que je vous prépare, avec notre ami Corbinelli, qui ne partira pas si tôt.

Je serai fort aise de voir ce que vous envoyez à *chose* (*au roi*); c'est un amusement digne de lui et de la personne qu'il honore de son amitié. Mais est-il possible qu'on n'en vienne point enfin à vous dire de chanter pour sa gloire, et qu'on n'ait pas soin de vous et de vos enfants. Je le souhaiterai toujours, mon pauvre cousin : c'est tout ce que je puis faire.

La belle *Madelonne* vous dit bien des amitiés et à cette veuve que j'aime de tout mon cœur et que j'embrasse avec vous, car on vous aime tous deux *par indivis :* est-ce le mot?

805. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Dijon ce 15 juin 1681.

Je vous demande pardon, Madame, si je ne vous ai pas fait réponse plus tôt à la lettre par laquelle vous me man-

diez que c'était la fantaisie de ces maréchaux qu'on les appelât *monseigneur,* et qu'on ferait mieux de ne leur pas écrire. Premièrement, je vous dirai que je croyais que MM. de Créqui et d'Estrées avaient plus de raison qu'ils n'en ont; je pensais que les honnêtetés qu'ils avaient faites à mon beau-frère de Toulongeon et à mon fils venaient des égards qu'ils avaient pour moi; et cela m'engagea de les en remercier.

Pour Estrées, la longue amitié qui était entre lui et moi m'avait obligé de lui faire un compliment sur sa maréchaussée, et j'ai été bien plus surpris et bien plus fâché de la gloire impertinente de celui-ci que de celle de l'autre. J'ai été tout près de lui écrire une lettre du style dont j'écrivis à Créqui; mais enfin, la première chaleur passée, j'ai voulu faire encore un pas pour essayer de ne pas perdre un ancien ami. Je vous envoie la copie de la seconde lettre que je lui ai écrite; je vous en manderai la suite.

Je ne sais si je ne vous ai point mandé que MM. de Bellefonds, d'Humières, de Navailles, de Schomberg et de Lorges, qui sont aussi glorieux que d'autres, me font réponse comme si j'étais de leur corps, et je crois ces messieurs-là assez honnêtes gens, quand ils m'écrivent, pour être un peu honteux d'être maréchaux de France plutôt que moi.

Je ne doute pas que *chose* (*le roi*) ne fasse quelque chose pour mes enfants, et je ne doute pas que vous n'en soyez bien aise.

Adieu, ma chère cousine, votre nièce et moi vous embrassons mille fois.

Le procédé de M. d'Estrées me tient fort au cœur, et je ne le puis digérer. Je crois que ma disgrâce a beaucoup de part à sa sotte gloire, et que s'il me parlait avec sincérité, il me dirait : — Il est vrai que nous étions amis autrefois, que vous étiez bien plus ancien lieutenant général que moi,

et que vous étiez il y a vingt ans bien plus en passe d'être maréchal de France; mais,

> Ne me reprochez pas ce qu'autrefois je fus;
> Le roi m'a distingué : je ne vous connais plus [1].

806. DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 24 juin 1681.

Je vous loue, mon cousin, de n'être pas monté sur vos grands chevaux pour vous plaindre du maréchal d'Estrées; vous n'avez que trop perdu de vos anciens amis, vos enfants vous demandent grâce pour ce qui vous en reste, dont le secours peut leur être nécessaire dans l'état où ils sont. Vous auriez même été fâché de vous être plaint sur un ton rude quand vous verrez qu'il vous fait une très-honnête réponse. Je l'ai vu depuis peu; il m'a fait par avance les excuses qu'il vous fera, et il ne vous dira point :

> *Le roi m'a distingué, je ne vous connais plus;*

Au contraire, il vous dira :

> Je rends grâces aux dieux de n'être pas Créqui,
> Pour conserver le cœur de mon ami Bussi [2].

Je me suis trouvée naturellement dans cette affaire, par le plaisir que je pris de lui dire ce que vous me mandiez de lui sur sa nouvelle dignité; j'ai donc vu mieux qu'un autre l'estime qu'il fait de votre estime. Vous verrez sa réponse, et pour vous faire aimer la modération de votre seconde lettre, il faut que vous soyez persuadé que si elle avait été autrement, elle aurait mis le tort de votre côté, car il arrive souvent qu'ayant toute la raison pour soi, on est blâmé pour la manière rude dont on la fait valoir.

[1] Parodie de deux vers de Corneille dans *Horace*, acte II, scène III.

[2] Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain
Pour conserver encor quelque chose d'humain.
Horace, acte II, scène III.

Que dites-vous du retour de M. de Luxembourg? Le roi pouvait-il lui faire une plus éclatante réparation que de se remettre à sa garde? Quand on passerait sa vie à méditer les changements qu'on voit à la cour tous les jours, on n'y comprendrait rien. J'en souhaiterais un pour vous : quelque avantageux qu'il vous fût, il ne surprendrait pas tant le public que celui de M. de Luxembourg.

Vous trouverez encore ici la belle Madelonne et le bon Corbinelli; venez donc vitement, car mon dîner est tout prêt, et

. . . . . Souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.

C'est le *Lutrin* qui nous apprend cette grande vérité.

807. — DE LA MÊME AU MÊME.

A Paris, ce dernier de juin 1681.

Voilà la réponse du maréchal d'Estrées. Il m'a dit mille honnêtetés sur votre ancienne amitié ; mais je crois que vous jugerez, comme moi, qu'elle est d'une trop bonne trempe pour avoir besoin d'être cultivée par le commerce des lettres; ainsi vous conserverez sans peine cet ancien ami. Il y a des gens qui les gâtent; j'ai vu, ce qui s'appelle vu, de mes deux yeux, une lettre de M. de Feuquières [1] et une du marquis de Pianès, qui le traitent de *monseigneur,* ayant été lieutenants généraux d'armée, et Feuquières ambassadeur de plus.

J'ai dit au maréchal d'Estrées tous ceux de ses confrères qui vous répondaient, vous ne les traitant que de *monsieur*; mais enfin ne peut-on point savoir comme en doivent user ceux qui ont les mêmes dignités que vous avez eues? Non,

[1] François de Feuquières, frère cadet d'Antoine de Feuquières, auteur des *Memoires sur la Guerre*, le même que Voltaire nomma quelquefois l'Aristarque et quelquefois le Zoïle des généraux.

rien ne se décide en France, tout se tourne en chicane et en prétentions. Que chacun les garde, mon cousin, et que les plus sages évitent de se faire des ennemis ou de perdre leurs amis. Pour vous, vous avez tant de raisons et tant de gens de votre côté, que votre bon droit ne peut jamais périr.

La belle Fontanges est morte : *sic transit gloria mundi.*

808. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Lanty, ce 4 juillet 1681.

Feuquières et Pianès n'ont jamais servi de lieutenants généraux d'armée, Madame, et je doute que l'ambassade de Danemark qu'a eue Feuquières le doive dispenser de traiter de *monseigneur* les nouveaux maréchaux de France, quand il leur écrit. Je n'entre point dans l'examen de toutes les charges qui, n'étant point offices de la couronne, laissent à ceux qui les possèdent le privilége ou la chimère de ne pas écrire *monseigneur* aux maréchaux de France; mais je décide nettement que les anciens lieutenants généraux d'armée que le caprice de la fortune a laissés pour élever leurs cadets à la maréchaussée ne leur doivent pas écrire *monseigneur,* et que ces cadets devenus maréchaux seraient ridicules de le prétendre. Ce n'est pas que tous les anciens lieutenants généraux sachent maintenir leur rang; j'en connais un brave, et de grande qualité, qui était lieutenant général commandant un corps d'armée dans le temps que Créqui était à l'Académie, qui le traita de *monseigneur* quand il fut fait maréchal de France. On a beau avoir du courage, si l'on a pas de bon esprit, on fait mille bassesses aux occasions.

Le retour de M. de Luxembourg à la cour est surprenant au dernier point; il n'y a rien de pareil dans l'histoire de France. J'admire la bonté du roi en cette rencontre; je n'en aurais pas eu une aussi grande, si j'avais

été en sa place. Si j'avais fait arrêter un homme d'aussi grande qualité, officier de ma couronne et capitaine de mes gardes, sur des soupçons de poison et de sortiléges, je ne le ferais pas mourir, ni même rester en prison, si les juges le trouvaient innocent, mais je ne m'en servirais pas, et surtout auprès de ma personne. La politique voulait qu'on laissât M. de Luxembourg chez lui toute sa vie ; il faut que le roi en ait usé autrement, par un principe d'une conscience fort délicate.

Pour moi, je ne suis pas si heureux que M. de Luxembourg, suivant les maximes du monde, mais je le suis plus suivant les maximes de l'Évangile, car les adversités sont les marques certaines de l'amour de Dieu ; rien ne fait plus retourner à lui que la mort de madame de Fontanges.

809. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 19 août 1681.

J'ai trouvé madame de La Boulaye [1] toute pleine de chaleur pour vous dans ce qui s'est passé entre vous et son gendre. Elle vint céans me parler des lettres que M. de Roussillon avait écrites au maréchal de Bellefonds, et avec tout l'esprit et avec toute l'intelligence imaginables elle m'a conté les ordres que son gendre vous donnait de ne rien demander à ce M. de La Rivière, et ceux que vous lui donnez aussi d'apprendre à écrire à un homme comme vous. Ses yeux et son rire m'ont assurée qu'elle trouve cette petite affaire tout comme elle est. Cela me mit dans la disposition de lui promettre ce qu'elle me demandait, qui est d'être la *maréchale de France* de cette querelle avec M. de Roussillon. En effet, j'en veux être la maîtresse ; elle se doit passer en riant, ou par insensible transpiration.

[1] Madeleine Fouquet, veuve de François de Rochefort, marquis de La Boulaye.

Je vous conjure de tourner ainsi le chagrin que vous pourrez avoir contre M. de Roussillon, qui ne me paraît ni habile ni digne de notre colère; nous avons assez de notre procès [1] pour le présent. Écrivez-moi de manière que je puisse montrer votre lettre à madame de La Boulaye, qui en vérité mérite bien que vous soyez content d'elle. Elle écrira aussi à son gendre, qui est fâché de la sottise qu'il a faite; de sorte qu'étant tous deux disposés par nos lettres, vous n'aurez qu'à vous embrasser à la première rencontre. Envoyez-moi la copie de vos deux lettres, car on ne les dit jamais avec la force et l'agrément qu'ont les originaux.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai bien ri, Monsieur, des ordres que vous donnez à votre lieutenant de roi. Il n'y a souvent qu'à empiéter sur les charges pour les exercer; continuez de vous tenir en cette possession, et tâchez d'ordonner aussi quelque chose à ses confrères, vous vous trouverez insensiblement lieutenant général en Bourgogne, sans que cela vous ait rien coûté.

810. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Montbart [2], ce 21 août 1681.

J'ai toujours eu beaucoup d'estime et de respect pour madame de La Boulaye, Madame; mais la manière dont vous me mandez qu'elle a pris ce qui s'est passé entre son gendre et moi me touche à un point, qu'elle n'aura jamais d'ami plus assuré ni plus fidèle. Elle a raison de rire de ma réponse; pour être sage et fière, elle n'en est pas moins

[1] Le procès de madame de Coligny contre M. de La Rivière.

[2] Madame de Coligny venait de se retirer au couvent des Ursulines de Montbart; c'est de là qu'elle écrivit le 16 juillet à M. de La Rivière, qu'elle avait épousé secrètement, de ne se plus présenter devant elle. (M.)

plaisante. Si ce coquin de La Rivière s'était adressé aux maréchaux de France comme il a fait à M. de Roussillon, ils lui auraient répondu que, ne voyant point de raison de croire qu'un homme comme moi eût querelle avec un homme comme lui, pour l'affaire dont il s'agit, ils ne trouvaient pas lieu de s'entremettre. Que pour l'assassinat dont il disait que je le menaçais, c'était l'affaire des parlements; et s'ils eussent cru devoir me mander quelque chose en cette rencontre, ils l'auraient fait par une lettre en forme de conseil, car ils sont sages, et savent bien qui je suis; ils savent de plus qu'étant exilé, il n'appartient qu'au roi de me faire marcher.

Pour ce que vous me mandez, que vous voulez être le *maréchal de France* de l'affaire de M. de Roussillon et de moi, je vous dirai que vous avez tout pouvoir. Vous me demandez la copie de nos lettres, les voici :

LETTRE DE M. DE ROUSSILLON A M. DE BUSSY.

A La Boulaye, le 26 juillet 1681.

« C'est par vos amis, Monsieur, que je viens d'apprendre « que vous avez des démêlés avec M. de La Rivière. Je « vous ordonne donc de n'en venir à aucune voie de fait, « directement ni indirectement, sur peine des ordonnances « du roi, et, en mon particulier, je vous en prie. J'en dis « autant par cette lettre, qui lui servira de défenses, à « monsieur votre fils, dont je vous charge, et dont vous « répondrez, comme étant auprès de vous.

« Au reste, Monsieur, soyez persuadé que je regarde vos « intérêts comme je dois, et que je suis plus que per- « sonne du monde votre serviteur très-humble et obéis- « sant.

« ROUSSILLON. »

RÉPONSE DE M. DE BUSSY A M. DE ROUSSILLON.

A Montbart, ce 30 juillet 1681.

« Je n'ai de démêlé avec aucuns gentils-hommes, Mon-
« sieur : ainsi vous n'avez rien aujourd'hui à voir sur mes
« actions par l'autorité de votre charge. Quand un paysan
« m'offense, je lui fais donner des coups de bâton, et cela
« regarde la justice des parlements ; si j'avais une querelle,
« Dieu et le roi m'empêcheraient de me faire justice à moi-
« même.

« Vous m'ordonnez, dites-vous, de n'en venir à aucune
« voie de fait, et, moi, je vous ordonne d'apprendre à par-
« ler quand vous écrirez à un homme comme moi. Voilà
« ce que j'ai présentement à vous dire; à quoi j'ajouterai
« seulement que quand vous me ferez un compliment
« comme un ami qui sait parler et vivre, je vous en re-
« mercierai, Monsieur, et je vous dirai que je suis votre
« serviteur très-humble et obéissant.

« BUSSY-RABUTIN. »

811. — DE M. DE CORBINELLI
AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 10 septembre 1681.

J'apprends, monsieur, que vous avez été incommodé, et en même temps que vous ne l'êtes plus; ainsi je n'ai pas eu le loisir d'être affligé. Vous n'êtes guère accoutumé aux maladies, ni par conséquent au plaisir de recouvrer la santé; ce sont des états nouveaux pour vous, qui vous apprennent les changements les plus importants de la vie.

Je me réjouis de la résolution de madame de Coligny de mourir plutôt que d'achever l'affaire qu'elle avait com-

mencée [1]. Je la trouve si en colère par ce que j'ai vu d'elle depuis peu, que j'ai peur qu'elle ne succombe à la tentation d'écrire la rage où elle est à ce coquin. J'en approuve le motif, mais non pas l'exécution ; j'aime sa gloire, et je la trouverais blessée de mander à ce misérable qu'elle le méprise : le silence en ces rencontres est, à mon gré, plus offensant que le discours.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

C'est qu'on aime à dire ce qu'on pense : c'est pour se soulager qu'on écrit ; et si cela contribue au repos de l'âme, je le conseille, et je suis en cette rencontre contre notre cher Corbinelli : sa fermeté tient un peu du barbare. Comme dans la scène d'*Horace* et de *Curiace*, notre ami prend sur lui, pour ne jamais blesser la gloire, et moi, je demande la permission à la gloire de prendre un peu sur elle pour me donner de la paix et de la tranquillité. On se trouve fort soulagé quand on a mis sur une feuille de papier tout ce qu'on a sur le cœur.

J'ai lu la lettre de M. de Roussillon et votre réponse avec un plaisir extrême ; je les ai admirées chacune selon son mérite. Notre ami en a été ravi comme moi. Il n'y a pas un mot dans la vôtre qui ne porte ; on ne voudrait ni en ôter ni en mettre un seul. C'est la pièce la plus parfaite de nos jours ; je l'ai montrée à quelques-uns de nos amis, qui en ont été charmés.

Madame de Montglas a marié sa fille de la maison de Clermont, avec cent mille francs, à un provincial appelé Thomassin. Ce provincial a une espèce de moulin qui s'appelle Saint-Paul [2]. Cela donne lieu d'appeler cette jeune

[1] Le mariage avec M. de La Rivière, qui cependant était consommé. *Voyez* plus bas la lettre 835.

[2] Un an plus tard, ce moulin fut érigé en marquisat, en faveur de Jean-Baptiste Thomassin, conseiller au parlement d'Aix.

femme madame la comtesse de Saint-Paul, qui est le nom du dernier prince cadet de la maison de Longueville. Cette fausseté fait un éclaircissement perpétuel de la vérité, qui est la chose la moins bonne à dire. Quand la belle *Madelonne* épousa un provincial, c'était un Grignan, c'était un grand seigneur, il n'y avait point d'illusion ; mais cette pauvre petite Cheverny n'aurait-elle pas été mieux dans quelque province voisine, dans une maison de connaissance et qui n'aurait pas eu un si grand ou un si petit nom ? Enfin, les gens sages font toujours bien, et les fous toujours des folies.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je reviens à vous pour vous dire que votre lettre à M. de Roussillon m'a fort réjoui ; elle lui doit apprendre que ses provisions ne lui donnent aucun droit d'être incivil. On dit hier que le roi, à qui on avait montré votre lettre, en avait bien ri. Peut-être que ceux qui la lui firent voir en avaient espéré autrement ; si cela est, *douleur aux vaincus.*

812 *bis.* — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 26 novembre 1681.

Je ne croyais pas, Monsieur, qu'il y eût d'autres affaires, quand on achète une charge, que de chercher de l'argent ; mais je vois qu'il y a encore la manière de le donner et de le recevoir. Vous serez bientôt hors de ces embarras, avec l'envie que vous avez de contribuer toujours à tout ce qui peut vous donner du repos. Mon Dieu ! que ce goût est raisonnable et digne de vous, et que le choix que fait votre compagnie quand il faut parler et montrer ce qu'elle a de bon est juste aussi ! Si l'on juge d'elle par ce qu'elle fait,

paraître, on la mettra au-dessus de nos parlements. Il me semble que je vois M. et madame de Verneuil [1] vous dire des douceurs et recevoir agréablement les vôtres. Quand cette princesse vous parlera de moi, répondez bien qu'on ne peut être à elle plus entièrement que j'y suis. Vous avez une sœur de madame de La Troche qui est aimable; l'aînée vous tiendra compte de tout ce que vous ferez pour elle. J'ai fait des compliments pour vous au chevalier de Grignan; il les a reçus admirablement bien. Il fit valoir au prince [2] le silence et la discrétion de votre départ. Rien ne manque aux sentiments et au zèle de celui qui prend vos intérêts; mais quand on est emmanché à gauche, on ne peut répondre de rien. Ce que vous mandâtes l'autre jour d'un certain discours qu'il a fait à un certain homme me fait vous exhorter encore à conserver en vous la noble tranquillité que je vous ai toujours vue sur le succès de cette affaire. Nous ne revînmes qu'hier de Livry; la beauté du temps et la santé de ma fille, qui s'y est quasi rétablie, nous y faisaient demeurer par reconnaissance. Dans les deux mois que nous y avons été, je n'ai pu y faire demeurer notre *ami* plus de douze jours. Il y a ici mille petites affaires à quoi il est accoutumé : je ne sais point ses desseins sur son départ; je me doute quasi que la bonne compagnie qui est chez M. de Vardes pourra l'empêcher d'y aller si tôt. Je vous assure que je profiterai avec plaisir de cette disposition, mais je n'y contribue que de mes souhaits. Je vous prie de nous mander comme M. de Vardes se trouvera de cette troupe de Bohêmes; je ne saurais m'ôter cette vision. Nous aurions cent choses à vous dire sur le gendre : en un mot, il nous semblait l'autre jour que si Homère l'avait connu, il en aurait bien fait son Achille pour la colère. Nous avons ici un nouveau prince et une nouvelle princesse..... (*Le reste manque.*)

[1] Le duc de Verneuil était gouverneur du Languedoc.
[2] Le prince de Conti.

812. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 28 décembre 1681.

Ma nièce de Sainte-Marie me vient de mander que vous vous portez bien, et que vous avez recouvré votre santé à Chaseu. Je n'en ai jamais douté; c'est le plus aimable lieu que j'aie jamais vu, et si l'on peut y ajouter la circonstance d'y être payé sans chicane du terme de la Saint-Martin, je mets votre terre au-dessus de toutes celles que nous avons en Bretagne.

Au reste, mon cousin, *selon le courage* de ma nièce de Coligny, *dites-lui bien....* la tranquillité de sa vie, au prix de l'éclat que fera cette sorte d'affaire, et des peines qu'elle sera obligée de prendre pour y réussir; mais il se faut tirer d'un si mauvais pas, et quand avec un bon conseil on a pris cette résolution, j'approuve fort qu'on ait la force de la soutenir. Elle a besoin de vous, mon cousin, et vous trouverez l'un et l'autre un grand secours dans votre amitié; chacun saura faire son personnage, et tous vos parents et vos amis seront fort attachés à faire leur devoir. Elle me vient d'écrire fort raisonnablement sur le chagrin qu'elle a eu contre sa sœur de Sainte-Marie, dont elle revient honnêtement. Elle est bien votre fille de toutes façons, non-seulement par cette bonne pâte dont vous l'avez faite, mais par le bel et par le bon esprit qu'elle a. Je l'embrasse de tout mon cœur, et je la conjure de prendre sa part à tout ce que je vous écris; c'est toujours *par indivis* que je vous parle. Voilà un étrange mot; je l'ai entendu dire, et je ne sais si je l'applique bien; en tout cas, je suis en pays de connaissance, et, avec toutes vos lumières, je suis persuadée que personne n'aurait pour moi plus d'indulgence que vous; je suis dans une telle confiance là-dessus, que, bien loin d'être effrayée de vos esprits, il me

semble que vous voyez tout ce que je pense, et je néglige quelquefois de m'expliquer comme je ferais avec d'autres. Cela peut rendre mes lettres moins intelligibles, mais je suis charmée de cette commodité. J'ai vu une lettre à un de vos amis, par laquelle il me paraît que vous êtes bien content de Dieu; il me semble que vous en parlez comme d'un ami qui en a bien usé avec vous. Pour moi, je crois qu'il aime votre cœur franc et sincère, et qu'en votre faveur il se relâchera un peu des règles qu'il a données aux autres. Car tout l'Évangile commande l'humilité et l'abaissement, et vous ferez si bien qu'il vous permettra de conserver votre hauteur; ce sera une distinction faite pour vous seul, dont vous lui serez encore plus redevable. Cela me fait souvenir de ce que vous disait votre oncle, le grand prieur de France, en mourant. « Ils disent que j'ai l'attrition. » Il en parlait comme d'une crise [1].

813. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 février 1682.

Si j'étais en état d'entreprendre un aussi long voyage que celui des *Incurables*, depuis le Marais, j'aurais été

[1] Bussy raconte ce fait dans ses *Mémoires* : « Il (*Le grand prieur*) eut « d'abord de la peine à se résoudre à mourir, et il me le témoigna par la « difficulté qu'il fit quelque temps de se confesser, ce qui est une faiblesse « de la plupart des malades, qui croient qu'en différant leur conversion ils « éloignent leur mort, comme si Dieu n'osait les prendre qu'en bon état. « Enfin je lui fis entendre raison, et lui amenai un bon religieux du cou- « vent des Petits-Pères, qui, après l'avoir confessé, lui fit un discours au- « quel se joignit son compagnon, et tous deux ensemble l'exhortèrent à la « mort. Lorsqu'ils furent sortis d'auprès de lui, j'entrai, et je lui demandai « comment il se trouvait de ces gens-là. — Fort bien, me répondit-il; ils « disent que j'ai l'attrition. — L'état où il était m'empêcha de rire de la « manière dont il me parlait de ces matières. Je compris que ces bons pères « lui avaient dit, pour le consoler sur les affaires de l'autre monde, qu'il « n'avait pas encore la contrition, mais qu'il avait déjà l'attrition, et ce mot « lui était demeuré dans l'esprit sans qu'il en connût la force; mais il se « doutait seulement que c'était quelque chose de bon. » (*Mémoires*, tome Ier, page 373, édition in-12 de 1768.)

une des premières personnes que vous auriez vues, et je vous assure, Monsieur, que mes sentiments me demandaient cet empressement ; vous voulez bien que j'y supplée par ce billet, et que je vous supplie de me croire autant dans vos intérêts [1] que pas une de vos parentes et de vos amies. *La comtesse* DE GRIGNAN.

814. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU [2].

A Paris, ce 17 avril 1682.

Si vous êtes alarmé de l'apparence de mon oubli, croyez, Monsieur, que c'est une fausse alarme, et que les apparences sont trompeuses; vous ne vous laissez point oublier : Rochecourbière, Livry, et tous les jours qu'on vous a vu, sont de fidèles garants de ce que je vous dis, et je suis assurée que vous le croyez, et qu'étant si éclairé sur toutes choses, l'humilité chrétienne ne vous empêche pas de connaître ce que vous valez. Voilà donc une vérité, on ne peut point vous oublier; nous avons dit cent fois, notre *ami* et moi : Mais écrivons donc à ce pauvre *scélérat*, et en remettant toujours on se trouve embarrassé dans ces misérables *apparences*. Il me paraît que Montpellier en a beaucoup donné au jubilé [3]. Vous connaissez Corbinelli sur l'horreur qu'il a de ces sortes de dehors qu'il appelle des trahisons : je ne sais point précisément comme il a

[1] Bussy venait d'amener à Paris madame de Coligny pour y faire ses couches. Il prenait tous les moyens de dissimuler l'enfant qu'elle portait, et dont l'existence donnait tant de force à l'acte de célébration du mariage dont il soutenait la nullité Bussy et sa fille changèrent de noms. M. de La Rivière les découvrit dans une maison garnie, rue des *Deux-Écus;* ils allèrent ensuite dans un cabaret, à l'enseigne de l'*Épée royale*, rue *du Four :* madame de Coligny y mit au monde un garçon. *Dix heures après* elle fut conduite à l'hôtel de Saint-Aignan, rue de la Planche. (Voyez *La Vie et le Procès de M. de La Rivière*, tome Ier, page 80.) (M.)

[2] Président de la chambre des comptes de Montpellier.

[3] Le jubilé ouvrit le 18 mars, et se termina le 31 du même mois.

fait en cette occasion, je n'ai osé le questionner; mais il y a longtemps que, considérant l'extrême respect qu'il a pour ce saint mystère, et avec quelle rigueur il en conçoit les préparations, dont il ne veut rien rabattre, je suis tentée de lui dire, *basta la meta*; car enfin si tous les fidèles suivaient ses idées là-dessus, il ne faudrait plus penser à l'exercice extérieur de la religion. Voilà ce que Dieu lui inspire, et, soit lumière, soit abandonnement, il faut qu'il arrive quelque changement en lui pour déranger ses opinions. M. de Vardes lui a fait la même question que vous me faites sur son jubilé : il y a fort honnètement répondu, et lui a donné d'un *probet autem semetipsum homo* qui peut être cause de grandes réflexions. Voilà tout ce que je vous puis dire : vous connaissez le terrain et vous l'aimez; car en vérité plus on connaît ce cœur-là, et plus on l'admire. Il me paraît que le départ s'approche, je le vois avec douleur; mais que savons-nous ce que la Providence garde à M. de Vardes! Voilà M. de Bussy revenu après dix-huit ans; il a vu le roi, qui l'a reçu parfaitement bien. Voici un temps de justice et de clémence; on prend plaisir à faire non-seulement ce qui est bien, mais ce qui est parfaitement bien : ainsi je ne doute pas que le tour de ce pauvre exilé ne vienne, et tout le monde le croit tellement, que si quelque chose peut encore lui faire tort, c'est ce bruit commun. Vous me dites la plus plaisante vérité qu'on puisse entendre, en m'assurant que ces jeunes gens rapporteront de Languedoc toute la politesse qui leur manquait ici [1] : ils me paraissent comme les Allemands qu'on envoie à Angers pour apprendre la langue; ils étaient Allemands sur le savoir-vivre, et hormis que de l'apprendre hors de la cour se présente ridiculement, il est fort aisé de comprendre qu'ayant eu pendant six mois un aussi bon maître que M. de Vardes, ils y auront plus profité qu'ils

[1] Il s'agit ici de la fille et du gendre de M. de Vardes (*M. et madame de Rohan*), qui avaient passé six mois avec lui à Montpellier. (A. G.)

n'avaient fait pendant toute leur vie. Ce retour laisse un vide que notre *ami* remplira fort agréablement ; vous nous apprendrez le succès de cette colique d'économie dont la tendresse paternelle doit être la sage-femme. Si vous entendez cette période, à la bonne heure ; si elle vous paraît obscure, mettez-le sur le compte du pompeux galimatias que vous nous avez si bien inspiré. Le zèle de M. le chevalier de Grignan est toujours dans toute sa ferveur pour l'affaire que vous savez, il attend les occasions de le mettre en usage ; les objections que je vous avais faites ne viennent pas de lui, et j'y avais répondu ; en un mot, il est tel que vous l'avez laissé. Il y a des gens qui perdraient beaucoup s'ils étaient sujets au changement. La santé de ma fille n'est pas de même ; elle est bien mieux qu'elle n'était quand vous êtes parti. Son visage vous ferait souvenir de celui que vous avez vu à Grignan. M. de Grignan et ses filles et son fils, et notre bon abbé, tout cela est comme on le peut souhaiter. La dévotion de mademoiselle de Grignan est augmentée et augmentera encore, car elle puise dans une source qui ne tarit jamais. Celle des amitiés de madame de Verneuil pour moi est à peu près de cette magnificence : elle m'a paru avec ce don de persévérance que nous avons l'une pour l'autre depuis plus de trente ans. Cette liberté de parler ainsi d'une princesse et l'antiquité de cette date m'obligent de finir cet article. Je vous dis donc adieu, Monsieur, après vous avoir supplié pourtant de ne pas tant louer le roi sur cette dernière action que nous vous avons mandée, que vous en oubliez toutes les autres. Célébrons toujours son grand nom *sur la terre et sur l'onde*, et l'admirons dans toutes les occasions. Tout l'hôtel de Carnavalet vous aime, et vous estime, et vous embrasse ; je fais mille baise-mains à madame votre femme et à votre aimable fille. Dites-nous un peu comme vous êtes avec notre *ami* : le temps change tant de choses, que je demande toujours ce qu'il opère, persuadée qu'il ne lui

faut pas plus de six mois pour faire des réconciliations ou des brouilleries.

815. — AU MÊME.

A Paris, 22 mai 1682.

J'ai revu le marquis de Toiras [1], Monsieur, que vous m'avez envoyé; je l'ai trouvé digne de votre estime et de celle de tous ceux qui le connaîtront. Vous me dites du bien de sa personne et des qualités qui sont attachées à son nom : c'est moi qui les dis aux autres. Ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison : ce sentiment m'est inspiré dès ma plus tendre jeunesse, et j'ai appris par la même tradition que le maréchal aurait épousé ma mère si la mort traîtresse et désobligeante n'eût emporté ce héros. Ainsi, Monsieur, prenez d'autres sujets d'exercer le pouvoir que vos opinions auraient sur les miennes ; car dans cette occasion vous avez trouvé fait ce que vous vouliez m'inspirer. Nous avons revu aussi M. et madame de Rohan. Ha! qu'ils sont maigres! ils nous donneraient une méchante idée de la bonne chère de M. de Vardes, si nous ne la connaissions, et que nous ne connaissions aussi la sécheresse de leur tempérament. En vérité, ils sont revenus comme ils étaient partis. Adieu, Monsieur, je vous conserve ici, ou pour mieux dire votre mérite se conserve ici tous les cœurs; il n'y en a pas un qui ait perdu la moindre chose de tous les désirs de vous servir. Pour moi, je ne change jamais de goût pour des amis comme vous ; on en trouve peu, et je vous mets avec notre cher ami pour être dignes tous deux de la tendre amitié de ceux qui vous l'ont promise.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je dis, mon ami, la même chose de M. de Toiras, et j'y

[1] Petit-neveu du maréchal de Toiras.

ajoute qu'il m'a paru tout confit en douceur, en honnêteté, et son extérieur répondant à ses bonnes qualités intérieures, qui se manifestent à tout moment dans ses discours. Je l'ai enfin trouvé, par tout ce que j'ai vu, tel que vous me l'avez dépeint, dont je suis en vérité fort aise, pour lui et pour tous ceux qui l'aiment, c'est-à-dire, entre autres, pour vous. Madame de Rohan m'a dit que vous étiez demeuré en froideur avec M. son père. Rien ne peut-il vous réchauffer pour lui, après l'exemple que je vous donne de ce que j'ai fait pour elle? Je l'ai vue donc, je lui ai offert mes services, et nous vivrons comme si de rien n'eût été, comme l'on dit. Je fais mon compte de vous aller voir environ vers la Saint-Jean. J'ai donné congé à mon hôte, et je quitte mon logis; ainsi je me dispose à fuir..., c'est-à-dire le monde d'ici, qui est le précis de toutes les malédictions. Que dites-vous de la conversion de Gourville? M. de Tournay me l'offrit l'autre jour comme une nouvelle importante à tous les serviteurs de Dieu. Réjouissez-vous en cette qualité, en me gardant ma part pour quand il plaira à Dieu de faire la mienne : *converte nos, Deus*. Adieu, mon cher ami; je suis toujours à outrance le droit, où je commence à me former assez pour tenir ma place dans votre classe. Mes compliments à votre aimable famille. On commence à reparler de la paix, dont on a des pressentiments fondés sur de bons pronostics.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je fais mes compliments à madame votre femme et à son aimable fille; je vous exhorte à vous réchauffer pour notre ami, à l'exemple de l'autre : c'est trop d'être le seul exilé dans le monde, et de perdre un ami comme vous.

816. — AU MÊME.

A Paris, ce 28 juillet 1682.

Vous allez entendre une belle et admirable histoire; remarquez-en bien toutes les circonstances. M. le prince de Conti s'étant expliqué d'être mal content de M. le chevalier de Lorraine, parce qu'il avait dit que M. le prince de La Roche-sur-Yon était amoureux de madame sa femme, trouva à propos de lui dire, il y a deux jours, dans les jardins de Versailles, qu'il lui voulait faire l'honneur de se battre avec lui, parce qu'il l'avait offensé par des discours, etc. M. le chevalier de Lorraine le remercia de cet honneur qu'il lui voulait faire, et voulait se justifier d'avoir parlé; après quoi le prince lui dit qu'il pouvait prendre pour second M. de Marsan, qui s'approcha s'entendant nommer, et se mit volontiers de la partie, en priant M. le prince de Conti de vouloir lui donner M. le comte de Soissons; qu'il y avait longtemps qu'il était ennemi de leur maison. La proposition fut acceptée : voilà la partie bien liée, le lieu pris, l'heure marquée, le secret recommandé. Ne croyez-vous pas être au temps de feu M. de Boutteville [1]. Chacun s'en va de son côté; mais le chevalier de Lorraine alla droit chez Monsieur, à qui il conta toute cette petite histoire, et Monsieur un moment après la confia au roi. Vous pouvez penser tout ce qu'il dit à son gendre; il lui parla deux heures avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs. Tout cela n'a pas eu de suite. Le public a voulu trouver que le chevalier de Lorraine devait refuser sur-le-champ, plutôt que de consentir, et puis aller tout dire; mais les

[1] François de Montmorency, seigneur de Boutteville, fameux par ses querelles, et qui eut la tête tranchée sous Louis XIII pour s'être battu en duel. Il était père de François Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France.

gens du métier ont trouvé qu'un refus aurait attiré des paroles fâcheuses du prince, et quelque menace peut-être dure à digérer, et puis on a ce paquet-là sur le nez ; et c'est à un homme à courre. Ainsi, on a approuvé sa conduite ; d'autant plus que le courage du chevalier de Lorraine est hors de tout soupçon. Que dites-vous de cette affaire? comment vous paraît-elle emmanchée? Hélas! si cette sainte princesse [1] revenait ici-bas, et qu'elle trouvât son cher fils avec de telles impétuosités, ne croyez-vous pas qu'elle retournerait sur ses pas, de douleur et d'affliction? Vous causerez de cela avec M. de Vardes. Plût à Dieu que la naissance d'un duc de Bourgogne, que nous attendons, nous le pût ramener !

Je suis toujours ravie du commerce que vous avez avec le contraire de gauche; vous me faites aimer Serignan, sans que je le voie jamais; je lui ai fait dire en l'air que nous étions bien proches par vous, et que j'avais pour lui une estime aussi particulière que son mérite. Il est fort vrai que madame de Calvisson [2] n'a point été voir madame de Noailles; je n'oserais dire ce que j'ai trouvé de cet orgueil; notre *ami* est son ami, mais il ne me persuadera pas que son mari ayant fait tous ses devoirs, le corps de réserve soit d'une bonne politique. Celle du nouvel intendant de Lyon serait bien mauvaise, s'il n'estimait comme il doit M. votre frère : en tous cas il sera averti de son devoir.

Le jeune fils du comte de Roye, âgé de seize ans, étant à Rome avec M. le duc de La Roche-Guyon et M. de Liancourt, ses cousins, a reçu un si bon petit rayon de la grâce efficace, qu'après une instruction fort sérieuse, il a fait son abjuration entre les mains du pape; il a eu l'honneur de communier de sa main. Cette aventure est heureuse, et

[1] Anne Marie Martinozzi, princesse de Conti, femme d'une grande piété.
[2] Anne-Madeleine de Lisle de Marivaux, femme de Jean-Louis de Louet, marquis de Calvisson, lieutenant général au gouvernement du haut Languedoc. (M.)

pour ce monde et pour l'autre : toute la famille en est au désespoir.

Il y a des fêtes continuelles à Versailles, hormis de l'accouchement de madame la dauphine; car les médecins, ne pouvant lui faire d'autre mal, se sont si bien mécomptés, qu'ils l'ont saignée dans la fin du troisième mois, et dans le huitième, tant ils sont enragés de vouloir toujours faire quelque chose. Il me semble, Monsieur, qu'il y a longtemps que je parle; cette réflexion vient un peu tard : je vous en plains, et vous supplie d'entendre tout ce que je pense d'estime et d'amitié faites tout exprès pour vous. Notre bon abbé vous rend mille grâces de vous souvenir de Livry. Tous ses hôtes vous font des compliments plus ou moins sérieux. M. de Grignan est parti pour la Provence, mon fils est encore en Flandre.

817. — AU MÊME.

A Paris, 7 août 1682.

Madame la dauphine est accouchée hier jeudi, à dix heures du soir, d'un duc de Bourgogne : votre ami vous mandera la joie éclatante de toute la cour, avec quel empressement on la témoignait au roi, à M. le dauphin, à la reine ; quel bruit, quels feux de joie, quelle effusion de vin, quelle danse de deux cents Suisses autour des muids, quels cris de *vive le roi,* quelles cloches sonnées à Paris, quels canons tirés, quel concours de compliments et de harangues, et tout cela finira.

817. *bis.* — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Livry, 20 octobre 1682.

Je suis ici dans ce petit lieu que vous connaissez, Monsieur. Ce fut la plus forte des raisons qui m'obligea de vous

y mener, car je voulais absolument que quand je vous écrirais à Livry, votre imagination sût où me prendre. Vous me voyez donc présentement : il y a cinq semaines que je suis avec ma fille, souvent avec mon fils, avec mon bon abbé, avec mademoiselle de Grignan, avec le petit Grignan et quelques jours le chevalier. Si vous saviez, Monsieur, comme tout cela est bon en ménage, vous comprendriez aisément le peu d'impatience que j'ai de retourner à Paris ; cependant il faudra faire comme les autres à la Saint-Martin. Notre *ami* (*Corbinelli*) nous manque ; il a été fort incommodé, il craint notre serein ; la presse est un peu sur les logements ; toutes ces raisons le font demeurer à Paris. Mais vous ne pourriez pas le reconnaître ; sachez, Monsieur, qu'il a pris une perruque comme un autre homme. Ce n'est plus cette petite tête frisottée, seule semblable à elle ; jamais vous n'avez vu un tel changement : j'en ai tremblé pour notre amitié. Ce n'étaient plus ces cheveux à qui je suis attachée depuis plus de trente ans ; mes secrets, mes confiances, mes anciennes habitudes, tout était chancelant : il était plus jeune de vingt ans ; je ne savais plus où retrouver mon *ancien ami;* enfin je me suis un peu apprivoisée avec cette tête à la mode, et je retrouve dessous celle de notre bon Corbinelli. Si vous aviez été ici, nous aurions bien joué toute cette pièce ensemble ; je suis assurée que vous auriez été aussi surpris que moi. C'était bien autre chose que cette garde-robe et ces points magnifiques que M. de Vardes lui avait donnés. A propos, il le fait chef de son conseil, il profite de ses études sur le droit, et le met à la tête de ses affaires ; il gagne beaucoup à cette disposition, et en vérité on se trouvera toujours fort bien de notre *ami,* à quelque sauce qu'on le mette. Celui qui est toujours chassé de vos États me fait une extrême pitié. Il y a de certains dégoûts qui sont insupportables ; ses malheurs prennent le train de ne finir jamais, et il n'a plus la consolation d'avoir des camarades : il est

le seul dans le monde qui n'ait point trouvé de moment heureux. Vous verrez M. de Noailles dans un état bien contraire ; c'est une belle place que celle qu'il va tenir. On dit qu'il a ordre de ne donner la main qu'aux lieutenants de roi et aux évêques ; rien pour les barons ni pour les grands seigneurs. Mandez-moi comment se passera cette scène, et en particulier ce qui regardera vos intérêts ou les agréments que vous pourra donner l'estime et l'amitié d'un aussi honnête homme. Madame de Calvisson a trouvé à propos de ne point aller voir madame la duchesse de Noailles ; elle a été seule de cet avis. Je ne sais comment elle l'entend ; mais jamais un trait d'orgueil n'a été si mal placé, ni si mal reçu de tout le monde. Ne me citez pas, si l'envie vous prend d'en parler comme les autres ; vous me direz aussi comment se comporte notre Carcassonne (*M. de Grignan*). Adieu, Monsieur, adieu, le plus aimable ami du monde ; je ne puis vous dire avec combien d'empressement tous ceux qui sont ici me prient de vous faire des amitiés : ne les entendez-vous point d'ou vous êtes ? Vous seriez assez content présentement de la santé de ma fille ; son plus grand défaut était cette délicatesse qui nous faisait trembler. Mon Dieu ! que tout est fragile dans cette vie ! et que nous entendons mal nos intérêts de nous y attacher si fortement ! J'ai envoyé votre lettre à notre *ami*. Nous ne savions ce que vous étiez devenu ; mais, Dieu merci, vous étiez occupé fort honorablement : je m'en réjouis.

818. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 14 août 1682.

Je vous demande pardon, Madame, d'avoir ouvert votre paquet ; je me doutais bien qu'il y avait quelque chose dedans pour moi, et après avoir ouvert mes lettres, j'ai eu la curiosité de voir les vôtres Notre cousine princesse

écrit de bon sens ; à la vérité son mari ne lui a pas encore appris à parler bon français, et je crois même qu'il ne lui en apprendra pas davantage, car il n'en sait guère plus qu'elle. Il faut avouer qu'elle est bien contente de notre cousin. Ne croyez-vous pas, Madame, que ce qui augmente sa joie, c'est de savoir maintenant qu'elle n'est pas trompée? car je ne doute pas que sa bonne mine et le grand mérite qu'elle lui crut, ou qu'elle lui sut, ne lui aient fait croire un peu légèrement tout ce qu'il lui dit de sa naissance.

819. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 août 1682.

Vous avez très-bien fait d'ouvrir le paquet de notre cousine allemande. J'aime le sens de sa lettre ; mais n'admirez-vous pas avec quel style notre cousin sait charmer les princesses? Il faut qu'il ait quelque autre savoir faire ; quoi qu'il en soit, j'aime son étoile.

820. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 octobre 1682.

Nous voici revenus à nos dieux pénates, Madame ; ils ne nous garderont pas longtemps, car nous serons à Paris à la fin de novembre, où je crois que nous vous retrouverons. Je ne vous dis pas à quoi nous nous occupons ici, c'est à peu près aux mêmes choses que vous vous occupez à Bourbilly quand vous y êtes.

Nous allons dans huit ou dix jours à Chaseu, voir votre tante [1], qui se porte à merveille et qui a toujours un esprit qui ne se sent point des faiblesses de son corps. Adieu, Madame ; j'aurais encore cherché quelques sornettes à vous

[1] Madame de Toulongeon.

dire, si un petit fermier n'entrait dans ce moment dans ma chambre avec un petit sac : je vous quitte donc pour lui, Madame, quoiqu'il ne soit pas si aimable que vous; mais c'est qu'il m'apporte de quoi vivre, et je veux vivre pour vous aimer.

821. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 23 décembre 1682.

Si l'on vous faisait, mon très-injuste cousin, aussi peu de justice que vous m'en faites, je ne vous conseillerais pas de revenir à Paris. Vous jugez témérairement : vous dites que je ne vous ai point écrit sur le mariage de ma nièce de Rabutin [1]. J'espère bien que notre ami Corbinelli, avec son droit et sa justesse d'esprit, vous fera voir la conséquence de ces sortes d'arrêts sur l'étiquette du sac. Sachez donc, mon beau monsieur, pour vous confondre, que je vous avais écrit dans la lettre de notre ami. Cherchez-la, et me demandez pardon.

Cependant, je vous dirai que l'amour fait ici des siennes. Le comte de Soissons [2] a déclaré son mariage avec mademoiselle de Beauvais [3]. Le roi a fort bien reçu cette nouvelle princesse. Elle parut belle et modeste. On dit qu'elle est mariée il y a deux ans et demi, et que de peur que la jouissance ne refroidît les feux du futur, elle n'a accordé aucune faveur que le lendemain des vingt-cinq ans, qui fut justement vendredi dernier; sur cela il y a beaucoup à dire, et nous pourrons bien raisonner sur ce sujet quelque jour que vous dînerez ici à votre retour, si elle a bien ou mal fait ; car enfin quand un homme de cette qualité donne

[1] Mariée au marquis de Lassay.
[2] Frère du fameux prince Eugène.
[3] Ce mariage, qui fut contracté le 12 octobre 1680, ne fut reconnu et réhabilité que le 27 février 1683. On ne trouvait pas mademoiselle La Cropte de Beauvais d'une assez grande naissance pour le comte de Soissons.

à une demoiselle la plus grande marque d'amour qu'il lui puisse donner, en l'épousant, est-on deux ans et demi sans lui faire voir autre chose qu'une parfaite et unique ambition, soutenue d'une grande défiance et d'une extrême froideur? Pour moi, je me souviens d'un vers de l'Arioste, dont j'ai ri autrefois : Angélique avait couru les quatre coins du monde, seule avec Roland, et on assure le lecteur qu'elle était aussi entière que quand elle était sortie de chez son père, et l'auteur dit :

Forse era ver, ma però non credibile.

Quoi qu'il en soit, elle a réussi, voilà ce qui ne se peut contester.

Le roi a donné au comte de Soissons vingt mille livres de pension; car madame de Carignan (*sa grand'mère*), dans le dernier désespoir, le déshérite, et il y a déjà longtemps que sa mère a lancé l'exhérédation sur lui. D'un autre côté, le marquis de Richelieu a enlevé mademoiselle de Mazarin de Sainte-Marie de Chaillot. Elle court avec son amant, qui, je crois, est son mari, pendant que son père va consulter à Grenoble, à la Trappe et à Angers, s'il doit marier sa fille. Le moyen de ne pas perdre patience avec un tel fou! Cependant quoique tous les parents consentent au mariage, le Mazarin ne laisse pas de pousser les informations [1]. M. de Marsan épousa hier madame d'Albret. Je pense que l'amour n'était pas de cette fête. Nous attendons madame de Montataire; elle est fort bien mariée. Ma fille a été bien malade; elle est guérie, et moi avec elle; car nous sentons, vous et moi, tous les maux de nos filles. J'embrasse la vôtre,

[1] *La dévotion* de madame Sévigné *était tout de travers dans la tête* du duc de Mazarin. Il voulait faire arracher les dents à ses filles, dans la crainte qu'elles ne fussent jolies. L'aventure de l'enlèvement n'eut cependant point de mauvaises suites. Le roi pardonna le crime du marquis de Richelieu, et approuva son mariage, en considération, dit-il, des grands services rendus à l'État par les cardinaux de Richelieu et Mazarin. (*Voyez* Dangeau, 17 octobre 1684.)

et vous aussi, pourvu que vous me fassiez de grandes réparations.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Ma lettre perdue était fort ample et du style sublime, les sujets traités plus que superficiellement, et moins qu'à fond, tels qu'on les soutient dans des lettres qui doivent être gardées. Vous devez une réparation à madame de Sévigné, qui avait écrit au bas de cette espèce d'*opéra*. Il manque à la nouvelle qu'elle vient de vous mander du mariage de M. de Marsan, que le roi lui fit savoir le soir de ses noces qu'il avait destiné l'appartement de madame sa femme et sa place de dame du palais à une autre. Si vous revenez bientôt, nous recommencerons nos poursuites, et je serai toujours, moi, mon esprit, mon zèle, ma chicane et ma pratique, à votre service et à celui de madame de Coligny, que j'honore parfaitement.

822. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er jour de l'an 1683.

Je vous demande pardon, Madame, de vous avoir accusée injustement; il est vrai que vous n'avez point eu de tort : vous m'avez écrit, mais je ne l'ai su que par ce que vous venez de me mander. Ma fille de Sainte-Marie me mande que M. de Corbinelli m'avait écrit; mais elle ne me dit pas que vous m'eussiez écrit dans cette lettre. Si les vôtres ne m'étaient fort chères, je n'aurais pas été si vif quand j'ai manqué d'en recevoir; mais enfin je vous demande pardon encore une fois; me voilà rampant à vos pieds.

Mademoiselle de Beauvais a eu une très-bonne conduite; et ce qui me le fait dire affirmativement, c'est qu'elle a réussi : nous devons des louanges aux bons succès; c'est la moindre chose que puisse faire la fortune que d'attirer l'ap-

probation aux folies qu'elle rectifie. Je ne dis pas cela pour Beauvais : elle s'est conduite habilement; et, pour répondre à ce que vous dites qu'elle a témoigné à son amant de l'ambition et de la défiance pour tout l'amour dont il lui donnait des marques, je vous dirai que c'est par là qu'elle a entretenu son amour, et que sans le pouvoir qu'elle a eu sur elle, il ne l'aurait jamais épousée. Ce n'est pas que je ne sois sur sa résistance aux empressements vraisemblables de son amant, deux ans et demi durant, du sentiment de l'arioste.

Però, non credibile.

Si le comte de Soissons a fait une perte considérable pour avoir épousé Beauvais, c'est un sot; mais d'ordinaire ces colères maternelles passent, et l'on a après cela sa maîtresse avec tout le bien qu'on devait avoir. Avec toute la folie de Mazarin, si le roi ne s'en mêlait pas, le marquis de Richelieu et sa maîtresse passeraient mal leur temps. Je crois cette *Angélique* aussi chaste que la première. Je pense comme vous, Madame, que l'amour ne s'est pas trouvé aux noces de madame d'Albret et de monsieur de Marsan : celui-ci ne fait point de cas de la compagnie de ce dieu dans ces sortes de cérémonies, où on l'appelle d'ordinaire : il n'avait pas déjà songé à le convier à la noce de la maréchale d'Aumont, s'il l'eût achevée.

Je trouverai assurément ma fille de Montataire à Paris quand j'y retournerai. Je suis fort content de son établissement; son mari le doit être fort aussi. Je me réjouis de la convalescence de madame de Grignan, et par conséquent de la vôtre. Prenez un peu plus garde à votre santé désormais; vous ne sauriez croire le soin que nous prenons de la nôtre, ma fille de Coligny et moi. Je viens de lui dire votre embrassade; pour moi, je me tiens pour embrassé, s'il ne faut, pour mériter de l'être, que vous demander mille pardons avec la plus grande contrition du monde.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis bien fâché de la perte de votre lettre pour l'amour d'elle-même, sans compter qu'elle m'aurait empêché de faire une injustice à ma cousine, dont je viens de lui faire une ample réparation. Je ne croyais pas que madame d'Albret voulût épouser M. de Marsan sans le consentement du roi; cependant elle a ses raisons : elle a mieux aimé avoir un rang considérable pour sa vie, qu'une pension et une place de dame du palais pour un temps.

823. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A M. LE PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, vendredi 9 janvier 1683.

J'en serais bien fâchée, Monsieur, que notre commerce finît avec le temple de Montpellier [1]; et tout ce que vous dites en cet endroit, en faisant les honneurs de vos lettres, et croyant que c'est une menace de m'assurer de leur continuation, est si peu sincère, que j'aurais fort envie de vous en gronder; et le joli tour que vous y donnez ne vous garantirait pas de mes reproches, si je ne voulais vous dire que celle que vous écrivez à mon fils m'a fort réjouie. La netteté du commencement m'a représenté nos folies, et la beauté des vers m'a fait regretter que vous n'ayez pas continué tout de bon. Si vous avez suivi ce dessein, faites-nous-en part; ces deux vers latins que vous expliquez son fort justes, et, en un mot, nous estimons et vos vers et votre prose, et tout ce qui vient de votre esprit. Mon fils est toujours votre adorateur, ma fille vous admire et vous estime au dernier point; je prétends que vous savez comme je suis avec vous, et que vous voyez clairement qu'il n'y a point de

[1] Le temple des religionnaires, dont un arrêt du parlement de Toulouse, du 16 octobre 1682, avait ordonné la démolition.

famille où l'on fasse plus de justice à votre mérite. Vous la faites à M. de Carcassonne en le louant comme vous faites. Le pauvre chevalier est ici depuis six semaines, accablé de son rhumatisme; il reçoit plusieurs visites de gens emmanchés de toutes les façons; ceux qui le sont à gauche font voir au moins que leur goût est droit. Vous nous avez renvoyé M. de Noailles en très-mauvais état; il a un dévoiement si considérable, qu'il semble qu'il ait mangé lui seul tout ce qu'il a dépensé à Montpellier; enfin il a été contraint de quitter le bâton, ce bâton l'objet de son amour, ce bâton qu'il est revenu prendre de si loin, ce bâton qui fait la récompense de tous les autres services : il faut croire qu'il est bien mal, quand il le donne lui-même à M. de Luxembourg. Vous m'en dites beaucoup de bien en me parlant de la distinction et de l'épanouissement qu'il a eu pour vous : je voudrais que sa générosité l'eût obligé de rendre à notre *ami chagrin* la visite qu'il lui a faite. N'est-ce pas vous à qui j'ai entendu dire qu'il faut respecter les malheureux? Il ne faut pas douter que cela n'ait augmenté le chagrin. Je le plains infiniment de l'avoir laissé prendre possession de son âme, et d'avoir surmonté la philosophie, même chrétienne; mais je le plains encore plus si votre cœur est encore fermé pour lui: un ami comme vous serait une véritable consolation dans tous ses maux. Notre *ami* (*Corbinelli*) est tout occupé ici de ses affaires; il y fait des merveilles, il est devenu le meilleur avocat de Paris, et cette qualité lui est survenue pêle-mêle avec la perruque et le brandebourg; de sorte qu'on aurait plus deviné de le prendre pour un capitaine de cavalerie que pour un homme d'affaires. Voilà comme l'extérieur nous trompe. Si M. de Vardes ne l'avait point jeté dans cette sorte d'occupation, sa reconnaissance et son inclination le menaient droit à vous. Son cœur est toujours dans la perfection de toutes les vertus morales; elles seront chrétiennes quand il plaira à cette chère Providence, que nous adorons toujours : il me paraît qu'elle vous traite bien,

par les sentiments qu'elle vous donne. Adieu, mon cher Monsieur ; nous aurions bien des choses à dire : ce sera peut-être quelque jour ; que sait-on? Notre ami a fait son petit pot à part pour vous écrire : tant pis pour lui ; il ne saura point que je me donne le plaisir de vous assurer ici de ma sincère et fidèle amitié.

824. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 4 mars 1683.

Notre ami[1] vous dira mon arrivée en cette ville, Madame; je l'ai supplié de vous faire mille compliments de ma part, en attendant que je vous les aille faire moi-même. Je n'aurais pas tant tardé, si je n'avais eu un rhumatisme dans les reins qui m'oblige de garder le lit ; je souffre ce mal avec moins de patience qu'en aucun autre temps, parce qu'il m'ôte le plaisir de vous aller voir et madame de Grignan, que vous voulez bien qui trouve ici les assurances de mes très-humbles services.

825. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 4 mars 1683.

Hélas ! que je vous plains, mon pauvre cousin, d'avoir un rhumatisme quand vous auriez tant besoin de toute votre santé pour agir dans *nos* affaires : je les nomme ainsi. J'irai vous voir demain avec mon fils. Je n'envoyais point chez vous, parce qu'il me semblait toujours que je vous verrais entrer dans ma chambre, m'embrasser et dîner avec moi. Ma fille est toujours touchée de votre souvenir ; elle vous fait mille amitiés.

[1] Corbinelli.

826. — AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 26 mai 1683.

N'avez-vous pas été bien surpris, Monsieur, de vous voir glisser des mains M. de Vardes, que vous teniez depuis dix-neuf ans? Voilà le temps que notre Providence avait marqué; en vérité, on n'y pensait plus; il paraissait oublié et sacrifié à l'exemple. Le roi, qui pense et qui range tout dans sa tête, déclara un beau matin que M. de Vardes serait à la cour dans deux ou trois jours. Il conta qu'il lui avait fait écrire par la poste; qu'il avait voulu le surprendre, et qu'il y avait plus de six mois que personne ne lui en avait parlé. Sa Majesté eut contentement : il voulait surprendre, et tout le monde fut surpris; jamais une nouvelle n'a fait une si grande impression ni un si grand bruit que celle-là. Enfin il arriva samedi matin avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet[1], comme on le portait en 1663. Il se mit un genou à terre dans la chambre du roi, où il n'y avait que M. de Châteauneuf. Le roi lui dit que tant que son cœur avait été blessé, il ne l'avait point rappelé, mais que présentement c'était de bon cœur, et qu'il était aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet dans cette occasion. Après cette première vue, le roi fit appeler M. le dauphin, et le présenta comme un jeune courtisan; M. de Vardes le reconnut, et le salua. Le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise, vous savez bien « qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes, du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié; il « faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sot-

[1] C'était une casaque bleue, brodée d'or et d'argent, qui distinguait les principaux courtisans : il fallait une permission spéciale pour la porter. La mode en était passée quand Vardes revint à la cour. (P.)

« tises. — Eh bien, je le veux, dit le roi : reste à vingt-neuf. » Ensuite le roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour être « éloigné de vous, non-seulement on est malheureux, mais « on est ridicule. » Tout est sur ce ton de liberté et d'agrément. Tous les courtisans lui ont fait des merveilles. Il est venu un jour à Paris; il m'est venu voir : j'étais sortie pour aller chez lui; il trouva ma fille et mon fils, et je le trouvai le soir chez lui : ce fut une joie véritable. Je lui dis un mot de notre *ami* Corbinelli. « Quoi, Madame! mon « maître! mon intime! l'homme du monde à qui j'ai le « plus d'obligation! pouvez-vous douter que je ne l'aime « de tout mon cœur? » Cela me plut fort. Il loge chez sa fille; il est à Versailles. La cour part aujourd'hui [1]; je crois qu'il reviendra pour rattraper le roi à Auxerre, car il paraît à tous ses amis qu'il doit faire le voyage, où assurément il fera bien sa cour, en donnant des louanges fort naturelles à trois petites choses, les troupes, les fortifications et les conquêtes de Sa Majesté. Peut-être que notre *ami* vous dira tout ceci, et que ma lettre ne sera qu'un misérable écho ; mais à tout hasard je me suis jetée dans ces détails, parce que j'aimerais qu'on me les écrivît en pareille occasion, et je juge de vous par moi, mon cher Monsieur; souvent j'y suis attrapée avec d'autres, mais non jamais avec vous. On dit que M. de Noailles, votre digne et généreux ami, a rendu de très-bons offices à M. de Vardes : il est assez généreux pour n'en pas douter. M. de Calvisson est arrivé; cela doit rompre ou conclure notre mariage. En vérité, je suis fatiguée de cette longueur; je ne suis pas en humeur de parler bien, que de M. de Vardes, et toujours M. de Vardes; c'est l'évangile du jour.

[1] Le roi faisait un voyage en Bourgogne et en Alsace.

827. — DU COMTE DE BUSSY A MONSIEUR DE CORBINELLI.

A Lanty, ce 10 octobre 1683.

Ma fille de Coligny et moi, nous aimons fort à être partout avec vous, Monsieur; mais nous vous souhaiterions bien davantage ici, car nous ne vous partagerions avec personne, et vous êtes encore meilleur tout entier qu'à moitié. Cependant je vois bien qu'il nous en faudra passer jusqu'aux Rois, et d'ici là quelquefois nous écrire. J'ai été huit jours à Fontainebleau à me reposer ; de là je suis venu ici en brancard, car je ne saurais encore m'asseoir. Du reste, je suis en la meilleure santé du monde, et faisant quatre repas par jour comme un écolier. Mandez-moi des nouvelles, et si nous prendrons la Flandre cet hiver, ou si nous attendrons l'été qui vient.

828. — DU MÊME A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Lanty, ce 10 octobre 1683.

Si je n'avais écrit à notre ami Corbinelli, Madame, je saurais bien que vous mander; mais vous vous fréquentez trop pour me sauver sur le *duplicata*. Il vous dira donc ce que je lui mande; et moi je vous dirai, à vous seule, que les soins que vous m'avez rendus pendant ma maladie m'ont tellement réchauffé pour vous, qu'il n'y a que l'amour plus fort que ce que je sens; mais ce que je sens sera assurément plus durable que l'amour, car j'aurai pour vous toute ma vie la plus tendre amitié qu'on aura jamais.

829. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 23 octobre 1683.

Que vous êtes heureux, mon pauvre cousin, d'être dans vos châteaux, et de reposer votre corps aussi bien que

votre esprit, qui ont été si agités dans votre dernier voyage[1] ! J'ai été plus sensible à tous vos maux que je ne vous l'ai dit; et pour les soins de votre maladie, je suis trop heureuse que vous en soyez content, car pour moi je ne *la* suis pas, et j'aurais voulu vous marquer encore plus souvent combien je suis affligée de cette augmentation de chagrin. Il y a des temps dans la vie bien difficiles à passer : mais vous avez du courage au-dessus des autres ; et, comme dit le proverbe : *Dieu donne la robe selon le froid.* Pour moi, je ne sais comme vous m'avouez dans votre rabutinage. Je suis une petite poule mouillée, et je pense quelquefois; mais si j'avais été un homme, aurais-je fait cette honte à ma maison, où il semble que la valeur et la hardiesse soient héréditaires? Après tout, je ne le crois pas, et je comprends par là la force de l'éducation. Comme les femmes ont permission d'être faibles, elles se servent sans scrupule de leurs priviléges; et comme on dit sans cesse aux hommes qu'ils ne sont estimables qu'autant qu'ils aiment la gloire, ils portent là toutes leurs pensées, et cela forme toute la bravoure française, plus ou moins, selon les tempéraments. Voilà un discours qui s'est trouvé assez inutilement au bout de ma plume; mais je m'en vais vous en consoler en la laissant à notre ami Corbinelli, qui vous dira tout ce qu'il sait des nouvelles, après que j'aurai embrassé le père et la fille de tout mon cœur, en les conjurant d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à la peinture que vous fait madame votre cousine de sa faiblesse et de votre force. Je suis bien aise que vous ayez recouvré votre santé; c'est

[1] Bussy avait été très-occupé du procès en nullité du mariage de madame de Coligny. (M.)

un chemin bien court pour aller à la joie, malgré tous les embarras de la vie, qui ne prennent leur force que de la disposition de nos tempéraments.

Je ne sais pas beaucoup de nouvelles. Je vous dirai pourtant que les Flamands surprirent l'autre jour notre garde, et tuèrent quelques cavaliers. La victoire des chrétiens sur les infidèles commence à paraître plus grande de beaucoup depuis quelques jours. Voici ce qu'on m'en a dit d'assez bonne part : que les Turcs furent si consternés sur la nouvelle que les Polonais avaient joint l'armée de l'empereur, et que le roi de Pologne (*Jean Sobieski*) y était en personne, que le grand-vizir, pour désabuser les principaux chefs de ses troupes, prit un officier hongrois dont il crut être assuré, et lui promit de grandes récompenses s'il pouvait entrer dans le camp des chrétiens et voir si le roi de Pologne y était. Cet officier avait servi les Polonais contre le Turc, de sorte qu'il fut reconnu dans le camp et mené au roi, qui l'interrogea. Ce prince, ayant appris son dessein, lui dit qu'il lui donnait la vie à condition qu'il s'en retournât dire de sa part au grand-vizir que s'il le voulait attendre, il lui donnait sa parole royale qu'il l'irait attaquer un tel jour. Cet officier retourna, et dit au vizir ce qu'on l'avait chargé de dire. Le grand-vizir se présenta en bataille au jour nommé, se mit à la tête de son aile droite, donna la gauche au pacha de Bude, contre lequel se trouva le roi, qui, après peu de résistance, le rompit. Le vizir se sauva avec un grand corps au quartier des Tartares, et dit à celui qui les commandait, qu'il le priait de faire son devoir, et que le pacha de Bude avait trahi sa patrie et sa religion. Le chef des Tartares lui répondit qu'il n'y avait plus de salut pour eux que dans la fuite, et il lui en donna l'exemple aussitôt. Le roi les suivit une partie du jour, et étant revenu de la poursuite des infidèles, il entra dans la tente du vizir, où il commença par écrire à la reine sa femme, et lui manda qu'il lui écrivait d'un lieu plus grand

et mieux bâti que Varsovie, et beaucoup plus magnifique; qu'il y avait pris le grand étendard de Mahomet, et qu'il y coucherait cette nuit : ce qu'il fit, et le lendemain il entra dans Vienne[1], où le peuple le reçut à genoux comme un Messie, et ne voulant pas le laisser sortir. On dit qu'il y avait dans le camp des Turcs cent mille tentes, cent cinquante pièces de canon, pour trois mois de toutes sortes de munitions, et un million d'or en espèces. Le roi de Pologne a envoyé cet étendard au pape, qui, dit-on, veut faire dresser une statue à ce roi au milieu de la ville, avec cette inscription :

AU LIBÉRATEUR DE LA CHRÉTIENTÉ.

830. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 28 octobre 1683.

Vous êtes faible, Madame, parce qu'on vous a élevée à la faiblesse. Si vous aviez été nourrie dans la pensée que votre bonheur consistait à tuer les hommes, comme vous l'avez été dans celle qui consiste seulement à ne les pas aimer, je suis assuré que vous seriez aussi brave qu'une amazone. Mais avec tout cela les femmes ont de la fermeté aux occasions, aussi bien que les hommes, et quand vous vous défiez de votre courage, c'est que la fortune ne vous a pas mise à l'épreuve. Vous n'avez jamais eu d'adversités, et cela fait que vous ne savez pas toutes les vertus dont vous êtes capable. Pour moi, Madame, je crois que j'étais né aussi faible que vous; mais la profession de guerre que j'ai faite dès ma tendre jeunesse et celle d'être malheureux toute ma vie m'ont tellement endurci, que je ne sens plus ce qui abat la plupart des autres hommes.

Le père et la fille vous accordent la prière que vous leur

[1] Cette ville fut délivrée par Jean Sobiesky, le 12 septembre 1683. Le siége avait duré deux mois.

faites d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie, et vous assurent outre cela qu'ils n'aiment rien plus que vous.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Ma chère cousine n'est pas si faible qu'elle dit, Monsieur; c'est une flatterie qu'elle me fait, en s'abaissant pour me relever. Vous avez raison, Monsieur, de croire que la plupart de nos chagrins viennent de notre mauvaise santé, aussi bien que de nos affaires. Les miennes ne sont pas en meilleur état qu'il y a trois mois; cependant je suis gai, parceque je me porte mieux; les affaires pourront s'échauffer en Flandre, on n'y fait encore qu'escarmoucher [1]. Il n'y a rien eu de considérable à la levée du siége de Vienne, que la levée du siége. Les Allemands n'ont pas répondu à la chaleur du roi de Pologne. Je crois qu'il a fait un grand butin; mais il aurait défait l'armée ottomane, si on l'avait voulu suivre.

831. — DE MADAME DE SEVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 4 décembre 1683.

Si vous saviez, mon pauvre cousin, ce que c'est que de marier son fils, vous m'excuseriez d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien, qui est en Bretagne, et sur le point d'épouser une fille de bonne maison, dont le père est conseiller au parlement, et riche de plus de soixante mille livres de rentes. Il donne deux cent mille francs à sa fille : c'est un grand mariage en ce temps-ci [2]. Il y a eu beaucoup de choses à ajuster avant que d'en venir à signer les articles,

[1] Le roi reprenait les armes parce que le traité de Nimègue n'avait pas été exécuté par l'Espagne.

[2] M. de Sévigné épousa, le 8 février suivant, mademoiselle Jeanne-Marguerite, fille de Maurille de Brehant, baron de Mauron, conseiller au parlement de Bretagne. (A. G.)

comme nous avons fait il y a quatre jours. Je vous souhaite, mon cher cousin, le même embarras, et je vous promets en ce cas de recevoir vos excuses de ne m'avoir point écrit depuis longtemps, comme je vous conjure de recevoir les miennes. On m'a dit que madame de Bussy était encore à Paris; cependant j'avais ouï dire qu'elle vous allait trouver. Adieu, mon cousin, adieu, ma nièce; je vous laisse tous deux avec notre cher Corbinelli, apres vous avoir embrassés de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous en dire autant pour elle.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je me réjouis que votre santé soit revenue à sa perfection, Monsieur; continuez d'en avoir soin. Le consul d'Espagne a résolu de nous déclarer la guerre, à ce que la reine d'Espagne a mandé à MONSIEUR. On raisonne à outrance sur cette fierté fanfaronne d'une nation que nous avons insultée tant de fois impunément, qui le peut être encore de même, après que le prince d'Orange a été renvoyé des États, à qui il demandait des commissions pour seize mille hommes. Les politiques disent que c'est un coup de désespoir aux Espagnols qui n'est pas sans habileté, et qu'ils ne veulent pas être chargés de la garde du reste de la Flandre, qui ne leur est d'aucune utilité, et ne leur sert qu'à leur attirer des affaires; qu'ainsi les Hollandais et les Flamands entreront dans la guerre, et défendront les intérêts communs, auquel cas ils auront bien fait d'engager la guerre; ou ils refuseront d'y entrer, et l'Espagne sera bien aise de leur donner un maître, et d'être déchargée de la garde de provinces qui n'ont plus que la peau et les os. Voilà comme on raisonne ici sur cette audace inespérée.

832. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 décembre 1683.

Comme j'ai marié des filles, Madame, je me doute de l'embarras qu'on a de marier un garçon, et je vous excuse, en cette considération, de ne m'avoir pas fait plus tôt réponse. Deux cent mille francs ont été de tout temps un bon mariage; mais il est vrai qu'en ce temps-ci la somme est plus considérable qu'elle n'était il y a vingt ans. S'il ne s'agissait que de signer, je souhaiterais le même embarras que vous avez eu, et que vous me souhaitez, mais les suites me le font craindre. Madame de Bussy n'est pas sortie de Paris J'avais résolu qu'elle viendrait avec moi en Bourgogne; mais quand j'ai fait réflexion que je devais revenir si promptement, je remis sa sortie à une autre fois.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Si le conseil d'Espagne voit qu'il ne puisse pas endurer plus d'outrages de nous qu'il n'a fait sans perdre sa réputation, il aura raison de se faire honneur de la rupture : il faut sauver sa réputation aussi bien que ses terres. Le raisonnement des politiques me paraît fort bon, et assurément il sera juste par le succès.

833. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 16 décembre 1683.

Enfin, après tant de peine, je marierai mon pauvre garçon. Je vous demande votre procuration pour signer à son contrat de mariage. Voilà deux petites lettres d'honnêteté que je vous prie de faire tenir à ma tante de Toulongeon et à mon grand cousin. Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je croyais mon fils hors d'état de pouvoir

prétendre à un bon parti, après tant d'outrages et tant de naufrages, sans charges et sans chemin pour la fortune; et pendant que je m'entretenais de ces tristes pensées, la Providence nous destinait ou nous avait destinés à un mariage si avantageux, que dans le temps où mon fils pouvait le plus espérer je ne lui en aurais pas désiré un meilleur. C'est ainsi que nous marchons en aveugles, ne sachant où nous allons, prenant pour mauvais ce qui est bon, prenant pour bon ce qui est mauvais, et toujours dans une entière ignorance. Auriez-vous jamais cru aussi que le père Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours aux Jésuites la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le prince dans ses points de vue avantageux; et comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit, manié par le père Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé [1].

834. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 décembre 1683.

Je vous envoie la procuration que vous me demandez, Madame; je viens d'envoyer à madame de Toulongeon la lettre que vous lui écrivez. Pour celle de mon beau-frère, elle n'était pas dans votre paquet; mais je lui ferai voir votre lettre, et je ne doute pas qu'il ne fasse réponse à celle qu'il n'a pas reçue. Les réflexions que vous faites sur les ténèbres où nous marchons sont les plus justes du monde. Il est vrai qu'il semble que Dieu donne des succès contraires à nos craintes et à nos espérances, exprès pour con-

[1] Henri II de Bourbon, prince de Condé. Sa principale gloire fut d'avoir donné le jour au grand Condé.

fondre la prudence humaine, et quand même il fait réussir ce que nous avons souhaité, il le fait souvent par des moyens contraires à ceux que nous avons employés, pour nous montrer qu'à lui seul appartient l'honneur des événements et que notre raison n'est qu'une bête. J'ai éprouvé cela en mille rencontres, mais particulièrement depuis deux ans. Ce que je fais, c'est de prier Dieu de m'aider dans la conduite de mes desseins. Je m'aide bien moi-même, mais après cela je compte sur lui, et ne compte que sur lui. Voilà je crois, Madame, comment vous en avez usé, et c'est ce qui vous a fait réussir dans l'établissement de M. votre fils. Je comprends que l'oraison funèbre de feu M. le prince entre les mains du P. Bourdaloue a été un chef-d'œuvre. Envoyez-la-moi, je vous en supplie.

835. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 1er mars 1684.

Il est vrai que j'ai tort de ne vous avoir pas mandé la conclusion du mariage de mon fils; mais cela même me servira d'excuse. Demandez à notre ami Corbinelli ce que c'est que d'avoir affaire avec des Bas-Bretons : il n'y a point de tête qui n'en soit renversée, et l'on ne peut pas songer à M. de Moulceau quand on fait un contrat dans la généralité de Ploermel. Cette dernière pensée chasse absolument l'autre; votre souvenir ne peut pas demeurer dans une mémoire chargée de tous les incidents qui ont accompagné notre mariage, jusqu'au jour de la bénédiction nuptiale. Elle fut donnée le 8 de l'autre mois, et dès ce moment je me mis à respirer, et à songer qu'il y avait au monde l'antipode de notre beau-père, qui s'appelait M. de Moulceau. Cette pensée m'a redonné la vie, et votre lettre est venue tout à propos pour répondre à ce qu'on pensait de vous. Notre Corbinelli a eu part aussi à mon tourbillon :

car le pauvre homme n'en est pas à couvert; il a beau se parer de sa philosophie, il faut qu'il écoute mes détails cruels, qu'il entre dans mes colères, qu'il me dise que j'ai raison pour m'empêcher de la perdre tout à fait; enfin, il a été dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, le médecin de mon âme. Il a donc cette excuse, sans compter celle d'être un jeune avocat, qui veut se signaler par la perte de trois ou quatre procès de ses meilleurs amis, dont il a été le conseil. Ce pauvre M. du Housset[1] en sait des nouvelles, en attendant mon cousin de Bussy. Je vous rendrai compte de ce dernier; car si par hasard il le gagnait, il serait l'homme du monde le plus riche, puisqu'il aurait l'habileté de faire voir qu'un mariage qu'on croyait bon n'est qu'une pure imagination et n'a jamais été[2].

Vous me rendez un fort bon compte de M. de Vardes; mais renvoyez-le-nous; nous avons besoin de son mérite. Je n'approuve point qu'il ait quitté notre quartier; il est allé se planter au fond du faubourg Saint-Germain, et y

[1] Claude du Housset, marquis de Trichâteau, chancelier de MONSIEUR. (M.)

[2] Il s'agit du procès, assez scandaleux, que le comte de Bussy et sa fille, veuve du comte de Coligny, perdirent dans le cours de cette même année. Cette dame s'était mariée en 1681 avec un gentil-homme bourguignon nommé de La Rivière; mais pour éviter les oppositions, et surtout les emportements de son père, ce mariage s'était fait secrètement. De là quelques irrégularités dans les actes, dont Bussy, et même sa fille, entraînée par lui, se prévalurent pour faire annuler cette union, que leur orgueil regardait comme une mésalliance. Il y avait un enfant; mais par une combinaison odieuse, Bussy et sa fille, qui sous ses auspices en était accouchée secrètement à Paris, le désavouaient l'un et l'autre, quoiqu'ils avouassent tous deux, ce que prouvaient les lettres de madame de Coligny, qu'elle avait vécu avec La Rivière comme avec son mari. Aussi, dans son très-beau et très-savant plaidoyer, l'avocat général Talon se récriait sur l'étrange aveuglement de ce père et de cette fille, *de vouloir qu'elle passât pour concubine, plutôt que pour femme* de son époux. Je ne sais trop en effet comment, avec tout son esprit, Bussy eût pu concilier son prétendu point d'honneur avec le bon sens, la nature et la vertu. Ce qu'il y a de singulier, c'est que madame de Sévigné, qui paraît avoir bien jugé ce honteux procès, y était intervenue, avec les autres parents, pour appuyer la nullité du mariage. (A. G.)

traîne notre *ami*. Il a quitté ici tous ses anciens amis ; il est vrai qu'il s'éloigne aussi de ses enfants, mais nous devons emporter la balance. Le Pont-Rouge [1] a commencé à nous venger : il est parti pour Saint-Cloud, et n'a point soutenu la fureur des débâclements qui l'ont ravagé. Jamais il ne s'est vu un hiver si terrible ; votre beau pays n'en a pas été exempt, et si M. le cardinal de Bonzi a trouvé des hommes morts sur le chemin de Montpellier à Lyon, les courtisans en ont trouvé plusieurs sur le chemin de Versailles ; et nous autres bourgeois, nous n'avons pu empêcher qu'il n'y en ait eu la nuit dans les rues, glacés et morts, et plusieurs pauvres et de petits enfants : c'est ainsi qu'il plaît à la Providence de faire sentir sa main de temps en temps. Il faut, je crois, Monsieur, parcourir un peu l'hôtel de Carnavalet, et vous faire les amitiés de tous les appartements.

Ma fille se porte bien ; elle ne sait encore si elle ira en Provence, ou si un procès qu'elle a la tiendra ici.

La destinée de mademoiselle d'Alerac paraît encore incertaine ; nous croyons pourtant que le nom de Polignac est écrit au ciel avec le sien. Si mademoiselle de Grignan voulait, elle nous en dirait bien la vérité ; car elle a dans ce pays céleste un commerce perpétuel.

Le petit marquis est un petit mérite naissant, qui ne se dément point ; le bon abbé est toujours le *bien bon* ; les autres Grignans sont toujours dignes de votre estime. Je me suis embarquée insensiblement à cette longue kyrielle. Adieu, Monsieur ; il ne faut pas abuser de vous. Je vous conjure de faire mes compliments à madame votre femme ; je n'oublierai jamais tout ce qu'elle me conta un jour ici dans la pureté de son langage et la vivacité de votre climat, et la réponse qu'elle fit à Versailles.

Il me semble que je vois dans mon almanach que j'irai

[1] C'était un pont de bois qui communiquait des Tuileries au faubourg Saint-Germain ; ayant été emporté par la débâcle en 1684, il fut remplacé par le *Pont-Royal*.

en Bretagne, mais ce ne sera pas sans vous dire adieu encore plus de deux fois.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Plus de deux fois quand c'est trop d'une : quelle abomination ! quel abandonnement ! J'ai vu ce matin votre président Bocaud, qui m'a fait l'honneur de me voir ; il m'a conté qu'il a quatre enfants, et tout cela m'a renouvelé les affaires du pays. Nous avons raisonné de celles de Hollande et d'ici. Mais que faites-vous là abîmé dans votre présidence? Revenez avec M. de Vardes. Je me jette toujours dans l'*avocasserie,* et je ferai perdre autant de procès pour y réussir, qu'un bon médecin fait perdre de vies avant qu'il en sauve une. Adieu, mon cher, je meurs d'envie de vous assassiner à Rambouillet, où que vous m'y assassiniez.

836. — AU COMTE DE BUSSY.

Ce 15 mars 1684.

Aurais-je bien été saignée ce matin? il me semble que j'ai senti quelque légère faiblesse. Il faut que ce soit vous ou moi ; et comme je me porte bien présentement, je veux croire que vous êtes de même. Ainsi je vous attendrai mardi paisiblement avec ma nièce (*madame de Coligny* pour examiner à fond notre beurre de Bretagne.

837. — AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, le 1er juin 1684.

Je ne suis point en Bretagne, Monsieur, je suis encore à Paris, et j'y serai encore quelque temps. Je m'amuse à regarder le dénouement de plusieurs affaires qui décident

du départ de ma fille. Si elle s'en va, je la suivrai de près, c'est-à-dire en prenant une route contraire. Si elle ne s'en va point, je ferai la belle action de la quitter, parce que mille raisons me forcent d'aller en Bretagne. Voilà ce qui me regarde, ce qui touche notre amitié; et notre commerce ne vous déplaira pas, puisque je déclare qu'en quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous un souvenir digne de la jalousie de notre *ami*, et que je prétends que nous ne soyons point deux mois sans savoir des nouvelles les uns des autres; ainsi nous retrouverons le moyen de rapprocher les deux bouts de la France. J'ai fait voir à madame de Villars tout ce que vous me mandez de M. le maréchal de Bellefonds [1]. Cette action vous a paru plus grande qu'à nous : c'est l'effet de la perspective. Nous vous donnons Luxembourg pour sujet d'admiration et de méditation. Cette conquête ne perdra rien de son prix en s'éloignant [2]. Le roi revient samedi triomphant à son ordinaire. M. de Vardes l'a prévenu; il honore Paris de sa présence, et il est toujours le bon parti de la conversation. Vous savez que nous avons perdu madame de Richelieu [3], véritable dame d'honneur au pied de la lettre; elle est regrettée universellement : on ne sait encore qui occupera cette belle place. Je ne m'amuserai point à vous conter le remue-ménage de tous les évêques; cela blesse et fait mal au cœur. Adieu, l'aimable *scélérat* : écrivez-moi donc de temps en temps, et adressez vos lettres ici : on me les fera toujours tenir. Voilà notre très-cher jaloux plus digne que jamais d'être aimé de nous tous; j'y comprends M de Vardes, qui fait fort bien son devoir.

[1] Ce maréchal battit les Espagnols à Pont-Mayorde, le 10 mai.
[2] Luxembourg, assiégée par le maréchal de Créqui, capitula le 4 juin.
[3] Anne-Poussard de Fors du Vigean, duchesse de Richelieu.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai attendu la fin de cette lettre pour commencer la preuve de ma tranquillité sur vos amours. Je l'ai lue tout entière, et comme je tirais mes lunettes, elle m'a demandé si c'était un poignard. Vous voyez par là que l'on me veut causer des inquiétudes, et que l'on n'en prend point; vous direz l'un et l'autre peut-être, avec Corneille, qu'on en a d'autant plus qu'on s'efforce davantage de les cacher. Je l'avoue, et ne me tiens qu'à mon imagination sur ce point. Peut-être si on la fondait dans un creuset, on en tirerait plus de dix onces du mal dont je dois être guéri. Mais pourquoi guérir d'un mal agréable et causé par deux sujets si dignes? J'ai lu votre lettre du 10 avec plaisir; sur quoi je vous dirai que j'en veux toujours à la jurisprudence, et que j'en sais assez pour faire perdre le procès à tous mes amis : ce qui peut arriver à ma louange par l'ignorance palpable des tribunaux, où c'est se mettre en passe de tout perdre que de parler raison, règle, ordonnances et lois. M. de Vardes est ici plus délicieux que jamais, et joignant les perfections humaines et la sagesse de l'honnête homme à celle d'un bon chrétien. Adieu, mon ami; la jalousie me reprend. Je vous quitte en vous assurant que jamais un homme amoureux à mourir n'a tant aimé son rival.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je hais ce rival, mais c'est de m'effacer et d'écrire si bien dans ma mauvaise lettre. Le poignard changé en lunettes me fait souvenir de cet assassinat que vous aviez dessein de faire un soir à Rambouillet : on serait heureux si l'on pouvait passer sa vie avec les gens qui nous plaisent, et dont l'esprit et l'humeur nous charment. Je me

souviens encore de Livry. Je me garderai bien de perdre l'espérance de vous y revoir quelque jour. Et pourquoi non? Notre bon abbé se porte à merveille; il vous fait des compliments très-sincères. Ma fille, ses belles-filles, le coadjuteur même, tout cela se réveille à votre nom, et vous demande la continuation d'un souvenir qui leur est agréable. Voilà ce qui me restait à vous dire, Monsieur, en vous demandant pour moi ce que je demande pour les autres.

838. — DE MADAME DE GRIGNAN AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 13 juin 1684.

On m'a mandé de Languedoc que j'y avais un procès, que l'on y poursuivait vivement M. de Griguan, et que les commissaires étaient d'étranges gens. Je les ai bien maudits, Monsieur, et puis j'ai su que vous étiez un des plus importants : c'est donc à vous *à* qui j'ai donné tant de malédictions, et vous auprès de qui j'ai cherché des protections pour adoucir votre rigueur, et faire entendre la justice de ma cause. C'est à M. d'Argouges *à qui* j'ai l'obligation d'avoir appris que ce commissaire odieux et ce M. de Moulceau tant estimé n'étaient qu'un. Toute la colère allumée contre le premier a disparu à ce nom, et les armes me sont tombées de la main comme de celles d'*Arcabonne* quand elle reconnaît Amadis. C'est à M. de Moulceau que j'adresse cette citation de l'opéra : vous jugez bien, Monsieur, qu'en qualité de commissaire je ne vous citerais que des lois. Il y en a une bien établie dans le monde, et surtout parmi les honnêtes gens, c'est de ne point les condamner sans les entendre : voilà, Monsieur, en quoi consiste la grâce que j'ai à vous demander. Aujourd'hui les gens de M. le prince de Conti nous demandent une terre que nous possédons depuis trois cents ans. Je sais par M. de Corbinelli que c'est un furieux titre

qu'une possession de trois cents ans; nous vous demandons, Monsieur, le loisir de rassembler nos preuves pour vous convaincre du peu de droit de M. le prince de Conti, et de la bonté du nôtre. Nos gens d'affaires sont ici pour un procès qui m'y arrête : dès qu'ils seront de retour, ce qui sera dans peu, ils vous étaleront nos pancartes, et vous conviendrez que nous ne résistons à un si grand prince, que par la nécessité où l'on est de conserver un bien très-légitimement acquis. Il faut sentir une grande justice de son côté, Monsieur, pour ne vous pas craindre, quand il est question de M. le prince de Conti; et j'avoue que l'on ne peut se croire plus en sûreté que j'y suis, sachant ce que je sais de l'affaire, et vous connaissant comme je vous connais pour le plus juste, le plus éclairé juge, le plus estimable et le plus aimable ami du monde. Je demande pardon de cette douceur à votre dignité de commissaire, et fais ma protestation qu'elle n'est point en vue de vous corrompre, mais de rendre honneur à une vérité que je pense souvent et ne vous dis jamais; il me semble pourtant que vous devez m'entendre quelquefois par ma mère, et me donner part aux protestations qu'elle vous fait de temps en temps de vous honorer infiniment.

La comtesse DE GRIGNAN.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma fille a fort bien dit, mais elle a oublié de vous dire que M. d'Argouges lui a dit en ma présence qu'elle vous dît de sa part de lui donner du temps; songez donc que c'est M. d'Argouges qui vous en prie, mais n'y songez qu'en cas que la considération de cette comtesse de Grignan eût besoin de ce secours. Je vous avoue que j'ai eu envie de rire quand j'ai vu que ce commissaire où il nous renvoyait était ce cher ami que nous aimons et que nous estimons si parfaitement. Madame la duchesse d'Arpa-

jon est nommée dame d'honneur. C'est madame de Maintenon qui a rempli cette place, cette place qu'elle avait refusée. Le roi a dit que madame de Rochefort était trop jeune, et a dit à madame la dauphine que madame d'Arpajon avait une parfaite beauté, une parfaite réputation, qu'elle était douce, complaisante, sûre, qu'il ne connaissait pas par lui-même toutes ses bonnes qualités, mais par quelqu'un à qui il se fiait autant qu'à lui-même. La voilà donc transportée de joie, au-dessus du vent et de tous les procès de M. d'Ambres, en état de bien marier sa fille. C'est ainsi que la Providence a arrangé cette grande affaire, que M. de Louvois voulait faire retomber à mademoiselle de La Motte, M. de Créqui et la voix publique à la duchesse de Créqui [1]. Voilà qui est fait, et c'est l'ouvrage de madame de Maintenon, qui s'est souvenue fort agréablement de l'ancienne amitié de M. de Beuvron et de madame d'Arpajon pour elle, du temps qu'elle était madame Scarron.

La jeune duchesse de Ventadour est dame d'honneur de MADAME : la jeunesse n'a point fait de tort à celle-là ; elle fait les délices du Palais-Royal ; MONSIEUR en a parlé comme s'il était honoré qu'elle eût bien voulu cette place. Enfin, notre *ami* a si bien fait à force de raisonner, de conclure, d'écrire et de philosopher, que M. de Bussy perdit hier son procès tout du long. Sa fille, obligée à reconnaître le mari et l'enfant, est condamnée à donner cent francs d'aumônes [2]. Ce procès mettra notre ami en vogue. Bussy bondit dans les nues, sa fille est forcenée dans son lit. Dieu l'a ainsi réglé de toute éternité. *Amen.*

La marquise DE SÉVIGNÉ.

[1] « Madame de Maintenon essaya vainement de déterminer le roi en fa-« veur de madame la duchesse de Créqui, dame d'honneur de la feue reine; « elle n'en tira que cette réponse : *Ah, madame! changeons au moins de « sotte!* » (*Souvenirs de Caylus.*)

[2] L'arrêt qui condamna Bussy et madame de Coligny est du 13 juin 1684. Cet arrêt a été recueilli dans les Lettres de M. de La Rivière, tome 1er, page 198.

839. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MARQUIS DE SÉVIGNÉ SON FILS.

A Paris, ce 5 août 1684.

Il faut qu'en attendant vos lettres, je vous conte une fort jolie petite histoire. Vous avez regretté mademoiselle de..... ; vous avez mis au rang de vos malheurs de ne l'avoir point épousée; vos meilleures amies étaient révoltées contre votre bonheur; c'étaient madame de Lavardin et madame de La Fayette, qui vous coupaient la gorge. Une fille de qualité, bien faite, avec cent mille écus! ne faut-il pas être bien destiné à n'être jamais établi, et à finir sa vie comme un misérable, pour ne pas profiter des partis de cette conséquence, quand ils sont entre nos mains? Le marquis de..... n'a pas été si difficile, la voilà bien établie. Il faut être bien maudit pour avoir manqué cette affaire-là; voyez la vie qu'elle mène: c'est une sainte; c'est l'exemple de toutes les femmes. Il est vrai, mon très-cher, jusqu'à ce que vous ayez épousé mademoiselle de Mauron, vous avez été prêt à vous pendre; vous ne pouviez mieux faire, mais attendons la fin. Toutes ces belles dispositions de sa jeunesse, qui faisaient dire à madame de La Fayette qu'elle n'en aurait pas voulu pour son fils avec un million, s'étaient heureusement tournées du côté de Dieu; c'était son amant, c'était l'objet de son amour; tout s'était réuni à cette unique passion. Mais comme tout est extrême dans cette créature, sa tête n'a pas pu soutenir l'excès de zèle et de l'ardente charité dont elle était possédée; et, pour contenter ce cœur de Madeleine, elle a voulu profiter des bons exemples, et des bonnes lectures de la vie des SS. Pères du désert, et des saintes pénitentes. Elle a voulu être le *Don Quichotte* de ces admirables histoires; elle partit, il y a quinze jours, de chez elle à quatre heures du matin avec cinq ou six pistoles et un petit laquais; elle trouva

dans le faubourg une chaise roulante, elle monte dedans, et s'en va à Rouen toute seule, assez déchirée, assez barbouillée, de crainte de quelque mauvaise rencontre; elle arrive à Rouen, elle fait son marché de s'embarquer dans un vaisseau qui va aux Indes; c'est là où Dieu l'appelle, c'est où elle veut faire pénitence; c'est où elle a vu, sur la carte, les endroits qui l'invitent à finir sa vie sous le sac et sur la cendre; c'est là où l'abbé Zozime [1] la viendra communier quand elle mourra. Elle est contente de sa résolution, elle voit bien que c'est justement cela que Dieu demande d'elle; elle renvoie le petit laquais en son pays, elle attend avec impatience que le vaisseau parte; il faut que son bon ange la console de tous les moments qui retardent son départ; elle a saintement oublié son mari, sa fille, son père et toute sa famille; elle dit à toute heure :

Çà courage, mon cœur, point de faiblesse humaine.

Il paraît qu'elle est exaucée, elle touche au moment bienheureux qui la sépare pour jamais de notre continent; elle suit la loi de l'Évangile, elle quitte tout pour suivre Jésus-christ. Cependant on s'aperçoit dans sa maison qu'elle ne revient point dîner; on va aux églises voisines : elle n'y est pas; on croit qu'elle viendra le soir : point de nouvelles; on commence à s'étonner, on demande à ses gens : ils ne savent rien; elle a un petit laquais avec elle; elle sera sans doute à Port-Royal des Champs : elle n'y est pas. Où pourra-t-elle être? On court chez le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas : le curé dit qu'il a quitté depuis longtemps le soin de sa conscience, et que la voyant toute pleine de pensées extraordinaires, et de désirs immodérés de la Thébaïde, comme il est homme tout simple et tout vrai, il n'a point voulu se mêler de sa conduite. On ne sait

[1] Fameux solitaire du sixième siècle, qui venait communier tous les ans sainte Marie égyptienne, la nuit du jeudi au vendredi saint, dans un désert sur les bords du Jourdain. P

plus à qui avoir recours : un jour, deux, trois, six jours ; on envoie à quelques ports de mer, et par un hasard étrange on la trouve à Rouen sur le point de s'en aller à Dieppe, et de là au bout du monde. On la prend, on la ramène bien joliment; elle est un peu embarrassée.

J'allais, j'étais; l'amour a sur moi tant d'empire.

Une confidente déclare ses desseins; on est affligé dans la famille; on veut cacher cette folie au mari, qui n'est pas à Paris, et qui aimerait mieux une galanterie qu'une telle équipée. La mère du mari pleura avec madame de Lavardin, qui pâme de rire, et qui dit à ma fille : Me pardonnez-vous d'avoir empêché que votre frère n'ait épousé cette *infante?* On conte aussi cette tragique histoire à madame de La Fayette, qui me l'a répétée avec plaisir, et qui me prie de vous mander si vous êtes encore bien en colère contre elle; elle soutient qu'on ne peut jamais se repentir de n'avoir pas épousé une folle. On n'ose en parler à mademoiselle de Grignan, son amie, qui mâchonne quelque chose d'un pélerinage, et se jette, pour avoir plus tôt fait, dans un profond silence. Que dites-vous de ce petit récit; vous a-t-il ennuyé? N'êtes-vous pas content? Adieu, mon fils; M. de Schomberg marche en Allemagne avec vingt-cinq mille hommes : c'est pour faire venir plus promptement la signature de l'empereur [1]. La gazette vous dira le reste.

840. — A MADEMOISELLE DE SCUDÉRI.

Lundi 11 septembre 1684.

En cent mille paroles, je ne pourrais vous dire qu'une vérité, qui se réduit à vous assurer, Mademoiselle, que je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie; il n'y a que

[1] Il s'agissait d'une trève conclue à Ratisbonne, et qui fut publiée à Paris le 5 octobre suivant. (P.)

ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite. J'en fais souvent le sujet de mes admirations, et du bonheur que j'ai d'avoir quelque part à l'amitié et à l'estime d'une telle personne. Comme la constance est une perfection, je me réponds à moi-même que vous ne changerez point pour moi; et j'ose me vanter que je ne serai jamais assez abandonnée de Dieu, pour n'être pas toujours tout à vous. Dans cette confiance, je pars pour Bretagne, où j'ai mille affaires; je vous dis adieu, et vous embrasse de tout mon cœur; je vous demande une amitié toute des meilleures pour M. de Pellisson : vous me répondrez de ses sentiments. Je porte à mon fils vos *Conversations*[1], je veux qu'il en soit charmé, après en avoir été charmée.

841. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Étampes, ce mercredi 13 septembre 1684.

Vous croyez bien, ma chère belle, que, malgré tous vos excellents conseils, je me suis trouvée, en vous quittant, au milieu de mille épées, dont on se blesse, quelque soin qu'on prenne de les éviter. Je n'osais penser, je n'osais prononcer une parole; je trouvais partout une sensibilité si vive, que mon état n'était pas soutenable. J'ai vécu de régime, selon vos avis : enfin, je fais tout du mieux que je puis; je me porte très-bien, j'ai dormi, j'ai mangé, j'ai vaqué au *bien bon*, et me voilà. J'ai fait répéter les raisons de mon voyage, je les ai trouvées si fortes, que j'ai reconnu ce qui avait formé ma résolution; mais comme la douleur de vous quitter me les avait un peu effacées, j'ai besoin encore qu'elles me servent pour soutenir votre absence avec tranquillité; je n'en suis point encore là, je suis agitée de l'envie de vous retrouver : n'oubliez pas ce que vous

[1] Ouvrage de mademoiselle de Scudéri, dont les derniers volumes sont très-rares.

m'avez dit là-dessus. Je suis ravie de songer que vous êtes à Versailles. Je crois que la diversité des objets vous aura soutenue, mieux que n'ont fait à mon égard ceux de Chartres et d'Étampes. J'espère que votre voyage sera heureux; comment pourrait-on vous refuser? Je vous recommande votre santé : c'est une grande consolation pour moi que de songer à ces bonnes petites joues que je vous ai laissées; conservez-les-moi. En vérité, je n'ose appuyer sur rien, tout me fait mal; c'est une plaisante chose à une substance qui pense, que de n'oser penser. Je remercie les beaux yeux de mademoiselle d'Alerac [1] des larmes qu'ils ont répandues pour moi ; mais, mon Dieu! quels remerciements n'aurais-je point aussi à vous faire de tant de tendresse, de tant de douleur? Ah! il faut passer cela bien vite. Croyez, en un mot, que mon cœur est à vous, que tout vous y cède, et vous y laisse régner souverainement.

842. — A LA MÊME.

A Amboise, ce samedi au soir 16 septembre 1684.

Je n'ai point de vos nouvelles, ma très-chère, et c'est la chose du monde que je souhaite le plus présentement. Je vous ai écrit d'Étampes et d'Orléans [2]; je vous envoyais l'excuse du bon abbé du Pile : lui seul nous était bon; car pour madame de Pont [3], dont je vous avais parlé, et qui a bien de l'esprit et du mérite, mon oncle l'abbé en eut une telle frayeur, qu'il ne vivait plus. J'allai donc le matin la voir : elle cause en perfection. Je lui fis entendre ce qui m'empêchait de la prier de s'embarquer avec nous; elle l'entendit joliment, et voyant combien il fallait peu

[1] La seconde des demoiselles de Grignan du premier lit.
[2] La lettre écrite d'Orléans ne s'est pas retrouvée parmi les originaux (*Note de l'édition de* 1754.)
[3] Elle était *Bossuet*, et cousine germaine de M. de Meaux. (P)

languir avec elle, j'eus peur à mon tour d'être obligée d'avoir de l'esprit treize ou quatorze heures durant, dans mon carrosse, qui est devenu bateau, et je préférai l'ennui à la contrainte. Je trouvai encore M. de Duras dans cette hôtellerie d'Orléans : il s'en va à Duras; et nous partîmes très-seuls, le bon abbé et moi, pour venir coucher à Saint-Dié, n'ayant pu gagner Blois. Nous eûmes un peu de vent contraire, et arrivâmes délicieusement au clair de la lune. Il n'y avait point de logis, tout était plein de l'équipage de M. le Duc. Son écuyer, m'entendant nommer, me donna honnêtement sa chambre. Je l'en ferai remercier par madame de La Fayette. Nous sommes partis ce matin. J'ai voulu arrêter à Blois pour savoir si, par hasard, je n'y trouverais point une de vos lettres : il n'y en avait point. Nous n'avons point voulu passer Amboise; nous avons essuyé dans le bateau, à cent pas de ce pont, un petit orage qui était assez poétique; mais nous nous sommes tapis contre le rivage, et nous devions payer par là l'excès du beau temps d'hier au soir et d'aujourd'hui. Nous entendrons demain la messe, et nous irons à six lieues au delà de Tours; car je veux éviter les festins et les honnêtetés de Dangeau [1]; quand on a un *bien bon*, on n'est pas si portative. Hé bien, ma chère enfant, que dites-vous de ce fade récit? Croyez-vous qu'il y ait quelqu'un de mieux instruit que vous de ce qui se passe sur la rivière de Loire? Telle est ma destinée de ne pouvoir plus vous mander que des misères; mais vous les aimez quand elles vous apprennent que je me porte parfaitement bien : point de vapeurs; enfin je vis en votre absence : j'en suis honteuse; car je ne devrais point soutenir le véritable déplaisir que je porte avec moi de vous avoir quittée dans un lieu où je dois être naturellement avec vous; cela me serre le cœur, et il faut avoir bien pris sur moi-même pour entrer,

[1] Le marquis de Dangeau, gouverneur de Touraine, était alors dans son gouvernement.

comme j'ai fait, dans des raisons qui m'ont chassée : tout cela s'est tourné je ne sais comment. N'allez-vous point à Livry ? Allez-y, je vous en prie, songez-y à moi ; mais avec cette fermeté et cette philosophie qui vous font gouverner si sagement vos pensées. Pour moi, je ne saurais vivre avec tant de régime; et nulle chose ne peut m'empêcher de vous voir et de vous regretter toujours, et d'être sensiblement touchée, et de votre amitié, et de la mienne. Je trouve que je perds dans ma vie un temps qui me devait être bien précieux : j'y ai été un peu trompée; et puis, je vous avoue que mes affaires m'ont fait peur. Ah, ma belle ! que j'aurais besoin de vous pour me réjouir et pour soutenir mon courage! La beauté de cette rivière fait ma principale occupation. J'ai lu toute la vie de madame de Montmorency; elle se laisse lire [1]. Adieu, ma chère Comtesse : je veux faire mes lettres courtes, et je ne puis; voyez de quelles bagatelles celle-ci est pleine. Envoyez faire une amitié à M. et à madame de Coulanges, et des compliments à l'hôtel de Chaulnes, s'il y en a encore un. Mon marquis m'a-t-il oubliée? comment êtes-vous avec le coadjuteur? et le chevalier? et M. de Grignan? Vraiment, vous avez bien des choses à me dire; mais surtout de vous, et de votre santé, et de votre voyage (*de Versailles*). Je trouverai tout au moins de vos nouvelles à Angers.

843. — A LA MÊME.

A Saumur, ce lundi au soir 18 septembre 1684.

Toujours le vent contraire, ma chère bonne, depuis que je vous ai quittée; c'est un mouvement si violent pour moi, que tout se fait à force de rames : cela m'a arrêtée un jour plus que je ne pensais; en sorte que je n'arriverai que demain à Angers, qui sera justement huit jours après mon

[1] Cet ouvrage parut en 1684, en 1 vol in-8°.

départ. Je crois que j'y trouverai mon fils. Je vous écrirai de cette bonne ville. Je verrai demain, avant que de partir, ma nièce de Bussy, dont les tourières ont aboyé sur moi, que je n'étais pas encore abordée. La beauté du pays a fait mon seul amusement : nous sommes quatorze et quinze heures, le *bien bon* et moi, dans ce carrosse, tournant même le dos à notre *cabane*, qui nous amuserait. Mon carrosse est tourné autrement que la dernière fois [1]. Nous attendons notre dîner comme une chose considérable dans notre journée; nous mangeons chaud, nos terrines ne cèdent point à celles de M. de Coulanges. J'ai lu, mais j'étais distraite, et j'ai compté les ondes plutôt que de m'appliquer encore aux histoires des autres; cela reviendra, s'il plaît à Dieu. Songez, ma chère mignonne, que je vous écris à tout moment, que je vous ennuie avec confiance de l'ennuyeux récit de mon triste voyage, et que depuis huit jours je n'ai pu recevoir un seul mot de vous. Toutes nos journées ont été dérangées, mais j'espère recevoir demain de vos nouvelles à Angers; j'en ai une extrême envie, vous le croyez bien, ma très-chère bonne, et qu'ayant été contrainte de penser sans cesse à vous, je n'ai pas manqué de repasser sur tous les sujets que j'ai de vous aimer et d'être persuadée de votre tendresse; et qu'ainsi la mienne est toute chaude et toute renouvelée : la Providence l'a ainsi ordonné. Toute société nous a manqué : il y aurait bien des choses à dire sur les plaisirs où la contrainte qu'on en recevrait. Notre *très-bien bon* est content et en parfaite santé, et moi aussi : il vous embrasse. Parlez de moi à toute votre famille. Et votre santé, ma chère, est-elle parfaite? Je saurai demain tout cela, et votre voyage de Versailles. Nous vous embrassons tous deux.

[1] *Voyez* la lettre du jeudi 9 mai 1680.

844. — A LA MÊME.

A Angers, ce mercredi 20 septembre 1684.

J'arrivai hier à cinq heures au pont de Cé, après avoir vu le matin à Saumur ma nièce de Bussy, et entendu la messe à la bonne *Notre-Dame*. Je trouvai sur le bord de ce pont un carrosse à six chevaux, qui me parut être mon fils; c'était son carrosse et l'abbé Charrier, qu'il a envoyé me recevoir, parce qu'il est un peu malade aux Rochers. Cet abbé me fut agréable; il a une petite impression de Grignan par son père et par vous avoir vue, qui lui donna un prix au-dessus de tout ce qui pouvait venir au-devant de moi : il me remit votre lettre écrite de Versailles, et je ne me contraignis point devant lui de répandre quelques larmes, tellement amères, que je serais étouffée s'il avait fallu me contraindre. Ah! ma bonne et très-aimable, que ce commencement a été bien rangé! vous affectez de paraître une véritable *Dulcinée*; ah, que vous l'êtes peu! et que j'ai vu au travers de la peine que vous prenez à vous contraindre cette même douleur et cette même tendresse qui vous fit répandre tant de larmes en nous séparant! Ah, ma bonne, que mon cœur est pénétré de votre amitié! que j'en suis bien parfaitement persuadée, et que vous me fâchez quand, même en badinant, vous dites que je devrais avoir une fille comme mademoiselle d'Alerac, et que vous êtes imparfaite! Cette Alerac est aimable de me regretter comme elle fait; mais ne me souhaitez jamais rien que vous : vous êtes pour moi toutes choses, et jamais on n'a été aimée si parfaitement d'une fille bien aimée que je le suis de vous. Ah, quels trésors infinis m'avez-vous quelquefois cachés! Je vous assure pourtant, ma chère bonne, que je n'ai jamais douté du fond, mais vous me comblez présentement de toutes ces richesses, et je n'en suis digne que par la très-parfaite tendresse que j'ai pour vous, qui passe au delà de tout ce que je pour-

rais vous en dire. Vous me paraissez assez mal contente de votre voyage (*de Versailles*) et du dos de madame de Brancas ; vous avez trouvé bien des portes fermées ; vous avez, ce me semble, fort bien fait d'envoyer votre lettre. On mande ici que le voyage de la cour est retardé ; peut-être pourrez-vous revoir M. de Louvois : enfin, Dieu conduira cela comme tout le reste. Vous savez bien comme je suis pour ce qui vous touche : vous aurez soin de me mander la suite. Je viens d'ouvrir la lettre que vous écrivez a mon fils ; quelle tendresse vous y faites voir pour moi ! quels soins ! que ne vous dois-je point, ma chère bonne? Je consens que vous lui fassiez valoir mon départ dans cette saison ; mais Dieu sait si l'impossibilité et la crainte d'un désordre honteux dans mes affaires n'en ont pas été les seules raisons. Il y a des temps dans la vie où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience de ne pas pousser les choses à l'extrémité. Voilà le fond et la pure vérité, et voilà ce qui a fait marcher le *bien bon,* qui est en vérité fort fatigué d'un si long voyage. J'allai hier descendre chez le saint évêque (*Henri Arnauld*) : je vis l'abbé Arnauld, toujours très-bon ami, et content de votre billet honnête. Ils me rendirent le soir la visite; et je vis entrer, un moment après, mesdames de Vesins, de Varennes et d'Assé : la derniere vous reverra bientôt. Adieu, ma chère bonne mignonne; je vais dîner chez le saint évêque. J'aime la belle d'Alerac; dites-le-lui, et parlez de moi à ceux qui sont auprès de vous, et qui s'en souviennent. Allez à Livry, et si vous y pensez à moi, comme vous me le dites en vers et en prose, croyez qu'il n'y a point de moment où je ne pense à vous avec une tendresse vive et sensible qui durera autant que moi.

A Angers, ce jeudi 21 septembre.

Je pars, ma bonne, pour les Rochers : je ne puis monter en carrosse sans vous dire encore un petit adieu. J'ai

dîné, comme vous savez, avec ce saint prélat : sa sainteté et sa vigilance pastorale est une chose qui ne se peut comprendre; c'est un homme de quatre-vingt-sept ans, qui n'est plus soutenu dans les fatigues continuelles qu'il prend que par l'amour de Dieu et du prochain. J'ai causé une heure en particulier avec lui; j'ai trouvé dans sa conversation toute la vivacité de l'esprit de ses frères; c'est un prodige, je suis ravie de l'avoir vu de mes yeux. J'ai été toute l'après-dîner au Roncerai et à la Visitation. Mademoiselle d'Alerac, votre demoiselle de Sennac a fait la malade et ne m'a pas voulu voir. Ces bonnes Vesins, d'Assé et Varennes ne m'ont point quittée, et m'ont fait une grande collation; et les revoilà encore qui viennent me dire adieu, et le saint prélat, et l'abbé Arnauld : nous ne faisons point comme cela les honneurs de Paris. J'aurai, ma chère bonne, de vos lettres aux Rochers, et je vous écrirai; mon Dieu, ma chère Comtesse, aimez-moi toujours.

845. — DE MONSIEUR SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 24 septembre 1684.

Je juge, ma belle petite sœur, de votre chagrin par la joie que j'ai présentement. J'ai ma mère et le *bien bon;* ils sont tous deux en très-bonne santé, malgré la fatigue du voyage. Je comprends l'inquiétude que vous aurez pendant leur absence; je n'entreprends pas de vous rassurer, mais vous pouvez compter que tout ce que les soins et l'application peuvent faire sera employé pour la conservation d'une vie si précieuse. Je vous pardonne de me porter envie présentement; mais il était juste qu'elle partageât un peu entre nous deux les plaisirs qu'elle donne par sa présence. Ne m'en haïssez pas, ma belle petite sœur, et, à mon exemple, aimez vos rivaux : c'est ce que madame de Coulanges a reconnu en moi à ce qu'elle dit, et ce que j'ai toujours

senti dans mon cœur pour vous. Mon oncle m'a donné ce matin le joli présent de ma *princesse*[1]. Nous avons été une demi-heure, l'abbé Charrier, lui et moi, à vouloir ouvrir ce petit flacon ; nous avons tant fait par nos *tournées*, que nous avons fait tourner le bouchon ; il y avait un peu de peine au commencement, mais comme nous nous relayions tous trois l'un après l'autre, il tourne présentement avec beaucoup de facilité. Ma mère nous a donné une autre manière de l'ouvrir, qu'elle a trouvée bien plus aisée qu'elle n'était avant que nous y eussions apporté nos soins ; et il en arrive une grande commodité ; c'est que l'eau de la reine de Hongrie en sort toute seule, sans qu'on ait la peine de l'ouvrir. Adieu, ma très-chère et très-aimable petite sœur ; mille remerciements à ma divine *princesse* ; que je m'ennuie qu'elle ne soit pas encore *vicomtesse*[2], et que je serai aise quand cette métamorphose sera arrivée ! Je fais une oraison très-dévote et jaculatoire à *sainte Grignan*[3], et vous embrasse de tout mon cœur.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je vous ai tant écrit, ma bonne, que je ne fais ici que vous embrasser tendrement ; je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles ; j'ai bien eu des lettres, mais pas une de vous ; votre belle-sœur me prie de vous dire mille choses que vous imaginez aisément.

[1] Mademoiselle d'Alerac. (P.)

[2] Il était question en ce temps-là du mariage de mademoiselle d'Alerac avec Gaspard, vicomte de Polignac ; mais cette affaire s'étant rompue, M. de Polignac épousa Marie Armande de Rambures en 1688, et mademoiselle d'Alerac fut mariée, en 1689, avec Henri-Emmanuel Hurault, marquis de Vibraie. (P.)

[3] Mademoiselle de Grignan l'aînée qui voulait se faire carmélite. (P.)

846. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 27 septembre 1684.

Enfin, ma fille, voilà trois de vos lettres. J'admire comme cela devient, quand on n'a plus d'autre consolation : c'est la vie, c'est une agitation, une occupation, c'est une nourriture; sans cela on est en faiblesse, on n'est soutenue de rien, on ne peut souffrir les autres lettres; enfin on sent que c'est un besoin de recevoir cet entretien d'une personne si chère. Tout ce que vous me dites est si tendre et si touchant, que je serais aussi honteuse de lire vos lettres sans pleurer, que je le serai cet hiver de vivre sans vous. Parlons un peu de Versailles : j'ai fort bonne opinion de ce silence ; je ne crois point qu'on veuille vous refuser une chose si juste dans un temps de libéralités. Vous voyez que tous vos amis vous ont conseillé de faire cette tentative. Quel plaisir n'auriez-vous pas si, par vos soins et vos sollicitations, vous obteniez cette petite grâce? Elle ne pourrait venir plus à propos; car je crois, et cette peine se joint souvent aux autres, que vous êtes dans de terribles dérangements. Pour moi, je suis convaincue que je ne serais jamais revenue de ceux où m'aurait jetée un retardement de six mois. Quand on a poussé les choses à un certain point, on ne trouve plus que des abîmes ; et vous êtes entrée la première dans ces raisons ; elles font ma consolation, et je me les redis sans cesse.

Nous menons ici une vie assez triste ; je ne crois pas cependant que plus de bruit me fût agréable. Mon fils a été chagrin de ces espèces de clous. Ma belle fille [1] n'a que des moments de gaieté, car elle est tout accablée de vapeurs ; elle change cent fois le jour de visage, sans en trouver un bon ; elle est d'une extrême délicatesse, elle ne se promène

[1] Jeanne-Marguerite de Brehant, mariée, le 8 février 1684, à Charles, marquis de Sévigné. (P.)

quasi pas ; elle a toujours froid ; à neuf heures du soir, elle est tout éteinte. Les jours sont trop longs pour elle ; et le besoin qu'elle a d'être paresseuse fait qu'elle me laisse toute ma liberté, afin que je lui laisse la sienne : cela me fait un extrême plaisir. Il n'y a pas moyen de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette maison ; quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles. Je me promène seule, mais je n'ose me livrer à l'entre-chien et loup, de peur d'éclater en cris et en pleurs : l'obscurité me serait mauvaise dans l'état où je suis. Si mon âme peut se fortifier, ce sera à la crainte de vous fâcher que je sacrifierai ce triste divertissement ; présentement c'est à ma santé, et c'est encore vous qui me l'avez recommandée ; mais enfin, c'est toujours vous. Il ne tient pas à moi qu'on ne sache l'amitié tendre et solide que vous avez pour moi, j'en suis convaincue, j'en suis pénétrée ; il faudrait que je fusse bien injuste pour en douter : si madame de Montchevreuil [1] a cru que ma douleur surpassait la vôtre, c'est qu'ordinairement on n'aime point sa mère comme vous m'aimez. Pourquoi vous allez-vous blesser à l'épée de voir ma chambre ouverte ? Qu'est-ce qui vous pousse dans ce pays désert ? C'est bien là où vous me redemandez. Vous m'avez fait un grand plaisir de me parler de Versailles. La place de madame de Maintenon est unique dans le monde ; il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais. Vous n'aurez pas oublié au moins de lui faire remonter quelques paroles par madame de Montchevreuil. Je ne veux point d'aide pour la chaise de M. de Coulanges ; lais-

[1] Madame de Montchevreuil était gouvernante des filles d'honneur de madame la dauphine. « C'était, dit madame de Caylus, une femme froide « et sèche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-dessous du « médiocre, et d'un zèle capable de dégoûter les plus dévots de la piété, « mais attachée à madame de Maintenon, à qui il convenait de produire « à la cour une ancienne amie d'une réputation sans reproche, avec la- « quelle elle avait vécu dans tous les temps, sûre et secrète jusqu'au mys- « tere. » (*Souvenirs.*)

sez-moi faire, je bats monnaie ici. Je suis fort aise que notre mariage n'aille plus à reculons, et que M. le coadjuteur et vous soyez toujours liés par mes deux joues; conservez-moi les vôtres, ma très-aimable, conservez votre santé, ne vous fatiguez plus tant, ayez pitié de moi; j'aurais bien de la peine à soutenir plus de tristesse que je n'en ai.

La mort de madame de Cœuvres [1] est étrange, et encore plus celle du chevalier d'Humières [2]. Hélas! comme cette mort va courant partout et attrapant de tous côtés. Je me porte parfaitement bien; je fais toujours quelque scrupule d'attaquer cette perfection par une médecine. Nous attendons les capucins. Cette petite femme-ci fait pitié; c'est un ménage qui n'est point du tout gaillard : ils vous font tous deux mille compliments. On ne me presse point de donner mon amitié, cela déplaît trop; point d'empressement, rien qui chagrine, rien qui réveille aussi, cela est tout comme je le souhaitais. Corbinelli est trop heureux des bontés que vous avez pour lui; je l'envie bien présentement : voilà ce que lui vaut mon amitié. Le *bien bon*, qui veut que je vous dise bien des choses pour lui, calcule tout le jour et se porte bien. Adieu, ma chère enfant; que puis-je vous dire qui approche de ce que je sens pour vous? On m'envoie les gazettes : vous songez à tout, vous êtes adorable. Vous parlez de mes lettres, je voudrais que vous vissiez les traits qui sont dans les vôtres, et tout ce que vous dites en une ligne; vous perdez beaucoup à ne les pas lire. Je vous demande un compliment à M. de Cœuvres et à madame de Mouci sur son action héroïque, qui met en peine pour sa santé. Vous devriez écrire joliment à M. de Lamoignon de votre part et de la mienne, sur la douleur qu'il a eue de voir mourir son ami entre ses bras.

[1] Madeleine Lyonne, mariée à François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres.

[2] Balthasar de Crevant d'Humières, chevalier de Malte.

847. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 1er octobre 1684.

Quoique ma lettre soit datée du dimanche, je l'écris aujourd'hui samedi au soir; il n'est que dix heures, tout est retiré; c'est une heure où je suis à vous d'une manière plus particulière qu'au milieu de ce qui est ordinairement dans ma chambre. Ce n'est pas que je sois contrainte; je sais me débarrasser, je me promène seule; et quoi que vous disiez, ma très-chère, je serais bien oppressée si je n'avais pas cette liberté. J'ai besoin de penser à vous avec attention, comme j'avais besoin de vous voir; et si mes épées pouvaient un peu s'émousser et ne pas me percer, comme je vous le mandais d'Étampes [1], ce temps qui vous est destiné serait nécessaire à ma santé, comme il l'est présentement au soulagement de mon cœur. Je vous disais une vérité amère, c'est que vous me quittâtes dans un état où toutes mes pensées étaient autant de pointes aiguës; je ne savais comment faire pour m'en garantir, car on est extrêmement exposé aux coups, quand on se fait des blessures de toutes ses pensées. Mais revenons, ma fille: je vous écris donc en paix et en repos; et quoique je sois avec vous, je sens toujours fort tristement notre séparation: c'est aujourd'hui le huitième jour que je suis ici: me voilà bien avancée. L'abbé Charrier est la seule personne avec qui je puisse parler de vous: il m'entend, je lui dis combien je vous aime; rien ne peut tenir sa place quand il sera parti. Il entre dans mes sentiments, il est surpris des vôtres, et que les distractions de Versailles et de Paris ne vous aient point encore consolée. *Vous me regrettez comme on fait la santé,* mais je ne suis pas de votre avis: vous avez mieux senti mes cinq ou six visites par jour, et la douceur de notre société, que l'on ne sent le plaisir de se

[1] Sous la date du 13 septembre [illegible].

bien porter ; vous ne jugez pas équitablement de votre amitié. Pour moi, ma très-chère, je n'ai rien sur mon cœur, il n'y a moment que je n'aie été sensible au plaisir d'être avec vous : tous mes retours de messe, tous mes retours de ville, tous mes retours de chez le *bien bon,* tout cela m'a donné de la joie ; enfin, je vous le dis dans la sincérité de mon cœur, j'ai coupé dans le vif, et le temps que j'ai passé heureusement avec vous n'avait rien diminué de la vivacité de mes sentiments, cela est vrai. N'admirez-vous point où mon cœur me jette et m'égare? Je suis toute seule, je suis tout attendrie; cette disposition ne se rapportera point avec celle que vous aurez en recevant ma lettre; mais il n'importe, ma chère Comtesse, il faut que vous ayez cette complaisance pour moi. Est-il possible que j'aie pu tant écrire sans avoir encore dit un mot de mademoiselle de Grignan? Je suis plus fâchée de cette fuite[1] que je n'en suis surprise : elle nous portait tous sur ses épaules, tous nos discours lui déplaisaient; elle a bien secoué le joug du père Moret[2]; mais n'en pas dire un mot au coadjuteur, cela est étrange; a-t-elle emmené *Cocole?* Qu'est devenu *Champagne?* Qui est-ce qui l'a menée?

Je crains bien que notre mariage ne se rompe par les raisons d'intérêt que vous me dites; ce ne sera jamais de mon consentement; et si l'on veut donner à ronger l'espérance d'un duc qui ne viendra point, mademoiselle d'Alerac a bien l'air d'en être la victime et la dupe : je souhaite la santé du coadjuteur par plusieurs raisons; celle-là est la seconde. Où sont ces petits oiseaux qui s'en étaient envolés au Pui? Vous me direz la suite. Que je vous plains, ma fille, d'avoir à rebâtir votre château! quelle dépense hors de saison! Il vous arrive des sortes de malheurs qui ne

[1] Mademoiselle de Grignan était allée à Gif dans une abbaye de bénédictines, sans avoir communiqué son dessein à personne.

[2] Célèbre directeur de l'Oratoire.

sont faits que pour vous; je les sens peut-être plus encore que vous ne les sentez. Si la Providence voulait vous récompenser, cela serait aisé en donnant une bonne volonté à celui à qui vous avez demandé du secours. Vous m'affligez de me dire que le grand-maître (*le duc du Lude*) a une côte rompue; enfin, sa chasse s'est tournée contre lui, comme la messe de cettte pauvre marquise de Cœuvres s'est tournée contre elle. Il y a dix endroits dans votre lettre qu'il faudrait envoyer à Fontevrauld, s'ils étaient mêlés avec des louanges de l'abbé Têtu. Vraiment, c'est une folie que le bien que vous dites de mes lettres : je vous le dis sincèrement, je ne comprends point quelle est votre pensée. Il est vrai que dans le bateau, ne pouvant lire de plus longues pièces, je me jetai sur cette oraison (*funèbre*); je la trouvai convenable, et je crus qu'on ne pouvait mieux dire de madame de Richelieu [1]; car ce n'était pas de M. de Turenne dont il était question. J'en écrivis un mot à madame de La Fayette; et l'amour-propre de l'abbé Têtu, qui ne néglige pas les petits profits, en *tourne une affaire* [2] jusqu'à Fontevrauld. Vraiment, vous n'avez qu'à me répondre pour me faire taire : je n'en serai point étonnée, si c'était à votre esprit que je voulusse parler; mais c'est à votre cœur, qui me répond encore mieux. Vous finissez par une douceur peu commune et trop aimable : *je suis pour vous comme la santé*, c'est-à-dire *le plaisir des autres plaisirs*. Venez me parler de mes fagots auprès de telles pensées: je me connais, et vous savez que je ne m'égare point.

Voilà où je demeurai hier au soir ; il est dimanche, il faut envoyer nos paquets ; le soleil et le bruit ne m'ont rien ôté des sentiments que j'avais dans le silence et dans l'obscurité. Mon fils vient de partir pour Rennes; il veut

[1] Morte le 29 mai 1684. (P.)

[2] Expression favorite de M. de La Garde, comme on le voit sous la date du jeudi 9 mai 1680.

être assuré que ses clous ne sont rien. Sa femme est autour de moi, entendant très-bien la partie que je fais avec elle de ne la voir d'aujourd'hui. J'ai passé la matinée dans ces bois avec mon abbé Charrier; elle y va présentement, et je vais écrire : je vous assure que cela est fort commode. Elle a de très-bonnes qualités, du moins je le crois; mais dans ce commencement je ne me trouve disposée à la louer que par les négatives : elle n'est point *ceci,* elle n'est point *cela*; avec le temps je dirai peut-être, elle est *cela.* Elle vous fait mille jolis compliments, elle souhaite d'être aimée de nous, mais sans empressement; elle *n'est donc point empressée :* je n'ai que ce ton jusque ici. Elle ne parle point breton, elle n'a point l'accent de Rennes.

J'approuve fort de ne mettre autour de mon chiffre que *Madame de Sévigné.* Il n'en faut pas davantage : on ne me confondra point pendant ma vie, et c'est assez. Je serai fort aise d'avoir ce petit amusement [1]; M. de Coulanges songe déjà au bois doré; ainsi la dépense est bien médiocre; je n'ai pas besoin que vous m'aidiez. Mon Dieu, ma chère, qu'il fait beau! et que je vous plains de n'être point à Livry, puisque je vous ai donné ma folie pour la campagne! Vous savez pourtant que je ne l'ai jamais mesurée avec le paisir d'être avec vous : ma plus grande passion pour Livry ne portait que deux jours en votre absence; et puisqu'une fois mademoiselle d'Alerac nous fit tous revenir le premier jour d'octobre, je ne vous quitterais pas quand vous gardez notre coadjuteur. Enfin, Dieu a disposé de ma destinée, et dans peu de jours j'aurai plus de campagne que je n'en voudrai. Je mets sur mon compte toutes vos bontés pour Corbinelli; il n'est pas de mauvaise compagnie, non plus que madame de La Fayette : joignez-vous à ces deux personnnes, et jugez combien je dois être gâtée sur le bon goût : je le suis bien aussi. Je n'ai encore vu ni princesse

[1] Il s'agissait d'une chaise de tapisserie que madame de Sévigné s'amusait à travailler, pour en faire présent à M. de Coulanges. (F.)

(*de Tarente*), ni Marbeuf; la princesse est en dévotion, la Marbeuf pleure une jeune nièce de dix-sept ans, belle, riche, de bonne maison; je la vis un enfant l'autre voyage; elle était devenue aimable, elle revenait d'ici et de Vitré, elle est expirée en trois jours d'une vapeur de fille; on l'a toujours saignée du bras : cela peut figurer avec madame de Cœuvres. Adieu, très-parfaitement aimée. Je baise le rhétoricien (*le marquis de Grignan*), que je défie, malgré sa rhétorique, de me persuader que je ne l'aime pas fort tendrement.

548. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 4 octobre 1684.

Je m'attendais bien, ma bonne, que vous iriez bientôt à Gif. Ce voyage était tout naturel; j'espère aussi que vous m'en direz des nouvelles, et de l'effet de cette retraite pour le mariage, et de l'opiniâtreté de M. de Montausier à demander des choses inouïes. Tout ce qui se passe à l'hôtel de Carnavalet est mon affaire, plus ou moins, selon l'intérêt que vous y prenez. Vous me parlez si tendrement de la peine que vous fait toujours mon absence, qu'encore que j'en sois fort touchée, j'aime mieux sentir cette douleur que de ne point savoir la suite de votre amitié et de votre tristesse. La mienne n'est point du tout dissipée par la diversité des objets; je subsiste de mon propre fonds et de la petite famille. Mon fils doit à mon arrivée de lui avoir écarté beaucoup de mauvaise compagnie, dont il était accablé : j'en suis ravie, car je ne suis point docile, comme vous savez, à de certaines impertinences; et parce que je ne suis pas assez heureuse pour rêver comme vous, je m'impatiente, et je dis des rudesses. Dieu merci! nous sommes en repos; je lis, du moins j'ai dessein de commencer un livre que madame de Vins m'a mis dans la tête, qui est *La Réformation d'Angleterre*[1]. J'écris et je reçois des lettres;

[1] Ouvrage de Gilbert Burnet, traduit en français par Rosemond, en 2 vol. in-4°.

je suis quasi tous les jours occupée de vous. Je reçois vos lettres le lundi : jusqu'au mercredi j'y réponds ; le vendredi j'en reçois encore: jusqu'au dimanche j'y reponds. Cela m'empêche de tant sentir la distance d'un ordinaire à l'autre. Je me promène extrêmement, et parce qu'il fait le plus parfait temps du monde, et parce que je sens par avance l'horreur des jours qui viendront ; ainsi je profite avec avarice de ceux que Dieu me donne. N'irez-vous point à Livry, ma bonne? Le chevalier ne sera-t-il point bien aise d'y aller s'y reposer après ses eaux? Le coadjuteur est guéri : tout vous y convie ; je vous défie de n'y point penser à moi. Je me porte très-bien, ma chère bonne ; mais vous, ne me ferez-vous point le plaisir de me dire sincèrement comme vous êtes, et si ce côté que je crains tant ne vous fait point souffrir ; je vous demande cette vérité. Si vous aviez besoin d'un petit deuil, je vous en fournirais un : M. de Montmoron [1] mourut il y a quatre jours chez lui, d'une violente apoplexie, en six heures. C'est une belle âme devant Dieu ; cependant il ne faut pas juger. J'ai vu la princesse, qui parle de vous, qui comprend ma douleur, qui vous aime, qui m'aime, et qui prend tous les jours douze tasses de thé ; elle le fait infuser comme nous, et remet encore dans la tasse plus de la moitié d'eau bouillante : elle pensa me faire vomir. Cela, dit-elle, la guérit de tous ses maux. Elle m'assura que le landgrave [2] en prenait quarante tasses tous les matins ; — mais, Madame, ce n'est peut-être que trente ; — non c'est quarante ; il était mourant, cela le ressuscite à vue d'œil ; — enfin, il faut avaler tout cela. Je lui dis que je me réjouissais de la santé de l'Europe, la voyant sans deuil; elle me répondit qu'elle se portait bien, comme je pouvais le voir par son habit; mais qu'elle craignait d'être bientôt obligée de prendre le

[1] Charles de Sévigné, comte de Montmoron, conseiller au parlement de Rennes. (M.)

[2] Charles, landgrave de Hesse-Cassel, son neveu. (P.)

deuil pour sa sœur l'électrice [1]; enfin je sais parfaitement les affaires d'Allemagne : elle est bonne et très-aimable parmi tout cela.

Voilà une lettre pour M. de Pomponne. Ma bonne, que je suis aise qu'il ait cette abbaye! que cela est donné agréablement, lorsqu'il est en Normandie, ne songeant à rien! *Non ti l' invidio, no, ma piango il mio,* c'est-à-dire, ma chère bonne : N'y aura-t-il que vous qui n'obtiendrez rien Croyez-vous, ma bonne, que vos affaires ne tiennent pas une grande place dans mon cœur? Je crois que j'y médite plus tristement que vous; mais, ma chère bonne, profitez de votre courage, qui vous fait tout soutenir, et continuez de m'aimer, si vous voulez rendre ma vie heureuse; car les peines que me donne cette amitié sont douces, tout amères qu'elles sont. Mille baise-mains à tous les Grignans qui sont auprès de vous, et à cette belle *princesse (mademoiselle d'Alerac)*. J'écris à mon marquis; mon fils est encore à Rennes; sa femme me prie de vous assurer, etc. Envoyez la lettre à M. de Pomponne.

849. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 8 octobre 1684.

Ah, ma chère enfant, vous avez été malade! C'est un mal fort sensible que d'avoir une amygdale enflée; cela s'appellerait une esquinancie, si on voulait. Vous donnez à tout cela un air de plaisanterie, de peur de m'effrayer; mais la furie de votre sang, qui vous a fait si souvent du ravage, m'empêche de rire quand il se jette ainsi dans votre gorge. Le voyage de Gif vous a beaucoup fatiguée. Vous souvient-il de celui de Lambesc avec madame de Monaco? Je crois que vous n'avez pas été si malade; mais enfin l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard [2],

[1] Charlotte de Hesse-Cassel, femme de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, électeur de l'Empire. (P.)

[2] C'est aujourd'hui le quartier Saint-Bernard, le port Saint-Bernard et la rue des Bernardins, où étaient situés le collége et la maison des religieux de

la tristesse de cette retraite, des larmes, beaucoup de fatigue, mal dormir, tout cela vous a mise en état d'être saignée deux fois en deux jours. Remettez-vous, ma fille, conservez-vous, reposez-vous, et ne vous amusez point à écrire des volumes, ni à répondre aux discours à perte de vue que je vous écris dans mon loisir; si vous vous en faisie une loi, je me résoudrais à ne vous écrire qu'une page.

A M. LE CHEVALIER DE GRIGNAN.

Que je vous suis obligée, Monsieur, de lui avoir ôté la plume de la main! Malgré toutes ses méchantes plaisanteries, je vous conjure de l'empêcher d'écrire encore plusieurs jours, et de la soulager de ce qu'elle voudra me faire savoir, en me l'écrivant vous-même dans sa lettre : par exemple, parlez-moi un peu plus intimement de la sainte fille; de la raison qui lui a fait perdre patience; de ce que disent M. de Montausier et mademoiselle d'Alerac, et comme notre mariage se trouvera de cette retraite : vous voudrez fort bien causer avec moi sur tout cela. Je vous recommande la santé de ma fille : ne la croyez point quand elle veut se coucher bien tard, et s'éveiller bien matin, et prendre sans cesse du thé, du café : je vous assure, Monsieur, que cette vie est bien mauvaise pour un sang aussi brûlant que le sien. Souvenez-vous de l'état où nous l'avons vue; n'abusons point du retour de sa beauté; elle a un mal de côté qui trouble souvent mon repos : on ne sent point de douleur où i' n'y a point de mal; faites-la souvenir de la pervenche : qu'elle ne l'abandonne pas tout à fait, ne fût-ce que par reconnaissance. Allez à Livry prendre du repos; et faites que je puisse m'assurer qu'étant avec elle, vous serez la force majeure qui l'empêchera de se faire du mal.

l'ordre de Citeaux, ou les Bernardins. Jusqu'en 1548 les environs de La Tournelle, de l'abbaye de Saint-Victor, de l'Estrapade, des faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marcel n'offraient encore que des vallées, des bois, des étangs, des marais; de là le nom de *vallons de Saint-Bernard.* (G)

A MADAME DE GRIGNAN.

Ceci vous ennuie un peu, ma très-chère; mais je vous dirai : *Est-ce que je parle à toi?* Quand ce ne serait que pour moi, conservez-vous : je n'ai point la force de soutenir votre absence et votre mauvaise santé. Je suis assurée que vous n'aurez plus de bonnes joues à me présenter; rien ne change tant que ces sortes de maux douloureux et deux bonnes saignées : je ne puis vous parler d'autre chose. J'ai bien envie de savoir de vos nouvelles; mais si M. le chevalier n'est votre secrétaire d'ici à quelque temps, je ne vous écrirai plus. Mon fils revient aujourd'hui de Rennes. En son absence, j'ai causé avec sa femme; je l'ai trouvée toute pleine de raison, entrant dans toutes nos affaires du temps passé, comme une personne, et mieux que toute la Bretagne; c'est beaucoup que de n'avoir pas l'esprit *fichu* ni de travers, et de voir les choses comme elles sont. Je vous obéis mal, quand vous voulez que je sois toujours exposée; j'ai besoin d'être de certaines heures avec vous, et cette liberté, quoique triste, m'est agréable. Il est vrai que, quoi que je fasse, les jours ont ici toute leur étendue, et quelque chose encore au delà. Pour le mois de septembre, il me semble qu'il a duré six mois, et je ne comprends point qu'il n'y ait que quinze jours que je suis ici.

850. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 5 novembre 1684.

Non, ma chère bonne, je vous promets de ne me point effrayer de vos maux; je vous conjure de me les dire toujours comme ils sont. Vous voilà donc obligée de vous guérir de vos remèdes; cette troisième saignée fut bien cruelle, en suite de la seconde, qui l'était déjà, et vos médecines mal

composées ; car nos capucins sont ennemis du polycreste. Vous avez été bien mal menée, ma pauvre bonne, de toutes les façons. Je croyais que ce fût Alliot [1] ; mais il y a presse à s'en vanter, car M. de Coulanges me mande de Chaulnes, où M. Céron est allé en poste pour madame de Chaulnes, qui était très-mal, que c'était Céron qui avait eu l'honneur de vous traiter, qu'il vous avait fait saigner trois fois, et que votre mal était fort pressant et fort violent : c'est à vous à me dire la vérité de tout cela, car je n'y connais plus rien. Vous m'avez fait passer votre mal de gorge pour une chose sans péril, et vos saignées faites après coup fort mal à propos ; enfin, ma bonne, quoi qu'il en soit, consolez-vous, et guérissez-vous avec votre bonne pervenche bien verte, bien amère, mais bien spécifique à vos maux, et dont vous avez senti de grands effets : rafraîchissez-en cette poitrine enflammée, et si dans cet état, qui passera, vous êtes incommodée d'écrire, comme il y a bien de l'apparence, prenez sur moi comme sur celle qui vous aime le plus, sans faire tort à personne et sans façon et sans crainte de m'effrayer ; faites-moi écrire par M. du Plessis [2], mettez une ligne en haut et une en bas ; car il faut voir de votre écriture, et je serai ravie de penser que, toute couchée et tout à votre aise, vous causerez avec moi, et que vous ne serez point contrainte, deux heures durant, dans une posture qui tue la poitrine. Je vous serais trop obligée d'en user ainsi, et je le prendrais pour une marque de votre amitié et de votre confiance. Pour votre côté, j'ai envie de vous envoyer ce que j'ai de baume tranquille par notre abbé Charrier. Il craint de le casser; c'est ce qui nous embarrasse, car pour moi, ma bonne, je ne l'ai pris que pour vous, et si M. de Chaulnes ou M. de Caumartin, ou madame de Pomponne voulaient vous en prêter, les capucins le rendraient cet été, aux états, aux deux premiers au

[1] Pierre Alliot, médecin ordinaire du roi.
[2] M. du Plessis était le gouverneur du marquis de Grignan.

double, et je le rendrais à madame de Pomponne. J'en ai très-peu ; ce baume est souverain, mais ce n'est pas pour un rhumatisme : il en faudrait des quantités infinies ; c'est pour en mettre huit gouttes sur une assiette chaude, et le faire entrer dans l'endroit de votre côté où vous avez mal, et le frotter doucement, jusqu'à ce qu'il soit pénétré à loisir, et puis un linge chaud dessus ; ils en ont vu des miracles ; ils y souffrent autant de gouttes d'essence d'urine mêlées. Voilà ce qui est pour vous, en très petit volume, comme vous voyez ; vous me manderez au plus tôt si vous voulez que j'envoie ma petite bouteille, ou si vous voulez en emprunter. C'est un baume précieux, qui me le serait infiniment s'il vous avait guérie, et que je n'ai pris que pour vous ; mais, ma bonne, ne négligez point votre côté.

Vous avez écrit une parfaite lettre à ces bons capucins ; nous l'avons lue avec un grand plaisir. Je leur envoie à Rennes, où ils tirent du tombeau la pauvre *petite personne ;* ils seront ravis et honorés et glorieux de la recevoir, et je vous enverrai soigneusement leur réponse. Pour nos santés, ma bonne, je vous en parlerai sincèrement ; la mienne est parfaite : je me promène quand il fait beau, j'évite le serein et le brouillard ; mon fils le craint, et me ramène. Ma belle-fille ne sort pas ; elle est dans les remèdes des capucins, c'est-à-dire des breuvages et des bains d'herbes, qui l'ont fort fatiguée sans aucun succès jusque ici : en sorte que nous ne sommes point en train ni en humeur de faire des promenades extravangantes. On en est tenté à Livry ; et l'été, quand il fait chaud et qu'on voit une brillante lune, on aime à faire un tour ; mais ici nous n'y pensons pas, nous allons entre deux soleils. Le bon abbé est un peu incommodé de sa plénitude et de ses vents : ce sont des maux auxquels il est accoutumé. Les capucins lui font prendre tous les matins de la poudre d'écrevisse ; et assurent qu'il s'en trouvera fort bien : cela est long, et en attendant il souffre un peu. Pour moi, je n'ai plus de va-

peurs ; je crois qu'elles ne venaient que parce que j en faisais cas : comme elles savent que je les méprise, elles sont allées effrayer quelques sottes. Voilà, ma bonne, la *vraie* vérité de l'état où nous sommes. Celui où vous me représentez mademoiselle d'Alerac est trop charmant; c'est une petite pointe de vin qui *roussille* et réjouit toute mon âme : il ne faut pas s'étonner si elle en a une présentement ; on la sent quelquefois si peu, que c'est comme si on n'en avait pas. Je suis persuadée que M. de Polignac en a deux à proportion, par la reconnaissance qui se joint à son amour. Il me paraît que les articles se règlent mieux à Livry que chez M. de Montausier : c'est là que les difficultés se doivent aplanir ; mais ce que je ne comprends pas, c'est la première apparition de M. de Polignac. Que voulait-il dire avec son sérieux, avec sa visite courte et cérémonieuse? Devait-elle être de cette froideur? Ne fallait-il point expliquer avec grâce et chaleur cette longue absence, ce long silence? Et comment, après avoir si mal commencé, peut-on finir si joliment? Vous me faites de toute cette scène une peinture charmante, dont je vous remercie, car vous savez l'intérêt que j'y prends. Est-il allé à Dunkerque? et où est cette belle Diane? Le bon abbé remercie M. du Plessis de l'honneur qu'il a fait à son canal ; cela lui paraît un coup de partie pour cette pièce d'eau ; c'est comme une exécution vigoureuse dans les justices qui ne sont pas bien établies : après cela on n'en doute plus ; aussi, après cette espèce de naufrage, la sécheresse, la bourbe, les grenouilles feront tout ce qu'il leur plaira ; nous serons toujours un canal où M. du Plessis a pensé se noyer. Nous avons eu ici une Saint-Hubert triste et détestable; mais il ne faut pas juger ici du temps que vous avez là-bas : vous avez chaud à Livry, vous êtes en été ; la Saint-Hubert aura peut-être été merveilleuse à Fontainebleau, et nous avons des pluies et des brouillards. Nous avons pourtant eu de beaux jours. Il faut prendre le temps comme il vient, car

nous ne sommes pas les plus forts. Il me prit hier une folie de craindre le feu à l'hôtel de Carnavalet : c'est peut-être une inspiration. Ma bonne, redoublez vos ordres qu'on n'aille point à la cave aux fagots, comme on y va toujours, avec une chandelle sans lanterne, et qu'on prenne garde en haut au voisinage du grenier au foin : vos gens n'y perdraient rien, et nous en serions ruinés. Voilà une jolie fin de lettre et bien spirituelle; mais elle ne sera peut-être pas inutile; *Clairotte* et *Lépine* sont sages. Ma bonne, je vous demande en vérité pardon de cette prévoyance; mais quand les jours ont *vingt-quatre* heures, et qu'on n'a pas beaucoup d'affaires, on pense à tout. Je suis très-fâchée que le rhumatisme du chevalier *ouvre* de si bonne heure; Vichy ne lui a pas bien réussi cette année : je souhaite que nos capucins fassent mieux; faites-lui mes amitiés, je vous en prie. Je vous crois à Paris, et bien près d'être à Fontainebleau ; mais, ma bonne, irez-vous en un jour? Ayez pitié de vous, songez à ne pas augmenter vos maux, cela est préférable à tout. Il n'y a nulle affaire et nulle raison qui vous doivent obliger à vous hasarder; ma chère bonne, c'est bien véritablement ma santé et ma vie que je vous recommande : c'est une étrange amertume à digérer ici que la crainte de vous voir dangereusement malade; il n'y a pas moyen de soutenir cette pensée jour et nuit : ayez donc pitié de moi.

Hélas! que pensez-vous que m'ait fait cette mort de madame de Luynes [1]? C'est une tristesse dont on ne peut se défendre ; et que faut-il donc pour ne point mourir? Jeune, belle, reposée, toute tranquille et tout en paix, elle avait payé le tribut de l'humanité l'année passée par une grande maladie, et la voilà morte un an après; c'est un étrange point de méditation. M. de Chaulnes en est affligé : dites-lui quelque chose. Madame de Chaulnes a

[1] Anne de Rohan, morte le 29 octobre, âgée de quarante-quatre ans. (P.

été bien mal. Ils ont tant d'amitié pour moi et pour vous : ne les négligez pas. Adieu, ma chère bonne, je ne vous puis dire assez combien je vous aime; allez-vous si tôt ne plus aimer madame de Coulanges, après avoir tant bu ensemble à Clichy et à Livry ? La d'Escars me parle d'une cordelière dans ma chaise de tapisserie. Ma bonne, vous n'avez qu'à ordonner, tout me plaira ; j'en attends les deux bras, cela me divertira. Madame de La Fayette me mande que madame de Coulanges est charmée de vous et de votre esprit. Le *bien breton* vous salue tendrement. Mon fils et sa femme vous font beaucoup d'amitiés et de compliments ; j'écris à mon marquis, mais il me semble que vous devez être à Fontainebleau.

851. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 15 novembre 1684.

J'ai envie, ma chère bonne, de commencer à vous répondre par la lettre que m'a écrite le maréchal d'Estrades ; il me conte si bonnement et si naïvement toutes les questions que vous lui avez faites sur mon sujet, et je vois si bien tout l'intérêt que votre amitié vous fait prendre à la vie que je fais ici, que je n'ai pu lire sans pleurer la lettre de ce bon homme ; mais, ma chère bonne, quand je suis venue à l'endroit où vous avez pleuré vous-même en apprenant le sensible souvenir que j'ai toujours de votre aimable personne et de notre séparation, j'ai redoublé mes soupirs et mes sanglots. Ma chère bonne, je vous en demande pardon, cela est passé; mais je n'étais point en garde contre ce récit tout naïf que m'a fait ce bon homme : il m'a prise au dépourvu, et je n'ai pas eu le loisir de me préparer. Voilà, ma chère enfant, une relation toute naturelle de ce qui m'est arrivé de plus considérable depuis que je vous ai écrit ; mais il s'est passé dans mon cœur un trait d'amitié si tendre et si sensible, si naturel, si vrai et

si vif, que je n'ai pu vous le cacher : aussi bien, ma bonne, il me semble que vous êtes assez comme moi, et que nous mettons au premier rang les choses qui nous regardent, et le reste vient après pour arrondir la dépêche. Vous dites que je ne suis point avec vous, ma bonne; et pourquoi? Hélas! qu'il me serait aisé de vous le dire, si je voulais salir mes lettres des raisons qui m'obligent à cette séparation, des misères de ce pays, de ce qu'on m'y doit, de la manière dont on me paye, de ce que je dois ailleurs, et de quelle façon je me serais laissé surmonter et suffoquer par mes affaires, si je n'avais pris, avec une peine infinie, cette résolution. Vous savez que depuis deux ans je la diffère avec plaisir, sans y balancer ; mais, ma chère bonne, il y a des extrémités où l'on romprait tout, si l'on voulait se roidir cont e la nécessité. Je ne puis plus hasarder ces sortes de conduites *hasardeuses* : le bien que je possède n'est plus à moi; il faut finir avec le même honneur et la même probité dont on a fait profession toute sa vie. Voilà ce qui m'a arrachée, ma bonne, d'entre vos bras pour quelque temps, vous savez avec quelles douleurs! Je vous en cache les suites, parce que je veux me bien porter, et que je tâche de me les cacher à moi-même ; mais cette espérance dont je vous ai parlé me soutient, et me persuade qu'enfin je vous reverrai; et c'est cette pensée qui me fait vivre. Je suis ici avec mon fils, qui est ravi de m'y voir manger une partie de ce qu'il me doit; cela me fait un sommeil salutaire et souffrir la perte de tout ce que ses fermiers me doivent, et dont apparemment je n'aurai jamais rien. Je crois, ma chère bonne, que vous entrez dans ces vérités, qui finiront, et qui me feront retrouver comme j'ai accoutumé d'être ; je n'ai pu m'empêcher de vous dire tout ce détail dans l'intimité et l'amertume de mon cœur, que l'on soulage en causant avec une *bonne*, dont la tendresse est sans exemple. J'ai quasi envie de ne vous rien dire sur ma santé ; elle est dans la perfection, et j'aime M. de Cou-

langes plus que ma vie, de vous avoir montré ma lettre; elle doit vous avoir remise de vos imaginations; le style qu'on a en lui écrivant ressemble à la joie et à la santé. Ce que vous mandait mon fils des capucins était pour vous mettre l'esprit en repos, en cas d'alarme; mais cette alarme est encore dans l'avenir et entre les mains de la Providence; car jusque ici toutes nos machines n'ont rien de détraqué : la vôtre, ma bonne, n'a pas été si bien réglée; vous avez été considérablement malade, et si j'en avais eu autant, vous n'auriez pas cru si simplement ce que je vous aurais mandé, que j'ai cru ce que vous m'avez écrit.

Le temps continue d'être détestable, les postillons se noient; il ne faut plus penser à recevoir régulièrement les lettres; attendez-les en repos, comme je fais; il n'y avait pas un grand chapitre à faire de Fouësnel, c'est un triste voyage tout uni; j'en disais un mot au petit Coulanges : je trouve que votre amitié avec sa femme continue fort joliment, il n'en faut pas davantage; son mari est trop joli et trop aimable, il nous écrit des lettres charmantes. Il vous a mise dans la folie de la *Cuverdan*; mais nous ne savons si c'est une vérité ou une vision, car il dit qu'elle est fille de *Cafut*, lequel *Cafut* était une folie de son enfance dont il était grippé au point qu'on lui en donna le fouet étant petit, parce qu'on craignait qu'il n'en devînt fou avec madame de Sanzei. Quoi qu'il en soit, *la Cuverdan* de ce pays sera demain ici : il y a trois jours qu'elle est chez la souveraine (*la princesse de Tarente*). Souvenez-vous, ma bonne, de la règle de Corbinelli, qu'il ne faut pas juger sans entendre les deux parties. Il y a bien des choses à dire; mais en un mot il fallait rompre à jamais avec madame de Tisé, et rompre le seul lien qu'ait mon fils avec M. de Mauron [1], dont il ne jette pas encore sa part aux chiens, ou rompre impertinemment avec la prin-

[1] Beau-père de M. de Sévigné, et frère de madame de Tisé. (P.)

cesse. Il a résisté, il a vu l'horreur de cette grossièreté; il en a fait dire ses extrêmes douleurs à la princesse; mais enfin il a fallu se résoudre et prendre parti : il n'y avait qu'à prendre ou à laisser ; et mon fils a préféré la douceur et le plaisir d'être bien avec sa nouvelle famille, et par reconnaissance, et par intérêt, à la gloire d'avoir suivi toutes les préventions de la princesse, qui sont à l'excès dans les têtes allemandes. Vous me direz que madame de Tisé est ridicule d'avoir exigé cette belle déclaration de son neveu; qu'elle ne sait point le monde; que cela est de travers : tout cela est vrai, mais on ne la refondra pas. Peut-être que cette *pétoffe* ne servira qu'à confirmer la roture de celui que la princesse protège; car la maison à laquelle il voulait s'accrocher, et qui est fort bonne, ne veut point de lui. Ah, mon Dieu! en voilà beaucoup, ma chère Comtesse; je n'avais pas dessein d'en tant dire.

Mais parlons du bonheur de M. de La Trousse, qui marche à grands pas dans le chemin de la fortune. Connaissez-vous la beauté de la machine toute simple qu'on appelle un levier ? Il me semble que je l'ai été à son égard : trouvez-vous que je me vante trop? Cela me fait prendre un grand intérêt à toute la suite de sa vie, où il a réuni et bien de l'honneur, et bien du bonheur, et bien de la faveur. Je ne manquerai pas de lui écrire; en attendant, faites-en mes compliments à mademoiselle de Méri, mais ne l'oubliez pas [1]. Je n'ai rien à dire de l'indifférence de madame de Coulanges, sinon qu'elle prend le bon et unique parti. Vous jugez bien du succès qu'aura la prière de madame de La Fayette; jamais une personne, sans sortir de sa place, n'a tant fait de bonnes affaires. Elle a du mérite et de la considération; ces deux qualités vous sont communes avec elle, mais le bonheur ne l'est pas, ma chère bonne, et je doute que toute la dépense et tous les services

[1] M. de La Trousse venait d'être nommé gouverneur d'Ypres, ville des Pays-Bas qui fut cédée au roi par le traité de Nimègue.

de M. de Grignan fassent plus que vous : ce n'est pas sans un extrême chagrin que je vois ce guignon sur vous et sur lui. Vous devriez me mander comme il aura reçu le coadjuteur; il me semble qu'ils étaient dans une assez grande froideur. Vous faites très-bien d'aller à Versailles à l'arrivée de la cour; mais, ma bonne, je ne puis assez vous le dire, prenez garde au débordement des eaux : on ne conte en ce pays que des histoires tragiques sur ce sujet. Vous dites une grande vérité, quand vous m'assurez que l'amitié que vous avez pour moi vous incommode, et c'est une grande justice de croire que celle que j'ai pour vous m'incommode aussi : je sens cette vérité plus que je ne voudrais; car j'avoue que quand on aime à un certain point, on craint tout, on prévoit tout, on se représente tout ce qui peut arriver et tout ce qui n'arrivera point; et quelquefois on se représente si vivement un accident ou une maladie, que la machine en est tout émue, et que l'on a peine à l'apaiser. Quelquefois je trouve une longueur infinie d'un ordinaire à l'autre, et je ne reçois vos lettres qu'en tremblant; tout cela est fort incommode, il faut en demeurer d'accord, et je vous prie, ma chère bonne, d'avoir donc une attention particulière pour vous, pour l'amour de moi; je vous promets la même chose.

Il y a quinze jours que nous ne songeons pas qu'il y ait ici des allées et des promenades, tant le temps est effroyable : je ne suis plus en humeur de me promener tous les jours; j'ai renoncé à cette gageure, et je demeure fort bien dans ma chambre à travailler à la chaise de mon petit Coulanges. Ne vous représentez donc point votre *bonne* avec sa casaque et son bonnet de paille, mouillée jusqu'au fond; point du tout, je suis comme une demoiselle au coin de mon feu. Je n'y avais point appris le mariage de mademoiselle Courtin [1] et j'ai prié Corbinelli, qui ne

[1] Mademoiselle Courtin épousa un Breton, fils de M. de La Nitrée.

m'écrit plus, de me mander s'il est vrai que le fils du président Nicolaï épouse cette grande héritière, mademoiselle de Rosambault, qui est à Rennes. Je ne sais rien ; je ne m'en soucie guère. Je reçois des souvenirs très-aimables de M. de Lamoignon. Il me regrette, et il me mande qu'il est au désespoir de ne m'avoir point montré sa harangue, comme l'année passée. Je lui écris que je le prie de vous la montrer, et que par un côté vous en êtes plus digne que moi : suivez cela, c'est un plaisir que vous lui ferez. Hélas! mon enfant, que n'ouvriez-vous notre lettre à M. de Grignan? Mon fils l'a commencée tout de suite après vous avoir écrit; je vins ensuite, en fort bonne santé; nous lui disions beaucoup d'amitiés, et nous lui en parlions encore davantage. Je suis ravie que vous aimiez mon portrait; mettez-le donc en son jour, et regardez quelquefois une mère qui vous *adore*, c'est-à-dire qui vous aime infiniment et au-dessus de toutes les paroles. Je plains le chevalier et l'embrasse; je lui recommande sa santé et la vôtre. Les tableaux du *bien bon* ne sont pas toujours à leur place; ils parent la chambre. Il vous mande que s'il y a de la fumée, vous ouvriez de deux doigts seulement la fenêtre près de la porte, comme il faisait; sans cela vous serez incommodés.

Bonjour, mon marquis; belle d'Alerac, recevez toutes nos amitiés. Vous avez fait très-sagement de ne pas empêcher *Gautier* d'entrer chez Bagnols: on se corrige quelquefois. Madame de Marbeuf est arrivée, elle est tout à fait bonne femme; mais, ma bonne, ne croyez pas que je ne m'en passasse fort bien. La liberté m'est plus agréable que cette sorte de compagnie : je la mettrai à mon point; il faut avoir des heures à soi. Elle vous fait mille et mille compliments; en voilà beaucoup, répondez-y en deux lignes dans ma lettre, et plus de *Cuverdan* [1].

[1] Ce mot désigne madame de Marbeuf.

On lit à la suscription :

Pour ma très-aimable bonne.

Et plus bas : Je suis fâchée de la peine que vous avez d'écrire le dessus de vos paquets ; cependant cela fait respirer d'abord.

852. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 26 novembre 1684.

Tant pis pour vous, ma fille, si vous ne relisez pas vos lettres ; c'est un plaisir que votre paresse vous ôte, et ce n'est pas le moindre mal qu'elle puisse vous faire ; pour moi, je les lis et les relis, j'en fais toute ma joie, toute ma tristesse, toute mon occupation ; enfin vous êtes le centre de tout et la cause de tout. Je commence par vous. Est-il possible qu'en parlant au roi, vous ayez été une personne toute hors de vous, ne voyant plus, comme vous dites, que la majesté, et abandonnée de toutes vos pensées ? Je ne puis croire que ma fille bien aimée, et toujours toute pleine d'esprit et même de présence d'esprit, se soit trouvée dans cet état. Il est question enfin d'obtenir : je vous avoue que par ce que vous a dit Sa Majesté qu'elle voulait faire quelque chose pour M. de Grignan, je n'ai point entendu qu'elle voulût avoir égard à l'excessive dépense que M. de Grignan a faite en dernier lieu ; mais cette réponse du roi m'a paru comme s'il vous avait dit : *Madame, cette gratification que vous demandez est peu de chose ; je veux faire quelque chose de plus pour Grignan* [1]. Et j'ai entendu cela tout droit, comme une manière d'assurance de votre survivance, qu'il sait bien qui est une affaire capitale pour votre maison. Je n'ai donc plus pensé

[1] En effet, M. de Grignan reçut une gratification de douze mille francs, et la même somme lui fut accordée en 1687.

au petit présent, et je vous ai mandé ce que vous aurez vu dans ma dernière lettre. C'est à vous, ma très-chère, à me redresser, et je vous en prie; car je n'aime point à penser de travers sur votre sujet.

Madame de La Fayette m'a mandé que vous étiez belle comme un ange à Versailles, que vous avez parlé au roi, et qu'on croit que vous demandez une pension pour votre mari. Je lui répondrai négligemment que je crois que c'est pour supplier Sa Majesté de considérer les dépenses infinies que M. de Grignan a été obligé de faire sur cette côte de Provence, et voilà tout.

Vous me contez trop plaisamment l'histoire de M. de Villequier et de sa belle-mère[1]; elle ne doit pas être une Phèdre pour lui. Si vous aviez relu cet endroit, vous comprendriez bien de quelle façon je l'ai compris en le lisant: il y a quelque chose de l'histoire de *Joconde*, et cette longue attention qui ennuie la femme de chambre est une chose admirable. La conduite de madame d'Aumont est fort bonne et fort aisée : elle doit fermer la bouche à tout le monde, et rassurer M. d'Aumont. Voilà de grandes affaires en Savoie. Je ne puis croire que le roi n'ait point pitié de madame de Bade, quand elle lui représentera l'âge de sa mère, qu'elle laisse abandonnée de tous ses enfants. Je ne croirai point qu'elle parte que sa mère ne soit partie; il est vrai que cette bonne mère est si furieuse, qu'on ne saurait s'imaginer qu'elle ne soit pas toujours à la fleur de son âge. Madame la princesse de Tarente la recevra à Vitré. Pour madame de Marbeuf, elle est de ses anciennes connaissances; elle a été des hivers entiers à souper et jouer à l'hôtel de Soissons : vous pouvez penser comme cela se renouvellera à Rennes. J'ai conté à mon fils ce combat du chevalier de Soissons. Nous ne pensions pas que les yeux d'une grand'mère pussent faire encore de tels ravages. Je

[1] Françoise-Angélique de La Mothe Houdancourt, duchesse d'Aumont.

ne songe point à vous parler de la levée du siége de Bude [1] : cette petite nouvelle dans l'Europe et dans le christianisme ne vaut pas la peine d'en parler. Je crois que madame la dauphine prendra le soin d'en être fâchée : son frère s'est tellement exposé, et a si bien fait à ce siége, qu'il est douloureux qu'un tel électeur soit contraint de s'en retourner.

Notre *bien bon* est enrhumé de ces gros rhumes que vous connaissez; il est dans sa petite alcôve, nous le conservons mieux qu'à Paris. Pour ma belle-fille, elle a fait tous les remèdes chaux et violents des capucins, sans en être seulement émue. Quand il fait beau, comme il a fait depuis trois jours, je sors à deux heures, et je vais me promener *quanto va;* je ne m'arrête point, je passe et repasse devant des ouvriers qui coupent du bois, et représentent au naturel ces tableaux de l'hiver : je ne m'amuse point à les contempler; et quand j'ai pris toute la beauté du soleil en marchant toujours, je rentre dans ma chambre, et je laisse l'entre chien et loup pour les personnes qui sont grossières : car pour moi, qui suis devenue une demoiselle pour vous plaire, voilà comme j'en use et en userai, et souvent même je ne sortirai point. La chaise de Coulanges, des livres que mon fils lit en perfection, et quelques conversations, feront tout le partage de mon hiver, et le sujet de votre attention, c'est-à-dire de votre satisfaction; car je suis vos ordonnances en tout et partout. Mon fils entend raison sur le mercredi [2]. En vérité nous serions bien tristes sans lui, et lui sans nous; mais il fait si bien, qu'il y a quasi toujours un jeu d'hombre dans ma chambre; et quand il n'a plus de voisins, il revient à la lecture et aux discours sur la lecture; vous savez ce que c'est aux Rochers. Nous

[1] Après avoir battu plusieurs fois les Turcs et repoussé les secours qu'ils amenaient à Bude, le duc de Lorraine fut enfin obligé d'en lever le siége, qui durait depuis trois mois et demi. (A. G.)

[2] Le mercredi était un des jours de poste.

avons lu des livres in-folio en douze jours; celui de M. Nicole nous a occupés ; la *Vie des Pères du désert*, la *Réformation d'Angleterre :* enfin quand on est assez heureux pour aimer cet amusement, on n'en manque jamais.

853. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 29 novembre 1684.

Je vous vois, je vous plains, vous avez envie de m'écrire, vous avez bien des choses à me dire ; mais madame de Lavardin, qui ne s'en soucie point du tout, dîne à dix heures pour ne point vous manquer ; puis madame de Lamoignon, puis M. de Lamoignon : oh ! pour celui-là, il devait vous faire oublier votre écriture et votre écritoire ; enfin voilà l'heure qui presse : *Tout est perdu si je n'écris point à ma mère* ; et vous avez raison, mon enfant, il faut que nécessairement j'en reçoive peu ou prou, comme on dit ; il faut que je voie pied ou aile dans ma chère fille, et nul ordinaire ne se peut passer sans qu'elle me donne cette consolation : c'est ma vie, c'est manger, c'est respirer. Mais ce qu'il faut faire, quand vous êtes attrapée comme samedi, c'est ce que vous avez dit : écrivez deux pages, et, sans finir, envoyez-les-moi, et achevez le reste à loisir. J'entendrai fort bien cette manière de précipitation ; et je vous prie même, ma très-chère, de ne point vous suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies. Songez que je cause, et que je ne suis point du tout accablée de visites ; j'ai tout le temps qu'il me faut et au delà, et c'est par pitié de vous que je les finis : car si j'en avais autant de moi, je ne les finirais point. Laissez-moi donc discourir tant que je voudrai, et ne vous amusez point à parcourir les articles ; parlez-moi de vous, de vos affaires, de ce que vous dites à ceux que vous aimez ; tout est sûr, rien ne se voit, rien ne retourne ; et c'est justement cela qui me touche, et qui fait ma curiosité et mon attention. Vous avez à me redresser

sur Versailles : ne souffrez point que je sois de travers sur votre sujet. Madame de La Fayette vous en parle-t-elle? Dites-moi aussi ce qu'est devenue cette *Guadiana* ; il me semble qu'elle est longtemps sans reparaître. Vous me faites un grand plaisir d'avoir chassé la princesse *Olympie* [1] de l'hôtel de Carnavalet. Je n'aime point cette personne; j'aime bien mieux une bonne petite prestance, qui est toute propre à représenter *la duchesse* de Grignan : c'est ainsi que Coulanges vous nomme dans ses lettres, tout sérieusement, sans hésiter, ni sans dire quelle mouche l'a piqué; j'en ai ri, et je voudrais que cette folie vous portât bonheur. Il est enragé après cette pauvre *Cuverdan* [2]; c'est une furie, et c'est une injustice dont il rendra compte à Dieu, car cette pauvre famille dit mille biens de lui ; et tout bien compté, tout rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments. Le voilà qui rit et se moque de moi ; je n'en suis point la dupe, point du tout; je ne suis point aveuglée, point du tout; mais je trouve que chacun a ses défauts, et que celui qu'elle a n'est qu'une incommodité en comparaison de ceux qui ont les parties nobles attaquées. Cependant je suis une friponne, et je pâme de rire des folies et des visions de Coulanges ; mais je n'y réponds point, parce que je craindrais qu'un crapaud ne me vînt sauter sur le visage [3], pour me punir de mon ingratitude. Je n'ai jamais vu des soins et des amitiés comme ceux de M. et de madame de Coulanges pour moi : c'est le parfait ménage à mon égard; leurs lettres sont agréables d'une manière fort différente. Je fus hier dîner chez la princesse; j'y laissai la bonne Marbeuf. Voici comme votre mère était habillée : une bonne robe de chambre bien chaude, que vous avez refusée, quoique fort jolie; et cette jupe

[1] *Voyez* la stance XXIV du Xe chant de l'*Orlando Furioso.*

[2] Madame de Marbeuf.

[3] Allusion à un fabliau de Gautier de Coincy, intitulé : *D'un vilain qui tout donna le sien, et puis en ot grand disete.* Ce fabliau pouvait être connu de madame de Sévigné par tradition.

violette, or et argent, que j'appelais sottement un jupon, avec une belle coiffure de toutes cornettes de chambre négligées; j'étais en vérité fort bien. Je trouvai la princesse tout comme moi; cela me rassura sur l'oripeau. Dites-moi un mot de vos habits; car il faut fixer ses pensées et donner des images. Nous causâmes fort des nouvelles présentes. La princesse de Bade vient par Angers, dont elle est ravie. Elle a un cuisinier admirable, mais elle est bien aise de ne le pas mettre en œuvre dans de grandes occasions. Vous me demandiez l'autre jour des nouvelles de quelqu'un : je vous en demande de Corbinelli; il y a plus de quinze jours que je n'ai vu de son écriture; il y avait plus de trois semaines que je n'en avais vu auparavant : il abuse de la liberté d'être irrégulier. Son neveu revient-il? Je lui ai conseillé de le demander. Vous pouviez sans aucun scrupule lire la lettre de madame de Vins; je crois fort aisément que vous ne l'avez point lue. Elle me devait une réponse, et dit que ne vous ayant point vue, et n'ayant rien à me dire de vous, elle ne trouvait pas qu'elle dût m'écrire pour ne me parler que d'elle. Quand vous lui écrirez, faites-lui des amitiés pour moi, et tâchez de faire aller un souvenir jusqu'à Pomponne. Je suis en peine de la maladie de M. le dauphin; le chevalier mande qu'il se porte mieux. Adieu, ma très-chère et très-aimable; je ne puis me représenter d'amitié au delà de celle que je sens pour vous : ce sont des *terres inconnues*.

854. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 13 décembre 1684.

On a beau m'assurer qu'il n'y eut hier justement que trois mois qu'en vous disant adieu je répandis tant de larmes amères, non, ma chère Comtesse, je ne le croirai jamais : je vous le dis sérieusement, je ne comprends plus la mesure du temps depuis le jour de notre séparation; tout

est renversé dans ma tête, je ne sais plus où j'en suis.

Douze mille francs du roi eussent été fort bons pour passer l'hiver avec vous; mais ce placet avait reçu quelque difficulté : il a fallu trouver sur soi cette partie casuelle, et c'est ce qui se fait en mangeant ici une partie de ce que me doit mon fils, et réservant tout mon revenu pour le payement de mes dettes. Ce sommeil m'était d'autant plus nécessaire que je n'avais pas d'autre ressource; mais il en coûte cher à mon cœur, et plus cher que je ne puis vous le dire.

Jamais rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paraître à Versailles, toute fraîche, toute pure, toute naturelle, et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étais curieuse de son nom, et que je m'attendais à quelque nouvelle beauté arrivée et menée à la cour : je trouve tout d'un coup que c'est une rivière [1] qui est détournée de son chemin, toute *précieuse* qu'elle est, par une armée de quarante mille hommes; il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. Il me semble que c'est un présent que madame de Maintenon fait au roi de la chose du monde qu'il souhaite le plus. Je ne connaissais point le nom de cette rivière; mais quoiqu'il ne soit pas fameux, ceux qui sont sur ses bords ne laisseront pas d'être étonnés de son absence. Ce n'est point ce qu'on a accoutumé de craindre dans un tel voisinage; et les géographes seront aussi embarrassés que ceux qui n'eussent point trouvé le mont Pélion et le mont Ossa quand Mercure les eut dérangés. Cette considération l'obligea, comme vous savez, à les remettre en place [2]; mais Sa Majesté n'aura pas tant de complaisance pour ces messieurs.

[1] La rivière d'Eure dont une partie fut prise environ à dix lieues au-delà de Chartres (*à Pontgoin*), pour la faire passer à travers les terres par un aqueduc à Maintenon, et de là être conduite à Versailles. Ce fut la guerre de 1688 qui, jointe aux maladies causées par le remuement des terres, fit discontinuer les travaux du camp de Maintenon. (P.)

[2] *Voyez* le dialogue de Lucien, intitulé *Carron ou le Contemplateur.*

Il me paraît que M. de Montausier ne ménagera guère la maison de Polignac, de faire rompre par son opiniâtreté un mariage si engagé et si assorti. M. de La Garde m'en écrivit l'autre jour, dans votre sentiment, trouvant fort mal de traiter ainsi des gens de cette qualité et d'un si grand mérite à l'égard de mademoiselle d'Alerac et de M. de Grignan : je suis assurée que bien des gens seront de cet avis. Si vous trouvez madame de Lavardin, vous ferez bien de continuer à lui parler confidemment de cette affaire. Quant à moi, qui ne vois dans l'avenir aucun duc pour consoler mademoiselle d'Alerac de ce qu'elle perd, je pense que son bien ne tentera personne, et que l'espérance de celui de sa sœur n'est qu'une vision et une chimère qu'on fera servir à la détourner d'une alliance si convenable et si belle. Vous croyez bien après cela que les grands partis ne voudront pas risquer la même destinée : le refus sera sûr, et le sujet du refus extrêmement incertain, et tout à fait dans les idées de Platon. On se persuade aisément que la crainte de ne point voir cette jolie fille établie ne touche guère M. de Montausier (*oncle de mademoiselle d'Alerac*), et qu'il envisage sans horreur tout ce qui en peut arriver : mais je vous avoue que j'en serais affligée, et que je prends un véritable intérêt à cette dernière scène. Vous m'apprenez toujours des morts qui me surprennent. Ce grand Simiane, il était bien sujet à la gravelle : il en est guéri; tout cela va bien vite. Vous apostrophez l'âme de mon pauvre père, pour vous faire raison de la patience de quelques courtisans. Dieu veuille qu'il ne soit point puni d'avoir été d'un caractère si opposé! Vous vous fatiguez à m'écrire et à répondre à tout : ah, mon Dieu! laissez-moi dire, je n'ai que cela à faire. Vous vous moquez de la sainte liberté établie entre Corbinelli et moi : cela est très-bon ; notre amitié n'en est ni moins vraie ni moins solide. Je ne dis pas que vous ne m'écriviez point; je dis qu'il ne faut point vous accabler.

Par exemple, je n'écrirai point aujourd'hui à mon ami; je ne l'en aime pas moins. Il me conte des fagots fort jolis; je lui en rendrai samedi, et je prends sur lui avec confiance. Dites-moi le sentiment du chevalier sur Polignac. Plût à Dieu que nos pensées fussent les mêmes! Je vois votre habit de Versailles, mais à Paris faites-moi voir ma fille : je la prie d'aller, quand elle pourra, chez la pauvre duchesse de Chaulnes, qui est un peu sur le côté, de son mal d'estomac. Il a fait un temps assez beau depuis deux jours; nous en jouissons, mais en courant. Je défie le rhumatisme de m'attraper. J'aime le temps bas ; mais quand ils sont si bas qu'ils tombent sur notre nez, et qu'il pleut, et qu'on ne voit goutte, j'ai envie de pleurer. J'approuve assez la petite dame entre deux capucins. Adieu; je vous embrasse de toute la véritable tendresse de mon cœur.

855. — A LA MÊME.

Aux Rochers, vendredi 15 décembre 1684.

Voilà le petit *Beaulieu*[1] qui s'en va faire l'entendu cet hiver à Versailles : il est bien heureux, il vous verra dans six jours ; cette pensée réveille mes douleurs, et me touche sensiblement. Il vous porte les trois actes que vous avez vus, et qui sont conformes au modèle que M. d'Ormesson m'a envoyé. Si vous voulez les revoir très-bien signés de mon fils, vous pouvez ouvrir les paquets et les recacheter, pour les redonner à *Beaulieu* avec mes lettres, qu'il aura soin de rendre à leur adresse. Votre frère a fait cette signature de fort bon cœur et de fort bonne grâce ; il n'a rien pris des manières du pays. Il a été ravi de revoir cette promesse de vingt-quatre mille francs, qui est une dette que le *bien bon* a sur moi, et à quoi mon fils s'était obligé, pour

[1] Ancien valet de chambre de madame de Sévigné.

vous dédommager : il en a toujours eu le dessein, et il se trouve trop heureux que l'abbé lui rende cette promesse, et qu'il vous ait fait un autre présent d'un effet dont à peine mon fils avait connaissance, quoique ce fût de son propre bien, et dont, par conséquent, la privation ne lui sera jamais sensible. Il en a remercié le bon abbé, comme on remercie un bon père, qui a couronné toutes ses œuvres par avoir fait son mariage, comprenant fort bien que sans cela il était absolument rompu. On redresse les esprits à force de causer et de faire entendre la raison. Enfin, voilà qui est fait, et il ne se peut rien de mieux, ni pour vous, ni pour le repos de ma vie, et cela passe jusque après moi, où je ne vois et ne laisse que la paix entre mes enfants et amis intimes : c'est où j'en voulais venir, et je n'ai pas perdu mon voyage.

Je vous envoie aussi ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demi-bouteille de baume tranquille ; je ne pus jamais l'avoir entière, les capucins n'en ont plus. C'est avec ce baume qu'ils ont tiré la *petite personne*[1] des douleurs de la néphrétique. Ils vous prient de vous en frotter le côté, c'est-à-dire dix ou douze gouttes avec autant d'esprit d'urine : il faut que cela soit chaud, et qu'il pénètre et s'insinue dans le mal. Ils prétendent que cela est divin, comme pour le grand mal de gorge. Je voudrais de tout mon cœur que vous n'en eussiez point de besoin ; mais n'étant pas assez heureuse pour l'espérer, je vous conjure d'en essayer. Votre santé me trouble souvent ; je suis impatiente de savoir comme cette colique sans colique s'est passée. Parlez-moi de vous le plus souvent que vous pourrez. Je vous conseille de laisser là les étrennes : cela est bon quand on est ensemble, pour en rire ; je pleurerais bien, si je voulais, ma chère bonne, en songeant que nous n'y sommes pas.

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 5 novembre.

856. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 27 décembre 1684.

Sans savoir vos définitions ni vos preuves sur l'amitié, je suis persuadée que je les trouve naturellement en moi; ainsi je n'ai pas balancé à donner ce baume si précieux à la meilleure partie d'un tout dont je ne suis que la moindre. Si j'étais dans le cas de prévoir qu'il pourrait m'être nécessaire, cela serait encore mieux; mais j'avoue bonnement que je n'ai plus aucune néphrétique, et que je n'en ai jamais eu qui méritât un si grand remède; gardez-le donc bien soigneusement. Je comprends l'émotion que le petit *Beaulieu* vous a causée : cela est naturel; j'ai bien passé par ces sortes de surprises. Il vous a conté ma sagesse; il est vrai que je ne me jette point dans les folies d'autrefois : insensiblement il vient un temps qu'on se conserve un peu davantage. Il fait un soleil charmant ; on se promène comme dans les beaux jours de l'automne. J'ai bien pensé à vous à cette nuit de Noël; je vous voyais *aux Bleues* [1], pendant qu'avec une extrême tranquillité nous étions ici dans notre chapelle. Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion : il est savant, il lit souvent des livres saints; il en est touché, il en est persuadé. Il viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes : la mort est affreuse quand on est dénué de tout ce qui peut nous consoler en cet état. Sa femme entre dans ses sentiments; je suis la plus méchante, mais pas assez pour être de contrebande. Il a lu avec plaisir l'endroit où vous paraissez contente de lui : vous dites toujours tout ce qui peut se dire de mieux, et vous êtes si aimable, que je ne puis trop sentir la douleur d'être éloignée de vous. Ce que nous envisageons encore nous fait peur : vous croyez bien que

[1] Le couvent des Filles-Bleues, auprès de l'hôtel de Carnavalet.

cette peine n'est pas moindre pour moi que pour vous ; mais il faut que je trouve du courage. Un séjour trop court me serait inutile; ce serait toujours à recommencer : il faut avaler toute la médecine. Voici ce qui me tient lieu de vos douze mille francs [1] ; c'est qu'étant ici, où je ne dépense rien, et mon fils se trouvant trop heureux de me payer de cette sorte, j'envoie à Paris mon revenu; sans cela qu'aurai-je fait? Vous ne comprenez que trop bien ce que je vous dis; mais j'y ai pensé mille fois. Qu'auriez-vous fait vous-même sans le secours que vous avez eu? Vous devez être assez près de votre compte présentement; on est bientôt venu de Lyon à Paris par le temps qu'il fait. Le retour de M. de Grignan doit finir la destinée de mademoiselle d'Alerac. Il n'a tenu qu'à elle, ce me semble, de couper l'herbe sous le pied de mademoiselle de La Valette ; ce Laurière n'était-il pas proposé par madame d'Uzès? J'approuve bien de supprimer les étrennes; c'est de l'argent jeté. Celles que vous me donnerez, ma chère Comtesse, sont inestimables, et viennent d'un cœur qu'on ne peut trop aimer ni admirer. Je suis si persuadée de la sincérité de vos souhaits pour ma santé et pour ma vie, que je ménage l'une et l'autre comme un bien qui est à vous, et que je ne puis altérer sans vous faire une injure. Il y a bieu peu de gens dans le monde de qui une mère puisse avoir cette persuasion ; vous voyez donc, ma chère enfant, que vous ne perdez rien de vos héroïques et tendres sentiments. Il vous faudrait vraiment cent mille écus, comme au comte de Fiesque [2] ; mais ce ne serait pas encore assez. Je mandais l'autre jour que je plaindrais plus le comte de Fiesque quand il les aurait, que je ne le plains quand il est à pied enveloppé dans son honnête pauvreté. Vous me dites une étrange aventure de Termes; la vie de cet homme est une extraordinaire chose. On me mande

[1] *Voyez* la lettre du 26 novembre.

[2] Jean-Louis-Marie, comte de Fiesque, à qui le roi fit payer par les Génois cent mille écus pour les prétentions qu'il avait contre eux. (P.)

pourtant que le roi n'a pas trouvé bon qu'on ait répandu ce bruit[1]. Je vous prie de voir quelquefois cette duchesse de Chaulnes : comme elle n'est point versée dans l'amitié, elle a toute la ferveur d'une novice, et me mande qu'elle ne cherche que les gens avec qui elle peut parler de moi; qu'elle allait chez madame de La Fayette, et qu'elle vous verrait au retour de Versailles ; enfin, j'ai fait aimer une âme qui n'avait pas dessein d'aimer. Je remarque comme vous voulez que ce soit toujours pour votre fils que tout se fasse, ne pensant point à vous; et moi, dans tout ce que je fais, je ne vois que vous; et j'aime parfaitement l'avance de beaucoup d'années que j'ai sur vous, comme une assurance que, selon les règles de la nature, je conserverai mon rang : il m'est doux de penser que je ne vivrai jamais sans vous.

Je suis contente des papiers que je vous ai envoyés; vous pouvez les ouvrir tous sans scrupule. Il ne me paraît pas que vous ayez jamais rien à démêler avec votre frère : il aime la paix, il est chrétien, et vous lui faites justice quand vous trouvez que vous avez eu lieu d'être aussi contente de lui que vous l'êtes peu de son beau-père. Jamais il n'a pensé qu'à vous dédommager; c'est une vérité : enfin, ma très-chère, je vois la paix dans tous les cœurs où je la désire. Au reste, ma chère Comtesse, gardez-vous bien de pencher ni pour Saint-Remi ni pour Châtelet : faites comme moi, soyez dans l'exacte neutralité. La princesse prend intérêt à Saint-Remi, mon fils à Châtelet, à cause de Madame de Tisé[2] : il n'y a rien à faire qu'à leur laisser démêler leur fusée; peut-être même que l'affaire sera jugée à ce parlement, et sortira des mains des maréchaux de France. Adieu, ma très-aimable; ordonnez bien

[1] La voix publique désignait le marquis de Termes comme l'auteur de couplets malins qui circulaient sur les principaux personnages de la cour. On sait que le prince de Conti se vengea de ces couplets en faisant bâtonner M. de Termes.

[2] *Voyez* ci-dessus la lettre du 15 novembre.

des choses à *Beaulieu* : il s'en va demeurer à Versailles; il peut être assez heureux pour vous rendre mille petits services; usez-en comme s'il était à vous. Je vous demande une chose; si vous m'aimez, ne me refusez pas, je vous en conjure : n'allez point à Gif avec M. de Grignan; c'est un voyage pénible et cruel dans cette saison; vous savez qu'il vous en coûta trois saignées pour un mal de gorge que cette fatigue vous causa. Je prie M. de Grignan d'être pour moi et de vous ménager; c'est la première grâce que je lui demande en l'embrassant à son arrivée auprès de vous.

857. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 31 décembre 1684.

Votre lettre m'est venue trouver jusque ici, mon cher cousin. Elle m'a appris la mort de ma pauvre tante [1]. En vérité j'ai senti la force du sang; j'ai regardé en elle le sang de sa bienheureuse mère et de son brave et illustre frère. Il n'y a plus que moi de cette branche. Mais pour vous, qui avez à part votre mérite et vos belles actions, et qui seriez le sujet des regrets de ceux qui vivraient assez longtemps pour vous perdre, je suis persuadée qu'à quatre-vingt-six ans le régime que vous observerez et le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie pour vingt ans. Ainsi, mon cher cousin, je vous laisserai en ce monde pour y soutenir mon nom.

Je reviens à cette pauvre tante. Elle a donc poussé sa passion dominante jusqu'à la fin [2]. Vous me peignez fort plaisamment les manières dont elle s'est ménagée, pour éviter de s'engager, au cas qu'elle revint au monde, et pour empêcher M. d'.... d'aller chez elle. Cela m'a fait souvenir du soin qu'elle prit de me venir voir à Montjeu, de peur que je n'allasse chez elle. Ce que vous me mandez

[1] Françoise de Rabutin, veuve d'Antoine de Toulongeon.
[2] Elle était d'une sordide avarice.

de plus agréable sur son sujet, c'est qu'elle était charitable aux pauvres. Il n'en faut pas davantage pour sauver la fille de la mère de Chantal. Je vous prie d'envoyer ce billet de consolation à mon cousin de Toulongeon. Je crois qu'il arrivera trop tard, et que sa consolation est de la même date que la vôtre.

Je passerai ici l'hiver et une grande partie de l'été. J'y suis fort agréablement avec mon fils et sa nouvelle épouse. Je crois que vous ne retournerez pas plus tôt que moi ; mais il ne faut pas laisser que de s'écrire de temps en temps. La belle Madelonne est demeurée à Paris. C'est ce qui fait ma peine ; mais ainsi l'ont ordonné les destinées. Celle de notre cher ami (*Corbinelli*) sera toujours de vous servir jusqu'aux derniers moments de sa vie. C'est un ami qu'on ne saurait trop aimer. Je regrette bien les dîners que j'aurais donnés à ma nièce de Coligny quand elle aurait dû voir M. de Lamoignon. N'avez-vous pas gardé son joli garçon auprès de vous? Il vous tiendra compagnie Adieu, mon cher cousin. Soutenez toujours votre courage, qui a fait souvent mon admiration, et ne vous rendez qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire après quatre-vingt-six ans. Mon fils et sa femme vous assurent de leurs très-humbles services, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

858. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 28 janvier 1685.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne plus aimable que vous; mais cette vérité, dont tout le monde convient, ne me toucherait pas autant qu'elle fait, si vous n'étiez aussi à mon égard la fille la plus tendre et la plus charmante qui ait jamais été. Où en trouve-t-on une qui soit occupée de sa mère, qui aime sa santé, sa vie, son commerce, et qui en fasse mention avec ses amis, comme

vous faites? Jamais la santé d'une mère n'a été célébrée de si loin que la mienne. Je me suis bien trouvée en effet du dîner de l'hôtel de Chaulnes; j'espère bien me louer du dîner de ce soir, où je suis ravie de me trouver avec M. de Lamoignon [1]. J'avais envie de vous le nommer, pour voir comme vous profitiez du voisinage ; mais voici un souper qui me répond de tout. Je serais fâchée que M. de Coulanges vous fît l'affront de vous refuser. J'avais encore heureusement de la divine *sympathie* [2]. Mon fils vous dira le bon état où je suis. Il est vrai qu'une petite plaie que nous croyions fermée a fait mine de se révolter ; mais ce n'était que pour avoir l'honneur d'être guérie par la poudre de sympathie : vous pouvez donc compter sur une véritable guérison. Je me suis fort bien gouvernée : quand j'ai marché, c'était pour être mieux ; quand il n'y a ni feu ni enflure, il ne faut pas se laisser suffoquer la jambe en l'air dans une chaise. Je songe à ma santé préférablement à tout, c'est ce qui m'a fait éviter les mauvaises nuits, et quitter ce qui m'aurait peut-être guérie en me faisant malade. Je me suis conduite selon que je me sentais bien ou mal; le baume tranquille ne faisait plus rien, c'est ce qui m'a fait courir avec transport à votre poudre de sympathie, qui est un remède tout divin; ma plaie a changé de figure, elle est quasi sèche et guérie. Enfin, si avec le secours de cette poudre, que Dieu m'a envoyée par vous, je puis une fois marcher à ma fantaisie, je ne serai plus digne que vous ayez le moindre soin de ma santé; mais après en avoir parlé un an, disons un mot de la vôtre. Madame de La Fayette me fait entendre combien vous vous moqueriez des médecins si cette *sympathie* guérissait vos

[1] Chrétien-François de Lamoignon, président à mortier au parlement de Paris, fils de Guillaume de Lamoignon, premier président. (P.)

[2] L'usage de cette poudre était alors très-répandu, et il explique la crédulité et la confiance de madame de Sévigné. (*Voyez* à ce sujet un petit volume intitulé : *Discours par le chevalier Digby, touchant la guerison des plaies par la poudre de sympathie;* Paris, 1681.)

côtés : ma fille, serait-ce une chose possible? Qu'en disent Josson et Alliot? Ce serait bien alors que je regarderais ce remède comme un présent du ciel. Vous devez songer très-sérieusement toutes deux à ce qui peut vous guérir de ce mal : ne me laissez rien ignorer là-dessus. Mais quelle douleur pour cette *triomphante* Choiseul[1]! quel hiver cette maladie vient lui couper par le milieu! on dit qu'elle se promena toute la nuit à la gelée, aimant mieux mourir que d'avoir ce mal; tout ce que vous me mandez sur cela est extrêmement bon à demeurer entre nous. Je vous recommande l'opéra; vraiment, vous êtes cruelle de donner en l'air des traits de ridicule à des endroits qui vous feront pleurer quand vous les entendrez avec attention : pour moi, j'ai un respect infini pour les choses consacrées par les anciennes approbations.

Le bon abbé est fort surpris qu'on ne trouve pas de sûreté à la dette que vous avez si bien et si honnêtement mise devant la vôtre; il trouve que M. de Montausier est gouverné par des gens bien rigoureux et bien mal intentionnés. Ce que vous a dit Favier[2] est admirable; vous en saurez bien profiter; vous êtes en bon lieu pour prendre les meilleurs conseils. Voici une année de grande consé-

[1] Elle était nièce de madame de La Vallière. Cette maladie était la petite vérole. On trouve dans les lettres de Bussy une anecdote qui explique le mot *cette triomphante Choiseul;* elle date de quelques jours avant sa maladie; d'ailleurs, elle peint fort bien la cour et les manières des grandes dames de ce temps. Elle est racontée par madame de Montmorency, femme d'un esprit aimable et naturel :

« Madame de Duras et la duchesse de Choiseul ont eu un démêlé pour « une place à l'opéra, à Versailles; la dernière, arrivant avec la marquise « de Bellefonds, demanda à un garde pour qui étaient les places qu'il gar- « dait. Il répondit : *pour madame de Duras.* — Bon, c'est cela, dit madame « de Choiseul, et se mit en place. Le garde, trompé, se retire. Madame de « Duras arrive un moment après; le garde lui ayant conté ce qui s'était « passé, elle alla à madame de Choiseul, et lui dit : *Pour les grâces, les ris,* « *les jeux, les amours et les amants même, on vous cède tout cela, ma-* « *dame; mais pour tout le reste, vous me le devez.* Madame de Choiseul, « sans s'émouvoir, se tourna vers madame de Bellefonds, en lui disant : « *Mon Dieu! quand on est faite comme madame de Duras, comment peut-* « *on venir à des spectacles?*..... et ne sortit point de sa place. » (A. G.)

[2] Célèbre avocat.

quence pour toutes vos affaires, et où la présence de M. de Grignan sera bien nécessaire. Comme Dieu ne veut pas que je sois témoin de tous ces dénouements, et que je ne puis faire d'autre personnage que de souhaiter, et de tenir les mains élevées vers le ciel, croyez que je m'en acquitterai de mon mieux, et que voici le lieu du monde où l'on veut le moins faire de mal à votre fils. Vous nous faites un grand plaisir de continuer de nous instruire de tout ce qui se fait : je ne vois encore rien de notre mariage. J'ai pensé profondément à me venger de l'épigramme du chevalier ; mais j'ai trouvé plus commode de m'imaginer qu'il ne m'avait encore rien dit de si obligeant. Je fus jeudi voir la princesse de Tarente ; elle a ramené madame de Marbeuf avec une fluxion sur la poitrine et une grosse fièvre. Cette pauvre femme m'écrit trois lignes d'une main tremblante ; j'apprends qu'elle s'opiniâtre à ne voir aucun médecin, à n'être point saignée, et à ne boire que de la tisane. Nous verrons comme cela réussira, et selon l'événement nous louerons ou blâmerons sa conduite : je suis persuadée qu'elle en réchappera. Je viens de lire la lettre que vous écrivez à mon fils; j'en suis touchée, et j'admire la manière dont vous fondez vos raisons de m'aimer ; on ne peut être plus adorable dans le commerce de l'amitié : gardez-moi bien tous ces trésors, afin qu'un jour j'en puisse jouir encore plus agréablement. Votre belle-sœur est bien loin de craindre les hémorragies ; elle voudrait un remède qui lui pût faire connaître qu'elle a du sang dans les veines. Elle est toujours une jolie femme, qui prend un grand plaisir à me faire parler de vous, et qui admire la vivacité de l'amitié que vous avez pour moi.

859. — A LA MÊME.

Aux Rochers, lundi 29 janvier 1685.

Je reçois aujourd'hui à quatre heures du soir votre lettre du samedi, qui était justement avant-hier. Cela est d'une diligence qui ferait une espèce de consolation à toute autre absence que la vôtre; mais, ma chère enfant, il est impossible de ne pas entrer tendrement comme vous dans le malheur d'être tous séparés, étant tous aussi bien ensemble que nous y sommes, et nous entendant aussi parfaitement : vous ne sauriez douter que cet endroit ne me soit sensible. Je vous dirai demain le bon état où sera ma jambe, et j'espère qu'après-demain mon fils vous apprendra ma guérison; j'en suis si persuadée, que sans notre scrupuleuse exactitude, voyant que tout ne va que deux jours plus tôt ou deux jours plus tard, nous aurions chanté victoire dans nos lettres. Ma jambe est comme l'autre : plus de rougeur, plus de fluxion, plus de douleur; n'est-ce pas une cruauté de vous faire languir après une chose qui nous est assurée? Parlons, ma très-chère, de la journée *des monstres;* elle est tout admirable et toute prodigieuse. Nous avons ri aux larmes de vos trois visites; la première est une véritable peinture, dont je me représente parfaitement l'original. Ne me venez point parler de mes lettres et de mes narrations; si vous revoyiez et si vous lisiez les vôtres, vous seriez obligée d'avouer que je ne suis pas le meilleur peintre de l'hôtel de Carnavalet; enfin, nous avons le regret de sentir mieux que vous le charm de vos lettres. La maison où l'amour de mon nom vous a fait aller est encore une description rare et qui est au naturel; vous pouviez ajouter à la figure de madame de Bussy l'air que lui donnait le toupet et la fontange de cette modeste personne, dont il semblait que les meubles vinssent d'être jetés par la fenêtre : il faut avoir bien de

la force dans l'imagination pour rappeler le souvenir des noms au milieu de tout cela. Mais notre souper d'hier au soir, ma fille, il me semble qu'il était fort beau, fort bien servi; je m'y trouvai [1] avec la fleur de mes amis; je serais bien fâchée que la colique de M. de Lamoignon l'eût empêché d'y venir. M. de Coulanges m'en a fait peur. Mais non, tout a été parfait, et l'on a chanté *gaudeamus, mes frères*. Ce petit Coulanges vaut trop d'argent; je garde toutes ses lettres. On me mande que le roi veut donner un meilleur air au Palais-Royal, et veut éloigner *la maîtresse et l'amant* [2], et Coulanges m'écrit là-dessus que sa femme dit : « Le roi a trop de piété pour vouloir ôter tout ce qui « fait la bénédiction de la maison de MONSIEUR. » Comme je ne l'ai point entendu répéter vingt fois, je vous avoue que cela m'a paru fort plaisamment tourné. Madame de Lavardin est fort contente d'une visite que vous lui avez faite; j'en suis ravie, et je vous en remercie bien plus que de celle que mon nom vous a fait faire. Madame de Lavardin est bonne à consulter sur tout; je suis assurée qu'elle vous consolera des trois monstres que vous aviez vus : j'aime de tout mon cœur cette bonne et ancienne amie.

Mardi 20.

Notre huile n'a pas beaucoup avancé depuis vingt-quatre heures; il ne faut point que votre poudre s'en offense; il n'est point question qu'elle guérisse si promptement, pourvu qu'elle guérisse. J'ai lu avec bien du plaisir une lettre de Corbinelli où, par votre ordre, il me rend compte d'une dispute fort agréable qui fut jugée avec beaucoup

[1] Madame de Sévigné se transportait en esprit partout où elle s'imaginait pouvoir trouver madame de Grignan. (P.)

[2] « On sut que le roi avait parlé à MONSIEUR sur les mœurs de beaucoup « de ses domestiques, et qu'il l'avait prié de faire cesser le commerce de « M. le chevalier de Lorraine avec madame de Grancey, ce que MONSIEUR « lui avait promis. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, mercredi 27 décembre 1684.)

de justice par l'abbé de Polignac [1] : il me paraît étourdi et terrassé de votre esprit et de votre vivacité. Est-il possible que vous ne puissiez point faire souvenir l'abbé de Polignac de la mère que vous avez en Bretagne ? L'a-t-il tout à fait oubliée ? Il est présentement un abbé de Versailles, et n'a plus cette grande soutane où il était enseveli. Madame de Marbeuf a eu le courage de se tirer d'une fluxion sur la poitrine et de la fièvre continue, n'ayant voulu voir aucun médecin ni être saignée.

Mercredi 31 janvier, à huit heures du soir.

Mon fils vous écrit de son côté, et je pense que, sans nous être consultés, nous vous manderons les mêmes choses, car nous écrivons sur la vérité. Ma plaie est plus près de guérir qu'hier; et si vous pouvez me pardonner cette rébellion à la poudre de sympathie, et que vous vouliez bien nous accorder quinze jours au lieu de quatre, la poudre aura son effet ordinaire. L'autre jambe est toute guérie, cela est fini, tout va bien ; ayez l'esprit en repos, et passez-nous seulement notre lenteur.

860. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche matin 4 février 1685.

Hormis la promptitude de la guérison, ma bonne, vous pouvez compter que vous m'avez guérie. Il est vrai que nous pensions au commencement que ce serait une affaire de quatre jours : nous nous sommes trompés, voilà tout, et en voilà quinze; mais enfin la cicatrice fait une for bonne mine de vouloir s'avancer, et pour la presser encore davantage, nous ôtons l'huile, avec votre permission, car nous avons suivi vos ordres exactement, et nous met-

[1] Melchior de Polignac, depuis cardinal, et auteur de l'*Anti-Lucrèce*, poëme latin, dans lequel il réfute le système d'Épicure

tons de l'onguent noir que vous avez envoyé, et qui ne nuira pas à la poudre de sympathie, pour fermer entièrement la *boutique*. Otez-vous donc de l'esprit tout ce *grimaudage* d'une femme blessée d'une grande plaie : elle est très-petite, aussi bien que l'outil dont se sert votre frère; rectifiez votre imagination sur tout cela, ma jambe n'est ni enflammée ni enflée. J'ai été chez la princesse *(de Tarente)*, je me suis promenée; je n'ai point l'air malade; regardez donc votre *bonne* d'une autre manière que comme une pauvre femme de l'hôpital : je suis belle, je ne suis point pleureuse comme dans ce griffonnage; enfin, ma bonne, ce n'est plus par là qu'il faut me plaindre, c'est d'être bien loin de vous, c'est de n'être que *métaphysiquement* de toutes vos parties, c'est de perdre un temps si cher. Comme on pense beaucoup en ce pays, on avale quelquefois des amers moins agréables que les vôtres. Je reprends des forces et du courage, et j'en ai, ma bonne, quoi qu'en veuille dire le chevalier : voilà l'état de mon âme et de mon corps. Je vous dis les choses comme elles sont, ma chère bonne, et il faut que je sois bien persuadée de votre parfaite amitié pour vous faire cet étrange détail au milieu de Versailles, où vous êtes assurément. Ma bonne, la tendresse que j'ai pour vous est toute naturelle; elle est à sa place, elle est fondée sur mille bonnes raisons; mais celle que vous avez pour moi est toute merveilleuse, toute rare, toute singulière; il n'y en a quasi pas d'exemple, et c'est ce qui fait aussi cette grande augmentation de mon côté qui n'est que trop juste. Madame de La Fayette vous a vue; elle me mande que vous causâtes fort ensemble, qu'elle est *engouée de vous*, c'est son mot; que vous êtes parfaite, hormis que vous êtes sensible. Voilà votre défaut, elle vous en grondera; voilà comme mes amies reçoivent vos visites et sont contentes de vous; car madame de Lavardin m'en écrivit encore une grande feuille. Tout cela vous fait souvenir de moi, ma très-chère; et cette bonne

duchesse de Chaulnes..... Vous me marquez si bien les divers tons de ceux qui m'ont souhaitée dans ma chambre, que je les ai tous reconnus. Ma bonne, j'ai été triste de n'être point à ce souper pour vous faire les honneurs de mon appartement : la compagnie était bonne et gaie; M. de Coulanges ne trouva pas assez de *haut-goût* ni de *ragoûts* pour son goût usé et débauché; cela était trop héroïque pour M. de Troyes et pour lui : il avoue pourtant que le repas était beau et fort gai. Hélas! ma santé n'est pas digne d'être si souvent et si bien célébrée! Il me paraît que M. de Lamoignon connaît bien le mérite de la bonne femme *Carnavalet* : vous ne sauriez trop ménager un tel ami. Je suis ravie de la joie qu'ils ont de cette place du conseil; mais je suis affligée de cette cruelle néphrétique qui accable ce pauvre homme à tout moment : point de jours sûrs, c'est un rabat-joie continuel. Je trouve bien plaisant tout le petit tracas de l'hôtel de Chaulnes. Je ne crois point la duchesse jalouse; je doute que cette belle amitié qu'elle a pour moi lui permît de m'en faire confidence. Le petit Coulanges est fort plaisant sur tout cela; j'admire comme lui *sainte Friquette*, et comme il y a des gens qui ont une sorte d'esprit pour venir à leurs fins, où d'autres ne sauraient faire un pas. Je vous remercie de vos nouvelles : je ne vois point d'où vient la disgrâce de Flamarens [1] à l'égard de MONSIEUR; je ne crois pas que notre bon maréchal d'Estrades [2] fasse de grandes intrigues dans cette cour très-orageuse.

Dieu conserve votre santé comme vous me la dépeignez, ma bonne; je crois les bouillons de chicorée fort bons : j'en prendrai. Ne négligez point vos amers, c'est votre

[1] François Agésilan de Grossolles, comte de Flamarens, premier maître d'hôtel de MONSIEUR.

[2] Godefroi, comte d'Estrades, maréchal de France, venait d'être fait gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, et régent du royaume. (P.)

vie. Je doute que vous vous serviez de la poudre de sympathie pour votre côté; vous n'avez point encore voulu essayer du baume *(tranquille)*. Je vous ai mandé que la Marbeuf s'est ressuscitée : voilà une succession qui vous est échappée. Je ne puis souffrir que Rhodes[1] ait vendu sa charge, si ancienne dans sa maison. Vous aurez donc le plaisir de voir le doge, et de n'avoir point cette guerre[2]; c'est comme si la république venait; mais qui peut résister aux volontés de Sa Majesté? Il me semble que j'aurais encore été aujourd'hui à votre dîner chez Gourville; toute la *case* de Pomponne ne m'aurait pas chassée. Jamais, ma chère Comtesse, vous n'avez passé un hiver qui me convînt tant; j'envie et je regrette tous vos plaisirs, mais bien plus celui de vous voir, ma bonne, et d'être avec vous, et de jouir de cette chère amitié qui fait toutes mes délices.

A cinq heures du soir.

Mon fils vient de voir ma jambe; en vérité, ma bonne, il la trouve fort bien; il vous le va dire, et hors la promptitude de quatre jours, on ne peut pas dire que je ne sois guérie par la *sympathie*. Mon fils vient de mettre cet onguent noir pour faire la cicatrice, car il n'y a plus que cela à faire; et nous gardons précieusement le reste de la poudre pour quelque chose de plus grande importance. Croyez, ma chère bonne, que je ne m'en dédirai point : c'est vous qui m'avez guérie; l'air du miracle n'y a pas été, voilà tout. Je viens de me promener; ôtez-vous de

[1] Charles Pot, marquis de Rhodes, vendit sa charge de grand-maître des cérémonies de France à Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville. (P.)

[2] Le doge de Gênes (*François-Marie-Impériale Lercari*), accompagné de quatre sénateurs, était attendu en France pour faire sa soumission au roi au nom de la république. Ce fut le 15 de mai suivant qu'il eut sa première audience de Louis XIV. (P.) C'est ce doge qui, lorsqu'on lui demandait ce qu'il trouvait de plus extraordinaire à Versailles, répondit : « C'est de m'y voir. »

l'esprit que je sois malade ni boiteuse, je suis en parfaite santé. Je me réjouis de celle du chevalier; c'est toujours beaucoup d'en avoir la moitié : il n'était pas si riche l'année passée. Votre belle-sœur vous prie de mander s'il y a quelque chose de changé à la façon des manteaux et à la coiffure; elle vous révère. J'embrasse M. de Grignan tendrement. Le *bien bon* est tout à vous deux ; il n'écrit jamais de moi, parce que ce sont des affaires et des calculs qui lui font oublier sa pauvre nièce. Je demande au marquis et à mademoiselle d'Alerac s'ils savent bien quel est le mois de l'année où les Bretons boivent le moins. Cela est curieux Et ce M. de Carcassonne qui sera député? Quand viendront les prélats ?

Ma chère bonne, je baise vos deux bonnes joues, et vous embrasse avec une extrême tendresse; ne soyez plus du tout en peine de moi.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

A cinq heures du soir, dimanche.

Le *pieux Énée* vient de panser sa mère; la poudre de sympathie n'a point fait son miracle, mais elle nous a mis en état que l'onguent noir, que vous nous avez envoyé, achèvera bientôt ce qui reste à faire. Ainsi la sympathie et l'onguent noir auront l'honneur conjointement de cette guérison tant souhaitée. Si vous avez bien envie d'embrasser le *señor Marquez*, vous le pouvez faire tandis qu'il a encore un nez et des oreilles ; une autre fois qu'il n'expose pas si témérairement ses membres ! Adieu, ma petite sœur ; je fais toujours mille compliments remplis de contrition à M. de Grignan, et vous supplie de sauver ma *princesse (mademoislle d'Alerac)* des fureurs du *Troyen*.

861. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 7 février 1685.

Vous ne sauriez mieux faire que de promener votre tristesse à Versailles ; ce qui serait pourtant encore mieux serait de n'avoir point de tristesse. Je crois que la poudre de sympathie n'est point faite pour de vieux maux ; elle n'a guéri que la moins fâcheuse de mes petites plaies : j'y mets présentement de l'onguent noir, qui est admirable, et je suis si près d'être guérie, que vous ne devez plus penser à moi que pour m'aimer, et vous intéresser à la solide espérance que j'ai actuellement. Je n'ai pas un moment de fièvre, je suis tout comme une autre. Je mange sagement ; quand il fait beau, je me promène ; on veut que je marche parce que je n'ai point d'inflammation ; j'écris, je lis, je travaille, je reçois vos lettres avec tendresse et empressement : voilà, ma très-aimable, comme je suis, sans rien déguiser ; les *grisons* vous sont inutiles, je vous dirai toujours la vérité : j'aime trop à n'être point trompée sur votre sujet pour en vouloir user autrement avec vous. Je suis présentement dans ma chambre ; le soleil brille autour de moi, et je ne voudrais pas jurer que je ne fisse un tour de mail. Redressez donc votre imagination, ma chère Comtesse, et tirez les rideaux qui vous empêchent de me voir : laissez là cette pauvre femme pleurante, et *le pieux Énée* (*le marquis de Sévigné*) à ses pieds ; tout cela est faux, je vous assure. Mais conservons nos jambes tant que nous pourrons : elles sont difficiles à apaiser quand une fois elles sont fâchées. Je voulus l'autre jour me purger avec ces bouillons du frère Ange. Je m'en étais bien trouvée ; cela ne fit que m'émouvoir. Je me suis demandé pardon, et je me laisse rapaiser, résolue de ne jamais attaquer une parfaite santé : les légères médecines sont cruelles. Je finis, et je vous laisse au milieu du beau tourbillon où je vous crois : je suis assurée que

vous ne m'y oubliez non plus que dans votre chambre ; et de qui pourrait-on dire la même chose? Mais aussi peut-on mieux sentir que je fais tous les charmes de votre amitié?

862. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 14 février 1685.

Je n'ai point reçu de vos lettres cet ordinaire, ma chère bonne, et quoique je sache que vous êtes à Versailles, que je croie et que j'espère que vous vous portez bien, que je sois assurée que vous ne m'avez point oubliée, et que ce désordre vient d'un laquais et d'une paresse, je n'ai pas laissé d'être toute triste et toute décontenancée, car le moyen, ma bonne, de se passer de cette chère consolation? Je ne vous dis pas assez à quel point vos lettres me plaisent, et à quel point elles sont aimables, naturelles et tendres; je me retiens toujours sur cela par la crainte de vous ennuyer. Je relisais tantôt votre dernière lettre, je songeais avec quelle amitié vous touchez cet endroit de la légère espérance de me revoir au printemps, et comme après avoir trouvé les mois si longs, cela se trouverait proche présentement; car voilà tous les préparatifs du printemps. Ma bonne, j'ai été sensiblement touchée de vos sentiments et des miens, qui ne sont pas moins tendres, et de l'impossibilité qui s'est si durement présentée à mes yeux; ma chère Comtesse, il faut passer ces endroits, et mettre tout entre les mains de la Providence, et regarder ce qu'elle va faire dans vos affaires et dans votre famille.

Mon fils et sa femme sont à Rennes depuis lundi; ils y ont quelques affaires. Je trouve cette petite femme si malade, si accablée de vapeurs, avec des fièvres et des frissons à tous moments, des maux de tête enragés, que je leur ai conseillé de s'approcher des capucins. Ils vien-

dront peut-être de Vannes, où ils sont, ou bien ils écriront. Ce sont eux qui ont mis le feu à la maison par leurs remèdes violents. Mon fils achève avec l'essence de Jacob, deux ou trois fois le jour; il faut que tout cela fasse un grand effet : il vaut mieux être dans une ville qu'en pleine campagne. Je suis donc ici très-seule; j'ai pourtant pris, pour voir une créature, cette petite jolie femme dont M. de Grignan fut amoureux tout un soir. Elle lit quand je travaille, elle se promène avec moi : car vous savez, ma bonne, et vous devez me croire, que Dieu, qui mêle toujours les maux et les biens, a consolé ma solitude d'une très-véritable guérison. Si on pouvait mettre le mot d'*aimable* avec celui d'emplâtre, je dirais que celui que vous m'avez envoyé mérite cet assemblage : il attire ce qui reste, et guérit en même temps; ma plaie disparaît tous les jours. Il me semble que le dernier que vous m'avez envoyé est meilleur. Enfin, cela est fait; si je n'en avais point fait du poison, par l'avis de sottes gens de ce pays, il y a longtemps que celui que j'ai depuis trois mois m'aurait guérie. Dieu ne l'a pas voulu; j'en ressemble mieux à M. de Pomponne, car c'est après trois mois. On veut que je marche, parce que je n'ai nulle sorte de fluxion, et que cela redonne des esprits et fait agir l'*aimable* onguent; remerciez-en M. de Pomponne. Jusque ici la foi avait couru au-devant de la vérité, et je prenais pour elle mon espérance; mais, ma bonne, tout finit, et Dieu a voulu que ç'ait été par vous[1]. Mon fils s'en plaignait l'autre jour; car ç'a été lui qui au contraire m'a fait tous mes maux, mais Dieu sait avec quelle volonté! Il partit lundi follement, en disant adieu à cette petite plaie, disant qu'il ne la reverrait plus, et qu'après avoir vécu si longtemps ensemble, cette séparation ne laissait pas d'être sensible. Je n'oublierai pas aussi de vous remercier mille fois de toute

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 4 février.

l'émotion, de tout le soin, de tout le chagrin que votre amitié vous a fait sentir dans cette occasion : quand on est accoutumée à votre manière d'aimer, les autres font rire. Je suis fort digne, ma bonne, de tous ces trésors, par la manière aussi dont je les sais sentir, et par la parfaite tendresse que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous touche à dix lieues à la ronde. Parlez-moi un peu de votre santé, mais bien véritablement, et de vos affaires. N'avons-nous plus d'amants [1] ? Il nous revient beaucoup de temps et de papier, puisque nous ne parlerons plus de cette pauvre jambe. La Marbeuf est transportée d'une lettre que vous lui avez écrite; elle m'attire si fort que j'en suis honteuse; elle veut vous envoyer deux poulardes avec mes quatre; je l'en gronde, elle le veut. Vous en donnerez à M. du Plessis, et vous direz à Corbinelli d'en venir manger avec vous, comme vous avez déjà fait, car que ne faites-vous point d'obligeant et d'honnête ? Ma bonne, je finis; j'attends vendredi vos deux lettres à la fois, et je suis sûre de vous aimer de tout mon cœur.

La princesse vient de partir d'ici ; dès qu'elle a su que mon fils, qui est encore mal avec elle [2], était parti pour Rennes, elle est courue ici d'une bonne amitié. Le *bien bon* vous est tout acquis, et moi à votre époux et à ce qui est avec vous.

863. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 25 février 1685.

Ah, ma bonne ! quelle aventure que celle de la mort du roi d'Angleterre [3] ! la veille d'une mascarade !

AU MARQUIS DE GRIGNAN.

Mon marquis, il faut que vous soyez bien malheureu

[1] C'est-à-dire de prétendants à la main de mademoiselle de Grignan.
[2] *Voyez* la lettre du 15 novembre 1684.
[3] Le roi Charles II mourut le 16 février 1685.

de trouver en votre chemin un événement si extraordinaire?

Rodrigue, qui l'eût cru? — Chimène, qui l'eût dit[1]?

Lequel vous a le plus serré le cœur, ou le contre-temps, ou quand votre méchante maman vous renvoya de Notre-Dame? Vous en fûtes consolé le même jour; il faut que le billard et l'appartement et la messe du roi, et toutes les louanges qu'on a données à vous et à votre joli habit, vous aient consolé dans cette occasion, avec l'espérance que cette mascarade n'est que différée. Mon cher enfant, je vous fais mes compliments sur tous ces grands mouvements, mais faites m'en sur toutes mes attentions mal placées : j'avais été à la mascarade, à l'opéra, au bal, je m'étais tenue droite, je vous avais admiré, j'avais été aussi émue que votre belle maman, et j'ai été trompée.

A MADAME DE GRIGNAN.

Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne : vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, et, comme vous dites, plus vivement que pour soi-même : j'ai tant passé par ces émotions! C'est un plaisir, quand on les a pour quelque jolie petite personne qui en vaut la peine et qui fait l'attention des autres. Votre fils plaît extrêmement; il a quelque chose de piquant et d'agréable dans la physionomie; on ne saurait passer les yeux sur lui comme sur un autre : on s'arrête. Madame de La Fayette me mande qu'elle avait écrit à madame de Montespan qu'il y allait de son honneur que vous et votre fils fussiez contents d'elle : il n'y a personne qui soit plus aise que madame de La Fayette de vous faire plaisir. Je ne suis pas surprise que vous ayez envie d'aller à Livry; bon Dieu, quel temps!

[1] Voyez *Le Cid*, acte III, scène IV.

il est parfait; je suis depuis le matin jusqu'à cinq heures dans ces belles allées, car je ne veux point du froid du soir. J'ai sur mon dos votre belle *brandebourg,* qui me pare; ma jambe est guérie, je marche tout comme une autre. Ne me plaignez plus, ma chère bonne, il faudrait mourir, si j'étais prisonnière par ce temps-là. Je mande à mon fils que je n'ai que faire de lui, que je me promène, et qu'avec cela je l'envoie promener. Ils sont dans les plaisirs de Rennes, d'où ils ne reviendront que la veille du dimanche gras : j'en suis ravie, je n'ai que trop de monde. La princesse vient jouir de mon soleil; elle a donné d'une thériaque céleste au bon abbé, qui l'a tiré d'un mal de tête et d'une faiblesse qui me faisaient grand'peur. Dites à ce *bien bon* combien vous êtes ravie de sa santé. La princesse est le meilleur médecin du monde. Tout de bon, les capucins admiraient sa boutique : elle guérit une infinité de gens, elle a des compositions rares et précieuses, dont elle nous a donné trois prises qui ont fait un effet prodigieux. Le *bien bon* voudrait vous faire les honneurs de Livry; si c'est le carême, ma bonne, vous y ferez une mauvaise chère : mais songerez-vous à l'entreprendre avec votre côté douloureux? On ne me parle cependant que de votre beauté. Madame de Vins m'assure que c'est tout autre chose que quand je suis partie. Vous parlez du temps, qui vous respecte pour l'amour de moi. C'est bien à vous à parler du temps! Mais que c'est une plaisante chose que nous n'ayons pas encore parlé de la mort du roi d'Angleterre! Il n'était point vieux : c'est un roi, cela fait penser que la mort n'épargne personne. C'est un grand bonheur si dans son cœur il était catholique, et qu'il soit mort dans notre religion [1]. Il me

[1] Charles II était âgé de soixante-cinq ans; il en avait régné environ vingt-cinq, à compter du rétablissement des Stuarts. Il reçut en effet les sacrements suivant le rite romain, cédant plutôt, dit-on, aux instances de son frère qu'à sa conscience. Il avait quelques-unes des qualités privées. Mais comme prince, son caractère, dit Hume, était *dangereux pour ses sujets et peu honorable pour lui-même.* Madame de Sévigné parle ici de

semble que voilà un théâtre où il se va faire de grandes scènes; le prince d'Orange, M. de Montmouth, cette infinité de luthériens, cette horreur pour les catholiques : nous verrons ce que Dieu voudra représenter, après cette tragédie. Elle n'empêchera point qu'on ne se divertisse encore à Versailles, puisque vous y retournez lundi. Vous me dites mille amitiés sur la peine que vous auriez à me quitter, si j'étais à Paris; j'en suis persuadée, ma très-aimable bonne; mais cela n'étant point, à mon grand regret, profitez des raisons qui vous font aller à la cour. Vous y faites fort bien votre personnage; il semble que tout se dispose à faire réussir ce que vous souhaitez. Les souhaits que j'en fais de loin ne sont pas moins sincères ni moins ardents que si j'étais auprès de vous. Hélas, ma bonne! j'y suis toujours, et je sens, mais moins délicatement, ce que vous me disiez un jour, dont je me moquais; c'est qu'effectivement vous êtes d'une telle sorte dans mon cœur et dans mon imagination, que je vous vois et vous suis toujours; mais j'honore infiniment davantage, ma bonne, un peu de réalité.

Vous me parlez de votre *Larmechin* [1] : c'est assez pour mon fils; vous vous en plaignez souvent : il est peut-être devenu bon. Parlez-en à *Beaulieu,* et qu'il en écrive à mon fils; j'en rendrai de bons témoignages. Celui qu'il avait était bon, il s'est gâté; il ne gagnerait que ses gages, quarante ou cinquante écus, point de vin ni de graisse, ni de levûre de lard. Je crois que mon fils ne plaindrait pas de plus gros gages pour avoir un vrai bon cuisinier; je craindrais que celui-là ne fût trop faible. Mais, ma bonne, quelle folie d'avoir quatre personnes à la cuisine! Où va-t-on avec de telles dépenses, et à quoi servent tant de gens? Est-ce

l'état de l'Angleterre en personne bien informée. La révolte de Montmouth et sa fin tragique dans la même année, Jacques II détrôné et chassé trois ans après par son gendre, justifièrent trop bien ses pressentiments. (A. G.)

[1] Valet de chambre de madame de Sévigné.

une table que la vôtre pour en occuper seulement deux? L'air de *Lachan* et sa perruque vous coûtent bien cher. Je suis fort mal contente de ce désordre; ne sauriez-vous en être la maîtresse? Tout est cher à Paris, et trois valets de chambre! Tout est double et triple chez vous. Je vous dirai comme l'autre jour : Vous êtes en bonne ville, faites des présents, ma bonne, de tout ce qui vous est inutile. N'est-ce point l'avis de M. Enfossy? M. de Grignan peut-il vouloir cet excès? Ma chère bonne, je ne puis m'empêcher de vous parler bonnement là-dessus. Après cette gronderie toute maternelle, laissez-moi vous embrasser chèrement et tendrement, persuadée que vous n'êtes point fâchée. Ma bonne, il faut que votre mal de côté soit de bonne composition pour souffrir tous vos voyages de Versailles. Songez au moins que le maigre vous est mortel, et que le mal intérieur doit être ménagé et respecté. Bien des amitiés aux grands et petits Grignans. Je veux vous dire ceci. Vous croyez mon fils habile, et qu'il se connaît en sauces, et sait se faire servir; ma bonne, il n'y entend rien du tout; *Larmechin* encore moins, le cuisinier encore moins : il ne faut pas s'étonner si un cuisinier qui était assez bon s'est entièrement gâté; et moi, que vous méprisez tant, je suis l'aigle; on ne juge de rien sans avoir regardé la mine que je fais. L'ambition de vous conter que je règne sur des ignorants m'a obligée de vous faire ce sot et long discours; demandez à *Beaulieu*.

864. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 28 février 1685.

Vous revoilà donc à Versailles, et votre mascarade sur pied : la mort du roi d'Angleterre n'a pu tenir contre la jeunesse avide des plaisirs du carnaval. On ne parle que de votre beauté. Comme vous n'êtes pas encore à l'entre-

deux âges, jouissez de ce joli visage qui vous faisait tant d'honneur, même quand vous étiez malade ; il ira bien loin, dans votre santé; c'est une agréable chose que la régularité des traits, les proportions, en un mot la beauté. J'espère que vous me direz bien des nouvelles de mon enfant (*le petit marquis*) : j'ai été toute dérangée ; j'avais été deux jours à Versailles, attentive à le voir danser, me tenant droite; il faut recommencer. Je crus être dimanche au souper de l'hôtel de Chaulnes, et ce fut un dîner lundi : enfin, vous abusez de ma crédulité. Bon Dieu! la plaisante histoire, et plaisamment contée, que celle de Bouquet! quelle confusion à l'ancienne maison des Bouquet! La *bouquetière Glycera* n'en est-elle point offensée? Je vous avoue que je n'eusse jamais imaginé une telle aventure : cette personne si fière, ce pauvre innocent qui ne savait pas l'eau troubler. Ce qui me ravit, c'est la récidive ; mais ces grands frères sont bien importuns avec leurs grandes épées ; dites-moi comment ils ont pu surprendre une promesse. Soyez sûre, ma fille, que je n'ouvrirai pas la bouche de tout cela : outre que vous m'en priez, et que c'est assez, c'est que j'en ferais scrupule.

L'histoire de cet abbé roué est affreuse ; il était de fort bonne maison, demandez à Corbinelli. C'eût été une belle lumière de l'Église. Il est vrai que quand on a lu la destinée de ce pauvre misérable, il faut prendre du sel de soufre, dont je me trouve fort bien ; huit jours sous terre, la tête en bas, ah! j'étouffe; mais peut-on être huit jours sans manger? Il y a d'étranges étoiles : voyez que cet abbé a bien profité du vol de cette lettre de change! Voilà de quoi nous sommes capables quand Dieu nous abandonne.

Le *bien bon* est tout à fait revenu de ses éblouissements ; il ne voyait goutte, il ne pouvait se soutenir, j'étais tout effrayée. Je vous écrivis une lettre, que j'ai mise dans mon cabinet, et que je vous enverrai peut-être ; ce sont des

pensées que je vous jette, et dont vous ferez tel usage que vous trouverez à propos. J'en ferais un fort bon de la poudre de Josson, si la cicatrice de ma plaie avait besoin de ce secours ; mais je suis guérie, grâce à Dieu, *et à la vôtre*, comme on dit ici. Je me promène avec plaisir, et je récompense le temps perdu. Vous avez raison de louer l'abbé de Polignac comme vous faites ; il est vraiment très-aimable, et c'est une tête bien organisée que la sienne. Mais vous parlez bien légèrement de son frère [1] : il me semble qu'il glisse des mains. Je plains fort M. et madame de Guitaud : une transaction disputée me fait transir [2] ; il n'y a donc rien de sûr. Vous soutiendrez la vôtre contre Aiguebonne ; il est en malheur.

865. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi des cendres 7 mars 1685.

Me voilà, ma chère Comtesse, tout aussi avancée que vous et que mon marquis. Je fis mon lundi gras avec la princesse : un petit dîner aussi bon, aussi délicat, aussi propre qu'il est possible ; elle me parla de mascarade, je lui lus celle de vos petits Indiens, que vous contez fort joliment. Hier, je donnai à dîner à un pauvre *ami de la vérité*, fort bon homme, fort saint homme, fort anachorète, qui était supérieur du séminaire de feu M. d'Alet [3], qui a puisé dix ans dans cette source, qui a fermé les yeux et baisé les pieds au saint prélat, et puis s'est retiré dans sa famille. Il n'a parlé qu'à moi depuis deux ans qu'il est en ce pays. Nous connaissons les mêmes gens, nous avons les mêmes amis, nous pensons les mêmes choses. C'est un saint ; mais je ne suis pas sainte, voilà le malheur. J'ai été fort aise de passer ainsi le mardi gras.

[1] Le marquis de Polignac, qui épousa Mlle de Rambures, en 1686.
[2] Souvenir de l'affaire de M. de Mirepoix.
[3] Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, mort le 8 décembre 1677.

Mon fils est encore à Rennes, et je suis ravie qu'il y soit, parce qu'il est ravi d'y être. Il ne vous dirait point plus vrai que moi sur ma jambe : je vous ai dit la pure et sincère vérité; quand ma petite dernière plaie a été fermée, il s'est jeté aux environs un feu léger, et des sérosités se sont répandues en six ou sept petites cloches qui se sont percées et séchées en même temps, à la faveur de votre eau d'arquebusade, dont je me suis souvenue, et qui en deux jours m'a remise en état de marcher : *la toile Gautier* n'y était pas bonne ; elle avait fait ce qu'il fallait, et votre eau a fait le reste. On dit que cela est assez ordinaire aux longues plaies : il se jette des sérosités entre cuir et chair, et comme elles ne s'en vont plus par la plaie, elles prennent cette voie, et cela passe comme une flamme, surtout quand on a une eau de sa chère fille, qui se trouve à point nommé pour tout guérir : *C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux;* après quatre mois de liaison et d'habitude, il fallait quelque séparation éclatante, c'est ce qui consomme la guérison : cela est ainsi, ma très-chère, et je m'en vais reprendre le train de mes promenades, interrompues seulement pendant quatre jours. Je suis assurée que vous voyez bien que je ne vous trompe pas. Je me suis fort bien portée de ma médecine; elle a bien raccourci mes sérosités. Trouvez-vous, ma fille, que je vous parle de moi en passant? Mon silence vous donnera-t-il du soupçon? Je veux vous croire aussi sur votre santé; je vous en souhaite une parfaite, et pour vous et pour moi. C'est une étrange chose dans mon cœur que le souvenir de vos maux passés et la crainte de leur retour; Dieu vous en préserve, et moi aussi! Coulanges m'a mandé fort joliment votre dîner de l'hôtel de Chaulnes : c'est un style si particulier pour faire valoir les choses les plus ordinaires, que personne ne saurait lui disputer cet agrément.

Vous vous êtes mise en politique : vos derniers convives étaient justement ce qui s'appellait autrefois *des impor-*

tants[1]; vous me manderez comme se sera passé ce *gaudeamus* de conversation.

Notre petit homme a été admiré de tout le monde; madame de La Fayette et son fils m'en écrivent des merveilles. Voici, ma chère enfant, un *grand* hiver pour lui : sa vie est pressée d'une manière, que si vous aviez donné à l'enfance ce qu'on y donnait autrefois, vous n'y auriez pas trouvé votre compte. Vous avez pris vos mesures selon sa destinée; il faut qu'il joue un grand rôle à quatorze ans, il faut donc qu'on commence à le voir deux ans auparavant; on va parler de lui, il faut faire voir sa petite personne; il vous a cette obligation, et votre séjour à Paris est un arrangement de la Providence pour faire réussir ses desseins; sans vous, il eût été renfermé dans sa chambre; et vous aurez contribué par votre présence à la cour, et par la manière dont vous avez élevé votre fils, à son établissement et à sa fortune. Il y a longtemps que je pense tout cela; mais principalement cet hiver, où il a paru fort agréablement. Il s'est montré au roi, il a été bien regardé, sa figure plaît, et sa physionomie n'a rien de commun : il faut croire que si les paroles avaient suivi les pensées, vous en auriez entendu de fort agréables. Vous concevez sans peine la part intime que je prends à tout cela.

Ce que vous avez dit de l'abbé Charrier est fort vrai : il n'a pas les grâces de son père; mais il a un esprit droit et juste, un bon sens et un bon cœur que je ne lui conseillerais pas de changer contre personne de Lyon[2] ni de Paris. Vous allez avoir bien des Grignans. M. de La Garde logera-t-il avec eux? Il me mande qu'il vient; je ferais bien mon profit, comme vous, de cette bonne compagnie, mais je ne suis encore qu'à la moitié de ma carrière[3]. Ce serait

[1] C'était le nom d'un parti sous la minorité de Louis XIV. Le duc de Beaufort en était le chef, comme le grand Condé était le chef du parti des petits-maîtres.

[2] L'abbé Charrier était de Lyon. (P.)

[3] Madame de Sévigné avait résolu de passer un an aux Rochers pour

une avance assez honnête que six mois, si nos arrangements se rencontraient justes : nous verrons ce que Dieu voudra faire de nous tous.

Il me semble que la mort du roi d'Angleterre devient plus philosophe et anglaise que chrétienne et catholique. *Adieu, roi*, me fait quasi un nœud à la gorge. Je trouve bien des pensées dans ce mot et une fermeté peu commune. Il n'était point vieux; c'est quitter bien des choses dans le milieu de sa vie et de son règne, toujours agité, toujours débauché, et de *Caron pas un mot*[1]. Adieu, ma chère Comtesse; mille amitiés à ce cher Comte, et à ce maladroit vinaigrier[2], qui roulait si mal la brouette. Le récit des mascarades m'a divertie; mais je n'y vois point M. le duc de Bourbon, qui danse si bien. Je savais bien que le vieux Choiseul avait une côte rompue; mais deux, c'est trop. Mon marquis, je veux vous baiser et me réjouir avec vous de vos prospérités. Un joli petit Indien, qui danse juste, qui lève la tête, qui est hardi, cette idée a fort plu à mon imagination.

866. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 11 avril 1685.

N'êtes-vous pas trop bonne, ma chère Comtesse, de me dire seulement un mot de Versailles? Je vous admire dans ce tourbillon; vous me faites pâmer de rire : je vous vois avec le morceau au bec, allant au sermon; et puis, toute touchée du sermon, vous passez à la comédie. Cela est excellent, ma belle, mais revenez vous reposer; quand on a un côté qui se fait sentir, c'est en abuser et le mettre en furie, que de faire trop de choses en un jour. Je vous de-

l'arrangement de ses affaires; elle y était arrivée le 21 du mois de septembre précédent. (P.)

[1] C'est-à-dire aucune pensée de la mort. *Voyez* le dialogue de Lucien, intitulé *Caron ou le contemplateur*.

[2] Le marquis de Grignan avait pris ce déguisement dans une des fêtes du carnaval.

mande votre conservation, comme vous me demandez la mienne : il vous est si aisé de juger de mes sentiments par les vôtres que vous êtes coupable quand vous hasardez de me donner des chagrins infinis. Vous ne devez plus être inquiète de moi; c'est le temps qui m'empêche présentement d'exercer ma nouvelle jambe. Je la traite encore comme une compagnie, je ne la mets pas à tous les jours; c'est une étrangère que je veux qui se raccoutume insensiblement avec moi. Je ne lui propose rien d'extraordinaire, ni d'extravageant; quand elle a fait un grand tour, je ne lui demande point, comme je ferai à l'autre, si elle veut recommencer. J'ai enfin des égards pour cette nouvelle revenue.

J'ai fait vos compliments aux pères *Esculapes* [1]; je vous en avertis, ils en reçoivent de toute l'Europe. Vous n'êtes point dans cette affaire; c'est pourquoi vous ne comprendrez pas la force de mes paroles. Ces bons pères, qui étaient comme des gens prêts à partir avec tache et ignominie, sont transportés d'être rétablis dans leur bonne réputation par le jugement de Salomon; car l'arrêt du roi paraît tel. Le duc de Chaulnes en est cru le premier ministre, et c'est une grande circonstance pour eux. Toute la province a dans les mains le *factum* des pères, et dans l'esprit la persuasion de leur innocence, avec la joie de leur triomphe, et de tout ce qui le suit et qui le précède. Enfin, monsieur le duc, je me réjouis avec vous de la gloire qui vous en revient, parce que je vous aime et vous honore; ma fille vous répondra de cette vérité.

Que voulez-vous dire, ma chère enfant, avec vos songes? De quoi vous mêlez-vous de prendre ma pauvre personne pour l'objet de votre imagination agitée de bile noire? Vous me voyez dans un état affreux, et cela vous trouble, et vous fait sentir un mal que je n'ai pas. Ah, ma belle! vous seriez bien rassurée si vous me voyiez présentement! de-

[1] Les *capucins du Louvre*, célèbres en Bretagne par les cures qu'ils y avaient faites. (P)

mandez à la princesse. Ne voulez-vous point la remercier de la thériaque céleste qu'elle vous fait venir? Je l'aurais fait, sans que souvent elle m'a demandé à voir l'endroit de vos lettres où il est question d'elle, et je n'aimerais pas à être confondue. Je viens d'écrire au petit Coulanges : ma fantaisie était de le prêcher sur sa mauvaise petite conscience, dont il ne fait tous les ans que diminuer la quantité, craignant toujours la plénitude, sans jamais ôter de la qualité; car je suis assurée qu'au bout de la semaine (*sainte*) à Bâville, son unique péché, qui est *gaudeamus*, sera tout aussi bien établi chez lui qu'auparavant : tout le monde est quasi de même; la différence, c'est que son habitude étant moins honteuse et moins mauvaise que celle de bien des gens, on prend plus aisément la liberté de le gronder. Je le prie de dire à M. de Lamoignon que j'accepte bien volontiers le rendez-vous de Bâville pour le mois de septembre avec vous.

Je voudrais que les abbés que vous avez nommés le fussent déjà par Sa Majesté : leur temps viendra. Je trouve cette mode bien noble et bien agréable pour les gens de qualité, de ne plus vendre les charges d'aumônier. Oh! que cela fera un beau séminaire! Je vous conjure d'envoyer prier l'abbé Bigorre de faire souvenir M. le cardinal de Bouillon [1] de la petite aumône qui m'est remise tous les ans sur les aumônes du roi; c'est peu, mais c'est la vie d'une pauvre personne. Je vous dirai où il faudra que cet argent soit envoyé.

867. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 15 avril 1685.

Voici la suite de mes sincérités. Vous avez, ma chère enfant, un esprit prophétique qui voit tout, et vous me

[1] Il était grand-aumônier de France.

faites frémir quand vous faites des songes affreux de moi. Vous dites que ma guérison n'est pas véritable, malgré cette journée si triomphante de Vitré, et tout le bon état où je vous ai dit que j'étais, car je ne vous ai jamais menti : tout cela ne vous persuade point, et je commence en vérité à croire que vous avez raison. Il y a quatre jours qu'il prit une fantaisie à ma jambe de s'enfler et de jeter des feux et des sérosités selon qu'il lui plaisait : je fus surprise, et tout ce qui était ici, de cette trahison ; je me mis en repos, je la laissai faire ; il me semble que ce soit une crise que la nature ait souhaitée : la jambe a bien coulé, les feux sont amortis : je trouve qu'elle se désenfle, et je suis persuadée que c'est une guérison ; en effet, rien n'était capable de guérir ces duretés et ces roideurs de gras de jambe qu'une telle évacuation. J'en ai donc été fort contente, ainsi que de ma médecine. Cependant, nous envoyâmes prier les capucins qui sont à Rennes de venir nous voir ici. Mon fils les souhaite pour sa femme, qui va reprendre de leurs remèdes ; et moi pour faire quelques lavages que je sais qu'ils ordonnent, et qui sont admirables pour guérir en un moment. Ils nous ont mandé « que « dans l'état de leurs affaires, avec des ennemis et des « envieux de tous côtés, il leur était absolument impos- « sible de quitter leur couvent ; qu'ils me conjuraient ins- « tamment d'aller à Rennes ; que dès qu'ils auraient vu « ma jambe, ils me guériraient ; qu'ils osaient bien m'en « assurer, mais que pour appliquer les herbes et les ca- « taplasmes à propos, il fallait voir ma jambe. » Et enfin, ils m'en pressent de si bon cœur, et madame de Marbeuf me donne une chambre si commode, que je m'y en vais demain. Il me semble que vous le voulez, que vous me le conseillez, que vous serez bien aise que je change d'air, et qu'étant traitée par des mains savantes, je puisse m'assurer d'une véritable guérison. Je m'en vais seule avec *Marie* et deux laquais, un petit carrosse et six chevaux. Je laisse

ici mon pauvre *bien bon*, avec mon fils et sa femme. Je reviendrai tout le plus tôt que je pourrai ; car ce n'est pas sans beaucoup de regret que je quitte le repos de cette solitude, et le vert naissant qui me rajeunissait. Mais je songe aussi que d'être toujours trompée sur cette guérison, c'est une trop ridicule chose, et qu'enfin il faut suivre vos conseils, il faut savoir s'il y a encore des loups dans les bergeries, et les en faire sortir. Il y a toute sorte d'apparence qu'il n'y en a plus, et que la nature, très-sage, les a chassés par les dernières irruptions ; mais j'en serai encore plus sûre quand les capucins me l'auront dit. Cette petite plaie est fermée et point fermée : il faut une main maîtresse pour me tirer de cette longue misère, où je n'ai été soutenue que de l'espérance, qui m'a fait croire vingt fois ma guérison. Voilà, ma très-chère, à quoi je me résous, parce que je vois que vous le voulez absolument. Je vous entends d'ici m'approuver, et me dire que vous êtes lasse de me voir trompée, et toujours la dupe des apparences d'une guérison qui se moque de moi. Madame de Marbeuf est si transportée de m'avoir, elle me marque tant d'empressement et tant d'amitié, que j'en suis tout embarrassée ; quand on ne peut être sur le même ton, on ne sait que répondre.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Nous vous aimons d'une telle sorte, mon cher Comte, que nous ne pensons pas qu'Adonis fût plus beau ; du moins il n'était pas d'une si bonne mine que vous, et c'est là le *tu autem* des messieurs. Allez, allez à Livry, après avoir bien prié Dieu dans votre aimable et sainte retraite : votre chère femme vous dira dans quel lieu ma destinée me fait passer ces jours saints ; j'étais trop charmée de les passer dans cette solitude ; Dieu ne l'a pas voulu. Votre

petit beau-frère s'y plonge de tout son cœur, et prétend bien n'être pas triste et malheureux dans l'autre monde; il est fort occupé de ces pensées : Dieu les lui conserve! Il viendra un temps où tout le reste nous paraîtra pour le moins bien inutile. Nous vous faisons nos compliments à tous sur la mort de ce pauvre chevalier de Buous [1]; nous l'aimions extrêmement; il n'y avait qu'à le connaître pour l'aimer. Je ne vois plus mourir que des gens plus jeunes que moi : cela fait tirer des conséquences.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. Rien n'est égal à la beauté de cette galerie de Versailles ; cette sorte de royale beauté est unique dans le monde : je la vois d'ici, en prenant une partie pour le tout. N'avez-vous point dans tous ces beaux lieux rencontré les yeux de cette digne favorite *(madame de Maintenon)?* Quoi! dans un si grand espace, pas un pas pour aller à elle ni elle pour venir à vous! je ne vous dis point tous les bons succès que je vous souhaite, à vous, ma chère enfant, et à toute la république des Grignans, qui sera bientôt rassemblée. On me mande que les mariages doubles de M. le duc de Bourbon et de M. du Maine [2]

[1] Il était de la maison de Pontevez, et cousin germain de M. de Grignan. (P.)

[2] Le mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle de Nantes se fit le 24 juillet 1685 ; mais celui de M. le duc du Maine avec mademoiselle de Bourbon ne se fit que le 19 mars 1692. (P.) Après ce premier mariage, madame de Montespan ne reparut plus à la cour, qui, malgré la magnificence des fêtes, devint plus triste de jour en jour. Ce qu'on appelait la *conversion du roi* avait été consommé à la mort de la reine, à la fin de 1683. Dès ce moment « les dames qui en paraissaient le plus éloignées ne quittèrent plus les églises ». Cependant la dévotion, qui ne faisait que naître, permettait encore les plaisirs. Mais vers 1685 le roi ne prêcha pas seulement d'exemple, il exhortait les femmes même à vivre saintement. Il parla des *mouches* si bien, que les plus coquettes n'osèrent en porter. Le costume des hommes même s'en ressentit. Il y eut pour le courtisan un costume dévot. La Bruyère le peint dans son chapitre *De la Mode*. La ré-

seront pour le mois de juillet, et que plusieurs dames se tourmentent pour les places de dames d'honneur. J'ai mandé à madame de La Fayette que je donne ma voix à madame de Moreuil pour la duchesse de Bourbon. Je vous demande des souvenirs à l'hôtel de Pomponne; je ne veux pas être oubliée dans cette maison. Je n'écrirai point aujourd'hui au petit Coulanges; il est à Bâville.

Ma jambe est si considérablement désenflée depuis hier, que si j'y pouvais prendre confiance, et que je ne fusse pas offensée de ses trahisons, je n'irais point du tout à Rennes; mais mon fils m'y envoie et tout le monde, et j'y vais. Je compte revenir ici le lundi ou le mardi de Pâques; ce serait même plus tôt, si les jours saints ne faisaient demeurer où l'on est. C'est à présent qu'il faut tout espérer; mais je ne saurais me consoler de vous avoir tant trompée : c'était de bonne foi, et j'étais trompée moi-même la première, avec tout ce qui était autour de moi,

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

En un mot, ma belle petite sœur, nous sommes si fatigués, si importunés de la longeur du mal de ma mère, et de toutes les trahisons que sa jambe nous a faites, que moi-même je l'envoie à Rennes, où les capucins du Louvre ne la perdront pas de vue. Sa jambe se désenfle et se guérit à vue d'œil; mais nous avons été si souvent attrapés, et cette guérison si souhaitée a si souvent fait comme le papillon de Polichinel, qu'enfin, pour terminer vos inquiétudes et les nôtres, et pour éviter tous les scrupules qu'on

vocation de l'édit de Nantes, et ce qui put percer jusqu'au roi de ces tristes résultats, concourut, avec les infirmités, à rendre sa ferveur plus chagrine. Enfin, madame de Maintenon devint son unique société, et (comme le dit Voltaire) *ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part du roi, d'ambition et de dévotion de la part de la nouvelle maîtresse*, qui durait depuis 1681, finit par leur mariage, dont l'époque paraît être l'année 1686. (A. G.)

pourrait avoir, nous l'envoyons à la source de toute habileté. Vous savez que le parfait ménage demeure ici avec le *bien bon*.

868. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Bâville, ce 26 avril 1685.

J'étais fort en peine de vous, Madame, et de monsieur votre mari; je l'étais fort aussi de madame votre mère, dont je ne vois plus les *sacrés caractères;* enfin, mon attachement pour tout ce qui vous regarde commençait à troubler le doux repos que j'ai ici, quand votre messager m'a rendu votre lettre. J'ai été fort aise d'apprendre de vos nouvelles, mais fâché en même temps que cette maudite fièvre soit venue ainsi mal à propos rompre tous nos desseins. Ceux de M. de Lamoignon sont de passer ici encore toute la semaine prochaine, pour ne s'en retourner à Paris que le dimanche 6 de mai. Pour moi, je vivrai au jour le jour, c'est-à-dire que si je trouve quelqu'un qui veuille me ramener à Paris, je n'en perdrai point l'occasion, parce que je serai bien aise d'aller faire un tour à Versailles; et qu'il est bon même que je sache des nouvelles de M. de Seignelay touchant le voyage de Languedoc. Mais aussi, comme ce quelqu'un peut ne se point trouver, et que M. de Lamoignon proteste qu'il aimerait mieux mourir que de me prêter une voiture, je pourrais très-bien ne m'en aller à Paris qu'avec lui. J'écrivis hier à Versailles, pour qu'on me mandât quelques nouvelles de ce pays-là; et selon qu'elles seraient, il faudrait bien pourtant que je m'en retournasse à Paris, quand ce devrait être par la carriole de Dourdan, qui passe souvent au bout de l'avenue de Bâville. C'est là, Madame, tout ce que je vous puis dire de mon séjour en ce pays-ci. Envoyez quelquefois un mot de vos nouvelles à l'hôtel d'Angoulême, et j'aurai soin de

vous avertir aussi par quelque petit mot du parti que je prendrai. Je suis fort aise que M. de Chaulnes vende Magny; il y a longtemps que j'approuve qu'il s'en défasse. Voilà donc madame de Sévigné à Rennes entre les mains des capucins. Je prie Dieu qu'ils la guérissent; mais il me paraît bien cruel qu'elle se fasse une nécessité de demeurer en Bretagne, parce que l'abbé, par tous ses calculs, trouve que le bien des affaires de sa nièce veut qu'elle y soit jusqu'au mois de septembre. Je vous assure que je suis dans une véritable inquiétude de son mal; vous m'obligerez fort de lui mander la part que j'y prends. La campagne est charmante; le rossignol et le vert naissant sont dans tout leur triomphe; il ne nous manque que des feuilles assez larges pour nous garantir des rayons du soleil, car le chaud est cruel. M. de Lamoignon ne s'en soucie point; il court les champs tout le jour, pendant que nous jouons à l'hombre, madame de Lamoignon et moi, avec quelque charitable personne, qui veut bien demeurer avec nous; et tous les soirs à son retour, *gaudeamus*. Adieu, ma divine Comtesse; madame de Lamoignon vous fait mille compliments; je ferai part ce soir de votre lettre à M. de Lamoignon.

869. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Rennes, dimanche 29 avril 1685.

Nous serons si sots, que nous prendrons la Rochelle [1]. Je serai assez malheureuse, ma chère enfant, pour me laisser guérir par les capucins. J'ai aimé, j'ai admiré tous vos sentiments; je disais tout comme vous : si ma jambe est guérie après tant de maux et de chagrins, Dieu soit loué! si elle ne l'est pas, et qu'elle me force d'aller cher-

[1] Discours des grands seigneurs au siége de La Rochelle, en 1628. (P.)

cher du secours à Paris, et d'y voir ma chère et mon aimable fille, Dieu soit béni! Je regardais ainsi avec tranquillité ce qu'ordonnerait la Providence, et mon cœur choisissait la continuation d'un mal qui me redonnait à vous trois mois plus tôt; car vous jugez bien que pour ne pas suivre cette pente, il faut que la raison fasse de grands efforts. Je me fusse servie des généreuses offres de madame de Marbeuf, qui sont aussi sincères qu'elles sont solides, et je m'en servirais encore sans balancer, si ma jambe, comme par malice, ne se guérissait à vue d'œil : vous savez ce que c'est aussi que de se charger de rendre ce qu'on prend si agréablement. Ainsi je vais aux Rochers observer la contenance de cette jambe, qui est présentement sans aucune plaie ni enflure; elle est tout amollie, et pour la figure elle est entièrement comme sa compagne, qui depuis près de six mois était *sans pareille*. La couleur n'est pas agréable, la lessive ne la blanchit pas, ni l'eau d'arquebusade; il y a encore quelques marques de *fructus belli*, qui dureront longtemps, mais ce n'est que les places des feux qui y ont passé. Je ne sais si c'est la sympathie des petites herbes qui me guérit à mesure qu'elles pourrissent en terre; j'avais envie d'en rire, mais les capucins en font tous les jours des expériences : je voudrais bien savoir ce qu'en dit Alliot. Je ne sais donc si c'est la cérémonie de ces petits enterrements deux fois le jour, ou si c'est la lessive ou le baume; mais il est toujours vrai que je n'ai point été comme je suis, et que si cette guérison n'est pas véritable, je n'en irai chercher qu'auprès de vous. Voilà, ma chère bonne, des vérités dont je vous conjure de ne pas douter; mais vous me dites quelque chose en passant, comme si vous ne disiez rien, qui m'a fait une terrible impression : c'est que si je reviens pour cette jambe, vous ne courrez pas le risque de vous en aller de votre côté, pendant que je serai ici. Ma fille, que me dites-vous? ne me trompez point là-dessus; ce serait pour moi une douleur insupportable : vous m'as-

surez que je vous trouverai au commencement de septembre, et que vous serez encore dans toutes vos affaires. Pour moi, je presse et dispose les miennes sans y perdre un moment. J'ai une terre à raffermer, j'ai mille choses trop longues à dire ; mais dans une telle extrémité je ferais bien pour vous voir et pour vous embrasser ce que je voulais faire pour ma jambe; ainsi gouvernez-moi avec votre sagesse d'un côté, et votre amitié de l'autre. Vous savez mes affaires, vous savez combien je vous aime, vous savez aussi vos engagements, gouvernez-moi; et, à moins qu'il ne soit arrivé quelque changement dans vos affaires, songez à la quantité que vous en avez à finir, et qu'il n'y a plus que trois mois jusqu'à celui que nous souhaitons, car je compte que nous sommes au mois de mai : je me fie enfin et me confie en vous de ma destinée. Il est vrai que vous devez bien me compter pour un de vos malades, puisque l'éloignement ne vous empêche pas d'être occupée de moi et de me donner des soins. Mais je suis fort en peine du chevalier : vous me représentez son mal d'une étrange manière; il est bien malheureux que les pilules, si salutaires à tout le monde, lui soient si mauvaises; c'est cela qu'on doit appeler des maux et des douleurs, quand on n'a point de situation et qu'on étouffe : j'en suis vraiment affligée. La fièvre de M. de Grignan me paraît moins considérable; ne le faites point tant saigner; les médecins sont cruels. Mais vous, mon enfant, je ne puis croire que parmi tout cela vous soyez en parfaite santé : le printemps vous fait toujours quelque émotion. Dites-moi dans quel état vous êtes; parlez-moi aussi sincèrement que je vous parle, et surtout ôtez-moi du nombre de vos inquiétudes. Celles de la duchesse du Lude sont trop bien fondées; vous me représentez son mari dans un étrange anéantissement. Nos capucins seraient bien loin de donner de la bouillie dans cet état; ils donneraient de bons cordiaux, qui vont retirer une âme des portes de la mort. J'ai vu depuis peu la procureuse géné-

rale, autrement *la petite personne* [1], que nous connaissons tant : elle est toujours fort aimable ; nous fûmes fort aises de nous voir. Je voudrais que vous l'eussiez entendue conter, mais plutôt son mari, car elle était morte, dans quelle extrémité la laissa le grand médecin de ce pays, et de quelle manière habile et miraculeuse les capucins la retirèrent de cette agonie ; c'est un récit digne d'attention. Vous me direz : C'est qu'elle ne devait pas mourir ; je le crois plus que personne, mais je ne puis m'empêcher d'admirer et d'honorer les causes secondes dont Dieu se sert pour redonner la vie à une créature si près du tombeau. On peut appliquer à ces sortes de talents ce que le père Bossu dit si agréablement [2] du respect que les hommes devaient avoir dans les premiers temps pour ceux qui étaient visiblement protégés des dieux.

Ma fille, je m'égare, et je veux revenir à madame de Marbeuf, qui a lu avec un plaisir et une reconnaissance extrêmes ce que vous me dites d'elle. C'est la personne du monde la plus sensible à votre estime ; elle me fait passer ici de fort agréables jours : bonne compagnie, de la musique. Je fus avant-hier au Cours avec un air penché, parce que je ne veux point faire des visites. J'en reçus une jeudi de la princesse de Bade, qui me conta tout ce que je savais déjà de sa colère, qui est comme celle d'Achille, et de son exil [3]. Je fus le soir chez elle, et comme je voyais qu'elle ne s'ennuyait point, je l'écoutai trois heures : j'avais un siége sous le pied, car sans cette attention je craindrais de ne plus reconnaître la jambe malade, et de m'y tromper comme Arlequin. Voilà mes nouvelles ; mandez-moi des vôtres, c'est ma vie. Je pars mardi, au grand déplaisir de notre bonne Marbeuf ; le *bien bon* languit de

[1] Madame de La Bédoyère.
[2] Dans son *Traité du Poëme épique.*
[3] Elle avait été reléguée à Rennes, vers le temps où commençaient les amours du roi pour madame de Montespan. On en avertit la reine, et cet avertissement fut puni dans la personne de la princesse de Bade.

mon absence. J'embrasse délicatement vos pauvres malades; mais vous, ma très-aimable, avec moins de façon, et une tendresse qu'il n'est pas aisé d'exprimer. J'écrirai des Rochers à mon petit Coulanges. Voilà les capucins qui vous disent mille choses, et vous assurent de ma bonne guérison. Ils sont persuadés que la poudre d'yeux d'écrevisse dans la première cuillerée du lait du grand-maître (*M. du Lude*) ferait des merveilles; son état est digne de compassion.

870. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 13 juin 1685.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma bonne, que vous me traitez mal de croire que je puisse avoir regret au port du livre du carrousel [1]; jamais un paquet ne fut reçu ni payé plus agréablement : nous en avons fait nos délices depuis que nous l'avons. Je suis assurée qu'à Paris je ne l'aurais lu qu'en courant et superficiellement. Je me souviens de ce pays-là; tout y est pressé, poussé : une pensée, une affaire, une occupation pousse ce qui est devant elle; ce sont des vagues : la comparaison du fleuve est juste. Nous sommes ici dans un lac : nous nous sommes reposés dans ce carrousel, nous avons raisonné sur les devises. Répondez à nos questions : la devise d'un chien qui ronge un os, faute de mieux, nous trouble tout à fait : nous serons cause que vous lirez ce livre. Je trouve bien plaisant la petite course dont les deux jambons de M. de Luxembourg font le prix. Le *bien bon* s'est écrié sur cet endroit, et regrette de n'être pas un des paladins. M. le duc de Bourbon était-il bien joli? De bonne foi, comment paraissait-il? Approche-t-il de la taille du marquis (*de Grignan*)? Ah! j'ai bien peur que non ! je m'y suis affection-

[1] Ce carrousel avait eu lieu à Versailles le 4 juin précédent.

née : je suis triste de tant de grandeurs avec tant de disgrâce du côté de la taille. On dit qu'il y aura encore une belle fête à sa noce, et des chevaliers plus choisis. Je dirai à madame de La Fayette ce que vous me mandez du sien ; elle en sera ravie. Elle se plaint tendrement de ne vous voir plus, et dit que vous êtes partout belle comme un ange, et toujours cette *beauté;* je ne fais jamais retourner ce que vous m'écrivez que de cette manière, et jamais pour rien gâter.

Madame de La Troche me mande que madame de Moreuil entra mercredi dans le carrosse de madame la dauphine, et que l'on croit que c'est pour être dame d'honneur de madame la duchesse (*de Bourbon*), parce que le roi a dit qu'il voulait que celle qui *la* serait y entrât par elle-même; et tout le monde juge que sans cela rien ne pressait de lui accorder ce qu'elle demandait depuis si longtemps. Je souhaite qu'elle ait cette place; vous savez que je lui ai donné ma voix depuis longtemps [1].

Pour des vapeurs, ma très-aimable bonne, je voulus, ce me semble, en avoir l'autre jour; je pris huit gouttes d'essence d'urine, et, contre l'ordinaire, elle m'empêcha de dormir toute la nuit. Mais j'ai été bien aise de reprendre de l'estime pour cette essence; je n'en ai pas eu besoin depuis. En vérité, je serais ingrate si je me plaignais des vapeurs : elles n'ont pas voulu m'accabler pendant que j'étais occupée à ma jambe; c'eût été un procédé peu généreux. A l'égard de la jambe, voici le fait : il n'y a plus aucune plaie il y a longtemps; mais l'endroit était demeuré si dur, et tant de sérosités y avaient été *recognées* par des eaux froides, que nos chers pères l'ont voulu traiter à loisir, sans me contraindre, et en me jouant, avec ces herbes que l'on retire deux fois le jour toutes mouillées; on les enterre, et à mesure qu'elles pourrissent, riez-en si

[1] Madame de Moreuil fut nommée dame d'honneur de madame la duchesse.

vous voulez, cet endroit sue et s'amollit, et ainsi par une douce et insensible transpiration, avec des lessives d'herbes fines et de la cendre, je guéris la jambe du monde la plus maltraitée par le passé, et je ne crois pas qu'il y ait rien de plus aimable pour moi qu'une sorte de traitement qui est sûr, et qui n'est ni contraignant ni dégoûtant, et qui me donne tous les jours le plaisir de me voir guérir sans onguents, sans garder un moment la chambre. C'est dommage que vous n'alliez conter cela à des chirurgiens : ils pâmeraient de rire ; mais moi je me moque d'eux.

Voulez-vous savoir où j'ai été aujourd'hui ? J'ai été à la place *Madame*, j'ai fait deux tours de mail avec les joueurs. Ah, mon cher Comte ! je songe toujours à vous, et quelle grâce vous avez à pousser cette boule. Je voudrais que vous eussiez à Grignan une aussi belle allée. J'irai tantôt au bout de la grande allée voir *Pilois*, qui y fait un beau degré de gazon pour descendre à la porte qui va dans le grand chemin. Ma bonne, vous voilà instruite de reste, vous ne direz plus que je vous cache des vérités, que je ne fais que mentir ; vous en savez autant que moi.

Oui, nos capucins sont fidèles à leurs trois vœux : leurs voyages d'Égypte, où l'on voit tant de femmes comme Ève, les en ont dégoûtés pour le reste de leurs jours. Enfin, leurs plus grands ennemis ne touchent point à leurs mœurs, et c'est leur éloge, étant haïs comme ils le sont. Ils ont remis sur pied une de ces deux femmes qui étaient mortes.

Parlons de M. de Chaulnes : il m'a écrit que les états sont à Dinan, et qu'il les a fait commencer le premier jour d'août, pour avoir le temps de m'enlever au commencement de septembre, et puis mille folies de vous : *Qu'il vous a réduite au point qu'il désirait, que vous êtes coquette avec lui, et que bientôt....* Enfin, il est d'une gaillardise qui me ravit ; car en vérité j'aime ces bons gouverneurs. La femme me dit encore mille petits secrets. Je ne comprends point comme on peut les haïr, et les envier,

et les tourmenter; je suis fort aise que vous vous trouviez insensiblement dans leurs intérêts Si les états eussent été à Saint-Brieux, c'eût été un dégoût épouvantable. Il faut voir qui sera le commissaire [1]; ils ont encore ce choix à essuyer. Si vous êtes dans leur confiance, ils ont bien des choses à vous dire, car rien n'est égal à l'agitation qu'ils ont eue depuis quelque temps.

Pour M. Bruan [2], le *bien bon* dit que ce n'est point un homme à recevoir une pistole pour une conférence; d'en donner deux, ce serait trop. Il faut savoir de M. Le Cour, qui l'a souvent consulté, et de M. de La Trousse, qui ne le payera qu'à la fin de son bâtiment. A-t-il fait un devis? On donne plus ou moins selon la peine : il est difficile de dire précisément d'ici ce qu'il lui faut. Pour moi, je vous conseille de nous attendre; ce n'est pas un homme qu'on paye jour à jour. Pour votre chambre, ma bonne, je comprends qu'elle est fort bien avec tout ce que vous me mandez; si la sagesse ne faisait point fermer les yeux sur tout ce qui convient à la magnificence des autres et à la qualité, on ne se laisserait pas tomber en pauvreté. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y aurais succombé sans le scrupule que je me suis toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires : j'ai préféré de payer mes dettes, et je crois que la conscience oblige non-seulement à cette préférence, mais à la *justice* de n'en plus faire de nouvelles. Ainsi je blâme, maternellement et en bonne amitié, l'envie qu'a M. de Grignan de vous donner un autre miroir. Contentez-vous, ma chère bonne, de celui que vous avez; il convient à votre chambre, qui est encore bien imparfaite; il est à vous par bien des titres, et tout mon regret est de ne vous avoir donné que la glace : j'aurais été bien aise, il a longtemps, de le faire ajuster

[1] Ce fut M. de Fieubet, conseiller d'État.

[2] Architecte que madame de Sévigné avait quelquefois employé; auteur des plans et dessins d'une grande partie des bâtiments de la Salpêtrière, des Invalides, etc.

comme vous avez fait. Jouissez donc, ma chère bonne, de votre dépense, sans en faire une plus grande, qui serait superflue et contre les bonnes mœurs que nous professons.

Je voudrais que Corbinelli ne vous eût point dit un mot du doge, que je présente à M. le chevalier. On lui demanda ce qu'il trouvait de rare et d'extraordinaire à la cour et à Paris ; il répondit que c'était lui. — Monsieur, vous m'en voulez d'ailleurs, ou vous êtes malade, si vous ne trouvez cela juste et plaisant. Mais hélas ! oui, mon pauvre monsieur, vous êtes malade : je serais fort bien avec vous, si vous saviez combien je suis touchée de la tristesse de votre état; j'en vois toutes les conséquences, et j'en suis triste à loisir; car ici toutes les pensées ont leur étendue; elles ne sont ni détournées ni effacées. Concevez donc une bonne fois ce que je sens sur votre sujet; vous irez à Livry, vous y marcherez; au moins ne me parlez point d'être porté dans une chaise : un menin est bien étonné d'être si accablé au lieu de briller au carrousel. O Providence!

Ma bonne, voyez un peu comme s'habillent les hommes pour l'été; je vous prierai de m'envoyer d'une étoffe jolie pour votre frère, qui vous conjure de le mettre du bel air, sans dépense, savoir comme on porte les manches, choisir aussi une garniture, et d'envoyer le tout pour recevoir nos gouverneurs. Mon fils a un très-bon tailleur ici. M. du Plessis vous donnera de l'argent du bon abbé, pour les rubans; car avec un petit billet que j'écrirai à *Gautier*, à qui je ne dois rien, il attendra mon retour. Je vous prie aussi de consulter madame de Chaulnes pour l'habit d'été qu'il me faut pour l'aller voir à Rennes; car pour les états, ma chère bonne, je vous en remercie. Je reviendrai ici commencer à faire mes paquets pour me préparer à la grande fête de vous revoir et de vous embrasser mille fois. Madame de Chaulnes en sera bien d'accord. J'ai un habit de

taffetas brun piqué avec des campanes d'argent, un peu relevées, aux manches et au bas de la jupe; mais je crois que ce n'est plus la mode, et il ne se faut pas jouer à être ridicule à Rennes, où tout est magnifique. Je serai ravie d'être habillée dans votre goût, ayant toujours pourtant l'économie et la modestie devant les yeux. Je ne veux point de *Toupers*, rien que la bonne madame *Dio* : elle a ma mesure. Vous saurez mieux que moi quand il faudra cet habit, puisque vous serez informée du départ de Chaulnes, et je courrai à Rennes pour les voir. En vérité, je serais ingrate si je ne les aimais ; tous les ingrats qu'ils ont faits en ce pays font horreur, et je ne voudrais pas leur ressembler.

On nous mande (ceci est *fuor di proposito*) que les minimes de votre Provence ont dédié une thèse au roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière qu'on voit clairement que Dieu n'est que la copie. On l'a montrée à M. de Meaux, qui l'a portée au roi, disant que Sa Majesté ne la doit pas souffrir. Le roi a été de cet avis : on a renvoyé la thèse en Sorbonne pour juger; la Sorbonne a décidé qu'il la fallait supprimer. *Trop est trop* : je n'eusse jamais soupçonné des minimes d'en venir à cette extrémité. J'aime à vous mander des nouvelles de Versailles et de Paris; *ignorante !!!*

Vous conservez une approbation romanesque pour les princes de Conti [1] ; pour moi, qui ne l'ai plus, je les blâme de quitter un tel beau père, de ne pas se fier à lui pour leur faire voir assez de guerre. Hé, mon Dieu! ils n'ont qu'à prendre patience, et à jouir de la belle place où Dieu les a mis; personne ne doute de leur courage : à quel propos faire les aventuriers et les chevaux échappés? Leurs cousins de Condé n'ont pas manqué d'occasions de se signaler,

[1] Les princes de Conti et de La Roche-sur-Yon étaient partis pour aller servir en Hongrie, où ils se trouvèrent au combat de Gran, et firent des prodiges de valeur. (P.)

ils n'en manqueraient pas aussi. Et *con questo* je finis, ma très-aimable et très-chère bonne, toute pleine de tendresse pour vous, dévorant par avance ce mois de septembre où nous touchons, car vous voyez comme tout cela va. Quand M. du Plessis se sera bien promené dans notre parc, il vous le donnera ; il l'a reçu, et vous lui ferez comprendre et à mademoiselle d'Alerac nos grandes allées droites tout de travers.

Le *bien cher* vous aime comme il a toujours fait : il lui prend des furies d'envie de voir *Pauline* qui me font rire. Votre frère, votre belle-sœur, que ne vous disent-ils point ? Ils vous assurent que le *tranquille* ne se sert que de sa boîte pour guérir efficacement. Je ne crois pas que les pères viennent ici : ils sont trop occupés à Rennes ; ils me disent de continuer toujours, en me jouant et en marchant, leurs aimables remèdes. J'embrasse mille fois encore ma chère bonne.

371. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 17 juin 1685.

Que je suis aise que vous soyez à Livry, ma très-chère bonne, et que vous y ayez un esprit débarrassé de toutes les pensées de Paris ! Quelle joie de pouvoir chanter ma chanson, quand ce ne serait que pour huit ou dix jours ! Vous nous dites mille douceurs, ma bonne, sur les souvenirs tendres et trop aimables que vous avez du bon abbé et de votre pauvre maman. Je ne sais où vous pouvez trouver si précisément tout ce qu'il faut penser et dire ; c'est en vérité dans votre cœur, c'est lui qui ne manque jamais, et quoi que vous ayez voulu dire autrefois à la louange de l'esprit qui le veut contrefaire, l'esprit manque, il se trompe, il bronche à tout moment, ses allures ne sont point égales, et les gens éclairés par leur cœur n'y sauraient être trompés. Vive donc ce qui vient de ce lieu, et

entre tous les autres, vive ce qui vient si naturellement de chez vous !

Vous me charmez en me renouvelant les idées de Livry ; Livry et vous, en vérité c'est trop, et je ne tiendrais pas contre l'envie d'y retourner, si je ne me trouvais toute disposée pour y retourner avec vous à ce bienheureux mois de septembre; peut-être n'y retournerez-vous pas plus tôt : vous savez ce que c'est que Paris, les affaires et les infinités de contre-temps qui vous empêchent d'aller à Livry. Enfin, me revoilà dans le train d'espérer de vous y voir ; mais, bon Dieu ! que me dites-vous, ma chère bonne? le cœur m'en a battu : quoi ! ce n'est que depuis la résolution de mademoiselle de Grignan de ne s'expliquer qu'au mois de septembre, que vous êtes assurée de m'attendre ! Comment! vous me trompiez donc, et il aurait pu être possible qu'en retournant à Paris dans deux mois, je ne vous eusse plus trouvée! Cette pensée me fait transir, et me paraît contre la foi : effacez-la-moi, je vous en conjure, elle me blesse, tout impossible que je la voie présentement ; mais ne laissez pas de m'en redire un mot. *O sainte Grignan!* que je vous suis obligée, si c'est à vous que je dois cette certitude!

Revenons à Livry : vous m'en paraissez entêtée; vous avez pris toutes mes préventions: je reconnais mon sang. Je serai ravie que cet entêtement vous dure au moins toute l'année. Que vous êtes plaisante avec ce rire du père prieur, et cette tête tournée qui veut dire une approbation ! Le *bien bon* souhaite que *du Harlay* vous serve aussi bien dans le pays, qu'il nous a bien nettoyé et parfumé les jardins. Mais où prenez-vous, ma bonne, qu'on entende des rossignols le 13 de juin ? Hélas ! ils sont tous occupés du soin de leur petit ménage; il n'est plus question ni de chanter ni de faire l'amour, ils ont des pensées plus solides. Je n'en ai pas entendu un seul ici; ils sont en bas vers ces étangs, vers cette petite rivière; mais je n'ai pas tant battu de pays,

et je me trouve trop heureuse d'aller en toute liberté dans ces belles allées de plain-pied.

Il faut tout de suite parler de ma jambe, et puis nous reviendrons encore à Livry. Non, ma bonne, il n'y a plus nulle sorte de plaie, il y a longtemps; mais ces pères voulaient faire suer cette jambe pour la désenfler entièrement, et amollir l'endroit où étaient ces plaies, qui était dur; ils ont mieux aimé, avec un long temps, me faire transpirer toutes ces sérosités par ces herbes qui attirent de l'eau, et ces lessives, et ces lavages; et à mesure que je continue les remèdes, ma jambe redevient entièrement dans son naturel, sans douleur, sans contrainte. On étale l'herbe sur un linge, on le pose sur ma jambe, et on l'enterre après une demi-heure : je ne crois pas qu'on puisse guérir plus agréablement un mal de sept ou huit mois. La princesse *(de Tarente)*, qui est habile, est contente de ce remède, et s'en servira dans les occasions. Elle vint hier ici avec un grand emplâtre sur son pauvre nez, qui a pensé en vérité être cassé. Elle me dit tout bas qu'elle venait de recevoir cette petite boîte de *thériaque céleste* qu'elle vous donne avec plaisir; j'irai la prendre demain dans son parc, où elle est établie; c'est le plus précieux présent qu'on puisse faire; parlez-en à MADAME quand vous ne saurez que lui dire. On croit que madame l'électrice pourrait bien venir en France, si on lui assure qu'elle pourra vivre et mourir dans sa religion, c'est-à-dire qu'on lui laisse la liberté de se damner. La princesse nous a parlé du carrousel. Je me doutais bien, ma bonne; que nous étions ridicules de tant retortiller sur ce livre : je vous l'ai mandé; je le disais à votre frère, il en était assez persuadé; mais nous avons cru qu'il suffisait d'avoir fait cette réflexion, et qu'en faveur des Rochers nous pouvions nous y amuser un peu plus que de raison. Nous nous souvenons encore fort dis-

[1] Willemine Ernestine, fille de Frédéric III roi de Danemarck.

tinctement comme tout cela passe vite à Paris; mais nous n'y sommes pas, et vous aurez fait conscience de vous moquer de nous. Parlons de Livry. Vous couchez dans votre chambre ordinaire, M. de Grignan dans la mienne, celle du *bien bon* est pour les survenants, mademoiselle d'Alerac au-dessus, le chevalier dans la *grande blanche,* et le marquis au pavillon. N'est-il pas vrai, ma bonne? je vais donc dans tous ces lieux embrasser tous les habitants, et les assurer que s'ils se souviennent de moi, je leurs rends bien ce souvenir avec une sincère et véritable amitié. Je souhaite que vous y retrouviez tout ce que vous y cherchez, mais je vous défends de parler encore de votre jeunesse comme d'une chose perdue; laissez-moi ce discours : quand vous le faites, il me pousse trop loin, et tire à de grandes conséquences. Je vous prie, ma chère bonne, de ne point retourner à Paris pour les commissions dont nous vous importunons, votre frère et moi. Envoyez *Enfossy* chez *Gautier,* qu'il vous envoie des échantillons; écrivez à la d'Escars; ne vous pressez point, ne vous dérangez point; vous avez du temps de reste, il ne faut que deux jours pour faire mon manteau, et l'habit de mon fils se fera en ce pays : au nom de Dieu, ne raccourcissez point votre séjour; jouissez de cette petite abbaye pendant que vous y êtes et que vous l'avez. J'ai écrit à la d'Escars pour vous soulager, je lui envoie un échantillon d'une doublure or et noir qui ferait peut-être un joli habit sans doublure, une frange d'or au bas; elle me coûtait sept livres. En voilà trop sur ce sujet, vous ne sauriez mal faire, ma chère bonne. Nous avons ici une lune toute pareille à celle de Livry; nous lui avons rendu nos devoirs; et c'est passer une galerie que d'aller au bout du mail. Cette place *Madame* est belle, c'est comme un grand belvédère, d'où la campagne s'étend à trois lieues d'ici vers une forêt de M. de La Trémouille; mais cette lune est encore plus belle sous les arbres de votre abbaye; je la regarde, et je songe que vous la regardez : c'est un

étrange rendez-vous, ma chère mignonne ; celui de Bâville sera meilleur. Si vous avez M. de La Garde, dites-lui bien des amitiés pour moi. Vous me parlez de Polignac comme d'un amant encore sous vos lois ; un an n'aura guère changé cette noce. Dites-moi donc comme le chevalier *(de Grignan)* marche, et comme ce Comte *(M. de Grignan)* se trouve de sa fièvre. Ma chère bonne, Dieu vous conserve parmi tant de peines et de fatigues. Je vous baise des deux côtés de vos belles joues, et suis entièrement à vous ; et le *bien bon*, il est ravi que vous aimiez sa maison. Je baise la belle d'Alerac et mon marquis. Comment M. du Plessis est-il avec vous ? Dites-m'en un mot.

Mon fils et sa femme vous honorent et vous aiment, et je conte souvent ce que c'est que cette dame de Grignan ; cette petite femme dit : « Mais, madame, y a-t-il des fem-« mes faites comme cela ? »

872. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 20 juin 1685.

Que je suis aise, ma fille, que vous jouissiez de la petite abbaye ! le bon abbé en est ravi ; il dit que vous y entendez mieux votre ménage, et que vous êtes plus habile que nous. En vérité je le crois ; mais on pleure à Bâville de ne vous avoir point ; Coulanges m'en écrit les douleurs de M. de Lamoignon ; il me parle du mois de septembre, et de la circonstance de vous y trouver. J'ai renoué cette partie plus que jamais, et je la vois tous les jours approcher avec beaucoup de plaisir, quoiqu'il m'en coûte ; mais puisque c'est une dépense qu'il faut toujours faire malgré soi, il vaut mieux que ce soit en avançant vers quelque chose d'agréable, que de passer les jours tristement, sans espérance ; voilà où j'en suis. Vous vous amusez fort joliment ; il faut, comme vous voyez, quelque espèce de règle, sans aucun vœu : c'est la règle qui empêche le désespoir

de ceux qui sont en communauté et l'ennui de ceux qui n'y sont point; par elle on fait ce qu'on a à faire, et par elle on remplit le temps : le vôtre n'a rien de vide ni de languissant, et je crois qu'avec une si bonne compagnie, vous seriez longtemps à Livry sans vous ennuyer; c'est pourquoi je ne voudrais point vous en faire sortir pour nos commissions. Je me suis réjouie de voir Corbinelli à Livry avec les Polignac; il me semble que cela ne sent point la rupture, et que ce feu s'augmente à force d'être contesté. Nous avons ri de vos réponses courtes et vives aux demandes de mon fils : nous ne sommes pas si modestes que vous pensez, nous avons entendu finesse à deux principalement; mais la modestie nous a empêchés de vous en demander l'explication. J'ai compris aisément les disputes et les conversations de Corbinelli; mais vous deviez par amitié l'empêcher de scandaliser les faibles : je suis assurée qu'on l'accuse de vouloir faire une nouvelle théologie. Vous me faites pleurer du chevalier : quoi, il ne marche point! quoi, on le porte! j'en ai le cœur serré. Il y a un siècle qu'il n'a été à Versailles; cela est fâcheux par bien des raisons; dites-lui comme je sens son état. Celui de M. de Grignan ne me plaît guère; il durera aussi longtemps que sa bile noire sera en campagne : plût à Dieu que nos capucins fussent à portée de le traiter! ce ne serait pas une affaire. Une des deux femmes qu'ils ressuscitent est entièrement sur pied, l'autre est bien mieux. Mais savez-vous comme ils trouvèrent cette dernière affaiblie de douze saignées par les médecins, et fortifiée de ses derniers sacrements. Là-dessus ils travaillent, en disant toujours : Elle ne mourra au moins que demain; et depuis un mois cette pauvre personne se croit guérie. Je vous en manderai la suite; il faut que vous ayez cette complaisance en faveur de nos bons pères. Je leur écrivis l'autre jour que ma jambe suait; ils me répondirent qu'ils le savaient bien, que c'était là le but de leurs remèdes, et

que j'étais entièrement guérie : ils m'ont envoyé d'une essence qu'ils appellent de *l'émeraude*, qui guérit et console et perfectionne tout, et sent divinement bon. Je me fais violence pour me taire de ces gens-là : ils ont envoyé un dernier remède à ma belle-fille, après lequel ils n'ont plus rien à dire; mais comme ils ne sont point charlatans, et qu'ils ne promettent rien, ils ne sont point embarrassés quand ils n'ont point tout le succès qu'ils désirent : il est vrai que cela n'arrive pas souvent. Pour mes vapeurs, ma chère enfant, je n'en ai pas eu depuis; elles n'ont rien de commun avec ma jambe, et si elles me revenaient, je ne me tiendrais pas éconduite de l'esprit d'urine, pour n'avoir pas dormi une nuit : on a des dispositions qui empêchent quelquefois de dormir, sans l'esprit d'urine, et sans qu'on sache pourquoi. J'admire que vous vous portiez si bien; Dieu vous conserve et veuille bénir tous nos desseins et tous nos projets! Le bon abbé est fâché que madame de Chelles dégrade partout notre forêt dans un temps que vous l'honorez de votre présence. Faites bien toutes mes amitiés aux habitants de Livry; il est vrai que vous êtes le centre de bien des cœurs et de bien des pays, qui sont liés par vous : vous devez être bien aimée quand vous aimez, et même quand vous n'aimeriez pas. N'ai-je pas raison d'avoir souhaité de jouir d'un bien dont le fonds était dans votre cœur? Le mien est à vous il y a longtemps : vous en avez fait et en ferez toujours la véritable tendresse.

873. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 1er juillet 1685.

Si la fantaisie me prenait de dire que je partirai le mois qui vient, je ne vois rien qui pût m'en empêcher; je soutiens que les trois ou quatre jours que l'on traine d'ordinaire d'après le jour nommé font justement mon compte. Voilà donc, ma très-aimable, où nous en sommes venus à

force d'aller, à force de désirer, à force de passer des jours les uns après les autres, tels qu'il a plu à Dieu de les donner. Je veux, à votre exemple, m'abandonner à la douceur d'espérer de vous voir et de vous embrasser le mois qui vient; je veux croire que Dieu nous permettra cette parfaite joie, quoiqu'il n'y eût rien au monde de si aisé que d'y mêler quelque amertume, si nous le voulions; mais il n'y aurait pas un moment de repos dans cette vie, et c'est une bonté de la Providence que nous fassions trêve aux tristes réflexions qui seraient en droit de nous accabler journellement, soit pour nous, soit pour nos intimes : il est donc question, ma très-chère, de respirer et de vivre.

J'entre bien aisément dans les raisons de mademoiselle de Grignan pour ne point s'attacher à Gif [1] : il est certain qu'après avoir été à l'école de saint Augustin, elle se trouverait à l'école de Molina [2], et que ce changement ne serait pas soutenable. Je vous approuve fort de souhaiter de la revoir chez vous, comme le bonheur de votre maison et l'édification de toute votre famille. Ne pourriez-vous point faire dire à cette sainte fille que je l'honore toujours infiniment? J'ai eu si longtemps le bonheur de vivre avec elle, que je voudrais bien n'en être pas oubliée entièrement. Nous causerons quelque jour sur la destinée des deux sœurs; il faut laisser faire Dieu, comme dit M. d'Angers (*Henri Arnauld*), et regarder sans cesse sa volonté et sa Providence; sans cela, il n'y a pas moyen de vivre en ce monde, et on ne finirait jamais de se plaindre de toutes les pauvres causes secondes.

Voilà un morceau de lettre de la bonne Marbeuf, que je trouve tout à propos pour vous faire juger, sans que vous puissiez vous en douter, de l'état de ma jambe. Il est vrai que cette longueur me donnait du chagrin, et je man-

[1] *Voyez* la lettre du 15 janvier 1690.
[2] Auteur d'un livre *Sur l'accord de la grâce et du libre arbitre.*

dais à mon ame que je croyais qu on me flattait : voilà une réponse toute naturelle, qui vous fait voir que nos pères se moquent de moi. J'en suis ravie : je suis donc parfaitement guérie, puisqu'il y a six semaines et au delà que je n'ai plus aucune plaie, ni approchant. Je marche tant que je veux ; je mets d'une eau d'*émeraude* si agréable, que si je ne la mettais sur ma jambe, je la mettrais sur mon mouchoir. Si j'en ai besoin, je mettrai du sang de lièvre; mais je suis si bien aujourd'hui, que je crois que je prendrai le parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe, et de ne point la questionner à tout moment : je suis assurée que si j'étais à Paris je n'y penserais pas. Il me semble que c'est cette négligence que vous voulez présentement inspirer à M. de Grignan ; vous trouvez qu'il se porte mieux depuis qu'il a été à Versailles. Vous expliquez divinement cette manière de s'oublier soi-même en ce lieu-là, quoiqu'en effet on n'y songe qu'à soi, sous l'apparence d'être entrainé par le tourbillon des autres; il n'y a qu'à répéter vos propres paroles : « On y est si caché et si « enveloppé qu'on a toutes les peines du monde à se recon- « naître pour le but des mouvements qu'on se donne. » Je défie l'éloquence de mieux expliquer cet état. Il faut donc chercher à s'éloigner directement de soi-même, et à porter son attention sur d'autres sujets. Les capucins sont bien de cet avis, et ne répondent point quand on leur dit des bagatelles. Au reste, ils sont fâchés qu'on ait saigné M. de Grignan ; ils disent que rien ne lui était si mauvais, et qu'ils seraient ravis de le traiter, s'ils étaient auprès de lui, mais que de loin ils ne veulent seulement pas dire leur avis. Ils sont grands observateurs de tous les moments, de l'humeur, des chagrins, de la physionomie. Si vous en voulez davantage, faites agir M. de Chaulnes : il tient les bons pères dans sa manche, comme vous tenez M. de Chaulnes dans la vôtre; je ne vois que ce chemin. Pour moi, j'avoue que je n'y ai point de pouvoir ; mais au moins plus de sai-

gnées. Ce n'est pas tout perdre que le roi ait demandé des nouvelles de vos malades; cela console de pauvres courtisans qui ne pensent qu'à lui. Une des femmes que traitaient nos capucins est morte, parce qu'ils n'ont pas eu l'esprit de lui refaire un poumon tout neuf : elle avait vidé plus de la moitié du sien quand ils la prirent; aussi n'ont-ils jamais dit qu'ils la guériraient, mais qu'ils lui donneraient des jours et feraient en sorte qu'elle mourrait doucement : ils ont tenu leur parole. Que je vous plains, ma fille; obligée de quitter Livry! vous revoilà accablée de mille choses. Je crois que vous aurez eu un assez vilain temps depuis trois jours; nous avons ici du froid et de la pluie glacée; ce ne sont point de ces temps doux et humides qu'on doit avoir l'été. Vous aurez vu par mes lettres que mon fils ne nous dédira point, qu'il sera charmé d'être dans vôtre goût. Sa femme a ri à pâmer de voir toutes les couleurs que vous ne lui donnerez point, en l'assurant d'une fort aimable garniture. Nous courons après notre livre du carrousel, que nous avons prêté, afin de voir la quadrille que vous lui destinez. Vous lui donnerez aussi telle coiffure que vous voudrez : vous êtes maîtresse de tout, pourvu que vous teniez un peu bride en main pour la dépense : *J'épouserai qui vous voudrez, pourvu que ce soit mademoiselle Hortense.* Pour moi, ma très-chère, vous ferez tout ce qu'il vous plaira ; vous savez mieux que moi s'il me faut un habit: vous êtes à la source. Coulanges me mande que nos états sont remontés au premier août. Vous êtes en lieu de faire précisément tout ce qu'il faut; mais il est certain que je n'ai besoin de rien si les gouverneurs ne viennent point à Rennes; car je n'irai point aux états, et je suis assurée qu'ils m'en dispenseront, et qu'ils ne voudront pas m'empêcher d'être juste au rendez-vous que vous m'avez donné.

874. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 8 juillet 1683.

Vous êtes trop bonne et trop aimable, ma chère Comtesse, vous prenez des peines infinies pour nos habits mais vous contez cet embarras si plaisamment qu'il n'y a pas moyen de vous en plaindre. Vous me faites plus *brave* que je ne voulais; mais je prends la chose en patience, quand je songe que je serai à votre goût, que je serai à la mode, que je serai comme mesdames de Schomberg et de La Fayette, et qu'assurément je verrai madame de Chaulnes en quelque lieu qu'elle passe; et mieux que tout le reste, c'est que je vous verrai aussi, et vous ferai honneur de ce que vous avez choisi pour moi. Mon fils est fort content d'être aussi bien que M. de Coulanges. Nous avons ici un temps épouvantable : quand la pluie commence en ce pays, on est perdu. Madame de Chaulnes ne doit pas craindre les chaleurs. Elle me paraît transportée d'avoir M. de Fieubet pour commissaire; j'en suis ravie aussi, et j'avoue que je n'eusse jamais cru qu'on eût mis la main en si bon lieu. Je trouve que nos gouverneurs ont gagné, dans toute cette manœuvre, la partie, la revanche et le tout. M. de Coulanges m'écrit un vrai livre; rien n'est plus digne d'attention et de curiosité que tout ce qu'il m'apprend; il nous a mis en état de comprendre certaines choses qui se passeront dans les états, et dont nous n'aurions point su les raisons : en un mot, il nous a montré le dessous des cartes. Il vous a conté ses visions sur mon sujet; elles sont venues à d'autres, et j'y ai déjà répondu. Si vous voyez madame de La Fayette, dites-lui qu'elle cause avec vous sur toute cette imagination. Mandez-moi bien de vos nouvelles, de celles des voyages de la cour, de la santé de M. de Grignan; c'est tout cela qui fait la règle de mon départ, et vous en serez la maîtresse. J'attends un homme

pour mes affaires, après quoi je serai toujours prête à partir. Madame de Chaulnes me veut emmener. Cette pensée ne serait pas mauvaise; mais le moyen de ne pas aller à Chaulnes avec elle? et je souffrirais trop de m'arrêter un moment. Nous verrons enfin, et nous saurons sans cesse des nouvelles l'une de l'autre.

Je serais surprise bien agréablement si les eaux de Vichy faisaient du bien à cent lieues de la grille : je crois que le chevalier en doute comme moi. Je voudrais être trompée, et que M. de Grignan s'en trouvât bien; sa maigreur, sa langueur, sa colique, sa bile répandue et cette disposition de fièvre me donnent une véritable inquiétude. Il n'a point assez pris de quinquina. Parlez-moi toujours de lui et du chevalier. La Garde est la grande santé. Enfin, ma fille. vous irez à Gif, et souvent à Versailles, où vous ferez peut-être mieux votre profit du deuil de M. de Saint-Andiol [1], que nous aux états, c'est-à-dire mon fils, qui commence à devenir si avare de moi, que je ne puis plus m'adonner à la contemplation, comme je faisais dans ces bois quelquefois, sans le voir à mes côtés. Ne soyez point en peine de ma jambe : les capucins l'ont emporté sur moi; ils ont voulu la faire suer, elle a sué; j'en ai eu du chagrin, parce que je ne m'y attendais point : cela est passé, et nous sommes bons amis. Plût à Dieu qu'ils pussent traiter notre cher Comte! j'y songe mille fois le jour. M. du Plessis (le nôtre[2]) est un si joli homme, qu'il a ri comme nous de sa serge de Nîmes : vous dites tout cela fort plaisamment. Il ne prétendait pas que ce fût vous qui sussiez l'austérité de son vêtement; il en meurt de honte, et vous demande mille pardons. Il a de vous une idée que mes récits ont fortifiée, et qui vous représente à lui comme une divinité. Il est fort de nos amis ; j'ai reçu de lui mille consolations

[1] Laurent de Varadier, marquis de Saint-Andiol.

[2] C'est-à-dire M. du Plessis le Breton, et non le gouverneur du marquis de Grignan.

cet hiver passé. Nous avons ici, au lieu de sa sœur, une fille de Sainte-Marie. Vous la croyez professe de la Visitation? Non; elle n'a que quinze ou seize ans. Son père l'amena ici ce carême, et l'y a laissée. Elle est jolie, et nous l'aimons. Sa fantaisie toute naturelle, c'est d'être le bâton de vieillesse du *bien bon;* elle en a des soins qui nous font rire, et qui sont trop plaisants.

Madame de La Fayette me manda il y a quelques jours que madame de Moreuil était dame d'honneur de madame la duchesse; j'en suis en vérité fort aise. Je vous conjure de lui faire tomber mes compliments à propos; ne l'oubliez point. Il me semblait bien qu'elle n'était point entrée dans le carrosse de la reine : les règles anciennes qui donnaient ce droit aux filles sont abolies; nous avons changé tout cela, comme *le cœur à gauche*. Enfin, la voilà bien placée. Son mari a-t-il quelque place dans cet hôtel de Condé? Mon fils m'a conté des merveilles de M. d'Angers *(H. Arnauld)*; il a quatre-vingt-huit ans : il porta le saint-sacrement sur ses épaules le jour de la fête *(Dieu)* : la procession est d'un grand quart de lieue; il chanta tout de suite la grand'messe, et ne mangea qu'à quatre heures. Tout le monde était en admiration du miracle visible qui le soutient, *forza non ha, ma l'animo non manca.* Contez cela à M. de Pomponne : tous les ans c'est un nouveau prodige.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

J'en ai été témoin de ce prodige : j'ai reçu la bénédiction de ce saint homme, et j'ai baisé sa main avec un plaisir extrême. C'est une chose admirable que la crainte qu'a tout son diocèse de le perdre, et de voir venir à sa place quelque *freluquet,* qui ne songe qu'à plaire aux ennemis du prélat; au lieu que celui-ci ne songe qu'à leur pardonner tous les dégoûts dont ils prennent plaisir d'accabler sa

vieillesse. Je parlerais longtemps là-dessus ; mais il vaut mieux vous remercier, ma belle petite sœur, de toutes les peines que vous avez prises pour mon habit. Je vous avoue que je crains fort que vous n'ayez été prendre pour ma garniture de certaines couleurs vives et tranchantes : mon dessein était de supplier *ma princesse (mademoiselle d'Alerac)* de la choisir à son gré ; et comme elle aime la pastorale, je lui aurais demandé un nœud couleur de rose et blanc, une veste blanche et une des plus jolies houlettes que l'on porte présentement. Est-il possible que les quilles et l'escarpolette soient dans une aussi grande décadence que vous les représentez ? Si personne ne peut dignement remplir ma place à l'escarpolette, il faut au moins que M. de Polignac remette les quilles en honneur : je ne donne ma voix qu'à lui pour cela. Je suis très en peine de M. de Grignan ; sa petite fièvre, sa tristesse et sa maigreur effrayent ceux qui l'aiment et à qui l'on fait ce portrait de lui. Vous n'êtes point du tout dans les bons principes sur les vipères : vous croyez qu'elles dessèchent, et c'est précisément le contraire ; votre belle-sœur l'éprouve ainsi tous les jours, et je l'avais moi-même éprouvé dès l'année passée. C'est à ces vipères que je dois la pleine santé dont je jouis, et que je ne me connaissais plus depuis des temps si funestes pour moi [1]. Elles tempèrent le sang, elles le purifient, elles rafraîchissent au lieu d'échauffer et de dessécher, comme vous vous l'imaginez ; mais il faut que ce soit de véritables vipères en chair et en os, et non pas de la poudre, car la poudre échauffe, à moins qu'on ne la prenne dans de la bouillie ou de la crème cuite, ou quelque autre chose de rafraîchissant. Priez M. de Boissy de vous faire venir dix douzaines de vipères de Poitou dans une caisse séparée en trois ou quatre, afin qu'elles y soient bien à leur aise avec du son et de la mousse ; prenez-en

[1] L'été de 1680.

deux tous les matins, coupez-leur la tête, faites-les écorcher et couper par morceaux, et en farcissez le corps d'un poulet : observez cela un mois, et prenez-vous-en à votre frère si M. de Grignan ne redevient tel que nous le souhaitons tous. Quittez votre fade bouillie de riz, et redonnez des esprits et de la vie à un pauvre homme exténué, et dont le défaut est d'être trop sujet à dormir. Ma mère vous dira bientôt, et trop tôt, combien nous en parlons tous les jours; vous l'allez revoir incessamment, et moi, par conséquent, je vais incessamment la perdre. Ce qui augmente mon chagrin, c'est que les états vont tellement nous confondre les espèces, que je ne pourrai profiter du temps qu'elle sera encore en Bretagne; je ne compte que sur ce qui me reste entre ci et l'arrivée de M. et de madame de Chaulnes; car après cela ma mère sera comme partie pour moi, quoiqu'elle soit encore aux Rochers. Je commence donc dès à présent à sentir la douleur des adieux et de l'absence. Adieu, ma belle petite sœur; votre belle-sœur vous fait mille tendres amitiés.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à la passade pour vous dire encore une fois que vous ne soyez point en peine de ma jambe, ni de ma santé. Il vaut mieux que j'aie eu des inquiétudes que les capucins ; leurs railleries ont dû vous rassurer. Ils ne n'avaient point dit que leurs lavages étaient pour faire transpirer : j'en fus étonnée et incommodée ; ils en étaient avis : cela est passé, et me revoilà simplement avec un linge trempé dans du sang de lièvre couru, pour redonner la force et toute la perfection. Cela est sec maintenant, et n'est point incommode : j'ai demandé pardon aux pères; nous avons badiné, et nous sommes fort bien ensemble. Adieu, la plus aimable de toutes les filles et de toutes les femmes.

875. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

. . . . . 1685.

Mayeul de Rabutin[2], le premier de cette maison, au moins de notre connaissance, accompagné d'une assez nombreuse noblesse, va trouver la postérité ; je me suis mis dans la troupe pour faire le voyage avec lui, et j'ai cru, Madame, que vous aviez des raisons pour vouloir être de la partie. Quoiqu'il soit un vieux seigneur, je suis assuré que sa compagnie ne vous déplaira pas, et que vous estimeriez encore plus celle de son père, si vous aviez l'honneur de le connaître. Toutes les apparences, Madame, sont que Mayeul de Rabutin était déjà de bonne maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment parmi les grands seigneurs du Mâconnais; mais il est certain qu'il était homme d'honneur, puisqu'il nous paraît comme garant de la foi d'un souverain.

J'aurais bien souhaité de trouver de plus grandes particularités de sa vie, et de vous pouvoir rapporter quelques-unes de ses campagnes, de vous faire voir de ses lettres d'amour, et de vous découvrir s'il n'a point eu affaire à quelque infidèle aussi bien que ses descendants : je n'en voudrais pas jurer, car ce n'est pas d'aujourd'hui que le changement plaît à votre sexe, et même le changement de bien en mal, plutôt que de ne pas changer; mais enfin, ne pouvant avoir de *mémoires* de tous ces détails, il nous faut contenter de savoir qu'il y a plus de cinq cents ans que Mayeul de Rabutin était un homme de qualité.

Si les morts prennent encore dans l'autre monde quelque intérêt à leur postérité, je ne doute pas que Mayeul

[1] Cette lettre est la dédicace de la généalogie de la maison de Rabutin; elle se trouve à la tête du manuscrit de cet ouvrage.

[2] Il vivait en 1147.

n'ait du chagrin du peu d'établissement de la sienne, vu le mérite des Amé, des Claude, des Christophe et de quelques autres de ses descendants; mais comme il voit beaucoup d'exemples ailleurs de pareilles injustices, je crois qu'il prend patience et d'autant plus qu'il voit en vous, Madame, tant de vertus et tant d'agréments de corps et d'esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu le récompenser de tous les malheurs de sa maison par une personne si extraordinaire. J'aurais moins de peine à persuader cette vérité que notre noblesse, Madame, car celle-ci dépend de contrats qu'on peut falsifier, et votre mérite est établi par le témoignage de toute la France.

Au reste, Madame, je ne vois guère de généalogies qui ne commencent par une chimère. Cela vient de ce que les gens ne trouvant que des sources ou honteuses ou trop proches à leur gré, en inventent d'illustres ou d'éloignées. Pour moi, qui, Dieu merci, n'ai pas eu sujet de mentir par l'une ou par l'autre de ces raisons, j'ai dit les choses comme je les ai sues, et le soin que j'y ai pris ne peut pas laisser un doute que je n'en aie su la vérité; si elle ne m'était pas assez honorable, je n'en aurais pas parlé, plutôt que de me parer d'une fausse gloire....

Enfin, Madame, il me semble que nous devons être contents de notre naissance; quant aux biens et aux grandes dignités, il nous faut plus de modération : ces avantages de la fortune ne sont pas proportionnés au reste, mais les regrets n'y font rien; nous pouvions naître simples gentilshommes, avec moins de bien que nous n'en avons; consolons-nous donc, Madame, de ce que nous sommes au moins de bonne maison : je le savais confusément, quand j'étais mestre-de-camp général de la cavalerie; mais ma disgrâce m'a donné le loisir de m'instruire à fond des particularités de ma naissance, et c'est d'ordinaire aussi dans l'adversité qu'on apprend à se connaître.

Depuis ma lettre écrite, Madame, j'ai fait réflexion que

dans la généalogie que je vous adresse je parle de vous à votre rang comme je parle des autres; cela m'a paru d'abord extraordinaire, et il m'a semblé que je voulais vous apprendre ce que vous faisiez, et comment vous étiez faite. Cependant, en y songeant davantage, je ne l'ai pas trouvé trop mal, car je ne doute pas que votre modestie ne vous ait caché ce que tout le monde connaît en vous.

876. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 22 juillet 1683.

Croiriez-vous bien, mon cher cousin, que je n'ai reçu que depuis quatre jours le livre de notre généalogie, que vous me faites l'honneur de me dédier par une lettre trop aimable et trop obligeante? Il faudrait être parfaite, c'est-à-dire n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées. Elles sont même choisies et tournées d'une manière que si l'on n'y prenait garde, on se laisserait aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus; vous réparez trop bien tout le passé, et d'une manière si noble et si belle, que je veux bien présentement vous en devoir de reste. Ma fille n'a pas eu le livre entre les mains sans se donner le plaisir de le lire; et elle s'y est trouvée si agréablement, qu'elle en a sans doute augmenté l'estime qu'elle avait de vous et de notre maison, comme j'en redouble aussi de tout mon cœur mes remerciements. Mon fils n'est pas si content : vous le laissez guidon, sans parler de la sous-lieutenance qui l'a fait commander en chef quatre ans la compagnie des gendarmes de monseigneur le dauphin; et comme cette première charge l'a fort longtemps ennuyé, il a soupiré en cet endroit, croyant y être encore. Sa femme

est d'une des bonnes maisons de Bretagne; mais cela n'est rien.

Venons à nos Mayeul et à nos Amé. En vérité, mon cher cousin, cela est fort beau; ce sont des vérités qui font plaisir. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces titres, c'est dans des chartes anciennes et dans des histoires. Ce commencement de maison me plaît fort; on n'en voit point la source, et la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête. Tout le reste est fort agréable; c'est une histoire en abrégé, qui pourrait plaire même à ceux qui n'y ont point d'intérêt. Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée, et touchée d'une véritable joie que vous ayez au moins tiré de vos malheurs, comme vous dites fort bien, la connaissance de ce que vous êtes. Enfin, je ne puis assez vous remercier de cette peine que vous avez prise, et dont vous vous êtes payé en même temps par vos mains. Je garderai soigneusement ce livre. Je crois voir ma fille avant qu'elle retourne en Provence, où il me paraît qu'elle veut passer l'hiver. Ainsi, nos affaires nous auront cruellement dérangées. La Providence le veut ainsi. Elle est tellement maîtresse de toutes nos actions, que nous n'exécutons rien que sous son bon plaisir, et je tâche de ne faire de projets que le moins qu'il m'est possible, afin de n'être pas si souvent trompée; car qui compte sans elle compte deux fois. Qu'est donc devenu mon grand cousin de Toulongeon? Où a-t-il lu qu'on ne fasse point de réponse à sa cousine germaine, quand elle nous console sur la mort d'une mère? J'ai vu son oraison funèbre; elle est bonne, hormis que feu M. de Toulongeon n'était point capitaine *des gardes*, mais seulement capitaine *aux gardes*. Cette différence est grande, et peut faire tort aux vérités.

Le bon abbé (*de Coulanges*) s'est trouvé fort honorable-

ment dans notre généalogie : il en est bien content, et vous assure de ses très-humbles services.

Quand je serai à Paris, nous vous écrirons, Corbinelli et moi. Adieu, mon cher cousin; ayez bon courage.

J'ai peur que vous ne soyez abattu ; mais je vous fais tort, et je vous ai vu soutenir de si grands malheurs que je ne dois pas douter de vos forces.

877. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 4 août 1685.

Vous direz ce qu'il vous plaira, Madame, sur ce que je dis de vous dans notre généalogie ; mais au fond vous savez que je dis vrai, et si je l'avais bien entrepris, je vous en ferais demeurer d'accord. Cependant je laisse le champ libre à votre modestie, et je ne vous demande autre chose sinon que vous croyiez que je suis persuadé, comme de mourir un jour, que vous êtes une des plus jolies et des plus aimables femmes que j'aie jamais connues. Quoique je n'aie jamais été flatteur, il y a eu des temps ou ces louanges auraient pu être suspectes ; mais il faut me croire aujourd'hui.

Je suis ravi que la belle Comtesse ait trouvé dans notre généalogie son compte avec moi, aussi bien que le bon abbé ; mais je suis très-fâché de n'avoir pas dit de M. de Sévigné tout ce que j'en sais, c'est-à-dire de n'avoir pas retouché à ce qui le regarde depuis qu'il était guidon [1]. Laissez-moi faire, et apportez seulement à Paris le livre que je vous ai envoyé. Je redirai bien de lui, moi son parent et son ami, ce que ses ennemis même ne pourraient s'empêcher de dire. Je n'oublierai pas même la maison et le mérite de madame sa femme.

Comme vous dites, ma chère cousine, je suis bien payé de la peine que j'ai prise, non pas par l'honneur qui m'en

[1] *Voyez* la lettre du 19 mai 1677.

revient, mais par le plaisir que je vous ai donné, et par les remerciements que vous m'en faites. Nous avons eu M. le Duc à Dijon quinze jours, où j'ai été pour lui faire ma cour; je l'ai faite agréablement.

Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que la Providence règle tout. Elle ne trouve pourtant pas mauvais que nous fassions des desseins; elle veut même que nous nous aidions, mais aussi que nous ne nous confiions pas trop en nos forces. Je vous plains étrangement de votre séparation d'avec madame de Grignan après même dix mois d'absence. Votre grand cousin de Toulongeon n'a bougé de chez lui que pour venir deux ou trois jours à Dijon pendant les états, où il a fait ériger sa terre d'Alonne en comté, sous le titre de Toulongeon; ainsi donnez-vous bien de garde, quand vous lui écrirez, de mettre à la suscription de la lettre *à Alonne*. Je lui écrivis dernièrement : *A M. le comte d'Alonne, à Toulongeon*. Il n'est point possible qu'il ne vous ait point fait de réponse; il sait trop bien vivre pour y avoir manqué, et ce n'est que l'excès de la douleur de sa perte qui l'en a empêché.

Au reste, Madame, ne croyez point que les malheurs m'abattent; on s'endurcit pour de moindres que ceux qui me sont arrivés. Dieu me donne une force de corps et d'esprit qui me surprend, et qui ferait trembler mes ennemis, s'ils la connaissaient sans connaître ma crainte pour le Seigneur.

878. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 22 juillet 1685.

Il est vrai qu'après vous avoir dit vingt fois, je suis guérie, et m'être servie un peu légèrement de tous les termes les plus forts pour vous persuader ce que je croyais moi-même une vérité, vous êtes en droit de vous moquer de tous mes discours; je m'en moquerais la première, aussi

bien que de mon infidélité, qui me faisait toujours approuver les derniers remèdes, et maudire ceux que je quittais, sans qu'enfin, enfin, enfin, comme vous dites du mariage de M. de Polignac, il faut que toutes choses prennent fin, et que, selon toutes les apparences, cet honneur soit réservé aux remèdes doux de la princesse *(de Tarente)*, et de la femme parfaitement habile qui me vient panser tous les jours. Jusqu'à ce petit médecin qui a nommé le mal et commencé les remèdes convenables, je ne faisais rien que pour animer, que pour attirer, que pour mettre ma jambe en furie. Ne raisonnez point sur un érysipèle, qui vient d'un cours que la nature veut prendre, et que vous approuvez, parce qu'il ne fait pas mourir : ce n'est pas ici de même, tout a été accident, tout a été violenté ; ma machine n'est point encore entamée ni dépérie, et jamais elle n'a paru mieux faite qu'en soutenant tous les maux qu'on m'a faits. Vous savez que je ne fais point la jeune, je ne le suis nullement; mais je vous assure que je pourrais encore dire comme vous disiez à La Mousse : La machine se démanchera, mais elle n'est pas encore démanchée. Je suis donc sous le gouvernement de cette princesse et de sa bonne et capable garde, qui lui fait tous ses remèdes, qui est approuvée des capucins, qui guérit tout le monde à Vitré, et que Dieu n'a pas voulu que je connusse plus tôt, parce qu'il voulait que je souffrisse et que je fusse mortifiée par l'endroit le plus chagrinant pour moi, et j'y consens, puisqu'il le faut. Je suis persuadée que Dieu veut maintenant finir ces légers chagrins; il y a huit jours que ma jambe est enveloppée de pains de roses, trempés dans du lait doux bouilli, et rafraîchis, c'est-à-dire réchauffés trois fois le jour. Ma jambe n'est plus du tout reconnaissable : elle est menue, molle; plus de sérosités, toutes les élevures séchées et flétries, plus de gras de jambe qui me tire; enfin, ma fille, tout ce qui était dans mon imagination et dans mes espérances est devenu vrai; mais je pense que j'ai profané toutes ces mêmes paroles

pour des illusions ; je n'y saurais que faire. Voilà ce que je dois vous dire présentement ; il n'y a plus de paroles nouvelles : *a fructibus*. Cette *Charlotte* me fait marcher, et me dit : « Madame, vous pouvez aller mercredi coucher *go-* « *dinement*[1] à Fougères, le lendemain à Dol : il n'y a que « six lieues ; vous verrez madame de Chaulnes, cela vous « divertira ; vous avez besoin de vous réjouir un peu, et de « quitter votre chambre, où vous m'avez accordé huit « jours de résidence. » Voilà où j'en suis : elle m'ôte mes roses, qui m'ont fait tout le bien qu'on leur demandait, elle me donne une légère petite espèce de pommade qui dessèche, elle me prie de bander ma jambe sans contrainte d'ici à quelques jours, et de me ménager un peu ; elle m'assure qu'avec cette conduite je vous rapporterai une jambe *à la Sévigné*, que vous aimerez d'autant plus que, l'une et l'autre étant moins grasses, elles visent à la perfection : en tout cas, j'ai ma *Charlotte* à une lieue d'ici : en voilà trop, ma chère enfant. Une de mes joies en retournant à Paris, ce sera de ne plus parler de moi ni d'aucun de mes maux. J'étais dans la même envie quand j'y retournai après mon rhumatisme ; mais s'il y a de l'excès à l'immensité de cet article, il est fondé sur l'excès de votre bonne et tendre amitié, qui ne sera point ennuyée de ces détails : je vous connais ; car avec les autres, qui n'ont point de ces fonds adorables, je sais couper court, et je n'ai pas oublié comme il faut parler sobrement de soi, et presque à son corps défendant.

Or sus, verbalisons : voilà donc le bon homme Polignac[2] arrivé. Pour moi, je jette de loin ces paroles en l'air ; puisque mademoiselle de Grignan balance, mademoiselle d'Alerac peut-elle balancer ? Je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous dites de votre esprit et de votre corps ; ni l'un ni l'autre ne sauraient être épais comme vous les re-

[1] Mot du pays, qui signifie *gaiement*. (P.)
[2] Louis-Armand, vicomte de Polignac. (P.)

présentez; je les ai vus trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps; mais que dis-je, *commun?* ô plume étourdie et téméraire! c'est vous qu'il faudrait écraser, plutôt que celle que le coadjuteur outragea si injustement à Livry. Jamais le mot de *commun* ne sera fait pour vous; rien de commun, ni dans l'âme ni dans le corps. Je reprends donc ce mot pour l'employer à tout le reste du monde, qui n'en mérite point d'autre; je fais pourtant des exceptions, mais guère.

J'avoue ma faiblesse; j'ai lu avec plaisir l'histoire de notre vieille chevalerie : si Bussy avait un peu moins parlé de lui et de son héroïne de fille (*madame de Coligny*), le reste étant vrai, on peut le trouver assez bon pour être jeté dans un fond de cabinet, sans en être plus glorieuse. Il vous traite fort bien : il me veut trop dédommager par des louanges que je ne crois pas mériter, non plus que ses blâmes. Il passe gaillardement sur mon fils, et le laisse inhumainement guidon dans la postérité; il pouvait dire plus de bien de sa femme, qui est un des beaux noms de la province; mais en vérité mon fils l'a si peu ménagé, et l'a toujours traité si incivilement, que lui ayant rendu justice sur sa maison, il pouvait bien se dispenser du reste. Vous en avez mieux usé, et il vous le rend.

Madame de La Fayette m'a envoyé une relation de la fête de Sceaux [1], qui nous a fort divertis. Qu'elle était jolie! qu'il y a d'esprit et d'invention dans ce siècle! que tout est nouveau, galant, diversifié! Je ne crois pas qu'on puisse aller plus loin. La querelle de mesdames d'Heudicourt [2]

[1] Cette fête fut donnée par le marquis de Seignelay dans les jardins de Sceaux, récemment plantés sur les dessins de Le Nôtre. On exécuta le poëme de Racine sur la paix, qu'il appela une idylle, mais qui est une véritable cantate; rien de plus brillant que la fête de Sceaux; celle de Vaux, que vingt-cinq ans auparavant on avait tant admirée, n'était, disait-on, qu'une fête de village auprès de celle-là. (A. G.)

[2] Madame d'Heudicourt était devenue très-laide pendant son exil. Elle était si changée, que madame de Caylus dit dans ses *Souvenirs* : « Qu'on ne « pouvait pas s'imaginer qu'elle eût été belle. »

et de Poitiers[1] est plaisante. Ah, que cette dernière disait vrai! *Vous êtes un plaisant visage de fête.* Vraiment elle a raison; il faut dans une fête un visage qui ne gâte point la beauté de la décoration, et quand on n'en a point, il en faut emprunter, ou n'y point aller. Je voudrais que vous y eussiez porté le vôtre: il y en avait peu de pareils. On me parle d'une chaise que traînent des Suisses, et dans laquelle madame de Maintenon se mit avec madame la Dauphine, puis madame la maréchale de Rochefort : je ne vois point notre bonne d'Arpajon [2]; lui ferait-on souffrir des dégoûts? J'en serais très-fâchée. Madame de La Fayette s'est redonné son mal de côté en allant en carrosse à deux pas de chez elle; elle pleure et regrette ce pauvre M. Valan, qui était, dit-elle, son médecin, son confesseur et son ami. Mais ne me trouvez-vous pas bien raisonnable de vous entretenir des nouvelles de Paris? Je ne savais pas que La Trousse fût à un camp sur la Saône [3]. Mon fils est à Rennes; je lui ai envoyé la feuille qui est pour lui. Le petit Coulanges m'a mandé je ne sais quoi d'un très-bon dîner qu'il a fait chez vous, où étaient, ce me semble, deux Provençales et M. de Lamoignon : il faut toujours me dire ces sortes de débauches. Je serai ravie de voir ces bons Chaulnes et le petit Coulanges ; mais je vous assure que si je n'étais pas en état d'y aller, je n'irais pas ; car je ne souhaite au monde que de guérir, afin de partir dans le très-petit commencement de septembre. C'est vous, ma très-chère, qui réglerez ce jour bienheureux suivant vos affaires de la cour; je suis persuadée que vous serez à Fontainebleau jusqu'au voyage de Chambord. A propos, notre coadjuteur sera-t-il archevêque d'Aix? On me le mande. Votre frère ne pense pas à quitter sa maison ; ses affaires

[1] Marie-Albertine, demoiselle de Poitiers, était fille d'honneur de MADAME.

[2] Catherine Henriette d'Harcourt de Beuvron, duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de madame la dauphine. (P.)

[3] Il commandait sur la Saône un camp de dix mille chevaux.

ne lui permettent point de songer à Paris de quelques années. Il est dans la fantaisie de payer toutes ses dettes ; et comme il n'a point de fonds extraordinaires pour cela, ce n'est que peu à peu sur ses revenus : cela n'est pas si tôt fait. Quant à moi, je n'aspire point à tout payer ; mais j'attends un fermier qui me doit onze mille francs, et que je n'ai pu encore envisager, et rien ne m'arrêtera pour être fidèle au temps que je vous ai promis, n'ayant pas moins d'impatience que vous de voir la fin d'une si triste et si cruelle absence. Il faut pourtant rendre justice à l'air des Rochers; il est parfaitement bon, ni haut, ni bas, ni approchant de la mer ; ce n'est point la Bretagne, c'est l'Anjou, c'est le Maine à deux lieues d'ici. Ce n'était pas une affaire de me guérir, si Dieu avait voulu que j'eusse été bien traitée.

Je ne souhaite nulle prospérité à M. de Montmouth ; sa révolte me déplait. Ainsi puissent périr tous les infidèles à leur Roi [1].

879. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 1er août 1685.

Je revins de mon grand voyage hier au soir, ma chère belle : je dis adieu à nos gouverneurs le lundi à huit heures du matin, les suppliant de m'excuser si je les quittais *avant que de les avoir vus pendus* [2], mais qu'ayant dix lieues à faire et eux cinq, je m'ennuierais trop à Dol le reste du jour ; ils entrèrent dans mes raisons, et me dirent adieu avec des tendresses et des remerciements infinis. Je vous avoue que j'ai été ravie d'avoir fait ce petit voyage

[1] Le duc de Montmouth fut décapité le 25 juillet, trois jours après la date de cette lettre. Il était fils naturel de Charles II, sous le règne duquel il avait conspiré plusieurs fois, et lui-même avait mis à prix la tête de Jacques II.

[2] C'est-à dire avant le départ de Dol. Allusion à la IXe scène du IIIe acte du *Médecin malgré lui*. (P.)

en leur honneur; je leur devais bien cette marque d'amitié pour toutes celles que j'en reçois. Nous vous célébrâmes, ils m'embrassèrent pour vous, ils prirent part à la joie que j'aurais de vous revoir dans peu de temps; enfin, ma bonne, rien ne fut oublié. M. de Fieubet était arrivé la veille ; de sorte que nous eûmes toute la joie qu'on a de se rencontrer dans les pays étrangers. Il me semblait que j'étais à Dol dans un palais d'Atlante [1] ; tous les noms que je connais tournaient autour de nous sans que nous les vissions; M. le premier président, M. de La Trémouille, M. de Lavardin, M. d'Harouïs, M. de Charost, voltigeaient à une lieue ou une heure de nous, mais nous ne pouvions les toucher. Je partis donc le lundi matin; mais mon cher petit Coulanges voulut absolument venir passer huit jours avec nous ici, et mon fils n'a point perdu cette occasion de revenir avec lui; de sorte que les voilà tous deux joliment pour d'ici au 8 de ce mois. Ils iront passer les derniers quinze jours des états; et puis mon fils me revient embrasser, et me prie à genoux de l'attendre, et je pars dans le moment : cela va, ma bonne, aux premiers jours de septembre, et pour être à Bâville le 9 ou le 10, sans y manquer. Voilà, ma chère bonne, ce que je compte, *s'il plaît à Dieu*, et je sens avec une tendresse extrême les approches de cette joie sensible. Il n'est plus question, comme vous dites, ma bonne, des supputations que notre amitié nous faisait faire; c'est un calendrier tout commun qui nous règle présentement. Nous avons encore trouvé ici le cher abbé Charrier, qui vous a vue, qui vous a trouvée belle, comme tout le monde, et toute pleine de sensibilité pour moi. Hélas! ma bonne, voulez-vous toujours être pénétrée de mon misérable naufrage? Il faut l'oublier, ma chère bonne, et regarder la suite comme une volonté de Dieu toute marquée; car de songer que d'une

[1] Voyez *Orlando furioso*, c. XII.

échorchure, où il ne fallait que de l'huile ou du vin, ou rien, on y mette un emplâtre dont tout le monde se loue, et qui devient pour moi du poison, parce qu'on ne veut pas le lever; et que de cette sottise soient venus de fil en aiguille tous mes maux, toujours dans l'espérance d'être guérie; et qu'enfin ce ne soit que présentement que je sois guérie, il y a si peu de vraisemblance à cette conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement répandu pour me donner des chagrins, trop bien mérités, et soufferts avec trop d'impatience. Je n'ai point eu, ma bonne, les douleurs, la fièvre et les maux que vous imaginez; vous ne me trouverez point changée, ma chère : demandez à mon petit Coulanges, il vous dira que je suis comme j'étais. Ma jambe s'est fort bien trouvée du voyage, je n'ai point été fatiguée ni émue; je me gouverne comme le veut ma pauvre *Charlotte,* qui m'est venue voir ce matin. Elle est ravie de m'avoir guérie. N'est-ce pas une chose admirable que je ne l'aie connue que depuis quinze jours? Tout cela était bien réglé. Elle me fait mettre encore des compresses de vin blanc, et bander ma jambe pour ôter tout crainte de retour, et je me promène sans aucune incommodité. Il est vrai, ma bonne, que je vous ai mandé toutes ces mêmes choses; mais il faut bien qu'un jour vienne que je dise vrai; et vous savez bien, ma bonne, que je n'ai jamais cru vous tromper. J'ai la peau d'une délicatesse qui me doit faire craindre les moindres blessures aux jambes. Oh! parlons d'autre chose, mon enfant. Je suis fâchée que vous n'avez point été à cette noce, puisque vous le pouviez; et pour la fête de Sceaux, je ne sais comme vous pouvez vous en consoler. Nous épuisons Coulanges; il nous conte mille choses qui nous divertissent: nous sommes ravis de l'avoir. Il nous a fait rire aux larmes de votre madame d'Arbouville, dont vous êtes l'original. Je crois que votre diner de Sceaux aura été moins agréable, par la contrebande que vous y

rencontrâtes. Je voudrais bien pouvoir comprendre la délicatesse de conscience qui empêchera la signature de M. de Montausier et de sa fille[1]. Cette opiniâtre aversion est une chose extraordinaire; il me semble, ma bonne, que vous allez avoir bien des choses à me conter. Si vous voulez m'envoyer une copie de la lettre de M. de Grignan, vous me ferez un grand plaisir : elle sera pour moi seule. Je suis persuadée qu'elle sera fort bien faite, et qu'elle fera son effet; j'en conjure le Seigneur. Voilà donc le charme rompu : vous avez un ami riche qui vous donne des repas; ménagez bien cette bonne fortune. Celle de M. de Montmort n'est plainte de personne.

Vous me demandez, ma bonne, si ma plaie s'est rouverte : non, assurément; il y a trois mois qu'elle est entièrement fermée et guérie : j'ai voulu encore retourner sur ce triste chapitre pour ne vous pas laisser des erreurs. N'êtes-vous point surprise de la mort de cette grande Rarai? n'était-ce pas la santé même? Pour moi, je crois que le saisissement d'entendre toujours louer sa sœur, et de n'attraper des regards et des douceurs que comme pour l'amour de Dieu, l'a mise au tombeau. Le bon abbé est fâché que vous le croyiez si barbare; il dit que sa malice ne va pas loin. Il a été ravi de me revoir. J'ai repassé par Rennes pour voir un moment cette bonne Marbeuf, et, en repassant par Vitré, la princesse; de sorte que je m'en vais posséder mon petit Coulanges sans distraction. Je vous ai dit comme mon habit était joli, je vous le mandai de Dol. Je vous assure, ma très-chère bonne, que ce petit voyage ne m'a donné que de la joie; sans nulle sorte d'incommodité. Je n'aime point que notre pauvre Grignan fonde et diminue; ne lui faites-vous plus rien? Est-il possible qu'en dormant et mangeant, il ne se remette point? Je suis touchée de cet état. Pour celui du pauvre cheva-

[1] Marie-Julie de Sainte-Maure, duchesse d'Uzès. (P.)

lier, je ne m'y accoutume pas. Quoi! ce visage de jeunesse et de santé! quoi! cet âge qui ne sort qu'à peine de la première jeunesse, est compatible avec l'impossibilité de marcher! on le porte comme Saint-Pavin [1]. Ma bonne, je baisse la tête, et je regarde la main qui l'afflige; il n'y a vraiment que cela à faire, toute autre pensée n'est pas capable de nous apaiser un moment; j'ai senti cette vérité. Mon fils vous fait mille tendres amitiés : sa perruque est à Dinan [2]; il ne doute point qu'elle ne soit fort bien. Je voudrais que vous eussiez tout fait payer à M. du Plessis; il n'importe d'avoir payé *Levacher* ou non, c'est que nous avions peur que les fonds ne manquassent; nous avons reçu toutes ces sommes, et nous ne ferons point attendre *Gautier*. Voilà un de nos fermiers venu; j'attends l'autre, et tout sera si bien rangé que je n'abuserai plus, ma bonne, ni de votre patience ni de la mienne. J'aime celle du duc de Bourbon [3] dans ce grand lit, avec sa petite épouse à dix pas de lui. Il est vrai qu'avec de tels enfants il ne fallait point douter que le *sablonnier,* en passant sur le minuit, ne leur servît de garde. M. le Prince et madame de Langeron étaient inutiles. J'ai pensé plusieurs fois à ce rang au-dessus de votre princesse [4] : quelle noce! quelle magnificence! quel triomphe! *Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous* [5]. Nous causerons un jour de M. de Luynes [6]; oh, quelle folie! madame de Chaulnes le dit avec nous. Si madame de La Fayette avait voulu, elle vous

[1] Poëte français, qui pendant les dernières années de sa vie fut en proie à de violentes douleurs de goutte.

[2] Les états se tenaient dans cette ville.

[3] Louis, duc de Bourbon, âgé de seize ans, marié avec mademoiselle de Nantes, âgée de douze ans, fille du roi et de madame de Montespan.

[4] La princesse de Vaudemont.

[5] Vers de l'opéra d'*Atys*.

[6] Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, veuf d'Anne de Rohan, sa seconde femme, morte le 29 octobre 1684, se remaria le 23 juillet 1685 à Marguerite d'Aligre, veuve en mars 1684 de Charles Bonaventure, marquis de Manneville. (P.)

aurait montré une réponse où je lui disais des raisons solides pour demeurer comme je suis [1]; elle et madame de Lavardin m'en ont louée : elle aurait pu m'en faire honneur auprès de vous, dont *j'estime* infiniment *l'estime*.

Ah! que je vous approuve d'avoir vu M. le Prince avec madame de Vins! que je suis assurée que vous avez été bien reçue, et qu'il a trouvé votre visite trop courte! Vous êtes quelquefois trop discrète de la moitié de beaucoup de différentes réflexions.

Je vous remercie de tous les baisers donnnés et rendus aux Grignans; jetez-en toujours quelques-uns pour entretenir commerce ; surtout j'en veux un pour moi toute seule sur la joue de M. de Carcassonne; il me semble qu'il y a longtemps que je n'ai eu de familiarité avec elle. Adieu, bonne, adieu, chère, adieu, très-aimable; l'abbé Charrier en me contant comme vous êtes pour moi, m'a fait vous payer comptant votre tendresse; et le moyen de n'être pas sensible à tant de vraie et de solide amitié? Celle de la princesse de Tarente était aveuglée, comme tout le reste; ce fut un hasard plaisant qui me fit connaître *Charlotte* : elle m'aurait guérie, il ne fallait pas que je le fusse.

MONSIEUR DE COULANGES.

J'ai vu le temps que j'écrivais dans vos lettres un mot à madame votre mère, et présentemeut c'est dans les siennes que je vous écrirai un mot, un ordinaire encore tout au moins; car je m'en vais être ici huit bons jours à me reposer auprès d'elle de toutes mes fatigues. Elle vous a conté son voyage de Dol, qui a été très-heureux, hors qu'elle a versé deux fois dans un étang, et moi avec elle;

[1] Madame de Sévigné était demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans; et si elle n'avait pas eu la pensée de se remarier, ce n'est pas qu'elle n'eût été extrêmement recherchée. (P.)

mais comme je sais parfaitement bien nager, je l'ai tirée d'affaire sans nul accident, et même sans qu'elle ait été mouillée : ainsi de cette chute ne craignez ni jambe affligée ni rhume quelconque. Il fait parfaitement beau dans les allées des Rochers ; je m'en vais bien les arpenter ; mais il sera triste pourtant, après avoir bien fait de l'exercice, de ne pas trouver tout à fait l'ordinaire de M. de Seignelay, auquel je suis accoutumé. Vous avez donc été à Sceaux ; vous ne pouviez jamais en être contente avec la compagnie qui y a été faufilée avec vous. Serait-il bien arrivé que vous n'y auriez pas prononcé mon nom ? Adieu, ma belle Comtesse ; permettez-moi de vous embrasser très-tendrement et de faire mille compliments à toute la bonne *couvée* des Grignans.

880. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 8 août 1685.

Si vous pouviez faire que le premier jour de septembre ne fût point un samedi, ou que le *bien bon* n'eût point appris de ses pères à préférer le lundi, pour ne pas trouver le dimanche au commencement d'un voyage, j'aurais été fort juste au rendez-vous ; mais la règle du lundi, qui va de pair avec les ailerons de volaille et le blanc d'une perdrix, nous fera arriver deux jours plus tard. Je n'ose m'abandonner à toute la joie que me donne la pensée de vous embrasser ; je la cache, je la mitonne, j'en fais un mystère, afin de ne point donner d'envie à la fortune de me traverser : quand je dis la fortune, vous m'entendez bien. Ne disons donc rien, chère bonne, soyons modestes, n'attirons rien sur nos petites prospérités. Nous avons été fort surpris de la nouvelle que vous nous mandez : la princesse de Tarente n'en savait rien ; elle l'apprit hier ici, comme une vraie Allemande. Nous croyons que les exilés auront encore des camarades ; mais quelle douleur au car-

dinal de Bouillon[1] d'être mêlé avec l'idée qu'on a de ces petits garçons! quelle rage! Nous voulons nous imaginer qu'il y a quelque chose de la cour, et que plus d'une folie et d'une imprudence étaient dans cette malle de lettres. Je ne crois point que cette nouvelle passe si vite à Paris. On pourra s'en taire à Versailles ; mais elle embrasse trop de gens pour ne pas répandre beaucoup de tristesse. Je ne comprends pas qu'on puisse être insensé et enragé dans une cour si sage et sous un tel maître. Coulanges est demeuré avec mon fils; ils ne partiront que lundi, pour arriver la veille de la Notre-Dame, et ils ne seront que huit jours aux états. Mon fils reviendra me dire adieu : car quand je serais la cour, mon jour ne serait pas mieux fixé.

MONSIEUR DE COULANGES.

Me voici encore, je ne puis quitter la *mère-beauté*. Nous nous promenons sans fin et sans cesse, et sa jambe n'en fait que rire, et augmenter *d'embonpoint* et de beauté. Mais monsieur votre frère est bien chaud au jeu ; il nous fait

[1] Il s'agit des princes de Conti et de ce qui arriva pendant leur campagne de Hongrie, et les fit exiler à leur retour. « Le roi ayant voulu savoir ce « qui les obligeait d'envoyer incessamment des courriers, on en a fait ar- « rêter un : on a pris toutes les lettres, et l'on en a trouvé plusieurs pleines « de ce vice abominable qui règne présentement, de très-grandes impiétés « et de sentiments pour le roi bien contraires à ce que tout le monde lui « doit. . . . . » C'est ainsi que madame de Maintenon mande la chose à son frère. Plusieurs autres jeunes gens de la cour furent compromis, comme le présumait madame de Sévigné. Le fils de M. de La Rochefoucauld en était. Le fils de M. de Villeroi fut aussi exilé, non pour des médisances, mais pour des gaietés irréligieuses : sur quoi le vieux maréchal son grand père disait : « Au moins mon petit-fils n'a parlé que de Dieu : il pardonne; « mais les hommes ne pardonnent point. »

Quant au cardinal de Bouillon, sa disgrâce n'avait rien de commun avec celle des jeunes gens. Inquiet et ambitieux, il demandait sans cesse. Fier et violent, il montrait son humeur. Il écrivit au roi dans un mauvais moment : la réponse fut une lettre de cachet. Peu d'années après, il acheva de se perdre en se réfugiant près du prince Eugène et des autres ennemis du roi, dont il fut dédaigné : c'est le sort d'un mécontent inutile et d'un rebelle impuissant. (A. G.)

souvenir à tout moment de M. de Grignan, qui n'est guère moins pétulant que lui, avec tout le respect qu'on lui doit. Nous eûmes hier ici la bonne princesse de Tarente; elle a bien moins de grandeur que madame la présidente de Cor...; il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit aussi jalouse de son rang que cette présidente, laquelle a pleuré comme un enfant, aux états, parce que le premier président de la chambre des comptes a voulu avoir un fauteuil, aussi bien que son mari. Je viens d'écrire à toutes les présidentes à mortier de Paris, pour leur dire qu'elles ne connaissent point leurs priviléges, et qu'elles viennent les apprendre dans ce pays-ci.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il faut que je raccommode ce bel endroit où, pour louer la beauté de ma jambe, il vous assure de mon *embonpoint*; je vous dis, moi, qu'elle est de fort belle taille, et qu'elle ressemble en tout à sa compagne. Nous nous promenons le matin; cette heure me plaît, et le soir encore, sans que ma jambe en soit plus émue. Si je mentais, Coulanges vous le dirait bientôt; car nulle vérité ne demeure captive avec lui. Il est toujours trop poli, et tellement vif et plaisant, et des imaginations si surprenantes, que je ne m'étonne point qu'on l'aime dans tous les lieux où l'on aime la joie : il tourne en ridicule trop joliment toutes les sottises des états, et la gloire d'une présidente de Cor... que vous avez connue et qui est effectivement une chose rare. J'ai vu votre folle Provençale; je trouve son accusation bien hardie : vous m'en direz la suite. Le *bien bon* vous rend toutes vos amitiés; et votre pauvre frère, qui ne se porte pas trop bien encore, vous embrasse et vous prie de le plaindre. Il dit que le pays où je le laissse est moins propre à le consoler de moi, que celui où je vous laissais. Il a raison, ma très-belle, et c'est ce qui augmente le prix de cette douleur et de cette tristesse, dont Versailles et

Paris ne pouvaient vous guérir ; ce sont pourtant de bons pays pour donner des distractions ; mais votre amitié est d'une si bonne trempe, qu'elle ne se laisse point dissiper. Je n'ai rien oublié, ma fille, de tout ce qui doit m'obliger à vous aimer toute ma vie plus que personne du monde : il me semble que ce n'est pas encore assez dire.

881. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

A Chaseu, ce 4 juin 1685.

Voilà l'histoire de la maison de madame votre mère, que je lui ai promise, Madame. J'aurais attendu son retour de Bretagne pour la lui envoyer, si je n'avais été pressé par ma reconnaissance sur toutes les marques extraordinaires d'amitié que ma fille de Coligny a reçues de vous depuis quatre mois ; mais j'ai cru qu'en vous en rendant mille grâces, je vous ferais plaisir de vous donner connaissance du mérite de vos grands-pères maternels. Il faut dire la vérité, Madame, il y a eu d'honnêtes gens parmi eux, et la fortune a mis dans les grands honneurs beaucoup de gens en France qui ne les valaient pas. Quand je dis *honnêtes gens,* je n'entends pas exclure votre sexe, Madame : le mérite de madame votre mère est aussi extraordinaire que celui des Amé, des Claude, des Christophle et des Celse[1], et je n'en demeurerais pas à son éloge si je ne parlais à vous ; mais je ne romps jamais en visière aux gens pour le bien non plus que pour le mal que j'en veux dire ; agréez donc, madame, s'il vous plait, que pour ne pas blesser votre modestie, je me contente de vous dire que personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

[1] Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, père de madame de Sévigné.

882. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 août 1685.

C'est en effet me témoigner une très-grande reconnaissance, Monsieur, et fort au-dessus de ce que je mérite à l'égard de madame votre fille, de m'envoyer un ouvrage aussi beau que celui de votre généalogie. Je savais en gros votre bonne maison ; mais j'aime à connaître en particulier chaque honnête homme de votre race. Vous nous avez supprimé votre éloge[1], de peur d'effacer Mayeul et sa postérité. Cette honnêteté que vous avez eue pour eux serait louable, si nous n'y perdions trop. Je suis fort contente de l'épitre dédicatoire et du portrait de ma mère : je l'ai bien reconnue dans celui-là. Je souhaiterais d'être telle que vous me représentez, mais je ne veux rien désirer, puisque vous m'avez fait grâce, et que, par un effet de votre amitié, je tiens une si jolie place parmi les gens que vous immortalisez. C'est cela, Monsieur, qui s'appelle une obligation : aussi en serez-vous remercié par ma mère. C'est tout ce que j'ai de meilleur à mettre en œuvre pour vous marquer à quel point j'y suis sensible.

883. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 août 1685.

Ma bonne, vous m'avez fait suer les grosses gouttes en jetant ces pistoles qui étaient sur le bord de cette table[2]. Mon Dieu ! que j'ai parfaitement compris votre embarras, et ce que vous deveniez, en voyant de telles gens ramasser ce que vous jetiez. Il m'a paru dans M. le Duc un chagrin plein de bonté, dans ce qu'il vous disait, de ne pas tout

[1] Ou ceci est une ironie, ou la copie envoyée à madame de Grignan était moins complète que celle de madame de Sévigné.

[2] Au jeu du roi à Marly.

renverser : l'intérêt qu'on aurait pris en vous aurait fait dire comme lui; c'eût été son tour à ramasser, si vous eussiez continué. Ma bonne, j'admire par quelle sorte de bagatelle vous avez été troublée dans la plus agréable fête du monde. Rien n'était plus souhaitable que la conduite qu'avait eue madame d'Arpajon [1]. Vous étiez écrite de la main du Roi; vous étiez accrochée avec madame de Louvois; vous soupâtes en bonne compagnie; vous vîtes cette *divinité* dont vous fûtes charmée. Enfin, ma belle, il fallait ce petit rabat-joie; mais, en vérité, passé le moment, c'est bien peu de chose, et je ne vois pas que cela puisse aller bien loin. M. de Coulanges est si empressé de voir vos lettres, que je n'ai pas cru devoir lui faire un secret de ce qui s'est passé à la face des nations. Il dit qu'il vous aurait bien rapporté, s'il avait été à Versailles, comme on aurait parlé de cette aventure; et puis il revient à dire qu'il ne croit pas qu'il ait été possible de reparler d'un rien comme celui-là, où il n'y a point de corps. Quoi qu'il en soit, cela ne fera aucun tort à vos affaires, et vous n'en avez pas l'air plus maladroit, ni la grâce moins bonne : vous n'en serez pas moins belle, et je pense que présentement cette vapeur est dissipée. Vous me conterez quelque jour ce que c'est que la gaieté de ces grands repas, et quel conte madame de Thianges destina à divertir la compagnie, car elle en sait plus d'un [2]. Vous me représentez madame la princesse de Conti au-dessus de l'huma-

[1] Dame d'honneur de madame la Dauphine.

[2] « Madame de Thianges, folle sur deux chapitres, celui de sa personne « et celui de sa naissance, d'ailleurs dénigrante et moqueuse, avait pour- « tant une sorte d'esprit, beaucoup d'éloquence et rien de mauvais dans le « cœur... Elle était l'aînée de plus de dix ans de madame de Montespan. « Elle n'avait que de la blancheur, d'assez beaux yeux, et un nez tombant « dans une bouche fort vermeille, qui fit dire à M. de Vendôme qu'elle res- « semblait à un perroquet qui mange une cerise... »

C'est ainsi que l'a peinte madame de Caylus dans ses *Souvenirs*. Elle ajoute que madame de Thianges aimait les plaisirs de la table ; mais il est singulier qu'elle ne dise rien de ce talent de faire de bons contes, que lui prête madame de Sévigné. (A. G.

nité. Je ne crois personne plus capable d'en juger que vous, et je fais peut-être plus d'honneur que je ne dois à votre jugement, puisque vous faites passer mon idée au delà de vous et de feu MADAME; mais ce n'est point pour la danse, c'est en faveur de cette taille divine, qui surprend et qui emporte l'admiration, et fait voir à la cour que *du maître des Dieux elle a reçu le jour*. Nous apprenons encore que M. et madame de Bouillon sont à Évreux, et qu'on a demandé au cardinal la clef de son appartement à Versailles [1]. Cela est bien mauvais; mais il a été si pleinement heureux toute sa vie, qu'il fallait bien qu'il sentît un peu le mélange des biens et des maux. Pour moi, ma chère bonne, si je ne tremblais point toujours sous la main de la Providence, je goûterais à pleines voiles les plaisirs de l'espérance; ce ne sont plus des mois que nous comptons, ce sont des semaines, et bientôt des jours. Croyez, ma chère bonne, que si Dieu le permet, je vous embrasserai avec une joie bien parfaite. J'apprendrai plus de vos nouvelles lundi, car votre dernière est toute remplie de celles de Versailles; celle d'ici, c'est que mon pauvre fils a une petite *lanternerie* d'émotion, comme j'en eus cet hiver, qui l'a empêché d'aller aux états. Il prend de la même tisane des capucins que vous connaissez, dont je me suis si bien trouvée qu'il compte pouvoir partir demain avec M. de Coulanges; car enfin il faut bien qu'ils soient au moins à la fin des états, et que le joli habit que vous avez si bien choisi paraisse et pare son homme. Coulanges est toujours fort aimable; il nous manquera à Bâville, si quelque chose nous peut manquer.

Larmechin [2] est marié à une très-bonne et jolie héritière de ce pays; il devient Breton, et je ne fis jamais mieux que de faire revenir *Beaulieu*. Ma santé est parfaite, et ma

[1] Le logement du cardinal de Bouillon à Versailles fut donné au jeune duc de Bourbon.

[2] Le valet de chambre de M. de Sévigné.

jambe d'une bonté et d'une complaisance dont M. de Coulanges s'aperçoit tous les jours : nous nous promenons matin et soir ; il me conte cent mille choses amusantes. Je souhaite que vous n'ayez parlé qu'à moi des petites *trotteuses* que vous ne daignâtes regarder ; vous aviez beaucoup de raison, mais l'orgueil ne sait point se faire justice. Je suis fort aise que vous ne me disiez rien de la santé de M. de Grignan, il me semble que c'est bon signe ; je vous baise et vous embrasse très-chèrement et très-tendrement, ma très-aimable bonne.

MONSIEUR DE COULANGES.

Me voici encore ici ; si je suivais mon inclination, il s'en faudrait bien que je ne partisse demain, pour m'en aller dans le sabbat des états ; mais cependant je partirai, parce que je les crois sur le point de finir, et qu'il faut que je m'en retourne par la voie par laquelle je suis venu. Eh bien ! vous avez bien fait des vôtres à Marly avec toutes ces pistoles jetées par terre ! Je suis assuré que cette aventure me serait revenue si j'avais été à Versailles, et qu'on m'aurait bien dit que vous étiez si transportée de vous voir en si bonne compagnie, que vous ne saviez ce que vous faisiez. Ma belle Madame, laissez dire les méchantes langues, et allez toujours votre chemin : ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous ; c'est un grand crime à la cour que d'avoir plus de beauté et plus d'esprit que toutes les femmes qui y sont. Le roi ne vous estimera pas moins, et n'en donnera pas moins à monsieur votre fils la survivance que vous lui demandez, pour avoir jeté deux pistoles par terre. Adieu, ma très-belle ; vous aurez incessamment votre chère maman mignonne, aussi belle et aussi aimable que jamais : elle partira sans faute de demain en trois semaines, pour vous aller trouver. J'ai passé ici une quinzaine délicieuse : on ne peut assez louer toutes les allées

des Rochers; elles auraient leur mérite à Versailles: c'est tout vous dire.

884. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 15 août 1685.

Vous voyez bien, ma bonne, que nous ne comptons plus présentement que par les jours : ce ne sont plus des mois, ni même des semaines ; mais hélas ! ma très-aimable bonne, vous dites bien vrai : pouvons-nous craindre un plus grand et un plus cruel rabat-joie que la douleur sensible de songer à se séparer presque aussitôt qu'on a commencé à sentir la joie de se revoir ? Cette pensée est violente, je ne l'ai que trop souvent, et les jours et les nuits ; et même l'autre jour, en vous écrivant, elle était présente à mes yeux, et je disais : Hélas ! cette peine n'est-elle pas assez grande pour nous mettre à couvert des autres? Mais je ne voulus pas toucher à cet endroit si douloureux, et présentement je la cherche encore, ma chère bonne, afin d'être en état d'aller à Bâville, et de vous y trouver. Je ne serai point honteuse de mon équipage; mes enfants en ont de fort beaux : j'en ai eu comme eux. Les temps changent; je n'ai plus que deux chevaux, et quatre du messager du Mans : je ne serai point embarrassée d'arriver en cet état. Vous trouverez ma jambe d'une perfection à vous faire aimer *Charlotte*[1] toute votre vie. Elle vous a vue ici plus belle que le jour, et cette idée lui donne une extrême envie de vous renvoyer cette jambe digne de votre approbation et admiration, quand vous saurez d'où elle l'a tirée. Tout cela est passé, et même le temps du séjour du petit Coulanges. Il partit lundi matin avec mon fils; j'allai les reconduire jusqu'à la porte qui va à Vitré. Nous y étions tous, en attendant nos lettres de Paris; elles vinrent, et nous lûmes la vôtre; le petit Coulanges jurant qu'il y en

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du 22 juillet.

avait la moitié pour lui; en effet, vous ne l'aviez pas oublié; mais ils crurent, comme moi, que c'était pour rire que vous nommez Belesbat pour la *Princesse;* il fallut repasser sur ces endroits; et quand nous vîmes que M. Chupin le proposait sérieusement, et que les Montausier et madame de Béthune l'approuvaient, je ne puis vous représenter notre surprise; elle ne cessa que pour faire place à l'étonnement que nous donna la tolérance de cette proposition par mademoiselle d'Alerac. Nous convenons de la douceur de la vie et du voisinage de Paris; mais a-t-elle un nom et une éducation à se contenter de cette médiocrité? Est-elle bien assurée que sa bonne maison suffise pour lui faire avoir tous les honneurs et tous les agréments qui ne seront pas contestés à madame de Polignac? Où a-t-elle pris une si grande modération? C'est renoncer de bonne heure à toutes les grandeurs. Je ne dis rien contre le nom, il est bon; mais *il y a fagots et fagots*, et je croyais la figure et le bon sens de Belesbat[1] plus propre à être choisi pour arbitre que pour mari, par préférence à ceux qu'elle néglige. Il ne faudrait point se réveiller la nuit, comme dit Coulanges, pour se réjouir, comme sa belle-mère Flexelles, d'être à côté d'un Hurault; enfin, ma bonne, je ne puis vous dire comme cela nous parut, et combien notre sang en fut échauffé, à l'exemple du vôtre, ma bonne. Il faut voir ce que Dieu voudra, car s'il avait bien résolu que les articles de l'autre[2] fussent inaccommodables, je défierais tous les avocats de Paris d'y trouver des expédients. Il faut des avocats passer à M. d'Ormesson : comme vous ne m'avez parlé que de l'agonie de sa femme, je n'ai osé lui écrire; parlez-moi de son enterrement, et j'entreprendrai de consoler son mari. Coulanges sait une chanson faite tout exprès pour lui chanter cet hiver. En l'état où était cette

[1] Charles-Paul Hurault de L'Hôpital, seigneur de Belesbat.

[2] Du mariage proposé entre mademoiselle de Grignan et M. de Polignac, à la conclusion duquel le duc de Montausier apportait des obstacles. (M.)

pauvre personne, peut-on souhaiter autre chose pour elle et pour sa famille? Ah, ma bonne! que la lie de l'esprit et du corps sont humiliants à soutenir, et qu'à souhaiter, il serait bien plus agréable de laisser de nous une mémoire digne d'être conservée, que de la gâter et de la défigurer par toutes les misères que la vieillesse et les infirmités nous apportent! J'aimerais les pays où par amitié on tue ses vieux parents, si cet usage pouvait s'accommoder avec le christianisme.

Je ne doute point, ma bonne, que vous ne demandiez la réponse de votre lettre avec beaucoup de crainte et de tremblement; j'en tremble d'ici et de mille autres choses qui ont rapport à un endroit si important; je rêve beaucoup sur toutes ces affaires, mais comme vous y pensez bien mieux que moi, je vous épargnerai l'ennui d'entendre mes réflexions.

Nous sommes ici fort seuls; nos petits hommes soupèrent lundi en *gaudeamus* chez la Marbeuf. Votre frère n'est pas bien net de sa petite émotion; il va paraître avec son joli habit; c'eût été dommage qu'il eût été inutile, et celui de Coulanges qui aurait été trop court ou trop étroit. Que vous êtes plaisante quand vous voulez! ma chère bonne, je vous embrasse mille et cent mille fois. Dans moins d'un mois, vous serez tous embrassés aussi. Coulanges vous répondra sur madame de Louvois, et plût à Dieu que je pusse avoir l'honneur de la guérison du chevalier! *cette cure m'aurait bien donné de la peine*[1]; mais en vérité ses maux m'en ont beaucoup donné. Je tiens M. de Grignan guéri, et je l'en remercie. Baisez les autres où vous voudrez, et recevez les amitiés du *bien bon* et de la petite belle-sœur. J'ai eu des conversations admirables avec Coulanges sur le sujet qu'il a tant de peine à comprendre; ce sont des scènes de Molière. Je vous embrasse encore avec une tendresse fort naturelle et fort sensible. Quand viendra sainte *Grignan?*

[1] Allusion à la scène VI du IIIe acte du *Médecin malgré lui.*

885. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 26 août 1685.

Que vous semble du vingt-six, ma chère enfant ? Il est encore meilleur que votre vingt-deux, et vous verrez comme tout le reste ira bien, s'il plaît à Dieu ; s'il plaît à Dieu, car c'est là toute l'affaire. Dites-moi précisément le jour que vous irez à Bâville, afin que j'arrive le lendemain. Ne venez point plus loin, reposez-vous ; laissez-moi arriver, et ne vous fatiguez point. Si vous doutiez de ma sincère et parfaite joie, je douterais de la vôtre : ne nous offensons point; rendons-nous justice l'une à l'autre. Pour moi, de peur de troubler mon sang, je ne veux rien envisager dans l'avenir qui puisse me déplaire. Je veux voir la noce de mademoiselle d'Alerac à Livry, dans cette même chambre ; c'est une fête qui doit encore honorer cette forêt ; je serai ravie d'en être. Pourquoi, ma belle, avez-vous été si peu à Versailles? C'est bien de la peine pour un moment. Je vois que vous êtes toujours contente de madame d'Arpajon ; si nous avions choisi une dame d'honneur, il me semble que nous n'aurions pas pu en souhaiter une autre. J'aime vos Grignans de se déranger un peu pour moi : je suis leur *bonne*, comme à vous. Mon fils est revenu des états avec M. de La Trémouille, qui est reçu à Vitré comme le plus étranger des princes d'Allemagne. Je crois que les Rochers iront dîner à Vitré et que Vitré viendra souper aux Rochers. M. de Chaulnes pourra bientôt vous conter autant de choses que mon fils nous en conte ici ; je doute que vous puissiez y avoir autant d'attention : mais, en gros, M. de Chaulnes a eu des chagrins qui ont été enfin réparés et raccommodés. M. d'Harouïs a sujet d'être content des états et de tous ses amis : en voilà assez pour vous mettre l'esprit en repos. Je ne sais qui pourra vous apprendre des nouvelles de Paris quand je ne serai plus ici ; je vous en dirais

beaucoup aujourd'hui, si je vous mandais tout ce que je sais : j'aime mieux remettre à Bâville. Je suis étonnée que notre petit Coulanges ne soit point alarmé de la colère de madame de Louvois. Il prétend que ce ne sera pas une affaire de se justifier, et ne veut point écrire, il veut parler; mais cependant on se confirme dans tout ce qu'on croit; on se plaint, on dit des choses fâcheuses et dures, et l'on s'accoutume à ne plus nous regarder que comme des ennemis. N'admirez-vous point qu'il y ait des gens assez méchants pour accabler ce pauvre petit homme de mille choses à quoi peut-être il n'a jamais pensé? Obtenez au moins qu'on l'écoute, et qu'on suive la règle de ne pas le condamner sans l'entendre. Il est à Chaulnes, d'où il vous écrira. Je ne parle plus de ma jambe, parce que je n'ai plus rien à dire, et que je jouis du plaisir d'être guérie, et de me promener soir et matin : vous en jugerez, et vous aimerez *Charlotte*. Cependant, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vais rêver à tout ce qui peut flatter le plus doucement mes espérances. Je sens que je commence à négliger d'écrire, j'aspire à quelque chose de meilleur, quoiqu'en vérité votre commerce, après vous soit la plus agréable chose du monde.

Je voudrais bien que ce que je vous ai mandé de M. de La Trousse ne retournât point à sa source, ni dans notre quartier; vous voyez bien que j'ai raison, et que cela n'est bon que pour vous. Nous fûmes hier chez la princesse de Tarente, nous vîmes son fils; ah! qu'il a une belle taille, et qu'il est laid! il n'est pas le premier qui soit ainsi[1]. Mon fils vous fait mille amitiés; il est guéri de sa petite fièvre, comme moi, par la tisane. Adieu, ma très-aimable, je vous baise des deux côtés; n'êtes-vous pas toujours belle et grasse? J'espère le savoir dans peu, *si Dieu me prête vie*.

[1] Madame de Sévigné veut désigner par là M. de Grignan, qui était bien fait sans être beau. (P.)

[*N. B. Jusqu'au* 20 *septembre* 1687 *on ne trouve plus de lettre de madame de Sévigné à sa fille, l'une et l'autre ayant passé ensemble ce temps à Paris.*]

886. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 5 octobre 1685.

Il me semble que je suis votre voisine, mon cher cousin, et que présentement si je voulais parler un peu haut vous pourriez m'entendre. Je revins de ma Bretagne le 15 du mois passé. J'arrivai droit à Bâville, où M. de Lamoignon me fit trouver ma fille et tous les Grignans. Il y a longtemps que je n'avais eu une plus parfaite joie. Si notre Corbinelli eût voulu être de la partie, j'aurais oublié Paris; mais son tour vint deux jours après, et vous pouvez juger de mes sentiments par l'amitié que j'ai pour lui. Je fus donc fort contente et du maître de la maison, et de la maison, et de la compagnie. Le père Rapin et le père Bourdaloue y étaient. Je fus fort aise de les voir dans la liberté de la campagne, où l'un et l'autre gagnent beaucoup à se faire connaître, chacun dans leur caractère. Nous parlâmes de vous; je leur appris l'heureux accommodement de ma nièce de Coligny; j'avais reçu sa lettre et la vôtre avant que de partir des Rochers. Elle fut louée de son bon esprit, et admirée surtout de M. de Lamoignon, qui croyait la chose plus impossible que les autres. On ne peut jamais sortir trop tôt d'une si fâcheuse affaire [1]. Je prends une part sensible à la joie qu'elle a d'être en repos auprès de vous, et à celle qu'elle vous donne. Reprenez ensemble la suite de votre douce et agréable société; soyez-vous l'un à l'autre la consolation de tous les chagrins passés; tâchez même de les oublier, et conservez cette merveilleuse santé qui réjouit

[1] Madame de Coligny venait de transiger avec M. de La Rivière sur l'exécution de l'arrêt du 13 juin 1684. (M.)

vos amis autant que vous croyez qu'elle ferait trembler vos ennemis si la crainte de Dieu ne vous retenait. S'il lui plait de se mêler dans la paix de votre solitude, vous serez trop heureux; sinon, aidez-vous de la philosophie et de la morale, où vos beaux et bons esprits vous feront trouver des consolations et des amusements. Je plains mon pauvre neveu, votre fils, d'avoir été malade. C'est un étrange embarras pour un jeune homme orgueilleux de sa force et de sa vigueur. Je lui souhaite un aussi heureux mariage qu'à mon fils. J'ai rapporté notre *généalogie* : tout ce que vous me dites que vous y voulez ajouter est trop obligeant, mais rien ne vous presse. J'ai envoyé le même livre à madame de Holstein[1] par un gentil-homme son correspondant qui est à l'ambassadeur de Venise.

J'ai trouvé, en arrivant, la place du grand-maître de l'artillerie vide, par la mort du duc du Lude. Cela doit toujours effrayer les contemporains; et peu après, comme vous savez, elle a été remplie par votre neveu d'Humières[2] avec les agréments que vous va conter notre ami.

L'adresse que vous me donnez pour écrire à mon grand cousin (*M. de Toulongeon*) est inutile; je ne veux plus de commerce avec lui que pour le manger jusqu'aux os quand j'irai en Bourgogne.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Les concurrents s'étaient échauffés et travaillaient avec une application incroyable à fortifier leurs espérances. Le maréchal de Créqui s'enveloppait tous les jours de son mérite et de son alliance avec le ministre[3]. Le duc de Villeroy

[1] Elle avait épousé Louis de Rabutin.

[2] Le maréchal d'Humières était ami de Louvois, qui pourtant ne lui fit donner cette place que pour la légner au profit du ministre de la guerre.

[3] François-Joseph de Créqui, fils du maréchal, avait épousé la nièce de Louvois.

avait amassé quatre cent mille livres pour rembourser la veuve et les héritiers du défunt; ils faisaient tous deux une cour, Dieu sait quelle! Ils s'entreprésentaient l'un à l'autre des airs de confiance qui..... [*Le surplus manque, un folio du manuscrit ayant été déchiré.*]

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

LF
S511k.2

Sevigné, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de
Letters. Vol.4.

110440

University of Toronto
Library

not wanted in Rare Books

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 18 04 05 008 2